John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
152.9
v.2

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES REGLES

DE LA

LANGUE FRANÇOISE.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES RÉGLES

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

CONTENANT

LES PRINCIPES néceſſaires pour écrire & parler correctement le François en Proſe & en Vers; les Régles de la Grammaire, de l'Orthographe, de la Ponctuation & de la Prononciation, & généralement tout ce qui concerne la Logique, la Rhétorique, la Verſification, &c. le tout appuyé ſur les autorités des meilleurs Auteurs.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

xx ADAMS 152.9
v.2

DICTIONNAIRE
DES RÉGLES
DE LA LANGUE FRANÇOISE.

M MAD.

M ou ME, est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

MA, est le féminin de l'adjectif possessif *mon* : voyez ADJECTIF.

MADRIGAL. Le Madrigal est un de nos plus petits Poèmes. Il peut avoir plus de vers que le Sonnet, & moins que le Rondeau. C'est une petite Piece d'un caractere galant, simple, naturel, coulant, & qui doit exprimer une jolie pensée.

Le mélange des rimes & des vers y dépend de l'Auteur. Mais toute espece de licence y est une faute grave.

Madrigal.

Alcidon contre sa Bergere
Gagea trois baisers, que son chien
Trouveroit plutôt que le sien
Un flageolet caché sous la fougere.
La Bergere perdit, & pour ne point payer
Elle voulut tout employer.
Mais contre un tendre amant c'est en vain qu'on s'obstine;
Si des baisers gagnés par Alcidon,
Le premier fut une rapine,
Les deux autres furent un don.

Voyez STANCES.

MAIS, eſt une des conjonctions adverſatives ; *voyez* CONJONCTIONS.

MAJEURE *ou* PRINCIPE : *voyez* PREUVES & SYLLOGISME.

MALGRÉ, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

MASCULIN, *voyez* GENRE (Grammaire).

MATIN, eſt une adverbe de temps, *voyez* ADVERBE.

MAUDIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire*, & du ſubſtantif *mal*, au plurier *maux* ; dire des maux, des imprécations, ſouhaiter des maux. *Le Chriſtianiſme défend de maudire ſes perſécuteurs. A quoi ſert de maudire ſa deſtinée ? tâchez plutôt de la corriger, ou de ſupporter vos maux avec courage.*

Ce verbe ſe conjugue comme le verbe *dire*, excepté à la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif, où il faut dire, *vous maudiſſez*. *Imparfait.* Je maudiſſois, &c. *Préſent du ſubjonctif.* Que je maudiſſe, que tu maudiſſes, qu'il maudiſſe, &c. *L'imparfait* eſt ſemblable, excepté la troiſieme perſonne du ſingulier, qu'*il maudit*. *Participe préſent.* Maudiſſent, *indéclinable*. *Participe paſſé.* Maudit, maudite, qui ſe prend quelquefois ſubſtantivement, & ſignifie alors, mauvais, déteſtable. *Quel maudit jeu ! quel maudit métier ! Séjour maudit de diſcorde & de guerre.*

MAUGRÉER. Verbe neutre, de la premiere conjugaiſon. Il eſt régulier. Si nous en faiſons mention ici, c'eſt pour avertir que c'eſt un mot bas.

Il paroit compoſé *d'agréer* & de *maux*, pluriel de *mal* ; agréer mal, faire un mauvais accueil. *Maugréer* exprime les mauvaiſes manieres, les mauvais traitements, la mauvaiſe humeur de celui qui vous reçoit. *Cet homme maugrée toujours* ; c'eſt-à dire, eſt toujours de mauvaiſe humeur, jure toujours

ME, eſt un des pronoms perſonnels pour la premiere perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

MÉDIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *dire* & du ſubſtantif *mal*.

Ainſi médire ſignifie dire du mal. *Il eſt prudent & humain de ne médire de perſonne ; mais c'eſt une baſſeſſe de médire de ſes bienfaiteurs.*

Si le mal que l'on dit ſans néceſſité, eſt une choſe fauſſe, & inventée pour nuire à celui de qui l'on parle, ce n'eſt plus médire, c'eſt calomnier : cependant l'uſage ordinaire, toujours ennemi de la préciſion, emploie ſouvent l'un pour l'autre.

Ce verbe ſe conjugue ſur *dire*, excepté à la ſeconde perſonne du pluriel du préſent de l'indicatif, qui fait, *vous médiſez*. Cette exception eſt commune à tous les compoſés de *dire*.

MEILLEUR, eſt le comparatif de l'adjectif *bon* : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

MÉLODIE : *voyez* HARMONIE.

MÊME, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article aux mots PRONOMS & LICENCES POÉTIQUES.

Il figure auſſi parmi les adverbes : *voyez* ADVERBES.

Il eſt encore du nombre des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

MÉPRENDRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *prendre* & de l'adverbe modificatif *mal* ou *mé*, qui revient au même : comme ſi l'on diſoit, *prendre mal* ; c'eſt-à-dire, *ſe tromper*. *Je me ſuis bien mépris, quand j'ai cru fidele.* Remarquez que ſi l'on conſerve l'adverbe *mal* devant le verbe *prendre*, il a une ſignification un peu différente de *méprendre*. *Il s'y eſt mal pris, dans cette affaire. Il s'eſt mal pris à cet ouvrage.*

Il ſe conjugue comme le verbe *prendre*, en obſervant les différences qu'exigent les verbes réciproques.

MÉSOFFRIR. Verbe neutre irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé *d'offrir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de *mé*, qui vient de l'adverbe *mal*, & qui dénote de l'abus & de la diminution. Méſoffrir eſt donc comme ſi l'on diſoit, *offrir mal*, ou moins qu'il ne faut ; enſorte que la perſonne à qui ou vis-à-vis de laquelle on méſoffre, en reſſentiroit quelque tort ou quelque peine. Ce verbe n'eſt en uſage qu'en matiere d'achat & de marché.

Vous méſoffrez trop de ma terre, pour que je vous la vende.

Participes. Méſoffrant, méſoffert, méſofferte : *voyez* OFFRIR.

MESURE : *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

MÉTALEPSE. La *métalepſe* eſt une eſpece de *métonymie*. Ces deux mots grecs, qui ſignifient tous deux changement, s'emploient pour déſigner un mot, une choſe priſe pour une autre. Quand on exprime ce qui ſuit, pour faire entendre ce qui précede, ou ce qui précede pour faire entendre ce qui ſuit, c'eſt une *métalepſe*. C'eſt l'antécédent pour le conſéquent, ou le conſéquent pour l'antécédent.

On croit, avant que d'énoncer ſa croyance : ainſi il y a une métalepſe, quand on ſe ſert de *parler* ou de *dire*, pour ſignifier *croire*. Par exemple, dans cette phraſe, *direz-vous après cela que je ne ſuis pas de vos amis ?* C'eſt comme ſi l'on diſoit, *croirez-vous, aurez-vous ſujet de dire que je ne ſuis pas de vos amis ?*

On rapporte à la métalepſe ces façons de parler : *il oublie les bienfaits* ; c'eſt-à-dire, il n'eſt pas reconnoiſſant. *Souvenez-vous de notre convention* ; c'eſt-à-dire, obſervez notre convention. *Je ne vous connois pas* ; c'eſt-à-dire, je vous mépriſe ; vous êtes à mon égard comme n'étant point. Mithridate dans Racine dit :

C'en eſt fait, Madame, & j'ai vécu.

pour dire, *Je vais ceſſer de vivre. Je renonce à la vie.*

La métalepſe ſe fait donc lorſqu'on paſſe comme par degrés d'une ſignification à une autre, comme quand on dit, *il eſt mort pendant la moiſſon* ; c'eſt-à-dire, dans le temps de la moiſſon. *C'eſt du vin de quatre feuilles*, pour dire, c'eſt du vin de quatre ans. La feuille qui croît chaque année ſe prend pour l'année.

MÉTAPHORE. Ce mot ſignifie en grec *tranſport*. En effet, cette figure tranſporte la ſignification d'un nom à une autre ſignification, qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaiſon qui eſt dans l'eſprit. Un mot pris métaphoriquement perd donc ſa propre ſignification,

pour en prendre une nouvelle qui ne se présente à l'esprit que par la comparaison que l'on fait entre le sens propre de ce mot, & ce qu'on lui compare. Par exemple, on dit, *les Sciences chassent les ténebres de l'ignorance*. Le mot *Sciences* perd ici sa signification propre & primitive de connoissances, pour prendre celle de *lumiere ;* & cela par la comparaison que nous faisons entre les Sciences qui éclairent l'esprit, & la lumiere du soleil qui nous fait voir les objets, en dissipant les ténebres de la nuit. Le mot dont on se sert dans la métaphore est donc pris dans un autre sens que dans le sens propre : *il est*, pour ainsi dire, *dans une demeure empruntée*, comme dit un Ancien.

Si l'on appelle la Grammaire la clef des Sciences, la Logique la clef de la Philosophie, c'est par comparaison de ces Sciences préliminaires qui ouvrent l'entrée aux Sciences plus profondes, avec une clef qui ouvre les portes d'un appartement.

Il y a donc toujours une sorte de comparaison entre le mot auquel on donne un sens métaphorique, & l'objet auquel on l'applique. Quand les métaphores sont régulieres, il est aisé de saisir le rapport de comparaison.

Cette figure jette beaucoup de brillant dans le style; & c'est la métaphore qui fait l'agrément de cette pensée d'Horace, lorsque Mécene lui demandant encore des vers, il répond, que c'est rappeller au combat un Soldat qui a fait ses preuves, & qui a reçu son congé.

On peut appercevoir toute l'énergie de la métaphore dans l'exemple suivant.

Tu joins la médisance avec la trahison,
Et ta bouche impudente est une impure source,
Qui tache tous ses bords & répand son poison
Sur les plus belles fleurs qu'elle trouve en sa course.
La gloire la plus vive y trouve son tombeau,
Ton haleine infectée en éteint le flambeau,
Et flétrit sans respect la vertu la plus pure :
Elle tue en riant, & peut bien sans horreur
Meurtrir même son frere, outrager la nature,
Et faire de sang-froid un acte de fureur.

Les métaphores doivent être claires ; elles ne doivent point être forcées, ni tirées de loin, encore moins rouler sur des idées basses.

Cette métaphore de Rousseau est forcée :

Et déja les zéphirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'écorce des eaux.

L'idée de fondre ne s'allie point d'ailleurs avec celle d'écorce.

Celle de Tertullien, qui, en parlant du déluge universel, dit qu'*il fut la lessive du genre humain*, s'éloigne tout-à-fait du bon goût, parceque l'idée en est basse.

M. de Voltaire, à l'occasion de ces vers de *Corneille* dans *Polyeucte*, Act. IV, Sc. III,

Sa faveur me couronne entrant dans la carriere ;
Du premier coup de vent il me conduit au port,
Et sortant du Baptême il m'envoie à la mort.

fait la remarque suivante :

» Observez que voilà trois vers qui disent tous la » même chose ; c'est une *carriere*, c'est un *port*, c'est » *la mort*. Cette superfluité fait quelquefois languir » une idée ; une seule image la fortifieroit. Une seule » métaphore se présente naturellement à un esprit » rempli de son objet ; mais deux ou trois métaphores accumulées sentent le Rhéteur. Que diroit-on » d'un homme qui en revenant dans sa Patrie diroit » je rentre dans mon *nid* ; j'arrive au *port* à pleines » voiles ; je reviens à bride abattue ? C'est une regle » de la vrai éloquence, qu'une seule métaphore convient à la passion.

Qui s'osant revêtir de ce phantôme aimé.
Corneille dans *Héraclius*.

» Peut-on se revêtir d'un phantôme ? L'image est » elle assez juste ? Comment pourroit-on se mettre un » phantôme sur le corps ? Toute métaphore doit être » une image qu'on puisse peindre.

Ce dessein avec lui seroit tombé par terre.
Corneille, Ibid.

» On a déja repris ailleurs ces façons de parler vi-
» cieuſes. Toute métaphore qui ne forme point une
» image vraie & ſenſible, eſt mauvaiſe : c'eſt une re-
» gle qui ne ſouffre point d'exception. Or quel Peintre
» pourroit repréſenter une idée qui tombe par terre ?

Couvert ou de louange ou d'opprobre éternel.
Corneille, Ibid.

» On ne peut dire *couvert de louange*, comme on dit
» couvert de gloire, de lauriers, d'opprobre, de hon-
» te : pourquoi ? C'eſt qu'en effet la honte, l'opprobre,
» la gloire, les lauriers, ſemblent environner un
» homme, le couvrir. La gloire couvre de ſes rayons ;
» les lauriers couvrent la tête ; la honte, la rougeur
» couvrent le viſage : mais la louange ne couvre pas.
M. de Voltaire.

Quand il y a pluſieurs métaphores de ſuite, il n'eſt pas néceſſaire qu'elles ſoient tirées du même ſujet. On diroit fort bien, *l'art doit être, pour ainſi dire, enté ſur la nature : la nature ſoutient l'art, & lui ſert de baſe ; & l'art embellit & perfectionne la nature :* mais il ne faut pas les tirer de ſujets oppoſés ; ils exciteroient des idées qui ne s'allieroient pas enſemble. On a eu raiſon de reprocher à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre, Louis, & va comme un lion.

On liſoit dans les premieres éditions du Cid :

Malgré des feux ſi beaux qui rompent ma colere.

Feux & *rompent* ne vont point enſemble. Le mot de *troublent*, qu'on y a ſubſtitué, ne répare pas la premiere faute.

Chaque Langue a ſes métaphores propres & conſacrées par l'uſage ; c'eſt ce qui fait qu'il eſt ſouvent impoſſible à un Traducteur de faire paſſer les métaphores d'une Langue dans une autre Langue.

Comme elles ſont quelquefois tirées des mœurs & des uſages, on peut dire que telle métaphore qui eſt

reçue chez un Peuple, ne l'eſt pas chez un autre qui n'a pas les mêmes mœurs ni les mêmes uſages ; que telle qui étoit noble & uſitée autrefois, eſt devenue baſſe, parceque les mœurs ont changé.

On ne doit donc pas condamner une infinité de métaphores qu'on trouve dans les Anciens, parcequ'elles ne s'allient pas à nos uſages.

MÉTHODE. L'eſprit humain ne pouvant diſcerner tout d'un coup la vérité qui eſt cachée à ſes yeux, a beſoin d'un guide pour le conduire dans ſes recherches : c'eſt la méthode. On peut la définir en général, l'art de bien diſpoſer une ſuite de pluſieurs penſées, ou pour découvrir la vérité que l'on cherche, ou pour la démontrer aux autres quand on l'a trouvée.

Delà deux ſortes de méthodes : l'une de réſolution pour découvrir la vérité : *voyez* ANALYSE.

L'autre de doctrine, pour faire entendre aux autres la vérité qu'on a trouvée : *voyez* SYNTHESE.

La méthode eſt la clef des Sciences & des Arts. C'eſt elle qui met de l'ordre dans nos idées, & qui nous conduit comme par la main de connoiſſances en connoiſſances : elle écarte les faux jugements ; elle applanit les difficultés ; elle décompoſe les propoſitions trop compliquées, & nous découvre ainſi les vérités les plus cachées. Sans méthode on ne peut faire aucun progrès ; on marche au hazard ; on s'égare, & l'on fait beaucoup de chemin ſans faire un pas vers le but.

MÉTONYMIE. Ce mot tiré du grec ſignifie changement de nom. Ce changement eſt commun à tous les tropes, puiſque jamais un nom n'y eſt pris dans le ſens propre ; mais la métonymie differe des autres tropes, en ce qu'elle n'eſt point fondée, comme les autres, ſur un rapport de reſſemblance ou d'oppoſition, mais ſur un rapport de relation, comme de la cauſe à l'effet ; de l'effet à la cauſe ; du contenant au contenu ; du nom du lieu où la choſe ſe fait, à la choſe même ; du ſigne à la choſe ſignifiée ; du nom abſtrait au concret ; des parties du corps où l'on place les paſſions & les ſentiments, aux ſentiments mêmes. Nous allons donner des exemples de ces différentes relations.

Lors fut des vaisseaux descendue
Toute la Cerès corrompue :
En langage un peu plus humain
C'est ce de quoi l'on fait du pain.
(*Scaron*, *Virgile travesti*).

Cérès, inventrice de bled, est prise ici pour le bled même : c'est la cause pour l'effet.

C'est dans le même sens que l'on dit : l'*amour languit sans Bacchus & Cérès*.

M. Fléchier, parlant du sage & vaillant Machabée, auquel il compare M. de Turenne, dit : *Cet homme qui réjouissoit Jacob par ses vertus & par ses exploits*. Jacob, pere des Israëlites, est pris ici pour le Peuple d'Israël.

Quand on dit d'un homme qui écrit bien, qu'*il a une belle main*, c'est la cause instrumentale pour l'effet.

» Aux pieds du Trône étoit la *Mort pâle & dévorante*, avec sa faulx tranchante, qu'elle éguisoit » sans cesse ; autour d'elle voloient les *noirs soucis*, les *cruelles défiances*, les *vengeances*, *toutes dégoûtantes de sang*, & *couvertes de plaies*.

La mort n'est point pâle, les soucis ne sont point noirs, ni les défiances cruelles, ni les vengeances dégoûtantes de sang & couvertes de plaies ; mais comme elles produisent ces effets, on donne à la cause des épithetes qui ne conviennent qu'à l'effet.

Lorsqu'on dit d'un homme, qu'*il aime la bouteille*, au lieu de dire qu'il aime le vin, on prend le contenant pour le contenu.

On prend le nom du lieu où une chose se fait, pour la chose même, quand on dit *un Caudebec*, pour un chapeau de Caudebec, Ville de Normandie ; *une Perse*, pour une toile de Perse ; *un Pagnon*, pour un drap de la fabrique de *Pagnon*.

C'est par la même raison qu'on prend le *Portique*, lieu où Zénon enseignoit la Philosophie, pour sa Philosophie même ; le *Licée* où Aristote enseignoit sa doctrine, pour sa doctrine même.

C'est-là que ce Romain, dont l'éloquente voix
D'un joug presque certain sauva sa République,

Fortifioit ſon cœur dans l'étude des loix
Et du Licée & du Portique.

(*Rouſſeau*).

On prend le *Sceptre* pour la Royauté ; le *Chapeau* de Cardinal pour le Cardinalat; l'*Epée* pour la Profeſſion militaire; *la Robe* pour la Magiſtrature. Dans toutes ces façons de parler, c'eſt le ſigne pour la choſe ſignifiée.

Quand on dit que *le Royaume de France ne tombe point en quenouille*, pour dire que le Sceptre ne paſſe point entre les mains des femmes, c'eſt encore le ſigne pour la choſe ſignifiée. La quenouille, dont les femmes ſeules ſe ſervent pour filer, déſigne ici les femmes.

On prend ſouvent le nom abſtrait pour le nom concret. Par exemple, quand le Fabuliſte dit que la Cigogne mit la *longueur* de ſon cou dans la gueule du Loup, au lieu de dire ſon *long* cou, &c. : *voyez* SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET.

Nous regardons le cœur comme le ſiége du courage, la tête comme le ſiége du bon ſens, &c. Ainſi quand on dit, cet homme a du *cœur*, a une bonne *tête*, c'eſt par métonymie.

C'eſt encore par métonymie, quand on dit deux cents *philippes d'or*, deux cents *louis d'or*, pour deux cents pieces de monnoie portant l'empreinte de Louis, de Philippe.

Dans l'emploi de la métonymie, il n'eſt point permis de prendre indéfféremment un nom pour un autre ; il faut que les expreſſions figurées ſoient autoriſées par l'uſage, & que ce qu'on veut faire entendre ſe préſente naturellement à l'eſprit.

MÉTRE : *voyez* NOMBRE ORATOIRE.

METTRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie poſer, placer quelqu'un ou quelque choſe en certain lieu. Le ſecond régime eſt toujours précédé de quelques prépoſitions ou particules qui marquent le lieu : ſouvent c'eſt la prépoſition *ſur*, quelquefois *à*, *aux* ; d'autrefois *en* ou *dans* ou *devant*, &c. Exemples, *mettez votre chapeau ſur votre tête*.

Le verbe *mettre* tout ſeul déſigne quelquefois le lieu, comme quand on dit ſeulement, *mettez votre chapeau*

Mettez la main à la plume. Le fulminant (en parlant d'un vaisseau), *a mis à la voile. Il a mis l'épée au poing. Mettre le casque en tête.*

Mais la pitié, que l'aimable nature
Mit de sa main dans le fond de nos cœurs
Pour adoucir les humaines fureurs.
Voltaire.

Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui signifie *envoyer*. Il conserve quelquefois en françois cette signification, *mettre ses gens en campagne*; c'est-à-dire, les envoyer à la découverte.

Ce verbe s'emploie en une infinité de significations différentes. Cela viendroit-il de la disette de la Langue, ou de la ressemblance des choses qu'il exprime? Quoi qu'il en soit, sa signification est fort étendue. Nous nous contenterons d'en donner quelques exemples; car il seroit trop d'en épuiser l'énumération, ou d'en développer tous les sens C'est au grand usage qu'il faut avoir recours; lui seul peut faire connoître quel sens prend un mot dans tant de phrases différentes. On dit au figuré, *mettre de l'eau dans son vin. Mettre la charrue devant les bœufs. Mettre le doigt dessus. Mettre la derniere main à un ouvrage. Se mettre en quatre pour quelqu'un. Mettre une question sur le tapis. Se mettre sur son quant à moi. Mettre quelqu'un aux abois, à la besace, à la raison. Mettre en compromis, en colere, en peine, en belle humeur. Mettre une pensée en vers, en prose. Mettre aux mains. Mettre d'accord. Mettre au hazard de... Mettre au fait d'une affaire. Se mettre à tout. Mettre un Livre au jour. Se mettre à tous les jours*, &c. Presque toutes ces façons de parler sont proverbiales.

Le verbe *mettre* se construit souvent avec le pronom personnel & un autre verbe à l'infinitif, précédé de la particule *à*; alors il marque un commencement ou une continuation d'action ou d'application. *Il se mit à parler tout bas. Tout le monde se mit à crier. Il s'est mis tout de bon à étudier.*

Les composés du verbe *mettre* sont *démettre, remettre,*

permettre, entremettre, omettre, promettre, commettre, transmettre & soumettre : voyez *ces verbes, chacun à leur article.*

INDICATIF. *Présent.* Je mets, tu mets, il met ; nous mettons, vous mettez, ils mettent. *Imparfait.* Je mettois, &c. *Préterit.* Je mis, &c. *Conditionel présent.* Je mettrois, &c. IMPÉRATIF. Mets, qu'il mette ; mettons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je mette, &c. *Imparfait.* Que je misse. *Participe présent.* Mettant, *indéclinable. Participe passé.* Mis, mise.

Tous les autres temps se forment selon les regles communes.

MIEN, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIF.

MIEUX, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

MINEURE : *voyez* PREUVES, SYLLOGISMES.

MODES. Les modes sont les diverses inflexions des verbes, qui servent à exprimer les manieres différentes dont on affirme ; à distinguer les affirmations générales, les absolues, les désirées & les conditionnelles. Delà les quatre modes, qui sont, *l'infinitif, l'indicatif, l'impératif* & le *subjonctif* : voyez *ces articles.*

MŒURS. Nous avons dit au mot *Invention*, que les mœurs étoient le second moyen de persuader. En effet, le but de l'Orateur ne doit pas être seulement d'éclairer l'Auditeur, il doit encore l'intéresser. Il n'est pour cela que les mœurs.

Si celui pour lequel il parle a réellement de la justice, de la religion, de la probité ; s'il est honnête-homme & vertueux, c'est là ce qu'on appelle *des mœurs réelles.* L'Orateur alors n'a besoin que de le faire sentir, que d'exprimer ces mœurs par quelque trait délicat & vrai, qui fera d'autant plus d'impression qu'il semblera lui être échappé sans qu'il y pensât. La vertu a des droits certains sur tous les cœurs ; l'homme le plus vicieux se plaît à reconnoître la vertu dans un autre, à voir qu'elle est son guide & le principe de toutes ses actions. Un homme vertueux intéressera toujours tous les autres hommes en sa faveur ; mais il peut n'être pas connu pour tel par ceux

ceux qui doivent le juger. Il faut que l'Orateur supplée à ce défaut ; il doit alors lui donner des mœurs, & ce sont celles-là qu'on nomme *Mœurs oratoires*.

Roscius d'Amerie est accusé d'avoir tué son pere. C'est un crime affreux. Les Romains devoient être naturellement prévenus contre un homme soupçonné d'un pareil forfait. Un Philosophe ne se seroit pas prévenu ; mais le Peuple se livre tout entier aux préjugés. Que fait Ciceron pour écarter un pareil soupçon ? Il donne des mœurs à Roscius ; il le peint comme un homme à la fleur de son âge, & qui a l'innocence de la jeunesse. Il n'a jusqu'ici commis aucun crime ; au contraire il a été vertueux : d'ailleurs un scélérat ne débute pas par un parricide. Il lui fait dire qu'il consent à abandonner à ses accusateurs ses richesses, dont ils sont si avides, pourvu qu'ils lui laissent sa gloire. Quel homme auroit été assez dur pour n'être pas touché de cette vertu & de cette générosité ? Roscius fut absous.

Qu'est-ce qui ne s'intéresse pas pour ce Payſan de la Comédie des Fables d'Esope ? On lui raconte la Fable du Loup & de l'Agneau ; aussi-tôt il s'écrie :

Eh fi ! le loup devroit mourir de honte !
L'agneau buvoit à part, & ne lui disoit mot.

L'Orateur doit connoître le caractere & la façon de penser de ceux devant lesquels il parle. L'homme a toujours un préjugé pour lui-même. Flattez ce préjugé, vous le prenez par son foible ; vous lui plaisez.

Sinon étoit Grec. Les Troyens devoient donc s'en défier. Que fait-il pour gagner leur confiance ? Il comble d'éloges ceux qui aiment les Troyens ; il maudit les Grecs, & sur-tout Ulysse, qui étoit le plus odieux aux Troyens. Il parle comme auroit parlé Priam lui-même. Les Troyens sont séduits.

Les mœurs varient suivant l'âge, la condition, les passions, & les dispositions. L'Orateur doit bien prendre garde à ces quatre circonstances. Qu'il n'aille pas faire parler un jeune homme comme un vieillard ; un Magistrat comme un Artisan. Il auroit beau être éloquent, il ne seroit plus dans la Nature ; il ne toucheroit plus.

Conservez à chacun son propre caractere ;
Des siecles, des pays, étudiez les mœurs :
Les climats font souvent les diverses humeurs.
Gardez donc de donner, ainsi que dans Clelie,
L'air, ni l'esprit François à l'antique Italie ;
Et sous des noms Romains fesant notre portrait,
Peindre Caton galant, & Brutus dameret.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Le tems qui change tout, change aussi nos humeurs:
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit & ses mœurs.
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices ;
Est vain dans ses discours, volage en ses desirs,
Retif à la censure, & fou dans les plaisirs.
L'âge viril plus mur inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage ;
Contre les coups du sort songe à se maintenir ;
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
La vieillesse chagrine incessamment amasse,
Garde, non pas pour soi, les trésors quelle entasse,
Marche en tous ses desseins d'un pas lent & glacé,
Toujours plaint le présent, & vante le passé ;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.
Ne faites point parler vos Acteurs au hazard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard.
Etudiez la Cour, & connoissez la Ville :
L'un & l'autre est toujours en modeles fertile, &c.

Boileau, Art Poëtique.

MOI, est un des pronoms personnels pour la premiere personne du singulier : *voyez* PRONOMS.

MOINDRE, est le comparatif de l'adjectif *petit* : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

MOINS, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

MON, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIF.

MON DIEU, est une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORBLEU, est une des particules imprécatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

MORDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie prendre, serrer quelque chose avec les dents. Ce terme dans son sens propre ne convient guere qu'aux animaux que la Nature a pourvus de dents pour se défendre, comme les chiens, les loups, &c. Mais la métaphore l'a transporté à une infinité de choses, par la ressemblance qu'elles ont avec les morsures de ces animaux, & les déchirures qu'elles font. Ainsi l'on dit, *mordre le prochain ;* c'est-à-dire, déchirer sa réputation ; *mordre la poussiere*, comme pour marquer la rage & le désespoir de l'ennemi terrassé & vaincu.

Mordre est quelquefois neutre. *La censure n'a point à mordre sur ma conduite. Son esprit ne peut mordre à telle Science ;* c'est-à-dire, y trouve trop de difficultés. *Participes.* Mordant, mordu, mordue. Le premier est souvent adjectif. *Esprit mordant. Femme mordante.* IMPÉRATIF. Mords, qu'il morde, mordons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je morde, &c. *Imparfait.* Que je mordisse, &c.

Les temps composés suivent les regles communes.

MOTS. Un mot est composé d'un ou de plusieurs sons réunis, ne faisant qu'un tout, & propre à faire naître une idée. Les mots ne sont formés que des sons que l'on fait entendre quand on parle.

Quelquefois un seul de ces sons suffit pour un mot, comme *moi, je, vais, à, la, mort.* Voilà six mots de suite qui ne sont composés chacun que d'une syllabe ou d'un son. Souvent il faut plusieurs sons ou plusieurs syllabes pour un mot, comme *entretenir, commerce, avec, l'ennemi.* Voilà quatre mots dont le premier a quatre sons ou syllabes ; le second trois ; le troisieme deux, & le quatrieme trois.

Quand les Langues se sont formées, il n'a dépendu

que du caprice & de l'oreille, de regler combien de sons & quels sons concourroient pour la formation d'un mot : mais étant une fois arrêté que tels & tels sons formeroient ensemble un mot, ces sons ont été fixés par-là, & n'ont plus fait qu'un tout, qu'un seul mot. L'usage & l'oreille ont également reglé quelles idées seroient attachées à chaque mot, les mots n'ayant été institués que comme des signes propres à représenter aux autres les pensées qui sont dans notre ame. Ainsi un ou plusieurs sons réunis qui ne réveilleroient aucune idée, ne seroient pas un mot.

Les mots d'une Langue se divisent en plusieurs classes, dont la différence porte sur celle de nos idées : ces classes sont appellées *parties d'oraison*, c'est-à-dire parties du discours. Leurs distinctions pour être saisies, demandent une vue de l'esprit fine & métaphysique. Ce peut être un inconvénient pour la jeunesse sur-tout ; mais c'est un inconvénient indispensable. Les hommes n'ont d'abord l'idée que des objets qui les frappent : les êtres qui nous environnent sont donc les premieres choses que nous avons dû chercher à désigner, comme étant les plus intéressantes pour nous, parcequ'elles peuvent nous être d'un usage ou d'un inconvénient plus prochains, plus sensibles & plus grands. Les mots destinés à les désigner sont les *noms*. Ce n'étoit pas assez pour les hommes de désigner les objets physiques qui peuvent les intéresser ; il falloit pouvoir marquer le dégré d'intérêt qu'ils y prenoient, dire ce qu'ils en pensoient, le jugement qu'ils en portoient. Les mots destinés à désigner ce jugement ont été appellés *verbes*.

Voilà la premiere & la principale division des mots. Un jugement est une assertion de convenance ou de disconvenance entre deux ou plusieurs idées. Je vois du *pain*, j'en ai mangé ; il m'a fortifié & m'a procuré une sensation de plaisir. Je juge, j'assure que ce pain est bon. *Ce pain est bon* : voilà mon jugement, qui a pour terme les idées de *pain*, & de *bon* : *pain* & *bon* sont des *noms* ; le mot *est* qui exprime mon assertion est le *verbe*.

Si l'on n'avoit eu que ces deux sortes de mots, on auroit été souvent fort gêné dans ce qu'on vouloit faire entendre.

Les jugemens mêmes que nous portons sur les objets physiques, nous fournissent des idées de comparaison, des rapports de convenance ou de disconvenance entre plusieurs objets, des idées de collection ou générales, qui sont comme le résumé, le total de plusieurs idées particulieres; d'où sont venus les noms abstraits tels que la *bonté*, la *douleur*, la *beauté*, la *fraîcheur*, &c. Les mots employés à les désigner devoient être compris dans la classe des noms, puisque ces idées quoiqu'abstraites appartiennent à des objets que nous concevons comme s'ils existoient réellement.

Ces noms abstraits sont formés d'autres noms dont les idées représentent des choses réelles qui ne sont point des objets, mais des qualités apperçues dans les objets; ainsi bonté vient de bon, beauté de beau; fraîcheur de frais, &c. *Bon*, *beau*, *frais*, sont des qualités attribuées à des objets réels; qualités réelles elles-mêmes, au moins par rapport à l'intérêt que nous prenons à ces objets. Ces mots sont donc des noms; mais d'une sorte différente des premiers: ceux-là peignant un objet réel ou supposée réel, ne peuvent convenir qu'à cet objet même; on les nomme *substantifs*: ceux-ci dès qu'ils représentent non pas un objet, mais une qualité, peuvent convenir à tous les objets dans lesquels cette qualité se peut trouver; on les appelle *adjectifs*.

On a eu le secret de trouver des mots qui renfermassent en même-tems l'idée qui est jointe à l'affirmation dans les verbes, mais dépouillée de cette affirmation, & qui eussent les prérogatives & l'usage des noms adjectifs; par conséquent des mots qui participassent de la nature du nom & du verbe, on les a nommés *participes*.

Souvent dans un discours suivi un même nom devroit revenir très souvent, & ce n'est pas assez pour une langue de suffire à nos idées, nous devons encore y ménager autant d'agrément qu'il est possible; de petits mots destinés à remplacer ces noms devoient avoir le double avantage, de varier le discours, & de l'abréger; ces petits mots ont été nommés *pronoms*.

Il y a dans la nature quantité d'objets qui se ressemblent assez pour avoir été tous compris sous une même

dénomination ; ce ſont les noms d'eſpeces : comme, *homme, femme, cheval, arbre, maiſon*, &c. Lorſqu'on aura voulu parler d'un de ces objets pris en particulier & individuellement, le nom ſubſtantif qui le repréſente n'aura pas eu aſſez de préciſion pour le déſigner à l'eſprit comme on l'aura ſouhaité : pour ſuppléer à ce défaut, on a inſtitué de petits mots qu'on appelle *articles*.

Souvent nous voyons entre pluſieurs objets bien des rapports que les verbes ne peuvent indiquer ſeuls : on a inſtitué d'autres mots, qui placés entre les noms de ces objets fixoient ces rapports apperçus ; & les mots de cette derniere claſſe ſont les *prépoſitions*.

Il y a des occaſions où l'on a trouvé le moyen de marquer ce rapport, & le mot ſuivant par un ſeul mot qui ſupplée au ſecond ſubſtantif & à la prépoſition ; ces mots ſont les *adverbes*.

Dans un diſcours ſuivi nous avons non-ſeulement à exprimer différens rapports entre les mots, mais auſſi entre les phraſes ou les jugemens : les mots propres à marquer ces liaiſons, ces rapports de phraſe, ſont les *conjonctions*.

Enfin il eſt des mouvemens particuliers de l'ame que l'on a voulu marquer, & qui ne ſe trouvant point rendus par les mots des eſpeces précédentes, en ont exigé une claſſe à part que nous nommons *interjections*.

Voilà les différentes ſortes de mots qui ſe trouvent dans la Langue françoiſe. Les détails qui les concernent ſe trouveront à leurs articles reſpectifs : l'ordre dans lequel on doit les ranger ſe voit au mot CONSTRUCTION.

Pluſieurs de ces ſortes de mots ſont invariables ; c'eſt-à-dire, reſtent toujours les mêmes, parceque les idées, qu'ils ſont deſtinés à faire naître, ne demandent aucune variation, n'en ſouffrant point elles mêmes ; telles ſont les interjections, les conjonctions, les prépoſitions. Les autres en admettent qui ſervent ſingulierement à abréger le diſcours. Ces petites différences, qui ſe trouvent dans les ſons, ou dans les lettres des mots, s'appellent *accidents*. Ces mots ne doivent prendre l'un ou l'autre de leurs accidents que ſelon les occaſions

convenables. C'eſt au mot SYNTAXE, que l'on développe tout ce qui eſt néceſſaire pour cet objet.

Il y a deux choſes à diſtinguer dans les mots en général ; les ſons, & le ſens ; tout ce qui regarde les ſons ſe trouve dans les articles PROSODIE & PRONONCIATION.

Pour ce qui eſt de l'écriture des mots : *voyez* les articles ORTHOGRAPHE, VOYELLES, CONSONNES, DIPHTONGUES, &c.

Quant au ſens, on peut faire bien des diviſions des mots, outre celles que nous avons données : quelquefois pluſieurs mots bien différents quant aux ſons, ſemblent cependant ſignifier une même choſe : on les appelle ſynonimes. En eſt-il de cette claſſe dans la Langue françoiſe ? *voyez* SYNONIMES.

Quelquefois un mot reſtant toujours le même prend diverſes ſignifications : ceux de cette ſorte ſe nomment *homonimes :* voyez cet article.

Comme rien n'eſt auſſi capricieux & auſſi inconſtoit que l'uſage, il arrive que tels mots dont on ſe ſervant autrefois fréquemment ne ſont plus employés aujourd'hui que très rarement & dans certaines circonſtances ; de-là les mots *vieux :* que tels mots, qui d'ailleurs ne ſignifient rien de moins décent que bien d'autres qui n'ont pas eu le même malheur, ſont cependant tombés dans le mépris ; de-là les mots *bas :* que tels mots ayant eu un uſage très fréquent, & concernant des objets qui touchent aux mœurs, à l'honnêteté, à la décence, & à la pudeur, ont acquis par leur uſage même une force d'expreſſion & une clarté qui déplaît toujours en pareil cas ; de-là les mots *groſſiers :* que tels mots n'ayant été employés que rarement, & dans certaines occaſions offenſent, & ſemblent accuſer d'affectation ceux qui s'en ſervent trop ſouvent, ou dans le commerce ordinaire ; de-là les mots *extraordinaires :* que tels mots qu'on n'a coutume de voir que dans des poéſies d'un certain ſtyle, nous paroîtroient ridicules s'ils étoient placés ailleurs, comme dans la proſe d'un ſtyle familier ; de-là les mots *poëtiques :* que tels mots n'ayant jamais été employés qu'en traitant certaine matiere, ne ſe ſouffrent que là ;

delà les mots *consacrés :* que tels mots ayant obtenu de l'usage un air de familiarité, ne doivent être usités que dans un langage libre ; de-là les mots *familiers.* On peut juger de même des mots *naïfs, nobles, plaisans,* &c. Nous ne parlons pas des mots *harmonieux ;* ils ne le sont que par la nature même de leurs sons, & c'est à l'oreille à les indiquer. On verra les principaux mots poëtiques au mot LICENCES. Pour les autres especes de mots que nous venons d'indiquer ; les unes fourniroient des énumérations trop longues ; & la bienséance ne permet pas de donner la liste des autres. D'ailleurs c'est par l'usage du monde & par la lecture des bons Ecrivains en tous genres, qu'on doit apprendre à connoître toutes les différentes nuances des mots & des idées qu'ils représentent.

MOUDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie mettre en poudre par le moyen d'une meule. Il se dit de toutes les graines, mais surtout du bled. *Avant l'invention des moulins à eau & à vent, on étoit obligé de moudre le grain dans des mortiers.*

On dit au figuré, *moudre quelqu'un de coups,* pour dire l'accabler d'une multitude de coups.

Ses composés sont *émoudre, rémoudre* & *vermouler.*

INDICATIF. *Présent.* Je mouds, tu mouds, il moud ; nous moulons, vous moulez, ils moulent. *Imparfait.* Je moulois, &c. *Prétérit.* Je moulus. *Futur.* Je moudrai, &c. *Conditionnel présent.* Je moudrois. IMPÉRATIF. Mouds, qu'il moule, &c. SUBJONCTIF *présent.* Que je moule. *Imparf.* Que je mouluſſe, &c. *Part.* Moulant, moulu, moulue.

Les temps composés sont réguliers.

MOURIR. Verbe neutre, réciproque, & irrégulier, de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *mori,* qui signifie cesser de vivre, cesser d'être dans l'état qu'on occupoit dans la Nature. Il se prend figurément pour peindre toutes les choses qui ont de l'analogie avec cette cessation d'être. On dit d'un arbre *qu'il est mort,* quand il cesse de pousser des feuilles & des branches, parcequ'il paroit alors privé de ce principe de vie qui le faisoit croître & lui faisoit fournir des feuilles, des fleurs & des fruits.

On dit *mourir de peur*, *de plaisir*, *de honte*, parceque ces sentiments trop violents occasionnent en nous une suspension momentanée de toutes les facultés de l'ame ou du corps. L'expression est néanmoins toujours hyperbolique.

Quand ce verbe est réciproque, on ne l'emploie que pour le présent & l'imparfait. *Il se meurt, il se mouroit.* *Participes.* Mourant, mort, morte. Mort est aussi substantif féminin.

INDICATIF. *Présent.* Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. *Imparfait.* Je mourois, &c. *Prétérit.* Je mourus, tu mourus, il mourut, nous mourûmes, vous mourûtes, ils moururent. *Prétérit indéfini.* Je suis mort *ou* morte. *Prétérit antérieur.* Je fus mort *ou* morte, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai été mort *ou* morte, &c. *Plusqueparfait.* J'étois mort *ou* morte. *Futur.* Je mourrai, tu mourras, il mourra; nous mourrons, vous mourrez, ils mourront. *Futur passé.* Je serai mort *ou* morte, &c. *Conditionnel présent.* Je mourrois, tu mourrois, il mourroit; nous mourrions, vous mourriez, ils mourroient. *Conditionnel passé.* Je serois *ou* je fusse mort, &c. IMPÉRATIF. Meurs, qu'il meure; mourons, mourez, qu'ils meurent. SUBJONCTIF *présent.* Que je meure, que tu meures, qu'il meure; que nous mourions; que vous mouriez, qu'ils meurent. *Imparfait.* Que je mourusse, que tu mourusses, qu'il mourût; que nous mourussions, que vous mourussiez, qu'ils mourussent. *Prétérit.* Que je fois mort *ou* morte, &c. *Plusqueparfait.* Que je fusse mort *ou* morte. INFINITIF. *Présent.* Mourir. *Prétérit.* Être mort. *Participe présent.* Mourant. *Passé.* Étant mort *ou* morte. GÉRONDIF. En mourant *ou* mourant.

Formez selon les regles communes les personnes que nous n'avons pas indiquées. On pourroit encore former quelques temps sur-composés avec le participe *mort* & les temps composés du verbe *être*. *J'avois été mort. J'aurois été mort. J'eusse été mort*, &c.

MOUVOIR. Verbe actif, réciproque, irrégulier & défectif, de la troisieme conjugaison. Il vient du verbe latin *movere*, qui signifie mettre en mouvement, en action, agiter, porter à. . . . Exemple. *Il est difficile*

à mouvoir, c'eſt-à-dire, *à mettre en action*. Il ſe prend rarement dans un ſens figuré, parcequ'alors on ſe ſert de ſon compoſé *émouvoir*. On dit cependant *faire mouvoir tous les reſſorts de la politique, de la fineſſe, de la fourberie, de la ſupercherie*, &c. On dit auſſi, *la volonté fait mouvoir les autres facultés*, &c. *Mouvoir une querelle*, c'eſt-à-dire la ſuſciter. En ſtyle de Palais & de Chancellerie, *tous procès mus & à mouvoir. A ces cauſes & autres à ce nous mouvant*, c'eſt-à-dire, *portant, excitant*.

INDICATIF. *Préſent.* Je meus, tu meus, il meut; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. *Imparfait.* Je mouvois, tu mouvois, il mouvoit; nous mouvions, vous mouviez, ils mouvoient. *Prétérit.* Je mus, tu mus, il mut; nous mûmes, vous mûtes, ils mûrent. *Futur.* Je mouvrai, tu mouvras, il mouvra; nous mouvrons, vous mouvrez, ils mouvront. *Conditionnel préſent.* Je mouvrois, tu mouvrois, il mouvroit; nous mouvrions, vous mouvriez, ils mouvroient. IMPÉRATIF. Meus, qu'il meuve; mouvons, mouvez, qu'ils meuvent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve; que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent. *Imparfait.* Que je muſſe, que tu muſſe, qu'il mût; que nous muſſions, que vous muſſiez, qu'ils muſſent. On évite ce tems auſſi bien que le conditionnel préſent, le prétérit, & le futur de l'indicatif: en général ceux qui ſont trop durs doivent ſe remplacer par des périphraſes.

Tous les tems compoſés ſe forment du participe *mu*, & du verbe auxiliaire *avoir*, comme dans les verbes actifs & réguliers de la troiſieme conjugaiſon.

Prétérit indéfini. J'ai mu, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus mu, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu mu, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois mu, &c. *Futur paſſé.* J'aurai mu, &c. *Conditionnel paſſé.* J'aurois *ou* j'euſſe mu, &c. *Prétérit du ſubjonctif*, que j'aie mu, &c. *Pluſqueparfait*, que j'euſſe mu, &c. INFINITIF. *Préſent.* Mouvoir. *Prétérit.* Avoir mu. *Participe préſent.* Mouvant. *Participe prétérit.* Ayant mu. *Gérondif.* En mouvant.

Le paſſif ſe conjugue entierement comme les paſſifs réguliers. Ce verbe eſt mis au nombre des verbes défectifs, non pas qu'il ne puiſſe abſolument avoir tous ſes

tems, puiſque nous les avons tous formés ; mais parceque pluſieurs de ſes tems étant trop déſagréables, ne ſont jamais d'uſage. Il en eſt de même de pluſieurs autres verbes irréguliers. Nous formons ici tous les tems & toutes les perſonnes auxquels les verbes peuvent ſe prêter : nous ne conſidérons que le poſſible. Mais dans l'uſage, il ne faut conſiderer que l'uſage lui-même & l'oreille.

MOYENNANT. Ce mot eſt placé au nombre des prépoſitions ſimples, quoiqu'on puiſſe le regarder comme le participe préſent du verbe *moyenner : voyez* PRÉPOSITIONS.

MOYENS *ou* PREUVES. *Voyez* PREUVES, DISPOSITION.

NAI NAR

N *ou* NE, eſt une des conſonnes de l'alphabet: *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

NAITRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſe dit de tout ce qui, dans le phyſique comme dans le moral, ſort de la cauſe productrice pour paroître à la lumiere. *Les enfans qui naîtront de cet heureux mariage feront les délices de leurs pere & mere. Les fleurs naiſſent au Printems. Ce tremblement de terre fit naître des Iſles où il n'y en avoit point auparavant. Le jour commence à naître. L'Empire Romain naquit au ſein du brigandage. L'ordre naît du déſordre.*

INDICATIF. *Préſent.* Je nais, tu nais, il naît; nous naiſſons, vous naiſſez, ils naiſſent. *Imparfait.* Je naiſſois, &c. *Prétérit.* Je naquis, &c. *Futur.* Je naîtrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je naîtrois, &c IMPÉRATIF. Nais, qu'il naiſſe, &c. SUBJ. Que je naiſſe, &c. *Imparf.* Que je naquiſſe. *Part. préſ.* Naiſſant, naiſſante. *Paſſé:* né, née.

Les tems compoſés de ce verbe ſe conjuguent avec l'auxiliaire être. Je ſuis né, &c. Je fus né, &c. J'étois né, &c. Il a pour compoſé *renaître:* voyez ce verbe.

On dit en parlant d'un homme, à la naiſſance ou à la charge duquel un droit eſt attaché, qu'il eſt *Conſeiller* ou *Préſident* ou *Légat*, *né*. Et par alluſion en parlant de quelqu'un qui a la liberté de venir manger chez un autre quand il lui plaît, on dit qu'il eſt *né prié*.

NARRATION. Ce mot vient du verbe latin *narrare*, qui ſignifie narrer, raconter.

La narration eſt la ſeconde partie du diſcours oratoire.

On entend par narration en Rhétorique le récit d'un fait ou vrai ou fabuleux.

Cette partie du diſcours eſt ennemie des longues réflexions, des ornemens trop marqués, des figures hardies. Elle doit paroître ſimple, ſans parure & ſans fard. Il ne faut pas croire pour cela qu'elle rejette les beautés & les graces du diſcours.

Elle aime la brieveté & la préciſion, qui conſiſtent à

ne rien omettre de ce qui peut éclaircir la matiere dont on parle, & à éviter les détails qui y ſont étrangers; c'eſt le précepte de Boileau:

Soyez vif & preſſé dans vos narrations.

Tout récit eſt la peinture d'une action; ainſi cette peinture doit être animée. Il faut ſur-tout que la narration ait un air de probabilité & de vraiſemblance. C'eſt dans cette partie du diſcours, que l'Orateur doit ſe donner des mœurs & à ceux pour leſquels il parle. Mais le grand art, c'eſt de ſavoir jetter dans la narration les fondemens de toutes les preuves qu'on a deſſein d'employer dans la ſuite du diſcours.

Le ſtyle de la narration doit varier ſelon les différents ſujets. Une Fable, une Epigramme, une Lettre, & un récit de Tragédie, ne doivent pas être écrits du même ſtyle: *voyez* ELOCUTION.

Nous ne donnerons point ici d'exemples de narration, nous renverrons les lecteurs aux Lettres de Madame de Sévigné, aux fameux Plaidoyers des le Patru, le Maître, Cochin, aux Fables de l'inimitable la Fontaine, & ſur-tout à M. de Fenelon, &c.

NE, eſt une des particules aſſertives par voie de négation: *voyez* PARTICULES.

NÉANMOINS, eſt une des conjonctions adverſatives: *voyez* CONJONCTIONS.

NEUTRE. *Neutre* ſignifie, *qui n'eſt ni l'un ni l'autre*: ce mot dans notre Grammaire ne s'applique qu'aux verbes.

Un verbe neutre eſt celui qui n'eſt ni *actif*, ni *paſſif*; c'eſt-à-dire, dont l'action ne peut ſe rapporter qu'à l'objet qui en eſt le *ſubjectif* ou *nominatif*: ainſi les verbes neutres n'ont point d'*objectif* ou *régime*; ils ne peuvent avoir d'autres régimes que des *terminatifs*: *voyez* ces mots. Tels ſont les verbes *dormir*, *veiller*, *aller*, *venir*, *régner*, *croître*, *reſter*, *tomber*, *demeurer*, *paſſer*, *languir*, *exceller*, *partir*, *arriver*, *triompher*, &c. Quand on dit, *je dors*, *tu veilles*, *il reſte*, *nous languiſſons*, *vous excellez*, *ils croiſſent*, &c. Les actions de *dormir*, de *veiller*, &c. ne ſe peuvent rappor-

ter, qu'à *moi*, à *toi*; en un mot à celui qui eſt le *ſubjectif* du verbe : voilà pourquoi on ne peut dire, *dormir quelqu'un*, *triompher un Roi*, &c.

Quant à la conjugaiſon, les verbes neutres ſe diviſent en trois claſſes : l'une, de ceux qui dans leurs temps compoſés prennent l'auxiliaire *avoir*; l'autre de ceux qui prennent l'auxiliaire *être*; & la troiſieme de ceux qui quelquefois prennent l'un, & quelquefois prennent l'autre de ces auxiliaires.

Ceux de la premiere claſſe ſe conjuguent comme les verbes actifs de la conjugaiſon à laquelle ils appartiennent, à moins qu'ils ne ſoient irréguliers : ainſi *voyez* CONJUGAISON, IRRÉGULIERS. Ceux de la ſeconde claſſe ſe conjuguent comme celui que nous donnerons en exemple dans cet article : & ceux de la troiſieme ſuivent ceux de l'une ou de l'autre des deux premieres claſſes, ſelon qu'ils ont l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

On peut dire en général que tous les verbes neutres dont le participe paſſé peut être employé comme adjectif, c'eſt-à-dire, ſans auxiliaire, doivent ſe conjuguer avec le verbe *être*, & que la plupart des autres prennent le verbe *avoir*. Mais le plus ſûr à cet égard eſt de s'en rapporter à l'uſage, qui n'eſt pas toujours familier aux plus grands Littérateurs eux-mêmes, comme le prouve un trait rapporté par M. l'Abbé d'*Olivet* au ſujet du verbe *tomber*. » Feu M. de Fontenelle apporta à » l'Académie un de ſes ouvrages, qu'il venoit de pu» blier. Quelqu'un des préſents, à l'ouverture du livre, » ayant lu ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que » des femmes l'avoient prié de mettre en queſtion, ſi, » *j'ai tombé*, ne pouvoit pas auſſi bien ſe dire que, *je* » *ſuis tombé*. On alla aux voix, & M. de Fontenelle » prenant la parole, fronda merveilleuſement ces for» tes d'innovations. A peine finiſſoit-il, qu'on lui fit » voir la page & la ligne où étoit la phraſe que j'ai rap» portée. Point de réponſe à cela, ſi ce n'eſt celle d'un » galant homme, qui reconnoît ſes fautes ſans biaiſer ».

Pour les verbes qui varient, comme les plus uſités ne ſont pas en grand nombre, nous pouvons les marquer, ce ſont :

1°. *Aller*, qui prend toujours l'auxiliaire *être* avec le

participe *allé* ; je *fuis allé* , j'*étois allé* , &c. & qui prend le participe *été* avec l'auxiliaire *avoir*; *j'ai été* , *j'avois été* , &c. *Il eſt allé à Paris* , ſignifie qu'il y eſt encore ou ſur le chemin : *il a été à Paris* , ſignifie qu'il a fait le voyage de Paris , & qu'il en eſt revenu.

2°. *Demeurer* avec l'auxiliaire *être*, marque qu'on reſte encore dans l'endroit; & avec l'auxiliaire *avoir* il marque qu'on en eſt enſuite ſorti : *il eſt demeuré ; il a demeuré*.

. . . . Ma langue embaraſſée
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.
Racine dans *Bérénice*.

Demeurer ne ſauroit être pris ici que dans le ſens de *reſter*. Ainſi , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , ma langue *eſt demeurée* glacée dans ma bouche, étoit la ſeule bonne façon de parler; & il ajoute qu'un moment d'inattention ſuffit pour faire qu'on ſe trompe à ces verbes neutres , qui ſe conjuguent avec nos deux auxiliaires , mais toujours en des ſens différents. Boileau , a dit auſſi :

Grand Roi , ſi juſqu'ici , par un trait de prudence ,
J'ai demeuré pour toi dans un humble ſilence.

3°. *Monter* & *deſcendre* prennent l'auxiliaire *avoir* quand ils ſont actifs, & l'auxiliaire *être* quand ils ſont neutres.

4°. *Paſſer* & *ſortir* peuvent quelquefois auſſi prendre l'auxiliaire *avoir* , & alors s'employer activement & avoir un objectif ou régime , comme ; *Alexandre a paſſé l'Euphrate* ; *on vous a ſorti d'une mauvaiſe affaire*. On dit auſſi , *a paſſé* ſans objectif , mais il y a un terminatif ; *la Province de Franche-Comté a paſſé de la Couronne d'Eſpagne à celle de France*.

. . . . Si leur ſang tout pur , ainſi que leur nobleſſe ,
Eſt paſſé juſqu'à vous , de Lucrece en Lucrece.
(*Deſpréaux*).

» Je crois , dit M. l'Abbé d'*Olivet* , qu'*a paſſé* valoit » mieux ». En effet il paroît que l'uſage eſt que *paſſer* ſe conjugue avec l'auxiliaire *avoir* , quand il eſt ſuivi d'un régime direct ou indirect , ou même d'une prépoſition.

On dit *a sorti*, pour faire entendre qu'on est rentré ensuite ; *il a sorti ce matin ;* on comprend qu'il y est actuellement : au lieu que dans cette phrase, *il est sorti ce matin*, on comprend qu'il n'y est pas.

5°. *Convenir* doit se conjuguer avec l'auxiliaire *être*, lorsqu'il exprime accord ou convention ; *je ne suis jamais convenu de cela. Dès qu'on fût convenu d'une suspension d'armes.* Mais lorsqu'il signifie rapport ou convenance, il se conjugue avec le verbe *avoir. Cette place m'auroit bien convenu. Le caractere de cette femme vous a-t-il convenu.*

6°. *Périr* prend indifféremment l'un ou l'autre des deux auxiliaires : *Une partie de l'armée est périe dans les combats, & le reste, de maladie ou de misere. Tous ceux qui étoient sur ce vaisseau, ont péri*, ou *sont péris.* Il paroît néanmoins que l'auxiliaire *avoir* s'emploie plutôt quand ce verbe a une signification générale & indéterminée ; & qu'on doit plutôt prendre l'auxiliaire *être*, lorsque le verbe est accompagné de quelques circonstances particulieres, comme : *Ces enfants ont tous péri misérablement. L'armée de Pharaon est périe dans les eaux de la mer Rouge.*

Verbe neutre conjugué avec l'auxiliaire être.

INDICATIF. *Présent.* J'arrive, tu arrives, &c. *Imparf.* J'arrivois, tu arrivois, &c. *Prétérit.* J'arrivai, tu arrivas, &c. *Prétérit indéfini.* Je suis arrivé *ou* arrivée, tu es arrivé *ou* arrivée ; il est arrivé *ou* elle est arrivée ; nous sommes arrivés *ou* arrivées, vous êtes arrivés *ou* arrivées, ils sont arrivés, elles sont arrivées. *Prétérit antérieur.* Je fus arrivé *ou* arrivée ; tu fus arrivé *ou* arrivée, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai été arrivé *ou* arrivée ; tu as été arrivé *ou* arrivée, &c. *Plusqueparfait.* J'étois arrivé *ou* arrivée ; tu étois arrivé *ou* arrivée, &c. *Futur.* J'arriverai, tu arriveras, &c. *Futur passé.* Je serai arrivé *ou* arrivée ; tu seras arrivé *ou* arrivée, &c. *Conditionnel présent.* J'arriverois, &c. *Conditionnel passé.* Je serois *ou* je fusse arrivé *ou* arrivée ; tu serois *ou* tu fusses arrivé *ou* arrivée, il seroit *ou* il fut arrivé, elle seroit *ou* elle fut arrivée, &c. IMPÉRATIF. *Présent* ou *futur.* Arrive, qu'il arrive, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que j'arrive, &c. *Imparfait.*

Imparfait. Que j'arrivaſſe, &c. *Prétérit.* Que je ſois arrivé *ou* arrivée, que tu ſois arrivé *ou* arrivée, &c. *Plusqueparfait.* Que je fuſſe arrivé *ou* arrivée, que tu fuſſes arrivé *ou* arrivée, &c. INFINITIF. *Préſent.* Arriver. *Prétérit.* Etre arrivé *ou* arrivée. *Participe préſent.* Arrivant: *paſſé*, arrivé *ou* arrivée, &c. *Gérondif.* En arrivant, &c.

NI, eſt une des conjonctions copulatives : *voyez* CONJONCTIONS.

NOMBRE. En général on appelle *nombre* l'aſſemblage, la réunion de pluſieurs choſes, de pluſieurs unités. Nous avons ici à conſidérer les différentes ſortes de noms qui l'exprime, les variations qu'il apporte dans les noms & dans les verbes, & les beautés qu'il peut donner à l'Eloquence. Sous le premier point de vue, ce ſont les noms de nombre; ſous le deuxieme, c'eſt le nombre dans les mots; & ſous le troiſieme, c'eſt le Nombre oratoire.

Noms de Nombre.

Les noms de nombre ſont ceux dont on ſe ſert pour exprimer les rapports numériques que l'on conçoit dans les choſes. Ces noms peuvent ſe diviſer en deux claſſes, en adjectifs & en ſubſtantifs.

Les *noms de nombre adjectifs* ſont des adjectifs qui ſignifient le nombre, la quantité des choſes dont on parle; comme, *vingt*, *vingtieme*, &c. Ces noms s'appellent *nombres cardinaux*, quand ils n'expriment point de rapports d'ordre entre les choſes que l'on compte: ce ſont ceux par leſquels on répond à cette queſtion, par exemple, *combien y en a-t-il? Un* ou *une*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *ſix*, *ſept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *ſeize*, *dix-ſept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *ſoixante*, *ſoixante & dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix*, *cent*, *deux cents*, *mille*, *deux mille*, *un million*, *un milliard*, &c. Nous avons ſuivi l'ordre des unités juſqu'à vingt; delà celui des dixaines; après chacune deſquelles on répete les unités juſqu'à neuf incluſivement. Il en eſt de même pour les centaines, les mille, les millions, &c. On appelle ces noms de nombre *cardinaux*, parcequ'ils ſont

comme l'origine des autres eſpeces, & qu'ils ſervent à les former.

Les noms de nombre adjectifs ſe nomment *ordinaux*, quand ils expriment l'ordre des choſes relativement à leur quantité. C'eſt par ceux-ci que l'on peut répondre à cette queſtion, par exemple, *eſt-il le premier* ou *la premiere*, *le ſecond*, ou *la ſeconde*, ou *le deuxieme* ou *la deuxieme*; *le troiſieme* ou *la troiſieme*, *quatrieme*, *cinquieme*, *ſixieme*, *ſeptieme*, *huitieme*, *neuvieme*, *dixieme*, &c.? Ils ſe forment des cardinaux, en ajoutant *ieme* à ceux qui finiſſent par une conſonne, & en changeant dans les autres l'*e* muet final en *ieme*; comme *ſix-ieme*, *ſeiz-ieme*, &c. Si la conſonne finale eſt un *f*, elle ſe change en *v*, comme *neuf*, *neuvieme*.

Les *noms de nombre ſubſtantifs* ſont de trois ſortes; les uns s'appellent *collectifs* ou *d'aſſemblage*; les autres de *diſtribution* ou de *partition*; les troiſiemes *d'accroiſſement* ou *d'augmentation*.

Les noms de nombre *collectifs* ou *d'aſſemblage* ſont ceux qui expriment une quantité déterminée de choſes, comme réunies & ne faiſant qu'un tout: tels ſont une *dixaine*, une *douzaine*, une *demi-douzaine*, une *vingtaine*, une *centaine*, un *millier*, un *million*, un *quatrain* pour une Stance de quatre vers, un *ſixain*, un *huitain*, un *dixain*, pour des Stances de ſix, huit & dix vers, &c.

Les *noms de nombre de diſtribution* ou de *partition* ſont ceux qui expriment ce que la partie d'un nombre eſt par rapport au nombre entier; tels ſont *la moitié*, *un tiers*, *un quart*, *un cinquieme*, *un ſixieme*, &c. Ainſi ſi l'on demande ce que trois eſt par rapport à neuf ou par rapport à douze, on répond qu'il eſt le tiers par rapport à neuf, & le quart par rapport à douze, &c.

Les *noms de nombre d'accroiſſement* ou *d'augmentation* ſont ceux qui font connoître par un ſeul mot combien de fois un même nombre ou une même quantité eſt répétée: tels ſont *le double*, *le triple*, *le quadruple*, *le quintuple*, *le ſextuple*, *décuple*, *centuple*.

Nombre dans les mots.

Le nombre dans les mots, ſoit dans les noms, ſoit

dans les verbes, se distingue en *singulier* & en *pluriel*. Le singulier sert à exprimer une seule chose, *la maison* : le pluriel sert à en exprimer plus d'une, comme *les maisons*. Ces deux nombres se trouvent dans les substantifs ou adjectifs, & dans les verbes.

Pour voir quand un substantif ou adjectif est au singulier ou au pluriel, il ne faut qu'examiner s'il est, ou s'il peut être précédé de l'article *le* ou *la* du singulier, ou de l'article *les*, *des*, du plurier ; ainsi *le fleuve*, *la mer*, sont au singulier ; *les fleuves*, *les mers*, sont au pluriel. Dans la plûpart des noms, tant substantifs qu'adjectifs, les terminaisons ou lettres finales du singulier sont différentes de celles du pluriel. La regle générale à cet égard est que, quand un nom n'est pas terminé par un *s* au singulier, il en prend un au pluriel, comme, *la saison*, *les saisons* ; *l'amour*, *les amours* ; *la bonté*, *les bontés* ; *la maniere*, *les manieres*, &c. Cette regle souffre des exceptions qu'on peut voir aux mots SUBSTANTIFS, ADJECTIFS, PRONOMS, ARTICLE, &c.

Le nombre dans les verbes fait connoître si ce que l'on affirme se rapporte à une ou à plusieurs choses. Là le singulier & le pluriel se distinguent par les noms ou pronoms, qui sont les *nominatifs* ou plutôt les *subjectifs* du verbe, & par les terminaisons différentes que le verbe prend. Ainsi *je lis*, *tu dictes*, *Pierre admire* ; *nous lisons*, *vous dictez*, *les sots admirent*. *Je*, *tu*, *Pierre*, qui sont au singulier, nous font connoître que le verbe doit y être aussi. *Nous*, *vous*, *les*, montrent que le verbe est au pluriel. On connoît encore le nombre du verbe à la différence qui se trouve entre *lis*, *lisons* ; *dictes*, *dictez* ; *admire*, *admirent*.

Le singulier, tant dans les noms que dans les verbes, est donc le signe convenu pour marquer qu'on ne parle que d'une seule chose. *Le pluriel* est le signe institué pour marquer qu'il s'agit de deux ou de plusieurs choses. Il y a des noms qui n'admettent que l'un des deux nombres ; il y a des verbes *défectifs* qui manquent en certains temps du singulier ou du pluriel. C'est à leurs articles respectifs que nous les désignons dans ce Dictionnaire.

Il y a des Langues où l'on distingue plus de deux nombres : telle est la grecque, où les noms ont des

terminaisons fixées pour les occasions où l'on ne parle que d'une chose ; c'est *le singulier :* des terminaisons pour les cas où l'on parle de deux choses, c'est *le duel ;* & d'autres pour les cas où l'on parle de plus de deux choses, c'est le *pluriel.* Nous ne connoissons point le *nombre duel* en françois : le pluriel le comprend.

Nombre oratoire.

Le nombre, comme nous l'avons dit, est la réunion de plusieurs choses. Dans l'arithmétique, l'unité ne fait pas un nombre ; dans la Musique, il faut plus d'un temps pour faire une mesure ; une seule ligne ne fait ni symétrie, ni proportion dans la Géométrie : de même dans le discours, pour produire ce qu'on appelle *nombre oratoire,* il faut plus d'un mot ou plus d'un membre de période. Ainsi, comme l'on voit, le nombre ne peut être qu'entre plusieurs parties qui ont entr'elles quelque rapport d'égalité ou d'inégalité, de conformité ou de différence.

Le mot *nombre* pris en ce sens signifie, 1°. un espace ayant un rapport facile à saisir avec un autre espace ; ce qui fait la longueur des *phrases* & des *membres du discours :* 2°. la maniere dont une phrase se termine ; ce qui fait une *chûte nombreuse :* 3°. le *mouvement ;* ce qui fait que l'on se hâte plus ou moins : 4°. le *rhythme ;* ce qui fait le *pied*, la *mesure.*

Premierement, l'espace demande la symétrie & la proportion entre les phrases. La loi qui regle les espaces dans le discours nous vient sur-tout du besoin de respirer ; mais la Nature, qui fait toujours réunir l'agrément à l'utilité, nous fait trouver un charme flatteur dans les choses mêmes qui semblent n'être que pour le besoin.

Il y a trois sortes de repos qui peuvent terminer ces espaces, celui des objets, celui de l'esprit, celui de l'oreille. Le *repos des objets* se trouve fixé dans la circonscription qui sépare les objets l'un de l'autre, & les renferme. Ce repos est plus grand pour les uns, moins étendu pour les autres, selon leur nature & leur importance : à peu-près comme dans un tableau, les figures qui le composent tiennent plus ou moins d'espace, selon l'intérêt qu'elles apportent au total de l'ouvrage, & sont séparées les unes des autres par l'aboutissement des traits qui les peignent & les caractérisent.

Le *repos de l'esprit* s'accorde toujours avec celui des objets, quand l'esprit est un bon peintre, & qu'il sait bien dessiner les proportions. L'esprit a trois opérations, *l'idée*, le *jugement*, le *raisonnement*. Quand il se borne à l'idée, il y a un repos après l'idée; quand il veut juger, il y a un repos après avoir jugé; & dans le jugement composé, ou complexe, comme l'est le raisonnement, il y a des repos, des demi repos, des quarts de repos, qui se marquent dans l'écriture par la ponctuation. Les objets n'ont qu'une façon d'être; mais l'esprit a cent façons de les voir. Un exemple va éclaircir cette théorie : *Cette jeune plante, ainsi arrosée des eaux du Ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit.* (Fléchier.)

Il y a dans cette période un repos de l'objet après *plante :* l'objet est nettement déterminé; l'imagination se représente sans effort une plante jeune encore, & d'ailleurs désignée par ce qui précede dans le discours.

Il y a un autre repos de même espece après *Ciel; ainsi arrosée des eaux du Ciel*, c'est une nouvelle forme ajoutée à l'objet, & qui fait comme un objet nouveau; c'est une seconde image. Ces deux repos sont aussi des repos de l'esprit, parceque ce sont deux coups de pinceau différents l'un de l'autre, & cependant liés ensemble.

Il y a de plus après *Ciel* un repos offert à la respiration, parcequ'il n'y a pas d'endroit plus commode pour respirer que celui où l'esprit s'arrête un instant, & où l'objet présente une idée complette.

Enfin il y a le *repos final* après *fruit*, & ce repos comprend toutes les autres especes de repos : l'objet est complettement rendu; l'esprit a achevé son opération; l'oreille est arrivée au terme de la progression musicale de la phrase, & les poumons se dilatent en liberté pour reprendre leur ressort.

Les *repos de l'oreille* viennent après un certain espace, & sont comme autant de pauses après un certain nombre de temps parcouru; ils sont marqués dans la Musique, & ne peuvent varier que jusqu'à un certain point; autrement ils violenteroient la Nature. Une suite de sons qui n'auroit pas ces compartiments & ces divisions, seroit insoutenable, tant elle fatigueroit. Ils viennent

après les phraſes, les demi-phraſes, les meſures, la ſymétrie des intervalles dans tous les ſtyles, & après les rimes dans la Poéſie, comme dans ces vers ſi connus :

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouis,

Il n'y a ici de repos que pour l'oreille, & ce repos n'eſt marqué que par la ſymétrie des intervalles. Ajoutez-y les deux vers ſuivants, les repos ſeront marqués par la ſymétrie des intervalles & par celle des rimes entrelacées ;

Du faux éclat qui t'environne
Serons nous toujours éblouis ?

Voilà les repos de l'oreille bien marqués, indépendamment de ceux des objets, de ceux de l'eſprit, & de ceux de la reſpiration. Mais outre ces repos fixés par les rimes, il y en a encore, quoique moins ſenſibles, aux myſtiches des grands vers : *v.* CÉSURE, HÉMYSTICHES.

La Proſe n'a gueres en cela plus de liberté, que la Poéſie n'en a dans les vers mêlés. On peut le voir par le morceau ſuivant de *Fléchier*, & par tous ceux qui ſont véritablement nombreux :

Je me trouble, Meſſieurs ;
Turenne meurt :
Tout ſe confond :
La fortune chancelle :
La victoire ſe laſſe :
La paix s'éloigne :
Les bonnes intentions des Alliés ſe rallentiſſent :
Le courage des troupes eſt abattu par la douleur,
Et ranimé par la vengeance :
Tout le camp demeure immobile :
Les bleſſés penſent à la perte qu'ils ont faite ;
Et non pas aux bleſſures qu'ils ont reçues.
Les peres mourans
Envoient leurs fils pleurer
Sur leur Géneral mort :
L'armée en deuil eſt occupée
A lui rendre les devoirs funèbres ;

Et la renommée,
Qui se plaît à répandre dans l'univers
Les accidens extraordinaires,
Va remplir toute l'Europe
Du récit glorieux de la vie de ce Prince,
Et du triste regret de sa mort.

Les espaces qui amenent ces repos si nombreux ne sont pas & ne doivent pas même être toujours égaux : il faut les varier. Mais de toutes les combinaisons qu'on peut leur faire prendre, *l'ascendante* est celle qui marque le plus de dignité ; & la *renversée*, celle où il y a le plus de force & de vivacité réunies. On en peut juger par les exemples suivants :

Premier exemple.

HIC JACET.

Ce grand,
Ce conquérant :
Cet homme tant vanté dans le monde,
Est ici couché sous la pierre & enséveli dans la poussiere,
Sans que tout son pouvoir & toute sa grandeur puissent l'en tirer.

Second exemple.

Direz-vous que je me sentois coupable ?
Mais ce que j'avois fait,
Bien loin d'être un crime étoit une très belle action.
Que je craignois d'être condamné par le peuple ?
Il ne s'est point agi de son jugement,
Et s'il m'eut jugé, je m'en serois tiré avec un double honneur.
Que les gens de bien m'ont refusé leur appui ?
Cela est faux.
Que j'ai craint la mort ?
C'est une injure.

Les repos de la respiration, & ceux des objets, sont ordinairement désignés par les virgules & par les points ; ceux de l'esprit & de l'oreille ne sont marqués dans l'écriture que quand ils tombent avec les autres ; & dans la

prononciation ils ne le ſont que par des inflexions de voix ou des interruptions preſqu'inſenſibles, que le goût ſeul & la préciſion naturelle preſcrivent à celui qui parle. C'eſt pour cela qu'il y a ſi peu de gens qui ſachent lire de maniere à ſe faire écouter avec plaiſir. Cette préciſion eſt très difficile & très rare.

Tous les repos de l'oreille doivent ſe rencontrer au repos final & au demi repos : aux autres endroits il ſuffit du repos de l'objet ou de l'eſprit. Le grand art eſt donc de proportionner les eſpaces aux forces de la Nature. S'ils ſont trop longs, les poumons ſeront gênés, les objets ſeront entaſſés & confus ; l'oreille aura trop de peine à meſurer & comparer les diſtances. C'eſt le défaut qu'on peut reprocher aux longues périodes de Mainbourg, & à quelques réflexions morales de M. Rollin.

Si au contraire les eſpaces ſont trop peu étendus, il faut haleter plutôt que reſpirer ; les objets ſont hachés plutôt que ſéparés ; l'eſprit eſt en ſaillie, plutôt qu'en action ; l'oreille eſt accablée par les retours de chûtes trop fréquents, plutôt qu'elle n'en eſt agréablement occupée. C'eſt pour cette derniere raiſon qu'on n'admet point de vers au deſſous de ſix ſyllabes. C'eſt néanmoins ce défaut que pluſieurs de nos Orateurs, tant ſacrés que profanes, recherchent depuis quelque temps comme une beauté, au préjudice du bon goût, de l'Eloquence, & de la dignité.

Un troiſieme défaut qu'il faut éviter dans les repos, c'eſt l'affectation. Ils déplaiſent toujours quand ils ſont trop brillants pour le genre où on les emploie. L'exemple ſuivant le fera ſentir ; c'eſt un Diſciple de l'Eloquence à qui l'on donne les principes de ſon Art. On lui dit en parlant des Orateurs :

Il faut que leur voix,
Propre en même-tems
A maîtriſer l'attention,
A exciter de grands mouvemens,
Puiſſe donner
A la véhémence du diſcours,
La mâle vigueur ;
A l'élévation des ſentimens,

La noble fierté ;
A la vivacité de la douleur,
L'éloquente énérgie
Qui leur ſont néceſſaires
Pour nous frapper,
Pour nous ſaiſir,
Et pour nous pénétrer.
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle ébranle,
Il faut qu'elle tranſporte ;
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle impoſe,
Il faut quelle ſubjugue ;
Ce n'eſt pas aſſez qu'elle touche,
Il faut qu'elle déchire.

Voilà ce qu'on peut appeller le luxe des nombres. On croit faire des merveilles en entaſſant ſymétrie ſur ſymétrie, en mettant toutes ſes penſées en compartiments ; & au lieu d'une élocution noble, libre & vigoureuſe, on n'a qu'un ſtyle affété & un brillant puérile.

Secondement. On doit non-ſeulement ſonger à lier, à ſerrer les ſons dans ſes périodes, mais encore à les faire tomber de maniere que la chûte ſoit agréable pour l'oreille & pour l'eſprit. Une phraſe dès les premiers membres annonce ſon caractere & ſon ton, comme la Muſique annonce ſon mouvement dès les premieres meſures. Ce ton ſe continue en ſe modifiant, & prépare la chûte.

Déja frémiſſoit dans ſon Camp
L'ennemi confus & déconcerté :
Déja prenoit l'eſſor,
Pour ſe ſauver dans les montagnes,
Cet Aigle, dont le vol hardi
Avoit d'abord effrayé nos Provinces.
M. *Fléchier.*

Quand les ſons ſe trouvent liés enſemble par une juſte mélodie, &, de plus, attachés à une finale vive & frappante, toutes les phraſes ſont des traits qui portent au loin, & qui pénétrent : les chûtes ſont comme des pointes acérées au bout d'une flêche ; elles donnent du poids, de la portée aux penſées, & en aſſurent la direction.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête :
Prends ta foudre, Louis, & vas, comme un lion ;
Porter le dernier coup à la derniere tête
De la rébellion.

A ne considérer que les chûtes dans ces quatre vers de Malherbe, il n'eſt rien de plus agréable ; & les plus célébres Auteurs de l'antiquité n'ont pas de Strophes plus nombreuſes. Il ſeroit à ſouhaiter que la métaphore fût ſans défaut : *voyez* MÉTAPHORE.

Les chûtes ſont ſymétriques par les rimes ; voilà pour les vers : elles ſont nombreuſes ſans ſymétrie, ſelon la qualité des mots employés ; voilà pour tous les ſtyles. Les penultiemes longues ſuivies d'un *e* muet, ont un ſon plus moëleux, plus développé, comme dans *funebre*, *éclore*, *charmante*. Les finales maſculines ont plus de force & d'éclat ; il faut en faire le choix avec diſcrétion, ſelon que l'exige la matiere, la penſée, & la variété.

Quand l'Orateur eſt adroit, tout ſon art ſe réduit preſque à écarter ce qui pourroit offuſquer les nombres, & les empêcher de ſe montrer tels qu'ils ſont. On peut le voir dans cet exemple de *Fléchier*.

Le Juſte regarde ſa vie
Tantôt comme la fumée qui s'éleve,
Qui s'affoiblit en s'élevant,
Qui s'exhale, & s'évanouit dans les airs ;
Tantôt comme l'ombre qui s'étend,
Se rétrécit, ſe diſſipe ;
Sombre, vuide, & diſparoiſſante figure.

Rien n'eſt ſi nombreux & ſi harmonieux que les chûtes & les demi-chûtes dans cette période ; la plûpart des nombres y ſont imitatifs. Sans parler des mots *s'éleve*, *s'exhale*, *ſe rétrécit*, que d'art dans ces mots ajoutés à la fin des deux membres *dans les airs : ſombre, vuide & diſparoiſſante figure !* Ces trois dernieres épithetes, ſéparées par des demi repos, ont des finales féminines auſſi-bien que le ſubſtantif qui les ſuit.

Troiſiemement, le nombre, comme mouvement,

consiste dans la lenteur ou la vîtesse. Le discours roule comme l'eau : il se hâte quelquefois comme un ruisseau en murmurant ; ou il coule majestueusement, ainsi qu'un fleuve : quelquefois il s'élance comme une eau jaillissante ; ou il se précipite comme une cataracte impétueuse.

En général, pour la perfection du style relativement au mouvement, il faut, 1°. que les choses s'arrangent de maniere qu'elles se produisent successivement. 2°. Que les idées, les jugements, & les raisonnements, par une liaison naturelle, semblent s'attirer, & qu'elles se portent mutuellement vers le but de toutes les parties. 3°. Que les idées dans les énumérations & les détails tombent à coups vifs & précipités. 4°. Que certaines figures donnent, pour ainsi dire, des aîles au discours, comme la *conjonction*, ou de nouvelles secousses à la pensée, comme la *répétition*, ou plus d'exercice à l'Auditeur, comme *l'interrogation*, qui le charge de répondre. 5°. Que les *breves* & les *longues* soient mêlées ; que la breve frappe la longue, & que la résistance de celle-ci semble irriter l'effort de l'autre. C'est par la distribution bien naturelle des espaces, des repos & des chûtes, que tous ces agrémens sont portés à leur comble & à leur plus grande perfection.

De ce mouvement dépend le ton d'un Ouvrage. C'est au goût de l'Auteur à marquer celui qui convient, & à son génie à le lui donner. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il doit varier selon les sujets, les lieux, les personnes & les circonstances. On lit une Histoire tranquillement ; l'esprit se promene sans gêne ; il voyage comme dans un vaisseau. Mais un discours oratoire doit entraîner de force : l'argumentation & l'amplification sont impétueuses ; c'est une course prompte & hardie qui redouble d'effort & renverse tout ce qui s'oppose à la marche de l'Orateur.

Quatriemement. Le *rhythme* est un espace terminé selon certaines loix ; le *métre* est un rhythme dont chaque partie est de plus remplie selon certaines loix. Supposons un rhythme de deux temps ; de quelque façon qu'on le remplisse, & qu'on le tourne, il en résulte toujours deux tems ; le rhythme ne considere que le seul espace

pris en lui-même : mais si cet espace est rempli de sons, comme il y en a de brefs & de longs, il en faudra plus ou moins pour le remplir ; ce qui produira différents métres sur le même rhythme. Par exemple un rhythme de deux tems peut être rempli par deux longues, ou par une longue & deux breves, par deux breves & une longue, par une longue entre deux breves, ou par quatre breves. Voilà cinq especes de métres sur un même rhythme.

On a confondu ces mots, *pieds*, *métres*, *rhythmes*, qui cependant, comme on voit, sont fort différents. Nous n'avons point de métres proprement dits, quoique nous ayons les longues & les breves dont ils sont composés. La construction de notre Langue n'a pas assez de flexibilité pour nous assujettir à tels pieds déterminés dans toute la suite d'un Ouvrage.

Pour mieux entendre ce que c'est que *pieds*, *métres*, *rhythmes*, *mesures*, il est essentiel de fixer la valeur & la signification du mot *temps*, puisque c'est le temps qui mesure les uns & les autres. Les temps sont donc comme les éléments des rhythmes & des métres. Un temps en général est une durée, de quelqu'étendue qu'elle soit. Dans le discours, on le réduit à une étendue à peu-près telle que le battement d'une montre ou celui du pouls. Si une syllabe longue se prononce en un temps, la breve se prononcera en un demi temps, la plus longue en un temps & demi, & la plus breve en un quart de temps.

Les tems composent les mesures & les rhythmes, comme nous l'avons déja dit. On peut réduire les mesures à celles d'un temps & demi ou de deux temps, ou de trois ou de quatre temps. La mesure de deux ou de quatre temps a une sorte de symétrie parallele & quarrée, dont on voit à peu-près les proportions dans les périodes de deux & de quatre membres. La mesure en trois temps a quelque chose de plus rond & de plus varié ; le retour de trois fait comme un cercle où l'esprit aime à s'exercer. Ce nombre a toujours paru si beau qu'il a été regardé comme un nombre consacré parmi les Orateurs ; c'est celui qu'ils emploient ordinairement pour étaler toutes les richesses de l'Eloquence. La mesure en un temps & demi a quelque chose de plus vif, de plus précipité, de plus inégal.

Si toutes ces discussions paroissent trop fines & trop recherchées, c'est que l'Eloquence ne réussit que par des ressorts secrets & imperceptibles, qui font presque toute sa force, & qu'on ne sauroit trop étudier. Si l'on oppose que les Auteurs les plus éloquents ont rarement eu connoissance de ces détails métaphysiques, nous répondrons que le génie leur tenoit lieu de maître. S'ils ont quelques endroits foibles, ce sont à coup sûr ceux où l'on ne retrouve pas l'exécution des principes que nous venons d'établir. Il seroit aisé de prouver que les Cicerons ne seroient jamais parvenus à un si haut degré de perfection, s'ils n'avoient pas fait de la nature & des principes de l'harmonie & du nombre, une étude aussi réfléchie & aussi profonde. Si l'on veut des connoissances plus détaillées sur cet objet important, on peut consulter le Cours de Belles-Lettres & l'Ouvrage sur la construction oratoire, par M. l'Abbé le Batteux; & si l'on veut des modeles, on peut lire les *Fléchier*, les *Bossuet*, les *Bourdaloue*.

NOMINATIF : *voyez* SUBJECTIF & CONSTRUCTION.

NOMS. Tout mot qui sert à désigner une chose est un nom; ainsi les infinitifs de nos verbes pourroient être regardés comme autant de noms. C'est sans doute par cette raison que plusieurs d'entr'eux prennent l'article, & deviennent en effet des noms. On dit le *boire*, le *manger:* c'étoit tout son *avoir*, dit la Fontaine, en parlant de la cognée du Bucheron.

Plusieurs participes & adjectifs deviennent aussi de vrais noms. Comme un grand nombre de choses n'ont pas de noms particuliers, on se sert pour les désigner, de noms accommodés ou empruntés : *voyez* TROPES.

Il y a un excellent Traité de l'origine des noms & surnoms par Gilles-André *de la Roque*. Paris, 1681.

On pourroit l'enrichir d'exemples tirés de l'Histoire. Souvent le nom de la Patrie a supprimé celui de la famille.

Il seroit bon de ne point changer les noms étrangers. Les noms latins de deux syllabes se changent rarement; Cependant Corneille a dit :

Il eſt des Aſſaſſins, mais il n'eſt plus de *Brute*.

pour de *Brutus*; ce qui eſt d'autant plus blâmable, que le nom de *Brutus* n'eſt pas propre à être franciſé.

Les noms latins de plus de deux ſyllabes prennent la terminaiſon françoiſe *Tacitus*, ſe dit *Tacite*, &c.

On dit le *Nom françois* pour *les François*, &c.

Le *nom* ſe dit pour la perſonne même. *La gloire de votre nom*, &c.

Nom ſe dit auſſi relativement à *une qualité*, à *une vertu morale*. » Gloire, richeſſes, nobleſſe, puiſſance, » pour les hommes du monde, ne ſont que des noms; » pour nous, ſi nous ſervons Dieu, ce ſeront des choſes : au contraire la pauvreté, la honte, la mort, » ſont des choſes trop effectives & trop réelles pour » eux; pour nous ce ſont ſeulement des noms.

Il ſignifie auſſi réputation.

Ton *nom* eſt du Midi juſqu'à l'Ourſe vanté.
Boileau.

Il ſignifie auſſi *autorité*. *Les vexations ſe font ſouvent au nom du Roi, mais jamais de ſon aveu.*

Nom, en termes de droit, ſignifie obligation, promeſſe. *Il eſt ſubrogé à tous ſes droits, noms & actions. Il lui a donné cette bague au nom de mariage.*

Les noms ſe diviſent en *ſubſtantifs* & *adjectifs* : voyez *ces articles*.

NON, eſt une des particules aſſertives par négation : *voyez* PARTICULES.

NONOBSTANT, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

NON PLUS, eſt une des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

NOTRE, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIF.

NOUS, eſt le pronom perſonnel pour la premiere perſonne du pluriel. *Je*, *me*, ou *moi* en ſont le ſingulier : *voyez* PRONOMS.

NUIRE, Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme

conjugaiſon. Il ſignifie faire tort. *La premiere & la plus belle de toutes les loix, eſt de ne nuire à perſonne.*

INDICATIF. *Préſent.* Je nuis, tu nuis, il nuit; nous nuiſons, vous nuiſez, ils nuiſent. *Imparfait.* Je nuiſois, &c. *Prétérit.* Je nuiſis, &c. *Futur.* Je nuirai, &c. *Conditionnel préſent.* Je nuirois, &c. IMPÉRATIF. Nuis, qu'il nuiſe, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je nuiſe, &c. *Imparfait.* Que je nuiſiſſe. *Participe préſent.* Nuiſant, *indéclinable. Participe paſſé.* Nui : *il n'a point de féminin.* Les tems compoſés de ce verbe ſont réguliers.

NUL, eſt un des *pronoms indéfinis : voyez* cet article au mot PRONOMS.

Il eſt auſſi au nombre des *adjectifs pronominaux : voyez* ADJECTIF.

O, eſt une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

O, eſt une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OBJECTIF. Dans la conſtruction d'une phraſe nous appellons *objectif* le nom qui exprime la choſe attribuée ou affirmée par le verbe, enfin le nom qui fait l'objet de ce verbe : *voyez* CONSTRUCTION. C'eſt ce qu'on appelle communément le *régime direct du verbe :* voyez RÉGIME.

OBMETTRE *ou* OMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ob*. Mettre vient du verbe latin *mittere*, qui ſignifie envoyer, paſſer, échapper, oublier. *Ob* ſignifie *à cauſe, au ſujet, à l'occaſion de . . .* Ainſi *obmettre* ſignifie proprement échapper, oublier une choſe dans l'occaſion de la faire ou de la dire. *Je n'ai rien omis de ce que vous m'aviez ordonné. Ses diſtractions lui font ſouvent obmettre ce qu'il y a de plus eſſentiel dans les cauſes qu'il plaide. L'habileté conſiſte à ne rien obmettre de ce qui peut faire réuſſir nos deſſeins.*

OCCUPATION & SUBJECTION. L'*occupation* eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle conſiſte à prévenir une objection en ſe la faiſant à ſoi-même & en y répondant. Exemple :

Cicéron étoit très jeune & ne faiſoit que d'entrer dans la carriere du Barreau, lorſqu'il ſe chargea de défendre Roſcius. Il y avoit au nombre des Juges d'illuſtres Orateurs, qui auroient pu être choqués de voir que le jeune Cicéron ſe fût chargé d'une cauſe ſi importante & ſi délicate. Il prévient ainſi ce reproche.

Je ſens, Meſſieurs, quel doit être votre étonnement que j'aie oſé élever ma foible voix au milieu de cette auguſte aſſemblée, où je vois tout ce que Rome a de plus brillants Orateurs, & dont l'éloquence eſt ſoutenue par la force de l'âge & du génie.

La

La *subjection* reſſemble beaucoup à l'occupation. C'eſt une queſtion que l'Orateur ſe fait à lui-même ou à ſon adverſaire, & à laquelle il ajoute la réponſe qui eſt quelquefois plus forte que celle que l'adverſaire pourroit donner. Voici un exemple de cette figure.

Eſt-on Héros pour avoir mis aux chaînes
Un peuple ou deux ? Tibere eut cet honneur.
Eſt-on Héros en ſignalant ſes haînes
Par la vengeance ? Octave eut ce bonheur.
Eſt-on Héros en regnant par la peur ?
Sejan fit tout trembler, juſqu'à ſon maître.
Mais de ſon ire éteindre le ſalpêtre,
Savoir ſe vaincre & réprimer les flots
De ſon orgueil : c'eſt ce que j'appelle être
Grand par ſoi-même ; & voilà mon Héros.

ODE. L'Ode eſt une piece de poéſie en ſtances régulieres, & dont le caractere propre conſiſte dans l'élévation & la nobleſſe, ou dans l'élégance & la naïveté.

Les figures & les grandes images ſont l'eſſence de la premiere eſpece d'Odes.

Les figures & les images naïves ſont l'ame de la ſeconde.

Le premier uſage de l'Ode a été de chanter les louanges des Dieux, & de célébrer les grandes actions des Héros. Tout ce qui approche de la majeſté de ces ſujets eſt de ſon reſſort ; & c'eſt-là la premiere eſpece d'Ode, qui traite auſſi quelquefois des ſujets importans ſous des titres moraux, comme la douleur, la calomnie, la louange, &c.

Mais l'Ode a ſu dans la ſuite des tems deſcendre juſqu'aux amans & aux buveurs ; elle a appris à rire, à badiner au ſein des plaiſirs : mais elle n'a point perdu pour cela ce goût de parure & d'ornement qui lui eſt propre ; elle n'a fait que changer ſes diamans contre des fleurs ; & c'eſt-là la ſeconde eſpece d'Ode que l'on nomme ſouvent *anacréontique*. La premiere eſt toujours ſublime ; la ſeconde eſt toujours riante. L'une & l'autre demandent également, mais d'une maniere différente, cet enthouſiaſme, ce feu poétique, ſans leſquels l'ou-

vrage ſeroit ſans chaleur. Toute poéſie qui n'échauffe point, qui ne ranime point l'eſprit du lecteur, ne peut être une Ode.

La premiere regle de l'Ode eſt que le début en ſoit frappant, pour le genre ſublime, & piquant pour l'anacréontique : ſouvent même dans le premier cas, ce début doit être un emportement ſubit & ſemblable à l'élan d'un aigle qui fend les airs, s'éleve au-deſſus des nues, ſe balance fierement en fixant le ſoleil, ou fond ſur ſa proie plus rapidement que l'éclair. Tel eſt entre autres, cette premiere ſtance de l'Ode de Rouſſeau ſur l'aveuglement des hommes du ſiecle :

Qu'aux accens de ma voix la terre ſe réveille !
Rois, ſoyez attentifs ! Peuples, ouvrez l'oreille !
Que l'univers ſe taiſe, & m'écoute parler !
Mes chants vont ſeconder les accords de ma lire ;
L'Eſprit Saint me pénétre, il m'échauffe, il m'inſpire
Les grandes vérités que je vais révéler.

Ce n'eſt pas que l'entrée doive toujours être ſi élevée ; ſouvent il y auroit impoſſibilité de ſoutenir un pareil ton. D'ailleurs il eſt peu de ſujets aſſez grands pour comporter de tels éclats : mais il faut toujours commencer par des traits magnifiques & pompeux.

Dans les Odes anacréontiques, il faut entrer en matiere par quelque tour agréable & naturel qui annonce le goût de l'ouvrage, & prévienne en ſa faveur ; comme la premiere ſtance de l'*Inconſtance pardonnable*, Ode anacréontique de M. de B.

Iris, Thémire & Danaé
Ont envain reçu mon hommage ;
N'en doutez point, belle Aglaé :
Jamais mon cœur ne fut volage.

⁂

Iris parle ſi tendrement,
Mon cœur eſt ſi foible & ſi tendre,
Que je croyois même en l'aimant,
Vous voir, vous parler, vous entendre.

⁂

Un ſourire engageant & doux
Bientôt m'enflamma pour Thémire;
J'ignorois qu'une autre que vous
Pût auſſi finement ſourire.

❋

Danaé s'offrit dans le bain :
Qu'on eſt aveugle quand on aime !
Aux lys répandus ſur ſon ſein
Je ne crus voir qu'Aglaé même.

❋

Ainſi dans les plus doux plaiſirs,
Je cédois à vos ſeules armes;
Mon cœur n'éprouvoit de déſirs
Que par l'image de vos charmes.

❋

Iris, Thémire & Danaé
Ont en vain reçu mon hommage;
N'en doutez point, belle Aglaé :
Jamais mon cœur ne fut volage.

❋

La ſeconde regle de l'Ode, la plus difficile à ſuivre, eſt de ſoutenir le caractere & le ton du début dans toute la piece; & même de faire enſorte, s'il eſt poſſible, que les beautés aillent toujours en croiſſant pour faire une impreſſion durable & plus vive ſur l'eſprit du lecteur. Il n'eſt que trop ordinaire, aux jeunes Poëtes ſurtout, de conſumer tout leur feu dans les premieres ſtrophes, & de perdre haleine bien avant la fin.

La troiſieme regle de l'Ode, regarde l'emploi du ſublime ou du gracieux. Le ſublime eſt une idée ou un ſentiment énérgique, revêtu de termes convenables & précis; & par énergie d'idée ou de ſentiment, on entend l'impreſſion profonde que l'un ou l'autre fait dans l'ame. La vérité, la nouveauté, ſont deux qualités qui ne ſuffiſent pas pour produire le ſublime, mais que le ſublime ſuppoſe. Le gracieux paroît être une idée ou un

ſentiment purement agréable, & revêtu de termes élégants. Mais ſans avoir trop d'égard aux définitions, qui ſont toujours défectueuſes quand elles ont pour objets des choſes qui participent de l'idée & du ſentiment; c'eſt dans la lecture goûtée & réfléchie des bons Auteurs, qu'il faut aller chercher ce qu'on appelle diſcernement & bon goût: ce n'eſt que par ces deux dernieres qualités, qu'on peut ſentir quels ſont les ſujets auxquels le ſublime ou le gracieux peuvent convenir; & de quel dégré de l'un ou de l'autre chacun de ces ſujets peut être ſuſceptible.

Le ſtyle, la marche, les mouvemens ſont bien différemment nuancés, quand on peint un vice, ou une vertu; quand on loue un Héros, ou qu'on déchire un méchant; quand on peint les grandeurs de l'Etre Suprême, ou les attraits de quelque beauté ſéduiſante; quand on ſe livre au déſeſpoir, ou aux tendres regrêts; qu'on eſt emporté par une paſſion violente, ou qu'on ſuit les penchants d'un tendre amour ou d'une douce amitié, &c. Nous pourrions pouſſer ce développement très loin: mais il faudroit encore renvoyer le lecteur aux regles du bon goût: heureux ceux qui l'ont reçu de la nature! Boileau exprime une quatrieme regle de l'Ode dans ce vers:

Souvent un beau déſordre eſt un effet de l'art.

Ce beau déſordre qui ſemble ſortir de la regle, & qui eſt pourtant une regle lui-même, n'eſt pas aiſé à bien expliquer. C'eſt un milieu, entre l'écart qui ne doit jamais être permis, & la marche uniforme, ſuivie & liée qu'on trouve dans les autres ouvrages. Il conſiſte premierement dans la ſuppreſſion des liaiſons grammaticales & des tranſitions ordinaires; en ſecond lieu dans un changement ſubit de penſées. C'eſt un eſprit vivement agité, ſurchargé en quelque ſorte du nombre des idées qu'il a, & des ſentimens qu'il éprouve; il cherche à ſe ſoulager, & ne peut dire trop de choſes à la fois. D'ailleurs, il eſt dans une ſorte de tranſport; il néglige & abandonne une foule de choſes pour ne donner ſon attention qu'aux principales. Ainſi toutes ces idées moyennes qui ſervent à lier les autres, reſtent dans

l'oubli. Le Poëte paroît en quelque sorte peu d'accord avec lui-même ; il vous montroit un terme auquel il promettoit de vous conduire, & dans l'instant, vous vous sentez emporté vers un autre, sans pouvoir vous en défendre, ni vous plaindre de l'enchantement qui entraîne tout-à-la-fois votre cœur & votre esprit. Vous croyez être dans un labyrinthe : mais il faut cependant que le Poëte vous laisse un fil pour vous retrouver ; fil imperceptible & délicat ; mais sûr & juste. Car si l'on apperçoit l'artifice, il devient sans effet ; & si l'Auteur vous égare parcequ'il s'est égaré le premier, vous ne prendrez pas pour talent ce qui n'est que foiblesse & défaut. Nous allons donner en exemple une Ode de M. Rousseau, qui peut servir de modele pour ces sortes de désordres poétiques.

Ode sur le départ des Troupes Impériales pour la Campagne de 1716 en Hongrie.

Ils partent, ces cœurs magnanimes,
Ces guerriers dont les noms chéris
Vont être pour jamais écrits
Entre les noms les plus sublimes.
Ils vont en de nouveaux climats
Chercher de nouvelles victimes
Au terrible Dieu des combats.

⁂

A leurs Légions indomptables
Bellone inspire sa fureur :
Le bruit, l'épouvante, & l'horreur
Devancent leurs flots redoutables.
Et la mort remet dans leurs mains
Ces tonnerres épouvantables
Dont elle écrase les humains.

⁂

Un Héros tout brillant de gloire
Les conduit vers ces mêmes bords,
Où jadis ses premiers efforts
Ont éternisé sa mémoire.

Sous ses pas naît la liberté ;
Devant lui vole la victoire :
Et Pallas marche à son côté.

⁂

O Dieu, quel favorable augure
Pour ces généreux fils de Mars !
J'entends déja de toutes parts
L'air frémir de leur doux murmure !
Je vois sous leur chef applaudi
Le Nord vanger avec usure
Toutes les pertes du Midi !

⁂

Quel triomphe pour ta patrie !
Et pour toi, quel illustre honneur,
Ministre né pour le bonheur
De cette mere si chérie !
Toi, de qui l'amour généreux,
Toi, de qui la sage industrie
Ménagea ces secours heureux !

⁂

Cent fois nous avons vu ton zèle,
Porter les pleurs de ses enfans,
Jusque sous les yeux triomphans
Du Prince qui s'arme pour elle ;
Et qui plein d'estime pour toi,
Attire encor dans ta querelle
Cent Princes soumis à sa loi.

⁂

C'est ainsi que du jeune Atride
On vit l'éloquente douleur
Intéresser dans son malheur
Les Grecs assemblés en Aulide ;
Et d'une noble ambition
Armer leur colere intrépide
Pour la conquête d'Ilion.

✻

Envain l'inflexible Neptune
Leur oppose un calme odieux:
Envain l'interprête des Dieux
Fait parler sa crainte importune !
Leur invincible fermeté
Lasse enfin l'injuste fortune,
Les vents, & Neptune irrité.

✻

La constance est le seul remede
Aux obstacles du sort jaloux !
Tôt ou tard attendris pour nous
Les Dieux nous accordent leur aide.
Mais ils veulent être implorés;
Et leur résistance ne céde
Qu'à nos efforts réitérés.

✻

Ce ne fut qu'après dix années
D'épreuves & de travaux constans,
Que ces glorieux combattans,
Triompherent des destinées;
Et que loin des bords Phrygiens,
Ils emmenerent enchaînées
Les veuves des Héros Troyens.

On sent que les Odes anacréontiques ne sont pas susceptibles des mêmes écarts, parcequelles ne peuvent avoir la même impétuosité.

Quant à l'expression de l'Ode, elle doit être la plus figurée, la plus vive, la plus précise & la plus choisie qu'il est possible. Les moindres négligences, celles mêmes qui seroient tolérables dans les autres Poèmes ne le sont jamais dans l'Ode.

Nous ne pouvons au reste qu'indiquer légerement les principales regles : car les finesses de l'art sont infinies, très cachées & peu aisées à expliquer ; elles ne peuvent s'apprendre que par la lecture des bons modeles ; ou pour mieux dire elles ne sont que le fruit du goût & du

lentiment. Que ſont au prix de cela tous les préceptes du monde ! *Voyez* STANCES.

OFFRIR. Verbe actif irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il vient de deux mots latins, du verbe *ferre*, qui veut dire *porter*, & de la prépoſition *ob*, qui ſignifie *devant*. Offrir dans ſon étymologie, ſignifie donc *porter devant*, mettre devant, préſenter quelque choſe. *Offrir de l'argent, des ſervices, ſon bras*, &c.

Il eſt auſſi réciproque. *Il s'offre à combattre pour moi. Quel ſpectacle s'offre à mes yeux !*

Il eſt auſſi quelquefois réciproque & impersonnel. *Il s'offre une belle occaſion. Il s'offre de grandes difficultés. Il s'eſt offert de grands obſtacles.*

INDICATIF. *Préſent.* J'offre, tu offres, il offre ; nous offrons, vous offrez, ils offrent. *Imparfait.* J'offrois, &c. *Prétérit.* J'offris, &c. *Futur.* J'offrirai, &c. *Conditionnel préſent.* J'offrirois, &c. IMPERATIF. Offre, qu'il offre ; offrons, offrez, &c. SUBJONCTIF. Que j'offre, &c. *Imparfait.* Que j'offriſſe, &c. *Participes.* Offrant, offert, offerte.

Les temps compoſés ſont réguliers.

OH ! eſt une des particules exclamatives & acclamatives : *voyez* PARTICULES & CONSTRUCTION.

OMETTRE : *voyez* OBMETTRE.

ON, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne : *voyez* PRONOMS.

On figure encore parmi les *pronoms indéfinis* : voyez *cet article au mot* PRONOMS.

ONOMATOPÉE, eſt une figure de diction. Onomatopée ſignifie en grec formation, expreſſion d'un mot. Quand un terme exprime la choſe qu'il ſignifie, on dit que c'eſt par onomatopée : par exemple, le *glouglou* de la bouteille, le *cliquetis* des armes, le *bêlement* des moutons, le *triétrac ; tra tra tra*, qui exprime le trot du cheval.

Je ne ſais pourquoi l'on a fait de ces expreſſions une figure de Rhétorique, puiſqu'elles ſe prennent dans le ſens propre. Seroit-ce parcequ'elles ſont image ?

OPERA. Tout ce que nous avons à dire ici des Operas Tragiques ou Comiques, c'eſt que dans les morceaux Lyriques ou de chant, la verſification des premiers ſe rapporte à celle des *Odes*, & que celle des ſe-

conds eſt ſemblable à celle des *Chanſons :* voyez *ces mots.*

OPTATIF. C'eſt un mode deſtiné à marquer le déſir ; mais nous ne l'avons point dans notre Langue ; il y a été fondu avec le *ſubjonctif :* voyez *ce mot & les articles* MODES & CONJUGAISON.

OR, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

ORAISON. Ce mot, en termes de Grammaire, ſignifie diſcours. On compte communément huit parties d'oraiſon ou du diſcours ; ſavoir l'*article*, le *nom*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *prépoſition*, la *conjonction*, & l'*interjection ;* à quoi on peut joindre, comme une neuvieme partie d'oraiſon, le *participe*, ainſi nommé parcequ'il participe en effet de la nature des verbes & de celle des noms adjectifs : *voyez* MOTS.

OR SUS : *voyez* PARTICULES.

ORTOGRAPHE. C'eſt l'art d'écrire la parole ſuivant l'uſage ; c'eſt-à-dire, de la peindre par les caracteres établis, & ſuivant les loix preſcrites. » Etoit il poſſible, » dit M. Girard, que la parole, ſi naturelle à l'homme, » & d'une ſi douce reſſource tant pour ſes beſoins que » pour ſes plaiſirs, reſtât dans les bornes étroites que » renferme la communication qu'il peut y avoir entre » le ſens de l'ouie & la portée de la voix ? Non, le » ſourd a cherché à s'entretenir par l'œil, ne le pouvant » par l'oreille ; le ſolitaire, dans la fuite même de tout » commerce avec l'eſpece humaine, n'a pu ſe priver » d'une compagnie parlante ; l'abſent n'a pas voulu » ignorer ce que ſa préſence lui auroit appris ; l'amitié » & l'intérêt ont cherché à inſtruire les perſonnes éloi- » gnées, de ce qui ſe paſſoit ſous nos yeux ; le Héros & » l'Homme de Lettres n'ont rien voulu perdre de la ré- » putation qu'ils croyoient mériter chez la poſtérité » comme chez les Etrangers. On a donc trouvé l'art » d'étendre la communication de la parole, en la pei- » gnant & la rendant tranſportable en tous lieux. Cet » art conſiſte dans des caracteres diverſement deſſinés, » & conſtitués ſymboles des ſons, des articulations, & » de tous les acceſſoires de la prononciation, ſoit mou- » vement, ſoit repos,

» La main forme ces caracteres, dans le même ordre » qu'obſervent les organes de la bouche pour l'exécu- » tion de ce qu'ils doivent faire entendre, & preſque » avec la même facilité. Elle les aſſemble de façon que » leur proximité offre les images des mots, dont la diſ- » tinction ſe fait voir par de petits eſpaces laiſſés en- » tr'eux. Ces mots placés à propos concourent avec » leurs voiſins à faire dans la derniere préciſion le ta- » bleau de la parole, & par conſéquent celui de la pen- » ſée. L'aſpect d'un écrit anime l'ame, la fait agir, & » pour ainſi dire, vivre par le reſſort de la curioſité. » Elle n'eſt plus ſeule dès qu'elle lit, & moins encore » quand elle travaille à ſe faire lire.

Rien n'étoit originairement plus arbitraire que le choix & la deſtination particuliere de chaque caractere. On pouvoit auſſi-bien attacher le ſon que nous appellons *a* à la figure *b*, qu'à la figure *a*. Mais dès qu'une fois ce choix & cette deſtination ont été fixés, l'arrangement de ces caracteres entr'eux a eu des principes invariables, & par conſéquent des loix certaines. Dès qu'il a été arrêté & convenu qu'on ſe ſerviroit des caracteres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, &c., pour les ſons que nous leur donnons, il a fallu pour chaque mot les lettres que nous y voyons, & arrangées dans l'ordre que nous leur faiſons garder. On ne peut, par exemple, écrire *amour* que par le moyen d'un *a*, d'un *m*, d'un *o*, d'un *u*, & d'un *r*, diſpoſés comme ils le ſont. D'autres lettres, ou un autre arrangement, feroient un autre mot, & fourniroient d'autres ſons.

Ce principe paroîtroit devoir être ſans exception, tant il eſt raiſonnable. On verra cependant que quoique vrai dans ſa généralité, il ſe trouve, dans l'application particuliere, contredit en mille circonſtances différentes.

Pour peindre fidelement la parole, ce n'étoit pas aſſez des caracteres qu'on nomme *alphabétiques*, ou *lettres de l'alphabet*. Ces premiers caracteres n'étoient pas égaux en nombre aux ſons ſimples dont les mots ſont compoſés. On a donc fait ſervir le même caractere à pluſieurs ſons différents ; dès-lors il a fallu quelqu'autre marque qui fixât le ſon que telle lettre devoit avoir en telles

circonſtances, en telles ſyllabes. Pluſieurs mots ou demi mots ſe ſont ſouvent trouvés réunis en un ſeul, & cette réunion a dû avoir quelque choſe qui l'annonçât aux yeux. Les mêmes lettres réunies ont ſouvent pu former des ſons différents, ſelon que l'on n'en formoit qu'un ſeul, ou qu'on les prononçoit ſéparément, il a fallu noter cette ſéparation dans les cas où elle avoit lieu.

Quelquefois on retranche certaines lettres dont la prononciation s'éteint dans celle des lettres voiſines; mais en les omettant, il faut cependant en avertir le Lecteur par quelque ſigne, afin qu'il puiſſe plus aiſément les ſuppléer. Enfin quoique dans un diſcours toutes les idées, toutes les penſées ſoient enchaînées les unes aux autres, elles ne ſe tiennent pas toutes également de près. Cette liaiſon moins grande ou plus étroite ſe montre dans le parler, aux repos que prend celui qui parle, & aux inflexions de ſa voix. Dans l'écriture il a fallu quelque moyen d'indiquer le lieu de ces différents repos, & de ces inflexions différentes; & pour tout cela on inventa les accents, la cédille, le tiret, les points de diviſion, l'apoſtrophe, & la ponctuation. On compte encore la parenthèſe, qui eſt compoſée de deux barres, entre leſquelles on place quelques mots ou quelques penſées, qui ſont néceſſaires à l'intelligence de tout ce qui regarde le diſcours, & qui cependant n'entrent point dans l'ordre de la conſtruction. Pluſieurs Auteurs ajoutent les points d'omiſſion, qui ſervent à marquer qu'il y a quelque choſe d'omis, ſoit par retenue, ſoit parceque la vivacité de la paſſion empêche de dire tout ce que l'on ſent, & emporte l'eſprit vers d'autres idées avant que les premieres ſoient entierement exprimées; enfin l'apoſtille ou les guillemets ſe mettent au commencement de toutes les lignes dans leſquelles l'Auteur cite des phraſes qui ne ſont pas de lui.

Nous n'avons que vingt-cinq caracteres alphabétiques, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *ſ*, *t*, *x*, *j*, *v*, & *z*. On n'y compte pas pour l'ordinaire le caractere &, qui differe de tous les autres, en ce qu'il repréſente en même-temps une voyelle & une conſonne unies, & ne s'emploie que pour la conjonction *et*. Nous ne parlons pas non plus des caracteres æ,

a, *ch*, *y*, *l* & *gn* mouillés. *Æ* eſt aujourd'hui proſcrit, ſans exception de tous les mots de notre Langue. On ne lui laiſſe pas même le droit de figurer dans les noms propres tirés des Langues étrangeres, dans leſquels il étoit employé; ainſi nous écrivons *Enée*, quoique les Latins, d'où nous vient ce mot, aient toujours écrit *Æneas*.

Œ n'a point d'autre ſon que celui de l'*e* ſimple: on s'en ſert beaucoup, & ſurtout devant *u* dans les ſons ſimples que nous exprimons par *eu*. Ainſi l'on écrit *vœux*, *ſœur*, *mœurs*, *chœur*, *cœur*, &c. Cependant aujourd'hui quelques Grammairiens le banniſſent de toute la Langue, excepté du mot *cœur*, où il affermit l'articulation du *c*, qui ne devroit point différer de celle de *ſ* dans *ſœur*, ſi cet *o* muet n'étoit devant l'*e*. Mais quand même on voudroit le conſerver par-tout où nos ancêtres l'employoient, ce n'eſt qu'un caractere double, compoſé de deux d'entre ceux que nous avons comptés. Il en eſt de même de *ch*, ſoit qu'il ſoit l'expreſſion d'une articulation graſſe & ſifflante, comme dans *il chercha*, ſoit qu'il ne repréſente que le ſon dur du *k*, comme dans *chœur*. On doit dire la même choſe de *gn*, lorſqu'il eſt mouillé & gras, comme dans *gagner*. Pour *y* & *l* mouillés, tels qu'ils ſont dans *Royaume* & *travail*, s'ils repréſentent dans ces mots, comme nous en convenons, des ſons différents de ceux qu'ont les mêmes lettres ailleurs (dans *ſyllabe*, par exemple), il n'en eſt pas moins vrai que ce ſont toujours les mêmes caracteres, & qu'on ne peut en conſéquence leur donner des noms différents. Nous nous contenterons donc dans les articles où l'occaſion s'en préſentera, de dire, *y*, *l*, quand ils ne peindront que leurs ſons ordinaires, *y mouillé*, *l mouillé*, quand leurs ſons ſeront tels.

Il ſe préſente à cette occaſion une autre diſpute entre les Auteurs des Grammaires; c'eſt de ſavoir ſi *y*, qui eſt originairement voyelle, ne devient pas conſonne, quand il eſt mouillé. Pour décider, il n'y a qu'à examiner ſi les ſons mouillés ſont des voix ſimples, ou ſi ce ſont des articulations qui ne puiſſent jamais être prononcées qu'avec quelque voyelle qu'elles modifient, qu'elles articulent, qu'elles mouillent. On verra, pour peu qu'on veuille faire cette obſervation, que tout ſon

mouillé eſt une articulation, & non une voix, & que par conſéquent les caracteres qui repréſentent les ſons mouillés ſont de vraies conſonnes; d'où il s'enſuit que *y* mouillé eſt une conſonne, auſſi-bien que *b*, *f*, &c. Cependant le même caractere n'en eſt pas moins voyelle ailleurs. Bien plus, dans les mots mêmes où il devient conſonne, parcequ'il y repréſente un ſon mouillé qui eſt une articulation, il reſte encore voyelle, parcequ'il ſert à y repréſenter une voix ſimple.

Un ſeul exemple va éclaircir cette remarque. Dans *Royaume*, l'*y* entre dans la premiere & la ſeconde ſyllabe; dans la premiere il donne à l'*o* le ſon de *ouè*. S'il n'influoit en rien ſur cette ſyllabe, on prononceroit *ro*; ce qui ne ſe fait pas. En ſéparant donc les ſyllabes de ce mot, *y* ſera dans la premiere tranche, *Roy-aume*. Or cet *y* ne ſervant qu'à former avec l'*o* la diphthongue *oi*, eſt une voyelle, puiſqu'il n'y a que les voyelles qui ſervent à compoſer les diphthongues. Mais le même *y* ſert à articuler le ſon *au*, qui forme la ſeconde ſyllabe de *Royaume*, *Roi-yau-me*; & dans cette ſeconde ſyllabe, il eſt néceſſairement conſonne. Au reſte cette diſtinction, quoique réelle, utile, & fondée, ne nous a néanmoins pas paru exiger que l'on diſtinguât dans l'ordre alphabétique deux *y*. Il eſt encore un autre caractere, *h*, lequel ſouvent n'eſt qu'un ſigne étymologique, qui n'influe en rien ſur les ſons; d'autrefois il ne tient lieu que d'une aſpiration; & quelquefois enfin il change le ſon du *c*, qui marche avant: les uns veulent mettre ce caractere au nombre des lettres; d'autres le veulent reléguer parmi les accents. Il nous ſemble qu'il eſt une véritable lettre, & une vraie conſonne, non-ſeulement parcequ'il exprime, conjointement avec le *c*, une articulation graſſe & ſifflante, mais auſſi parceque ſeul il peint ſouvent une aſpiration forte, qui n'eſt point un ſon par elle-même, & qui exige néceſſairement en conſéquence une voyelle qu'elle puiſſe modifier & articuler.

Des vingt-cinq lettres dont nous venons de parler, les ſix premieres ſont voyelles, & les dix-neuf autres conſonnes; & c'eſt des différentes combinaiſons des unes & des autres, que ſortent tous les ſignes du nombre

infini de ſons différents qui compoſent les mots de la Langue françoiſe. Quand nous diſons au reſte que tel caractere ou telle lettre eſt *voyelle* ou *conſonne*, cela ſignifie qu'elle eſt le ſigne ou d'une voix ſimple, ou d'une articulation. Mais ſouvent on emploie les mêmes mots *voyelle* & *conſonne*, pour exprimer les idées qu'expriment les mots *voix* & *articulation*. Cela ne doit pas ordinairement cauſer d'erreurs conſidérables, parceque le ſens fait toujours aſſez ſentir ſi l'on parle du ſon ſimple ou articulé, ou du ſigne qui le repréſente à nos yeux. Mais en prenant les mots *voyelles* & *conſonnes* pour les mots *voix* & *articulation*, il arrive que l'on trouve bien plus de ſix voyelles, puiſque nous en pouvons compter au moins dix huit, & qu'il eſt des Grammairiens qui en comptent plus de vingt. Cette ſeule obſervation fait déja ſentir que notre orthographe doit avoir de grandes difficultés; mais il en naît de beaucoup d'autres ſources: indiquons ſommairement les principales.

1°. Le nombre des caracteres n'égalant pas à beaucoup près celui des ſons ſimples, il a fallu attacher au même caractere l'effet de peindre aux yeux des ſons tout différens. Tels ſont nos trois *e* qu'un même caractere repréſente.

2°. Souvent pour des raiſons d'analogie ou d'étymologie, un même ſon s'exprime par différens caracteres; tel eſt le ſon de l'*è* ouvert, qui ſe marque par *ê* dans *tête*, par *ais* dans jamais, par *ei* dans *peine*, &c. Tel eſt le ſon du *c*, qui s'écrit par un *c* dans *Ciceron*, par *ſſ* dans *commiſſion*, par *t* dans *tranſition*, &c.

3°. Dans l'orthographe des mots on trouve quantité de lettres qui ne ſont point dans leur prononciation; & cela s'eſt fait, ſoit pour diſtinguer les genres & les nombres dans les noms, ſoit pour marquer les nombres & les perſonnes dans les verbes, ſoit enfin par étymologie & analogie, ou parceque l'uſage en a fait une loi. C'eſt ainſi qu'on écrit *cruel*, *cruels*, *cruelle*, *cruelles*, pour les ſinguliers & pluriels des deux genres; je *voulois*, il *vouloit*, ils *vouloient*, &c.

4°. Il eſt un très grand nombre de mots où une même conſonne ſe redouble: autrefois même on redoubloit auſſi les voyelles; ce qu'on ne fait plus aujourd'hui, ſi

ce n'eſt pour *y* ou *i*, quand la prononciation l'exige. Mais ſi cette réduplication d'une même conſonne dans une ſyllabe, eſt quelquefois néceſſaire pour une prononciation plus expreſſive, plus articulante, plus forte, combien de fois auſſi ne met-elle aucune différence entre les mots où elle ſe trouve, & les ſemblables où elle n'eſt pas ? Combien de mots qui renferment une ſyllabe toute pareille à celle qui fait ailleurs redoubler la conſonne, & qui néanmoins ſuivent une pratique contraire ? Enfin les regles qu'on nous donne à ſuivre dans cette partie de notre orthographe, ſont quelquefois contredites par de graves Auteurs; toujours elles ſont ſujettes à des exceptions ſans nombre, à des exceptions qui demanderoient d'autres regles, & pour leſquelles nous n'en avons point.

Ce défaut que nous reprochons aux regles de l'orthographe françoiſe, n'eſt pas ſeulement dans celles qui traitent de la réduplication des lettres; on le retrouve dans preſque toutes les regles qui ont pour objet ou de fixer & déterminer toutes ces variations de ſons différents repréſentés par les mêmes caracteres, & de différents caracteres repréſentant les mêmes ſons, ou de marquer les bornes préciſes que l'uſage a preſcrites à l'autorité de l'étymologie & de l'analogie, ou enfin de regler les lettres qui étant oiſeuſes dans la prononciation, ſe doivent écrire pour marquer les nombres, les genres & les perſonnes.

Sur tous ces objets, la Langue nous offre une inconſtance, ou du moins des oppoſitions, des différences qui étonnent autant qu'elles embarraſſent. Souvent on trouve des regles contredites par d'autres regles, & l'uſage encore contraire en bien des occaſions aux unes & aux autres. Ajoutez à toutes ces difficultés celles qui naiſſent des différends qui partagent les Auteurs ſur cette matiere. Les uns ſuivent avec ſcrupule l'orthographe qu'on appelle *ancienne ;* les autres préferent la *moderne ;* quelques-uns s'en forment une particuliere & toute neuve : de ſorte que ſur un très grand nombre de points, on eſt partagé entre quatre ou cinq méthodes différentes.

Sans prétendre terminer toutes les diſputes des Grammairiens ſur l'orthographe, nous croyons devoir donner

ſci un coup d'œil ſur les principales raiſons qui les diviſent, & établir à cet égard les principes que nous ſuivons.

Le premier principe que tout le monde admet, ou doit admettre, c'eſt que l'uſage eſt ſeul maître de la Langue, & qu'il doit également décider de la parole & de l'écriture. Mais il faut avoir une idée nette & préciſe de ce que l'on appelle *uſage ;* ſavoir en quoi il conſiſte, & de qui il dépend. *Uſage* ſe dit de tout ce qui eſt uſité, ou le plus uſité ; ainſi la maniere de parler & d'écrire la plus uſitée dans une Nation, eſt ce qu'on appelle *uſage* de la Langue de cette Nation. Mais en chaque Nation & pour chaque Langue, il y a, de l'aveu de tout le monde, un bon & un mauvais uſage. Bien plus, il n'y a qu'un bon uſage, & il y en a mille mauvais, parcequ'il n'y a qu'une façon de parler & d'écrire bien une Langue, & qu'il y en a mille de l'écrire & de la parler mal.

Dans les points ſur leſquels il y a diviſion, la raiſon exige que l'on s'en rapporte à ceux qui ſont plus inſtruits, plus éclairés ſur la choſe dont il s'agit, & qui en même-temps ſont en plus grand nombre. Les gens d'un rang plus élevé, toutes choſes d'ailleurs étant égales, doivent auſſi avoir plus d'autorité que les autres en ce qui concerne la Langue parlée, puiſqu'ils doivent mieux ſentir les agréments du langage, en mieux connoître la perfection, en mieux ſaiſir le génie, en mieux ſuivre les loix, ſoit à raiſon de leur éducation, qui eſt ordinairement plus parfaite, ſoit à cauſe des ſociétés plus polies qu'ils ont toujours fréquentées. Ainſi l'uſage pour la Langue parlée conſiſte moins dans la pratique du gros de la Nation que dans celle des gens inſtruits & bien élevés. Si ces derniers ſont partagés & ſuivent des méthodes différentes, ceux qui ſont attachés ou fixés à la Ville, où il y a plus d'étude & plus de gens de diſtinction, doivent l'emporter ſur ceux qui ont eu moins de ſecours.

Mais s'il s'agit de la langue écrite, ce ne ſera plus d'après ceux qui la parlent, mais d'après ceux qui l'écrivent, qu'il faudra ſe régler : or il y a parmi les Auteurs les mêmes diviſions à faire que parmi les habitans d'un pays ; les uns ſont *peuple ;* les autres méritent plus ou moins de conſidération. Ceux qui écrivent ſur la langue, devant l'avoir étudiée plus à fonds, doivent avoir

le premier rang. S'il eſt entr'eux un corps particuliere-ment conſacré à cette étude, ſon autorité ſera plus grande encore. Les livres qui traitent des ſujets de littérature, & les ouvrages qui ont la réputation d'être écrits avec ſoin pour ce qui concerne le langage, viendront après. Mais il y a une foule d'Auteurs eſtimés pour leurs ouvrages, qui cependant ſont preſque ſans crédit pour cette partie, parceque les ſciences & les matieres qu'ils ont traitées n'ont point de rapport à la langue, ou que leur réputation à cet égard n'eſt pas aſſez bien établie. Un homme peut être un ſavant, un génie, un grand homme, & cependant ne pas ſavoir ſa langue autant que bien d'autres d'un mérite au-deſſous du ſien. Dans les langues mortes on choiſit les Auteurs du ſiecle qui eſt réputé le plus éclairé; & pour les langues vivantes, on ſe fixe à ceux du ſiecle où l'on vit.

L'autorité de l'uſage étant reconnue, & ſon idée bien fixée; il ſemble que tous les ſujets de diſpute ou de doute ſur la langue doivent être décidés ſans peine. Cependant, il y a quelquefois des opinions oppoſées qui partagent tellement ceux ſur le ſentiment deſquels les autres doivent ſe régler; les Auteurs de l'un & de l'autre parti poſent des principes qui paroiſſent ſi vrais & ſi juſtes, qu'on ne ſait plus de quel côté ſe ranger. C'eſt ce qui arrive aujourd'hui pour notre ancienne orthographe, c'eſt-à-dire, telle qu'elle étoit il y a un ſiecle, & la nouvelle, telle qu'on la voit dans un grand nombre d'écrits de nos jours. Celle-ci s'applique ſur-tout à retrancher les lettres doubles qui ne ſe prononcent pas, & quantité d'autres lettres qui ne ſe prononcent jamais quoique ſimples; elle conſiſte à écrire, par exemple; *les homes, le tems, apeler, étoner, perſone, ataquer*, &c. au lieu de, *les hommes, le temps, appeller, étonner, perſonne, attaquer*, &c. quelques-uns même veulent qu'on écrive, *j'avais* ou *j'avès*, *français* ou *francès*, pour, *javois, françois*, &c. Si cette orthographe avoit pour elle le plus grand nombre des ſuffrages, il n'y auroit pas à balancer, parcequ'alors l'autorité de l'uſage termineroit le différend. Mais on voit encore au moins la moitié des Ecrivains garder l'ancienne méthode ſur la plupart des articles litigieux.

Les partisans de la nouvelle orthographe, & entr'autres l'Auteur de l'ouvrage intitulé : *Équivoques & Bizarreries de l'orthographe françoise*, soutiennent que l'on doit écrire comme on parle ; que c'est un service à rendre à notre langue, que de la débarrasser de toutes les lettres inutiles qui la surchargent, & de toutes ces expressions différentes des mêmes sons, qui l'embarrassent. Leurs adversaires objectent d'un autre côté les avantages de l'étymologie que la nouvelle méthode fait disparoître dans notre écriture.

S'il nous est permis de dire ce que nous pensons sur ces principes, nous ferons observer, d'après le Pere Buffier, qu'à la vérité certaines langues ont une orthographe beaucoup plus embarrassée & plus difficile que d'autres ; que si l'on avoit précisément autant de caracteres divers dans l'écriture que de sons différens dans la prononciation, ensorte que chaque caractere particulier désignât toujours le même son particulier, l'orthographe en seroit beaucoup plus commode &, ce semble, plus naturelle. Nous ajouterons même avec M. Duclos, qu'il seroit avantageux non-seulement que chaque son eût son caractere ; mais que celui-ci ne pût jamais être employé que pour le son auquel il auroit été destiné, & que jamais il ne le fût inutilement ; qu'il est probable que tel fut l'état de l'orthographe, à l'invention de l'écriture, lorsqu'un génie heureux & profond sentit que le discours, quelque varié & quelque étendu qu'il fût pour les idées, n'étoit pourtant composé que d'un assez petit nombre de sons ; & qu'il ne s'agissoit que d'assigner à chacun un caractere représentatif. Il est probable qu'alors l'alphabet fut complet, & que si l'on n'inventa pas plus de caracteres, c'est parceque les sons de la langue de ce génie supérieur n'en exigeoient pas davantage ; puisqu'après le coup de génie qui lui fit concevoir que les sons d'une langue pouvoient se décomposer & se peindre par des figures de convention, il ne lui en coûtoit qu'un peu d'attention pour égaler le nombre de celles-ci au nombre de ceux-là. Mais cette orthographe qui avoit été parfaite à sa naissance, commença à s'altérer, lorsque pour des sons nouvellement apperçus, ou nouvellement ajoutés aux anciens, on fit

des combinaisons des caracteres connus, au lieu d'en instituer de nouveaux ; le mal empira, & il n'y eut plus rien de fixe, lorsqu'on fit des combinaisons inutiles & par conséquent vicieuses, pour des sons qui avoient déjà leurs caracteres propres établis, & lorsqu'on employa ces caracteres & ces combinaisons dans des mots où la prononciation n'indique aucun des sons qu'ils peuvent représenter ; c'est cette corruption de l'orthographe, ajoute M. Duclos, qui rend aujourd'hui l'art de la lecture si difficile, que l'on peut dire : quiconque sait lire, sait le plus difficile de tous les arts.

Mais si tous les aveux que nous faisons ici, nous font souhaiter d'avoir une orthographe moins embarrassée, plus simple, plus uniforme que la nôtre ; nous ne croyons pas pour cela qu'il soit permis à chacun d'en établir une à son gré, quelque grands que les avantages en paroissent être. Nous trouvons au contraire qu'on fait en cette occasion un très grand abus de cette maxime dont on veut se prévaloir, *qu'il faut écrire comme on parle*. Car qu'est-ce qu'écrire comme on parle, sinon peindre les sons que l'on prononce, par les lettres que l'usage a destinés à cette peinture ? Or si l'usage a destiné, par exemple, les lettres *ain* pour écrire le son *ain* dans *certain ; ein* pour le même son dans *dessein, aim* pour *faim*, & *in* pour *fin*, peut-on dire qu'on emploie les caracteres marqués par l'usage, si on détruit, ou si l'on renverse l'orthographe reçue de ces mots différents ?

Les lettres sont d'elles-mêmes indifférentes pour tous les sons ; elles n'en peuvent indiquer qu'autant que l'usage l'ordonne, & que comme lui-même l'a réglé. Quand donc cet usage a une fois décidé qu'un mot devoit s'écrire d'une façon, qu'un son dans telles circonstances ou dans tel mot prendroit tels caracteres ; on ne peut en employer d'autres, sans embarrasser tous les lecteurs, sans manquer à l'usage, & sans cesser d'écrire comme on parle. Ce principe essentiel à l'orthographe de toute langue, sera facile à saisir à quiconque voudra réfléchir sur ce que les lettres n'ont de rapport aux sons, que comme les sons en ont aux idées, c'est-à-dire, qu'autant que l'usage l'ordonne. De-là il s'ensuit

que ſi par la ſuite l'uſage admettoit une orthographe plus ſimple & plus aiſée que la nôtre ; ce ſeroit un bien, un avantage réel ; mais que juſqu'à ce qu'il faſſe une loi de ce mieux que nous ſouhaitons, il ne nous eſt pas permis d'en ſuivre la méthode ; que du moins ceux qui le font, ſont préciſément à l'égard des autres, comme ſi l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend point, ſous prétexte qu'elle eſt plus parfaite que celle qu'il entend. Il peut arriver par la ſuite qu'ils réuſſiſſent à faire pencher la balance de leur côté, & qu'ils faſſent recevoir leur orthographe ; ſi cela arrive, ils auront rendu à la langue & à la nation un ſervice proportionné aux avantages de leur orthographe ſur l'ancienne. Mais ils ne s'expoſent pas moins à la critique, & à toutes les ſuites d'une démarche hardie qui peut n'avoir pas le ſuccès qu'ils en attendent.

On le voit, nous n'oppoſons que la loi de l'uſage à ceux qui s'écartent de l'orthographe reçue ; c'eſt que nous n'en connoiſſons pas d'autre. Nous oſons l'avouer ici, & nous le faiſons ſentir en bien d'autres endroits, nous ſommes peu touchés de tout ce qu'on dit en faveur de l'étymologie, qui eſt cependant le grand appui des partiſans de l'ancienne orthographe. Nous ſommes à l'égard de notre langue, à-peu-près comme ſi elle ne venoit d'aucune autre, que nous en euſſions nous-mêmes inventé tous les mots, & que nous leur euſſions librement attaché l'idée qui leur convient ſelon notre uſage. Que m'importe que l'écriture de tel mot me faſſe connoître qu'il vient du grec ou du latin, ſi d'ailleurs j'en connois bien la ſignification ? Et ſi je ne la connois pas, n'eſt-il pas plus facile, plus naturel, & plus court, de la chercher dans l'uſage que dans une langue étrangere ? Ceux qui veulent tout ſacrifier à cette étymologie, ſont ſemblables à un homme qui prétendroit que nous devons nous habiller à la Phrygienne, parceque, dit-on, nous deſcendons d'une Colonie des Troyens. Pourquoi embarraſſer la langue de tout cet attirail étranger ? Pourquoi la défigurer par ces traits qui ne ſont pas les ſiens ? Nous ne devons chercher qu'à nous faciliter l'uſage de nos mots, quelqu'en ſoit l'origine, & cela autant que l'uſage le permet ;

comme nous ne devons nous habiller que selon notre goût & notre commodité, autant que la mode reçue le souffre.

D'ailleurs combien n'avons-nous pas de mots qui nous viennent des Grecs & des Latins, & auxquels nous attachons une idée toute différente de celle qu'ils y attachoient ? Qu'on en juge par le seul mot *indifférent*. Quand vous saurez qu'il vient de l'adjectif latin, *indifférens ;* & que vous aurez bien examiné, bien recherché ce que ce dernier signifioit dans la bonne latinité ; quel sera le fruit de vos peines ? une idée fausse. Vous trouverez que *indifférens*, signifie une chose qui n'est pas différente d'une autre, qui lui est égale & ressemblante ; tandis que, *indifférent* se dit d'une personne qui n'a ni souhait ni crainte d'une chose, qui n'a pour cette chose ni désir ni répugnance, ni amour, ni haine ; ou bien d'une chose qui ne nous inspire pas plus l'un que l'autre de ces sentimens opposés. Ainsi en jugeant de celui-ci par celui-là, vous ne nous entendrez plus, & ne vous ferez plus entendre.

Autre difficulté contre l'étymologie : combien n'avons-nous pas de mots où l'on a négligé de l'indiquer par l'orthographe ? Et comment pourrai-je distinguer ceux-là des autres ? Si je dois chercher la signification d'un mot dans les autres mots, soit de notre langue, soit des langues étrangeres dont il me paroîtra dérivé selon son orthographe ; combien ne ferai-je pas de faux pas & de découvertes erronnées ? Je vois le mot *priser* écrit par un *ſ*, & non par un *x* ; & rempli de ce principe que c'est aux mots d'où celui-ci est tiré, à m'en indiquer la véritable signification ; je cherche d'où peut venir *priser*. Or selon les regles de la formation mutuelle des noms & des verbes, je ne trouve point de mot d'où il vienne plus probablement que de l'adjectif *pris*, *prise : priser*, signifiera donc la même chose que *prendre ?* Si l'on veut tant reclamer l'étymologie, si l'on veut tant compter sur elle, que n'écrit-on *prixer*, pour me faire entendre que ce verbe vient du substantif *prix ?* Combien la langue ne fournit-elle pas d'autres exemples des erreurs où l'attention à l'étymologie feroit

tomber à chaque instant. L'ancienne orthographe seroit donc fort mal défendue, si l'on n'avoit que l'étymologie à opposer aux inventeurs de nouvelles méthodes.

Tout ce que nous avons prétendu prouver par ce détail, c'est qu'ici il n'y a absolument que l'usage à consulter; c'est que l'orthographe du siecle passé sera vicieuse, dès l'instant où elle n'aura plus pour elle le grand nombre des Auteurs de nos jours; c'est que toute nouvelle orthographe dans une langue vivante sera la seule bonne aussi-tôt qu'elle sera celle de la plûpart des Ecrivains du temps; & que sans cela, elle ne pourra jamais passer en loi; c'est qu'enfin dans cet ouvrage, nous n'avons cherché qu'à suivre le plus grand usage; & que si nous alléguons quelquefois des raisons d'étymologie, c'est bien moins pour faire compter sur elle, & la faire regarder comme un principe général, que pour en faire voir l'influence réelle en quelques cas particuliers, pour en citer quelques exemples, & pour indiquer le grand motif, qui quoique mal fondé, a néanmoins déterminé dans le fait la plûpart des Auteurs à faire passer, ou à maintenir en usage l'orthographe actuelle de certains mots.

Nous ne pouvons donner ici aucune règle d'orthographe françoise; parceque nous en avons fort peu qui méritent le nom de règles, & qu'on les trouvera aux articles, *conjugaison*, *substantifs*, *adjectifs*, *pronoms*, &c. dont elles fixent les terminaisons masculines & féminines, singulieres & plurieles. Les autres sont bien moins des règles que des observations particulieres sur les lettres; aussi les avons-nous développées, aux mots, *voyelles*, *consonnes*, *diphthongues*, *syllabes*, *prononciation*, où nous renvoyons le lecteur pour savoir comment il faut écrire les syllabes qui se trouvent dans un mot. Nous y avons marqué à chaque lettre (autant du moins que nous l'avons pu) en quelles circonstances, un son qui peut se représenter par plusieurs caracteres, prend l'un plutôt que l'autre; en quels mots on écrit la lettre dont on traite, quoiqu'elle ne se sente point dans la prononciation; & enfin quand elle doit ou ne doit pas se

redoubler selon l'usage que nous avons cru le plus général.

OU, ainsi accentué *où*, est un des pronoms relatifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

Ou sans accent est une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

OUA, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUAIS, est une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OUET, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUF, est une des particules exclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

OUI, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUI, est une des particules assertives : *voyez* PARTICULES.

OUIN, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

OUIR. Verbe actif, irrégulier, & défectif de la seconde conjugaison; il exprime cette attention que prête l'ame lorsqu'elle est frappée par l'organe de l'oreille : *Avez-vous ouï ce tintamare ?* Ouir signifie quelquefois écouter favorablement, entendre favorablement. *Le Seigneur a ouï les prieres de son peuple.* Ce verbe est assez usité dans le style de pratique; *les témoins, les parties ont été ouïes. Il est assigné pour être ouï.*

Le participe passé passif *ouï* devient quelquefois particule affirmative quand on répond, *ouï*, c'est-à-dire, *cela est ouï : entendu.* Il est substantif dans la phrase suivante. *Il n'est jamais sorti un ouï de sa bouche.*

INDICATIF. *Prétérit.* J'ouïs, tu ouïs, il ouït; nous ouïmes, vous ouïtes, ils ouïrent. *Prétérit indéfini.* J'ai ouï, tu as ouï, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus ouï, &c. *Plusqueparfait.* J'avois ouï. *Futur passé.* J'aurai ouï. *Conditionnel passé.* J'aurois *ou* j'eusse ouï, &c. SUBJONCTIF. *Imparfait.* Que j'ouïsse, que tu ouïsses, qu'il ouït; que nous ouïssions, que vous ouïssiez, qu'ils ouïssent. *Prétérit.* Que j'aie ouï, &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse ouï. *Infinitif présent.* Ouir. *Prétérit.* Avoir ouï. *Participe*

actif. Oyant. *Passé.* Ayant oui, *Participe passif passé.* Ouï, ouie.

L'on formera les personnes que nous n'avons pas indiquées dans les tems composés, suivant les règles ordinaires.

On disoit autrefois au *présent de l'indicatif.* Nous oyons, vous oyez, ils oient. A l'*imparfait*, j'oyois, tu oyois, il oyoit; nous oyions, vous oyiez, ils oyoient. Au *futur*, j'oirai, tu oiras, il oira; nous oirons, vous oirez, ils oiront. Au *participe actif présent*, oyant. *Présent du subjonctif*, que j'oie, &c. mais ces tems ne sont plus en usage.

M. *de Voltaire*, à l'occasion de ce vers de *Corneille* dans *le Menteur :*

Quand je vous *oy* parler de guerre & de concerts.

fait la remarque suivante. » Je vous *oy* ne se dit plus; » pourquoi ? Cette diphtongue n'est-elle pas sonore ? » *Foi*, *loi*, *croi*, *boi*, révoltent-ils l'oreille ? Pourquoi » l'infinitif *ouir* est-il resté, & le présent est-il proscrit ? » La syntaxe est toujours fondée sur la raison; l'usage » & l'abolition des mots dépendent quelquefois du ca- » price; mais on peut dire que cet usage tend toujours à » la douceur de la prononciation : *je l'oy*, *j'oy* est sec » & rude; on s'en est défait insensiblement.

Nous croyons devoir observer que *Racine* a conservé *ouï* dans ce vers de la Tragédie de *Bérénice*;

Et n'as-tu pas encore ouï la renommée.

mais ce mot y est employé de maniere qu'il n'a rien de dur pour l'oreille.

Sur cet autre vers de *Corneille* dans *Polyeucte* :

Oyez Félix, dit-il, oyez peuple, oyez tous.

M. *de Voltaire* dit encore : » *Oyez* n'est plus employé » qu'au Barreau. On a conservé ce mot en Angleterre. » Les Huissiers disent *ois* sans savoir ce qu'ils disent. » Nous n'avons gardé de ce verbe que l'infinitif *ouir*; » & nous disions autrefois *oyer*. Les sessions de l'échi- » quier de Normandie s'appelaient *oyer & terminer* ».

OUTRE, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

OUVRIR. Verbe actif, & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Ouvrir c'eſt donner paſſage, iſſue ; c'eſt mettre au jour, en liberté. *Le Gouverneur m'a fait ouvrir le Port. Le Chirurgien a ouvert l'abcès. Le Concierge a ordre d'ouvrir aux priſonniers. Ouvrez la cage à l'oiſeau.*

On dit au figuré, *ouvrir la porte aux abus. Ouvrir l'eſprit à quelqu'un. C'eſt M. un tel qui a ouvert le meilleur avis. Ouvrir ſon cœur à ſon ami.*

Ouvrir s'emploie d'une maniere abſolue dans cette façon de parler. *J'ai dit à mes gens d'ouvrir.*

Participe préſent actif ; ouvrant *indéclinable.*

Participe paſſé paſſif ; ouvert, ouverte.

INDICATIF. *Préſent.* J'ouvre, tu ouvres, il ouvre ; nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent. *Imparfait.* J'ouvrois, &c. *Prétérit.* J'ouvris, tu ouvris, &c. *Futur.* J'ouvrirai, &c. *Conditionnel préſent.* J'ouvrirois, &c. IMPÉRATIF. Ouvre, qu'il ouvre ; ouvrons, &c. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que j'ouvre, que tu ouvres, qu'il ouvre ; que nous ouvrions, que vous ouvriez, qu'ils ouvrent. *Imparfait.* Que j'ouvriſſe. Les tems compoſés ſont réguliers.

P PAR

P *ou* PE, eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

PAITRE. Verbe actif & neutre, défectif, de la quatrieme conjugaiſon, quatrieme différence. Il vient du verbe latin *paſcere*, qui ſignifie manger l'herbe des champs ſur ſa racine ; il ne ſe dit que des animaux. *Les moutons paiſſent l'herbe tranquillement ſous la garde des chiens & du Berger. Au retour du Printems on envoie les moutons paître.* Il eſt neutre dans cette derniere phraſe.

Paître ſe dit au figuré, ou en parlant de quelqu'un qu'on mépriſe & qu'on range au nombre des bêtes, en diſant *qu'il faut l'envoyer paître*, ou en parlant d'un Curé dont on vante le ſoin qu'il a de ſes Paroiſſiens ; on dit qu'il a bien ſoin de *paître ſes ouailles*.

Ce verbe n'a point de prétérit, ni parconſéquent d'imparfait du ſubjonctif. Il n'a point d'impératif non plus, ni de participe paſſé, par conſéquent point de tems compoſés. Pour les autres temps, *voyez* le mot CONJUGAISON, QUATRIEME CONJUGAISON, QUATRIEME DIFFÉRENCE.

PAR, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARALLELE, figure de Rhétorique propre à orner le diſcours. C'eſt une comparaiſon que l'on fait de deux objets, en les rapprochant l'un de l'autre, pour mieux faire ſentir leur valeur relative, leurs rapports, leurs oppoſitions, & même leurs contrariétés : en voici un très bel exemple.

Parallele de Charles XII, Roi de Suede, & du Czar Pierre Alexiowitz, par M. de Voltaire.

» Ce fut le 8 Juillet de l'année 1709 que ſe donna » la bataille déciſive de Pultava, entre les deux plus » célebres Monarques qui fuſſent alors dans le monde. » Charles XII, illuſtre par neuf années de victoires,

» Pierre Alexiowitz par neuf années de peines prises » pour former des troupes égales aux troupes Suédoi- » ses : l'un glorieux d'avoir donné des Etats ; l'autre d'a- » voir civilisé les siens : Charles aimant les dangers, & » ne combattant que pour la gloire ; Alexiowitz ne » fuyant point les périls, & ne faisant la guerre que » pour ses intérêts : le Monarque Suédois libéral par » grandeur d'ame ; le Moscovite ne donnant jamais que » par quelque vue : celui-là d'une sobriété & d'une con- » tinence sans exemple, d'un naturel magnanime, & » qui n'avoit été barbare qu'une fois ; celui-ci n'ayant » pas dépouillé la rudesse de son éducation & de son » pays, aussi terrible à ses sujets qu'admirable aux » étrangers, & trop adonné à des excès qui ont même » abrégé ses jours. Charles avoit le titre d'invincible » qu'un moment pouvoit lui ôter ; les Nations avoient » déja donné à Pierre Alexiowitz le nom de *Grand*, » qu'une défaite ne pouvoit lui faire perdre, parcequ'il » ne le devoit pas à des victoires ».

PARCEQUE, est une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

PARCONSÉQUENT, est une des conjonctions conclusives : *voyez* CONJONCTIONS.

PARCOURIR. Verbe actif, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la prépositon *par*, dérivée du latin *per*, qui signifie *à travers ; d'un bout à l'autre*. Parcourir, c'est donc courir à travers une certaine étendue, & d'un bout à l'autre. On dit *parcourir les bois, les villes ;* & dans le figuré *parcourir une brochure ;* c'est-à-dire, y jetter les yeux légerement depuis le commencement jusqu'à la fin : *voyez* COURIR.

PAREILLEMENT, est un des adverbes de comparaison : *voyez* ADVERBE.

PARENTHESE. La parenthese peut-être mise au nombre des figures de construction. C'est une espece d'hyperbate : *voyez* HYPERBATE.

La parenthese est un sens à part, inséré dans un autre dont il interrompt la suite.

Il y a dans l'Opéra d'Armide une parenthese célebre,

en ce que le Muſicien l'a obſervée auſſi dans le chant.

Le vainqueur de Renaud (ſi quelqu'un le peut être)
Sera digne de moi.

Il faut faire enſorte que les parentheſes ne rendent pas la phraſe louche, & pour cela il faut éviter qu'elles ſoient trop longues.

PARFAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *par*, dérivée de la latine *per*; qui en françois comme en latin donne en certaines occaſions la force ſuperlative, comme *très* en françois.

Ce verbe eſt défectif n'ayant que l'infinitif & ſes tems compoſés. Il ſignifie *achever*, *finir*, *parfaire un ouvrage*, *une ſomme*, c'eſt-à-dire, finir un ouvrage, completter une ſomme. Il n'eſt gueres en uſage, mais on ſe ſert beaucoup de l'adjectif *parfait*, *parfaite*.

PARMI, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

PAR RAPPORT A, eſt une des prépoſitions compoſées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARTANT, eſt une des conjonctions concluſives : *voyez* CONJONCTIONS.

PARTICIPES. Les participes ſont de vrais adjectifs formés des verbes, de la nature deſquels ils participent, en ce qu'ils ſignifient la même choſe, hors l'affirmation qu'ils ne retiennent pas, non plus que la déſignation des perſonnes, qui eſt une ſuite de l'affirmation.

Ainſi les participes ſe joignent aux noms ſubſtantifs, & en expriment des qualités, ainſi que les autres adjectifs. Ils repréſentent la même idée que les verbes dont ils ſont formés, & même la circonſtance du temps, & prennent à leur compagnie des objectifs, des terminatifs & des circonſtanciels, ainſi que leurs verbes. Cependant ils ne ſe prêtent pas à tous les temps, comme les verbes. Les participes ne ſe forment que pour le préſent & le paſſé, comme nous aurons ſoin de le faire mieux ſentir plus bas.

J'aime eſt un verbe qui, outre l'affirmation qui en fait le caractere primitif & d'eſpece, renferme encore *l'action d'amour; l'amour mis en événement, mis en fait; l'amour exiſtant*. Ce verbe produit deux participes, *ai-*

mant, aimé; ces deux participes ſont adjectifs, puiſque l'on dit, *cet homme aimant. . . . cet homme aimé*, &c., & que ces participes ainſi placés expriment des qualités du ſubſtantif *homme;* c'eſt-à-dire la qualité *d'aimer*, ou celle d'être *aimé*. Ils n'ont point l'affirmation expreſſe qui eſt dans les verbes; ils ne diſent point directement que *cet homme aime* ou eſt *aimé;* ils ne le diſent qu'indirectement, implicitement, comme dans, *cet homme ſobre: ſobre* affirme indirectement, implicitement, que cet homme a la ſobriété; au lieu que dans le verbe *j'aime*, cette affirmation eſt la premiere idée qu'on réveille en nous; elle eſt l'idée la plus directement, la plus expreſſément énoncée

De cette différence entre le verbe & les participes, il en naît une autre; c'eſt que ceux-ci n'admettent la déſignation d'aucune perſonne. Ces mots n'ont aucune terminaiſon pour la premiere, ni la ſeconde, ni la troiſieme perſonne, ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel. En effet, quand il n'y a plus d'affirmation, il s'enſuit qu'il n'y a perſonne qui ſe trouve donner cette affirmation qui n'exiſte pas.

Mais du reſte, *aimant*, *aimé*, marquent la même idée qui ſe trouve jointe à l'affirmation dans *j'aime*, c'eſt-à-dire, *l'action d'aimer*, *l'amour exiſtant:* ils marquent même deux temps principaux; le premier, le temps préſent, & le ſecond, le temps paſſé; non pas ſi parfaitement néanmoins qu'il n'y ait encore des remarques à faire à cet égard, comme nous le verrons.

Les participes admettent des objectifs & des terminatifs, comme leurs verbes; ainſi comme on dit, *je porte un Livre à la campagne*, on dit auſſi, *portant un Livre à la campagne, je m'y ennuierai moins;* comme on dit, *je ſuis favoriſé de la fortune*, on dit également, *favoriſé de la fortune, je dois peu me plaindre*, &c. Pour les circonſtanciels, ils ſe joignent auſſi aux participes comme aux verbes, *j'aime tendrement; aimant tendrement; je ſuis conſtamment favoriſé; conſtamment favoriſé de*, &c.

Nous ne connoiſſons dans notre Langue que deux ſortes de participes; ſavoir ceux que l'on nomme *participes actifs* ou *préſents*, & ceux qu'on appelle *paſſifs* ou *paſſés*. Il eſt à peu-près égal de leur donner le premier

ou le second de chacun de ces deux noms : aussi leur donne-t-on indifféremment l'un ou l'autre. Nous allons reprendre ces deux sortes de participes, & marquer sur chacune ce qu'il y a de plus utile.

Du Participe présent.

Les participes présents ou actifs sont ceux qui marquent le présent, & font naître l'idée d'une action, comme étant produite par celui auquel le participe se rapporte : ils sont terminés en *ant*, comme *aimant ;* on les forme de tout verbe actif, & d'une partie des verbes neutres. Les participes présents n'ont aucune des variations que les autres adjectifs admettent pour marquer le genre ou le nombre : ainsi l'on dit, *un homme aimant les autres hommes ; . . . les hommes aimant la variété ; . . . une femme aimant la parure ; . . . . les femmes aimant la parure*, . . . où l'on voit qu'*aimant* s'écrit toujours de même, soit que son substantif soit au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin.

Il n'en a pas toujours été de même ; ces participes varioient autrefois comme les adjectifs : aujourd'hui si quelques-uns paroissent varier encore, ils cessent dès-lors d'être participes, & deviennent purement adjectifs, puisque dans ce cas là ils ne peuvent avoir ni l'objectif, ni l'attributif de leurs verbes. Ainsi l'on dit bien, *une femme obligeante, des femmes obligeantes*, &c. mais on ne peut dire, *une femme obligeante tout le monde ; . . . des femmes obligeantes tout le monde.* Si l'on veut y joindre ce régime, il faut nécessairement dire & écrire, *obligeant*, &c.

Obligeant n'est pas à beaucoup près le seul participe qui devienne adjectif pur : on dit également, *une passion dominante, des aventures surprenantes, une réponse charmante, des tableaux charmants, une femme suppliante*, &c. Ce dernier devient même substantif dans certains cas pour l'un & l'autre genre ; car on dit, *la suppliante requiert ; . . . les suppliants exposent*, . . . &c.

Nous venons de dire que ces participes devenant purs adjectifs, ne prenoient plus les régimes de leurs verbes ; mais il n'est point de regle sans exception, en fait de Langue sur-tout ; car on dit, *une piece approchante de*

la vôtre ; les villages dépendants, ou *les maisons dépendantes de la seigneurie ; une Requête tendante à la cassation d'un Arrêt ; des filles usantes & jouissantes de leurs droits ; une façon de penser répugnante à la mienne ; les Gens tenants notre Cour de Parlement ; la rendante compte*, & quelques autres en très petit nombre, & que l'usage apprendra.

Il est encore une remarque sensible à faire sur le participe qui n'est point adjectif pur, ou adjectif *verbal*, comme disent quelques Grammairiens : c'est qu'il ne peut jamais être employé seul, & sans quelques mots exprimés ou sous-entendus, qui en dépendent, & particularisent ou modifient sa signification. Ainsi l'on ne dit point, *cet homme aimant*, sans exprimer ensuite, ou sans avoir fait connoître auparavant ce qu'il aime, ou la maniere ou les circonstances de son amour : l'on dira donc, *cet homme aimant une femme coquette, ne peut être heureux ; cet homme aimant aussi constamment, mérite le bonheur qu'il désire*, &c. On dit de même, *Louis XV actuellement regnant ;* mais on ne dira pas, *Louis XV regnant*, à moins qu'on n'ajoute, ou que le reste du discours ne fasse assez entendre *actuellement*, ou *en France*, &c.

Une seconde remarque, c'est que le participe présent ne peut jamais être mis immédiatement à la suite du verbe *être*, sans choquer le bon usage ; au lieu que l'adjectif verbal s'y met autant que le demande le sens de la phrase : ainsi l'on dit, *cette femme obligeante ;* mais on ne dit pas, *elle est obligeant tout le monde* ; on dit, *ces personnes sont charmantes ;* mais on ne dit pas, *elles sont charmant tous ceux qui les voient*. Si donc l'on veut mettre un participe présent à la suite du verbe *être*, il faut qu'il y ait quelques mots intermédiaires qui les éloignent à certaine distance ; ainsi l'on dit très bien, *ce jeune homme est sage, bien élevé, craignant Dieu, respectant les loix & les bienséances, & chérissant ses parents*, &c. Sur cette observation on peut voir combien nous avons eu raison de mettre au rang des adjectifs verbaux ces mots, *approchant, dépendant*, &c. qui varient leurs term naisons, quoiqu'ils retiennent les régimes de leurs verbes ; car on dit, *ces maisons sont dépendantes de la seigneurie*, &c.

L'usage de ces participes présents est un des points de notre Langue des plus difficiles à bien saisir : il est mille circonstances où un participe offense des oreilles délicates, & leur paroît être un barbarisme de construction, sans que l'on puisse aisément dire pourquoi : seulement on sent que le bon usage n'admet point de pareilles phrases.

Souvent même, le même participe deviendra naturel & coulant, au moyen d'un léger changement que l'on fera dans l'arrangement des mots de la même phrase. Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet, c'est que les participes ne doivent se rapporter qu'au subjectif de la phrase dans laquelle ils se trouvent, soit que cette phrase soit principale ou incidente : ainsi l'on dit, *je ne puis m'y trouver, ayant des occupations qui m'en empêchent. On voit des Philosophes qui connoissant la vérité refusent de la dire ;* mais on ne dira point, *le plaisir d'un homme étudiant*, parceque le participe *étudiant* se rapporte à *homme*, qui étant régi par *plaisir*, ne peut être le terme principal du subjectif. On ne peut dire non plus, *cela sied bien à un homme travaillant*, &c. Il faut dire, *le plaisir d'un homme qui étudie ; cela sied bien à un homme qui travaille*, &c. Pour la même raison on ne dit pas, *ce sont des Philosophes connoissant la vérité*, puisque le subjectif de cette phrase est le mot *ce*, & non pas le mot *Philosophes*, auquel se rapporte le participe.

Quelquefois le participe vient bien dans une phrase où il ne se rapporte pas au subjectif ; mais c'est qu'il se rapporte à un autre substantif exprimé, & qui n'est point régi par la phrase ; de maniere que ce substantif avec ce participe & son régime, font comme une phrase détachée, quoiqu'incomplette.

C'est ainsi que l'on dit, *je ne puis dîner chez vous, Monsieur me retenant chez lui ;* où *retenant* se rapporte à *Monsieur*, qui n'est ni régi ni régissant dans la phrase principale.

Voyez au mot *gérondif* les différences & ressemblances qui se trouvent entre le *gérondif* & le participe actif présent.

Du

Du Participe passé.

Le participe passé est celui qui marque le passé. Quant à l'action qu'il exprime, il la présente comme produite par celui auquel le participe se rapporte. Quelquefois le même participe marque l'action comme soufferte par celui auquel il se rapporte; mais alors il cesse d'être actif, & devient passif: de plus, il ne marque pas plutôt le passé qu'un autre temps. Dans le sens actif, il ne marque pas même le passé seul; il lui faut un auxiliaire. Ainsi le participe dont il est ici question, n'est ni essentiellement actif, ni essentiellement passif, puisqu'il devient indifféremment l'un ou l'autre, selon les mots qui lui sont unis: il n'est essentiellement ni un temps passé, ni un temps présent, ni un temps futur, puisqu'il peut, par le secours des auxiliaires, nous présenter l'un ou l'autre de ces temps différents. Quel est donc le caractere propre du participe en question? C'est d'admettre toutes ces variations. Pourquoi en effet lui chercher un sens fixé, s'il ne présente par lui-même l'idée du verbe que d'une maniere indéterminée? Mais pourquoi l'appellons-nous donc *participe passé?* C'est que c'est-là son premier & principal usage, au moins dans l'ordre des conjugaisons; qu'enfin il faut lui donner un nom, & qu'en ceci nous suivons l'usage ordinaire des Grammairiens.

Reprenons de suite ces participes sous ces deux points de vue, l'un d'être actifs, & l'autre d'être passifs.

I. Les participes dont nous parlons sont actifs toutes les fois qu'ils sont précédés de quelques-uns des temps simples ou composés du verbe auxiliaire *avoir;* ainsi *aimé* est actif dans les temps, *j'ai aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé; j'aurai aimé, que j'aie aimé, ayant aimé,* &c. Ils sont encore actifs quant au sens dans les verbes réciproques ou réfléchis, soit directs, soit indirects, & dans les impersonnels, & un grand nombre des verbes neutres, quoiqu'ils y soient précédés des temps simples du verbe auxiliaire *être,* comme, *il s'est donné la mort; ils se sont promenés,* &c. Mais dans ce dernier cas, ils suivent la syntaxe des participes passifs: ainsi on les confond avec ces derniers, pour tout

ce qui regarde les principes de syntaxe, soit par rapport aux genres, soit par rapport aux nombres. On peut voir le mot SYNTAXE, où l'on développe ce qui concerne ces deux points des participes. Ici nous n'en donnerons que les regles générales.

Les participes passés actifs sont ordinairement invariables pour leur terminaison : ainsi il faut dire & écrire, *les grands Hommes ont toujours estimé les Sciences*, & non pas *estimés*, en le faisant rapporter à *hommes*, ni *estimées* en le faisant rapporter à *Sciences*. On dit de même, *vos ancêtres ayant préféré les honneurs aux richesses*, &c.

Cette regle a toujours lieu, quand le régime ou objectif ne précede point le participe ; car s'il le précédoit, la regle générale change, & veut que le participe prenne le genre & le nombre de cet objectif, soit que celui-ci se trouve exprimé par un nom ou par un pronom, &c. : ainsi l'on dit, *combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus ? Les affaires que vous m'avez confiées*, &c.

Cette derniere regle a bien des exceptions qui ne sont fondées que sur l'usage, ainsi que la regle elle-même : mais cette phrase, *cet homme est un de ceux que j'ai le plus aimé*, & ses semblables, ne doivent pas être comptées parmi les exceptions ; puisque *aimé* se rapportant à *que*, & ce *que* à *un*, le participe y garde le genre & le nombre de son antécédent : cela est si vrai qu'on dit, *cette femme est une de celles que j'ai le plus aimée* ; cependant on pourroit dire *aimées*.

Mais si le subjectif est après le participe, celui-ci redevient invariable, quoiqu'il soit précédé de son objectif ; *la querelle que vous a fait cette femme*, & non pas, *que vous a faite*, comme on le diroit, si *cette femme* étoit avant le participe, *la querelle que cette femme vous a faite*. C'est donc à tort qu'on a blâmé ce vers de Corneille dans Cinna, Acte I, Scene III.

Les miseres
Que durant notre enfance ont enduré nos peres.

» *Ont enduré* paraît une faute aux Grammairiens, dit » *M. de Voltaire* ; ils voudroient, *les miseres qu'ont en-* » *durées nos peres*. Je ne suis point du tout de leur avis.

» Il ſeroit ridicule de dire, *les miſeres qu'on ſouffertes* » *nos peres*, quoiqu'il faille dire, *les miſeres que nos* » *peres ont ſouffertes*. S'il n'eſt pas permis à un Poëte de » ſe ſervir en ce cas du participe abſolu, il faut renon- » cer à faire des vers. »

Le participe reſte encore invariable.

1°. Quand il eſt ſuivi d'un nom qui lui ſert d'objectif conjointement avec celui qui précede, comme, *vos fautes vous ont rendu mépriſables*; où *mépriſables* eſt objectif de *rendu* & de *vous* qui précede.

2°. Quand le participe eſt ſuivi d'un verbe auquel le ſens attribue l'objectif qui précede, plutôt qu'au participe : comme, *les qualités que vous avez appris à connoître*, ou *que vous avez entendu louer*; où le *que* eſt plutôt l'objectif de *connoître* ou de *louer* que de *appris* ou de *entendu*. Il en ſeroit de même ſi ce verbe qui ſuit le participe, n'étoit pas à l'infinitif, comme, *les chicanes que j'ai prévu qu'on me feroit*. Mais ſi l'objectif ne peut être celui du ſecond verbe, & qu'il doive plutôt ſe rapporter au participe, celui-ci varie, comme, *la réſolution que j'ai priſe de m'adreſſer à vous*.

Si l'objectif ne peut ſe rapporter au participe, celui-ci reſte invariable, quand même le verbe auquel cet objectif appartiendroit ſeroit ſous-entendu : comme, *je vous ai prêté tous les ſecours que j'ai voulu, que j'ai dû, & que j'ai pu*, &c.

3°. Quand le participe avec ſon auxiliaire eſt pris impersonnellement, il ne varie point, comme, *les pluies continuelles qu'il a fait*, &c.

II. Les participes dont il s'agit ſont paſſifs toutes les fois qu'ils ſont employés ſeuls ſans auxiliaire, en forme de purs adjectifs, & quand ils ſont joints aux temps divers de l'auxiliaire *être*; *une femme aimée de ſon mari, mérite de l'être de beaucoup d'autres; être aimé; je ſuis aimé; il étoit aimé; il a été aimé; il aura été aimé; qu'il ait été aimé; étant aimé; ayant été aimé*, &c.

Nous avons remarqué plus haut, que les verbes neutres, réfléchis & réciproques, qui prennent dans leurs temps compoſés l'auxiliaire *être*, n'en ont pas moins le ſens actif. Il faut en dire autant pour les participes paſſés des verbes neutres qui ſe conjuguent avec l'auxiliaire

être, quoiqu'ils soient employés comme adjectifs & sans auxiliaire, comme, *un homme revenu des égarements de la jeunesse ; monté sur le ton de la raison ; descendu dans les abîmes de son cœur ; tombé dans les réflexions les plus solides*, &c. Tous ces participes ont le sens purement actif : mais ils suivent, quant aux variations de leurs terminaisons, les mêmes regles que les participes entierement passifs.

Les participes passifs suivent le genre & le nombre du nom auquel ils se rapportent, soit qu'ils aient un auxiliaire, soit qu'ils n'en aient point ; ainsi il faut dire : *Ces femmes ne sont tombées dans le discrédit que par leur faute ; les Arts ont été inventés pour nos besoins ou pour nos plaisirs ; sa mere ne s'est apperçue que trop tard des suites de sa foiblesse.*

Si les participes *allé* & *venu*, ou semblables, sont suivis d'un verbe, & qu'ils aient avant eux un pronom qui paroisse plutôt le régime de ce verbe que celui du participe, alors ces participes n'admettent plus aucune variation : ainsi on dit, *elles nous sont venu rendre visite ; elle lui est allé faire un rapport infidele*, &c. Mais si le pronom se trouve placé après le participe, celui-ci doit suivre la regle générale : on dit donc, *elles sont venues nous rendre visite ; elle est allée lui faire un rapport infidele*, &c.

Si les verbes réfléchis ne le sont qu'indirectement, c'est-à-dire, si les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, qui les précedent, ne leur servent que d'attributifs, & non pas d'objectifs, alors leurs participes passés suivent les regles des participes actifs, quoiqu'ils aient l'auxiliaire *être* : on dit donc, *vous vous êtes préparé des ressources inutiles ; les ressources que vous vous êtes préparées*, &c.

Si le subjectif auquel se rapporte le participe passé d'un verbe réfléchi, direct ou indirect, se trouve placé après ce participe, celui-ci est invariable : *à quelles noirceurs ne se sont pas porté leurs parents après cette rupture ? Quelle réputation se sont fait les Généraux dans cette campagne !* Il en est de même lorsque ces participes sont suivis d'un nom qui, avec le pronom réciproque qui les précede, sert d'objectif ou d'attributif, com-

me, *plusieurs femmes se sont rendu célebres dans les Lettres ; mais elles n'ont pas toujours été satisfaites de la gloire qu'elles avoient acquise, parcequ'elles se l'étoit figuré plus satisfaisante qu'elle n'est*, où *rendu* & *figuré* ne varient point leurs terminaisons à cause des noms régis *célebres*, & *plus satisfaisante*, qui suivent.

Les participes des verbes réfléchis, directs & indirects, sont encore invariables, lorsqu'ils sont immédiatement suivis d'un verbe qu'ils régissent, comme, *les troupes de Charles VII n'auroient pas empêché la prise d'Orléans, si elles ne s'étoient laissé conduire par une jeune fille. Voilà la gloire qu'il s'est proposé d'acquerir.*

Quand les participes passifs n'ont aucun auxiliaire, c'est du nom substantif auquel ils se rapportent, qu'ils prennent le genre & le nombre : comme, *une femme aimée de tout le monde*, &c.

Ils prennent le genre & le nombre du subjectif, quand ils forment avec l'auxiliaire *être* les temps composés d'un verbe qui n'a point d'objectif, soit qu'il soit passif ou neutre, comme, *je suis puni ; ces femmes sont punies ; elles se sont repenties de leur indiscrette malignité ;* &c. Si les verbes dont ces participes forment les temps composés avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, ont un objectif, les participes s'accordent pour leurs variations avec cet objectif, lorsque celui-ci les précéde, comme, *cette journée que j'ai passée à la campagne : ces livres que j'ai achetés : ces lettres que j'avois écrites : quels ennemis ne s'est-il pas faits*, &c.

Il nous reste à voir comment sont terminés les participes passés : article que l'on peut trouver épars dans ce qui concerne les conjugaisons des verbes réguliers ou irréguliers ; mais sur lequel il est à propos de rassembler ici ce qu'il y a de plus important.

Tous les participes passés des verbes de la premiere conjugaison, sont terminés en *é* ; comme, *aimé, cherché, allé*, des verbes, *aimer, chercher, aller*, &c. Ceux des verbes en *frir*, & en *vrir*, sont terminés en *fert* & *vert ;* comme, *souffrir, souffert ; ouvrir, ouvert*, &c. excepté *appauvrir* qui fait *appauvri*. Ceux des verbes en *indre*, le sont en *int ;* comme, *contraindre, contraint ; feindre, feint ; joindre, joint*, &c.

Ceux des verbes en *ire*, font *it*, comme, *traduire*, *traduit*; *dire*, *dit*; exceptés *lire*, *luire*, *nuire* & *suffire*, qui font *lu*, *lui*, *nui*, & *suffi*. *Acquérir*, *conquérir*, *enquérir*, *requérir*, font *acquis*, *conquis*, *enquis*, *requis*. *Asseoir*, *surseoir*, font *assis*, *sursis*, & *mourir* fait *mort*. *Absoudre*, *dissoudre*, font *absous*, *dissous*, & *résoudre* fait *résous* & *résolu*.

Clore & ses composés font le participe en *os*, *clos*, *enclos*, &c. *Exclure* fait *exclus*. *Faire*, *traire*, & leurs composés l'ont en *ait*; *fait*, *parfait*, *trait*, *extrait*, *distrait*, &c. *Mettre* & ses composés l'ont en *is*, *mis*, *permis*, *promis*, &c. *Naître* fait *né*.

Prendre & ses composés l'ont en *ris*, *pris*, *surpris*, *appris*, &c. Les participes passés de tous les autres verbes sont en *i* ou en *u*, comme, *finir*, *fini*; *servir*, *servi*; *fuir*, *fui*; *rire*, *ri*; *pouvoir*, *pu*; *valoir*, *valu*; *mouvoir*, *mu*; *retenir*, *retenu*; *entendre*, *entendu*; *connoître*, *connu*; *déplaire*, *déplu*; *taire*, *tu*; &c.

La regle générale pour les féminins de tous ces participes, est qu'ils se forment en y ajoutant un *e* muet; comme, *aimé*, feminin *aimée*; *souffert*, *soufferte*; *contraint*, *contrainte*; *écrit*, *écrite*; *promis*, *promise*; *mort*, *morte*; *fini*, *finie*; *connu*, *connue*; &c. Il faut en excepter *absous* & *disous*, qui font, *absoute* & *dissoute*: *résous* n'a pas de féminin: *exclus* fait *exclue* & *exclusе*.

S'il y a encore quelque chose à désirer sur les participes, on le trouvera aux mots ADJECTIF & SYNTAXE.

PARTICULE. Ce nom se donne aux pronoms qui sont régis par une particule: exemple, *ne me demandez point ce que je deviendrai*, c'est-à-dire, ne demandez point à moi. *Me* n'est donc pas régi par le verbe *demander*, mais par la particule *à*. Voilà pourquoi *me* s'appelle en ce cas *régime particulé*. Au reste nous avertissons que *à* n'est point une particule, mais une préposition: *voyez* PRÉPOSITIONS.

PARTICULES. Le mot *particule* est plus propre que tout autre à nous prouver combien les hommes ont de penchant à se contenter de termes au lieu d'idées claires & précises. Tous les Ecrivains s'en sont servis depuis qu'on fait des Grammaires; mais jusqu'à M. Girard, peu en ont cherché la définition, & aucun n'en a donné une qui soit recevable.

On se contente de nous dire que, *c'est une sorte de petits mots*, ce qui ne peut que confondre la particule avec grand nombre de termes d'especes différentes, qui sont aussi des sortes de petits mots. Le sens étymologique du mot *particule* présente l'idée d'une petite partie de quelque chose que ce soit : la derniere syllabe d'un mot de cinq ou six syllabes seroit une particule de cette maniere : on sent que ce n'est pas-là ce que ce mot signifie en grammaire.

Ici c'est une partie d'oraison différente de toutes les autres, dont la fonction est d'énoncer une affection existante dans la personne qui parle ; de façon que chaque particule soit une image de quelque mouvement intérieur ; & qu'à la peinture de la pensée, elle ajoute celle de la situation, soit de l'ame qui sent, soit de l'esprit qui peint & qui voit. Ces deux situations produisent deux sortes de particules, les unes de sensibilité à qui l'on peut donner le nom de *particules interjectives*, & que les Grammairiens nomment communément *interjections* ; les autres de tournure de pensées & de discours, que par cette raison l'on peut appeller *particules discursives*.

Le Pere Buffier dit que celles de la premiere espece (& l'on peut en dire autant de celles de la seconde), sont des termes de supplément qui joints à de certains gestes, ou tons de voix, suppléent quelquefois, non-seulement à plusieurs mots, mais encore à des phrases entieres qui exprimeroient quelque mouvement de l'ame. C'est ainsi qu'un homme à qui l'on demande si ses douleurs continuent, ne répond que ce mot, *ah* ! ce qui en dira plus que tous les termes dont il pourroit se servir, pour dire qu'il souffre toujours violemment. Ces sortes de cris de la nature sont peut-être, dit M. l'Abbé Regnier, les premiers sons articulés que l'homme ait prononcés ; ce sont du moins les plus énergiques & les plus courts. Nous n'avons rien qui peigne si bien la rapidité de l'esprit & des sentiments du cœur. Une idée que nous exprimons, une pensée que nous avons, fait naître en même-temps, & comme sans être interrompue, un mouvement nouveau, une affection vive, une sensation ; & nous en plaçons l'expression dans le discours,

à-peu-près comme cette affection se trouve elle-même dans nos pensées, c'est-à-dire, sans en couper le fil, sans le suspendre, ni en interrompre la marche. Aussi n'est-il rien de plus libre que la place d'un grand nombre de particules; elles ne sont liées à aucune autre partie du discours, & se mettent d'ordinaire çà & là, comme par parenthese; de maniere qu'en les retranchant; le sens & la construction de la phrase n'en souffriroient pas.

Les particules interjectives peuvent se subdiviser en trois classes, *exclamatives*, *acclamatives*, & *imprécatives*.

Les premieres, dit M. Girard que nous suivons dans ces divisions, sont celles qui expriment la simple sensibilité, ou la situation de l'ame en elle-même : il y en a pour le plaisir, la douleur, la joie, le chagrin, l'invocation, la surprise, l'impatience, & le désagrément : Telles sont, *ah*, *aih*, *hihi*, *hélas*, *ô*, *quoi*, *eh*, *dame*, *oh*, *ouais*, *ouf*, *ha*, *là* ou *las* : exemple, *las ! il partit, il porta sa valeur dans Orléans; mon Dieu*, &c. Cette derniere ne peut être qu'improprement nommée *interjection*, étant composée.

Les interjections *acclamatives* marquent la situation & l'affection de l'ame par rapport à l'objet étranger vers lequel elle se porte, ou qu'elle cherche à fuir. Cette situation peut être caractérisée par l'applaudissement, le rebut, le desir, la bienveillance, le consentement, & l'agacerie; on l'exprime par, *bon*, *fi*, *bis*, *vivat*, *amen*, *xexe*, *ah*, *oh*, &c.

Les *imprécatives* sont tous les mots dont on se sert quelquefois dans le langage familier, pour prendre un ton de résolution ou de colere, afin d'en imposer. Ils ne sont pas du beau style; il en est même beaucoup qui sont indécents; aussi en est-il peu qui soient autorisés par un usage général : en voici quelques-uns des plus communs; *jarni*, *mardi*, *morbleu*, *peste soit*, &c.

Pour ce qui regarde leur ordre de construction, nous avons déja remarqué que d'ordinaire ces particules jouissent d'une entiere liberté; si quelquefois elles tiennent un peu plus à la phrase, elles se placent alors vo-

lontiers à la tête, & y figurent comme un membre adjonctif; excepté *amen* qui fait souvent la fonction d'objectif, & par conséquent se place après le verbe. *Fi, vous devriez être honteux! Parbleu, j'en suis bien aise! Il vous voit, &, zeste, il s'envole! Cette fille dit amen à tout ce qu'on lui propose.*

Les particules discursives peuvent se partager en six classes différentes.

Les *assertives* qui donnent au discours un caractere plus marqué d'assertion, soit par voie d'affirmation, soit par voie de négation, ou de doute, comme, *oui, non, ne, pas, point, plus*, auxquelles quelques-uns ajoutent, *peut-être, certes*, &c. que nous avons mis au rang des adverbes.

Les *admonitives*, qui servent à exciter, prévenir, instruire, appeller, arrêter, ou saluer, comme, *courage, alerte, gare, hola, ho, chut, hu, dia, st*, ou *ste, hem, tout-beau, adieu, ça, allons, gay*, &c.

Les *imitatives*, qui indiquent par imitation les sons que forment les animaux, ou que le choc des corps fait entendre; tels que, *bêê, cric, crac, tic, tac, don-don, pouf*, &c.

Les *exhibitives*, qui présentent, & montrent la chose aux yeux, comme, *voici, voilà*, &c.

Les *explétives*, qui ne servent simplement qu'à arrondir ou affermir un autre mot, lequel le plus souvent est lui-même particule, ou conjonction; tels sont, *ça, da, bien, sus*, dans ces expressions, *ah ça, oui dà, eh bien, or sus*, &c.

Enfin la particule *que* bien différente, quant au sens, des autres *que* de la langue, & que nous appellons *précursive*, parcequ'elle est comme un avant-coureur destiné à préparer l'esprit à la tournure d'idée dans laquelle on veut qu'il prenne ce qui la suit; soit qu'elle indique l'admiration, relativement à la quantité ou à la qualité; & dans ce cas elle se fait suivre de la prépositon de: *que de sots à la Ville! que l'on voit de fourberies à la Cour!* soit qu'elle marque l'exclamation; *que vous êtes simple, si vous le croyez!* soit qu'elle marque le reproche; *que ne parliez-vous! que ne vous faisiez-vous connoître!* soit qu'elle indique le commandement; *que l'on*

se dépêche ; que l'on obéisse sans réplique ; soit qu'elle serve à montrer le souhait ; *que le Ciel le comble de ses faveurs !* soit enfin qu'elle fasse prendre la pensée en hypothese ; *que vous réussissiez ou non, vous aurez toujours fait une imprudence. Qu'on l'approuve ou qu'on le condamne, l'homme vertueux n'en fait pas moins son devoir.*

Celles de la premiere classe, que nous avons nommées *affertives* suivent pour la construction, des loix différentes : *oui, non*, se mettent au commencement ; *oui, je le veux. Non, je ne le ferai pas. Ne* se place toujours entre le subjectif & l'attributif quand la forme de la phrase est expositive : *l'honnête homme ne doit croire que le mal bien prouvé.* Si la phrase est interrogative ou impérative, la particule *ne* marche à la tête ; *ne jugerez-vous jamais que sur des rapports incertains ? Ne transformons jamais nos vices en vertus, ni nos erreurs en vérités.*

Pas, point, & *plus* n'ont place qu'après le verbe, si celui-ci est dans un temps simple ; s'il est dans un temps composé, ces trois particules se mettent entre l'auxiliaire & le participe. Au reste ces expressions ne sont pour l'ordinaire que les explétives de la particule *ne* dont elles appuient l'assertion négative. *Pas* & *point* nient absolument ; *plus*, qu'il ne faut pas confondre avec l'adverbe de quantité, nie d'une maniere relative qui oblige à désigner le temps, de façon que ce qu'on nie pour le présent, est supposé affirmatif pour le passé : *La raison n'admet pas de vains préjugés pour des preuves. Un bon cœur ne croit point le mal à la légere. Le cœur de l'homme desire encore lors même qu'il n'a plus d'espérance. Quand on ne sait plus quel remède apporter à ses maux, il faut recourir à la patience. Vous n'auriez plus été maître de votre cœur, si vous aviez cédé à cette passion naissante.* Quand on a à choisir entre *pas* & *point*, pour se décider, il faut observer que *point* nie avec plus de force, avec un ton plus décisif, plus dur ; *je ne vous entends point : je ne vous entends pas. Je ne le crois point : je ne le crois pas*, &c. Au reste, on ne peut pas toujours les substituer l'un à l'autre ; on doit toujours se servir de *pas*, quand les mots qui suivent marquent

quelque dégré de quantité ou de qualité : *elle n'a pas grande beauté, mais elle a bien des graces ; vous ne trouveriez pas beaucoup de cœurs comme le sien. Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres*, &c. *Point* se place avec plus de grace avant la prépoſition *de*, & à la fin de bien des phraſes ; *il faut plaindre celui qui n'a point de talent, & ne mépriſer que celui qui n'a point de vertu. S'il vous manqua en cette occaſion, je ne m'en apperçus point*, &c. Dans l'interrogation, *point* ne paroît inſinuer que le doute ; *n'êtes-vous point né ſenſible ?* mais *pas* laiſſe quelquefois entrevoir qu'on ſuppoſe la choſe ſur laquelle on paroît douter ; *n'êtes-vous pas né ſenſible ?*

Nous avons dit que *pas*, *point*, & *plus* étoient les explétives de *ne ;* cela eſt vrai, 1°. en ce que ces trois particules ne ſe mettent jamais dans une phraſe, que l'autre ne les précéde, à moins qu'il n'y ait quelque ellipſe dans le diſcours, ou que *point* ne ſe trouve ſeul en réponſe : *eſt-ce là ce qu'il veut dire ? point du tout.* alors on emploie auſſi, *non ;* 2°. en ce que *ne* a beſoin de ces particules ou de quelqu'autre mot négatif pour compléter ſa négation, à moins que le tour de la phraſe ou certains verbes n'y ſuppléent, comme dans les phraſes ſuivantes ; *il ne veut rien entendre. Il ne peut voir perſonne. On n'y voit goutte. Il ne dit mot*, &c. *Rien*, *perſonne*, *goutte*, *mot*, ſont ici des termes négatifs qui ſuppléent au mot *pas* ou *point*. On ne peut dire, *il ne veut pas rien entendre*. Ce ſeroit le cas pour lequel les deux Savantes de *Moliere* vouloient que leur ſervante fût chaſſée :

> De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive,
> Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Au reſte il faut obſerver que *mot* ne s'emploie de la ſorte qu'après *dire*, & que *goutte* ne s'emploie qu'après *voir*, ſi ce n'eſt en ſtyle familier où l'on dit d'un homme ſourd, *il n'entend goutte. Vous ne pourrez jamais retrouver la belle occaſion que vous avez perdue. Il ne veut nullement vous entendre. Je n'aime ni les eſprits faux, ni les cœurs durs. Ne* marche ſeul, quand il vient après les

comparatifs, ou après les pronoms *autre, aucun, nul; il eſt plus docile que vous ne croyez. Je le retrouve tout autre que je ne l'ai vu*, &c. Il eſt encore ſeul avant ou après un *que* conjonctif, après un *que* ou *qui* relatif ſuivi d'un ſubjonctif, ou un *que* particule de reproche, ou après *à moins que, ſi*, ou autres conjonctions qui aient le même ſens : *un cœur jaloux ne fait paroître que des feux qui le font haïr. Je ne veux de récompenſe que le plaiſir d'avoir obligé. Vous êtes plus heureux que vous ne méritez. Eſt-il quelqu'un que je n'aie interrogé ? Il n'eſt perſonne qui ne le connoiſſe. Que ne vous expliquiez vous plutôt ! Si vous ne le faites, qui pourra le faire ? Je ne le ferai pas à moins que vous ne le ſouhaitiez.*

Quand le verbe *il y a* eſt ſuivi d'un autre verbe au prétérit, la négation *ne* ſe place ſeule ; *il y a long-tems que je ne l'ai vu.* Mais ſi le ſecond étoit à un autre temps, alors *ne* ſe fait accompagner ; *il y a près d'un an que nous ne le voyons plus. Ne* eſt encore ſeul, quand il eſt avec la prépoſition *de* ſervant à exprimer un eſpace de temps ; *je ne veux le voir de ma vie. De dix ans je ne lui pardonne.*

Après les verbes de crainte, ſi l'on parle d'un effet que l'on ne ſouhaite pas, on retranche *pas* & *point ; je crains qu'il ne ſe fâche :* de même après *empêcher, prendre garde, de peur que*, & autres ſemblables. Si l'on parloit d'une choſe que l'on ſouhaitât, il faudroit mettre *pas* ou *point* après *ne. Je crains qu'il ne me croye pas.*

Il ſemble qu'il ſoit mieux de retrancher *pas* & *point* avec les verbes *oſer, ceſſer, pouvoir, ſavoir. Je n'oſe m'y expoſer. Vous ne ceſſez de me contredire. Vous ne pouvez apprendre à connoître les hommes ? Je ne ſais où j'en ſuis.* Mais il ne faut jamais omettre le *ne. Racine* dans *Bérénice* a dit :

Craignez-vous que mes yeux verſent trop peu de larmes ?

Pour que la phraſe fût bien réguliere, il faudroit *ne verſent trop peu de larmes ?*

J'avoue, dit M. l'Abbé d'Olivet, que cette particule prohibitive paroît redondante en notre langue ; mais elle y eſt de tems immémorial. Pourquoi ne

reſpecterions nous pas des uſages ſi anciens ?

Si j'ai beſoin de vous de peur qu'on me contraigne.
Corneille dans *Nicoméde.*

» Il faudroit, dit M. de *Voltaire*, pour que la phraſe » fût exacte, la négation *ne : qu'on ne me contraigne.* » En général voici la regle. Quand les Latins emploient » le *ne*, nous l'employons auſſi. *Vereor ne cadat*, je » crains qu'il ne tombe. Mais quand les Latins ſe ſervent d'*ut*, d'*utrum*, nous ſupprimons ce *ne*. *Dubito* » *utrum eas*, je doute que vous alliez : *opto ut vives*, » je ſouhaite que vous viviez. Quand *je doute* eſt accompagné d'une négation, *je ne doute pas*, on la redouble pour exprimer la choſe ; *je ne doute pas que* » *vous ne l'aimiez*. La ſuppreſſion de *ne*, dans le cas où » il eſt d'uſage, eſt une licence qui n'eſt permiſe que » quand la force de l'expreſſion la fait pardonner ».

C'eſt en uſant de cette licence que M. *de Voltaire* a dit dans *Zaïre* :

Et qui craignant ſur-tout qu'à rougir on l'expoſe,
D'un refus outrageant veut ignorer la cauſe.

il faudroit dans l'exactitude de la Proſe, *on ne l'expoſe.*

Il ne tiendra qu'au Roi, qu'aux effets je ne paſſe.
Corneille dans *Nicoméde.*

» Souvent en ce tems-là, on ſupprimoit le *ne* quand » il falloit l'employer, & on s'en ſervoit quand il fal- » loit l'omettre. Le ſecond *ne* eſt ici un ſoléciſme *il tient* » *à vous*, c'eſt-à-dire, *il dépend de vous que je paſſe*, » *que je faſſe*, *que je combatte*, &c. *Il ne tient qu'à vous* » eſt la même choſe, que *il tient à vous*; donc le *ne* ſui- » vant eſt un ſoleſciſme. M. *de Voltaire.*

Les Poëtes emploient quelquefois *ſais-je pas*, *ſais-je pas*, pour *ne ſais-je pas*, *ne ſuis-je pas*, comme nous l'obſervons au mot LICENCES POÉTIQUES.

Cette ſuppreſſion de la négative *ne* dans ce cas ci eſt une faute ſuivant les déciſions de l'Académie, & M. l'Abbé d'Olivet penſe que pour les vers, c'eſt une li-

cence dont aujourd'hui les oreilles délicates ſont bleſſées. Il s'appuie même de l'autorité de *Thomas Corneille*, qui diſoit : *d'ôter ici la négative ce peut être une commodité pour les Poètes : mais ils doivent donner un tour aiſé à leurs vers, ſans que ce ſoit aux dépens de la véritable conſtruction.* Au reſte : *voyez* SYNTAXE.

Les particules admonitives ſe placent aſſez au gré de celui qui parle ; *allons, mes amis, courage ! Tout-beau, n'allons pas ſi vite ! Chut, quelqu'un vient. Qu'eſt-ce que tu marmortes-là, hem ! Ça, ça, ne raiſonnons pas tant ! Divertiſſons-nous, gay !* On voit que leur liberté ne conſiſte gueres qu'à ſe placer au commencement ou à la fin de la phraſe.

Les imitatives ne ſe mettent pour l'ordinaire qu'après le verbe, en forme de ſubjectifs; l'uſage n'en eſt pas fréquent, & paroît ne convenir qu'au badinage des bouffons. Les exhibitives ſe mettent toujours à la tête de ce qu'elles montrent, à moins qu'il ne ſoit exprimé par un pronom relatif ou perſonnel ; car alors elles marchent après : *voici la maiſon ; voilà le maître. Voici ce que j'avois à vous dire. Me voici. La voilà. Le livre que voici*, &c.

Les explétives ſont fixées à ſuivre immédiatement le mot qu'elles arrondiſſent ou dont elles fortifient la valeur ; *or ſus, Monſieur le Spadaſſin !*

Le terme même de *précurſive* dit aſſez que cette particule doit précéder ce qu'elle affecte, pour le faire prendre dans le tour d'idée qu'elle lui donne. *Que l'homme eſt induſtrieux à ſe tourmenter ! Que gagne-t-on à livrer ſon cœur aux chimeres que l'imagination enfante ? Que de peines de moins, ſi l'on pouvoit n'écouter que la raiſon ! Que ne ſait-on du moins s'inſtruire par ſa propre expérience !*

PARTIES D'ORAISON. *Voyez l'article* MOTS.

PARTIR. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Il ſignifie s'en aller, quitter un lieu ; ſortir d'un endroit pour aller dans un autre. Il eſt communément accompagné des prépoſitions *de* & *pour*. La premiere marque le lieu d'où l'on part ; la ſeconde celui où l'on va. Remarquez auſſi que pour ſes tems compoſés, il admet tour à tour les verbes auxiliaires *avoir* ou *être*.

Je ſuis parti ou j'ai parti de Paris ; mais l'auxiliaire *être* eſt plus uſité. *Il eſt parti pour l'Italie.*

On y joint des comparaiſons pour peindre l'action avec plus de force & d'énergie. *Il part plus vite que le vent. Il part comme un éclair, comme la foudre, comme un trait.*

Partir eſt quelquefois pris ſubſtantivement, *tout eſt-il préparé pour le partir.*

Son compoſé eſt *repartir* : *voyez* ce verbe, *voyez* auſſi DÉPARTIR, qui cependant n'en eſt pas compoſé.

INDICATIF. *Préſent.* Je pars, tu pars, il part ; nous partons, vous partez, ils partent. *Imparf.* Je partois, &c. *Prétérit.* J'ai *ou* je ſuis parti. *Prétérit indéfini.* Je partis, &c. *Futur.* Je partirai, &c. *Conditionel préſent.* Je partirois, &c. *Impératif.* Pars, qu'il parte ; partons, partez, qu'ils partent. *Subjonctif préſent.* Que je parte ; que tu partes, &c. *Imparfait.* Que je partiſſe. *Participe préſent.* Partant. *Participe paſſé.* parti, partie. *Partant*, eſt conjonction de concluſion comme ici ; *plus d'amour, partant plus de joie.*

PAR-TOUT, eſt un des adverbes compoſés, il déſigne le lieu : *voyez* ADVERBE.

PAS, eſt une des particules aſſertives par voie de négation : *voyez* PARTICULES.

PASSÉ. *Voyez* PRÉTÉRIT.

PASSÉ CONDITIONNEL. Ce tems annonce qu'une choſe ſeroit abſolument paſſée, ſi une certaine condition eut été effectuée : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PASSIF. Ce mot exprime une paſſion, une action comme ſoufferte. Nous ne le diſons que de certains verbes.

Les *verbes paſſifs* ſont ceux dont le *ſujet* ne produit pas l'action qu'ils ſignifient, mais la ſouffre : *je ſuis aimé* ; dans ce verbe, *je* eſt le *ſubjectif* où le *ſujet* de la phraſe ; & cependant ce n'eſt pas moi qui produis l'action d'*aimer :* en un mot ce n'eſt pas moi qui aime ; mais c'eſt moi qui ſuis l'objet de l'action d'aimer ; c'eſt moi qui ſuis aimé.

Nous n'avons point de verbes qui ſoient paſſifs dans la rigueur & quant à l'expreſſion : mais nous avons des

périphrases composées qui équivalent à des verbes passifs, qui le sont quant à la signification, & auxquelles on en donne le nom.

Ces périphrases sont composées du verbe auxiliaire *être*, & du participe passé du verbe que l'on veut rendre passif; comme, *être aimé*, *je suis aimé*, sont composés du verbe *être*, *je suis*, & du mot *aimé*, qui est participe du verbe *aimer*.

On pourroit croire là-dessus que tout verbe qui a un participe passé, peut devenir passif (car on sent que ceux auxquels ce participe manque ne peuvent jamais le devenir); mais on se tromperoit, puisque pour qu'un verbe devienne passif, il faut qu'il exprime une action dont l'objet soit différent du sujet qui la produit: autrement le passif deviendroit inutile; car si le verbe n'étant pas au passif, exprime une action qui d'elle-même & par la signification même de ce verbe n'ait pour objet que celui qui la produit, il s'ensuit que n'étant pas encore au passif, il auroit pour subjectif celui même qui est l'objet de l'action; & c'est tout ce qui fait le passif. Ce verbe donc remplissant toute l'étendue des devoirs du verbe passif, sans l'être quant à la forme, ce seroit un acte inutile que de lui donner cette forme, qui ne lui serviroit à rien. Ceci s'applique particulierement aux verbes neutres.

On peut voir au mot CONJUGAISON la formation des temps de ce que nous appellons *verbes passifs*.

Quant aux régimes de ces verbes, ils ne se font jamais que par le secours de quelques prépositions: *voyez* PRÉPOSITIONS. Nous dirons néanmoins que le principe de l'action étant joint au verbe passif, on doit toujours l'unir à ce verbe par la préposition *de* ou *par*; mais plus souvent par la préposition *de*: comme, *il est estimé de tout le monde*, *il a été tué par des voleurs*.

On donne pour regle générale à cet égard, qu'il faut la préposition *de* quand l'action exprimée par le verbe est une action produite par une puissance spirituelle, par l'ame; & qu'ordinairement la préposition *par* convient mieux quand l'action participe des sentiments de l'ame & des mouvements du corps; tels sont les derniers

niers exemples. Si cette regle n'eſt pas ſans exception, elle eſt du moins généralement juſte.

PASSIONS. Les paſſions ſont comptées en Rhétorique pour le troiſieme moyen de perſuader ; elles ſont auſſi le plus sûr ſans contredit : *voyez* INVENTION.

On entend par paſſions ces vifs ſentiments de l'ame qui ſont excités par la douleur ou par le plaiſir. Ils découlent tous de ces deux ſources. Leur nombre égale celui des agitations du cœur humain : ainſi nous n'entreprendrons pas de les compter ; ce ſeroit d'ailleurs une choſe fort inutile.

Le ſeul moyen d'exciter les paſſions dans les autres hommes, c'eſt de les bien ſentir ſoi-même. Tous les préceptes qu'on pourroit donner ſe réduiront toujours là.

Les paſſions rendent éloquent le plus inepte de tous les hommes. Quand on eſt fortement ému, ces expreſſions vives & naturelles, ſi propres à faire paſſer les agitations de notre ame dans l'ame de ceux qui nous écoutent, ſe préſentent d'elles-mêmes. Les paſſions donnent du corps & de la réalité aux choſes dont on parle, & les peignent par des traits viſibles qui frappent les ſens, qui remuent l'imagination, & qui montrent un objet ſenſible. Tout ſe perſonifie, tout prend une ame, tout ſe vivifie. C'eſt auſſi la raiſon pour laquelle on accumule les figures dans les paſſions : *voyez* FIGURES.

On fait uſage des paſſions ſurtout dans la péroraiſon ; c'eſt proprement leur place. Dans cette derniere partie du diſcours, l'Orateur pour achever d'entraîner ſes Auditeurs, déploie tout ce que l'Eloquence a de plus fort, de plus tendre & de plus affectueux : *voyez* PÉRORAISON.

Il s'en ſert auſſi dans les autres parties du diſcours, mais avec bien plus de ménagement. Il les place après chaque récit, quand la cauſe en a pluſieurs, ou après chaque partie du récit quand il eſt trop long, ou enfin après la preuve de chaque fait ; c'eſt ce qu'on appelle *amplification* : voyez *ce mot*.

Nous ne donnerons point ici d'exemples des paſſion nous nous contenterons de renvoyer les Lecteurs aux Ecrits des Bourdaloue, des Boſſuet, des Fléchier, des

Massillon, &c. Ils trouveront dans ces célébres Orateurs des exemples parfaits en tout genre.

PAS UN, est un des *pronoms indéfinis :* voyez *cet article au mot* PRONOMS.

PAUSES : *voyez* PONCTUATION.

PÊLE-MÊLE, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : *voyez* ADVERBE.

PENDANT, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

PERDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaison, qui marque la privation active ou passive de quelque chose ; toutes les manieres de parler où il est employé reviennent à cette simple définition.

Perdre son argent, perdre sa réputation, c'est en être privé. *Perdre un homme*, c'est le dépouiller de ses ressources.

INDICATIF. *Présent.* Je perds, tu perds, il perd ; nous perdons, vous perdez, ils perdent. *Imparfait.* Je perdois, &c. *Prétérit.* Je perdis, &c. *Futur.* Je perdrai, &c. *Conditionnel présent.* Je perdrois, &c. IMPÉRATIF. Perds, qu'il perde ; perdons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je perde, &c. *Imparfait.* Que je perdisse, &c. *Participes.* Perdant, perdu, perdue.

Les temps composés sont réguliers.

PERIODES : *voyez* CONSTRUCTION & NOMBRE ORATOIRE.

PERIPHRASE. Ce mot signifie en grec circonlocution : elle consiste à exprimer en plusieurs mots ce qu'on auroit pu dire en moins ; ce qui se fait ou par bienséance, lorsqu'on veut tirer un voile sur des idées basses ou peu honnêtes, & en cela la périphrase est la même chose que l'euphémisme, ou pour le développement & l'ornement du discours ; c'est ainsi, par exemple, que toutes les définitions sont des especes de périphrases ; ou enfin par nécessité, lorsque la Langue dans laquelle on écrit n'a point de terme pour exprimer ce qu'on a dans l'idée, ou qu'en traduisant une Langue on n'a point d'expressions propres pour rendre l'original.

Cette figure est fort ordinaire dans les Poëtes, qui s'en servent pour enrichir leurs descriptions.

Boileau, pour dire qu'il a cinquante-huit ans, emploie cette périphraſe :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieilleſſe venue,
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jetté ſur ma tête avec ſes doigts peſants
Onze luſtres complets ſurchargés de trois ans.

Au lieu de dire *à la pointe du jour*, un Poète dira :

L'aurore cependant au viſage vermeil
Ouvroit dans l'orient le palais du ſoleil,
La nuit en d'autres lieux portoit ſes voiles ſombres ;
Les ſonges voltigeans fuyoient avec les ombres.

Henriade Ch. VI.

Pour dire qu'il ſe fait tard, Boileau s'exprime ainſi :

Les ombres cependant ſur la Ville épandues,
Du faîte des maiſons deſcendent dans les rues.

(*Lutrin*).

Dans l'emploi des périphraſes il faut prendre garde de trop étendre ce qu'on a ſuffiſamment développé ; ce ſeroit affoiblir l'expreſſion, & ennuyer le Lecteur, qui n'aime point à retrouver une penſée ſous des formes moins agréables.

PERMETTRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *per*, qui veut dire *par*, *par le moyen*. Ainſi permettre ſignifie proprement mettre, par le moyen d'une loi, à portée de faire quelque choſe, en donner la liberté ou le pouvoir. *Les loix Civiles ne permettent pas tout ce qui ſemble permis par la loi de la nature ; la Religion défend bien des choſes, que les loix politiques permettent de faire.*

PERMISSION, figure de Rhétorique : *voyez* CONCESSION.

PÉRORAISON. Ce mot vient du verbe latin *perorare*, qui ſignifie achever un diſcours, conclure.

On entend par *péroraiſon* en Rhétorique la quatrieme & derniere partie d'un diſcours : *voyez* DISPOSITION.

Dans la péroraiſon l'Orateur reprend d'une maniere conciſe les principaux points qui ont été développés dans le diſcours. Il les remet ſous les yeux des Auditeurs, dans un point de vue plus frappant, & leur donne un nouveau tour. Il les revêt des plus brillantes figures. Enfin il étale tout ce que l'éloquence à de plus ſéduiſant & de plus pathétique : *voyez* PASSIONS, FIGURE.

La péroraiſon eſt la pierre de touche de l'Orateur. C'eſt-là qu'on reconnoît s'il eſt vraiment éloquent.

Voyez les péroraiſons de Cicéron ; il excelle dans cette partie.

Voyez celles de nos célébres Avocats, Patru, Lemaître, Cochin, &c.

Nos Tragédies nous en fourniſſent auſſi de très belles.

Dans *la mort de Céſar*, Tragédie de M. Voltaire, Antoine vers la fin de ſa harangue fait apporter le corps de Céſar encore tout ſanglant. Un des ſpectateurs s'écrie :

Dieux ! ſon ſang coule encore ! . .

Antoine ſaiſit cette idée, & acheve de ſoulever le peuple, contre les meurtriers de Céſar, par cette vive péroraiſon :

Il demande vengeance,
Il l'attend de vos ſoins & de votre vaillance,
Entendez-vous ſa voix ? Réveillez-vous Romains,
Marchez, & ſuivez moi contre ſes aſſaſſins ;
Ce ſont là les honneurs qu'à Céſar on doit rendre, &c.

L'Oraiſon Funebre de M. le Prince de Condé, par M. Boſſuet, nous offre encore un modele parfait de péroraiſon.

Après avoir fait un pompeux éloge de la valeur, de la magnanimité, de la bonté naturelle, de la vivacité, de la pénétration, de la grandeur, de la ſublimité de génie, & ſur-tout de la mort vraiment Chrétienne & héroïque de ce Prince ; il finit en s'écriant.

» Venez, peuples, venez maintenant ; mais venez

» plutôt, Princes & Seigneurs; & vous qui jugez la terre;
» & vous qui ouvrez aux hommes les portes du Ciel;
» & vous plus que tous les autres, Princes & Princes-
» ses, nobles rejettons de tant de Rois, lumieres de la
» France, mais aujourd'hui obscurcies, & couvertes de
» votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu
» qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de
» grandeur, de tant de gloire. Jettez les yeux de toutes
» parts: voilà tout ce qu'ont pu faire la magnificence &
» la piété pour honorer un Héros: des titres, des inscrip-
» tions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures
» qui semblent pleurer autour d'un tombeau, & de
» fragiles images d'une douleur que le tems emporte
» avec tout le reste; des colonnes qui semblent vou-
» loir porter jusqu'au Ciel le magnifique témoignage de
» notre néant; & rien enfin ne manque dans tous ces
» honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc
» sur ces foibles restes de la vie humaine. Pleurez sur
» cette triste immortalité que nous donnons aux Héros.
» Mais approchez en particulier, ô vous, qui courez
» avec tant d'ardeur dans la carriere de la gloire, ames
» guerrieres & intrépides? Quel autre fut plus digne de
» vous commander? mais dans quel autre avez-vous
» trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc
» ce grand Capitaine, & dites en général: voilà celui
» qui nous menoit dans les hazards: sous lui se sont
» formés tant de renommés Capitaines que ses exem-
» ples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre:
» son ombre eut pu encore gagner des batailles: &
» voilà que dans son silence son nom même nous anime.
» . . . . . .
» . . . . . .
» Tous ensemble, en quelque degré de confiance qu'il
» vous ait reçus, environnez ce tombeau. Versez des
» larmes avec des prieres, & admirant dans un si grand
» Prince une amitié si commode & un commerce si doux
» conservez le souvenir d'un Héros dont la bonté avoit
» égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un
» cher entretien. . . . . .
» . . . . . .
» . . . . . .

» Pour moi, s'il m'eſt permis, après tous les autres, de » venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô » Prince, le digne ſujet de nos louanges & de nos re- » grets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire. » Votre image y ſera tracée, non point avec cette au- » dace qui promettoit la victoire, je ne veux rien voir » en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette » image des traits immortels. Je vous y verrai tel que » vous étiez à ce dernier jour ſous la main de Dieu, lorſ- » que ſa gloire ſembla commencer à vous apparoître. » C'eſt-là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fri- » bourg & à Rocroi. . . . . »

» . . . . . »

» Agréez les derniers efforts d'une voix qui vous fût » connue. Vous mettrez fin à tous ces diſcours. Au lieu » de déplorer la mort des autres, grand Prince, doré- » navant je veux apprendre de vous à rendre la mienne » ſainte : heureux ſi averti par ces cheveux blancs du » compte que je dois rendre de mon adminiſtration, je » réſerve au troupeau que je dois nourir de la parole » de vie, les reſtes d'une voix qui tombe & d'une ar- » deur qui s'éteint.

Quel pathétique ! quelle ſenſibilité regne dans toute cette péroraiſon, qu'il eſt aiſé de ſentir que M. Boſſuet pleuroit la mort d'un ami !

PERSONNE, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne ; il eſt auſſi ſubſtantif & alors il eſt toujours féminin. On peut voir la nature de cette différence eſſentielle au mot PRONOMS.

PERSONNE, figure encore parmi les pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

PERSONNES (des verbes). Les hommes pour s'expliquer avec plus d'énergie & de briéveté joignent ſouvent, dans un même mot à l'affimation qui eſt propre au verbe, le ſujet de qui ils affirment. De-là viennent les perſonnes dans les verbes.

Quand on parle de ſoi-même pris ſéparément, on dit *je* : *je veux*. Quand on parle de ſoi-même réuni avec d'autres, on dit *nous* : *nous voulons* ; c'eſt la *premiere perſonne*.

Quand celui ou ceux à qui l'on parle ſont le ſujet de

qui on affirme, on dit *tu*, *vous* : par exemple, *tu dis*, *vous dites* ; c'eſt la *ſeconde perſonne*.

Si cette affirmation ſe porte ſur d'autres ; c'eſt la *troiſieme perſonne*, & l'on dit, *il* ou *elle*, *ils* ou *elles* : par exemple on dit, *il* ou *elle* penſe ; *ils* ou *elles* penſent.

D'où l'on voit que la perſonne dans les verbes eſt ſouvent déſignée de deux manieres ; par le pronom qui la repréſente, *je*, *nous*, *tu*, *vous*, *il*, *ils* ; & par l'inflexion du verbe, comme par exemple *vais*, *vas*, *va*, *allons*, *allez*, *vont*. On y réunit ces deux expreſſions de la perſonne, parcequ'il y a quelques occaſions où celle du pronom ne peut entrer, comme dans les impératifs ; *voyez* IMPÉRATIF ; & que dans d'autres l'inflexion du verbe ne ſuffiroit pas ; comme dans la premiere & la troiſieme perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif actif du verbe *aimer*, où l'on écrit & l'on dit également *aime* : *j'aime*, il *aime*, &c.

Il ſemble néanmoins d'abord que lorſque l'une de ces deux expreſſions de la perſonne ſe trouve & peut ſuffire dans un verbe, il n'y faudroit pas mettre l'autre : ſi le pronom *je* ſuffit pour diſtinguer la premiere perſonne d'avec la troiſieme dans *j'aime*, *il aime* ; pourquoi dans le verbe *aller* dit-on *je vais*, *il va* ? Si le pronom ſuffit, pourquoi l'inflexion varie-t-elle. Si l'inflexion varie, le pronom n'eſt-il pas inutile? Mais la loi de l'uſage eſt ici la premiere loi : les hommes accoutumés à recourir ſouvent au pronom dans des circonſtances où la clarté l'exigeoit, ſe ſont habitués à le mettre partout, ſi ce n'eſt à l'impératif, où non-ſeulement il ſeroit inutile, mais où il ſeroit vicieux, & feroit confondre ce mot *vas* avec l'indicatif *tu vas*, & celui-ci *allons* avec l'indicatif *nous allons*.

Ces pronoms perſonnels, *je*, *tu*, *il* ou *elle*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*, ſe mettent toujours devant le verbe dont ils ſont le nominatif ou ſubjectif, excepté dans trois cas qu'il faut expliquer.

1°. Si le verbe doit avoir le relatif *qui*, ce relatif ſe met entre le pronom perſonnel & le verbe ; mais alors on ne ſe ſert point des pronoms *je*, *tu*, *il*, *ils*, mais de *moi*, *toi*, *lui*, *elle*, *nous*, *vous*, *eux*, *elles*. *Moi*

qui le veux, & non pas, *je qui le veux*, ni *qui je le veux*; ni *qui moi le veux*. On dit *toi qui es sage*; *lui* ou *elle qui est triste*; *nous qui travaillons*; *vous qui jouez*; *eux* ou *elles qui veillent*.

2°. Quand le verbe est à la troisieme personne, soit du singulier, soit du plurier, on ne met le pronom personnel que lorsque le substantif auquel il se rapporte a déja été prononcé, & qu'on ne veut pas le répéter. *Pierre est paresseux*; *les hommes sont lâches*; *Pierre qui fait de belles promesses*; *les hommes qui manquent de parole*; & non pas, *Pierre il est paresseux*, ni *il Pierre est paresseux*; ni *Pierre qui il fait*, ni *Pierre il qui fait*, ni *il Pierre qui fait de belles promesses*, &c. Mais ce verbe sans pronom, soit qu'il ait un *qui personnel* devant lui, soit qu'il n'en ait point, est toujours nécessairement à la troisieme personne du singulier ou du plurier à moins qu'il ne soit à l'infinitif.

3°. Les pronoms personnels se mettent après les verbes lorsqu'on interroge, comme, *Que fais-je ? Que dis-tu ? Viendra-t-il ? Travaillerons-nous ? Aimez-vous les sciences ? Partiront-ils ? Deviendront-elles modestes ?* Surquoi il faut remarquer que, lorsque les premieres personnes sont terminées par un *e* muet, il faut encore changer cet *e* muet en *é* fermé, parcequ'autrement la prononciation seroit trop rude, trop désagréable. Ainsi on ne doit pas dire, *aime je trop*; *chante je bien*, &c. Mais, *aimé-je trop ? chanté-je bien ?* Il y a néanmoins grand nombre de verbes terminés par un *e* muet ou autrement, qui par l'usage & à cause de la rudesse de la prononciation n'admettent point la transposition du pronom *je* après eux; ainsi on ne dit pas *extravagué-je ? cours-je ? perds-je ? mens je ? dors-je ? fors-je ?* &c, ni comme quelques-uns le croyent, *courrai-je ? perdai-je ? mentai-je ? dormai-je ?* &c. Mais alors il faut avoir recours à d'autres constructions & dire, *est-ce que* ou *croyez-vous que j'extravague*, &c.

4°. On met encore les pronoms personnels après les verbes, quand ces verbes sont précédés de ces mots *aussi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *à peine*, & autres semblables; ou quand on rapporte les paro-

les de quelqu'un en ajoutant les verbes *dire*, *répondre*, *reprendre*, &c. *Aussi n'irai-je pas*; *peut-être m'écouterez-vous*; *du moins ſera-t-il puni*; *envain ſongeriez-vous à mieux faire*; *à peine furent-elles arrivées : promettez-le moi, dit-il*; *nous hazarderons-tout, répondirent-ils*; *Il eſt aiſé de conſeiller, reprit elle*, &c.

5°. Il eſt encore quelques autres circonſtances où le pronom ſe met après le verbe, & où la terminaiſon du verbe ſe change, pour rendre le langage plus aiſé, comme *duſſé-je mourir*, &c. Mais on ne peut donner là-deſſus de regle préciſe; il faut recourir aux bons Auteurs & à l'uſage.

Lorſque le verbe n'a point de pronom devant lui, mais un ſubſtantif, & qu'il ſe trouve dans un des trois derniers cas dont nous venons de parler, le ſubſtantif reſte devant le verbe; & immédiatement après le verbe on ajoute le pronom perſonnel qui convient au ſubſtantif : exemple. *Pierre eſt-il pareſſeux? A peine l'armée étoit-elle en marche*; *les jaloux dûſſent-ils triompher*, &c.

Tout verbe qui n'eſt pas à l'infinitif & qui n'eſt pas impersonnel veut avoir une perſonne exprimée ou ſous-entendue, avec laquelle il s'accorde en nombre & en perſonne. Cette perſonne eſt ce qu'on appelle le *nominatif* ou *ſubjectif* du verbe. Si ce nominatif ou ſubjectif n'exprime qu'une ſeule choſe le verbe eſt au ſingulier, *l'amour eſt une vertu*; il doit être au plurier, ſi le ſubjectif exprime pluſieurs choſes ou s'il contient pluſieurs noms au ſingulier. *Les ſerments ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru.*

> C'eſt donc là qu'Abaillard, que ſa fidelle épouſe,
> Vont vivre indifférens l'un par l'autre oubliés!

Si la terminaiſon du verbe varie autant que les perſonnes, il doit prendre l'une ou l'autre terminaiſon ſelon que ſon ſubjectif eſt de l'une ou de l'autre perſonne. Mais il y a à cet égard quelques irrégularités apparentes qu'il faut examiner.

1°. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier on ne ſe ſert de *tu* qu'à l'égard des perſonnes qu'une grande fa-

miliarité ou une extrême supériorité autorise à tutoyer ; si ce n'est dans la poésie & dans les grands mouvemens des passions.

Tu ne vis plus pour moi !

Voyez TUTOIEMENT.

Par-tout ailleurs il faut se servir de la seconde personne du plurier. Ainsi on doit dire, *je ne vous refuserai point le plaisir malin que vous cherchez*, & non pas, *je ne te refuserai point*. C'est une façon de parler qui paroît peu exacte : mais si la grammaire est ici en défaut, on peut dire que c'est un sacrifice qu'elle fait à la politesse.

2°. Quoiqu'on mette le verbe & le pronom au pluriel en parlant à une seule personne, cependant s'il vient à la suite de ces deux mots quelque nom qui se rapporte au subjectif *vous*, ce nom se met au singulier. *Vous êtes bien bon. Vous êtes un honnête-homme.*

3°. Quand le verbe a pour subjectif un nom collectif au singulier, seul ou suivi d'un substantif pluriel avec la prépositon *de*, ce verbe se met au pluriel, comme, *la plûpart prirent la fuite. Une infinité de gens jugent d'après autrui.* Cependant il y a beaucoup de noms collectifs qui ne suivent point cette regle, & qui étant au singulier ne souffrent point le verbe au pluriel. *L'armée est en marche ; le peuple est léger. La forêt reverdit ; cette troupe est fort méprisée*, &c. C'est encore ici le lieu de renvoyer à l'usage.

4°. Quoiqu'en général un subjectif ou un pronom qui est au pluriel veuille le verbe au pluriel ; cependant si ce subjectif ou ce pronom est régi par un singulier qui le précéde, alors le verbe se met au singulier ou au pluriel, selon qu'il est plus convenable à la pensée qu'on veut exprimer. Quand on dit, par exemple, *Socrate est un des premiers qui ait appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale.* Il est visible alors qu'on veut dire que personne avant lui ne l'avoit fait, qu'il l'a fait avant tous les autres, & que c'est lui qui en a donné l'exemple aux Philosophes. Si au contraire on disoit, qu'*il est un des premiers qui aient appliqué la Philosophie à l'étude de la Morale*, on feroit entendre que plusieurs l'ont fait en même-tems & qu'il en est un.

Ainſi le pronom relatif *qui* ſubjectiff du verbe eſt au pluriel ou au ſingulier, parcequ'on lui donne pour antécédent ou *des premiers*, ou *un*; & c'eſt à l'intention de celui qui parle, à déterminer auquel des deux antécédens le *qui* relatif doit ſe rapporter.

5°. Si le verbe a pluſieurs ſubjectifs de différentes perſonnes, il faut le mettre à la perſonne *la plus noble*, comme diſent les Grammairiens. La premiere perſonne eſt plus noble que la ſeconde, & la ſeconde eſt plus noble que la troiſieme, dans l'un comme dans l'autre nombre. Ainſi on dira : *vous & ma ſœur avez manqué*, & non pas, *ont manqué : vous, mon pere & moi partirons demain*, & non pas, *partirez*, ni *partiront*. Cependant quoiqu'on donne la préférence à la perſonne la plus noble, quant à la termiſon du verbe, on ne la lui donne pas quant à l'ordre dans lequel on place les noms & pronoms qui déſignent les perſonnes : ainſi l'on dit & l'on écrit, *vous, mon pere & moi*, & non pas, *moi, vous, & mon pere*, ni *vous, moi, & mon pere*. Mais cette obſervation n'a lieu que pour la premiere perſonne : le pronom qui repréſente la ſeconde ſe met toujours avant le mot qui marque la troiſieme & l'on dit, *vous & mon pere*, & non pas, *mon pere & vous*. L'uſage en a ainſi ordonné, parcequ'il paroît plus poli que celui qui parle ſe mette au dernier rang, quand il ſe trouve concourir avec d'autres, & qu'il place toujours celui ou ceux à qui il adreſſe la parole, avant un tiers de qui il parle. Cet exemple & mille autres prouvent combien la Langue & la nation françoiſes ſont attentives à tout ce qui peut interreſſer les bienſéances.

6°. Quand le verbe a pour ſubjectif le relatif *qui*, il ſe met à la perſonne déſignée par le nom ou pronom auquel ce *qui* ſe rapporte. Ainſi on dit; *c'eſt moi qui l'ai averti : ce n'eſt ni lui ni moi qui vous avons deſſervi*, & non pas, *c'eſt moi qui l'a averti, & ce n'eſt ni lui ni moi qui vous ont deſſervi*; où l'on voit que ſi ce relatif *qui* a pluſieurs antécédens de différentes perſonnes il prend la plus noble.

Il y a encore quelques autres obſervations concernant la *perſonne* : on les trouvera aux mots *verbe, ſubſtantif, verbes impersonnels, ſyntaxe*.

PEU, eſt une adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

PEUT-ÊTRE, eſt un des adverbes compoſés, il marque le doute : *voyez* ADVERBE.

PEUT-ÊTRE, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

PHRASES. *Voyez* CONSTRUCTION & NOMBRE ORATOIRE.

PIECES DE THÉATRE. En général pour bien ſaiſir le ſtyle qui convient à une piece de théâtre ou dramatique, il faut que l'Auteur ſoit aſſez pénétré de ſon ſujet pour qu'il lui faſſe à lui-même une ſorte d'illuſion, qu'il s'imagine être celui qu'il fait parler, & qu'il ſente bien tout ce qu'une poſition pareille à celle où il le met devroit faire éprouver ſi elle étoit réelle.

Il faut qu'il ait bien lu, bien médité les bons modeles, & bien plus encore, que la nature lui ait donné ce génie qui fit Corneille, Racine & Moliere dans le dernier ſiecle, & qui a fait Voltaire, Deſtouches, Crébillon, Greſſet, &c. dans le nôtre. Sans cela que ſert d'étudier quel ſtyle il faut prendre, quelle meſure de vers il faut employer? on rimera en vain, on ne fera ni Tragédie, ni Comédie.

On donne ſouvent des Comédies en proſe. Nous ne parlons pas de celles-là. On a propoſé même de donner des Tragédies en proſe : que ne propoſe-t-on pas? *Voyez* les articles COMÉDIE, TRAGÉDIE, OPÉRA, ARRANGEMENT DES VERS.

PIECES EN VERS LIBRES. On appelle ainſi les piéces de vers qui prennent le titre que le ſujet fournit, ou qu'il plaît à l'Auteur de leur donner, & dans leſquelles on emploie indifféremment des vers de toutes ſortes de meſures, & de mélanges des rimes. C'eſt ſur le ſujet qu'on y traite qu'il faut régler le ſtyle, & c'eſt au jugement de l'oreille qu'il faut s'en rapporter pour l'*arrangement des vers :* voyez *cet article.*

PIEDS. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

PIRE, eſt le comparatif de l'adjectif *mauvais : voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

PLEONASME. Ce mot ſignifie en grec ſurabondance. C'eſt une figure de conſtruction oppoſée à l'ellipſe : *voyez* ELLIPSE.

On appelle *pléonasmes* les expressions superflues qui se trouvent dans une phrase, & dont la suppression n'empêcheroit pas que le sens fût moins entendu ; & plus particulierement encore les répétitions qui se trouvent dans les idées, quoique les expressions paroissent différentes : par exemple quand on dit, *j'irai moi-même* ; *je l'ai vu de mes yeux* ; ces mots, *moi-même*, *de mes yeux*, sont autant de pléonasmes.

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras
Parleront au lieu d'elle, & ne se tairont pas.
Corneille dans *Nicoméde*.

» Puisque les sceptres parleront il est clair qu'ils ne se » tairont pas. Ces sortes de pléonasmes sont les plus » vicieux ; ils retombent quelquefois dans ce qu'on ap- » pellent le style niais.

» Hélas ! s'il n'étoit pas mort, il seroit encore envie.
M. de Voltaire.

Cette figure employée à propos, ajoute à l'expression, & produit un très bel effet ; par exemple, dans ce vers de l'*Iphigénie de Racine*, où *Achille* dans sa colere dit :

Et que m'a fait à moi cette Troye où je cours ?

Et dans ces vers de la *Mérope* de M. *de Voltaire*.

Je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappoit ce monstre audacieux. . . .

Ne pourroit-on pas encore appeller *pléonasmes* ces différents tours d'expressions auxquels un Auteur a recours, lorsque les bornes de ses connoissances ou même de la langue ne peuvent lui fournir les termes propres pour exprimer ses idées. On trouve dans presque toutes les traductions une grande quantité de ces pléonasmes, parceque le Traducteur, géné par une des deux raisons que nous venons de dire, ne peut souvent pas rendre en termes équivalents la pensée de l'Auteur. Alors il l'explique en se répétant de différentes manieres & en employant diverses expressions qui ne le satisfont sou-

vent pas plus que le lecteur. Auſſi y a-t-il bien peu de bonnes traductions, & l'on a raiſon de dire que la plûpart ne reſſemblent pas plus à l'original que l'envers d'une tapiſſerie ne reſſemble à l'endroit. Le pléonaſme, conſidéré ſous ce point de vue, a beaucoup de rapport avec la périphraſe : *voyez* PÉRIPHRASE.

Il eſt bon de remarquer que l'uſage a autoriſé pluſieurs pléonaſmes ; par exemple, *je monte en haut* ; *je deſcends en bas* ; *entrez là dedans* ; *ſortez dehors*. *M. Deſgrouais*, dans les *Gaſconiſmes corrigés*, appelle ces façons de parler, *faux pléonaſmes* ; je crois qu'il a tort. Ce ſont de vrais pléonaſmes, mais qui étant autoriſés par l'uſage ceſſent d'être vicieux, du moins dans le diſcours familier. On trouve dans *Racine* les deux vers ſuivants.

Qu'on ne laiſſe monter aucune ame là haut. . . .
Je vous quitte un moment, & je monte là haut.

Mais ces mots *là haut* ſervant à déſigner le lieu vers lequel on monte, ne ſont point dans le cas du pléonaſme.

PLEUVOIR. Verbe irrégulier, neutre, impersonnel & défectif de la troiſieme conjugaiſon. Il ſignifie la chûte de l'eau du Ciel Il ſe dit auſſi de tout ce qui peut tomber d'en haut ; on dit, *il pleut des pierres, du ſang, des grenouilles*, &c. Ce verbe ne prend point de ſens *figuré*, au moins dans le ſérieux.

INDICATIF. *Préſent.* Il pleut. *Imparfait.* Il pleuvoit. *Prétérit.* Il plût. *Prétérit indéfini.* Il a plu. *Prétérit antérieur.* Il eut plu. *Prétérit antérieur indéfini.* Il a eu plu. *Pluſqueparfait.* Il avoit plu. *Futur.* Il pleuvra. *Futur paſſé.* Il aura plu. *Conditionnel préſent.* Il pleuvroit. *Conditionnel paſſé.* Il auroit *ou* il eût plu. Il n'a point d'impératif. SUBJONCTIF. *Préſent.* Qu'il pleuve. *Imparfait.* Qu'il plût. *Prétérit.* Qu'il ait plu. *Pluſqueparfait.* Qu'il eût plu. *Infinitif préſent.* Pleuvoir. *Prétérit.* Avoir plu. *Participe actif préſent.* Pleuvant. *Participe actif paſſé.* Ayant plu. *Gérondif.* En pleuvant *ou* pleuvant. Il n'a point de participe paſſif.

PLURIEL. Ce mot annonce pluralité de perſonnes ou de choſes : *voyez* NOMBRE.

PLUS, eſt un des adverbes de comparaiſon : *voyez* ADVERBE.

PLUS, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

PLUSIEURS, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* PRONOMS. Il eſt auſſi du nombre des adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIF.

PLUSQUEPARFAIT. Ce tems déſigne non-ſeulement qu'une choſe eſt faite & terminée ; mais que cette choſe étoit déja paſſée lors d'un autre événement qui l'eſt entierement : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

POEME DIDACTIQUE. Ce Poëme pris dans ſon idée la plus générale peut être diſtingué en trois ſortes, ſavoir ; l'*Hiſtorique* qui n'expoſe que des actions & des événemens réels, & tels qu'ils ſont arrivés dans l'ordre naturel : *le Philoſophique* qui conſiſte à établir des principes de Phyſique, de Métaphyſique ou de Morale, à raiſonner, prouver, citer des autorités & des exemples, & à tirer des conſéquences ; & le Poëme qu'on nomme ſimplement *Didactique*, & qui ne contient que des obſervations relatives à la pratique, des préceptes propres à régler chaque opération, dont le ſuccès ne peut être bien aſſuré qu'en ſuivant certaines méthodes comme ſont les opérations des arts.

On ſent bien que ces trois eſpeces de Poëmes ſe font ſouvent des emprunts mutuels : dans le didactique pur, on peut quelquefois philoſopher, & même raconter. Bien plus, on mêle toujours autant de fiction que le bon goût & le ſujet peuvent le permettre dans ces Poëmes dont la vérité fait le fonds. Souvent dans le Didactique le Poëte invoque quelque divinité, & ſe ſuppoſe inſpiré : ainſi il ſemble emporté par un génie ſupérieur, qui ne lui permet pas de ſuivre péſamment un ordre trop ſcrupuleux dans la liaiſon des idées ; il mêle de temps en temps dans ſon ouvrage des choſes qui ne tiennent à ſon ſujet que par occaſion : enfin il s'arroge tous les priviléges du ſtyle poëtique ; il embellit ſes idées, emploie des termes métaphoriques, ajoute des épithetes qui fortifient, augmentent, ou modifient les idées prin-

cipales ; il a des tours hardis, des constructions peu usitées, des figures de mots & de pensées. Enfin il emploie tous les moyens possibles pour jetter dans l'exécution la poésie qui manque au fonds de son sujet. Tout cela ne dispense pas de la nécessité de garder le ton qui convient au genre qu'on traite, & à la personne qui parle, si elle n'est point supposée inspirée. On connoit assez les modeles en ce genre. Nous ne les citerons pas. Qui ne sait par cœur l'art poétique de Boileau ?

Le Poëme Didactique ne peut gueres souffrir que les vers alexandrins, & en rimes suivies : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

POEME ÉPIQUE : *voyez* ÉPOPÉE.

POÉSIE. La Poésie est le tableau de la belle nature peinte dans le discours selon des regles soit naturelles, soit arbitraires. Elle met du choix dans les choses & dans le style. Tout objet n'est pas digne d'être manié par les Muses ; mais tout ce qu'elles touchent, s'enrichit & s'ennoblit entre leurs mains. Toute idée, tout sentiment qui convient à l'une d'elles ne convient pas à l'autre ; Euterpe rend avec beaucoup de graces ce qui choqueroit sous le pinceau de Calliope Ces différences s'étendent également sur le style. C'est à l'art poétique à bien marquer les limities qui séparent le domaine, & les droits de chacune des neuf Sœurs. Le trésor général où elles vont puiser leurs richesses, consiste dans la nature, dans le style poétique, & dans le méchanisme des vers.

On distingue trois sortes de poésie : celle des choses, celle des idées & des sentimens, & celle du style. La premiere consiste dans le choix des objets & de leurs attributs ou convenances. La seconde, dans la maniere plus parfaite de saisir, combiner, rapprocher ces objets, de se les approprier, d'en faire sortir l'intérêt, l'agrément ou le merveilleux. La troisieme dans un style supérieur à celui de la prose, plus limé, plus hardi, plus frappant par les mots, les tours & les constructions. Tout cela doit être naturel ; autrement il ne ressembleroit à rien ; mais il faut le porter à un degré au-dessus

ſus de la nature ordinaire, autrement il ne plairoit à perſonne.

On reſſerre quelquefois le ſens du mot *poéſie :* alors il ne ſignifie que le ſtyle poétique, ou bien les regles de la verſification qui n'en ſont que les branches : *voyez* STYLE, VERS, VERSIFICATION, HARMONIE.

POINT. Le point, dans la ponctuation, ſert à diſtinguer les phraſes ou parties du diſcours qui forment un ſens intégral : *voyez* PONCTUATION.

On verra auſſi dans cet article où il convient mieux de placer le *point interrogant*, *le point d'exclamation*, *les deux points*, *le point avec la virgule* ou *la virgule ponctuée*.

POINT, eſt une des particules aſſertives : *voyez* PARTICULES.

PONCTUATION. La ponctuation eſt l'art de bien placer dans l'écriture les ſignes qui ſont deſtinés à marquer les repos de la voix dans la prononciation & la ſéparation des différentes parties du diſcours.

Quand on parle, les poumons ſont bientôt épuiſés par la dépenſe d'air qu'exige chaque ſyllabe que l'on prononce : il faut donc, d'intervalle à autre, interrompre le diſcours afin de réparer la perte d'air que l'on a faite, & de ſe remettre en état de continuer. Ces interruptions ſont ce que nous appellons des *repos*.

On peut remarquer ici comment les différentes loix de la nature ſe plient les unes & les autres juſqu'à ſe trouver dans l'accord le plus parfait. Les penſées qui compoſent un long diſcours ſont toutes unies entr'elles : mais cette union varie à l'infini. Quelquefois elle eſt extrêmement intime : d'autres fois elle l'eſt beaucoup moins.

Ces différens degrés de liaiſon & de proximité entre les mêmes parties d'un tout, ſe marquent dans le parler par le ton de la voix : mais les repos y contribuent auſſi ; il faut même qu'ils le faſſent, puiſque les tons de la voix ſont en quelque ſorte dépendans d'eux. Or les Langues ſont tellement ordonnées, les expreſſions ſont d'une ſi juſte meſure, que le ſens du diſcours permet toujours & ſouvent même exige des repos, où le beſoin phyſique des poumons en demande ; & la reſpiration ſe

prête aisément à tous ceux que le sens & la pensée ordonnent.

Ainsi les repos que l'on fait dans le parler servent également à réparer l'épuisement de la poitrine, & à bien faire sentir la liaison des mots que l'on prononce.

Une autre remarque philosophique également utile ici, c'est que la nature quoique toujours constante, porte cependant par-tout une variété qui cause un nouvel agrément. Si l'on mettoit toujours des intervalles égaux entre les repos que l'on fait, & que chaque pause fût d'une égale durée, la prononciation seroit d'une monotonie insoutenable. Cet exercice qui seroit invariablement le même, fatigueroit beaucoup plus; & voici comment la nature, admirable par tout, sait faire sortir le bien de ce qui semble même être un inconvénient.

Les différens degrés d'union entre les parties du discours produisent, dans le parler, des pauses plus ou moins longues & à différentes distances les unes des autres; toutes ces différences qui soulagent la nature au lieu de la fatiguer, produisent dans les tons & dans la marche de la prononciation cette variation admirable qui charme l'oreille.

On sent aisément qu'ici nous supposons que l'on n'ait à prononcer que des discours que le bon goût ait lui-même dictés. Si l'on en trouvoit qui démentissent ces principes, on peut hardiment assurer que non-seulement ils manquent de goût, mais que même le génie de la langue y est offensé. C'est à ceux qui composent, ou qui parlent, à consulter la nature, & à savoir se prêter à ce qu'elle demande.

Quoi qu'il en soit, on voit actuellement quelles sont les fonctions de la ponctuation. Puisque la langue écrite est & doit être l'image de la langue parlée, il falloit dans celle-là des signes qui marquassent les repos qui se trouvent dans celle-ci.

Mettre entre les mots écrits une distance proportionnée aux repos, eût été une pratique sujette à trop d'erreurs & d'embarras: il auroit toujours fallu avoir le compas à la main. On a trouvé un moyen plus facile &

plus simple : on a partagé les différentes sortes de repos en plusieurs classes principales, & chacune a eu son signe particulier.

Ces signes sont la virgule (,), la virgule & le point ou la *virgule ponctuée* (;), les deux points (:), le point (.), & l'*alinea*. On y ajoute ordinairement le point d'interrogation (?), & celui d'exclamation (!); mais ces deux derniers ne sont pas simplement des signes destinés à marquer les repos, ils servent aussi à déterminer la forme de la phrase qui les précede. Ce sera en reprenant ces signes les uns après les autres, que nous tâcherons de bien développer les occasions où ils doivent être employés, & de faire connoître avec netteté & précision l'usage de chacun d'eux. C'est le point essentiel, & celui qui, chez presque tous les Grammairiens, se trouve sujet à plus de variations & d'embarras.

D'après ce que nous venons de dire de la ponctuation, on seroit porté à croire qu'elle est & doit être aussi ancienne que l'écriture même, puisqu'elle en est une portion si essentielle & si avantageuse. En effet sans elle, que d'ambiguités ne trouveroit-on pas à chaque pas ? Que de mots pourroient également se rapporter à la phrase qui les précede, ou à celle qui les suit ? Et quelle différence de sens ne produiroit pas souvent le transport d'un mot d'une phrase à une autre ? Comment décider à laquelle il appartiendra, sans le secours de la ponctuation ? C'est par l'omission des points & des virgules nécessaires, qu'il s'est trouvé tant de difficultés insurmontables, soit dans le texte de l'Ecriture Sainte, soit dans l'énonciation des anciennes loix, des arrêts, & des contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

La ponctuation, malgré tant d'utilité, n'est connue & pratiquée que depuis peu de siecles ; & aujourd'hui encore la plûpart des Auteurs suivent là-dessus chacun le système particulier qu'ils se sont fait. Plusieurs même n'en ont point de bien décidé ; on trouve dans leurs ouvrages une pratique souvent opposée à elle-même. Ce n'est pas qu'on n'ait proposé de bons systêmes de ponctuation : mais le public n'en a encore adopté aucun assez généralement pour qu'il puisse faire loi.

Il faut convenir auſſi qu'il eſt très difficile que tout le monde s'accorde ſur cette matiere, ſoit à cauſe de la variété infinie qui ſe rencontre dans la ſtructure des phraſes, ſoit à cauſe des idées différentes que chacun ſe forme à cette occaſion. D'ailleurs ſi la ponctuation en général eſt ſi importante, il eſt tel de ſes détails qui l'eſt bien peu. Nous allons développer l'uſage le plus communément ſuivi, & le plus néceſſaire au ſens du diſcours.

Il faut ſe rappeller ici tout ce que nous avons dit de la phraſe au mot *conſtruction*. Le concours des mots qui la compoſent, forme la repréſentation d'une penſée ; & ce concours ſuit les rapports des idées entr'elles ; rapports qui produiſent ce qu'on appelle *régime*. Les rapports mutuels des mots ſont fondés ſur la dépendance qui lie au total de la phraſe les idées qui leur ſont attachées. La phraſe eſt donc un compoſé de mots mutuellement dépendans les uns des autres. Mais les liens qui les uniſſent ne ſont pas tous de même eſpèce ; d'où il ſuit que les mots qui forment les membres de la phraſe ne font pas tous les mêmes fonctions : & c'eſt à raiſon de leurs fonctions différentes que nous avons diſtingué ſept membres de phraſe, ſavoir ; le *ſubjectif*, l'*attributif*, l'*objectif*, le *terminatif*, le *circonſtanciel*, le *conjonctif*, & l'*adjonctif : voyez* ces articles. Sans les diverſes fonctions de ces membres, les mots réunis ne formeroient point de ſens ; & la parole ne ſeroit qu'un amas informe d'idées entaſſées, deſquelles il ne pourroit réſulter aucun ſens, aucune penſée.

On ſe ſouviendra auſſi des différentes eſpeces de phraſes que nous avons marquées & définies au même mot CONSTRUCTION.

De la virgule.

La virgule eſt un trait (,) qui ſe met après les mots, un peu au-deſſous, pour marquer le plus foible des repos ſenſibles, & la moindre des ſéparations qui peuvent ſe trouver, quant au ſens, entre les mots qui concourent à former une même phraſe.

Dans la phraſe ſimple, on ne marque point de vir-

gule, ni par conſéquent d'autre ſigne de ponctuation entre ces ſix membres, *ſubjectif*, *attributif*, *objectif*, *terminatif*, *circonſtanciel*, & *conjonctif*. *Si le Prince vous éleve jamais à cette dignité*.... voilà une phraſe ſimple où le *ſi* eſt conjonctif; *le Prince*, ſubjectif; *vous*, objectif; *éleve*, attributif; *jamais*, circonſtanciel; *à cette dignité*, terminatif; & entre tous ces membres, il ne doit y avoir jamais aucune ponctuation, ſi ce n'eſt dans les exceptions ſuivantes.

1°. Lorſque le terminatif eſt énoncé par une prépoſition & quelques autres mots qui ſont ſous ſon régime, & qu'il ne termine pas la phraſe, mais qu'il eſt au commencement ou au milieu, entre d'autres membres qui ſemblent devoir ſe ſuivre de plus près, & entre leſquels ce terminatif paroît être comme un corps étranger; alors il faut le diſtinguer par une virgule: *pour vivre plus honorablement, il faudroit avoir un peu plus de revenus: il faudroit, pour vivre plus honorablement, avoir un peu plus de revenus. De la maiſon de campagne de votre ami, je ſuis venu me remettre aux affaires.* Il faut remarquer que ſi le terminatif eſt au milieu de la phraſe, il faut qu'il ſoit d'une certaine longueur pour exiger après lui une virgule: il faut même qu'il ne paroiſſe pas être lié par un rapport immédiat aux membres qu'il ſépare: ainſi on ne mettra point de virgule dans cette phraſe: *je ſuis revenu de votre maiſon à la mienne*

2°. Le circonſtanciel doit être placé entre deux virgules, lorſqu'étant énoncé par une prépoſition avec ſon complément, ou par un gérondif, il ſe trouve entre l'attributif & l'un des autres membres; comme, *il a montré, en vous faiſant ſes excuſes, une nobleſſe d'ame bien reſpectable & peu connue. Il s'eſt préſenté, avec un air de Spadaſſin, à la porte de ſon rival. Il fera, en ſe mariant, une ſottiſe digne de lui.* Si le circonſtanciel ainſi compoſé termine la phraſe, il ne veut point de virgule avant lui; *il s'eſt préſenté à la porte de ſon rival avec l'air d'un Spadaſſin.* S'il ſe trouve à la tête de la phraſe, il dépend ſouvent du goût arbitraire des perſonnes de le diſtinguer ou non par la virgule; nous croyons cependant que le plus ſûr & le mieux eſt de

le faire ; ſouvent même il le faut, comme dans le cas du ſecond exemple que nous allons donner : *avec tous ces moyens & toutes ces précautions, il n'a jamais pu réuſſir. Dans la premiere converſation, je fus très content de lui ; dans la ſeconde, il me déplut beaucoup.*

Quant à l'adjonctif, le ſeul membre dont nous n'ayons pas parlé, quelques Auteurs prétendent que lorſqu'il n'eſt qu'une particule interjective, il ne demande point de ponctuation : mais nous croyons que préſentant par tout un objet ſéparé du régime des autres mots, il doit par-tout avoir la virgule : *pour vous, vous ferez ce qu'il vous plaira. Je vous prie, Monſieur, de m'entendre un moment. A vous dire vrai, je mépriſe les airs pincés. Hélas, que l'homme eſt foible contre ſon cœur !*

Nous venons déja de parler des phraſes dont quelques membres ſont compoſés de pluſieurs mots unis pour peindre un même objet : mais ſi ces membres ſont formés par pluſieurs mots qui repréſentent divers objets, enſorte qu'il y ait énumération ſoit commencée, ſoit complette ; voici à quoi il faut faire attention.

Si cette pluralité de mots qui ne ſont point liés enſemble, mais qui ne ſont que réunis pour faire la même fonction dans la phraſe, ne va que juſqu'à deux ; alors il ne faut point les ſéparer, à moins qu'ils n'aient aucune conjonction entr'eux. Ainſi l'on ponctue différemment les phraſes ſuivantes ſelon qu'il y a une conjonction, ou qu'il n'y en a point dans les membres multiples. *Il a toujours fait, il fera toujours ce que vous voudrez ; il a toujours fait & fera toujours ce que vous voudrez. Vos voiſins, vos amis vous prêteront du ſecours : vos voiſins & vos amis vous prêteront du ſecours. Je me rappelle ſans ceſſe les bontés, les amitiés que j'ai reçues de vous : je me rappelle ſans ceſſe les bontés & les amitiés que j'ai reçues de vous. Il jouit des plaiſirs avec réſerve, avec modération : il jouit des plaiſirs avec réſerve & modération.*

Si l'énumération va juſqu'à trois, ou plus, alors chaque partie du membre multiple prend la virgule, ſoit qu'elle ait devant elle la conjonction, ſoit qu'elle ne l'ait pas ; *Le Roi, les grands, & le peuple gagneront*

à ce système. Il n'a ni talent, ni sentiment, ni esprit, ni conduite : mais il a pour lui la figure, les manieres, la naissance. L'armée part, marche, court, vole où la victoire l'attend. L'on ne devient point savant, si l'on n'étudie constamment, méthodiquement, avec goût, avec application : veillez, souffrez, travaillez.

Lorsque dans ces sortes d'énumérations, il n'y a que la derniere partie qui soit précédée de la conjonction, la pratique d'un grand nombre d'Auteurs est de ne point mettre de virgule où cette conjonction se trouve : ainsi ils écrivent, *la vertu, l'esprit & la science sont les vrais biens de l'homme.* Mais sur ce pied, il ne faudroit donc aucune virgule, si l'on disoit, *la vertu & l'esprit & la science*, &c. Cependant les mêmes Auteurs mettroient une virgule après *la vertu* malgré la conjonction qui suit. Quelle raison peut l'exiger là plutôt qu'après *l'esprit ?* D'ailleurs cette conjonction ne change rien dans l'énumération ; & toute énumération doit avoir quelque distinctif entre les parties qui la composent.

La virgule est même plus nécessaire près de la conjonction qu'ailleurs, parceque sans elle, on ne prendroit pas la conjonction comme une marque que l'énumération va finir, mais comme une preuve que la derniere partie, ayant une liaison plus intime avec la précédente, ne fait avec elle qu'un même membre d'énumération ; ce qui seroit souvent une erreur considérable. Il faut donc que la virgule se trouve entre chaque énumératif sans exception, soit qu'il y ait des conjonctions, soit qu'il n'y en ait point.

On sent assez qu'il n'importe pas que l'énumération soit composée de substantifs, de verbes, d'adverbes, ou d'adjectifs, ou de plusieurs mots liés ensemble pour former un même sens, & peindre un même objet, comme, par exemple, d'une préposition avec son complément. Nous avons donné des exemples de presque toutes ces espèces d'énumérations, si ce n'est de celle des adjectifs : *pour réussir auprès des grands, il faut avoir un esprit souple, poli, actif, & insinuant.*

La troisieme maniere dont le membre d'une phrase peut être composé, c'est, comme nous le disons au

mot *Conſtruction*, lorſqu'il eſt formé lui-même par une phraſe ſubordonnée. Or ces phraſes ſubordonnées doivent toujours avoir une virgule après elles, lorſqu'elles coupent la phraſe principale : *ceux qui ſont le plus de menaces, ne ſont pas les plus méchans.*

Pour l'ordinaire, ces phraſes ſubordonnées commencent par un relatif : mais le relatif peut être ſupprimé, & le verbe mis au participe, ou la phraſe arrangée de quelqu'autre maniere, que la virgule ſera toujours néceſſaire : *Les peuples ſauvages étant des hommes comme nous, peuvent également raiſonner juſte ;* où l'on voit que *étant* eſt ici pour *qui ſont*, &c. Cependant ſi ces phraſes ſubordonnées ſont extrêmement courtes, alors on peut n'y point mettre de virgule ; comme, *celui qui trompe eſt trompé. Qui l'oſeroit dire ſeroit un menteur.* Mais nous croyons que le mieux eſt de la mettre, même dans ces occaſions.

Au reſte la regle de prendre garde à la longueur des membres, n'eſt pas toujours ſans fondement ; on met une virgule dans la premiere des deux phraſes ſuivantes quoiqu'on n'en mette point dans l'autre dont la forme eſt la même. *Il faut s'accoutumer à ne faire jamais de diſcours frivoles, pour être toujours en état de parler avec juſteſſe. Il faut écouter pour bien répondre.*

Remarquez encore que la répétition d'un mot, d'un pronom perſonnel par exemple, rend la virgule néceſſaire où il n'en faudroit point ſans cette répétition : on dit ſans virgule, *elles ſe voient & ſe haïſſent :* mais on écrit avec une virgule ; *elles ſe haïſſent, & elles ſe voient tous les jours : c'eſt elle qui me l'a dit :* là il n'y a point de virgule : *c'eſt elle, elle-même qui me l'a dit :* ici il en faut une.

Il en doit être de même ſi les deux verbes unis par la conjonction avoient chacun un régime différent, ou ſi les ſubſtantifs unis de même avoient chacun d'autres mots qui les qualifiaſſent : *ils ſont toujours ennuyeux, & veulent fréquenter tout le monde. Lucinde la coquette, & Cloris la prude ne ſe quittent pas.* Il eſt clair que dans la plûpart de ces occaſions, la conjonction ne ſert plus à lier des portions d'un même membre, mais

des phrases qui présentant chacune un sens très distingué, font portion d'un sens composé.

La virgule est encore employée à distinguer, des autres parties, celles qui sont amenées par forme d'exemple, ou par la conjonction explicative, *savoir*, ainsi que tout ce qui est placé en forme de parenthese : *la fausseté des hommes se voit dans leurs actions, aussi bien que dans leurs paroles. On a vu de grands Princes avoir de grands foibles, tels que Salomon, David, Alexandre, & beaucoup d'autres. L'homme a pour agir trois grands mobiles, savoir, l'honneur, l'intérêt, & le plaisir. Cet amant, quoique tendre, riche, & bien fait, n'a pû néanmoins lui plaire. Il faut, s'il vous plaît, renoncer à vos liaisons, ou à l'estime publique. Je veux, ajouta-t-il, faire plus que vous punir, je vous pardonne. Le vrai Chrétien, quelque disgrace qui lui arrive, trouve toujours des consolations.*

Quand nous avons dit que les phrases subordonnées, qui commencent par un relatif, ne prennent point de virgule avant elles, cela est vrai dans le cas où elles restreignent le sens du mot auquel elles se rapportent & qu'elles suivent ; comme, *il n'y a d'ouvrages d'esprit réellement bons que ceux où le vrai se trouve toujours avec le brillant. On remarque que les femmes désirent & demandent avec plus de constance que ne font les hommes. Il n'est point d'homme qui n'ait quelques défauts. Le mérite seul ne réussit que rarement dans une Cour où tout se fait par intrigue.* On voit que ces mots, par exemple, *où tout se fait par intrigue*, sont placés pour particulariser le mot *cour*, & restreindre sa signification générale à une cour particuliere & caractérisée : d'ailleurs le prépositif *une* mis devant *cour* rend la phrase subordonnée nécessaire, & la lie plus étroitement au mot *cour*.

Mais hors de ce cas, c'est-à-dire, lorsque la phrase subordonnée ne sert qu'à qualifier le mot qu'elle suit, qualification qui peut être retranchée de la phrase, sans que celle-ci en soit moins complette ; alors il faut une virgule avant cette phrase qualificative ; comme, *l'Ode, que le sublime doit toujours caractériser, ne souffre point de médiocrité. Le critique, qui se plaît à juger de tout, juge souvent avec précipitation. Le mérite seul réussit rare-*

ment à la Cour, où tout se fait par intrigue. On voit que la phrase principale auroit un sens achevé, quand même ces mots, *où tout se fait par intrigue*, n'y seroient pas; le mot *cour* ne les rend point nécessaires, étant précédé de l'article *la*; enfin ces mots sont là placés comme propres à qualifier toutes sortes de Cours en général, & non pas comme s'ils étoient destinés à en caractériser une particuliere.

Il est encore bien des périodes dont les membres, ou, si l'on veut, les phrases partielles ne sont distinguées que par une virgule : C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer.

Lorsqu'une période n'a que deux membres qui sont chacun à peu près une phrase simple; l'un n'est séparé de l'autre que par une virgule : *vous ne m'avez point servi, & je ne vous ai point d'obligation. Nous parlions tous en même-tems, & nous ne pouvions nous entendre. Je ne veux tromper personne, ni ne veux que personne me trompe. L'un blâme & l'autre loue, tous les deux sans connoissance de cause. Il faut dire la vérité, ou bien il faut se taire. Soit que vous le vouliez, soit que vous ne le vouliez pas, il n'en sera ni plus ni moins. Dans le monde, tantôt on rit, tantôt on pleure, & les passions y sont continuellement en action. L'homme manque souvent de raison, quoiqu'il se définisse un Etre raisonnable. Si César avoit eu la justice de son côté, Caton ne se seroit pas déclaré pour Pompée. Non-seulement il ne m'a point obligé, mais il m'a desservi. La vertu est toujours respectable, mais les impies la méconnoissent. On voit beaucoup de personnes qui louent sans estimer, qui décident sans connoître, qui contredisent sans avoir d'opinion, qui parlent sans penser, & qui s'occupent sans rien faire.* Ce dernier exemple prouve que souvent une phrase est composée de plus de deux autres, sans que pour cela toutes celles qui y sont compriſes, soient autrement distinguées que par une virgule. Mais on remarquera que chacune de ces phrases particulieres est courte & simple; & que d'ailleurs ces sortes de phrases se doivent plutôt rapporter aux composées par énumération, qu'aux périodiques. Lorsque les périodes sont formées de membres plus longs & plus composés, elles pren-

nent d'autres ponctuations que nous désignerons en leur lieu.

Souvent, & sur-tout dans les narrations, lorsque le style est plus rapide, que les phrases sont plus détachées & plus courtes, il s'en trouve plusieurs de suite qui sont indépendantes les unes des autres quant à la construction, mais qui cependant concourent toutes à faire connoître un même fait, à peindre un même objet, à conduire à un même terme. Alors on ne les sépare ordinairement que par une virgule. La raison en est aisée à sentir : outre la dépendance que met entr'elles le but commun où elles tendent toutes, la rapidité du récit devant être imitée dans la prononciation, ne permet que de petites pauses ; en voici des exemples : *on vous attendoit hier, donnez du moins de vos nouvelles, justifiez votre retard, & venez le plutôt qu'il sera possible. Les ennemis font une marche secrette, nos troupes légeres avancent pour les reconnoître, l'armée suit lentement, l'avant-garde rencontre l'ennemi, elle est repoussée, le combat s'engage, il devient opiniâtre & sanglant*, &c.

De la virgule ponctuée.

La virgule ponctuée est une virgule placée après le mot, mais accompagnée d'un point mis au-dessus d'elle, en cette sorte (;). Lorsque les membres d'une période sont longs & composés, alors on les distingue par un point avec la virgule. Pour donner une regle plus précise là-dessus, voici le principe qu'on peut suivre.

Si dans un ou dans plusieurs membres d'une même période il y a des phrases subordonnées, ou d'autres portions de phrase qui exigent des repos, & par conséquent des marques de ponctuation ; comme ces repos qui partagent un même membre de période, doivent être moins sensibles & moins considérables que ceux qui distinguent un membre d'avec l'autre ; il est clair qu'en mettant une virgule pour les premiers, il faudra au moins la virgule ponctuée pour les seconds. Nous disons, *au moins*, parcequ'il arrive quelquefois que la période exige même les deux points ; ponctuation plus sensible que la virgule & le point.

Ce principe bien entendu doit suffire ; on en voit l'application claire & palpable dans les exemples suivans. *Quoique vous ayez de la naissance, que votre mérite soit connu, & que vous ne manquiez pas d'amis ; vos projets ne réussiront pourtant point sans le secours de Plutus. L'amour est une passion de pur caprice, qui attribue du mérite à l'objet aimé, mais qui ne fait pas aimer le mérite ; à qui la reconnoissance est inconnue, parceque chez lui tout se rapporte à la volupté, & que rien n'y est lumiere. C'est un mortel qui se mocque du qu'en dira-t-on ; qui n'est occupé que du plaisir ; qui critique hardiment tout ce qui lui déplaît ; dont l'esprit est fécond en systêmes, & le cœur peu susceptible d'attachement ; enfin que tout le monde recherche en compagnie, & dont personne ne prise l'amitié. Le discours avoit deux parties ; la premiere, où l'on montroit la nécessité de combattre ; la seconde, où l'on montroit l'utilité qui en devoit revenir. Vous êtes insensible aux bontés d'un Dieu qui vous prévient ; d'un Dieu qui n'est jaloux de vos hommages que pour votre bonheur ; d'un Dieu qui trouveroit également sa gloire à vous perdre par justice, comme à vous sauver par miséricorde*, &c. On voit aisément dans cette derniere période, par exemple, qu'il faut un moindre repos après *justice*, qu'après *prévient* & *bonheur* ; vu que l'un de ces mots est plus intimement lié a ce qui suit, que les deux autres ne le sont à ce qui vient après eux.

Les deux points.

Quand il se trouve une phrase dont le sens, pour être entendu, exige la connoissance des phrases précédentes, & qui par-là leur est unie, quoique les autres en soient assez indépendantes pour être complettes quant au sens & à la construction sans le secours de celle-ci ; cette phrase ajoutée n'est ordinairement séparée des autres que par deux points. *Le siecle d'Auguste a tellement été celui des bons Poètes, qu'ils ont servi de modeles à tous les autres : cependant il n'a point eu de Poètes tragiques.*

Il semble donc que la virgule doive distinguer des portions d'une même phrase, qui, par leur longueur ou leur arrangement, exigent quelques repos entr'elles ; que

la virgule ponctuée soit destinée à marquer la séparation de deux phrases qui, renfermant chacune une pensée, sont néanmoins tellement liées ensemble par leur structure grammaticale, que l'esprit, après la premiere, attend encore la seconde, & que celle-ci ne pourroit le satisfaire sans celle là : la virgule ponctuée est donc pour les phrases dépendantes l'une de l'autre par un lien réciproque; au lieu que la place des deux points se trouve entre deux phrases tellement unies, que la seconde suppose la premiere, dont elle paroît n'être qu'une suite, tandis que la premiere n'exige nullement la seconde pour procurer à l'esprit un repos parfait. Voilà la regle générale : nous avons déja vû qu'elle admettoit des exceptions pour des cas particuliers : en voici encore quelques-unes.

Souvent dans une période, il y a après ce que l'on appelle *incises*, de petites pauses qui prennent la virgule; ensuite les repos qui se trouvent entre les membres, doivent encore avoir entr'eux quelque différence, parcequ'il y en a plusieurs qui se suivent, comme pour faire énumération, & qui étant indépendans entr'eux, sont tous dépendans d'un dernier membre, ou d'une derniere phrase partielle, qui fait la cloture de la période. Alors les premieres phrases partielles sont distinguées entr'elles par les deux points; & la derniere ne l'est des autres, que par la virgule ponctuée. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible. *Si l'on faisoit attention aux caprices fatiguans de l'amour, à la frivolité des vœux qu'il nous inspire, & à l'amertume qui le suit trop souvent : si l'on observoit que les femmes sont, les unes inconstantes & légeres, les autres impérieuses & fantasques, presque toutes prudes ou coquettes : si l'on songeoit enfin, combien l'attachement que l'on a pour elles entraîne d'inconvéniens après lui, & qu'il anéantit & absorbe toutes les facultés de l'ame; sans doute que les hommes apprendroient à combattre cette passion dangereuse, & sauroient, en la réglant selon les vues de la nature, s'y prêter sagement, & ne s'y livrer jamais.* Il faut avertir cependant que cet usage n'est pas universellement suivi : il est même des Auteurs qui placent la virgule ponctuée où nous avons mis les deux points, & les deux points où nous mettons la virgule & le point.

Il eſt encore une autre occaſion où l'uſage des deux points eſt très fréquent. Pour l'entendre, on peut ſe ſouvenir de ce que nous avons dit, en parlant de la virgule, de certains récits, de certaines deſcriptions, ou d'autres ſortes de diſcours qui ſont caractériſés par une grande rapidité dans le développement des détails, & dont toutes les phraſes ſont fort courtes : alors, avons nous dit, quoique les phraſes ſoient entierement ſéparées les unes des autres quant à la partie grammaticale, cependant on ne les diſtingue ſouvent que par une virgule. Cela eſt vrai : mais ſi chacune de ces phraſes détachées eſt un peu longue, ou qu'il y en ait dans leſquelles de moindres repos exigent la virgule ; alors on diſtinguera les phraſes les unes des autres par les deux points.

Pour ne pas ſe tromper ſur cet uſage, il ne faut que conſulter le ſens du diſcours, voir ce qui ſemble ne conduire qu'à un but commun, & examiner la ſtructure des phraſes : *Hier, j'attendis, depuis midi juſqu'à cinq heures, la perſonne que vous deviez m'envoyer : je commençois à m'impatienter, lorſqu'enfin je la vis entrer : je lui fis toutes les queſtions que nous avions réglées enſemble : mais je n'en retirai pas, à beaucoup près, tous les éclairciſſemens que j'avois eſpérés. L'amour eſt une paſſion de pur caprice : il attribue du mérite à l'objet dont on eſt touché : il ne fait pourtant pas aimer le mérite : jamais il ne ſe conduit par reconnoiſſance : tout eſt chez lui gout ou ſenſation : rien n'y eſt lumiere ni vertu.* Ce dernier exemple, que nous avons déja rapporté ſous un autre tour & avec une autre ponctuation, prouve que ſouvent ces phraſes, entre leſquelles on place deux points, ne forment enſemble, quant au ſens, qu'une vraie période, mais dont les phraſes partielles ſont détachées les unes des autres, quant à l'ordre de conſtruction.

Du Point.

Le point ſe place après le mot, vers la partie inférieure de la ligne (.). Il eſt deſtiné à diſtinguer les phraſes ou parties du diſcours qui forment un ſens intégral & complet ſans le ſecours de ce qui peut venir après. Ce n'eſt pas que ce qui précede le point, ne faſſe un ſeul tout avec ce qui ſuit ; mais on n'y voit de liaiſon, que par

la convenance de la matiere que l'on traite en général, & par l'analogie des penſées avec le but que l'on ſe propoſe dans les diſcours.

Le point marque donc un repos plus grand que ceux qui ſont indiqués par les ſignes de ponctuation que nous avons conſidérés : il marque auſſi un ſens plus achevé, plus arrondi, & une clôture plus complette de la penſée. On s'en ſert ſouvent après les phraſes ſimples, hors les cas que nous avons exceptés ; & toujours après les périodes. Nous n'en donnerons point d'exemples : tous ceux que nous avons rapportés juſqu'ici, pouvant en ſervir pour cet article, puiſque tous finiſſent par un point.

De l'Alinea.

L'Alinea conſiſte à laiſſer en blanc ce qui reſte de la ligne, après la phraſe où il convient de le placer. La premiere lettre de la ligne ſuivante doit être une lettre majuſcule.

On ſe ſert de l'*alinea*, quand on a fini ce que l'on avoit à dire ſur un objet particulier, ſur une partie de ſon diſcours, & que l'on veut entrer dans un autre raiſonnement, dans un autre fait ; quand on veut faire de nouvelles obſervations détachées des précédentes, quoique deſtinées à conduire au même but ; quand on veut rapporter ou répondre à quelques objections, ou que l'on va conſidérer les mêmes choſes ſous un autre point de vue.

L'uſage de l'alinea eſt très arbitraire : il ne faut point qu'il ſoit trop fréquent ; cela donneroit au diſcours l'air d'un ouvrage trop découſu : il ne faut point non plus qu'il ſoit trop rare ; cela fatigueroit l'eſprit, en ne lui donnant pas aſſez de repos d'une certaine étendue. C'eſt au bon goût, & à la connoiſſance des forces de l'eſprit humain, à diriger l'Auteur en ceci, comme en tout le reſte. Nous allons donner un exemple dans lequel on pourra, d'un coup d'œil, voir toutes les diſtinctions dont nous avons parlé juſqu'ici, & en bien obſerver les différences.

Le Maréchal arriva hier matin au camp, las & fatigué, mais fort à propos : ſur-le-champ, il donna ſes ordres pour

engager l'action, quoiqu'il n'eut pas encore toutes ſes troupes. On ſe battit avec opiniâtreté de part & d'autre juſqu'à l'entrée de la nuit. Nos Soldats ont fait des prodiges de valeur : les Gardes Françoiſes ſe ſont diſtingués à l'aile droite : Picardie a eſſuyé, avec une conſtance admirable, le feu du canon ; & les Carabiniers ſe ſont fait jour juſqu'au centre des ennemis. La Maiſon du Roi a beaucoup perdu, parcequ'elle s'eſt trouvée où le combat étoit le plus chaud. Le ſuccès de cette journée fait également honneur à la bravoure du ſubalterne, & à la conduite du Général. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, ſinon que la victoire a été complette. Le Courier prochain vous inſtruira du détail de nos morts, de nos bleſſés, & de toute notre perte, ainſi que de celle de nos ennemis.

Je vous prie d'envoyer la copie de cette nouvelle, à notre ami commun, & d'y joindre mille complimens de ma part.

Du Point interrogant, & du Point d'exclamation.

Reſte à parler de deux autres caracteres de la ponctuation, le point interrogant & celui d'exclamation. On ſent bien qu'ils doivent ſe placer, l'un après les phraſes interrogantes, & l'autre après celles où il y a exclamation : mais quelquefois il arrive qu'une période a l'une ou l'autre de ces deux tournures, dans une premiere phraſe partielle, ſans que les ſuivantes qui lui ſont liées, lui reſſemblent : quelquefois auſſi, toutes ces phraſes partielles ont la même forme d'exclamation ou d'interrogation.

On demande ſi dans le premier cas, le ſigne de ponctuation doit être renvoyé à la fin de toute la période, ou placé à la fin de la phraſe partielle à laquelle il convient. On demande de même dans le ſecond cas, ſi ce ſigne doit être répété après chaque partielle, ou s'il doit être renvoyé après la derniere.

Faut-il ponctuer ainſi ? . . . *Pouvois-je prévoir tant de mauvaiſe foi de votre part ; vû toutes les aſſurances que vous aviez eu ſoin de me donner de votre droiture ?* ou bien : *Pouvois-je prévoir tant de mauvaiſe foi de votre part ? vû toutes les aſſurances que vous aviez pris ſoin de me donner de votre droiture.*

Que

Que l'homme eſt aveugle, puiſque l'expérience même la plus ſouvent répétée, parvient ſi rarement à l'éclairer! ou bien : *Que l'homme eſt aveugle! puiſque l'expérience même la plus ſouvent répétée, parvient ſi rarement à l'éclairer.* Quoique l'on voie quelques Auteurs ſuivre la derniere méthode, il nous paroît cependant qu'en général la premiere eſt préférable.

Mais il n'en eſt pas de même, lorſque chaque phraſe partielle eſt ſoumiſe à la même forme : alors on peut marquer le point d'interrogation ou d'exclamation après chaque phraſe, ou ſeulement à la fin de la période ; parceque l'uſage eſt partagé là-deſſus. On écrira donc également . . . *Peut-on ſoutenir que le vice ſoit toujours puni? & que la vertu ſoit toujours récompenſée? Que les Sages ſont en petit nombre! & qu'il eſt rare d'en trouver!* ou bien : *Peut-on ſoutenir que le vice ſoit toujours puni, & que la vertu ſoit toujours récompenſée? Que les Sages ſont en petit nombre, & qu'il eſt rare d'en trouver!*

Dans le choix, la derniere pratique nous paroîtroit encore la meilleure ; mais il ne faudroit qu'un bien léger changement, que la conjonction & retranchée, par exemple, pour rendre la premiere pratique néceſſaire & ſeule bonne. Quant à la figure de ces deux derniers ſignes, il eſt aiſé de la diſtinguer : le premier eſt une eſpece de crochet ſous lequel on met un point (?) ; le ſecond eſt un *i* renverſé (¡).

Du ſigne &c.

Nous dirons ici un mot d'un caractere qui n'appartient ni à la ponctuation, ni à l'alphabet, ni à la prononciation, & qui néanmoins eſt d'un fort grand uſage ; c'eſt *&c.*, figure compoſée de deux lettres unies, faiſant abbréviation ; l'une & repréſentant la conjonction *et*, & l'autre *c* indiquant le mot latin *cætera*. Ce ſigne compoſé, ſignifie qu'on laiſſe au Lecteur le ſoin de ſuppléer tout ce qui manque au diſcours ; ſoit que l'Auteur le ſupprime à deſſein, ou qu'il craigne que quelque-choſe n'ait échappé à ſes recherches.

POUR, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

POUR, eſt une des conjonctions tranſitives : *voyez* CONJONCTIONS.

POURQUOI, eſt un adverbe de motif, de cauſe : *voyez* ADVERBE.

POURSUIVRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *ſuivre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *pour*, qui indique ordinairement un motif de projet. Ainſi pourſuivre quelqu'un ou quelque choſe, c'eſt ſuivre quelqu'un ou quelque choſe pour l'atteindre & s'en rendre le maître. *Il pourſuivit ſon ennemi avec tant de vîteſſe, qu'il l'eût bientôt atteint. Je vous prie de dire à M. un tel que, s'il ne me paie pas dans un mois, je le pourſuivrai en juſtice. Ce brave Officier a enfin obtenu la penſion qu'il pourſuit depuis plus de quatre ans.*

POURTANT, eſt une des conjonctions adverſatives : *voyez* CONJONCTIONS.

POURVOIR. Verbe neutre, actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *voir* & de la prépoſition terminale *pour*, ainſi nommée parcequ'elle indique le terme avec une idée acceſſoire de motif ou de projet. Ainſi *pourvoir* ſignifie voir à quelque choſe ; avoir quelque choſe en vue. *L'intérêt doit pourvoir à nos beſoins, & l'amour à nos plaiſirs. Son argent l'a pourvu de la premiere charge du Royaume. Le Roi vous a pourvu d'un emploi que vous méritez bien*, c'eſt-à-dire, vous a conféré une charge qu'il avoit en vue pour vous à cauſe de votre mérite.

Les graces dont le beau ſexe eſt pourvu doivent adoucir les mœurs des hommes, & non pas les corrompre.

Un pere doit ſonger autant à bien inſtruire ſes enfans qu'à les bien pourvoir. Elle eſt bien pourvue quant à la fortune, mais très mal quant aux agréments.

On doit ſe pourvoir de bonheur contre les ennuis & contre les infirmités de la vieilleſſe.

Si vous ne faites honneur à vos engagemens, je me pourvoirai devant le Juge.

Il s'eſt pourvu en Cour de Rome, c'eſt-à-dire, il a eu recours au Pape pour obtenir tel bénéfice.

Ce verbe ſe conjugue comme ſon ſimple excepté dans les tems ſuivans.

INDICATIF. *Prétérit.* Je pourvus, tu pourvus, il pourvut ; nous pourvûmes, vous pourvûtes, ils pourvurent. *Futur.* Je pourvoirai, tu pourvoiras, &c. *Conditionnel préſent.* Je pourvoirois. SUBJONCTIF. *Imparfait.* Que je pourvuſſe, &c. *voyez* VOIR.

POURVU QUE, eſt une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

POUVOIR. Verbe neutre, actif & irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon ; il ſignifie avoir la force, la puiſſance, la faculté, la poſſibilité. *Il eſt robuſte, il pourra ſoutenir les fatigues de la guerre. Cet homme eſt à ménager; il peut beaucoup. Je pourrois vous perdre*, c'eſt-à-dire, j'ai la faculté, la puiſſance de vous perdre. Il ſignifie auſſi quelquefois non-ſeulement la faculté de faire une choſe, mais encore la poſſeſſion de tout ce qu'il faut pour la bien faire. *Je pourrois vous répondre* ne veut pas dire ſimplement qu'on a la faculté de répondre, mais encore qu'on a dequoi le bien faire, de quoi répondre pleinement. *Vous vous expoſez trop, l'ennemi pourroit vous ſurprendre ;* il marque ici la poſſibilité.

Quand *pouvoir* eſt devant un infinitif, on le met quelquefois impersonnellement : *Il peut vous arriver quelqu'accident :* non pas qu'on ne puiſſe dire *quelqu'accident peut vous arriver;* mais il eſt des cas où la premiere conſtruction plaît davantage ; il en eſt même où elle paroît néceſſaire. *Il peut ſe faire que vous tombiez malade.*

Faites lui demander cette grace par M. un tel, il peut tout ſur ſon eſprit. Pouvoir eſt actif dans cet exemple. *Il n'en peut plus*, ſignifie il eſt foible, il eſt abattu. *Il n'en peut mais*, ſignifie il n'en eſt pas cauſe.

INDICATIF. *Préſent.* Je puis *ou* je peux, tu peux, il peut ; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. *Imparfait.* Je pouvois, tu pouvois, il pouvoit ; nous pouvions, vous pouviez, ils pouvoient. *Prétérit.* Je pus, tu pus, il put ; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. *Prétérit indéfini.* J'ai pû, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus pu, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu pu, &c. *Pluſqueparfait.* J'avois pu, &c. *Futur.* Je pourrai, tu pourras, il pourra ; nous pourrons, vous pourrez, ils pourront. *Futur paſſé.* J'aurai pû, &c. *Conditionnel préſent.*

Je pourrois, tu pourrois, il pourroit; nous pourrions; vous pourriez, ils pourroient. *Conditionnel passé.* J'euſſe *ou* j'aurois pu, &c. *Impérat f.* Peux, qu'il puiſſe; pouvons, pouvez, qu'ils puiſſent. SUBJONCTIF. *Préſent.* Que je puiſſe, que tu puiſſes, qu'il puiſſe; que nous puiſſions, que vous puiſſiez, qu'ils puiſſent. *Imparfait.* Que je puſſe, que tu puſſes, qu'il pût; que nous puſſions, que vous puſſiez, qu'ils puſſent. *Prétérit.* Que j'aie pu, &c. *Pluſqueparfait.* Que j'euſſe pu, &c. *Infinitif préſent.* Pouvoir. *Prétérit.* Avoir pû. *Participe préſent.* Pouvant. *Participe paſſé.* Ayant pu. Il n'a point de participe paſſif. GÉRONDIF. En pouvant *ou* pouvant. Les tems compoſés ſe conjuguent comme dans la troiſieme conjugaiſon.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR. Le prétérit ou paſſé antérieur s'emploie pour aſſurer qu'une choſe eſt non-ſeulement paſſée quant à préſent, mais qu'elle l'étoit déja avant un autre tems indiqué & paſſé : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTÉRIT *ou* PASSÉ DÉFINI *autrement dit* AORISTE C'eſt un des tems des verbes. On s'en ſert pour affirmer qu'une choſe s'eſt faite dans un tems entierement paſſé, dont il ne reſte plus de partie & dans lequel on n'eſt plus renfermé : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTÉRIT *ou* PASSÉ INDÉFINI. C'eſt un des tems des verbes. Il déſigne que la choſe eſt comme paſſée abſolument & ſans aucune attention au tems, ſans aucune comparaiſon à d'autre choſe : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRÉTERMISSION. C'eſt une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle conſiſte dans une feinte que l'on fait de paſſer légerement ſur une choſe que l'on veut inculquer avec plus de force.

M. Flechier fait un bel uſage de cette figure dans l'Oraiſon Funebre de M. de Turenne.

» N'attendez pas, Meſſieurs, que j'ouvre ici une » Scene tragique; que je repréſente ce grand homme » étendu ſur ſes propres trophées; que je découvre ce » corps pâle & ſanglant auprès duquel fume encore la » foudre qui l'a frappé; que je faſſe crier ſon ſang

» comme celui d'Abel, & que j'expose à vos yeux les » tristes images de la Religion & de la Patrie éplorées ».

PREDIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *dire* & de la prépositon *pré*, qui signifie *avant*; ainsi *prédire* c'est dire, annoncer une chose avant qu'elle soit arrivée. On se sert de ce verbe dans toutes les choses, qui se connoissent à la faveur de certains signes, de certaines conjectures ou combinaisons ou par l'inspiration divine. On se sert dans ce même sens du verbe prophétiser, qui en grec signifie de même *dire avant*; la science des Prophétes étoit de prédire l'avenir.

Participes *prédisant*, prédit, prédite.

Il se conjugue comme le verbe *dire* son simple; excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif actif, où il fait *prédisez : voyez* DIRE.

PRENDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie, dans son sens propre, saisir avec la main. Il paroît venir du mot latin *prehendere*. Il s'emploie en une infinité de façons de parler sur lesquelles on peut consulter le Dictionnaire de l'Académie.

Le participe passé féminin *prise*, est quelquefois substantif & signifie proie, capture.

Ses composés sont *comprendre*, *reprendre*, *désaprendre* : *voyez* ces mots.

INDICATIF. *Présent.* Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. *Imparfait.* Je prenois, &c. *Prétérit.* Je pris, &c. *Futur.* Je prendrai, &c. *Conditionnel présent.* Je prendrois, &c. IMPÉRATIF. Prends, qu'il prenne; prenons, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je prenne, &c. *Imparfait.* Que je prisse, &c.

Les tems composés sont tous réguliers. *Participes.* Prenant, pris, prise.

PREPOSITIONS. Dans l'usage de la parole, on cherche moins à faire connoître ses idées, qu'à marquer les rapports que nous appercevons entr'elles, la maniere dont nous les combinons, les jugemens qui sont les résultats de nos combinaisons. La vérité ne consiste pas dans les idées; tous les hommes ont les mêmes; mais dans la convenance ou disconvenance qui est entr'elles: voilà le but des recherches philosophiques, la source du

faux & du vrai. Le nombre des combinaisons possibles entre les idées est infini ; chaque combinaison nouvelle produit un ou plusieurs rapports nouveaux : le nombre des rapports est donc infini. Toutes les regles de construction ne sont établies que pour les marquer. La place d'un mot à l'égard d'un autre mot décide en François de leur liaison & dépendance mutuelle ; mais quelle confusion, quelle insuffisance dans la langue, si elle n'avoit eu que ce moyen de faire connoître les rapports ! Les modes, les temps, les nombres & les personnes des verbes sont encore des moyens heureusement inventés pour le même objet. Que de longueurs évitées par-là ! que de précision ces inflexions nous apportent ! Les adjectifs abrégent aussi beaucoup le discours, en ce que prenant une forme correspondante à celle des noms qu'ils accompagnent, on connoît leurs rapports par cette forme seule, & sans le secours d'aucune autre espece de mots. Mais quelque féconds que soient ces moyens différens, quelque multipliés que soient leurs services, ils n'égalent pas encore le nombre des rapports que l'esprit peut appercevoir entre les idées qu'il combine ; & quand il s'agit d'exprimer ces rapports, la langue, avec tant de richesses, se trouveroit encore pauvre & insuffisante, si les prépositions ne venoient à son secours.

Mais les prépositions sont le moins parfait de tous les moyens employés pour peindre les rapports que nous voyons entre les idées ; ne fut-ce que parcequ'elles ne peuvent remplir cet objet que par de nouveaux mots, elles amenent nécessairement des longueurs. S'il est vrai qu'elles donnent aussi plus de clarté, d'ordre & de précision, ce n'est pas un avantage qui leur soit propre ; c'est que l'on n'a point tiré des situations & des inflexions des mots, tout le profit qu'elles pouvoient faire, qu'on n'en a point assez décidé & déterminé l'usage, qu'on ne les a point assez variées. Qu'on en juge par les verbes ; certaines de leurs terminaisons n'expriment-elles pas en un seul mot, outre l'action particuliere qui est l'objet de leur signification, les circonstances du temps, du nombre, des personnes, & même certaines dépendances des mots précédens ? La multiplicité de tous ces rapports

exprimés par un même mot avec l'idée principale qui en eſt l'objet, cauſe-t-elle le moindre embarras, la moindre obſcurité ? Non, rien n'eſt plus précis, plus clair, plus ſatisfaiſant. Les prépoſitions prouvent donc la diſette & l'imperfection des langues. Elles ne ſont deſtinées qu'à ſuppléer au défaut & à l'inſuffiſance des autres moyens de communiquer les rapports ; elles ne ſont que comme un *pis aller*. Il s'en faut bien du moins qu'elles les expriment tous ; il en eſt une infinité qui ne ſont point de leur diſtrict.

Port-Royal ne paroît pas aſſez exact dans la définition qu'il en donne ; elle pêche parcequ'elle eſt trop générale : *les prépoſitions*, dit cette Grammaire, *ont été inventées pour marquer les rapports que les choſes ont les unes aux autres*. M. Girard donne dans le même défaut, quand il dit que *les prépoſitions indiquent les rapports déterminatifs des mots entr'eux*. La proximité des mots peut ſervir à reſtreindre & particulariſer, développer & compléter leur ſignification ; c'eſt ce qu'il appelle, *déterminer, indiquer les rapports déterminatifs ;* d'où il conclut avec raiſon que toute prépoſition exige à ſa ſuite & ſous ſon régime d'autres mots qui ſoient le complément du rapport qu'elle exprime, & qui en forment le ſens entier. La définition du Pere Buffier pêche par un autre endroit ; c'eſt, dit-il, *un modificatif qui n'a un ſens complet qu'avec le ſecours d'un autre mot qui en eſt le régime ;* mais ce modificatif peut ſe trouver dans pluſieurs adverbes, parceque le mot, *ſens complet* a une étendue trop grande. Celle de M. le Batteux nous déplaît en ce qu'elle eſt plutôt un faux-fuyant qu'une définition ; elle définit une choſe par une autre qui n'eſt pas plus claire, & qui peut-être l'eſt moins. On convient avec lui, que *les prépoſitions ſont des caracteres inventés pour ajouter aux ſubſtantifs*, ou à d'autres mots pris ſubſtantivement, *la maniere de ſignifier qui convient à l'adverbe* : mais on lui demande quelle eſt la maniere de ſignifier qui convient à l'adverbe ? voilà le nœud de la difficulté, & ce qu'une bonne définition devoit faire connoître.

Faut-il citer ici celles que M. le Blanc, & M. Antonini nous ont données ? Que veut dire ce dernier

quand il prononce que *l'emploi de la prépoſition eſt de conſidérer une choſe à l'égard d'une ou de pluſieurs autres ?* Il a ſans doute voulu dire, *de faire conſidérer* ; car la prépoſition ne conſidére point : elle eſt l'expreſſion, non pas même de la conſidération, mais du réſultat de la conſidération. Mais eſt-elle le ſeul ſigne de ce réſultat ? Le verbe lui-même ne fait-il pas conſidérer le nom qui eſt ſon régime à l'égard de celui qui en eſt le ſubjectif ? & le verbe eſt-il une prépoſition ? M. le Blanc dit que *les prépoſitions ſont de vrais adjectifs :* c'eſt, pour un Grammairien, bien peu ſentir la différence des parties du diſcours : eſt-il permis de traiter de la Grammaire, quand on ne voit pas que l'adjectif différe de la prépoſition, comme un mot qui préſente une idée à l'eſprit, differe de celui qui n'en préſente point ! Il a ſans doute voulu dire qu'avec leurs complémens les prépoſitions équivalent quelquefois à des adjectifs ? mais cela même ſeroit faux, puiſque l'adjectif préſente une idée comme *qualité*, & que la prépoſition avec ſon complément ne la préſente que comme modification ; ce qui eſt une différence eſſentielle, en ſuppoſant d'ailleurs que l'idée ſoit la même. Cela eſt ſi vrai que l'une ne peut figurer où l'autre convient, & qu'on ne dit point, *paroles avec douceur*, comme on dit, *paroles douces ;* ni *traiter doux*, comme on dit, *traiter avec douceur.* Nous ne parlons pas de M. Reſtaut : ici, comme preſque par tout ailleurs, il copie ſans examen & ſans diſcernement les définitions de Port-Royal, ſans s'inquiéter ſi elles ſont exactes ou défectueuſes.

De tous les Grammairiens, il n'y a que M. du Marſais qui nous paroiſſe avoir donné une idée juſte, claire & préciſe des prépoſitions : *elles ſuppléent*, dit-il, *aux rapports qu'on ne ſauroit marquer par la place & les inflexions des mots : elles marquent des rappports, des circonſtances, que le mot ſuivant détermine.*

Ce que nous avons dit, que les Langues ne ſe ſervoient des prépoſitions qu'au défaut d'autres moyens d'exprimer les rapports, nous donne lieu de faire une remarque ; c'eſt que leur uſage eſt d'autant plus fréquent dans une langue, qu'elle a moins d'autres reſſources. Par cette raiſon les Latins employoient les pré-

positions plus rarement que nous : leurs *cas* les rendoient souvent inutiles, en fournissant pour les rapports d'idées, une expression plus courte, plus commode & plus satisfaisante. De-là il s'ensuit aussi que l'étude des prépositions doit être & plus difficile & plus importante dans notre Langue que dans la Latine. Outre tout ce que les anciens Romains exprimoient par le secours de leurs prépositions, les nôtres sont encore chargées de suppléer à leurs déclinaisons, & même à plusieurs adjectifs qu'ils avoient su se faire, & dont nous sommes privés ; sans parler ici de la simple apposition de certains mots, qui suffisoit chez eux pour marquer entre ces mots une liaison particuliere que nous n'entendons dans notre Langue qu'autant qu'elle est fixée par certaine prépositon : tel étoit leur *urbs Roma*, que nous rendons par trois mots, ou même quatre, *la ville de Rome*.

Quoique les prépositions soient faites pour être liées à d'autres mots, elles n'ont dû cependant être susceptibles d'aucune variation dans leur matériel, parceque l'idée générale d'un rapport entre deux objets, ne semble pas plus s'approcher de l'un que de l'autre ; & qu'en conséquence il n'y auroit pas eu plus de raison de faire accorder la prépositon avec le mot qui la précede, qu'avec celui qui la suit. D'ailleurs de quelle utilité auroient pû être les genres & les nombres dans les prépositions ? L'idée abstraite de rapport en est elle susceptible ? Les prépositions ont donc dû être invariables, quant à leurs terminaisons ; & elles le sont aussi dans toutes les langues : l'usage ne fait rien d'inutile, ni d'absurde.

On distingue, quant au matériel, deux sortes de prépositions ; les simples, & les composées : mais nous ne parlerons ici que des premieres ; les secondes ne sont que des expressions formées par le concours de plusieurs mots qui ont chacun leur signification, & qui forment, ainsi que tous les membres composés des phrases, un sens conforme aux loix selon lesquelles ils sont unis. La plûpart ne sont qu'une prépositon simple unie à un substantif ; aussi prennent-elles presque toutes la prépositon *de* pour être déterminées par le nom qui les suit. Leur formation & leur régime rentrent donc dans ce que

nous dirons ; & par-là il seroit superflu d'en traiter en particulier. Nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes, qui sont ; *vis-à-vis*, *à l'égard*, *à la réserve*, *à côté*, *en présence*, *à couvert*, *à l'abri*, *à raison*, *à l'insu*, *au-deçà*, *au-delà*, *au-dessus*, *au-dessous*, *au-dedans*, *au-dehors*, *au-devant*, *au travers*, *à travers*, *le long*, &c. Quelques autres prennent après elles la prépositon *à*, comme, *jusqu'à*, *jusques à*, *par rapport à*, &c. Nous ne dirons rien de leur emploi : leur signification le marque assez. Mais nous avertirons que pour l'usage, il en est quelques-unes qu'il ne faut pas confondre ; & que pour remarquer & observer les petites differences qui s'y trouvent, il faut aller au grand Maître, à l'usage.

A travers, *au travers*, semblent la même chose ; mais le premier ne prend point de prépositon, & le second se fait immédiatement suivre par *de* : *à travers les fenêtres ; au travers des fenêtres*. Il semble que l'usage permette également de dire, *vis-à-vis la porte*, *vis-à-vis de la porte* : néanmoins l'Académie ne reconnoît que la derniere façon. Ces deux exemples suffisent pour faire sentir l'attention que demande cette partie de la construction générale.

Nous comptons trente-trois prépositions simples, qui sont, *à*, *de*, *en*, *chez*, *dans*, *sous*, *sur*, *devant*, *derriere*, *parmi*, *vers*, *contre*, *avant*, *après*, *entre*, *depuis*, *avec*, *selon*, *suivant*, *par*, *outre*, *durant*, *pendant*, *dès*, *autour*, *sans*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *moyenné*, *nonobstant*, *envers*, *touchant*, *pour*. Il est des Auteurs qui en portent le nombre plus haut : mais il nous semble qu'ils rangent parmi les prépositions des mots qui sont tout autre chose : *moyennant* est un des plus douteux : mais ce mot n'est-il pas un participe présent du verbe *moyenner* ; & quand on dit, *vous le pouvez moyennant vos amis*, n'est-ce pas une construction particuliere, usitée pour les participes que l'on place souvent dans la phrase en qualité de *circonstanciel*, sans autre lien que la place même qu'ils occupent ? N'est-ce pas comme si l'on disoit, *vous le pouvez en vous servant du secours de vos amis comme d'un moyen propre*

à vous assurer le succès ? ou *vos amis vous servant de moyen ?*

Ceux d'entre les Grammairiens qui par une misérable routine ont chargé la langue de déclinaisons ridicules, insuffisantes & étrangeres, croyent avoir tout dit touchant les prépositions, quand ils ont donné la table des cas que chacune d'elles régit dans une langue qui n'a point de cas. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra que c'est ne nous rien dire sur leur emploi, le point capital de tout ce qui les concerne. D'autres, plus libres dans leur façon de penser, & moins asservis aux préjugés de la routine, plus attentifs au sujet qu'ils traitoient, & conséquemment plus près de la vérité, ont senti qu'il falloit dans une Grammaire détailler la signification de chaque préposition, & les circonstances où l'une étoit préférable à l'autre. M. Girard a porté ce détail très loin : l'analyse qu'il a faite sur ce sujet a fait ouvrir les yeux. Mais comme la matiere est très abstraite, qu'il a fallu par conséquent employer la métaphysique la plus fine & la plus déliée, on en a été effrayé ; & M. du Marsais lui-même, cet homme à qui la métaphysique a tant servi dans les chefs-d'œuvres qu'il a donnés sur la Langue, a prétendu que pour connoître les divers rapports exprimés par les prépositions, il valoit mieux abandonner le lecteur au discernement que lui donnent l'usage & la connoissance qu'il a de la Langue, que s'enfoncer & entraîner avec soi le lecteur dans le labyrinthe immense & dangereux des idées abstraites, ainsi que l'a fait M. Girard. Par exemple, la préposition *à* n'est point destinée, selon lui, à marquer par elle-même un rapport *de propriété productive*, ou *de service*, ou *de forme*, &c. ; quoique ces rapports se trouvent entre les mots qu'elle lie. D'ailleurs les mêmes rapports sont souvent indiqués par des prépositions différentes : il suffit donc, ajoute-t-il, de marquer la premiere & principale destination d'une préposition, & d'ajouter quelques exemples de ses variations les plus usitées....

Nous conviendrons avec lui qu'il faudroit pour la clarté & la précision d'une langue, qu'une même prépo-

tion ne marquât qu'une sorte de rapports, & que le même rapport ne fût marqué que par la même prépositon : nous conviendrons que notre Langue n'ayant pas cet avantage non plus que les autres, tant anciennes que modernes, elle est par-là sujette à de grandes difficultés, à bien des obscurités ; qu'en un mot c'est en elle un vice, une source d'erreurs, une preuve de son imperfection : nous ajouterons même que ce reproche est d'autant mieux fondé, que non-seulement une même prépositon est employée pour des rapports différens, mais quelquefois pour des rapports opposés & contraires, comme entr'autres la prépositon *de* dans ces exemples ; *le Souverain de ces Etats ; les Etats de ce Souverain : les vies de César & d'Alexandre ; les vies de Plutarque*, &c. Mais comme l'objet des Grammairiens n'est point de corriger les langues, cette observation ne doit ici que montrer encore plus évidemment combien les détails, fussent-ils métaphysiques, sont nécessaires pour rendre intelligible tout ce que l'usage autorise.

S'il ne s'agissoit pour moi que de comprendre un homme qui me parle, peut être que pour saisir le rapport indiqué entre deux mots qu'une prépositon uniroit dans son discours, il me suffiroit de savoir la principale destination de cette prépositon, & d'avoir vu quelques exemples de ses variations les plus usitées : mais je veux répondre à cet homme, & dans ma pensée je vois un rapport entre deux idées, pour lequel je sens bien qu'il me faudra recourir à quelque prépositon ; seulement je ne sais laquelle choisir : pour me guider dans ce choix, ne faut-il pas des principes ? Plus la matiere souffre d'exceptions, de variations ; plus mon embarras doit être grand, & plus aussi les principes me sont nécessaires pour en pouvoir sortir. Si cette discussion paroît trop abstraite, il faut la développer, l'expliquer, l'éclaircir, la rendre sensible autant qu'on peut ; mais il ne faut pas la taxer d'être *inutile* & *vaine*. Si malgré des raisons si puissantes, on s'obstine à rejetter la métaphysique & à s'en tenir aux exemples ; on aura de quoi se satisfaire dans notre ouvrage ; rien n'est plus facile que de ne pas s'embarras-

ser des principes ; & de s'arrêter sur les phrases citées comme exemples. La métaphysique ici sera à l'égard de ceux qui ne l'aiment ou qui ne l'entendent point, comme s'il n'y en avoit pas ; mais il se trouvera toujours un grand nombre de lecteurs qui l'entendront, & qui l'aimeront peut être, à qui du moins elle sera de la plus grande utilité dès-lors qu'ils l'entendront.

Nous croyons devoir développer ici une autre pensée de M. du Marsais, quand il dit qu'une prépoſition n'eſt point deſtinée à marquer par elle-même un tel rapport particulier, quoiqu'il ſe trouve entre les mots qu'elle lie. Pour bien entendre cette vérité, il faut expliquer la phraſe conformément à la définition que nous avons donnée de la prépoſition d'après le même Auteur : & l'on verra que c'eſt comme s'il eût dit, que chaque prépoſition ne marque qu'une eſpece plus ou moins générale de rapports ; que ces rapports, quoique décidés *tels* par la nature de leur prépoſition, ont cependant beſoin du mot ſuivant pour être complets, déterminés, fixés, pour en faire connoître l'objet & le terme ; que l'eſpece générale de rapports déſignés par telle prépoſition ſe ſoudiviſe en des branches plus nombreuſes & plus étendues que celle des rapports de telle autre prépoſition ; que quoique l'une & l'autre expriment bien clairement & par elles-mêmes cette eſpece générale qui eſt de leur reſſort, c'eſt cependant au reſte du diſcours à faire connoître les circonſtances différencielles qui les déterminent & les particuliariſent dans chaque phraſe ; que malgré le principe vrai & néceſſaire que chaque prépoſition marque par elle-même une *telle* eſpece de rapports, il y en a cependant quelques-unes que l'uſage applique quelquefois à des rapports étrangers qui ne paroiſſent point être compris dans la ſignification générale qu'elles offrent à l'eſprit ; que ce ſont là de ces caprices de langue qui ne peuvent rien prouver contre les principes ; & que dans ces occaſions extraordinaires, c'eſt au ſens de la phraſe à décider conjointement avec l'uſage dans quelle acception une prépoſition doit être priſe.

Après avoir fait toutes les obſervations générales qui

nous ont paru nécessaires sur ce sujet, il faut entrer dans les détails, & montrer quels sont les rapports que les prépositions expriment, & quelles sont les prépositions qui servent à exprimer chaque rapport. Pour cela nous n'entreprendrons pas une division exacte de toutes les classes de rapports qui se trouvent entre nos idées : l'énumération seroit infinie ; & nous ne devons parler que de celles qui se peuvent communiquer par le moyen des prépositions. Il ne faut pas croire non plus que tel rapport qui est marqué par une préposition, ne puisse l'être autrement : cela dépend du choix des mots & du tour de la phrase. D'autres mots, un tour différent, pourront dire les mêmes choses, & rendre la même pensée sans qu'il s'y trouve la même préposition, ou même sans qu'il s'y en trouve aucune. Exemples. *Nos sciences sont nées de nos besoins ; nos besoins ont fait naître nos sciences.* Un tour différent fait disparoître dans le dernier exemple la préposition *de*, qui est dans le premier. *Il parle avec vivacité ; il parle vivement : il a de la passion ; il est passionné.* Ici ce sont des mots d'autre espece qui rendent la préposition inutile.

Il semble que toutes les especes de rapports que les prépositions peuvent exprimer en françois, se réduisent à sept ; rapports de lieu, d'ordre, d'union, de séparation, d'opposition, de but, & de spécification : s'il y en a encore quelques autres, qui ne paroissent pas être compris dans celles-ci, elles ont peu d'étendue, & trouveront à être placées dans le développement.

1°. On peut avoir dessein de marquer dans une phrase le lieu auquel la chose ou l'action dont on parle a rapport. Mais cette chose ou cette action peuvent avoir rapport à un lieu, de bien des façons différentes. Si l'on veut moins marquer la place, que la personne ou les personnes qui l'habitent, que l'on veuille renfermer dans ce rapport une idée d'habitation soit de particulier, soit de citoyen, alors on emploie la préposition *chez*. On l'emploie seule, quand le lieu qu'elle indique est le terme où l'on va, où l'on passe, ou bien quand la pensée ne renferme aucun mouvement relatif à ce lieu : *j'allai*

hier chez vous ; pour vous prier de passer aujourd'hui chez moi. Chez les François on sait joindre l'utile à l'agréable. Si le rapport indique une demeure d'où l'on sort, *chez* se fait précéder de la prépositon *de : je viens de chez vous ; il sort de chez le Roi.*

Quand on ne veut indiquer que le lieu considéré en lui-même, & qu'il est comme lieu de repos ou comme le terme où l'on va, on prend *dans*, si l'on veut désigner une place intérieure & enfermée soit par des clôtures, soit par des bornes : *il se tient toujours renfermé dans sa maison. Il y a dans le Royanme, & sur-tout dans Paris beaucoup plus de préjugés anciens ou nouveaux qu'on ne pense. Est-il possible à l'homme de se perfectionner jusqu'à n'avoir plus d'idées fausses dans l'esprit, ni de sentimens condamnables dans le cœur ? Rentrez dans votre chambre.*

Dans ce dernier cas, c'est-à-dire, lorsque le lieu est considéré comme le terme où l'on va, si le verbe ne désigne pas par lui-même une sorte de clôture, comme le font, *rentrer, entrer*, &c. alors on se sert plus souvent de la prépositon *à ; les vapeurs lui montent à la tête ; il veut aller à la ville, à la capitale, à la maison, à l'hôtel, au jardin ; aller au royaume des morts.* Cependant pour le mot *royaume*, on ne se sert presque jamais que de la prépositon *dans : porter la guerre dans le Royaume de Portugal.* Quand on cite les Auteurs on doit employer *dans : j'ai lu dans Cicéron que de son temps il se glissoit dans les discours des Orateurs une éloquence énervée, compassée & timide, qu'on appelloit faussement éloquence attique : c'est apparemment celle que nous retrouvons aujourd'hui dans presque tous nos Orateurs beaux esprits, & qu'on appelle éloquence Académique.* Pour les noms de lieux particuliers, comme Villes & Villages, on se sert de *à : il demeure à Lyon, à Montmorenci : il va à Rome, à Naples.* Mais si c'est un nom de pays, on prendra *dans* ou *en*, selon que ce nom sera employé individuellement ou non. *Il faut être en France pour trouver des sociétés aimables ; il faut aller en Angleterre pour voir des citoyens. L'on a moins d'agrémens en province qu'à la capitale. En Bourgogne les*

vins ſont plus chauds & plus moelleux qu'en Champagne. Dans les provinces les eſprits ſont moins cultivés, & les mœurs moins corrompues. L'inquiſition produit la ſuperſtition dans l'Eſpagne, & l'hypocriſie dans le Portugal.

En général, la prépoſition *en* n'eſt jamais ſuivie de l'article, ſi ce n'eſt peut-être dans quelques phraſes qui ont beſoin d'un uſage bien conſtaté pour être admiſes, comme, *aller en l'autre monde ; en la maniere accoutumée.* Devant les pronoms qui n'ont point l'article, on prend *en* plutôt que *dans : je ſens en moi-même un trouble ſecret. . .* On ne dit jamais, *penſer dans ſoi même*, mais, *penſer en ſoi-même.* On peut ſentir la différence qui ſe trouve dans ces trois phraſes qui ſont également d'uſage, *il a de grands projets en tête ; il a de grands projets dans la tête ; il a de grands projets à la tête :* dans la derniere la *tête* eſt conſidérée préciſément comme le lieu où ſont les projets : dans la ſeconde, il y a de plus une idée de clôture ; on y montre les projets comme dans un lieu fermé : & dans la premiere ce lieu n'y eſt préſenté que ſous un jour général, indéterminé, & non individuellement. Auſſi, comme nous l'avons déja dit, le ſubſtantif qui ſuit la prépoſition *en* n'eſt-il jamais accompagné d'article ni d'adjectif ! il eſt toujours pris alors dans un ſens abſolu. C'eſt par cette raiſon qu'on condamne ce vers de *Racine* dans la Tragédie d'*Eſther* :

. . . . . On va donner en ſpectacle funeſte,
De ſon corps tout ſanglant le miſérable reſte.

» *Donner en ſpectacle funeſte* eſt un barbariſme, dit » dit M. l'Abbé d'*Olivet*. Pourquoi adoucir les termes ! » comme ſi deux ou trois brins de mauvaiſe herbe gâ» toient un parterre émaillé des plus belles fleurs : *voyez* » ARTICLE.

Lorſqu'on parle du lieu d'où l'on vient, d'où l'on ſort, on emploie toujours la prépoſition *de ; il ſort de Paris, de la France, du Royaume, de la maiſon, de la province*, &c : ſi l'on ſe ſépare de quelqu'un avec qui l'on étoit, on prend d'*avec* ; *je ſors d'avec lui :* ſi l'on étoit chez lui, on dit, *je ſors de chez lui :* ſi l'on étoit près de lui, on prend *d'auprès ; je viens d'auprès de lui.*

S'il

S'il s'agit du lieu par lequel on passe, on se sert ordinairement de la prépositon *par* : *vous passerez par la Champagne, par Nancy, par Lunéville*, &c. *Combien d'idées folles vous passent par l'esprit, par la tête !* Quelquefois avant les noms de pays on employe *en* : *passer en Allemagne pour aller en Turquie ;* & *à* devant les noms de lieu : *passer à Lyon pour aller à Rome.*

Quand on ne parle d'un lieu, relativement à quelque objet, que pour marquer la situation de cet objet par rapport à ce lieu, on se sert de la prépositon *sur* ou *sous*, selon que l'objet est plus ou moins élevé que le lieu qu'on indique. *La mort va prendre ses victimes sur le trône, comme sous le chaume. L'orage se forme sur la tête des méchants sans qu'ils s'en apperçoivent.* Souvent à la place du nom de lieu, on met le nom de la chose qui l'occupe. *Le peuple croit que les Antipodes sont sous nous*, c'est-à-dire, *sous la partie du monde que nous habitons : mais tout le monde est sur la terre.* On donne souvent la situation d'une chose par rapport à une autre chose, plutôt que par rapport à un lieu ; comme, *sur le trône, sous le dais.* Si l'un des deux objets est antérieur ou postérieur à l'autre, on met *devant*, ou *derriere. Il étoit devant la maison ; je l'ai caché derriere la porte.*

Si le premier objet n'est qu'à une certaine proximité du second, on employe *vers* : *il alloit vers la riviere. Quelqu'ardeur qu'on ait pour un ouvrage, s'il est un peu long, il languit toujours vers la fin.*

Si l'on veut indiquer une foule, une multitude d'objets environnant celui dont on parle, on se sert de *parmi* : *parmi les peuples les plus sauvages on trouve plus de vertus & moins d'inhumanité, que parmi les nations policées.*

Mais si la chose dont on parle en environne d'autres, on met *autour*, qui demande après lui la prépositon *de* ; *la chicane rode sans cesse autour de Thémis, l'envie autour de la prospérité, la calomnie autour de la vertu, l'erreur autour de l'esprit de l'homme, & l'injustice autour de son cœur : quels ravages ces monstres ne font-ils pas, quand une fois ils peuvent pénétrer !*

On ne confondra pas sans doute les prépositions *devant, derriere* avec les substantifs, *le devant, le derriere ;*

loger sur le derrière de la maison ; prendre les devants. Paroître devant la ville ; se cacher derriere un bois : ces exemples en font sentir toute la différence. Quand on veut marquer une chose contre laquelle une autre est comme appuyée, on prend *contre. Je l'ai vu contre un arbre. Il loge contre l'Eglise.* On doute que l'usage conserve cette façon de parler : *auprès de* vaut mieux.

2°. Si le rapport que l'on veut marquer entre deux ou plusieurs objets, est un rapport d'ordre & de disposition soit à l'égard du temps, soit à l'égard de la primauté du rang, ou de l'honneur du pas ; on se sert de *avant*, pour marquer l'ordre antérieur, *après* pour le postérieur, *entre* pour l'intermédiaire, *depuis* pour indiquer l'ordre successif du temps ou de distance, *à* pour l'ordre de la marche, *dans* pour fixer le temps au bout duquel la chose se fera, *sous* en terme de Palais, pour fixer le temps pendant lequel la chose doit se faire ; comme, *il faut entendre avant que de juger. C'est un frivole avantage que de passer avant ses concitoyens. Je suis venu avant vous.* La priorité de tems qui est exprimée par ce dernier exemple, s'exprime encore plus souvent par *plutôt que ; je suis arrivé plutôt que vous. Que ferez-vous après cet ouvrage, après cet Automne ? Qui est celui qui vient après vous ? Que perdez-vous en ne marchant qu'après les autres ? Notre vie est un instant placé entre la naissance & la mort. Les hommes flottent sans cesse entre l'espérance & la crainte. Qu'il est triste pour un homme qui ne met aucune différence entre le vice & la vertu, d'être assujetti à des loix ! Depuis le temps que vous promettez de vous rendre enfin à vous-même, qu'avez-vous fait que de vous en éloigner encore davantage ? Il souffre depuis six mois. Son discours n'est qu'un tissu de paradoxes depuis un bout jusqu'à l'autre. Depuis quelque-temps on pense que ne rien approfondir, & tout fronder, c'est penser d'après soi-même & être Philosophe. On les voyoit avancer deux à deux, à fur & à mesure qu'ils sortoient. Je les suivis long temps pas à pas. Dans un mois vous serez satisfait. Dans un an vous passerez par bien des épreuves. Revenez me voir dans huit jours. Ordre de comparoitre sous huitaine. S'il ne présente sous un mois ses moyens de défense. Il s'engage d'acquitter sa promesse sous*

trois semaines. Quelques-unes de ces prépositions sont quelquefois sujettes à des amphibologies, comme lorsqu'on dit, *je vous ai vu avant lui :* veut-on dire, *avant qu'il ne vous ait vu*, ou *avant que je ne l'aie vu ?* Si la suite du discours & les circonstances ne fixent pas assez la pensée, il faut alors s'exprimer autrement.

3°. La troisieme espece des rapports qui peuvent s'exprimer par des prépositions, renferme les rapports d'union, c'est-à-dire, ceux qui marquent entre les idées une certaine proximité, ceux qui déclarent que les objets de ces idées sont unis entr'eux, & rapprochés l'un de l'autre. Si cette union se trouve faite à titre d'accompagnement, d'instrument, d'association, ou de mélange; elle s'exprime par la préposition *avec : marcher avec une nombreuse armée. Faire un voyage avec un ami : l'armée, l'ami* ne font qu'accompagner celui qui marche & celui qui fait un voyage. *Manger le fonds avec le revenu. Prendre son casque avec son épée. Séduire la mere avec la fille*, &c. Dans toutes ces phrases le sens fait assez connoître que le complément de la préposition n'a d'union avec les noms précédens que par forme d'accompagnement. *Se blesser avec ses propres armes. Le soldat défend la patrie avec son épée ; l'homme de lettres l'éclaire avec sa plume. Avec de grands biens on se procure tous les mérites possibles excepté le seul vrai, le mérite personnel ; avec celui-ci on a bien de la peine à se faire une fortune médiocre.* Dans ces exemples, on voit que les *armes, l'épée, la plume* sont les instrumens avec lesquels on se blesse, on défend la patrie, on l'éclaire, &c ; & que c'est à raison de cette idée d'instrument qu'ils sont unis par la préposition aux verbes blesser, défendre, éclairer, &c. Le rapport d'instrument s'exprime par *à* dans certaines occasions proverbiales, comme, *déchirer à belles dents*, &c. Dans les exemples suivans on ne peut méconnoître l'idée d'association entre le complément d'*avec* & le nom qui précede. *Souvent nous risquons moins de la part de nos ennemis, que des personnes avec qui nous sommes liés. Vous vous livrez trop aux personnes avec qui vous avez affaire.* Cette derniere sorte de rapport se marque souvent aussi par la préposition *à : les hommes à qui nous sommes unis par le sang, ne sont pas*

toujours nos meilleurs amis. Je ſuis attaché à votre frere plus qu'à tout autre. Tous ces complémens de rapports marquent l'objet avec lequel il y a aſſociation : mais ſi l'on vouloit marquer le motif, le lieu, la ſource de cette union, on ſe ſerviroit de la prépoſition *par : je vous ſuis attaché par l'eſtime & l'amitié autant que par le ſang & la reconnoiſſance.* Enfin les phraſes ſuivantes montrent dans la prépoſition & ſon complément, le rapport d'union par forme de mêlange : *confondre le vice avec la vertu, & prétendre au titre de Philoſophe, c'eſt confondre la raiſon avec la folie. C'eſt un proverbe plus vrai encore dans le moral que dans le phyſique, qu'il faut mêler de l'eau avec ſon vin.* Cette idée de mêlange s'exprime auſſi dans certaines conſtructions par la prépoſition *de : nos plaiſirs ſont mêlés de peines réelles.* Les objets entre leſquels il y a union par accompagnement, par aſſociation & par mêlange, ne prennent pas toujours une prépoſition entr'eux : quelquefois il ſuffit qu'ils ſoient unis par la conjonction *&* : comme, *ils ſont ruinés, eux & leurs correſpondants. Nous avons réconcilié le pere & le fils. Dieu ſemble avoir mêlé les biens & les maux, comme il a mêlé les bons & les méchants.*

Si le rapport d'union renferme une idée de convenance ou de conformité, on l'exprime par *ſuivant*, quand la conformité paroît importante, plus décidée, & qu'elle concerne la pratique : *tout le monde convient qu'il eſt utile de ſe conduire ſuivant les maximes de l'Evangile : pourquoi donc chercher à les détruire ? Eſt-on toujours traité ſuivant ſon mérite.* S'il ne s'agit que d'une convenance d'opinion, ou de diſcuſſion, on emploie *ſelon : je parle ſelon mes principes : je reponds ſelon les objections.* Mais le plus ſouvent on les emploie indifféremment : *Il faut ſe comporter ſuivant*, ou *ſelon les circonſtances.*

Si le complément de la prépoſition exprime une choſe par laquelle on paſſe, ou qui ſerve de moyen, ou qu'on atteſte, dont on veuille s'autoriſer, ou ſelon laquelle on faſſe quelque partage, quelque répartition : il faut prendre la prépoſition *par* pour rendre cette ſorte d'union ; comme 1°. *Les ames vertueuſes paſſent par des*

épreuves rudes & fréquentes. Nous voyons avec douleur que par-tout on parvient plutôt par le crime & la bassesse, que par ce qui peut rendre un homme estimable. 2°. *Souvent une personne nous déplaît par la qualité même par laquelle un autre nous a plu.* 3°. *Jurer sans nécessité par tout ce qu'il y a de plus sacré, est le moyen le plus sûr de perdre toute croyance. Si je vous condamne, je le fais par de bonnes raisons.* On met quelquefois *de* avant *par*, comme, *de par le Roi.* 4°. *Partager par moitié, par tiers, par quarts. Dépenser plus par jour que l'on n'a à dépenser par mois.*

Si le complément de la préposition est une chose ajoutée à d'autres, précédemment ou postérieurement exprimées, calculées, appréciées; que celle-ci leur soit unie en forme d'addition, ou d'exception; on doit employer la préposition *outre : pour réussir, il faut outre le mérite & la conduite, se trouver dans les circonstances heureuses. Il y a eu six mille hommes de tués, outre les Officiers. Outre ses maux personnels, l'homme a encore à souffrir de ceux des autres. Outre cela, vous savez qu'il est puissant, & qu'il ne vous aime pas.*

Quand le rapport d'union a pour idée accessoire le temps; qu'on veut rapprocher une action d'un certain temps; on prend *durant*, s'il s'agit d'exprimer combien cette action a duré; & *pendant* si l'on ne veut marquer que l'époque de cette action, sans prétendre lui adapter toute l'étendue du temps dont on parle. *Il a souffert durant toute sa vie. L'armée a été cantonnée durant toute la campagne. C'est pendant la jeunesse qu'il faut poser les fondemens d'une vie honorable & heureuse. Pendant le temps de votre absence on vous a desservi.* Au lieu de *pendant* on employe souvent *en*, ou *dans : je l'ai fini dans trois jours. Cela se passa en* 1760. *En six semaines de temps il acheva ce bel ouvrage. On recueille en été & en automne, pour jouir en hiver. Avec de la bonne volonté & du courage, on fait plus dans un jour, qu'un homme lâche & découragé ne peut faire dans un mois.* A la même préposition *pendant*, on substitue aussi quelquefois la préposition *de : il faut travailler de jour, & reposer de nuit. Il est parti de bon matin.* On ne s'en sert qu'avant ces mots *jour, nuit, matin*; on dit bien, *il est né de*

l'année derniere, mais ce *de* ſignifie *depuis*. L'époque s'exprime auſſi par la prépoſition *à*, ſur-tout quand elle conſiſte dans une heure préciſe : *nous l'avons quitté à midi. Revenez à cinq heures.* Quand on veut marquer l'inſtant qui ſert d'époque au commencement d'une choſe, on emploie quelquefois *dès* que nous avons oublié de compter parmi les prépoſitions ; *il partit dès le grand matin. Dès ſon début je vis bien où il vouloit en venir. Il faut s'y prendre dès l'enfance, pour former certains caracteres. Il travaille dès l'aube du jour. Il tomba malade dès la premiere journée*, &c. Si l'on ne veut indiquer qu'à peu-près le moment qu'on exprime, on ſe ſert de *ſur : je viendrai vous joindre ſur les deux heures. Il reçut cette nouvelle ſur le point de partir.* Quelquefois quand il s'agit d'une ſemaine, d'un mois, d'une année, on ne met point de prépoſition : *je travaillerai la ſemaine prochaine. Je voulois le faire l'année derniere. Qu'avez-vous fait ce mois ci ?* Malgré la différence que nous avons marquée entre *durant* & *pendant*, on prend ſouvent l'un pour l'autre, & l'uſage ſemble l'autoriſer. Au reſte toutes ces variations ne ſont pas toujours arbitraires : il y a des nuances fines & délicates, mais réelles entre la ſignification de chacune de ces prépoſitions : il ſeroit trop long de les vouloir rendre ſenſibles autrement que par les exemples que nous avons donnés : d'ailleurs trop de diſcuſſions embrouilleroient peut-être la matiere.

Si le rapport d'union eſt caractériſé par imitation, on l'exprime par la prépoſition *après* précédée de la prépoſition *de. La différence qu'il y a entre l'Original & le Philoſophe, c'eſt que le premier ne penſe d'après ſoi-même que pour ne pas penſer comme les autres, tandis que le Philoſophe penſe ſouvent comme les autres ſans penſer d'après eux. Pour ſe perfectionner dans un art, il eſt eſſentiel de travailler d'après les grands Maîtres. Je parle d'après un homme bien inſtruit.* Quelquefois on y fait ſervir la prépoſition *ſur : il travaille ſur le deſſein que vous lui avez tracé. Il raiſonne ſur vos principes.*

Si l'union eſt caractériſée par le motif, par la cauſe déterminante, on la rend par les prépoſitions, *ſur*, *à*, *par. Sur ſa réponſe j'ai vu ſon cœur. Je ne le juge que ſur ſes diſcours. Qui ne le reconnoîtroit à ſa phyſionomie ? A*

son air je m'y serois trompé. Je lui pardonne à votre considération. Par égard, par considération pour vous, je veux bien tout oublier. Je vous en crois sur votre parole. Je suis venu sur les bruits qu'on faisoit courir. Les loix devroient défendre l'ingratitude sur peine de la vie. Ce dernier exemple donne une alternative qui sert également de motif pour observer les loix. On dit aussi dans le même sens, *sous peine de mort, de confiscation de tous ses biens*, &c. Le rapport d'union peut avoir pour objet la cause efficiente, celle qui a produit la chose dont on parle; alors il s'exprime par la préposition *par : ce plan a été dressé par un habile Architecte*; & quelquefois par la préposition *de : ce tableau est de le Brun. Voilà le chef-d'œuvre de Cicéron, le triomphe de l'éloquence.*

4°. Les rapports qui marquent la séparation, doivent être rendus par la préposition *sans*, si l'on ne veut faire entendre qu'une non-concomitance, ou une simple privation; par *excepté*, si la séparation a pour cause un défaut de conformité à ce qui est général ou ordinaire; par *hors*, si cette séparation renferme l'idée d'une exclusion formelle; & par *hormis*, si cette exclusion regarde des personnes. Ce n'est pas néanmoins que l'avant-dernière ne serve aussi pour le même objet. *Où trouver des roses sans épines? Une femme peut plaire sans beauté; mais elle n'y réussira point sans agrémens. Les grands rougiroient de se montrer sans une nombreuse suite, mais ils ne rougissent plus gueres de se montrer sans vertus. J'ai fait toutes vos commissions, excepté la moins importante. Toute l'Europe étoit en guerre, excepté les petites Puissances. Tous furent du même avis, excepté les trois dont je vous parle. Mahomet permet tout, hors le vin. Toutes ces nouvelles sont favorables, hors la derniere. Je suis prêt à vous tout sacrifier, hors mon devoir & mon honneur. Je n'ai plus d'amis hormis vous. Hormis votre pere, il n'en est point sur qui je compte. Hormis l'aimable Climene, tout m'est indifférent.* Quand cette séparation s'exprime par un verbe de mouvement, ou analogue aux verbes de mouvement, on emploie la préposition *de*, soit seule, soit jointe à quelqu'autre préposition, selon les circonstances : *il faut vous détacher de lui. Il est dur, mais sou-*

vent nécessaire de se séparer d'avec ce que l'on aime. Il faut bien distinguer la raison, de l'esprit.

5°. Les rapports d'opposition s'expriment par *contre*, quand il s'agit d'une contrariété formelle soit en fait d'opinions, soit en fait de conduite; par *malgré*, quand on a en vue une résistance sans effet, mais pourtant soutenue par voie de fait ou autrement; par *nonobstant*, quand on ne parle que d'une opposition légere, & à laquelle on n'a point d'égard : *Parler contre la vérité, agir contre sa conscience, voilà le fruit de toutes les passions. Si le politique ne doit point parler contre les opinions communes, il ne doit pas non plus les accréditer, quand il les croit fausses. Est-il des loix purement pénales contre lesquelles on puisse agir sans péché? Dans la vie il faut se roidir contre les obstacles. Les méchans sont toujours prêts à faire parti contre la vertu. Malgré tous les efforts de l'art, il vient de succomber. Malgré tout le zèle de vos amis, vous êtes perdu. L'homme habile & courageux sait toujours se soutenir malgré les trames de l'envie. Je n'ai pu le rejoindre malgré toute la diligence que j'ai faite. Nous sommes encore bien loin de la vérité, malgré toutes les recherches des Philosophes. L'homme est souvent bien petit, malgré tout l'orgueil dont il se pare. On voit trop souvent l'usurpateur jouir tranquillement du fruit de ses injustices, nonobstant la réclamation & les protestations de ceux qui se voient ses victimes. Nonobstant vos difficultés, je suivrai mon projet. Je me rends, nonobstant la répugnance que j'éprouvois d'abord. Je jure qu'elle l'épousera nonobstant ses larmes & ses prieres.*

6°. Les rapports de la sixieme classe sont ceux qui déterminent le complément de la préposition à être le terme auquel tend ou duquel part la chose avec laquelle ce complément est lié par la préposition. Si ce complément ne présente que des personnes, & qu'il ne s'agisse que de la maniere d'agir entr'elles, il faut prendre la préposition *envers : il faut être quelquefois sévère envers soi-même, & toujours humain envers tout le monde. Il est bas à un homme d'en user mal envers une femme, quand même elle auroit tort d'ailleurs envers lui : voyez* la préposition VIS-A-VIS : quelquefois *envers* se remplace par

à l'égard de : il en agit mal à l'égard de tout le monde. Il eſt inſolent à l'égard de ſon pere, & ingrat à l'égard de ſes maîtres. S'il ne s'agit dans le complément que d'exprimer le but d'un diſcours, le ſujet dont on parle, ſur lequel on délibére, on ſe ſert de *touchant. Les matieres les plus embrouillées ſont ordinairement celles touchant leſquelles on a le plus écrit. Il a fait une longue diſſertation touchant les avantages & les mauvaiſes ſuites du luxe :* on ſe ſert auſſi de la prépoſition *ſur : faire un ouvrage ſur les inſectes & s'étendre beaucoup ſur les Chryſalides. Ecrire ſur les gouvernemens de l'Europe* : quelquefois on prend la prépoſition *de ; parler de l'agriculture.* Si le complément renferme quelque idée de motif, de projet, de prix, ou d'attribution, on employe la prépoſition *pour. Tout citoyen doit être diſpoſé à ſe ſacrifier pour le bien public ; ce n'eſt qu'à ce prix-là qu'on acquiert un droit légitime aux avantages de la ſociété. C'eſt être bien mauvais Philoſophe que de ne pas faire pour des hommes qui le méritent les mêmes démarches que l'on fait tous les jours pour des gens qu'on mépriſe. Ne travailler que pour le plaiſir, n'eſt un mal qu'autant qu'on ignore en quoi conſiſte le véritable. Quelquefois ceux qui ne ſe mêlent de nos affaires que pour nous ſervir, ſont ceux qui nous font le plus de tort. Le Littérateur honnête-homme ne doit chercher à plaire que pour inſtruire & corriger. Il ne demande à venir que pour vous voir. On donneroit cette maiſon pour vingt mille francs. J'ai eu ces quatre volumes pour une piſtole. Rendre le bien pour le mal. Il débite toute la journée des penſées fauſſes ou hazardées qu'il donne pour de la philoſophie. Il paſſe pour le plus habile homme de ſon ſiecle. Il nous donne cet ouvrage pour un livre merveilleux.*

S'il s'agit de la choſe ou de la perſonne, vers laquelle on ſe tourne, on avance ; on prend *vers. Tournez-le vers moi. Il regarde vers le Nord. Il avance vers nous.* Avant le complément qui exprime le terme auquel tend la choſe dont on parle, on ſe ſert le plus ſouvent de la prépoſition *à : Réduire un homme à la derniere extrêmité. Se livrer à ſes paſſions. Se conſacrer au bien public. Songer à ſes intérêts. Je puis en parler de vous à moi. Ils boivent à votre ſanté. Se préparer à partir. Ré-*

ſiſter aux tentations. Succomber à l'envie de médire. Il y a dans la langue un nombre infini de verbes après leſquels cette prépoſition a lieu dans ce ſens, comme la prépoſition *de* avant les complémens qui expriment le terme d'où l'on eſt parti; ſoit dans un ſens phyſique, ainſi que nous en avons donné des exemples en parlant des rapports de lieu; ſoit dans un ſens moral & analogue, comme; *il n'eſt qu'un pas du mal au bien. S'écarter du ſentier de la vertu. Revenir des égarements de ſa jeuneſſe.* Il eſt quelques verbes & ſur-tout le verbe *courir*, dont le terme ſe fait précéder de la prépoſition *après*, quand il marque une choſe auſſi difficile à obtenir que ſi elle fuyoit devant nous; comme, *courir après les honneurs, les plaiſirs, le repos, la ſanté*, &c. On dit auſſi, *travailler après un grand ouvrage. Nous ſommes après des recherches longues & ennuyeuſes.*

7°. Les rapports que nous renfermons dans la ſeptieme Claſſe, ne ſont pas trop bien déſignés par le mot *de ſpécification;* vu que tout rapport particulariſant une idée, en diſtingue l'objet d'avec les autres qui lui ſont ſemblables, en fait comme une eſpèce à part & marquée au coin de ce même rapport, en un mot la ſpécifie, en lui donnant un attribut, un caractere particulier. Cependant nous avons choiſi ce moyen de déſigner les rapports que nous avons encore à parcourir, ſoit parceque la qualité de ſpécifier y eſt plus ſenſible que toute autre, ſoit parcequ'elle ne domine pas dans ceux que nous avons vus, comme dans ceux que nous appellons *ſpécifiques*; & que pour ces deux raiſons, ce nom peut ſuffire pour diſtinguer les uns des autres. D'ailleurs il auroit fallu donner un grand nombre de claſſes particulieres, ſi nous n'avions pas voulu nous en tenir à cette dénomination; ce qui eût été un défaut de méthode plus grand que celui qu'on pourra nous reprocher. Enfin dans les différentes manieres de ſpécifier, on retrouvera les caracteres les plus précis des rapports dont il s'agit; & l'on pourra, ſi l'on veut, ne les diſtinguer que par-là.

Si l'on veut ſpécifier un nom commun ou générique par le nom propre de la choſe que l'on a en penſée & dont on veut parler, on unit ces deux noms par la prépoſition

de : par exemple, je veux parler de *Rome* : la premiere idée qui se présente, c'est que c'est une *ville*, & je dis *la ville*; mais je m'apperçois que c'est-là un nom qui convient à beaucoup d'autres objets que celui que j'ai en vue : il faut donc le restreindre, le particulariser, & comme je sais que cette ville particuliere dont je veux parler, a pour nom individuel, *Rome*, je joins ce dernier à l'autre, en interposant la prépositon : *la ville de Rome.* De même on dit, *Duché de Lorraine*, *Comté de Champagne*, *Archevêché de Tours*, *Principauté de Dombes*, *Royaume de France*, *Empire de la Chine*, *Château de Versailles*, *Ville de Lyon*, *Fort de Kel*, *Province d'Alsace*, *République de Gênes*, *Riviere de Seine*, *Fleuve du Rône*, *moulin de Javelle*, *rue de Condé*, &c. Il y a néanmoins quelques exceptions que l'usage apprendra : par exemple, on ne dit pas *le Fort de Louis*, mais *le Fort-Louis :* entre les noms communs & les noms propres des personnes on ne met point la prépositon, si le dernier n'est un nom de terre; ainsi l'on dit, *M.r Bernard*, *Madame André*, *le Valet Crispin*, *le Marchand Prudhomme*, *la Jardiniere Javotte*, &c. Quand le complément de la prépositon marque la patrie ou l'habitation d'une personne, le pays ou le lieu où l'on trouve la chose dont on parle, on prend alors la prépositon *de : Citoyen de Genêve*, *Marchand de Venise*, *bourgeois de Paris*, *fille de Village*, *femme de Province*, *habitant de Choisi*, *paysan de Picardie*, *renard de Pologne*, *loup du Canada*, *cheval d'Afrique*, *plante des Indes*, &c. Il faut en dire autant, quand le complément marque le lieu où se fabrique, se fait, se produit la chose dont on parle : *vins de Bourgogne & de Champagne*, *chapons de Bresse*, *hydromel de Metz*, *liqueurs de Lorraine*, *confitures de Bar-le-Duc*, *velours de Gênes*, *monnoie d'Allemagne*, *étoffe de Lyon*, *pain de Gonesse*, &c. De même encore, s'il s'agit du lieu où la chose dont il est question se trouve placée ; *le bataillon de la tête*, *les Régimens de l'arriere-garde*, *l'infanterie du centre*, *l'artillerie de l'aile gauche*, *les troupes légéres de l'avant-garde*, *Ville de Suisse*, *Principauté d'Allemagne*, *Bourg de Flandre*, *Province de Hollande*, *Royaume d'Asie*, *République d'Europe*, *Université de Paris*, *Parlement d'Angleterre*,

&c. Quelquefois auſſi on emploie la prépoſition *en*, & ſur-tout après un nom propre qui convient à pluſieurs Villes de différens pays, comme, *Fribourg en Suiſſe*, *Fribourg en Briſgaw*, *Vienne en Autriche*, *Vienne en Dauphiné*, &c.

Le nom du lieu, du pays, ou de la nation qui déterminent un titre à ſa juſte valeur, s'unit à ce nom par la même prépoſition. *Empereur d'Allemagne*, *Roi de Portugal*, *Intendant d'Alſace*, *Gouverneur de Beſançon*, *Comte de Lyon*, *Echevin de Paris*, *Prince de Salerne*, *Doge de Veniſe*, *Roi des Romains*, *Electeur de Saxe*, *Evêque de Strasbourg*, *Seigneur d'Arconville*, *Comte de Provence*, *Duc de Bourgogne*, *Dauphin de France*, &c.

Lorſque le complément exprime la ſituation de la choſe dont le nom précede la prépoſition, on prend la prépoſition *à* ſi le complément paroît être une choſe ſéparée de l'objet dont il exprime la ſituation, comme, *route à gauche*, *château à mi-côte*, *vis-à-vis*, *poſte à droite*; mais ſi le complément eſt préſenté comme un total dont l'objet qui précede ſoit une partie, alors on prend la prépoſition *de*; *porte de derriere*, *mur du devant*, *face de côté*, *partie d'en haut*, *voûte du milieu*, *fenêtres d'en bas*; *la carte de deſſous*, &c. S'il s'agit d'exprimer dans le complément la maniere d'exécuter, on emploie quelquefois la prépoſition *à*, comme, *courir à toute bride*, *aller à grands pas*, *avertir à part*, *marcher à tâton*, *attaquer à force ouverte*, *ſe battre à l'épée*, *ſe défendre à coups de poing*, *diſcourir à bâtons rompus*, *acheter à la douzaine*, *vendre à l'enchere*, *peigner la à turque*, &c. Quelquefois on emploie la prépoſition *de*, comme, *donner de bonne grace*, *écouter de mauvaiſe grace*, *dire de travers*, *courir de toutes ſes forces*, *percer de part en part*, *accorder de bon cœur*, &c. D'autrefois on ſe ſert de *en*; *marcher en tapinois*, *ſe comporter en étourdi*, *peindre en mignature*, *agir en dépit du bon ſens*, *méditer en Anglois*, *ſe tirer d'une affaire en galant homme*, *voyager en poſte*, *plaider en Cicéron*, *ſe battre en brave*, *répondre en Romain*, *ſe venger en Italien*, *mourir en Socrate*, &c. On prend auſſi cette derniere prépoſition, quand la maniere eſt une action circonſtancielle qui

s'exprime par un gérondif; *mourir en parlant, plaire en riant, parler en dormant, méditer en fermant les yeux*, &c.

Si la maniere concerne l'aprêt, elle se fait précéder ou de la prépoſition *à* ou de la prépoſition *de* : *fauſſe à l'oignon, ſoupe aux herbes, pigeon à la crapaudine, peinture à l'huile, poudre à la maréchale, truite au bleu, carpe à l'étuvée; gigot en ragoût, peinture en détrempe, œufs en omelette*, &c.

Quand on veut exprimer une choſe qui eſt employée pour une autre, on prend la prépoſition *à* ſi elle ſert de cauſe mouvante, ou d'accompagnement, ou d'inſtrument; comme, *arme à feu, moulins à vent, machine à reſſorts*, &c. *Canne à lorgnette, table à tiroir, maiſon à trois étages*, &c. *Bas au métier, eſtampe à la main, payſage fait à l'encre de la Chine, gravure à l'eau-forte, cuire à la broche*, &c. Si la choſe employée ſert de cauſe agiſſante, ou d'inſtrument actif, ou de matiere, on prend la prépoſition *de; coup de poing, ſigne de tête, trait de plume, tache d'encre, tour de gibeciere, battement des mains, coup d'archet, frapper de l'épée, montrer du doigt, appuyer de la main; croix d'or, croſſe de bois, colonne de marbre, collier de perles, habit de ſoie, panier d'oſier, allée de tilleuls, pâté d'allouettes, chapeau de caſtor*, &c. La matiere employée prend auſſi la prépoſition *en*; *écrire en quatre lignes, dire en deux mots, tracer en abrégé, tenture en damas, cheminée en marbre, repas en gras & en maigre, galonné en or, teindre en jaune, mettre en dorure*, &c.

L'objet de l'action, le but où l'on va, le terme, la fin qu'on ſe propoſe, ſouffrent encore des variations : s'il s'agit de but local, on prend la prépoſition *de* après les noms, comme, *chemin de Rome, route d'Allemagne, avenues de Verſailles, ſentiers de la vertu*, &c. S'il eſt queſtion de but moral, de motif, d'objet de quelque action, la prépoſition varie ſelon les mots qui précedent, & les autres circonſtances : on dit, *envie de plaire, art d'aimer, ſoif de vengeance, deſſein de nuire, déſir de voyager, beſoin de manger*, &c. On voit dans ces exemples une action qui eſt l'objet des noms qui précedent la prépoſition. *Briſer de rage, mourir de douleur, fuir de*

peur, *éclater de rire*, *se pâmer de joie*, *se tuer de désespoir*; ici ce sont les noms qui expriment le motif de l'action exprimée par le verbe précédent : *Ouvrage de morale*, *cours d'études*, *étude de physique*, *Histoire de France*, *Traité de Paix*, *contrat de mariage*, *zèle de Religion*, *jalousie de métier*, *avide de louanges*, *diseur de bonne avanture*; *Traduction de la Bible*, *Commentateur d'Aristote*, *partage de la succession*, *portrait du Roi*, *abuser de l'amitié*, *plaisirs de la campagne*, *image de la mort*, *portrait d'Alexandre*, *tableau d'une bataille*, *expression de la joie*, *modele de douceur*, &c. Dans tous ces exemples, c'est l'objet même de la chose qui la caractérise & la spécifie : on dit aussi, *mettre en couleur*, *traduire en François*, *aller en avant*, *battre en retraite*, *dépenser en chiffons*, *appeller en duel*; ici c'est encore l'objet. *Maître en fait d'armes*, *ouvrier en laine*, *Docteur en Droit*, *fort en paroles*, *savant en Théologie*, *habile en Médecine*, *Avocat en Parlement*, &c. On voit dans ces exemples l'objet qui fixe la qualité : on dit encore, *cuiller à caffé*, *bassin à barbe*, *poudre à tirer*, *verre à liqueur*, *table à jouer*, *pierre à aiguiser*; ici le complément exprime le service auquel la chose précédente est destinée. *Papiers à brûler*, *fille à marier*, *bois à couper*, *arbre à planter*, *maison à vendre*, *procès à juger*, *querelle à terminer*, *comptes à liquider*, *compagnie à éviter*, *voleur à pendre*, *homme à mépriser*; ces compléments marquent le sort que la chose subira, ou mérite de subir. *Matiere à procès*, *conseil à vous perdre*, *entreprise à se ruiner*; là ce sont les effets qui doivent s'ensuivre. *Bon à purger*, *propre à tout faire*, *prêt à partir*, *disposé à vous servir*, *habile à dissimuler*; la préposition sert ici à indiquer ce que la chose qualifiée produit, ou peut produire. *Dur à digérer*, *facile à tromper*, *beau à voir*, *dangereux à fréquenter*, *difficile à taire*; ici elle indique l'action dont la chose qualifiée est l'objet & non l'agent. *Crier au secours*, *monter à cheval*, *préparer à manger*, *offrir à boire*, *jouer à la fossette*; ici c'est l'objet d'une action. *Utile à tout le monde*, *nuisible à soi-même*, *indifférent aux autres*, *attaché à ses intérêts*, &c. c'est ici l'objet qui sert de but au qualificatif.

Il eſt bon de remarquer ici que quoiqu'on diſe, *utile à la ſanté*, on ne dit pas pour cela, *utilement à la ſanté*; ni, *agréablement à l'oreille*, quoiqu'on diſe, *agréable à l'oreille*, &.

Si l'on conſidére l'auteur, l'ouvrier, la ſource d'où vient la choſe que l'on a nommée, c'eſt de la prépoſition *de* qu'il faut ſe ſervir : *effet de la haine, ſuite de l'amitié, fruit de ſon travail, faveur de ſa maîtreſſe, tour de ſon ennemi, la grace de Dieu, Lettres d'un ami, Epîtres de Cicéron, Tragédies de Corneille & de Racine, Satyres de Juvenal & de Boileau, Poëme Epique de Voltaire, Odes Sacrées de Rouſſeau, Hiſtoires de Mezerai & de Daniel, Dictionnaire de l'Académie, tapiſſerie des Gobelins, Arrêt de la Cour, Edit du Roi, groteſques de Calot*, &c.

Le rapport de ſpécification peut être appuyé ſur le ſervice que la choſe rend ou peut rendre, ſur ce qu'elle contient ou peut contenir, ſur l'effet ou la capacité : pour ce rapport on prend ſouvent la prépoſition *à* & ſouvent la prépoſition *de* : *pays à pâturages, terrein à ſafran, côteau à vignoble, canton à minéraux, pierre à feu, pot à l'eau, bouteille à l'encre, port au blé, face à ſix croiſées, chaiſe à deux, voiture à quatre places, table à douze couverts, remiſe à dix carroſſes, caffetiere à ſix taſſes*, &c. *Chemiſe de nuit, habit de noce, équipage de campagne, décorations de l'Opéra, orcheſtre du théâtre Italien, panier de fruits, bouteille de vin, pot de confitures, barril de harengs, plat de roti, ſac d'argent, grenier de paille, magaſin d'étoffes étrangeres, cave d'eau-de-vie; table de trente couverts, voiture de quatre places, meſure de ſix boiſſeaux, pot de deux pintes, tonneau de cent pots, appartement de ſix pieces*, &c. Quand le complément marque la dimenſion, on prend ou la prépoſition *de* ou la prépoſition *en* : *deux pouces de large, trois pieds de longueur, quatre aunes de tour, cinq toiſes de profondeur, trois étages d'élévation, égal en tout ſens, deux pouces en largeur, trois pieds en longueur, une perche en quarré*, &c.

Il en eſt de même, quand il s'agit d'étendue, ou de quantité : *lettre de trois pages, explication d'un quart-*

d'heure, Sermon d'une heure, allée de cent toises, salon de trente pieds, parc de mille arpens, route de cent lieues, angle de soixante degrés, jardin de petite étendue, travail d'une heure, ouvrage d'un siecle, passion d'un mois, voyage de six mois, amours de deux jours; lettre en quatre lignes, explication en deux mots, instruire en abrégé, ouvrage en un volume, Sermon en deux points, mesure en trois temps, Comédie en cinq Actes, &c.

Quand on veut marquer le prix qu'une chose a couté, ou auquel on veut la laisser, on prend la prépositon *à*; mais si indépendamment de ce prix, on ne vouloit exprimer que l'estimation qu'on en fait, on prendroit la prépositon *de: une place à six francs, du vin à trois livres, une table à quarante sols le couvert, une étoffe à dix écus l'aune; une charge de cent mille francs, un loyer de cent écus, un diamant de cinquante louis, un cheval de trente pistoles*, &c.

Si le complément exprime la fixation de l'emploi, du titre qui précede, on prend l'une ou l'autre des deux mêmes prépositions *à* & *de*; *Conseiller à la Cour des Aydes, Greffier au Parlement, Procureur au Châtelet, Président aux Enquêtes, Commis à la Recette Générale, Chanoine à la Cathédrale; Sécrétaire de l'Ambassade, Inspecteur de la Cavalerie, Maréchal de France, Général de la grande Armée, Huissier de l'anti-Chambre, Recteur de l'Université, Capitaine de Vaisseau, Chancelier de l'Empire*, &c. Mais ceux qui ne servent qu'à marquer le signalement, ou qu'à exprimer ce qui fait la marque distinctive soit de la dignité, soit de l'état, prennent ordinairement la prépositon *à*, & rarement la prépositon *de: Président à Mortier, Officier à Hausse-Col, Grenadier à Cheval, gens à robe longue; femme à la hotte, homme à coquarde, Marquis à talons rouges*, &c.

Si l'on veut spécifier un nom par ce qui en fait la qualité propre & caractéristique, on emploie quelquefois la prépositon *à*, & d'autrefois la prépositon *de: or à vingt-deux karats, argent à onze deniers, mot à double sens, fidélité à toute épreuve, femme à minauderies, gens à sentimens, valet à tout faire; femme de bien,*

bien, Cavalier de bonne mine, enfant de condition, Religieux de grande piété, homme de bonne compagnie, Chevalier d'industrie, &c.

On se sert encore de la préposition *à*, quand on veut spécifier une chose par ce qui en exprime la forme & la structure ; *lit à colonnes, table à pieds de biche, jatte à anses, instrument à cordes, couteau à deux lames, maison à double appartement*, &c. par ce qui en fait connoître l'attitude ; *figure à genoux, prier à mains-jointes, être à cheval, se placer à califourchon, couché à la renverse*, &c. par le point auquel la chose est ou peut être portée : *multitude à ne pouvoir compter, plaine à perte de vue, ridicule à l'excès, sévere à outrance, sot à faire pitié, beau à l'admiration, laid à faire peur, impertinent à se faire chasser*, &c. par la chose qui sert de modele, ou qui est l'objet de la ressemblance ; *bonnet à la turque, dessein à la Chinoise, coëffure à l'antique, habit à la mode, pardonner à l'Italienne, régaler à la Françoise, faire l'exercice à la Prussienne, galons à la grecque*, &c.

La préposition *en* s'emploie quand on veut désigner l'état de la chose pour la spécifier ; *terre en friche, vigne en fleur, maison en décret, femme en couche, dévot en extase, balance en équilibre, homme en fureur, femme en colere, affaire en compromis, mot en usage, pris en flagrant délit, du blé en herbe*, &c. ; quand on veut particulariser par l'espece de l'ouvrage dont on a exprimé le genre ; *bonnet en broderie, plafond en bas relief, coffre en marqueterie, décorations en sculpture, fauteuils en petits points*, &c. ; quand on veut le faire par la figure de la chose dont il est question ; *chapeau en pointe, danse en rond, bosquet en ovale, tête en pain de sucre, mausolée en pyramide*, &c. ; par l'arrangement des choses entr'elles ; *armée en bataille, cheveux en cadenettes, plats en symétrie, troupe en quatre colonnes, fuir en désordre*, &c. ; par l'occupation des personnes dont on parle ; *Pirate en course, Soldat en sentinelle, armée en marche, Moine en chaire, Marchand en emplette, Sénat en délibération, être en affaires, être en exercice*, &c. ou enfin par les vêtemens ; *Acteur en masque, postillon en bottes, Magistrat en robe, Laquais en livrée, Officier en uniforme, paroître en négligé, être en habit bourgeois*, &c.

Il eſt encore pluſieurs ſortes de ſpécifications qui appartiennent ſpécialement à la prépoſition *de* : les principales ſont celles qui ſe font par une circonſtance modificative ; *jouer de malheur*, *voleur de profeſſion*, *menteur d'habitude*, *meurtre de deſſein prémédité*, *coup de haſard*, &c. ; par une circonſtance de tems ; *promenade de nuit*, *cabinet de jour*, *vin d'ordinaire*, *Officier de quartier*, *voyage d'Eté*, *plaiſirs d'Automne*, *habits d'hiver*, &c. ; par la profeſſion des gens ; *gens de Lettres*, *fille d'Opéra*, *garçon de boutique*, *femme de journée*, *Officier de Marine*, *Marchand de Dentelles*, *faiſeur de Bas*, *femme de Chambre*, &c. ; par la choſe d'où nait la qualification qu'on donne à un objet ; *foible d'eſprit*, *plein de vin*, *fort de tempéramment*, *ſaiſi de peur*, *bouffi d'orgueil*, *accablé de chagrin*, &c. ; par la réſtriction du qualificatif ; *quelqu'un de ſage*, *quelque choſe de merveilleux*, *rien de bon*, *aucun de ſenſé*, &c. ; par l'objet d'une expreſſion de quantité ; *beaucoup de beſoins*, *peu de plaiſirs*, *moins de vertus*, *plus d'erreurs*, *trop de vivacité*, &c. ; par ce qui conſtitue & caractériſe ; *eſprit de cour*, *trait de prudence*, *air de modeſtie*, *acte de Juſtice*, *objet de politique*, *jour de Fête*, *matiere de Religion*, *cas de conſcience*, &c. ; par la ſorte de perſonnes ou de choſes auxquelles l'objet dont on parle convient ; *épée de Financier*, *bas de bottes*, *habit de maſque*, *maiſon de grand Seigneur*, *uſage de Communauté*, *envie de femme groſſe*, *conduite de libertin*, *diſcours de pédant*, *propos d'étourdi*, *Fête de village*, &c. ; par le ſujet affecté, en qui ſe paſſe ou ſe trouve la choſe dont on parle ; *marche de l'armée*, *ſédition de la populace*, *cours de la riviere*, *paix de l'ame*, *paſſions de l'homme*, *agitation du ſang*, *erreur de la bouſſole*, *penchant de la montagne*, *bout du doigt*, *fureur de Roland*, *ingratitude des protégés*, *inſolence des protecteurs*, *mouvement des aſtres*, *fierté des grands*, &c. ; par le propriétaire de la choſe ou l'uſufruitier ; *hôtel de la Princeſſe*, *ferme de l'Abbaye*, *appartement de l'Abbé*, *bien d'autrui*, *Bibliotheque du Roi*, *tombeau de S. Denis*, &c. ; par le ſujet que concerne la choſe dont on parle, & qui la particulariſe ; *devoirs de l'amitié*, *objet de la politique*, *jouet de tout le monde*, *la fable de la ville*, *le ſujet de la querelle*, *le mo-*

tif de la plainte, &c. ; par le nom du maître que l'on sert ; *Écuyer de la Reine*, *Chambellan de l'Empereur*, *Caissier de la Compagnie*, *gens du Roi*, *Commis de Monsieur le Directeur Général*, *Laquais de Mademoiselle*, &c. ; par le tout auquel on attribue la partie dont on parle ; *le haut de la tour*, *la base de la colonne*, *le pied de la montagne*, *les fossés de la ville*, *le bord de l'assiette*, *un jour de la semaine*, *un quartier de la ville*, &c. ; par la société ou le corps auquel appartient la personne ou la chose dont on parle ; *Membre de l'Académie*, *Officier de l'armée*, *Dame de la Cour*, *garçons de la noce*, *Danseuse de l'Opéra*, *Actrice des Italiens*, &c. ; par le nom des choses ou des personnes qui composent & forment la totalité, le corps dont on parle ; *Concile Général de tous les Evêques*, *assemblée de l'Université*, *Corps de la Ville* ; &c. ; par la personne à qui une autre est unie par le sang ; *pere de Scipion*, *fils de Henri IV*, *ayeul de César*, *cousin de votre épouse*, *allié de la famille*, &c. ; par le temps qui sert d'époque ; *usage de tous les temps*, *occupation de la journée*, *plaisirs de la nuit*, *événement de l'année derniere*, *avanture de ce mois-ci*, *ouvrage de la matinée*, &c. ; par le nombre des parties qui composent le tout dont il s'agit ; *Armée de cent mille hommes*, *Compagnie de cinquante Grenadiers*, *cercle de cinq ou six Dames*, *face de quinze croisées*, *jeu de trente-deux cartes*, *famille de dix enfans*, &c. ; par la quantité qui constitue la différence entre plusieurs choses comparées ; *plus long de dix toises*, *plus d'à-moitié usé*, *moins grand d'un pouce*, &c. ; par la somme dont une autre est déduite ; *un de cent*, *dix de mille*, *de douze ôtez quatre*, &c. ; par le temps courant de l'âge ou de l'événement ; *fille de quinze ans*, *garçon de vingt-cinq*, *vin de deux feuilles*, *muet de naissance*, *ami de deux jours*, *grosse de six mois*, *vieillard de quatre-vingt-dix ans*, &c. ; enfin par la chose d'où une autre est extraite ; *le plus docte de l'Université*, *le plus rusé des Courtisans*, *le premier d'entre vous*, *deux de la compagnie*, *l'un de ceux que vous avez vus*, *le dernier de tous*, &c.

La lettre *a* n'est prépositon que quand elle a un accent grave *à* ; quand elle n'a point cet accent, elle est la troisieme personne du singulier du présent de l'indi-

catif du verbe auxiliaire *avoir*, *il a*, *elle a*. *En* eſt dans le même cas ; outre qu'il eſt une prépoſition d'un grand uſage, il ſert auſſi de pronom, comme nous l'avons dit, au mot PRONOMS. M. l'Abbé Girard a cru voir auſſi une pareille diſtinction à faire par rapport à *de* ; il prétend que dans ces exemples, *donner du pain*, *débiter de fauſſes nouvelles*, *parvenir par de mauvaiſes voies*, & dans ceux qui leur ſont ſemblables, *de* eſt une ſimple particule qui ſert à donner au ſens de la phraſe un tour d'extrait, en reſtreignant l'acception du ſubſtantif qui vient après elle. Il eſt viſible, dit-il, que ſi c'étoit une prépoſition, *de* indiqueroit un rapport particulier entre le mot précedent & celui qui le ſuit, ce qui ne ſe peut dire des phraſes citées, ni de celles qui leur reſſemblent : dans celle-ci, *offrir de l'argent de bonne grace*, ces deux noms, *bonne grace*, ne ſont pas ſous le régime immédiat du verbe *offrir*, mais ſous celui du mot *de*, qui ſert à marquer un rapport de maniere entr'eux & l'action d'offrir, par conſéquent ce *de* eſt prépoſition : mais ces trois autres mots, *de l'argent*, ſont tous enſemble ſous le régime immédiat du verbe, puiſqu'ils en compoſent l'objectif ; & le rapport qui ſe trouve entre *offrir* & *argent* eſt indépendant du mot *de*, puiſqu'il s'y trouveroit encore, quand on diroit ſimplement, *offrir l'argent que l'on a*, &c. Pour réfuter tout ce raiſonnement de M. Girard, il ne faut que rappeller ce que nous avons dit de *l'ellipſe*, & remettre dans les phraſes données en exemple les mots qui y ſont ſous-entendus : *offrir de l'argent* ſignifie *offrir une partie de l'argent que l'on a, ou que l'on pourroit avoir*, ou bien, *offrir une quantité d'argent indéterminée*. *Donner du pain*, c'eſt, *donner une portion de pain, une partie de ce qu'on appelle pain*. *Débiter de fauſſes nouvelles*, c'eſt, *débiter certaines nouvelles qui ſont du nombre des fauſſes nouvelles* ; comme, *parvenir par de mauvaiſes voies*, c'eſt, *parvenir par telles voies qu'on doit mettre au nombre des mauvaiſes*, &c. On voit donc que ſi dans ces exemples, *de* n'indique pas de rapport entre *offrir* & *argent*, *donner* & *le pain*, *débiter* & *les nouvelles fauſſes*, *par* & *mauvaiſes voies*, il ne s'enſuit pas qu'il n'indique aucun rapport, puiſqu'il en marque de très réels entre *quantité* & *argent*, *portion* & *pain*, *nombre* &

voies ou *nouvelles*. Que si l'on a cru devoir supprimer dans ces phrases les mots *quantité*, *portion*, *nombre*, &c. parceque par-là on abrégeoit le discours sans l'obscurcir; cela n'a rien changé à la nature du mot *de*, qui ayant été là comme ailleurs une prépositon simplement dite, n'a pû cesser de l'être depuis qu'on a jugé à propos de sous-entendre un mot qui se trouvoit avant elle.

Nous remarquerons ici en premier lieu, que si une prépositon est suivie de plusieurs complémens, elle doit se répéter à chacun d'eux; on ne dit pas, *j'ai travaillé pour vous & moi, contre elle & lui; je dépends des loix & le Roi; je vais à Lyon & Avignon*, &c. Mais, *j'ai travaillé pour vous & pour moi; contre elle & contre lui; je dépends des Loix & du Roi; je vais à Lyon & à Avignon.* Cette régle est de M Girard, *Vrais principes de la Langue Françoise, Tome II. page* 221. Mais quoiqu'il semble l'annoncer comme régle générale, il nous paroit pourtant qu'il ne vouloit parler alors que de la prépositon *de*: en effet, nous ne trouvons que celle-là avec deux autres qui sont *à* & *en*, qui selon le génie de la langue & les loix de l'usage, doivent se trouver à la tête de chacun de leurs complémens, lorsqu'il arrive qu'elles en ont plusieurs de suite. Seulement il faut observer que si une prépositon est immédiatement suivie d'un adjectif au pluriel qui se rapporte à plusieurs noms qui viennent après, ces noms & ces adjectifs ne font qu'un seul complément; c'est ainsi qu'on dit, *il est fort attaché à ses pere & mere; nous l'avons appris des anciens Grecs & Romains*; quoiqu'on doive dire en redoublant les mêmes prépositions, si cet adjectif n'y est point, ou s'il ne se rapporte qu'au premier nom, ou s'il est répété à chacun d'eux; *il est fort attaché à son pere & à sa mere; nous l'avons appris des Grecs & des Romains*, &c. Pour ce qui est des autres prépositions, elles sont à cet égard sujettes à des variations qu'il seroit difficile de ramener à des principes certains, & dont on ne peut s'assurer que par l'usage. Nous en donnerons pour chacune un petit nombre d'exemples, en ne répétant la prépositon que dans ceux où l'usage exige qu'on la répéte; pour ceux où elle ne sera exprimée qu'une fois devant plusieurs complémens, il en est très peu où elle

ne puiſſe également ſe redoubler. *Chez les grands & les petits. Chez les Egyptiens & les Perſes : chez vous & chez moi. Chez Cicéron & chez Céſar*, &c. *Dans la ville & les fauxbourgs. Dans la capitale & les provinces.* Nous ne voyons point d'exemple où cette prépoſition doive abſolument ſe répéter, dans les cas où nous n'en donnerons point ; ſeulement il faut ſe ſouvenir qu'elle doit ſe répéter quand les complémens n'ont point d'article. *Sous l'autorité des Loix & la protection du Roi. Sur votre parole & ſon amitié. Sur mer & ſur terre. Sur Pierre & ſur Paul. Sous l'agrément & le bon plaiſir de ſon maître. Sous votre ſiége & le ſien.*

Devant le Général & les principaux Officiers. Devant lui & elle. Derriere le village & les jardins. Derriere le bois & la montagne. Parmi les hommes & les animaux. Parmi les citoyens & les étrangers. Vers l'Orient & le Midi. Vers le pere & la mere.

Avant Vêpres & Complies. Avant la diſpute & les injures. Après le jeu, la promenade, les ſpectacles. Après le vin & les liqueurs. Après vous & moi. Depuis votre départ & ſon arrivée. Depuis ſon malheur & ſa ruine. Selon la coutume & les uſages. Selon ſes réponſes & ſes objections. Suivant l'Evangile & les Conciles. Suivant les Loix & les Ordonnances. Durant l'Automne & le Printems. Durant le dîner & le ſouper. Pendant l'Hiver & l'Eté. Pendant ſon enfance & ſa jeuneſſe. Excepté le début & la concluſion. Excepté ſon humeur & ſes caprices. Hors les meubles & les habits. Hors le ſtyle & les épigrammes. Hormis vous & votre frere. Hormis l'amour & Bacchus. Nonobſtant les cris & les plaintes. Nonobſtant vos diſcours & ſes prétentions.

Envers le Roi & la Nation. Envers Dieu & les hommes. Touchant vos droits & les ſiens. Touchant ſon pere & ſon ayeul. Entre vous & moi. Entre le devoir & les paſſions. Avec la mere & la fille. Avec ſes armes & ſon Bouclier. Par la Champagne & la Lorraine. Par le crime & la vertu. Outre le fond & les rentes. Outre cette raiſon & beaucoup d'autres. Sans conſidération, ni crédit, ni reſſources. Sans talent ni travail. Sans vous & moi.

Contre la juſtice & l'humanité. Contre la France & l'Eſpagne. Malgré la Ruſſie & la Pruſſe. Malgré ſes dé-

tours & ſon adreſſe. Pour l'Angleterre & la Hollande. Pour le bien public & le particulier. Pour vous & pour moi, &c.

On voit évidemment qu'on n'a pû donner pour principe général que le génie de la langue vouloit que la prépoſition fût toujours répétée avant chacun de ſes complémens. Mais ſi ces complémens ſont des noms ſubſtantifs communs, & que l'un ait un article, tandis que l'autre n'en a point; alors la prépoſition ſe répete. Il faut auſſi prendre garde que ſi ces complémens ſont unis par quelqu'autre conjonction que *&*, la prépoſition ſe doit redoubler. Il n'y a que *ſans* qui puiſſe ne ſe trouver qu'une fois pour pluſieurs complémens liés par la conjonction *ni :* les autres prépoſitions devroient ſe dire autant de fois qu'il y auroit de complémens & de conjonctions. Il n'y a donc que les prépoſitions *à*, *de*, & *en*, qui, comme nous l'avons déja dit, doivent toujours & ſans exception ſe trouver à la tête de chacun de leurs régimes : M. Girard en donne entr'autres ces deux exemples ; *c'eſt la coutume des peuples les plus barbares & des plus civiliſés, d'avoir un cérémonial pour les actions publiques. L'amour attaque le cœur de l'homme ſage & de l'étourdi :* d'où il tire cette remarque, que ſi l'on place après le complément un adjectif qui ajoute un ſecond rapport au premier, alors cet adjectif devenant lui-même nouveau complément, demande la répétition de la propoſition : dans ces phraſes, *c'eſt une des femmes des plus belles de Paris. C'eſt un des Juges des moins habiles du Châtelet*, les adjectifs *plus belles & moins habiles* ne ſont pas uniquement placés, dit ce Grammairien, pour qualifier les ſubſtantifs *femmes & Juges ;* car alors il auroit fallu dire, *c'eſt une des plus belles femmes de Paris. C'eſt un des moins habiles Juges du Châtelet ;* ils y ſont employés pour énoncer un ſecond rapport extractif. De façon qu'après avoir fait un premier extrait de la totalité des femmes & des Juges par le moyen de la premiere prépoſition *de*, en diſant, *c'eſt une des femmes, c'eſt un des Juges ;* on ſent que même en y ajoutant *de Paris, du Châtelet*, on ne dit pas encore tout ce qu'on vouloit faire entendre ; & que pour rendre la penſée complette

telle qu'on l'a dans l'esprit, il faut encore faire un autre extrait plus restreint dans ce nombre de femmes & de Juges que le plus de beauté & le moins d'habileté distinguent du reste de leur totalité ; ce qui ne peut s'exécuter que par la répétition de la prépositon devant ces adjectifs : *C'est une des femmes des plus belles. C'est un des Juges des moins habiles.* C'est donc la multiplicité des rapports qui décide pour la répétition de cette prépositon : on la répéteroit même trois & quatre fois, si le cas le demandoit, comme dans cet exemple ; *c'est un des hommes des plus décidants, des moins instruits, des plus sujets à prévention, & des mieux pourvus d'amour propre.* Si l'on s'avisoit de dire, *c'est un des hommes les plus décidants, les moins instruits, les plus sujets à la prévention, & les mieux pourvus d'amour propre*, ce langage paroîtroit à tout le monde ce qu'il est, obscur & barbare... Ne pourroit-on pas faire observer à M. Girard que cette phrase, *c'est une des femmes des plus belles*, comme toutes les autres semblables, se peut également changer en celles-ci, *c'est une des femmes qui sont du nombre des plus belles, c'est une des femmes qui sont les plus belles de Paris ;* & qu'en retranchant par ellipse ces mots, *qui sont du nombre, qui sont*, il reste également, *c'est une des femmes des plus belles*, ou *c'est une des femmes les plus belles ;* que la raison justifieroit aussi aisément l'une que l'autre de ces deux façons de parler, & que c'est dès-lors à l'usage seul à décider la question ; mais que l'usage paroissant adopter l'un & l'autre de ces deux tours de phrases, on ne doit point les condamner ; & qu'enfin il n'a pas raison de dire que si l'on ne devoit point répéter la prépositon il faudroit mettre l'adjectif avant le substantif, en disant : *c'est une des plus belles femmes*, puisque cet adjectif, étant au superlatif & suivi de quelques autres mots qui puissent s'y rapporter, se place également avant ou après le nom qu'il qualifie, & qu'on dit aussi bien ; *c'est la fille la plus belle de Paris*, & *c'est la plus belle fille de Paris ?*

De tout ce qui concerne les prépositions, il ne nous reste plus que quatre points de construction à décider : leur place ; la propriété qu'elles ont d'admettre, d'exiger, ou de rejetter l'article avant leur complément ; le

droit que quelques-unes d'entr'elles ont d'en régir d'autres en certaines occasions ; & comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

1°. La préposition doit toujours etre à la tête de son complément ; cette régle est sans exception : c'est même de-là que vient le mot, *préposition* (*qui est placé devant*). Mais si le complément est composé de plusieurs mots, quel est celui qui doit marcher immédiatement après la préposition ? Il est sûr qu'il n'y en a qu'un dans ce cas qui soit, à la rigueur, sous le régime de la préposition employée ; les autres mots qui s'y trouvent sont régis par ce mot principal au service duquel ils sont : il paroît donc que la préposition devroit avoir ce mot principal immédiatement après elle. Mais il est des régles de construction qui empêchent souvent que cela ne soit ; si le mot principal du complément est un substantif, il peut y avoir un ou deux adjectifs qu'il soit d'usage de faire précéder ; ces adjectifs peuvent s'associer encore d'autres mots, ou parcequ'ils les régissent eux-mêmes, ou parcequ'ils seront au comparatif ou au superlatif : il en est de même si le régime principal de la préposition est un verbe ; celui-ci peut être accompagné de plusieurs particules négatives ou autres, & de pronoms que l'usage fera marcher avant lui. Ainsi la préposition se trouvera quelquefois écartée du mot qui est son régime proprement dit ; mais elle sera toujours à la tête de tout ce qui compose son complément. Tout ce qu'il y a, c'est que si les mots qui se trouvent devant le principal, peuvent aussi bien se mettre après, ils devront le faire à cause de la préposition, parceque celle-ci se place toujours le plus près qu'il est possible de son régime, & qu'elle ne doit s'en éloigner que dans les cas de nécessité. On dit donc, *j'étois avec la plus aimable femme du quartier. Il a trop de confiance en vous, pour ne vous en point parler*, &c. où les mots *femme*, *parler*, qui sont proprement régis par *avec*, & *pour*, en sont néanmoins séparés.

2°. L'article n'accompagne avec la préposition que les noms qu'il accompagneroit sans elle, c'est-à dire les substantifs communs ou génériques, & ceux qu'on y emploie à un service pareil au leur ; *voyez* ARTICLE.

Mais toutes les prépositions ne le souffrent pas également, même avant ces substantifs. Il y en a vingt & une qui l'exigent toujours, s'il n'est remplacé par quelque préposition équivalente : ce sont, *chez*, *dans*, *sous*, *devant*, *derriere*, *parmi*, *vers*, *avant*, *après*, *depuis*, *selon*, *suivant*, *durant*, *pendant*, *dès*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *non-obstant*, *envers*, *touchant*. *Chez le Roi*, *dans les jardins*, *sous le dais*, *devant tout le monde*, &c. & non pas, *chez Roi*, *dans jardins*, &c. Si l'on dit, *chez-vous*, *dans Paris*, &c. c'est que *vous*, *Paris*, &c. sont de nature à ne jamais souffrir d'article ; ainsi ce n'est point la préposition qui les en prive. On dit encore, *sous-cape* : mais ces deux mots sont unis de maniere à ne faire plus que comme un seul mot adverbial.

Nous avons déja déclaré que la préposition *en* n'admet jamais l'article après elle. Les autres qui sont *sur*, *entre*, *avec*, *par*, *outre*, *sans*, *contre*, *malgré*, *pour*, *de* & *à*, permettent à l'article de se placer après elles avant les noms génériques, ou le lui défendent, selon la différente maniere dont elles annoncent le complément ; ou plutôt c'est à la maniere dont l'esprit considere nom qui suit, à décider si l'article doit y être ou non. Quand ce nom qui sert de complément à la préposition, est pris individuellement, l'article doit l'annoncer ; quand ce nom est pris dans un sens qualificatif ou vague, général, & indéterminé, l'article ne peut s'y trouver. Cette regle est infaillible dans la pratique ; une explication plus ample en seroit métaphysique. Au reste, *voyez* là-dessus le mot ARTICLE. Ici nous allons donner quelques exemples qui pourront la faire sentir à ceux qui ont le tact assez délicat : les autres n'ont qu'à prendre garde à ce qu'ils lisent & à ce qu'ils entendent. *Sur le rivage de la mer. Etre sur pied. Aller de pair. On voit souvent la même mésintelligence entre les frere & sœur, qu'entre les pere & mere. La paix est rarement de durée entre mari & femme. Entre chien & loup. Quand une passion nous attaque avec tous les agrémens de la nouveauté, & tous les charmes de l'illusion, elle est presque toujours victorieuse, quoique la raison la combatte avec force. Sans la médisance & le jeu, on verroit la société languir. Si*

Son étoit sans erreur & sans espérance, on seroit sans plaisirs. S'embarquer malgré vents & marée. Il y est allé malgré les conseils de ses amis. Une femme à caprices est quelquefois plus agréable aux hommes, qu'une femme bien raisonnable. L'homme est souvent comme une machine à ressorts ; c'est à l'intérêt sur-tout qu'il appartient de le mouvoir, &c.

3°. Il s'agit ici du droit que quelques prépositions ont d'en régir d'autres en certaines occasions : ce n'est pas que les deux qui se trouvent réunies, soient nécessaires pour exprimer un même rapport ; au contraire, cela ne se trouve que quand un même mot, un même complément se trouve assujetti à deux rapports différents dont chacun exige une préposition particuliere : dans les cas semblables le rapport exprimé par la premiere préposition est toujours plus général que le second ; il comprend même celui-ci dans son étendue ; c'est la seconde préposition qui régit le complément, & la premiere régit la seconde conjointement avec son complément. C'est ainsi, qu'on dit, *parler d'après autrui. Je pensois à tout, excepté à cela. On le voit avec toutes les femmes, hors* ou *hormis avec la sienne*, &c. Ce droit de régir d'autres prépositions ne paroît accordé qu'à ces quatre ou cinq ; *de, pour, excepté, hors* ou *hormis* ; encore n'en régissent-elles chacune qu'un certain nombre d'autres. *De* régit, *entre, après, chez, avec, en* & *par*, comme ; *plusieurs d'entre vous s'y sont trouvés. Il travaille d'après un maître habile. Je venois de chez votre ami. Il vous faut sortir d'avec lui. Les ornemens d'en haut égalent la solidité d'en bas. De par le Roi. Pour* peut avoir droit sur cinq, qui sont, *après, dans, devant, à*, & *derriere. Ce sera pour après souper, pour dans huit jours, pour devant la maison, pour à côté, pour derriere le mur. Excepté, hors* ou *hormis* en admettent vingt sous leur régime, savoir, *chez, dans, sur, sous, devant, derriere, parmi, vers, envers, avant, après, entre, depuis, avec, par, durant, pendant, de, à*, & *en*.

Nous ne donnerons que peu d'exemples : *on le trouve par-tout, excepté chez lui. Il est assez véridique, excepté dans ce qu'il dit de son rival. J'ai cherché par-tout, ex-*

cepté sous la commode. Il s'est déchaîné sur tous, hormis sur vous, &c.

4°. Quelques prépositions peuvent avoir après elles un *que* conjonctif, suivi d'un verbe & de plusieurs autres mots qui seront en régime avec ce verbe : c'est ainsi qu'on dit, *je l'ai su avant que vous m'en eussiez parlé*. M. Girard regarde ce *que* & tous les mots qui le suivent, comme un simple complément de la prépositon ; peu importe, dit-il, que ce complément soit énoncé par un verbe ou par un nom : & de-là il conclut que, *avant que* n'est point & ne peut être une conjonction ; il blâme même avec une sorte d'indignation les Grammairiens qui comptent cette expression & ses semblables parmi les conjonctions. Nous avouerons sans peine qu'elles ne sont point des conjonctions dans la force du terme, puisqu'elles ne sont pas des expressions simples ; mais il est forcé lui-même de convenir qu'elles s'emploient absolument au même service ; d'où nous concluons qu'on peut les appeller des *conjonctions composées*. La seule différence qu'il y ait entre celle-ci & plusieurs autres que lui-même met au rang des simples, c'est que les unes sont formées de plusieurs mots que l'usage a réunis en un seul, au lieu que dans les autres, les mots qui les composent s'écrivent séparément. Quoi qu'il en soit, nous trouvons quatorze de nos prépositions, qui peuvent avoir après elles ce *que* conjonctif, & former avec lui une conjonction composée ; ce sont, *avant*, *après*, *dès*, *depuis*, *selon*, *suivant*, *outre*, *pendant*, *sans*, *excepté*, *hors*, ou *hormis*, *malgré*, *nonobstant*, *pour*. *Avant que vous fussiez arrivé, je lui avois déja dit les mêmes choses.*

Mais avant que partir je me ferai justice.
Racine dans *Mithridate.*

Suivant M. l'Abbé d'Olivet on doit toujours dire en prose, *avant que de* : il convient cependant que les meilleurs Ecrivains mêmes se permettent de dire en prose *avant de*.

Il faut toujours *avant que* devant un subjonctif ; *avant*

que vous partiez. Cet *avant que* eſt alors l'*antequam* des Latins.

La raiſon pour laquelle nous ſerions auſſi de l'avis de M. l'Abbé d'Olivet, c'eſt que *avant* marque l'ordre antérieur, annonce une comparaiſon; ainſi il devroit être toujours ſuivi d'un *que*. Quant à la prépoſition *de* elle eſt indiſpenſable, parcequ'elle ſert à marquer l'objet de *avant* : *voyez* ci-devant les différens cas où elle s'emploie.

Ah ! devant qu'il expire.

Racine dans *Andromaque*.

M. l'Abbé d'Olivet fait obſerver qu'il y a deux fautes dans cet hémiſtiche. *Devant*, comme on l'a vu ci-deſſus, eſt relatif au lieu & non au tems. D'ailleurs il ne peut être ſuivi d'un *que* : il faudroit dire, *avant qu'il expire*.

Après que vous aurez fait cela, nous verrons ce qu'il faut vous accorder. Dès que l'amour s'empare d'un cœur, adieu la raiſon. Depuis que la Philoſophie s'eſt emparée de la Littérature, celle-ci a beaucoup perdu de ſon brillant & de ſes graces.

Ah ! depuis qu'une femme a le don de ſe taire.

Corneille dans *le Menteur*.

Depuis, dit M. *de Voltaire*, ne peut être employé pour *quand*, pour *dès-là que*, *lorſque*. Ce mot *depuis* dénote toujours un tems paſſé. Il n'y a point d'exception à cette regle. C'eſt principalement aux étrangers que j'adreſſe cette remarque. *Corneille* corrigea depuis :

Monſieur, quand une femme a le don de ſe taire.

Eſt-on récompenſé ou puni ſelon qu'on le mérite ? Bien des hommes n'ont de ſenſibilité que ſuivant qu'ils ſont malheureux. Outre qu'ils ſont mépriſables, ils ſont encore injuſtes. Pendant qu'il en eſt temps encore, conſultez-vous. Les hommes ſont aſſez criminels ſans qu'on leur donne de nouveaux motifs de le devenir. Il a reçu de vous tous les mauvais traitements poſſibles, excepté que vous ne l'ayez

pas battu. Je ne le ferai jamais hors qu'on ne l'ordonne. L'homme eſt toujours la dupe des caprices & des minauderies de la femme, malgré qu'il les condamne & paroiſſe les mépriſer. Il faut le faire, nonobſtant que Madame s'y oppoſe. Pour que l'on vous écoute, écoutez vous même, &c.

Tout ce que nous avons dit de l'uſage des prépoſitions, ſuffira aux perſonnes attentives pour voir en général quelle eſt celle d'entr'elles qui doit ſe placer entre tel verbe & tel régime : mais comme il y a là-deſſus une variation ſinguliere, & qui ſouvent ne paroît être l'ouvrage que du caprice, il eſt certain qu'il reſtera encore bien des cas particuliers qui pourront embarraſſer. M. Girard en examine deux qui paroiſſent être des plus difficiles à décider : il demande s'il faut ſe ſervir de la prépoſition *à* ou de la prépoſition *de* après les verbes *obliger*, & *commencer*, lorſque le complément de ces verbes eſt un autre verbe à l'infinitif ? Il remarque d'abord que *obliger* a deux ſignifications ; & il décide qu'il prend la prépoſition *à*, lorſqu'il ſignifie, *contraindre* ou *engager* ; comme, *vous m'obligerez à vous abandonner. Les voleurs nous obligerent à changer de route.* Mais ce verbe doit avoir la prépoſition *de*, quand il ſignifie, *faire plaiſir*, ou *rendre ſervice* ; comme, *vous m'obligerez beaucoup de vouloir bien lui parler de moi.* De ſorte qu'une même phraſe peut avoir deux ſens bien différens, par la ſeule diverſité de ces deux prépoſitions. Le ton de menace fera dire, *ils m'obligeront à prendre d'autres meſures ;* & le ton de priere dira, *ils m'obligeront de prendre d'autres meſures.* Cette regle change quand le verbe *obliger* eſt au paſſif, en ce qu'alors *de* y figure également bien dans l'un & dans l'autre ſens. *Je vous ſuis obligé de m'avertir que cette conduite réfroidit mes amis. Je fus hier obligé d'aller à la campagne.* De ces déciſions, nous ne trouvons que la premiere qui puiſſe ſouffrir des contradicteurs. Il ſemble en effet que l'uſage permette autant de dire, *les voleurs nous obligerent de changer de route*, que de dire, *ils nous obligerent à changer de route.* Il n'y a pas plus d'amphibologie en cela, que dans le paſſif où l'on ſe ſert de la prépoſition *de* pour les deux ſens ; & de ce que la

prépoſition *à* ne peut ſervir pour le ſecond, il ne s'enſuit pas que l'autre ne puiſſe ſervir pour le premier. Le reſte du diſcours, les circonſtances, & le ton de celui qui parle, ſuffiroient ici pour empêcher de ſe méprendre au vrai ſens de la phraſe : enfin ce n'eſt qu'une affaire d'uſage, & M. Girard paroît n'avoir pas aſſez conſidéré combien de perſonnes cultivées diſent tous les jours, *vous m'obligerez de vous abandonner*, auſſi bien que, *vous m'obligerez à vous abandonner*, en prenant *obliger* dans le ſens de *contraindre*.

Nous ſerons davantage de ſon avis touchant ce qu'il dit du verbe *commencer*, par rapport aux mêmes prépoſitions : quand l'infinitif qui ſert de complément à ce verbe, n'eſt ſuivi d'aucun régime, on peut employer la prépoſition *de ; il commence de marcher. Il commence de guérir & de ſe mieux porter*, &c. Mais ſi cet infinitif avoit à ſa ſuite quelque régime qui lui fût propre, objectif ou terminatif, il faudroit le faire précéder de la prépoſition *à*. *Ce Médecin commence à guérir les malades. Ce jeune homme commence à ſe livrer à des paſſions qui le perdront.* L'uſage paroît favoriſer cette regle.

Voici encore un exemple de la prépoſition *de* après un verbe.

Et je puis dire enfin que jamais Potentat
N'eut à délibérer d'un ſi grand coup d'Etat.

Corneille dans *Pompée.*

» L'uſage veut aujourd'hui que délibérer ſoit ſuivi de » la prépoſition *ſur* ; mais le *de* eſt auſſi permis. *On dé-* » *libére du ſort de Jacques II dans le Conſeil du Prince* » *d'Orange.* Mais je crois que la regle eſt de pouvoir » employer le *de*, quand on ſpécifie les intérêts dont » on parle. On *délibére* aujourd'hui *de* la néceſſité ou *ſur* » la néceſſité d'envoyer des ſecours en Allemagne. On » *délibére ſur* de grands intérêts, *ſur* des points impor- » tants.

M. de Voltaire.

Afin de la convaincre & détromper le Roi.

Corneille dans *Nicoméde.*

» Il faut pour l'exactitude *& de détromper*, mais cette

» licence eſt ſouvent très excuſable en vers. Il n'eſt pas » permis de la prendre en proſe. *M. de Voltaire.*

M. l'Abbé d'Olivet obſerve que l'emploi de la prépoſition *de*, dans le ſens d'*avec* ou *de par*, étoit familier à Racine & à Deſpréaux.

. . . . . D'où vient que d'un ſoin ſi cruel,
L'injuſte Agamemnon m'arrache de l'Autel.

Au lieu de *avec un ſoin.*

(*Racine* dans *Iphigénie*).

Vaincu du pouvoir de vos charmes.

Au lieu de *par le pouvoir.*

(*Racine* dans *Alexandre*).

Cependant, ajoute M. l'Abbé d'Olivet, il y a des endroits où cela paroît, du moins aujourd'hui, avoir quelque choſe de ſauvage.

A l'occaſion de ces deux vers de la Tragédie d'Iphigénie.

Mais c'eſt pouſſer trop loin ſes droits injurieux,
Qu'y joindre le tourment que je ſouffre en ces lieux.

Le même Auteur fait obſerver qu'on diroit en proſe *que d'y joindre*, & qu'en effet il n'eſt pas indifférent d'employer ou de ſupprimer la prépoſition *de*, devant les infinitifs qui ſuivent la conjonction *que*. Il en rapporte pour preuve ces deux phraſes, *il ne fait que ſortir*, & *il ne fait que de ſortir*, qui préſentent des ſens tout différents. » Plus on étudiera notre langue, dit il, plus » on admirera l'uſage qu'elle ſait faire de ſes prépoſi- » tions. Entre leſquelles diſtinguons-en deux, *à* & *de* » qui ſoutiennent preſque tout l'édifice.

PRÈS, eſt un adverbe de diſtance : *voyez* ADVERBE.

PRESCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pra*, qui ſignifie avant, d'avance. Ainſi preſcrire veut dire marquer, ordonner ce qu'on veut qui ſoit fait. *Je n'ai point paſſé les bornes que vous m'avez preſcrites.*

Ce

Ce Verbe, en termes de Jurisprudence, signifie l'acquisition ou l'exclusion d'un droit sur une chose que l'on a possédée sans trouble pendant le laps d'un tems fixé par la Loi. *On ne prescrit point contre les mineurs :* voyez ECRIRE.

PRESENT. C'est un tems des verbes qui désigne que la chose est ou se fait au tems où l'on parle : *voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRESENT CONDITIONNEL. C'est un des tems des verbes. Il désigne qu'une chose arriveroit dans le tems où l'on parle, si une autre chose se faisoit ou étoit faite; si, &c. *Voyez* TEMS DES VERBES & CONJUGAISON.

PRESQUE, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

PREUVES. On appelle preuve en Rhétorique une raison probable qu'on propose pour se faire croire; c'est ainsi que Cicéron la définit. Les Logiciens la définissent, un milieu, qui, par sa connexion avec deux extrémes, prouve la liaison que ces deux extrémes ont entr'eux.

La définition de Cicéron a pour objet l'enthymême, raisonnement consacré à la Rhétorique. Il est composé de deux propositions, dont l'une vraie & certaine établit l'autre qui paroissoit douteuse. Cette premiere proposition vraie & certaine s'appelle aussi *principe*. Par exemple, *la tempérance est une vertu; donc il faut aimer la tempérance : voyez* ENTHYMÊME.

La définition des Logiciens embrasse le syllogisme, raisonnement affecté à la Logique. Il est composé de trois propositions dont deux s'appellent *extrémes*, & la troisieme *milieu*, ou dont les deux premieres s'appellent la *majeure* & la *mineure*, & la troisieme la *consequence* ou la *conclusion*. La seconde sert de regle pour prouver que les deux autres conviennent entr'elles; on l'applique à ces deux propositions, & si elles lui ressemblent toutes deux, elles se ressemblent nécessairement entre elles; car deux choses, qui ressemblent à une troisieme, se ressemblent entr'elles : *voyez* SYLLOGISME.

Les preuves sont fondées sur la raison ou sur l'autorité.

PRÉVALOIR. Verbe neutre, réciproque & irrégulier, de la troisieme conjugaison, composé de *valoir*, sur

lequel il se conjugue, & de la prépoſition *pré*, qui ſignifie *devant*. Prévaloir, c'eſt donc avoir certain prix, certain avantage devant un autre ; c'eſt-à-dire avoir la préférence ſur quelqu'un.

Il eſt quelquefois réciproque. *Il eſt plus juſte de ſe prévaloir de ſon eſprit, que de ſes richeſſes.*

Le préſent du ſubjonctif du verbe *prévaloir* eſt différent de celui de ſon ſimple *valoir*, que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale ; que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.

Participes : Prévalant, prévalu, prévalue : *voyez* VALOIR.

PRÉVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *voir*, & de la prépoſition *pré*, qui ſignifie devant ; comme qui diroit *voir devant* ; *voir la choſe avant qu'elle arrive.*

> J'ai prévu les malheurs où j'allois me plonger ;
> Je les ai tous bravés, traître ! pour te venger.

Participe préſent. Prévoyant, dont on fait ſouvent un adjectif : *cet homme eſt prévoyant ; cette femme eſt prévoyante. Participe paſſé.* Prévu, prévue.

Prévoir ſe conjuge ſur *voir : voyez* ce mot.

PROMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pro*, qui déſigne une choſe *miſe en avant*. Ainſi promettre ſignifie mettre en avant, donner parole, s'engager de faire ou dire quelque choſe : exemples. *En vous promettant de m'y employer, je ne vous promis point de réuſſir. Il promet de vous ſatisfaire dans peu.*

On dit proverbialement : *Promettre & tenir ſont deux. Il ſe ruine à promettre, & s'enrichit à ne rien tenir.*

On dit au figuré : *Ce jeune homme promet beaucoup*, c'eſt-à-dire, *donne de lui de grandes eſpérances. Voilà un tems qui promet du chaud, de la pluie.*

PROMOUVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *mouvoir* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *pro*, qui ſignifie *devant, en avant*. Ainſi *promouvoir* veut dire *mouvoir en*

vant, avancer, élever. Ce terme eſt conſacré pour marquer l'élévation, la promotion aux dignités. *Il ſeroit bien interreſſant pour la Religion qu'on ne promût aux dignités Eccléſiaſtiques que des perſonnes pleines de la charité Evangélique.*

Ce verbe n'eſt guere d'uſage qu'à l'infinitif & aux tems compoſés.

PRONOMS. C'eſt une partie d'oraiſon, ou un nom, qui par lui-même ne repréſente aucune idée préciſe, mais qui rappelle à l'eſprit une idée quelconque antérieurement peinte par un nom propre, ou ſuffiſamment connue & déſignée par les circonſtances & le tour du langage. Voilà ce que les Grammairiens nomment *pronom*; comme ſi l'on diſoit, *un mot qui eſt mis à la place du nom*, qui ſans être originairement un véritable nom, en tient néanmoins la place, & en fait les fonctions.

La principale raiſon qu'on a eue d'introduire dans les langues ces prothées d'eſpece nouvelle, qui deviennent ce que l'on veut, non pas tant en changeant de figure qu'en changeant de place, ces tableaux ſinguliers qui ne repréſentent qu'en conſéquence du cadre qu'on leur donne; eſt le déſagrément qu'il y auroit à répéter trop ſouvent un même nom dans un diſcours, où une même idée ſe trouve comme la ſource ou le terme d'un grand nombre de rapports différens.

Obligés à revenir ſouvent à une idée, & par conſéquent à y ramener ceux qui écoutoient, les hommes trouverent que la répétition des mêmes ſons les ennuyoit & qu'ils ſe trouvoient fatigués de revoir toujours le même objet peint des mêmes traits, ſous la même forme & dans le même jour. Ils ſentirent qu'après avoir une fois préſenté une choſe avec clarté & préciſion par le nom qui en rend la nature, l'eſprit qui redoute le ſuperflu ne vouloit plus l'appercevoir que dans un lointain, & à travers une ſorte de voile tranſparent; que ſi l'on pouvoit avoir une expreſſion générale qui ne fût que comme un avertiſſement donné à l'eſprit pour ſe rappeller & ſuppléer de lui-même cette idée dont on étoit obligé de ſe rapprocher, alors l'ame exerçant ſa

mémoire & ſon intelligence ſentiroit moins une répétition qui d'ailleurs ſeroit déguiſée & moins complette.

On inventa donc les pronoms qui ſatisfont pleinement à tout ce que l'on ſouhaitoit : on eut même l'attention de ne les faire preſque tous que d'une ou deux ſyllabes, pour éviter les longueurs, & auſſi afin que paſſant plus rapidement, l'eſprit occupé d'ailleurs à en chercher les antécédents, n'eût pas le loiſir de s'appéſantir ſur eux pour y retomber dans le dégoût & l'ennui.

Si toutes les vues que nous prêtons ici aux Inſtituteurs des Langues, ſont de ces ſuppoſitions dont on ne peut prouver la réalité, il nous ſuffit d'y trouver les effets conformes. Que les pronoms ſe ſoient introduits ſans deſſein, par un uſage purement arbitraire, ou par un inſtinct aveugle, mais dirigé par le beſoin ; il eſt toujours vrai que nous les avons à peu près tels qu'ils ſeroient s'ils euſſent été le fruit des raiſonnements que nous venons de préſenter.

Pour rendre plus ſenſible la définition du pronom, & fixer encore davantage l'idée qu'on doit s'en faire, examinons-le dans un exemple. *Votre pere vous ordonne d'étudier, & vous lui devez obéir.* Ces deux mots, *vous*, *lui*, conſidérés hors du diſcours, n'expriment aucun objet particulier ou général, ni aucune qualité ſoit néceſſaire, ſoit contingente ; ils ne font naître dans l'eſprit aucune autre notion que celle d'une idée qu'on nous a déſignée, ou qu'on nous doit déſigner de quelque façon que ce ſoit : ſans cette indication ou déſignation néceſſaire, ils ne ſont que des ſignes généraux qui ne diſent encore rien, mais à qui l'on peut faire dire tout ce que l'on voudra ; voilà en quoi ils different le plus des autres noms qui ſont dévoués à une idée qu'ils repréſentent par-tout où ils ſont, comme *terre*, *fertile*, qui expriment toujours, le premier, la matiere qui compoſe ce globe où nous ſommes, & le ſecond, un être qui produit beaucoup de fruits.

Mais comment peut-on particulariſer ces ſignes généraux ; déterminer ces pronoms à des idées préciſes & choiſies? C'eſt en ſuivant les loix que l'uſage a portées ſur

l'emploi de cette partie d'oraiſon, ſur le genre, le nombre des pronoms & ſur les autres mots qui les accompagnent. Ainſi dans la phraſe citée, *vous*, par la nature de l'emploi qui lui a été adjugé, déſigne, indique & fait naître l'idée de celui à qui l'on parle, à qui il eſt ordonné, & qui doit obéir; & pour faire cet emploi, *vous* n'a pas beſoin que la perſonne qu'il repréſente, ait été nommée; il ſuffit que les circonſtances dans leſquelles on parle la déterminent. *Lui*, tient lieu des mots, *votre pere*; il en eſt comme le vice-gérent, & le ſubſtitut; il les repréſente & en rappelle l'idée; mais pour cela, il a fallu que cette idée ait été auparavant annoncée à l'eſprit par ſon nom propre, ou par un autre moyen.

De tout ce préliminaire, il réſulte que quand nous avons dit que les pronoms n'étoient que des ſignes propres à indiquer tout ce que l'on voudroit, nous parlions des pronoms pris collectivement, & non pas de chacun en particulier, les uns, par exemple, ne pouvant remplacer que des ſujets de propoſitions, les autres que des régimes, &c. Que lorſque nous ajoutions que par eux-mêmes, ils ne repréſentent aucune idée préciſe, nous entendions qu'ils ne repréſentent en effet l'idée d'aucun objet déterminé, & non pas qu'ils ne nous indiquent en général l'idée d'un ſujet de propoſition quel qu'il ſoit, ou d'un régime &c.

Ils tiennent de la nature du ſubſtantif, en ce que ſouvent ils le remplacent & en rendent l'idée, comme dans l'exemple ci-deſſus; & ils tiennent de l'adjectif, non-ſeulement parcequ'ils en rappellent l'idée comme dans cette phraſe; *votre aveu n'eſt pas ſincere; il le ſeroit, ſi . . .*, où *le* fait fonction de *ſincere*, *il ſeroit ſincere, ſi . . .*; mais principalement parcequ'étant deſtinés à remplacer des noms de tout genre & de tout nombre, ils doivent pouvoir s'y conformer, & en prendre en quelque ſorte la livrée, ainſi que font les adjectifs qui qualifient les êtres, comme on le verra dans la ſuite: lorſque le pronom ſert à rappeller l'idée d'un adjectif, alors il n'eſt plus de tout genre ni de tout nombre, il devient neutre & indéclinable.

Enfin ils ne ſont que de vrais vice-gérents & ſubſti-

tuts des autres noms; & vouloir, comme quelques Grammairiens, qu'ils aient une signification plus forte que les noms qu'ils représentent, parcequ'il est des circonstances où ils plaisent davantage & font un meilleur effet, c'est confondre mal-à-propos avec leur nature primitive, la force, la vivacité, & l'énergie que leur donnent leur place souvent plus avantageuse que ne seroit celle du nom, le tour de la phrase que le nom même rendroit plus génée, leur peu de syllabes qui les rendent presque toujours bien plus courts que les noms qu'ils remplacent, & l'habitude où l'on est de les voir en telles circonstances où le nom lui même offenseroit. Avantages qui, tous, ne sont qu'accidentels au pronom, & ne composent point sa nature.

On peut diviser les pronoms en différentes classes, en considérant leurs diverses manieres de représenter, ou le rapport sous lequel ils représentent. On pourroit encore les partager selon qu'ils varient ou ne varient point dans ce qui en fait le matériel; selon qu'ils peuvent servir à plusieurs fonctions, ou sont limités à une seule; selon la différence qui se trouve entre la syntaxe des uns & celle des autres, &c. Mais tout ce que ces différents points de vue peuvent offrir de remarques utiles, trouvera aisément sa place dans les détails où nous allons entrer, en nous bornant à la premiere division indiquée.

De tous les pronoms, les uns désignent les personnes; ils indiquent celui ou ceux qui parlent, à qui l'on parle, ou de qui l'on parle; tels sont dans cette phrase, *un rival est toujours à craindre; je vous conseille de le ménager. Je* qui vous rappelle à l'esprit une idée de moi, votre ami qui vous parle, & qui vous conseille; *vous* qui désigne la seconde personne, celui à qui je parle, à qui je conseille; & *le* qui marque la troisieme personne, celui dont nous parlons, cet homme qui est votre rival, qui est à craindre, & que vous devez ménager: ces premiers pronoms se nomment *pronoms personnels.*

D'autres rappellent également les idées des personnes ou des choses dont on a parlé; mais c'est pour les expliquer, ou en restreindre & déterminer l'étendue; les noms ou pronoms auxquels ils se rapportent, les précé-

dent presque toujours ; & si ces noms qu'on nomme *antécédents*, sont *sous-entendus*, l'esprit en les suppléant, les suppose toujours placés auprès de ces pronoms dont nous parlons, qui font la seconde classe, & qu'on appelle *pronoms relatifs*. Un trait par lequel ils different encore beaucoup des premiers, c'est qu'ils servent souvent de liens pour unir les membres des phrases ; qu'ils n'en font qu'une, où sans eux il y en auroit eu plusieurs, comme on peut le voir dans cet exemple : *les sermens que l'amour inspire, sont rarement réfléchis. Que* est le pronom dont nous parlons ; il se rapporte au nom *sermens*, dont il sert à restreindre & déterminer la signification, non pas, à la vérité, par lui-même, mais par le membre de phrase à la tête duquel il se trouve ; car sans ces mots, *que l'amour inspire*, la phrase seroit bien plus générale, & moins déterminée ; elle seroit même fausse : *les sermens sont rarement réfléchis* ; cette pensée n'est pas juste, prise en général, & dans les mœurs d'un grand nombre de personnes ; mais elle le devient, en y ajoutant ce que nous en avions retranché : *les sermens* (*que l'amour inspire*) *sont rarement réfléchis.* Tout ce que cette phrase énonce, ne pourroit se rendre qu'en deux phrases décousues, si vous en ôtez le *que* en y laissant le reste : *l'amour inspire des sermens ; ces sermens sont rarement réfléchis :* c'est le pronom en question qui en est le lien & qui en fait l'union.

Il en est d'autres qui désignent d'une façon particuliere, en ce qu'ils spécifient la chose à laquelle ils se rapportent, qu'ils la montrent, pour ainsi dire, au doigt, & la mettent sous les yeux ; ce sont ceux qu'on nomme pour cette raison, *démonstratifs. Tous les amants sont sujets à un peu de folie ; mais celui-ci est archifou* ; dans cette phrase, *celui-ci* est un pronom démonstratif ; aussi voit-on qu'il particularise l'idée *d'amants* par l'application qu'il en fait à un seul homme ; bien plus, il montre cet homme, il le désigne d'une maniere plus précise que les autres pronoms ; cela est si vrai, que les yeux & le geste se portent presque toujours, quand on le prononce, vers celui qui en est l'objet.

Enfin, il en eſt d'autres qui par un caractere entierement oppoſé à celui des démonſtratifs, ne déſignent rien de bien déterminé ; ils indiquent des gens ou des choſes en général, ſans les particulariſer : il en eſt même un qui ne pourroit avoir aucune déſignation, s'il n'étoit ſuivi de quelque éclairciſſement ; & cet éclairciſſement eſt ordinairement amené par un pronom rélatif : ainſi dans cet exemple *ceux qui vous plaiſent, ſont bien heureux ! Ceux* eſt un de ces pronoms dont nous parlons ; il indique des hommes ou des êtres en général, on ne ſait leſquels : les mots *ſont bien heureux* me font connoître que ces êtres ſont des êtres ſenſibles. Si cette phraſe eſt adreſſée à une femme, je concevrai que ces êtres ſenſibles ſont des hommes. Malgré tous ces ſecours que la phraſe & les circonſtances me donnent pour ſavoir quelle idée le pronom *ceux* doit réveiller en mon eſprit, je ne puis encore ni l'entendre, ni l'employer, s'il n'eſt ſuivi d'un membre de phraſe appartenant à lui ſeul, & ſervant à l'éclaircir davantage ; tel eſt ici ce membre, *qui vous plaiſent ; ceux qui vous plaiſent, ſont bien heureux :* alors le pronom *ceux* m'occaſionne à la vérité une idée juſte, mais générale, ou qui du moins par la nature du pronom, ne peut être une idée particulariſée, je veux dire, indiquant un objet déterminé *tel*, un objet pris individuellement. Les pronoms de cette derniere claſſe ſe nomment *pronoms indéfinis*, & cela à cauſe du défaut de préciſion qui ſe trouve toujours dans leur maniere de déſigner.

Voilà donc quatre ſortes de pronoms, que nous allons reprendre ſucceſſivement, en fixant pour chacune les regles qui leur conviennent pour les genres, les nombres, les fonctions & la ſyntaxe. Nous aurions pu y en ajouter une cinquieme compoſée d'adjectifs que la plûpart nomment *pronoms poſſeſſifs* : mais nous n'avons pas cru devoir ſuivre la foule des Grammairiens dans un point auſſi contraire à la juſteſſe des idées. Les mots qu'ils mettent dans cette claſſe ne ſont point des mots inventés ſimplement pour être ſubſtitués à des noms déja énoncés ou connus : ce ſont de vrais noms qui ont par eux-mêmes, & indépendamment des autres noms auxquels ils ſe rapportent, un objet de ſignification

fixe & précis. On peut en juger par la seule inspection : *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs, mien, tien, sien, quelque, quel, quelle, chaque.*

Tous ces mots peuvent appartenir aux pronoms en ce qu'ils en sont dérivés, ou même en ce que quelques-uns sont la même chose que certains pronoms pour les sons & les lettres qui les composent : mais est-ce une raison suffisante pour être appellés pronoms ? L'adjectif *amoureux* est dérivé du substantif *amour ; son* substantif signifiant le bruit d'une cloche ou d'un instrument, est homonyme avec le prétendu pronom *son :* amoureux sera-t-il substantif ? Le substantif *son* sera-t-il aussi pronom ? Ce n'est point sur une ressemblance de sons, où si l'on veut, sur une proximité, une filiation, une génération qui ne font rien à la valeur ni à l'emploi des mots, qu'il faut établir la nature & l'espece des différentes parties d'oraison ; ce n'est que sur leur maniere de signifier ; & la maniere de signifier des prétendus *pronoms possessifs* n'a rien de commun avec la maniere dont les véritables pronoms signifient.

La grande raison pour laquelle on veut mettre ces adjectifs possessifs au rang des pronoms, c'est que, dit-on, ils en tiennent la place, & qu'on peut remplacer l'un par l'autre ; *les François aiment leur Roi*, c'est-à-dire, *le Roi d'eux ; mon plaisir est dans mon devoir ;* c'est-à-dire, *plaisir de moi, devoir de moi*, &c. . . . . Mais ils seroient alors moins que pronoms ; ils ne seroient que pronoms de pronoms, puisque ceux-ci doivent remplacer un substantif ou adjectif signifiant un objet déterminé, & que ceux-là ne seroient que substituts d'un second ordre, ne remplaceroient que des mots qui par eux-mêmes ne peuvent rendre aucune idée.

D'ailleurs, pour avoir la qualité de pronoms, suffit-il d'être mis à la place d'un mot, de lui être substitué ? Le mot *j'aime*, le mot *lion* seront-ils des pronoms, parcequ'ils sont à la place de ces autres mots, *je suis aimant, homme courageux ?* Non, puisque, *j'aime*, & *lion* peignent par eux-mêmes un objet fixe, une idée précise, aussi bien & mieux que *je suis aimant*, & *homme*

courageux, & qu'un pronom ne peut peindre, ni dénommer ; il ne doit qu'indiquer un objet au nom duquel il eſt ſubſtitué. De même l'adjectif *mon* ne ſert pas ſeulement à rappeller le mot *de moi ;* il en exprime le ſens par lui-même ; il a outre cela une ſignification immuable & propre, dont l'objet eſt auſſi déterminé par la nature du mot, que celui de tout autre nom ; cet objet eſt un rapport d'appartenance, de liaiſon, de jouiſſance, de poſſeſſion réelle ou de droit ; rapport invariablement exprimé par l'adjectif en queſtion ; rapport qui eſt une véritable qualité métaphyſique que l'eſprit imagine, qu'il identifie avec l'objet auquel l'adjectif ſe rapporte, qui caractériſe cet objet ; ce que ne peut faire aucun pronom.

Si l'on veut dire que *de moi* exprime tout cela, comme *mon ;* nous répondrons que ce n'eſt point le pronom moi qui l'exprime, mais la prépoſition *de ;* nous ajouterons qu'il eſt faux d'ailleurs que ces deux mots puiſſent toujours être remplacés l'un par l'autre ; & nous en donnerons pour exemple ces mots, *mon habit*, qui ſignifient *habit qui m'appartient*, & qu'on ne peut rendre par, *habit de moi*, qui ſignifieroit auſſi bien *habit que j'ai fait*, ou *que j'ai donné ;* ou plutôt qui ne ſignifieroit rien, parce que c'eſt une expreſſion confuſe & barbare.

Nous le répétons, parceque c'eſt un point eſſentiel ; ce n'eſt point par l'étymologie, ni par les périphraſes qui peuvent remplacer un mot, qu'il faut le conſidérer, pour voir dans quelle claſſe il faut le ranger, ce n'eſt point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir ; mais ſeulement par la maniere dont il exprime cet objet, par les rapports qu'il nous y découvre, par le jour ſous lequel il le préſente, par les qualités dont il l'enrichit, & les couleurs, les traits qu'il lui prête, ſi j'oſe m'exprimer ainſi.

Or la maniere dont le pronom exprime, c'eſt d'indiquer ſans dénommer, de rappeller à l'eſprit une idée connue d'ailleurs ; le rapport qu'il nous découvre, eſt un rapport au nom propre qu'il remplace pour le rapprocher d'autres idées ſubſéquentes ; le jour ſous lequel il préſente, eſt un jour foible, ſon expreſſion ne pei-

gnant, ne dénommant jamais l'idée qu'elle rappelle ; le pronom ne montre jamais aucune qualité dans l'objet, il ne fait que renvoyer à celles qui sont énoncées par d'autres mots. Il faut en dire autant des couleurs & des traits ; il les affoiblit plutôt qu'il ne les donne, & s'il plaît, s'il frappe souvent plus que le nom propre, ce n'est que parcequ'il nous sauve de l'ennui des répétitions, & par les autres raisons que nous en avons assignées au commencement de cet article.

Des Pronoms personnels.

Les pronoms personnels, avons-nous dit, sont ceux qui indiquent les personnes. Or on sait que pour chaque nombre, il y a trois personnes ; ce qui fait de cette sorte six especes de pronoms personnels : *je*, *me*, *moi*, pour la premiere personne du singulier ; *tu*, *te*, *toi*, pour la seconde ; *il*, *elle*, *le*, *la*, *lui*, *se*, *soi*, *en*, *y*, *on*, *personne*, & *rien*, pour la troisieme ; *nous* pour la premiere du pluriel ; *vous* pour la seconde ; *ils*, *elles*, *eux*, *les*, *leur*, pour la troisieme ; ce qui fait en tout vingt-cinq pronoms personnels.

Remarquons que ceux de la premiere personne de chaque nombre sont invariables, quant au rapport sous lequel ils rappellent une idée, puisque c'est toujours sous le rapport de premiere personne du singulier pour les premiers, & sous le rapport de premiere personne du pluriel pour les seconds. *Je parle, nous lisons : je* ne peux jamais indiquer que moi, & moi seul, ou si l'on veut, que celui qui parle, & lui seul ; *nous* ne peut de même désigner que ceux qui parlent, ou au nom de qui un seul parle ; mais il les désigne tous. Ces pronoms sont encore invariables, quant au genre ; c'est-à-dire, qu'ils ne sont proprement ni masculins, ni féminins, ou qu'ils sont l'un & l'autre sans aucune altération dans leur terminaison qui puisse indiquer auquel ils sont affectés dans une phrase particuliere. Une femme dit *je, je lis*, de même qu'un homme ; plusieurs diront *nous lisons*, comme plusieurs hommes le diroient ; il n'y a aucune différence.

Mais s'il se trouve un adjectif qui se rapporte à ce

pronom, l'adjectif suit la regle générale ; il prend sa terminaison masculine, si le pronom qu'il qualifie se rapporte à un substantif masculin ; & si ce pronom se rapporte à un substantif féminin, l'adjectif prend sa terminaison féminine. Une femme dit, *je suis malheureuse* ; & un homme dira, *je suis malheureux*, &c.

Je, *me*, *moi*, & *nous*, ont encore une qualité qui leur est propre ; c'est de ne pouvoir communément servir qu'à désigner des personnes véritables, c'est-à-dire, des êtres intelligens, qui puissent parler : nous avons dit, *communément*, parceque quelquefois par figure de Rhétorique ou par licence poëtique, on fait parler des animaux, ou même des choses inanimées, comme si effectivement elles exprimoient elles-mêmes ce qu'on leur fait dire.

Tout ce que nous venons de remarquer sur les pronoms des premieres personnes, doit s'entendre aussi de ceux des secondes : on apostrophe quelquefois les animaux & les choses inanimées ; on leur parle, de même qu'on les fait parler ; mais dans les discours ordinaires, on ne peut adresser la parole qu'aux êtres intelligens & capables d'entendre.

Quant au genre, les pronoms de seconde personne ressemblent en tout aux pronoms de premiere personne ; les loix sont les mêmes. Seulement il y a pour leur destination une différence à faire : c'est le pronom *vous* qui l'exige : il sert également à désigner la seconde personne soit du singulier, soit du pluriel : *vous lisez*, *je vous parle*, se dit d'une seule personne, comme de plusieurs : bien plus, quand *vous* est le subjectif du verbe, il veut toujours son verbe au pluriel, on ne peut pas dire au singulier, *vous lis*, mais, *vous lisez*.

Par une autre irrégularité apparente, les adjectifs ou participes qui l'accompagnent, suivent le nombre de l'objet auquel *vous* se rapporte : on dit, *vous êtes aimable*, *mais indiscret*, ou *indiscrete*, en ne parlant qu'à une seule personne ; & si le discours s'adresse à plusieurs, on dira, *vous êtes aimables*, *mais indiscrets*, ou *indiscretes*. Si donc il y a un adjectif ou participe dans la phrase, il indiquera de quelle nombre est le pronom *vous* ; & s'il n'y en a point, c'est aux circonstan-

ces seules ou au reste du discours qu'il faudra recourir pour s'en instruire.

Cette façon d'employer *vous* pour le singulier, comme pour le pluriel, est, dit-on, une suite de la politesse Françoise. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est un usage si général dans notre Langue, que *tu*, *te*, *toi*, ne sont admis que dans trois cas; celui de la colere ou du mépris; celui d'une extrême familiarité, & celui du haut style, sur-tout en poésie: c'est ainsi, par exemple, qu'un maître dit à un domestique dont il est mécontent; *sors d'ici*; *tu es un frippon*, &c; qu'un époux dit à une épouse; *ma chere amie*, *veux-tu m'en croire*, &c? Qu'un Poète ou un Orateur, dans un style élevé, voulant donner plus de force à sa pensée, dit dans une apostrophe hardie ou véhémente....

Grand Dieu, tes jugements sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous être propice, &c.

Quand on se sert de *vous* au lieu de *tu*, *te*, *toi*, & qu'il se trouve dans la même phrase un adjectif possessif; si la qualité exprimée par cet adjectif se rapporte à *vous*, non pas comme objet qualifié, mais comme terme de la possession, alors il faut prendre l'adjectif qu'on emploie pour plusieurs: un exemple va éclaircir cette regle: *vous êtes trop appliqué dans votre travail, & trop dissipé dans vos délassements*: on ne parle qu'à une seule personne; ainsi quoiqu'on se serve de *vous* pour *tu*, & qu'en conséquence le verbe *êtes* soit au pluriel, les participes *appliqué*, *dissipé* sont au singulier: *votre* qualifie le substantif singulier *travail*; *vos* qualifie un substantif pluriel, *délassemens*; ainsi *votre* est au singulier, & *vos* est au pluriel: mais on se sert de *votre*, & non pas de *ton*; de *vos*, & non pas de *tes*; parcequ'on s'est servi de *vous*, & non pas de *tu*: *votre travail*, *vos amusemens*, désignent originairement les amusemens & le travail de ceux à qui l'on parle; je dis de *ceux*, parce que *votre*, *vos*, suppose nt que l'on parle à plusieurs, de même que *vous*. Mais l'usage aiant appliqué ce dernier à un seul objet, comme à plusieurs; les deux autres l'ont suivi dans cette nouvelle

destination : d'où il suit qu'on ne se sert de *ton*, *ta*, *tes*, que dans les cas où *tu*, *toi*, *te*, se trouvent employés.

Oui, cher Prince, ta mort de tant de pleurs suivie
Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu ;
Et sauve des écueils d'une plus longue vie
Ta gloire & ta vertu.

(*Rousseau*).

Dans ce premier coup d'œil donné sur les pronoms personnels, il nous reste à parcourir ceux des troisiemes personnes. Le pronom *il* n'est que pour le masculin à la troisieme personne du singulier : *l'amour est un tyran séducteur ; il nous flatte, mais il nous perd.* Il en est de même du pronom *le* quand il remplace un substantif ; car s'il remplaçoit & désignoit un adjectif, il seroit de tout genre & de tout nombre, comme nous le dirons tout-à-l'heure. *L'homme est fier, mais il est foible ; il faut le ménager, mais il ne faut pas le craindre.*

Lui est aussi toujours masculin & singulier, quand il n'est pas terminatif sans prépositon : *quand on aime quelqu'un, tout ce que l'on a, est à lui.*

Elle ne peut jamais indiquer qu'une personne ou une chose de genre féminin, & du singulier ; il en est de même de *la : une femme aimable & vertueuse est une personne qui loge deux hôtes difficiles à concilier ; mais si elle peut établir l'accord entr'eux, ils concourent tous les deux à la dédommager des peines qu'ils peuvent lui avoir causées, & des sacrifices qu'elle fait à l'un sans manquer à l'autre.*

Se, sert également pour les deux genres & les deux nombres, aussi bien que les pronoms *en* & *y ; les courtisans se flattent & cherchent à se perdre, parcequ'ils se craignent. C'est parce que la fortune est aveugle, que tant de méchans en sont les favoris. Les événements trompent souvent nos conjectures, & nos mesures ; mais si nous ne pouvons en être les maîtres, du moins pouvons nous ne pas nous y fier. Le faux dévôt est un animal ombrageux ; ne vous y fiez pas.*

Soi est aussi peu décidé pour le genre, & ne s'emploie

que lorſque le ſubjectif eſt un nom indéfini, comme *on*, *chacun*, *quiconque*, ou *ce*, *qui*, *il*, pourvu que ces pronoms ne ſoient fixés par aucun nom précis, & qu'ils ne déſignent qu'un ſujet quelconque; ou enfin quand ce *ſubjectif* eſt énoncé par un infinitif, ou un ſubſtantif dont l'idée vague & générale n'eſt fixée que par le rapport qu'une prépoſition met entre le mot *ſoi* & ce ſubſtantif ou cet infinitif. *On doit d'abord penſer à ſoi. Chacun n'a qu'à travailler pour ſoi. Quiconque ne veut de bien qu'à ſoi, n'en recevra guere des autres. Eſt-ce à ſoi-même à ſe faire juſtice? Qui voudroit être ſoi-même ſon propre ennemi? La défiance de ſoi-même eſt ſouvent fort utile; mais toujours ſe défier de ſoi devient à la fin nuiſible.* Par-tout ailleurs il faut employer *lui*, *eux* pour le maſculin, *elle*, *elles* pour le féminin, ou ſeuls, ou avec *même*. *L'homme doit penſer à lui-même*, &c. Auſſi M. de Voltaire blâme-t-il ce vers de Corneille dans *Polyeucte*.

Qu'il faſſe autant pour ſoi, comme je fais pour lui.

» *Soi*, dit cet Ecrivain célebre, ne ſe dit qu'à l'indéfini. Il faut faire quelque choſe pour *ſoi*. Il travaille pour lui ».

Voilà pour ce qui regarde les perſonnes. M. l'Abbé d'*Olivet* obſerve que quand *ſoi* ſe rapporte aux choſes, il peut ſe mettre non-ſeulement avec l'indéfini, mais avec le défini; & qu'il convient à tous les genres: *la vertu eſt aimable de ſoi; la vertu porte ſa récompenſe avec ſoi; ce remede eſt bon de ſoi, quoiqu'il vous ait incommodé.* Mais il demande ſi *ſoi* peut ſe rapporter à un pluriel. » Tout le monde, dit-il, convient que non, » s'il s'agit des perſonnes. On ne peut dire qu'*eux* ou » *elles*. Mais à l'égard des choſes, les avis ſont partagés. Vaugelas propoſe trois manieres de l'employer. » *Ces choſes ſont indifférentes de ſoi. Ces choſes de ſoi* » *ſont indifférentes. De ſoi ces choſes ſont indifférentes.* » Il ne condamne que la premiere de ces trois phraſes, » n'approuvant pas que l'on mette *de ſoi* après l'adjectif. Mais l'Académie, dans ſes obſervations ſur Vaugelas, n'admet que la derniere de ces trois phraſes,

» & rejette également les deux autres. Pour moi, ajoute-t-il, si je n'étois retenu par le respect que je dois à » l'Académie, je n'en recevrois aucune des trois ; étant » bien persuadé que *soi*, qui est un singulier, ne peut » régulierement se construire avec un pluriel ».

Quant à nous, s'il nous est permis de dire notre avis, nous pensons que *soi* n'est pas plus un singulier que *se* ; on dit également *il se repent* ou *ils se repentent*. Dans la phrase adoptée par l'Académie, *de soi* est le *per se* des Latins, qui s'employoit avec le pluriel comme avec le singulier. *Quod honestum est per se, nobis placet* (Cic. de Amic.). *Per se ipsi animi moventur* (Idem de Div.). *Si concederetur ista suâ sponte & per se esse jucunda, per se esset virtus & cognitio rerum expetenda* (Idem pro Planc.).

On, *personne*, & *rien*, sont toujours au singulier, & veulent leurs adjectifs au masculin ; *on est assez beau, quand on est assez sage. Personne n'est aussi sévère, aussi vertueux en public, que certaines femmes qui sont les moins retenues dans le particulier. Rien n'est si commun que des sots qui se croient de l'esprit, & des fats qui se croient modestes.*

Ils n'est que le pluriel de *il*, comme *elles* n'est que celui de *elle* : ainsi le nombre excepté, il n'y a point de différence. *Les hommes sont insatiables ; ils n'ont jamais assez. Si les femmes ont le droit de plaire, elles le paient bien. Eux* est aussi le pluriel du pronom masculin *lui*, dont nous avons parlé ; *les riches absorbent tout ; c'est pour eux que les pauvres travaillent.*

Les est pour le pluriel ce que *le* & *la* sont au singulier : ainsi *les* est masculin & féminin. *Les jours de l'homme sont comptés ; il doit donc moins songer à les allonger qu'à les remplir. Toutes les occupations fatiguent à la fin, mais pour y trouver toujours du plaisir, il ne faut souvent que savoir les varier.*

Leur est le pluriel de *lui*, pronom terminatif sans prépositon : ce *lui* étant également masculin & féminin, comme, *votre pere le veut, il faut lui obéir : votre mere le demande ; le lui refuserez-vous ?* il s'ensuit que *leur* s'emploie aussi pour des noms de l'un & de l'autre

l'autre genre : *Les hommes acquierent par de longs travaux des lumieres qui leur deviennent ſouvent funeſtes. Les folies de la jeuneſſe engendrent des regrets qui leur ſuccedent plutôt qu'on ne penſe.*

Nous penſons qu'il ſuffira d'avertir que quelques-uns de ces pronoms reſſemblent entierement pour le matériel à des noms d'autre eſpece, deſquels ils ſont bien différents pour la ſignification ; & après ce que nous en avons déja dit, on ne ſera point en danger de les confondre : il ſuffit d'un coup d'œil pour voir que dans cet exemple, *le malheur cherche ſouvent ceux qui le fuient, & fuit quelquefois ceux qui ſemblent le chercher.* Le premier *le* eſt un article, qui ne ſert qu'à annoncer le nom qui le ſuit, & les deux autres *le* ſont des pronoms qui n'annoncent pas le ſubſtantif *malheur*, puiſqu'ils le précédent, mais qui le remplacent. Il en eſt de même pour *la* & *les* dans ces deux exemples : *la choſe que nous avons le plus deſirée perd bien de ſon prix, quand nous la poſſédons, & que nous ne craignons plus de la perdre. Les vertus ſemblent triſtes à ceux qui ne les pratiquent pas, mais qu'elles ont de charmes aux yeux de ceux qui les ſuivent avec courage !*

Qui pourroit confondre *leur*, pronom perſonnel, qui ſignifie, *à eux*, *à elles*, avec *leur* adjectif poſſeſſif qui exprime ce rapport de poſſeſſion, cette qualité métaphyſique dont nous avons parlé ? *Il eſt grand de ne nuire à ſes ennemis ni dans leur réputation, ni dans leurs intérêts ; il eſt plus grand encore de leur faire du bien.* Ce dernier *leur* eſt évidemment pronom ; les deux autres ne font que le ſervice d'adjectifs.

Outre la différence eſſentielle provenant de l'emploi modificatif du mot *leur*, il s'en trouve encore d'autres très conſidérables & très ſenſibles. Celui qui eſt pronom, déſigne toujours un nom pluriel qu'il remplace ſans jamais prendre de *s* final ; au lieu que celui qui eſt adjectif, peut ſe trouver uni à un nom ſingulier, & qu'il prend le *s* final pour marquer ſon pluriel.

En, prépoſition, différe encore plus de *en* pronom ; *ce Roi, pere de ſon peuple, avoit beaucoup promis ; en peu de tems il en fit encore plus qu'il n'en avoit fait eſpé-*

rer. Le premier *en* eſt une prépoſition qui ſignifie, *dans l'eſpace de peu de tems ;* & les deux autres ſont des pronoms qui ſont à la place des mots, *des choſes, de grandes choſes ; il avoit beaucoup promis de grandes choſes ; il fit encore plus de grandes choſes, qu'il n'avoit fait eſpérer de grandes choſes.* On ſent ici l'ennui des répétitions, mais on voit que le ſens eſt le même.

Perſonne eſt un pronom qui déſigne des hommes, des femmes en général ; *rien* en eſt un autre qui déſigne des choſes comme le premier déſigne des hommes : ils ne s'emploient jamais qu'accompagnés de négations, ſi ce n'eſt dans les interrogations, & après quelques conjonctions, mais ce dernier cas eſt plus rare. Or qui pourroit ne pas les diſtinguer des ſubſtantifs *perſonne* & *rien*, qui ſignifient par eux-mêmes, l'un un homme ou une femme priſe en particulier, ou des hommes, des femmes priſes en général, mais déterminées ; l'autre, le néant, ce qui n'eſt pas & ne peut être ; qui tous les deux ont un pluriel, & prennent l'article avant eux, ce que ne font pas les mêmes mots employés comme pronoms ; outre que *perſonne* ſubſtantif eſt toujours féminin, au lieu qu'ici il eſt toujours maſculin : *Perſonne ne ſait s'il eſt digne d'amour ou de haine. Perſonne n'eſt aſſez éclairé pour n'avoir jamais beſoin de conſeils. Rien n'eſt ſi beau que de faire des ingrats ; mais eſt-il rien qui demande autant de vertu ! Vous me preſſez comme s'il étoit rien qui pût me faire changer. La perſonne à qui j'ai parlé, s'eſt fâchée pour des riens.* On ſent que les deux mots en queſtion ſont ſubſtantifs dans le dernier exemple, où ils ſont précédés de l'article qu'ils n'admettent point dans les autres où ils ſont pronoms.

Il faut remarquer ici que ces deux pronoms peuvent prendre auſſi la négation dans les phraſes où l'on interroge : il eſt même des cas où elle eſt néceſſaire puiſque le ſens varie ſelon qu'elle s'y trouve, ou ne s'y trouve pas : *Eſt-il perſonne qui ſache ce que j'ai réſolu ? N'eſt-il perſonne qui ſache ce que j'ai réſolu ?* La première phraſe fait entendre que je ſuis ſûr que perſonne ne ſait mon ſecret : la ſeconde inſinue que je crains que quelqu'un ne le ſache.

De tous ces pronoms personnels, les uns ne peuvent servir que de *subjectifs* ou *nominatifs* du verbe, ou sujets agissants; nous leur donnons le nom de *pronoms personnels agissants*; ce sont *je*, *tu*, *il*, *ils*, *on*: d'autres que nous nommons *personnels régis*, sont toujours en régime assujetti soit d'un verbe, soit d'un autre mot; ce sont les neuf suivants; *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *en*, *y*, *les*, *leur*. Les autres qui sont *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *personne*, & *rien*, sont quelquefois régissants ou agissants, & quelquefois régis, selon les phrases où on les emploie. Nous leur laissons la dénomination générale de *pronoms personnels*, qu'ils semblent mériter par l'universalité de leurs services: mais quand nous parlerons des *agissants*, ils y seront compris pour les cas où ils en ont l'emploi; comme aussi, lorsqu'ils sont *régis*, ils doivent suivre les regles établies pour ceux de la seconde classe.

Tout verbe qui n'est pas à la seconde personne de l'impératif, ni à l'infinitif, veut avec soi un *subjectif* ou *nominatif* réellement exprimé; & ce subjectif est toujours un pronom agissant pour les deux premieres personnes; quant à la troisieme soit du singulier, soit du pluriel, il y faudra encore un de ces pronoms, si la personne n'est pas exprimée par son nom propre. Ainsi, moi qui m'appelle Pierre, je ne puis pas dire, *Pierre viens*, ni simplement *viens*; il faut que je dise, *je viens*. Si je parle au nom de plusieurs, je devrai dire, *nous venons*. Il faut appliquer la même regle à la seconde personne: *tu viens*, *vous venez*. Mais pour la troisieme, les verbes n'y prennent de pronoms que quand les noms propres ne peuvent s'y montrer eux-mêmes par les raisons qui ont fait substituer les pronoms aux noms. Ainsi l'on dit, *mon pere vient*, & non pas, *mon pere il vient*. Mais si *mon pere* a déja paru dans le discours & qu'il n'y ait point d'amphibologie à l'omettre, qu'il y ait même quelque désagrément à le dénommer une seconde fois; on dit seulement, *il vient*; *elle vient* s'il s'agit d'une femme; *ils viennent*, *elles viennent*, si le subjectif est composé de plusieurs, vus chacun en particulier.

Nous avons excepté de cette loi l'infinitif qui ne

prend jamais de ſubjectif ou nominatif, non plus que les ſecondes perſonnes de l'impératif, ni la premiere du pluriel de l'impératif; le ſingulier n'a point de premiere perſonne dans ce mode: ainſi l'on dit, *aime, aimons, aimez*, & non pas, *tu aimes, nous aimons, vous aimez*, qui ne ſeroient plus de l'impératif, mais de l'indicatif. Pour les troiſiemes perſonnes de ce mode, elles ſont ſoumiſes au regles générales: on dit donc, *que Pierre aime*, ou *qu'il aime*, ſi l'on a déja parlé de lui; *qu'ils aiment*, s'il s'agit de pluſieurs & qu'ils ſoient du genre maſculin.

Une autre exception à faire à cette premiere regle, c'eſt que quelquefois on omet devant un ſecond verbe le pronom ſubjectif, quand il a été employé devant un autre verbe qui précede & qui eſt uni au ſecond par la conjonction &. *Il examina bien toutes vos raiſons, & décida que vous aviez tort. Je vous ai beaucoup écouté, & ne vous ai pas compris.* On peut cependant répéter le pronom, & même le plus ſouvent on le fait. On doit le faire en particulier, 1°. quand ce ſubjectif eſt *on*: *on demande & l'on veut*, & non pas, *on demande & veut*, &c. 2°. Quand les verbes ſont en des tems différens, *je veux & je voudrai*, & non pas, *je veux & voudrai*. Les pronoms de la troiſieme perſonne ſont ici exceptés; on dit très bien, *ils diſent & diront*, &c.

Lorſqu'on veut ou qu'on doit mettre un pronom agiſſant pour ſubjectif ou nominatif dans une phraſe; qu'on ſait à quel nom il doit ſe rapporter, de quel genre & de quel nombre il doit être, auſſi bien que la perſonne qu'il doit exprimer; il reſte encore des embarras qu'il faut lever. Pour la premiere perſonne du ſingulier, on ſe ſert de *je*; pour la ſeconde on prend *tu*, pour la troiſieme on met *il* pour le maſculin, *elle* pour le féminin au pluriel, *nous* ſert pour la premiere, *vous* pour la ſeconde, & pour la troiſieme *ils* au maſculin, *elles* au féminin.

Voilà la regle générale qui ne ſouffre pas de difficultés pour *nous* & *vous*: *je* & *tu* n'en ſouffrent guere plus; s'il eſt quelques circonſtances rares, où *moi*, *toi* ſemblent en tenir la place, on verra qu'il n'en eſt rien pourvu qu'on y regarde de près. *Nous primes, moi-ſon*

fusil, *& toi ton épée.* C'eſt *nous* qui ſert de ſubjectif ou nominatif dans cet exemple ; *moi*, *toi*, n'y font point cet emploi, ils ne ſervent qu'à montrer ce que chacun fit, en rapprochant chaque partie du fait commun, de l'idée de celui à qui elle appartient. *Ils partirent*, *moi*, *je reſtai. Moi* n'eſt ici qu'une déſignation de plus, pour marquer l'énumération, & appuyer davantage, par ce redoublement de pronoms qui indiquent la choſe, ſur ce que je fis malgré le départ des autres : c'eſt *je* qui ſert ici ſeul de ſubjectif ; cela eſt ſi vrai que *moi* doit être ſéparé du verbe & de ſon ſubjectif par une virgule. *C'eſt moi qui l'ai dit*, *& c'eſt toi que j'avois en vue. Moi*, *toi* ſont objectifs du verbe *être* ; ou ſi l'on veut, ils ſont l'objet ſur lequel le verbe *être* étend ſa ſignification, l'objet qui ſert de terme à ſon expreſſion ; & le pronom indéfini *ce* eſt ici le ſeul ſubjectif : on peut de même réſoudre toutes les autres phraſes qu'on pourroit oppoſer.

Lui & *eux* peuvent ſe mettre à la place de *il*, *ils*, en certains cas : c'eſt lorſque l'on marque par énumération ce qui dans un fait commun doit être attribué à chaque perſonne ; ou ce que chacun fit dans une circonſtance particuliere où pluſieurs ſe trouvoient dans la même poſition ; *les deux freres & le couſin vous ont également fait tort* ; *lui a écrit contre vous ; eux ont répandu le libelle... Je demeurai*, *& lui s'en alla... Eux & mon pere ſont partis ce matin.* On pourroit auſſi après *lui* & *eux* répéter *il*, & *ils ;* ce qui donne lieu de croire qu'originairement ils devoient être exprimés, & que la négligence ou l'envie d'abréger ſont les ſeules cauſes qui les ont fait retrancher.

Lui, *eux*, ſe trouvent encore ſubjectifs à la place de *il*, *ils*, lorſque le verbe en ayant pluſieurs, ne s'accorde qu'avec un ſubjectif différent de ceux-ci, & renvoie les autres à ſa ſuite par forme d'addition ; où lorſqu'ils ſe trouvent en réponſe après une interrogation dont le ſubjectif eſt douteux : les exemples vont éclaircir ces deux circonſtances. *Je ſouffre beaucoup*, *& lui auſſi. Nous avons notre part*, *& eux la leur. Qui vous a dit cela ? lui & eux.* Dans ces deux occaſions, *lui* & *eux* ſont pour

la troiſieme perſonne maſculine, comme *moi* & *to* pour les deux premieres du ſingulier.

Elle, *elles* n'admettent aucun autre pronom à leu place en quelque circonſtance que ce ſoit. On ne peu pas dire que *ſoi* puiſſe les remplacer en qualité de ſub jectif, le ſeul point de vue ſous lequel nous les conſi dérons ici. Les raiſons que nous avons apportées contr *moi* & *ſoi* reviendroient, & peut-être même que l'uſag les rendroit encore plus palpables, ſi elles étoient ap pliquées à *ſoi*, pronom que l'on place plus rarement que les deux autres de façon à le confondre avec le vrais ſubjectifs ou agiſſants.

Quelquefois on veut donner à un verbe un ſubject qui ne déſigne rien que de très général : pour cela o ſe ſert de *il* avec les verbes qu'on appelle *impersonnels* *il faut*, *il convient*, *il ſied mal*, &c. Quand il y a n gation dans la phraſe impersonnelle, on met quelqu fois *il* avec *rien* ou *perſonne* : *il n'eſt rien*, *il n'eſt pe ſonne qui*, &c. Mais *rien* & *perſonne* ne ſont ici qu'e objectifs & point en ſubjectifs. Ailleurs on emploie mot *on* que les Grammairiens appellent mal-à-propo particule, & qui n'eſt qu'un pronom perſonnel agi ſant : *on devroit porter des loix contre les ingrats*. Si c ſubjectif général & indéterminé, ne s'entend que de perſonnes, & qu'il ſoit accompagné d'une négation alors on peut ſe ſervir du pronom *perſonne* au lieu d *on*. *Perſonne n'a le courage de donner au Public le premi exemple d'une vertu nouvelle.* On pourroit également dire, *on n'a pas le courage*, &c. mais cette dernier phraſe ſeroit plus foible, parceque le ſubjectif en eſt ſi général, qu'il n'offre preſqu'aucune idée. Il faut ſeu lement obſerver que dans ce cas & les ſemblables, o n'exprime la négation que par *ne* avec *perſonne*, parce que deſtiné principalement à ſervir dans les phraſes né gatives, il ſemble y ſuppléer de lui-même.

Il faut dire du pronom *rien*, quand le ſubjectif n s'entend que des choſes en général, & non pas des per ſonnes, & qu'il doit avoir une négation avec ſoi, tou ce que nous venons de dire de *perſonne* : *rien ne fait im preſſion ſur ſon eſprit.*

Après avoir assez détaillé les circonstances où l'on se sert de chacun des pronoms agissants, pour qu'on ne puisse plus être embarassé du choix ; il ne reste plus qu'a marquer leur place. La regle générale à cet égard, c'est qu'ils doivent être devant le verbe. *Vous souhaitez : je commande ; ils obéissent.* Il y a cependant quelques exceptions.

Les pronoms se mettent après le verbe, lorsqu'il y a interrogation : *Deviez-vous pousser la complaisance jusqu'à la foiblesse ? Irai-je mandier la protection d'un sot ? Est-il une femme assez accomplie pour unir les agrémens aux qualités solides ? ne seroit-elle pas peut-être malheureuse, faute de trouver quelqu'un qui méritât son attachement ?* Dans ce cas on met encore après le verbe le pronom qui convient au subjectif, quand celui-ci est exprimé dans la phrase; mais alors le nom propre de ce subjectif se place avant le verbe. *Les malheureux ont-ils à leur portée d'autres vertus que la patience ? Les femmes sont-elles plus capricieuses que bien des hommes ?*

Il faut en dire autant des pronoms démonstratifs *ceci, cela, celui-ci, celui-là, ce*, quand ils tiennent la place du subjectif : *celui-ci vous convient-il ?* des indéfinis *quelqu'un, chacun, nul, tel, aucun, tout ; aucun n'a-t-il entendu ? Chacun vient-il à son rang ?* Les autres pronoms qui ne sont pas personnels, ne sont point subjectifs dans les interrogations, comme *quiconque*, ou ne prennent point le personnel *il* après leur verbe, comme, *qui vient d'arriver ?* ou ils sont de peu d'usage ; ou enfin ce point de leur syntaxe sera expliqué à leur article : il y a d'ailleurs là-dessus tant de variétés, selon les différentes constructions, qu'on ne peut s'en bien instruire que par l'usage.

Lorsque dans ce cas d'interrogation, le verbe est à la troisieme personne du singulier, & qu'il finit par un *e* muet, on met entre lui & son subjectif *il* ou *elle*, un *t* qui est lié aux deux mots par un tiret de chaque côté; comme *-t-* : *votre pere approuvera-t-il vos négligences ?* Quelquefois au lieu de mettre un tiret après le *t*, on y met une apostrophe, quand il y a élision : *va-t'en.* Après toutes les autres consonnes qui finissent un verbe & qui précedent immédiatement leurs pronoms subjectifs qui

commencent par une voyelle, on se sert du tiret - : *Les femmes savent-elles profiter de tous leurs avantages ?*

Si dans ce cas le verbe finit par un *d*, le *d* devant *il* se prononce comme un *t*. *Entend-il ?*

Le verbe impersonnel *il vient*, employé pour *il arrive*, précédé de l'adverbe *d'où*, & placé en interrogation, ne prend point de subjectif s'il est suivi de la conjonction *que : d'où vient que les hommes ne deviennent pas toujours meilleurs, en devenant plus instruits. D'où vient que l'on souhaite toujours ce qu'on nous interdit ?* Nous supposons ce verbe impersonnel : car sans cela il rentre dans l'ordre commun : *d'où vient votre réfroidissement*, &c. On dit aussi avec ce même verbe impersonnel, *de-là vient que je n'ai pû le voir*, &c. En quoi l'on voit qu'on peut s'exprimer ainsi sans interrogation, & en quelque tems que ce soit de l'indicatif de ce verbe, excepté au futur & au conditionnel passés. En se servant du mot *d'où* on peut retrancher aux mêmes tems le subjectif *il* hors de l'interrogation : mais on emploie plus ordinairement *de-là*.

Le pronom agissant se met aussi après le verbe, quand ce verbe est précédé de certaines particules, qui sont *ainsi, aussi, peut-être, du moins, au moins, en-vain, encore. Ainsi devriez-vous en agir avec un ami. Aussi cette action vous a-t-elle fait honneur. Peut-être aurons-nous un sort plus heureux. Du moins prendrons-nous patience. Au moins doit-on avertir un ami en pareil cas. Envain cherchez-vous à vous en défendre. Encore faut-il faire quelqu'effort avant de céder.* Dans ces occasions, on peut également mettre le pronom avant le verbe ; ou n'en point mettre si le subjectif y est exprimé par son nom propre. *Aussi cette action vous a fait beaucoup d'honneur. Du moins nous prendrons patience.* Cependant en suivant la regle générale, *ainsi* doit se transporter après le verbe, *vous devriez en agir ainsi avec un ami ; peut-être* peut aussi s'y transporter, ou prendre un *que* après soi. *Nous aurons peut-être...* ou *peut-être que nous aurons un meilleur sort :* ou rester à la tête de la phrase ; *peut-être, nous aurons*, &c.

Il n'y a que la particule *encore* qui ne veuille se prêter à aucun autre arrangement, du moins quand elle est

prise dans le même sens que lui donne l'exemple cité. *Encore faut il faire*, ou *il faut faire encore quelques efforts avant de céder*, ne présente pas le même sens pour le mot *encore*. Dans ce dernier exemple il signifie qu'on a déja fait des efforts; dans le premier il n'est en quelque sorte qu'un encouragement contre le désespoir, une exhortation pour ranimer ses forces.

Les verbes veulent aussi leurs pronoms agissants après eux, quand ils sont mis au subjonctif sans y être assujettis par quelque verbe ou conjonction précédente, mais seulement pour marquer le défi, ou le souhait, ou l'assurance où l'on est d'une chose. Alors il faut que ces verbes soient à des tems conditionnels; & il n'y a que le verbe *pouvoir* qui souffre cet ordre de construction, étant au présent du subjonctif : *Eussiez-vous recours à toute la terre, je me moque de vous. Puissiez-vous réussir. Vinssiez-vous à bout de vos desseins, vous resteriez encore dans de grands embarras.* Quelquefois pour marquer le souhait, on met un *que* particule devant le verbe, & celui-ci prend alors le tems de l'indicatif que demande le sens de la phrase : *Que ne vient-il donc. Que n'arrivoit-il à tems. Que ne m'a-t il écouté*, &c. Dans ces occasions il y a toujours une négation exprimée, comme on le voit. Ces façons de parler n'admettent point le futur.

Enfin, le pronom agissant se met après les verbes *dire, répondre, ajouter, répliquer, reprendre*, & autres semblables, qui dans le cours d'une narration se trouvent entre deux virgules, comme dans une parenthese, pour marquer que les choses que l'on rapporte ont été dites, répondues, ajoutées, ou devoient être dites, ajoutées, &c. ou enfin le seront par un tel. *C'est, disoit-il, le plus grand malheur qui vous puisse arriver. J'y suis préparé, lui répondis-je. Voilà, ajoutoit-il, où aboutit un courage mal-entendu. Allez, vous dira-t-il, chercher votre récompense auprès des maîtres que vous avez servis.* Toutes les fois que le subjectif doit être renvoyé après son verbe comme nous venons de le développer, si ce verbe est dans un tems composé, le subjectif ne laisse passer devant soi que l'auxiliaire; il précéde le participe du verbe. *Auriez-vous deviné qu'il fût capable d'une*

action ſi baſſe ? Encore auriez-vous dû lui parler. Eût-il remué le ciel & la terre, il ne pouvoit réuſſir. Qu'euſſiez-vous fait alors, &c.

Il ne reſte plus qu'un mot à dire des pronoms perſonnels agiſſants ; & ce mot concerne les qualificatifs qu'on pourroit vouloir leur donner. La remarque générale à cet égard, eſt qu'ils en admettent très rarement ; & que lorſqu'on leur en veut donner, il y faut bien des attentions pour les placer à propos, & ſans choquer l'oreille.

Je ne prend jamais de qualificatifs après lui, ſi ce n'eſt lorſque dans des actes & billets d'affaires on dit, *je ſouſſigné, demeurant à*, &c. *certifie, déclare*, &c.

Hors de là quand on veut le qualifier, les adjectifs doivent être placés avant lui : *conſtant auſſi bien que ſincere, je tiens tout ce que je promets.* On peut auſſi faire précéder ces qualificatifs par *moi* ou par *pour moi* ; *moi, ſoigneux d'éclairer tous ſes pas, je le faiſois ſuivre partout. Pour moi, ayant vu ſa mauvaiſe foi, je l'abandonnai.*

Les pronoms *tu*, *il*, *ils*, ſont encore à ce ſujet plus difficiles que *je* ; puiſqu'ils n'en admettent jamais entr'eux & leurs verbes ; les faiſant toujours paſſer avant eux, quelquefois ſeuls, & quelquefois précédés de *toi*, *lui*, *eux* : *toi, auſſi peu capable de repentir à la vue d'un crime commis, que de timidité à la vue d'un crime à commettre, tu joignis l'effronterie à la fureur. Toujours jaloux & ſoupçonneux, il ne lui laiſſe pas l'ombre de liberté. Lui & eux ne pouvant s'accorder, ils ſe ſéparerent*, ou *ſe ſéparerent*, ſans *ils. Nous, vous, elle, elles*, ſuivent auſſi leurs qualificatifs ſoit en ſe répétant avant & après, ſoit qu'ils ne ſoient placés qu'après : *Nous, libres au milieu de la tyrannie, nous répondîmes*, &c. *Pour nous, peu contents de ſes réponſes, nous prîmes d'autres meſures. Piqués enfin de ſes détours, nous ceſſâmes de le ménager. Toujours gaie, toujours belle, elle ſe fait autant d'ennemies que d'amis.*

Lui & *eux* placés avant les qualificatifs, peuvent ſuppléer aux pronoms *il*, *ils* : *lui, interdit & confus, ſe retira. Eux, ayant vu cela, s'en allerent.* On peut en uſer de même avec, *elle*, *elles* : *elle, contente de ſes ſuccès, ſe hâta de m'en donner nouvelle.*

Les deux adjectifs *seul* & *tout seul* peuvent être après *moi, toi, lui, eux, elle, elles, nous, vous : moi tout seul, j'irai ; toi seul tu viendras ;* on voit qu'il faut toujours y ajouter *je, tu : lui seul viendra ; eux tous resteront : nous seuls l'avons entendu ; elle seule le fait :* ici le pronom ne doit point se redoubler. On met plus fréquemment ces pronoms avec ces deux mots, après le verbe ; *j'irai moi tout seul ; ils resteront eux tous* ; plus souvent encore on ne met que *tout seul*, après le verbe ; *j'irai tout seul* ; *nous l'avons seuls entendu* ; *ils resteront tout seuls. Même* se joint aux pronoms *moi, toi, nous, vous, lui, eux, elle, elles* ; cet adjectif est toujours immédiatement après eux : *moi-même, je l'ai vu* ; *je l'ai vu moi-même* ; *nous-mêmes devons y aller, nous devons y aller nous-mêmes* ; *lui-même me l'a dit, il me l'a dit lui-même* ; *elle-même le fait, elle le fait elle-même.*

Il est aisé sur ces exemples de voir comment les pronoms doivent se placer dans cet accompagnement. De tous les pronoms agissants, il ne reste plus que *on, personne*, & *rien ;* le premier ne marquant qu'une généralité indéterminée, ne peut jamais admettre aucun adjectif, ni qualificatif : il marche toujours seul. *On voit, on fait*, &c.

Ce pronom prend l'article avant lui quand il se trouve placé après d'autres mots qui feroient avec *on* une prononciation rude & difficile : *si l'on vient, dites que je vais revenir.* D'où vient cet article devant *on ?* c'est que ce pronom vient du mot *homme*, dit M. du Marsais ; ainsi on aura aussi bien *l'on* de *l'homme*, que *on* de *homme.* Cet article ne change donc rien à la généralité vague du pronom ; puisqu'il n'est qu'un reste étymologique, qui ne s'est conservé que pour l'oreille.

Personne peut se faire suivre de *seul*, ou de *tout seul ; personne ne peut seul conduire un si grand projet* ; mais on les sépare par le verbe : *rien* n'admet jamais cet adjectif à sa compagnie ; ni l'un ni l'autre ne peuvent non plus y souffrir *tout*, ou *même* ; *toute personne* est un substantif, & non un pronom. Ils rejettent aussi les autres qualificatifs, à moins qu'ils ne les fassent pré-

céder par la prépoſition *de*, & qu'eux-mêmes ne cedent la place de ſubjectifs : *on ne vit jamais rien de ſi beau : il n'eſt perſonne d'aſſez ſaint, pour avoir droit de me juger avec rigueur.*

Nous finirons l'article des perſonnels agiſſants ou ſubjectifs, par deux petites obſervations ; la premiere, que quand ils ſe trouvent en concurrence avec des pronoms régis, les ſubjectifs ſe placent toujours à la tête des autres ; ainſi on dit, *je vous le donnerai* ; où *je* laiſſe le voiſinage du verbe aux pronoms régis *vous*, *le*, &c.

Remarquez pour les négations *ne*, *pas*, *point*, que dans les phraſes où le pronom agiſſant eſt devant le verbe, il laiſſe *ne* ſe placer entre lui & le verbe avant les autres pronoms ; *je ne vous le donnerai pas.* Mais dans les occaſions où le pronom agiſſant ne ſe met qu'à la ſuite de ſon verbe, il n'en céde jamais le voiſinage aux mots, *pas*, *point* ; *ne viendra-t-il pas ? Ne le verrai-je point ?*

Mais ils ne céderont jamais leur place à quelqu'autre mot que ce ſoit, fut-ce même aux adverbes, qui ſont intimement liés au même verbe ; ainſi l'on dira, *je vous aime tendrement*, & jamais, *je tendrement vous aime*, &c. La ſeconde obſervation, c'eſt que dans les trois autres claſſes de pronoms que nous avons appellés *relatifs*, *démonſtratifs*, & *indéfinis*, il en eſt un grand nombre qui peuvent être, & ſont ſouvent *perſonnels agiſſants :* mais nous en avons fait la diviſion d'après les qualités qui paroiſſent les caractériſer davantage ; & dans le cours de ce que nous en dirons, nous aurons ſoin de marquer ce qu'ils ont de commun avec ceux que nous aurons déja examinés.

Nous avons dit que *me*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *en*, *y*, *les*, *leur*, étoient toujours des perſonnels régis, & que *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, *ſoi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, *perſonne* & *rien* l'étoient quelquefois.

La premiere regle eſt que tout pronom perſonnel régi, qui n'a point de prépoſition avant lui, ſe place devant le verbe dont il eſt le régime. Cette regle a lieu même dans les interrogations, & autres circonſtances où le pronom agiſſant ſe déplace : *me le donnerez-vous ? Il*

faut leur en pardonner bien d'autres. Dans cette derniere phraſe on peut auſſi dire : *il leur en faut pardonner bien d'autres.* Ainſi quand deux verbes ſe ſuivent, que le ſecond eſt à l'infinitif ſans prépoſition, & qu'il eſt l'objectif du premier ; les pronoms ſans prépoſitions qui ſont régis par ce ſecond verbe, peuvent ſe mettre avant le premier ou entre les deux : *je vous le vais montrer*, ou *je vais vous le montrer. Je veux vous le faire voir*, ou *je vous le veux faire voir.* Quand *faire* eſt le premier des deux verbes, les pronoms régis ſe placent toujours avant lui ; *je vous le ferai voir. Il me le fit entendre.*

Nous pouvons ajouter ici une autre remarque ſur *voici*, *voilà*, qui prennent avant eux, *me*, *te*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les* ; *me voici*, *les voilà*, quoique les noms ſubſtantifs régis par ces deux prépoſitions, ſoient placés après elles : *voici mon frere ; voilà ton ami :* on dit auſſi, *l'homme que voici*, *la ſomme que voilà.* Ainſi ces deux prépoſitions ſeront exceptées, quand nous dirons que *me*, *te*, *le*, *la*, *les*, *que*, ne prennent point de prépoſitions.

La premiere regle générale dont nous venons de parler ſouffre exception.

1°. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier, & les deux premieres du pluriel des impératifs ; *donne-le moi. Pardonnons-lui. Fiez-vous y.* Cependant ſi le verbe eſt accompagné d'une négation, les pronoms ſuivent la regle générale : *ne vous y fiez pas : ne lui pardonnons point : ne me le donne pas.*

2. Pour le verbe *être* ayant *ce* avec lui en qualité de ſubjectif : *eſt-ce vous ? C'eſt lui ; c'eſt moi ; ce pouvoit être elle*, *ce devoit être toi*, &c. Alors cependant *le* ſe met devant le verbe ; *ce l'eſt ; ce ne l'eſt point ; ce le doit être.* Il en eſt de même pour *la*, *en*, *les* : *ce ne les ſont pas*, *cela peut être ; c'en eſt une partie ; ce n'en eſt point.*

3°. Pour *perſonne* & *rien*, qui en qualité de régis, ſe placent toujours après le verbe ; *on n'y trouve perſonne. Ne ſavez-vous rien ? N'eſt-ce rien ? N'en croyez rien.* S'il y a deux verbes dont l'un ſoit à l'infinitif, ou ſi le verbe eſt dans un tems compoſé, & que *rien* ſoit objectif, il ſe met entre deux : *ne vous a-t-il rien dit ? Je ne ſaurois vous rien donner.*

4°. Pour *moi*, *toi*, *soi*, *eux*, *elle*, *elles*, qui étant régis par un verbe, ne peuvent être qu'après lui. *C'est elle qui a fait triompher la raison, de l'autorité*, &c.

La seconde regle générale, c'est que tout pronom régi par un verbe, se place après ce verbe, s'il est accompagné d'une prépositon pour marquer sa dépendance : *Il parle peu des autres, parcequ'il ne pense qu'à lui-même.*

Mais tous ces pronoms régis n'admettent point cette société de prépositions : *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *leur*, *en*, *y*, n'en prennent jamais : si l'on dit, *il cherche à me surprendre*, *il projette d'en enlever une partie*, &c : *à*, *de*, ne sont point au service de *me*, *en*; ils sont attachés aux verbres *surprendre*, *enlever*; ils n'influent que sur eux. Ainsi, quand l'ordre grammatical exige qu'on mette une prépositon avec un pronom personnel régi, on se sert, de *moi*, *toi*, *nous*, *vous* pour les deux premieres personnes tant du singulier que du pluriel; de *lui* & *eux* pour les troisiemes au masculin, de *elle*, *elles* pour les troisiemes qui sont du genre féminin. *Soi* en prend, & s'emploie quand le sens est réciproque, & indéterminé. *Personne* & *rien* en prennent dans les phrases où ils conviennent.

Nous n'indiquerons point en détail, dans quelles circonstances ces pronoms prennent l'une des prépositions plutôt que les autres; ce point ne regarde que le service des prépositions; & c'est à leur article, qu'on en développe les regles & les variations. Nous dirons seulement ici que lorsque le pronom régi par un verbe, en est le terminatif, c'est alors qu'il prend le plus souvent une prépositon; que si cette prépositon est celle qu'on nomme *à*, elle peut s'omettre en plaçant le pronom devant le verbe : *il vous le promet*, pour *il le promet à vous.*

Il faut excepter de cette regle les cas qui l'ont été de la premiere regle générale des pronoms régis, & où les terminatifs sont après le verbe même sans prépositon. Il faut encore observer que le verbe *être* quand il a un terminatif qui lui appartient, le veut toujours après lui, & accompagné de sa prépositon : *je suis à vous.* Nous avons dit, *qui lui appartient*; car si ce terminatif est

dépendant d'un adjectif ou participe qui ſerve d'objectif au verbe *être*, & qui le ſuive, alors le pronom ſe place avant le verbe *être* ſans prépoſition : *je vous ſuis attaché pour toujours.* Il faut ſe ſouvenir qu'ici nous ſuppoſons toujours que la prépoſition à retrancher, ſoit *à*.

La regle la plus générale pour décider s'il faut donner la prépoſition *à* au terminatif à qui elle convient, ou s'il faut la retrancher; c'eſt d'examiner s'il y auroit de l'amphibologie à l'omettre; ce qui arriveroit ſur-tout lorſque l'objectif & le terminatif ſe trouveroient exprimés par des pronoms différents, qui chacun pourroient également ſervir aux deux emplois. Telle ſeroit cette phraſe, *il nous vous promet*, dans laquelle, *nous*, *vous*, peuvent l'un & l'autre également exprimer l'objet promis, ou celui à qui l'on promet. Seroit-ce auſſi par cette raiſon d'amphibologie, qu'on dit : *je penſe à vous*, & non pas, *je vous penſe ?* Néanmoins on dit, *je vous céde*, & non pas, *je céde à vous.* C'eſt encore l'uſage qui doit ici ſuppléer à la Grammaire. Pourquoi doit-on dire, *c'eſt lui qui m'a renvoyé à vous ?* Pourquoi dit-on, *je vous le donne*, ou *je le donne à vous*, & qu'on ne dit point, *je vous leur donne*, en ſuppoſant qu'on parle à un eſclave qu'on céde à d'autres maîtres ? Pourquoi faut-il dire alors, *je vous donne à eux* ; & que même cette derniere façon nous déplaît ?

Il ne nous reſte que deux points à diſcuter ſur les pronoms régis : le premier eſt de décider deſquels on doit ſe ſervir dans les différents cas pour chaque perſonne ; le ſecond eſt de régler leurs rangs entr'eux. Pour la premiere perſonne du ſingulier *me*, & *te* pour la ſeconde, ne peuvent être qu'avant le verbe ; ils y ſervent également de terminatifs & d'objectifs : ſi ces deux régimes du verbe ſe rapportoient à ces deux perſonnes, *me*, *te* ne ſerviroient que d'objectif, & pour le terminatif on emploieroit *moi* ou *toi* avec une prépoſition. *Je me donne à toi. Tu te livres à moi.*

Il faut dire de *ſe* pour la troiſieme perſonne des deux nombres, ce que nous venons de dire de *me*, *te*, & appliquer à *ſoi* ce que nous allons dire de *moi*, *toi*, en obſervant ſeulement que *ſe*, *ſoi*, ne ſont que réciproques. Toutes les fois que la premiere & la ſeconde per-

sonnes du singulier sont régies, on se sert de *moi*, *toi* pour leurs pronoms, s'ils sont accompagnés de prépositions, ou s'ils doivent être après le verbe : *il pense à toi*, *menes-moi*.

Pour la troisieme personne, quand il n'y a pas réciprocité, on se sert de *lui* au singulier & *leur* au pluriel, pour exprimer un terminatif sans prépositions, pourvu que d'ailleurs il se rapporte à des choses animées : car pour les choses inanimées, on se sert d'*y*. *C'est une femme capricieuse, j'en conviens ; mais je lui suis attaché par des liens plus forts que ma raison. Je sais que la chasse me fait perdre mon tems ; mais j'y tiens par une vieille habitude.*

Le terminatif s'exprime cependant aussi quelquefois par *y*, quand même il se rapporte à une chose animée ; *tous ces amis qui flattent, sont des ames trop basses pour connoître la vertu ; je ne m'y fie pas.* On dit de même, *les morts & les absents s'oublient aisément, bien-tôt on n'y pense plus. Pensez-vous à votre pere ? oui, j'y pense*, &c.

Si le pronom se rapporte à un masculin, on emploie *lui*, *eux* pour terminatif avec une prépositions, quand d'ailleurs il s'agit de choses animées ; pour le féminin on emploie *elle*, *elles*. Si la chose est inanimée, on répete le nom au lieu du pronom, ou on se sert d'*y*, ou bien on tourne la phrase autrement. Dans cet exemple *on imite le marbre par des compositions, mais qui ne sont jamais aussi brillantes que* LUI ; il faut répéter *que le marbre naturel ;* parceque, suivant la regle posée ci-dessus le marbre est une chose inanimée.

Quand un nom de la troisieme personne se trouve en régime objectif, le pronom qui le remplace, est *le* pour le masculin, *la* pour le féminin singuliers, *les* pour le pluriel des deux genres, soit qu'il s'agisse de choses animées ou non. Ce n'est qu'après le verbe substantif que *lui* est objectif pour le singulier ; *eux* pour le pluriel masculin ; *elle*, *elles*, pour les deux féminins.

Quand le pronom doit avoir la prépositions *de*, s'il se rapporte à une troisieme personne inanimée, du singulier ou du pluriel, & que la clarté & l'aisance du discours le permettent, on y supplée par la prépositions *en* : *vous me demandez ce qui le concerne ? vous n'en saurez*

rien

rien : vous ne saurez rien de cela ; quelquefois on l'emploie même pour des choses animées : *Il vous attaque ; méfiez-vous-en ; méfiez-vous de lui. Elle vous agace ; défendez-vous-en ; défendez-vous d'elle.* Si on ne veut pas employer *en*, on prend *de lui* pour les choses animées du singulier masculin ; *d'eux* pour celles du pluriel & du même genre ; *d'elle*, *d'elles* pour celles du féminin.

Pour celles qui sont inanimées, il faudra s'exprimer autrement. Nous ne croyons pas qu'on oublie que tout ce que l'on suppose animé par fiction, se met ici au nombre des choses réellement animées. Ainsi on peut dire, *le vent m'emportoit ; je ne pouvois lui résister ; la jalousie est cruelle ; vous avez tout à craindre d'elle.*

Me, *te*, *se*, *nous*, *vous*, servent pour les pronoms réciproques, & se placent toujours immédiatement après le subjectif, lorsque celui-ci est avant le verbe : *je me promene.* Si le subjectif est après le verbe, le réciproque reste encore à sa première place : *me promenerai-je ?* mais à l'impératif, à la seconde personne tant du singulier que du pluriel, & à la première du pluriel, on se sert de *toi*, *nous*, *vous*, pour réciproques, & on les place après le verbe : *promene-toi*, & non pas, *promene-te.*

Nous observerons qu'on dit, *il m'y conduit*, pour dire, il me conduit là, à cet endroit-là ; qu'ainsi l'*e* muet de *me* s'élide devant *y* ; mais qu'on ne peut pas dire, *conduisez-m'y*, parceque la diphthongue *oi* de *moi* ne peut s'élider, & que c'est *moi* & non pas *me* dont il faut se servir après l'impératif : on ne dira pas plus *conduisez-y moi*, parceque l'objectif doit être plus près du verbe que le terminatif, & qu'en conséquence *moi* doit être avant *y*. Il faut donc dire, *conduisez-moi là*, &c. Mais un usage établi vient ici démentir la regle ; on dit, *donnez moi de cela* ; & si l'on veut exprimer *de cela* par *en*, on dira, *donnez-m'en. Moi* s'élide donc devant le pronom *en* ? . . . mais il ne le fait pas devant *y*.

Quand les verbes *être*, *paroître*, *sembler*, *devenir*, & autres semblables, ont pour objectifs un ou plusieurs noms adjectifs ; si ces adjectifs doivent être remplacés par un pronom, on se sert de *le* pour tous les nombres

& tous les genres : *je vous étois indifférente, & je vois bien que je vous le suis encore. Vous m'avez cru belle, mais je ne le suis pas. Nous étions fort embarrassés, & nous le sommes encore. Nous fûmes très piquées, mais nous ne le sommes plus.*

Mais si ces pronoms, objectifs de ces mêmes verbes *être, paroître*, &c. remplacent des substantifs, alors *le* ne sert plus que pour le masculin singulier ; pour le féminin, on met *la*, & *les* pour le pluriel. *Etes-vous Madame une telle ? oui, je la suis. Etes-vous le fils de César ? je ne le suis plus. N'êtes-vous pas Mesdames Clarice & Floride ? nous les sommes.*

Une raison simple & légitime de ces variations, c'est que les adjectifs n'ont par eux-mêmes ni genres ni nombres ; ils n'en prennent que pour se conformer au caractere des substantifs auxquels ils sont appropriés : ainsi ils suivent à cet égard une loi étrangere ; mais ils n'en prescrivent point ; le pronom qui les remplace ne doit donc subir aucun changement. Mais si ce pronom au lieu de se rapporter à un adjectif, se rapporte à un substantif, alors il est lui-même dans le cas des adjectifs, & doit se prêter comme eux à ce que le substantif exige. L'usage est pourtant partagé pour le premier cas : beaucoup de personnes disent, *j'étois malade, & je la suis encore.* Mais la regle que nous avons établie est sans contredit la plus suivie.

Quant aux qualificatifs *me, te, se, le, la, les, en, y*, ils n'en prennent jamais. Nous avons parlé de *moi, toi, soi*, en traitant des pronoms agissants : nous avons de même fait remarquer que *lui, eux, elle, elles, nous, vous*, en prennent quelquefois quand ils sont subjectifs : il en est à peu près de même quand ils sont régis ; seulement s'ils sont devant le verbe, ils n'en ont jamais ; & quand on veut leur en donner, il faut les répéter après le verbe, *je lui parlerai à lui-même, ou je parlerai à lui-même.*

Cette derniere méthode s'emploie pour tous les pronoms régis, ceux qui ne peuvent souffrir de qualificatifs se faisant remplacer après le verbe par leurs équivalents : *il me blesse moi-même*, ou renvoyant les qualificatifs après le verbe ; *je les attaque tous.* Si *tous* ainsi

placé se rapporte à un terminatif, il prend la prépositi-tion ; *je leur parlerai à tous*, &c. Ceux qui doivent se faire remplacer par leurs équivalents sont *me*, *te*, *se*. Les autres peuvent suivre les deux moyens proposés : excepté le qualificatif *même* qui demande toujours d'être étroitement uni au pronom, & par conséquent le fait redoubler ou remplacer. *Je les confondrai tous ; je les confondrai eux tous. Je vous parle à vous-même, je les entendois eux-mêmes.*

Le second point qui embarrasse encore dans l'usage des pronoms régis, c'est leur arrangement entr'eux. Nous ne parlerons que de ceux qui sont sans prépositi-tion ; car les autres leur cedent toujours le voisinage du verbe.

Me, *te*, *se*, qui sont toujours avant le verbe, ont aussi toujours le pas sur les autres pronoms régis : *j'ai voulu vous rendre un service ; pourquoi me le reprochez-vous comme un crime ? Moi, toi, soi*, sont toujours après le verbe, le plus près qu'il se peut ; on dit cependant, *donnes le moi ;* ainsi ils cedent le pas à *le*, *la*, *les ;* ils le gardent sur les autres : *donnez-m'en.* Il en est de même de *lui* & *leur ; il lui en faut rendre : rendez leur en la moitié.*

Elle, *nous*, *vous*, se conforment à *me*, *te*, *se*, quant à l'ordre de la marche, lorsqu'ils sont seuls & sans prépositi-tion ; & lorsqu'ils s'en font accompagner, ils se placent comme *moi* & *toi.*

Le, *la*, *les*, devant le verbe marchent avant *lui*, *leur*, *en*, *y*, & après les autres. *Voilà bien des fautes ; les leur pardonnerez-vous ? Je suis prêt à les y ramener. Tâchez de l'en détourner.* Après le verbe, ces pronoms gardent encore à-peu-près le même ordre ; mais ils peuvent suivre ou précéder, *moi, nous, vous ; donnez-moi le* ; ou bien *donnez-le moi.*

Pronoms relatifs.

Les pronoms qui servent à déterminer, expliquer ou restreindre le sens du nom ou pronom, exprimé ou sous-entendu, auquel ils se rapportent & qu'on nomme leur *antécédent*, sont ceux que nous avons appellés *pro-*

noms relatifs. Dans ces deux phrases, *les hommes qui ont tant de raisons de s'aimer, & de s'aider les uns les autres, sont presque toujours ennemis entr'eux; ils ignorent ce qui pourroit les rendre heureux;* les deux *qui* sont *relatifs*; le premier au substantif *les hommes;* le second au pronom *ce* qui signifie ici *la chose : les hommes* & *ce* sont donc les antécédents de ces deux pronoms relatifs, dont le premier ne sert qu'à expliquer le nom auquel il se rapporte, puisque ces mots, *qui ont tant de raisons de s'aimer & de s'aider les uns les autres*, rendent un sens qui convient à tous les hommes; & dont le second sert à restreindre la signification de son antécédent, puisque ces mots, *qui pourroit les rendre heureux*, limitent l'idée du pronom *ce*, ou, ce qui est ici le même, du nom *la chose*, en la restreignant à la seule chose qui peut rendre les hommes heureux.

Nous comptons ici six *pronoms relatifs*, qui sont *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel*. Quelques Auteurs y joignent *le*, *y*, *en*, que nous avons mis au rang des *personnels régis :* mais il nous semble que ces trois mots ne sont relatifs que comme tous les autres pronoms, qui par leur nature ne faisant fonction que de vice-gérents, doivent nécessairement comprendre une relation aux noms dont ils sont les substituts : ceux que nous appellons ici *relatifs*, joignent à cette relation générale & commune un caractere particulier qui leur est propre, & que n'ont point *le*, *y*, *en*, qui ne sont point destinés à limiter, restreindre, ou déterminer & expliquer les mots auxquels ils se rapportent. D'ailleurs les vrais relatifs servent encore fort souvent à lier plusieurs petites phrases, & font ainsi fonction de conjonctions, ce que les trois pronoms en question ne peuvent jamais faire.

Nous avons dit que *l'antécédent* des pronoms relatifs étoit exprimé ou sous-entendu : dans ce dernier cas, ce sont ordinairement les pronoms indéfinis *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, qui sont supprimés; & l'on peut aisément sentir lequel on auroit pu y mettre : il n'y a que le relatif *que* avant lequel on ne puisse omettre ces antécédents quand ils y doivent être; & cela parcequ'il seroit alors trop difficile de le distinguer soit du *que* ex-

clamation, ſoit du *que* conjonction. *Qui ne peut garder ſon ſecret, n'a pas droit d'exiger que ceux à qui il le confie, ſoient plus diſcrets que lui*; c'eſt-à-dire, *celui qui ne peut garder ſon ſecret. Vous demandez beaucoup à qui n'a rien*; c'eſt-à-dire, *à celui qui n'a rien. Dites-moi auquel vous voulez parler*; *dites-moi celui auquel. Voilà de quoi il s'agit*; *voilà ce de quoi....* On ne peut dire, par exemple, *je demande que vous m'avez promis*, pour, *ce que vous m'avez promis.*

Quoi a rarement ſon antécédent exprimé : *de quoi peut être coupable une perſonne dont le malheur eſt d'être née foible, ſimple & crédule?*

Le relatif *dont* veut auſſi que ſon antécédent ſoit toujours exprimé; *donnez-moi ce dont nous avons parlé*; & non pas, *donnez-moi dont nous avons parlé*, &c.

En général il faut avoir beaucoup de délicateſſe & de goût, pour ſentir dans quel cas on peut ſous-entendre les pronoms, *ce, celui, celle, ceux, celles*, lorſqu'ils ſont antécédents du *qui* relatif.

Et que ſeroit heureux qui pourroit aujourd'hui!
Corneille dans *Nicomède*.

» *Que ſeroit heureux qui*, n'eſt pas françois; *que ſont* » *heureux ceux qui peuvent aimer!* eſt un fort joli vers. » *Que ſont heureux qui peuvent aimer* eſt un barbariſme. » Remarquez qu'un ſeul mot de plus ou de moins ſuffit » pour gâter abſolument les plus nobles penſées & les » plus belles expreſſions ». (M. *de Voltaire*).

Il faut ici prévenir le lecteur ſur deux points eſſentiels; le premier, que les pronoms relatifs, & même le relatif *que* ſont toujours ſans antécédents exprimés dans certaines occaſions, & ſur-tout dans les interrogations : *que voulez-vous?* il n'y a que *dont* qui ſoit excepté ici : les pronoms relatifs ainſi employés ont été nommés par quelques Auteurs *pronoms abſolus*, ou *pronoms interrogatifs*; nous aurions pu comme eux en faire une claſſe particuliere; mais comme ce ſont les mêmes mots que les relatifs, du moins quant au matériel, nous nous contenterons de développer ce qui les concerne après les avoir conſidérés ſous leur premier

point de vue : nous n'en parlons ici, que pour empêcher qu'on ne les confonde.

Le second, c'eſt qu'outre cette différence, il faut en admettre d'autres encore entre quelques-uns des relatifs & d'autres mots qui ſont les mêmes quant au matériel. Nous avons déja indiqué qu'outre le *que* relatif, il y en a deux autres qui ont des emplois bien différens : un exemple va le montrer ; *que l'homme eſt à plaindre, quand il oublie que c'eſt la raiſon que ſon cœur doit conſulter !* Le premier *que* ne ſert ici qu'à marquer l'exclamation ; le ſecond eſt une conjonction qui lie *c'eſt la raiſon* avec *il oublie :* le troiſieme eſt ſeul relatif. Pour le ſentir, il n'y a qu'à voir ſi l'on ne peut pas le tourner par cet autre, *lequel, laquelle* ; quand on le peut en conſervant le même ſens à la phraſe, alors on eſt ſûr qu'il eſt relatif ; ſans cela il ne le ſeroit pas : or ici on peut dire également quant au ſens, ... *c'eſt la raiſon laquelle ſon cœur doit conſulter.* Dans cet autre exemple, *quoi vous ignorez de quoi l'on vous accuſe !* Le premier *quoi* eſt auſſi un ſimple ſigne d'exclamation, d'étonnement ; & le ſecond eſt un relatif, dont l'antécédent *ce* eſt ſous-entendu ; *vous ignorez ce de quoi l'on vous accuſe !* En remplaçant l'antécédent pronom par le ſubſtantif qu'il remplace, par exemple, *ce* par, *la choſe*, alors *quoi* relatif pourra ſe changer en cet autre *lequel, laquelle*, &c. *Vous ignorez la choſe de laquelle on vous accuſe !*

Le relatif *où* ſe diſtingue de même de l'*ou* conjonction ; le premier pouvant être remplacé par *lequel* &c. ſoit avec l'aide d'une prépoſition, ſoit autrement : *ou vous êtes un mauvais cœur, ou vous me tirerez de l'embarras où je ſuis* ; c'eſt-à-dire, *de l'embarras dans lequel je ſuis :* remarquez en outre que l'*où* relatif, qu'on appelle auſſi adverbe de lieu, prend toujours un accent grave ſur l'*ù*, ce que ne fait point l'*ou* conjonction.

De tous les *relatifs*, il n'y a que *lequel*, qui prenne l'article ; encore cet article lui eſt-il ſi intimement attaché, qu'il ne s'en ſépare jamais, & ſemble ne faire avec lui qu'un même mot : ils prennent tous des prépoſitions ſelon l'exigence des phraſes, excepté *que* &

dont qui n'en prennent jamais ; aucun d'eux ne souffre de qualification : *qui*, *que*, *lequel* étant sans prépoſition peuvent avoir à leur ſuite des adjectifs ; mais ils s'en ſéparent par l'interpoſition du verbe dont ils ſont alors ou ſubjectifs ou objectifs ; & ces adjectifs ſuivent le nombre & le genre des antécédents des relatifs : *cette femme que nous avons vue ſi fiere quand elle étoit belle, ſe trouvant enfin dépourvue des agrémens qui lui étoient ſi chers, n'eſt plus aujourd'hui qu'une femme ordinaire & retirée, laquelle pour ſe conſoler devient prude & médiſante.*

Que, *quoi*, placés avant le verbe comme objectifs, & marquant l'interrogation, prennent après le verbe des adjectifs toujours précédés de la prépoſition *de*, & fixés à la terminaiſon du ſingulier maſculin. *Que craignez-vous de plus fâcheux que votre état actuel ? A quoi pouvez-vous vous réſoudre de plus avantageux que le parti qu'on vous propoſe ?* Il en eſt de même quand il n'y a pas d'interrogation, & que ces pronoms *que*, *quoi* ſont précédés d'un verbe de doute ou de certitude & d'un antécédent pronom : *je ne ſais ce que vous eſperez de meilleur.* On peut auſſi changer ce *de* en *qui ſoit*, *qui puiſſe être*, *qui fut*, &c. *Que craignez-vous qui ſoit plus fâcheux que votre état actuel ? Je ne ſais ce que vous eſperez qui puiſſe être meilleur.* Dans ces deux cas *qui* au commencement de la phraſe ne ſe dit que des perſonnes, & n'admet jamais la prépoſition *de* après le verbe : *Qui trouvera-t-on qui ſoit plus aimable que Lucile ? A qui vous adreſſerez-vous qui ſoit plus ingénu ? Je ne ſais qui vous trouverez qui ſoit plus raiſonnable.* On ne doit pas dire ſelon ces principes, en parlant d'une perſonne : *qui trouverez-vous de plus aimable*, &c ?

Les relatifs ſont indifférens pour le nombre & le genre, ne déſignant jamais par eux-mêmes ni le ſingulier ni le pluriel, ni le maſculin, ni le féminin ; mais figurant toujours comme s'ils pouvoient ſe prêter aux différentes loix des uns & des autres, remplaçant par conſéquent auſſi bien des noms d'un genre & d'un nombre que de l'autre, forçant les verbes, s'ils en ſont le ſubjectif, à ſe conformer aux ſubſtantifs qu'ils déſi-

gnent : le seul relatif *lequel* ne jouit point de cette liberté ; il a pour le singulier, *lequel* au masculin, *laquelle* au féminin, qui font au pluriel *lesquels*, *lesquelles*.

Quant à la place que les relatifs affectent dans le membre de phrase où ils figurent, la regle générale est qu'ils veulent être à la tête : nous disons dans le *membre de phrase*, & non pas dans la période, parcequ'en effet, ils ne sont à la tête de toute une phrase complette que quand on sous-entend leur antécédent, qui s'il étoit exprimé, se placeroit avant, pour y tenir lieu d'un membre différent, & marquer que le membre où se trouve le relatif, n'est qu'en second, en sous-ordre, en dépendance ; ce qui n'empêche pas que l'antécédent ainsi placé ne renvoye les autres mots qui lui appartiennent, après ceux qui sont de la suite du relatif, comme dans cette phrase, *ce que nous souhaitons le plus, n'est pas toujours le plus avantageux ;* a la tête de laquelle on voit *ce* qui est le subjectif du verbe *n'est pas*, *ce n'est pas toujours le plus avantageux* ; ce membre est le principal ; l'autre, *que nous souhaitons le plus*, n'est employé que pour le completter. *Que voulez-vous ? que* est à la tête de la phrase, il n'y a pas même d'autre membre exprimé.

Mais si vous voulez suppléer ce qui est sous-entendu, vous en trouverez un qui marchera avant le *que* ; comme, *quelle est la chose que vous voulez ?* L'on voit donc que les relatifs sont toujours après leurs antécédents, si ceux-ci sont exprimés ; mais souvent la partie du discours qui tient à l'antécédent, est renvoyée après le membre que le relatif y insere : quant à ce dernier membre comme le relatif en est pour ainsi dire l'introducteur, il marche aussi toujours à la tête, précédant son verbe, les autres pronoms qui peuvent s'y trouver, & les régimes ou les modificatifs.

Il n'y a qu'une exception pour un cas particulier ; si le relatif a devant lui la prépositon *de*, qu'elle lui soit nécessaire pour exprimer le rapport qui se trouve entre ce relatif & un nom substantif de la même phrase ; si ce substantif est lui-même précédé de quelque prépositon que ce soit ; alors il se met immédiatement devant le relatif, & celui-ci ne marche plus qu'au second rang ;

Alexandre, des hautes actions duquel on a tant parlé, n'étoit cependant qu'un illustre Brigand. César, à la clémence de qui l'on donne de si grands éloges, ne pardonnoit après tout qu'à des Concitoyens que lui-même avoit offensés. On voit que *du quel* & *de qui* n'ont la prépositon que pour marquer le rapport qui se trouve entr'eux & les substantifs *actions*, *clémence*; que ceux-ci ont eux-mêmes des prépositions, *des actions*, *à la clémence*; & que, par cette raison, ils sont toujours placés eux & leurs adjectifs avant les relatifs.

Nous venons d'examiner les relatifs en commun, & de poser les regles générales qui les concernent: voyons en détail quel est l'usage de chacun d'eux pris en particulier.

Que ne peut être qu'objectif soit dans les interrogations, soit ailleurs; il se dit également des choses & des personnes: *la coquette que vous courtisez, en a dupé bien d'autres. Que gagnerez-vous à en être l'esclave? Qu'est-ce au fond que tout son agrément, sinon l'art ridicule & honteux des caprices?* Dans, *qu'est-ce*, ou *que est-ce*, on sent aisément que le subjectif est *ce* & l'objectif *que*: ainsi dans les interrogations, *que*, *qui*, *lequel* sont toujours objectifs, lorsque le verbe est le verbe *être* suivi d'un pronom personnel, ou autre pris & employé comme personnel: *qui êtes-vous? Lequel est-ce?*

Dont sert de terminatif ou de circonstanciel: il équivaut au pronom *lequel* joint à la prépositon; voilà pourquoi il ne peut prendre de prépositon, puisqu'essentiellement il en contient une. Il ne peut jamais servir à interroger; alors on emploie *de qui*, *du quel*, ou *de quoi*; il se dit des personnes, & plus encore des choses: *voilà le livre dont je vous ai parlé: les effets dont vous étiez si curieux, sont vendus.* On peut s'en servir aux endroits où *de qui*, *du quel*, *de quoi* conviennent; mais son principal emploi est de les remplacer dans les phrases où ils ne conviennent pas, selon ce que nous observerons en parlant d'eux.

Quoi, suit rarement un antécédent exprimé: on dit cependant, *voilà les motifs sur quoi il se fonde*; mais il vaut mieux dire; *voilà sur quoi il se fonde*, ou *voilà les*

motifs sur lesquels il se fonde. Il est souvent employé après *ce : voilà ce à quoi vous deviez songer.* Il sert d'objectif soit seul, soit avec une prépositon ; de terminatif & de circonstanciel toujours avec une prépositon : *avec quoi osez-vous l'entreprendre ? A quoi voulez-vous que je me détermine ?*

Quoi ne peut servir de subjectif que dans une interrogation ; encore faut-il alors que son verbe soit sous-entendu ou exprimé dans une phrase précédente ; *quoi de plus naturel aux malheureux que de chercher à être mieux ?* c'est-à-dire, *qu'y a-t-il de plus naturel*, &c. *Il vous arrivera quelqu'accident : quoi ?* c'est-à-dire, *quel accident m'arrivera ?* On voit qu'il s'emploie souvent seul dans les interrogations : *je voulois vous apprendre une nouvelle : quoi ?* Quand il est objectif sans prépositon, si la phrase n'est pas interrogative, il se met après son verbe, contre la regle générale qui veut que les relatifs soient à la tête : *il a dit bien des choses : mais si vous me demandez quoi : je vous répondrai*, &c. *Quoi* ne peut se dire que des choses inanimées ; on ne dira pas, *voilà l'homme à quoi j'ai répondu*, &c. On peut le remplacer par *lequel*, lorsqu'il a avant lui un antécédent exprimé, autre que *ce*, & qu'il n'est point en interrogation. *Voilà l'obstacle à quoi il faut parer, auquel il faut parer.*

Qui, s'emploie en subjectif pour les personnes & pour les choses. *Toute personne qui cherche à feindre, a quelque chose à se reprocher. Un crime qui est heureux & ignoré, me semble mériter un double châtiment.* Mais il n'est objectif, terminatif & circonstanciel que pour les personnes : *qui demandez-vous ? A qui en voulez-vous ? Avec qui ferez-vous ce voyage ? Qui* n'est objectif sans prépositon que dans les interrogations : *qui demandez-vous ?* ou bien lorsqu'il est régi par deux verbes à la fois, entre lesquels il se place ; *ce sera qui vous voudrez.* Ailleurs pour les personnes on se sert de *que* aussi bien que pour les choses ; *la personne que vous attaquez mérite de vous plus d'égards. Qui* ne sert jamais d'adjonctif.

Lequel sert aussi de subjectif, d'objectif, de termina-

tif & de circonſtanciel ; jamais d'adjonctif : il ſe dit par-tout des choſes & des perſonnes ; mais on ne l'emploie guere que précédé de la prépoſition *à* & en parlant des choſes : *les ſciences auxquelles je m'applique, me dédommagent de mes chagrins.* Alors il eſt preſqu'indiſpenſable, puiſque *à qui* n'y peut figurer, & que *à quoi* y figure ordinairement mal ; ailleurs *lequel* ne s'emploie preſque jamais que pour éviter les répétitions trop fréquentes de *qui*, *que*, ou pour éviter l'amphibologie, ou enfin pour la douceur du langage. Ainſi l'on dit, *ceux qui ſe rendent eſclaves des grands qui ſont moins hommes que Caméléons, ſe vengent de leur ſervitude par la hauteur qu'ils affectent ailleurs* ; parceque le ſecond *qui* étant plus près *des grands* à qui il *ſe rapporte*, ne doit point cauſer d'embarras ; mais il faudroit *lequel* au lieu de *qui* dans cette phraſe, *la fille de Cicéron laquelle avoit de grandes qualités.* Dans celle-ci, *le fils de Cicéron ſe perdit par l'intempérance*, ſi l'on veut mettre un relatif devant le verbe, il ſemble que *lequel* ſoit préférable à *qui*, parceque *qui* ſe rapporte plus naturellement au nom le plus près, & *lequel* au nom le plus éloigné ; *le fils de Cicéron, lequel ſe perdit par l'intempérance, avoit d'abord donné de belles eſpérances.* On dit, *c'eſt un ami avec lequel il eſt venu*, pour éviter l'*hiatus* qui ſe trouveroit dans ces mots, *avec qui il eſt venu.*

Il eſt encore une occaſion particuliere où il faut mettre *lequel :* c'eſt lorſqu'il eſt placé après un nom ſubſtantif dont il eſt régi avec la prépoſition *de*, & qu'il ſe rapporte à des choſes inanimées : ainſi, quoiqu'on diſe, *François I à la bravoure de qui les Hiſtoriens donnent de grandes louanges*, parceque *François I*, auquel *de qui* ſe rapporte, eſt un être animé ; néanmoins on doit dire, *cette maiſon ſur le frontiſpice de laquelle on voit ces deux vers*, parceque *maiſon* à quoi ſe rapporte *de laquelle*, eſt une choſe inanimée. Dans le premier exemple, il eſt indifférent de mettre *de qui* ou *duquel.* Les *qui* & *que* relatifs doivent être placés tout près de leurs ſubſtantifs, l'oreille y eſt accoutumée, & la clarté le demande. *Racine* a pourtant dit dans Iphigénie :

La Reine permettra que j'oſe demander,
Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* fait remarquer que cette inverſion eſt rude. La phraſe en effet ſeroit bien plus claire en proſe, où l'on diroit ſans inverſion. *La Reine permettra que j'oſe demander à votre amour un gage qu'il me doit accorder.*

Le même Auteur poſe pour regle que quand le pronom relatif *qui*, eſt un nominatif (ou, comme nous diſons, un ſubjectif) il ne ſauroit être ſéparé du ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Comme dans ces vers de l'Andromaque de Racine.

Phœnix même en répond, qui la conduit exprès
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

Nous croyons cependant que dans ce cas le pronom relatif peut-être ſéparé de ſon ſubſtantif, pourvu qu'il ſoit rappellé enſuite par un autre pronom; par exemple on ne pourroit dire, *Pyrrhus a obéi, qui avoit tant de ſujets de mécontentement*; mais on diroit très bien, *Pyrrhus a obéi, lui qui avoit tant de ſujets de mécontentement.*

Où ne peut ſervir que de terminatif & de circonſtanciel, ſoit qu'il prenne une prépoſition, ſoit qu'il n'en ait point: *voyez le précipice affreux où vous conduit une paſſion trop écoutée!* c'eſt-à-dire, *auquel*, &c. *Rien n'eſt plus ſpécieux que ce faux principe d'où les Philoſophes ont tiré tant de fauſſes conſéquences*; c'eſt-à-dire, *duquel*, &c. *Que l'on mépriſeroit les Courtiſans, ſi l'on ſavoit quels ſont les moyens par où ils s'inſinuent dans l'eſprit des Princes!* c'eſt-à-dire, *par leſquels*, &c. *Il n'eſt qu'un moyen par où l'on puiſſe être ſûr de parvenir à plaire aux femmes*; c'eſt-à-dire, *par lequel*, &c.

Dans les deux premiers exemples *où* eſt terminatif; dans les deux autres il eſt circonſtanciel. Il ne ſe dit que des lieux, ou d'autres choſes par une application figurée, & jamais des perſonnes. On ſe ſouvient que nous avons dit qu'on devoit rarement ſe ſervir du mot *le-*

quel ; c'eſt pour cela qu'on le remplace par le relatif *où*, quand il ſe dit des choſes inanimées, & qu'il eſt joint aux prépoſitions *à*, *dans*, *en*, *de*, & *par*. Mais il faut remarquer, pour qu'il ſoit placé avec grace, qu'il faut que le verbe auquel il eſt joint, ou le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, marque une ſorte de mouvement ou de repos, du moins par métaphore, comme on le voit dans les exemples cités : car ſans cela, on ſe ſerviroit de *dont*, *quoi* ou *lequel*, ces deux derniers avec la prépoſition convenable ; ainſi l'on ne peut dire, *cet habit d'où il faudroit raccourcir les manches* ; mais on doit dire, *cet habit dont il faudroit*, ou *duquel il faudroit raccourcir les manches*. On ne dit pas, *où voulez-vous que je m'applique* ; mais, *à quoi voulez-vous que je m'applique*.

Faites qu'en ce moment je lui puiſſe annoncer
Un bonheur où peut-être il n'oſe plus penſer.
(*Racine* dans *Bérénice*).

» Il me ſemble, dit M. l'Abbé d'*Olivet*, qu'*un bonheur où je penſe* ne ſe dit point. Pourquoi ne ſe dit-il » point ? ajoute-t-il, vous le demanderez à l'uſage ».

La raiſon eſt ſans doute celle que nous venons de dire ci-deſſus, qu'il faut que le verbe auquel *où* eſt joint, ou le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, marque une ſorte de mouvement ou de repos, & c'eſt apparemment d'où lui vient cette dénomination particuliere d'adverbe de lieu.

On s'en ſert encore très bien quand il eſt queſtion de tems.

Dans ce moment où la main bienfaiſante
Du doux ſommeil laiſſe nos yeux ouverts.
(M. *de Voltaire*).

On peut conclure de ces remarques & de beaucoup d'autres, qu'il n'eſt preſque jamais indifférent d'employer l'un ou l'autre des relatifs qui ſemblent le plus ſe reſſembler du côté de leur deſtination ; & qu'en cela, comme ſous d'autres rapports, il eſt vrai que nous

avons bien peu de synonimes, si toutefois nous en avons.

Il est aussi une particularité propre aux trois relatifs *que*, *qui*, *quoi*, laquelle doit ici trouver sa place; c'est qu'étant placés entre deux verbes, ils peuvent être régis par les deux à la fois; sans que pour cela il soit nécessaire que les deux verbes régissent de la même façon : *je ne sais que dire de sa conduite : je le dirai à qui me le demandera.*

Seulement, si l'un des deux verbes veut une prépositon avant le relatif, celui-ci la prend, quand même l'autre verbe ne la demanderoit pas, comme dans le dernier exemple, où le verbe *dire* veut la prépositon *à* devant *qui*, lequel lui sert de terminatif; prépositon que le verbe *demander* n'exige point, & même semble rejetter avant son subjectif qui est ici le même relatif. Mais si les deux verbes veulent une prépositon avant *que*, *qui*, *quoi*, il faut que ce soit la même; autrement ces relatifs ne pourroient être en même-tems les régimes des deux verbes.

Ainsi l'on peut bien dire, *vous voulez que je m'attache à qui je n'ai jamais pu plaire*; mais on ne peut dire, *vous voulez que je m'éloigne de qui j'ai toujours su plaire*, ni *que je m'éloigne à qui j'ai toujours su plaire :* parceque dans le premier exemple *qui* est terminatif de deux verbes, qui tous deux donnent à ce régime la prépositon *à*; & que dans la seconde phrase le même *qui* est terminatif de deux autres verbes, dont le premier veut *de*, & le second *à* devant ce régime; ce que ne peut prendre le relatif en question, un nom n'admettant jamais qu'une prépositon à la fois.

Il y a quelquefois bien des difficultés à reconnoître le véritable antécédent des relatifs; je ne dis pas quand cet antécédent est sous-entendu, car on y peut alors aisément suppléer par les mots, *chose*, *personne*, ou *ce*, *celui*, &c. selon le sens de la phrase; mais sur-tout quand il est exprimé avec plusieurs autres mots : par exemple je veux dire, *que la probité est surement plus précieuse que toutes les autres qualités de l'homme*; & je commence ma phrase par ce tour usité : *la probité est surement une des qualités de l'homme, qui...* Ici le doute me

vient ; je ne sais si je dois dire, *qui sont les plus précieuses*, ou *qui est la plus précieuse* ; je ne sais si je dois prendre *une* pour antécédent du *qui*, ou s'il est mieux de prendre *des qualités* : je remarque enfin que de cette derniere façon je n'exprimerois pas toute ma pensée, puisque je confondrois *la probité* avec d'autres *qualités* qui seroient à la vérité *les plus précieuses* avec elle, mais qui le seroient autant qu'elle, & que mon intention étoit de mettre la probité au-dessus de toutes : je me détermine donc à dire, *la probité est une des qualités de l'homme qui est la plus précieuse* ; & il se trouve que j'ai bien dit.

Si je voulois en effet mettre *la probité* au premier rang, mais avec d'autres qualités qui me paroîtroient devoir aller de pair avec elle, & que je commençasse ma phrase de la même façon ; alors il faudroit prendre *des qualités* pour antécédent, & mettre le relatif avec les mots qui doivent se mouler sur lui au pluriel, en disant, *la probité est une des qualités de l'homme qui sont les plus précieuses*. C'est ainsi qu'on peut justifier ces phrases ; *Socrate est un des anciens Philosophes le plus éclairé & le plus sage. La superstition est un des points sur lequel les Philosophes disputent avec le plus de zèle*, &c.

Si je veux dire que j'ai expédié presque toutes les affaires dont j'étois chargé, & que je commence par ces mots, *j'ai expédié la plupart des affaires*, & que je veuille ensuite me servir du relatif *lequel* ; je ne sais si je dois mettre, *de laquelle*, en lui donnant la *plupart* pour antécédent, ou *desquelles*, en le faisant rapporter à *affaires* : mais je remarque que le véritable antécédent n'est ni *la plupart*, ni *des affaires*, mais *la plupart des affaires* ; que ces quatre mots ne me présentent ici qu'une idée, ou que s'ils en offrent plusieurs, mon intention étoit de parler de toutes, ce qui revient au même ; que le nom collectif *la plûpart* reçoit un caractere marqué de pluralité quand il est joint à un nom pluriel qui le détermine ; qu'alors il semble offrir plusieurs objets distingués, quoiqu'il ne présente, pour ainsi dire, qu'un singulier, ou qu'une unité en masse quand il est joint à un nom singulier ; & qu'ainsi, quoiqu'on doive dire,

par exemple, *la plûpart du monde qui nous flatte nous trompe*, on doit dire ici, *j'ai expédié la plûpart des affaires desquelles vous savez que j'étois chargé.*

Quand le relatif a plusieurs antécédents, il suit le genre le plus noble, si les antécédents n'ont pas le même, & se met au pluriel : *mon frere & ma sœur qui vous ont toujours été chers.* Mais si ces antécédents ont une même signification, ou une signification fort approchante, le relatif peut ne s'accorder qu'avec celui dont il est le plus proche : *voyez le courage & la hardiesse avec laquelle ils vont au-devant de l'ennemi.*

Nous avons déja dit que les relatifs se trouvoient souvent employés sans jamais avoir d'antécédent exprimé, ni facile à placer avant eux ; que dans ce cas on les appelloit *absolus*, ou *interrogatifs* ; qu'en un mot ils paroissoient alors perdre beaucoup des marques distinctives du vrai relatif : c'est ici le lieu d'en dire ce qui nous paroît nécessaire à connoître.

Nous observerons d'abord que ce sont les mêmes que ceux que nous venons d'examiner, excepté *dont*, qui ne peut avoir lieu ici, parcequ'il faut qu'il ait toujours un antécédent exprimé ; mais *dont* est remplacé par un autre qui vient se montrer sur les rangs ; c'est *lequel* dépouillé de l'article *le* que nous avons dit en être inséparable quand il est proprement relatif.

Nous observerons encore qu'il est inutile de répéter ce que nous avons dit de tous ces mots relativement aux choses ou aux personnes qu'ils peuvent remplacer, & à l'office qu'ils peuvent faire dans le système général d'une phrase ; parceque tout est ici de même, excepté dans les cas que nous aurons occasion d'excepter quand il s'en trouvera, nous tâcherons de le faire de maniere à ne laisser aucun doute.

Il en est de même de ceux qui prennent ou qui rejettent les prépositions ; *que* n'en prend jamais ; les autres peuvent en prendre ou s'en passer selon leur office. *quoi* ne peut s'en passer, que quand il est seul pour rendre une phrase interrogative.

Ces pronoms relatifs absolus ont lieu dans les interrogations ; dans les phrases qui marquent le doute, l'incertitude, l'ignorance, ou une connoissance, une certi-

tud

ude bien assurée & distinctement affirmée. *Que me demandez-vous ? Je ne sais à quoi me résoudre. Vous ignorez quel est son courage indomptable. Je sais qui vous a dit cela.* L'objet des relatifs dans ces rencontres est toujours vague, général, ou confus & indéterminé ; soit qu'il ne porte que sur la nature des choses, ou qu'il en désigne les qualités, ou qu'il ne fasse que suppléer à la dénomination.

Qui employé dans les phrases semblables à celles que nous venons de citer, ne se dit jamais que des personnes ; *qui*, ou *quelle personne vous a dit tant de choses fausses sur mon compte ?* Il ne s'emploie ordinairement qu'au singulier & au masculin ; & l'on doit dire, *qui seroit assez hardi pour me démentir ?* Cependant si l'on parloit de femmes, on devroit dire, *qui choisissez-vous pour compagnes ?* comme on diroit dans une occasion contraire, *qui prenez-vous pour compagnons ?* on doit dire encore, *qui d'eux ou de nous* auront raison ; comme on dit, *qui de vous ou de moi aura raison ? d'eux ou de nous, de vous ou de moi* étant joints à *qui* en déterminent le nombre & le genre ; car dans la premiere phrase, il est nécessaire que plusieurs aient raison puisqu'il y a pluralité de gens de part & d'autre ; & il ne peut y en avoir qu'un seul dans la seconde, où chaque membre alternatif indique unité : les circonstances marquent aussi le genre ; on le connoît, puisqu'on sait de qui l'on parle. Ce *qui* relatif absolu se change souvent en *qui est-ce qui. Qui est-ce qui vous l'a dit ? Je vois bien qui est-ce qui m'a joué ce tour-là.*

Que pris en relatif absolu ne se dit point des personnes, comme lorsqu'il est relatif simple : ici on ne peut l'appliquer qu'aux choses : *je ne sais que répondre aux personnes qui disent des injures ; c'est une langue que je n'ai jamais apprise. Que me voulez-vous ? Que dit-on de nouveau ?* On dit aussi, *qu'est-ce que l'on dit de nouveau ? Qu'est-ce que vous me voulez ?* Dans ces exemples, où il y a plusieurs *que*, le premier est le seul relatif absolu ; les autres sont de vrais relatifs.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur *quoi*, ni sur *où* ; sinon que l'on dit également, *que sert à l'homme de connoître ses devoirs, s'il ne les remplit ?* ou bien, *à quoi*

ſert, ou *de quoi ſert*, &c. *De quoi vous occupez-vous ? Je ne ſais à quoi je m'amuſe. Par où voulez-vous commencer ? Voilà où vous manquez tous les jours.*

Quel pour le maſculin, faiſant *quelle* au féminin, & *quels*, *quelles* au pluriel, accompagne plus ſouvent qu'il ne ſuppoſe ſon antécédent ſubſtantif ; & lorſque celui-ci n'eſt point exprimé, il eſt néanmoins remplacé par un pronom perſonnel agiſſant. *Perſonne ne ſait quel ſort l'attend. A quelle extrêmité me réduiſez-vous ? Vous m'annoncez d'heureuſes nouvelles ; & quelles ſont elles ?* Il ſe dit des perſonnes & des choſes ; & figure dans les différents membres du diſcours qui conviennent aux noms, ſoit ſeul, ſoit avec quelque prépoſition.

Quel, variant ſelon les genres & les nombres s'aſſujettit à cet égard aux différents ſubſtantifs ou antécédents qu'il accompagne ; ſa deſtination eſt de déſigner d'une maniere confuſe les qualités du ſubſtantif auquel il eſt joint, ou plutôt d'y appliquer l'eſprit en général & ſous ce jour vague & indéterminé, ſous lequel, *qui*, *quoi*, *où*, *que*, *lequel*, nous font penſer à l'idée générale ou à la nature de ce même antécédent auquel ils ſe rapporteront : ainſi, *qui êtes-vous ?* marque que je cherche l'idée d'une perſonne, ſon nom : *quel homme êtes-vous ?* marque que j'en cherche les qualités particulieres. Ce mot *quel* accompagnant le plus ſouvent un ſubſtantif, devroit peut-être ſe trouver confondu dans la foule des adjectifs ; mais comme il déſigne les qualités d'un objet de la même maniere que les autres marquent l'objet lui-même, que d'ailleurs il ſemble être la racine du relatif *lequel*, & qu'enfin il fait un emploi très analogue à celui des relatifs abſolus, nous avons cru devoir en parler ici.

Lequel, ſe dit partout également des perſonnes & des choſes : on s'en ſert ſouvent dans les phraſes alternatives où l'on demande, ou bien où l'on donne un choix entre deux ou pluſieurs choſes : *lequel des deux eſt le plus funeſte, d'un eſprit faux, ou d'un mauvais cœur ? Voilà bien des ſyſtêmes ſur une même queſtion ; choiſiſſez lequel vous voudrez.* On peut à ce propos dire un mot des adjectifs *l'un*, *l'autre*, qui viennent ſouvent en réponſe aux queſtions ſemblables.

Ils peuvent auſſi paſſer pour des pronoms, & même ils en ſont de véritables ; mais ils auront leur place ailleurs ; nous dirons ici ſeulement qu'ils ſe conforment totalement au pronom *lequel* qui les précede ; que non-ſeulement ils en prennent le nombre & le genre, mais encore la prépoſition s'il y en a, à moins qu'ils n'aient un verbe qui en ordonne autrement. *Par lequel des deux chemins voulez-vous paſſer ? ni par l'un ni par l'autre* ; ou, *je ne prendrai ni l'un ni l'autre*, &c. *Leſquelles mépriſez-vous le plus, des femmes légeres par foibleſſe, ou de celles qui ſe parent trop de leur prétendue conſtance ? Je plains les unes, & je hais les autres.*

Nous finirons l'article des pronoms relatifs, en faiſant remarquer un tour de phraſe dans lequel on change le relatif en *que* conjonction, qu'on nomme communément *que* adverbe, & on tranſporte devant ſon antécédent la prépoſition, s'il en a une. Ainſi dans cette phraſe, *c'eſt vous à qui je veux parler*, je puis mettre l'*à* avant *vous*, changer le *qui* en *que*, & dire, *c'eſt à vous que je veux parler.* Un Auteur a voulu faire de ce *que* un vrai relatif, & expliquer les exemples en diſant, *c'eſt à vous à qui je veux parler :* mais c'eſt confondre l'objectif du verbe *c'eſt* avec le terminatif de *parler :* le vrai ſens eſt, *celui à qui je veux parler, c'eſt vous.* Le pronom indéfini *celui* me paroît aſſez peu néceſſaire ; je veux abréger ma phraſe, & je le fais ſelon le génie de la langue, en commençant par *c'eſt vous...., à qui je veux parler*, ſuit naturellement. Par un autre trait de vivacité & d'impatience, mon eſprit qui ſe hâte d'énoncer ce qu'il veut dire de *vous*, tranſporte devant ce pronom perſonnel la prépoſition qui ſert de caractériſtique pour marquer le rapport qui ſe trouve entre *vous* & ce que je vous veux ; alors le *qui* devient inutile, & plus encore l'*à* qui étoit devant ; il ne me faut plus qu'une conjonction pour lier *c'eſt à vous* avec *je veux parler*, & la conjonction *que* ſert à cela. D'ailleurs ſi ce *que* étoit véritablement un relatif, il ſeroit le terminatif de *parler*, & ce verbe veut pour terminatif perſonnel, un nom précédé de la prépoſition *à* ; ſi c'eſt un relatif, ce doit être *qui*, & non *que* qui ne peut être qu'objectif.

Il y a encore quelques façons de parler qui ſont fort uſitées, & qui ne ſemblent pas ſuivre les regles ; comme, *ils travaillent à qui mieux mieux* ; c'eſt-à-dire, à l'envi l'un de l'autre. *C'eſt à qui ſera le plus généreux.* On dit encore, ſelon M. Reſtaut ; *la pluralité des Dieux eſt une choſe qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon ſens.* Mais nous ne voudrions pas autoriſer cette façon de parler ; elle eſt peu uſitée ; elle ſemble d'ailleurs tout-à-fait irréguliere ; enfin elle a un air de gêne qui choque l'oreille ; il vaudroit mieux dire, *qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par*, &c.

En la rendant ſuſpecte, avertiſſons néanmoins que cette conſtruction eſt employée par bien des Auteurs : *C'eſt une douce erreur que je prétends qui ceſſe. D'où vient donc cet ennui qu'on voit qui vous dévore ?* (M. Piron).

Pronoms démonſtratifs.

Ne point dénommer un objet, mais l'indiquer, pour ainſi dire, en le montrant ; le ſpécifier non pas par ſes qualités, mais en déſignant ſa place, en dirigeant les regards ſur lui ; tel eſt l'office des *pronoms démonſtratifs.*

Nous n'en compterons que cinq, qui ſont, *ce*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là.*

Le premier a dans notre langue deux fonctions à remplir qui ſont bien différentes l'une de l'autre. Quelquefois il prend après lui le ſubſtantif auquel il ſe rapporte, comme, *ce penchant qui vous entraîne fera votre malheur.* Alors il eſt vrai démonſtratif, puiſqu'il ne ſert qu'à tirer de la foule des penchants, celui dont on veut parler, & qu'à fixer l'eſprit ſur celui-là ſeul. On peut comparer cette fonction de *ce* à celle de l'article qui ne marche avant les noms qu'à fin de les annoncer ; avec cette différence que le pronom *ce* ne ſe contente pas de faire l'annonce, mais qu'il y joint une indication qui arrête la vue de l'eſprit préciſément ſur l'objet qu'il accompagne ; & cela tant par ſa propre nature que par le ſecours de ce qui le ſuit ou le précede.

Quelques Grammairiens prétendent qu'alors il n'eſt pas vrai pronom, puiſqu'il ne remplace pas ſon ſubſtantif, mais qu'il l'accompagne; & peut-être ont-ils raiſon : il ſemble qu'on auroit dû le nommer *article démonſtratif* plutôt que *pronom démonſtratif.* Mais en ſentant combien cette place pourroit lui convenir, nous le plaçons néanmoins ici, tant parcequ'il a le caractere particulier des pronoms démonſtratifs qui eſt de montrer l'objet, que parcequ'il eſt comme la racine d'où ſont tirés tous les autres pronoms de cet article, qui ne paroiſſent être que ſes compoſés.

D'autrefois *ce* ne marche point avec ſon ſubſtantif; au contraire il en empêche par ſa préſence la dénomination, ou la répétition; comme, *ce qui m'afflige le plus, n'eſt pas d'avoir été joué par une ame fauſſe; mais c'eſt de m'être avili en lui faiſant des politeſſes dont je n'ai jamais prétendu honorer un fourbe :* cet exemple montre que de cette derniere façon *ce* peut s'employer ou avec un relatif, ou avec le verbe ſubſtantif; il ne peut même le faire qu'avec l'un ou l'autre de ces voiſins : alors *ce* eſt un véritable pronom; mais eſt-il démonſtratif? on pourroit bien montrer qu'il en conſerve toujours la nature & les propriétés; mais eſt-ce une raiſon ſuffiſante de le placer ici, s'il eſt vrai qu'il participe encore plus de la nature des *indéfinis*? Ne faudroit-il pas le renvoyer à cette derniere claſſe comme l'ont fait pluſieurs Grammairiens? N'eſt-il pas vrai que dans ce dernier uſage *ce* ne nous montre rien que de vague, de général? A cela nous répondons que pour ne pas faire deux articles du même mot, après en avoir ſuivi les loix dans une de ſes fonctions, il nous a paru naturel de l'examiner dans l'autre; ſans pour cela condamner ceux qui font autrement.

Quelques Auteurs mettent encore au rang des démonſtratifs, *celui*, *celle*, *ceux* & *celles* : mais ces mots ne nous paroiſſent participer en rien à la nature, aux propriétés des pronoms qui montrent l'objet; ils nous ſemblent ne pouvoir appartenir qu'aux indéfinis où nous les renvoyons. Il ne nous reſte qu'à reprendre les démonſtratifs les uns après les autres, pour en développer les propriétés & l'uſage.

Ce, dans le premier cas où nous l'avons déja examiné, c'eſt-à-dire accompagnant un ou pluſieurs noms, eſt adjectif, en ce qu'il varie ſes terminaiſons ſelon les genres & les nombres : on dit *ce* devant un nom ſingulier maſculin qui commence par une conſonne ou un *h* aſpiré : *ce bonheur eſt-il fait pour des cœurs pervers ? Il manquoit encore à la gloire de ce Héros d'eſſuyer de grands revers.*

Les noms ſinguliers & maſculins ſont précédés de *cet* quand ils commencent par une voyelle, ou par une *h* non aſpiré : *l'amour eſt un enfant ; mais cet enfant triomphe de la force, épuiſe le courage, égare la raiſon, ſéduit la vertu, aveugle la ſageſſe. Vous m'oppoſez l'honneur ? mais cet honneur, enfin, qu'eſt il, que l'accompliſſement de ſes devoirs, & dépend-il du vulgaire inſenſé de me deshonorer, ſi je ne fais que ce que je dois ?*

Avant les noms ſinguliers & féminins on ſe ſert de *cette*, quelle que ſoit leur lettre initiale : *qu'eſt devenue cette ame fiere & courageuſe qui devoit ſe roidir contre le ſort & ſes plus rudes aſſauts ? Elle diſparoit devant cette beauté frivole que vous avouez vous-même ne renfermer qu'un cœur mépriſable !* Aux noms pluriels on donne *ces* pour tous les genres : *ces ruſes, ces indignes caprices doivent bien vous en détacher !* Ce pronom ſe place alors avec toutes ſortes de ſubſtantifs, ſoit de choſes animées, ſoit de choſes inſenſibles : il les accompagne ſoit qu'ils ſervent de ſubjectifs, d'objectifs, de terminatifs, ou de circonſtanciels, ſoit qu'ils ſoient ſeuls, ſoit qu'ils reçoivent le ſecours de quelque prépoſition ; mais en ce dernier cas, *ce* marche après la prépoſition.

Lorſque *ce* eſt immédiatement ſuivi d'un relatif, alors il ne ſe dit que des choſes, & point des perſonnes ; on peut même ajouter qu'on ne peut guere le tourner que par *la choſe : ce qui fait le malheur des Rois, eſt de n'avoir point d'amis aſſez hardis pour leur dire la vérité : ce que vous craignez le plus, n'eſt pas ce qu'il y a de plus à craindre.* Il prend à ſa ſuite pour completter le ſens, tous les pronoms relatifs, excepté *où* & *lequel*. On ne dit point, *ce d'où vous ſortez, eſt un abîme où vous pouvez retomber ;* mais il faut donner un autre tour à la phraſe, en diſant, par exemple, *vous ſortez d'un abîme*

où vous pouvez retomber. On ne peut dire non plus, *ce par lequel vous réussirez, n'est pas ce qui vous donne le plus d'espérance;* mais par exemple, *ce parquoi vous réussirez*, &c.

La raison de cette exception est que *ce* n'a ici qu'un sens très général; il peut donc admettre, & veut même des pronoms relatifs qui le particularisent, & c'est ce que ne font point *où*, *lequel*, qui désignent & ne particularisent pas. *Ce*, suivi d'un relatif, est toujours singulier & masculin; & cela doit être, puisqu'il ne marque qu'en général un objet vague, qui par conséquent n'est point assez spécifié pour qu'on en connoisse le nombre & le genre particulier: *ce qui flatte est plus dangereux, que ce qui offense.*

Souvent aussi on le fait précéder de *tout; tout ce qui paroît beau, n'est pas toujours bon.* Dès que *ce* prend ainsi un relatif, la phrase a nécessairement deux membres au moins; si toutefois *ce* est à la tête; car sans cela elle pourroit n'en avoir qu'un, comme, *vous savez ce qui me fait peine:* mais si le second membre a le verbe substantif pour attributif, & que ce verbe soit suivi par *que* conjonction, ou par *de* prépositon; le *ce* doit être répété avant lui; *ce qui me fait peine, c'est que vous m'ayez pu soupçonner. Ce qui la flatte le plus, c'est de voir ses rivales dans la douleur.*

Si ce verbe *être* est suivi d'un adjectif, il ne fait point répéter *ce: ce qu'on estime, est souvent bien méprisable. Ce qui réussit, est rarement condamné:* nous mettons ici les participes au rang des adjectifs. Il faut encore y comprendre les pronoms personnels: *ce qui le retient, c'est vous.* Enfin si c'est un substantif qui suive, il semble alors indifférent de répéter *ce* ou de l'omettre: *ce qui soutient l'homme & l'anime, c'est l'espérance bien plus que la jouissance*, ou *est l'espérance bien plus que la jouissance.*

Lorsque *ce* n'est point immédiatement suivi d'un relatif, il l'est du verbe *être:* alors il est de tout genre & de tout nombre sans changer de terminaison: mais il n'est que de la troisieme personne. De-là vient que si l'objectif du verbe *être*, est un nom pluriel, *ce* qui s'y

rapporte eſt auſſi du même nombre, & qu'il y aſſujettit même le verbe dont il eſt ſubjectif : *c'étoient les femmes à Lacédémone qui formoient & animoient la vertu des hommes. Ce ſont quelquefois les plus grands crimes qui ſont les moins punis.*

On voit que dans cette eſpece de fonctions, *ce* eſt également employé pour les perſonnes comme pour les choſes. Mais s'il ſe rapporte à des pronoms de la premiere ou de la ſeconde perſonne ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel, alors il prend la troiſieme perſonne du ſingulier : *c'eſt nous qui l'avons découvert ; c'eſt vous qui l'avez arrêté : c'eſt moi qui l'ai voulu.* Il n'y a pas en cela d'irrégularité : ce pronom eſt indifférent pour le nombre & le genre ; il peut donc également figurer avec l'un & l'autre : mais il n'en eſt pas de même des perſonnes ; il ne peut ſe montrer qu'à la troiſieme, & cela à raiſon même du défaut de préciſion qui ſe trouve dans ſa ſignification : ne pouvant donc ſe conformer aux pronoms, *nous*, *vous*, *moi*, *toi*, auxquels il ſe rapporte, alors il n'a de loi à prendre que de lui-même, & il reſte dans ſon état primitif qui eſt le ſingulier de la troiſieme perſonne.

Dans les interrogations, il ſe porte immédiatement après le verbe : *qu'eſt-ce ? Eſt-ce vous ? Eſt-ce lui ?* Mais au pluriel on l'emploie peu, parcequ'ordinairement il eſt dur, *ſont-ce les hommes que nous attendons ?* Pour l'adoucir on dit, par exemple, *ſont-ce là les hommes que nous attendons ?* parcequ'après *là* on fait une pauſe qui facilite la prononciation, & qu'on ne pourroit y faire ſi *ce* étoit immédiatement joint au nom auquel il ſe rapporte.

Il eſt encore quelques façons de parler très communes où *ce* eſt répété : comme, *dites-nous ce que c'eſt : qu'eſt-ce que c'eſt ?* ſi l'on veut y ajouter quelqu'autre choſe, on y met un *que ; qu'eſt-ce que c'eſt qu'il demande ?* Mais alors on fait mieux d'abréger en diſant, *qu'eſt-ce qu'il demande ?* Si je veux dire par exemple, *que les deſirs ſont toujours des tourmens*, & que je commence ma phraſe par, *ce ſont toujours des tourmens...* Alors pour la finir en y joignant *les deſirs*, je dois y

mettre un *que* pour former la liaison : *ce sont toujours des tourmens que les desirs. C'est toujours un plaisir qu'un devoir rempli.* Mais si après ce *que* je veux me servir d'un verbe à l'infinitif, au lieu d'un substantif, il faudra mettre *de* après le *que* : *c'est toujours un tourment que de désirer. C'est toujours un malheur, si ce n'est pas un mal que d'avoir des envieux.*

Le pronom *ce* est aussi quelquefois subjectif des verbes, *pouvoir*, *devoir*, quand ils sont suivis de l'infinitif être. *Ce doit être un tourment affreux que le souvenir d'un crime qu'on a commis. Ce pourroit être l'homme que vous méprisez le plus, dont vous aurez le plus grand besoin.* Mais si *ce* appartient à un nom pluriel, *pouvoir* & *devoir* seront ils mis au pluriel, ou resteront-ils au singulier ? Après avoir dit, par exemple, *mes amis m'abandonnent ; qui me prêtera secours ?* Puis-je dire, *hélas, ce devroient être eux !* ou faut-il, *hélas, ce devroit être eux !* mais ces façons de parler sont rares ; on doit éviter cet embarras sur lequel l'usage ne dit pas assez pour faire une décision, & prendre un autre tour, comme on le feroit en pareil cas, en disant par exemple, *hélas, ce devroit être à eux*, ou *c'est*, ou *ce seroit à eux à le faire !* en ne prennant le verbe que comme impersonnel.

Comme *ce* est souvent employé pour l'impersonnel *il*, on peut souvent mettre l'un où l'autre est nécessaire ; voici la regle : devant le verbe *être* suivi d'un adjectif pris substantivement, c'est-à-dire sans autre substantif & sans article, il faut mettre *il*, & non pas *ce* ; *il est grand de pardonner ; il est encore quelquefois plus beau de mériter un pardon.* On met encore *il* quand le verbe est suivi d'un nom de tems, à moins qu'il ne soit en réponse d'une question où *ce* auroit été employé : *il est quatre heures, il est temps : quel jour est-ce ? c'est jeudi.* Quand même la question seroit supprimée, on dira toujours, *c'est jeudi*, & non pas *il est jeudi*, comme le prétend le Pere Buffier : ici *ce* est à la place de *jour*, qui est sous-entendu ; *ce jour est jeudi*, au lieu qu'il n'y a point de sous-entendu dans *il est quatre heures.* Ce n'y auroit rien à remplacer.

Les quatre autres pronoms démonstratifs se forment

en ajoutant à *ce*, *ci* ou *lui-ci*, *la* ou *lui-là* : ce qui donne, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*. Ils ſont tous les quatre de la troiſieme perſonne auſſi bien que *ce* : *ceci*, *celui-ci*, ne ſe diſent que de ce qui eſt plus près de nous ; & *cela*, *celui-là*, de ce qui en eſt moins près. *Ceci*, *cela*, ſont toujours maſculins, & n'ont jamais de pluriel ; ils ne ſe diſent que des choſes inanimées, plus ſouvent encore du ſens exprimé par une phraſe qui précede ou qui ſuit, & ne prennent jamais de qualificatifs qu'ils n'en ſoient ſéparés par un verbe. *Ceci vous convient : cela me déplaît. Ceci eſt ſingulier ; cela paroît vieux. On vous loue pour vous perdre ; cela eſt odieux ! mais ceci l'eſt bien plus ! on cherche à vous perdre, ſans en avoir d'autre motif que la ſatisfaction honteuſe de voir périr un honnête homme !*

Celui-ci, *celui-là*, ſe diſent également des perſonnes & des choſes : ils prennent quelquefois des adjectifs ; & font au ſingulier, *celui-ci*, *celui-là*, pour le maſculin ; *celle-ci*, *celle-là*, pour le féminin, & pour le maſculin pluriel, *ceux-ci*, *ceux-là* ; enfin, *celles-ci*, *celles-là* pour le féminin du même nombre : *de ces trois femmes, celle-ci eſt plus belle ; mais celles-là toujours égales, enjouées, & polies, plaiſent davantage.* Ces quatre pronoms figurent par-tout où peuvent figurer les ſubſtantifs ; mais ils ne ſont jamais terminatifs ni circonſtanciels ſans le ſecours de quelque prépoſition. *Vous donnez tout à celui-là, au mépris de ceux-ci.*

Pronoms indéfinis.

La derniere Claſſe des pronoms eſt celle des indéfinis, dont le propre, avons-nous dit, eſt de ne rien déſigner que de général, & de n'avoir rapport qu'à un objet vague & confus qui ne préſente aucune idée préciſe.

Les uns ſont véritablement pronoms, en ce qu'ils n'accompagnent jamais les ſubſtantifs auxquels ils ſe rapportent, & qu'au contraire ils les remplacent ; ce ſont *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *perſonne*, *rien*, *l'un l'autre*, *celui* & *on* : nous avons parlé ailleurs de *on*, *rien* & *perſonne*.

D'autres ſemblent perdre le vrai caractere du pro-

om, & rentrer dans la foule des noms adjectifs, en ce u'ils accompagnent toujours & ne remplacent jamais urs substantifs; nous en parlons ici à cause de la pro- iété *d'indéfinis* qu'ils conservent: ce sont *quelque*, *aque*, *certain*, *quelconque*.

D autres enfin accompagnent quelquefois, & quel- uefois remplacent les noms auxquels ils appartiennent; sont, *nul*, *aucun*, *pas un*, *autre*, *l'un* & *l'autre*, *mê- e*, *tel*, *plusieurs* & *tout*. Après avoir détaillé ce qui re- arde tous ces indéfinis, nous finirons par dire un mot e quelques autres mots composés que l'usage emploie n quelque sorte comme pronoms indéfinis.

Quiconque ne se dit jamais que des personnes; il signi- e, *toute personne qui*; il n'est que du masculin, & n'a oint de pluriel; il ne paroît guere dans l'adjonctif, & oins encore dans le circonstanciel. *Quiconque est sans ertu, estime rarement les hommes; & quiconque est trop on, les e?ime trop.* *Quelqu'un*, faisant au féminin *quel- u'une*, & *quelques-uns*, *quelques unes* au pluriel, se dit es choses & des personnes: il peut figurer dans les inq membres de phrase où le substantif a lieu; mais il 'est adjonctif qu'avec un impératif ou dans l'interroga- ion: *venez quelqu'un me secourir: viendrez-vous quel- u'un me secourir?*

Ce pronom peut avoir deux significations différentes: °. il signifie, *quelque personne*, & ne se dit point alors les choses. Il n'a de féminin ni de pluriel que quand il st subjectif: *quelqu'une qui vous a vu, me l'a dit. Quel- ues-uns me l'ont dit.* Ailleurs on ne peut dire, *je con- ois quelqu'une fort aimable*; *je sais quelques-uns qui ous aiment*, &c.; il faut dire, *je connois quelques per- onnes*, &c.

2°. Il se prend pour une partie indéterminée d'un nom- re soit de personnes, soit de choses; & veut être ac- ompagné d'un nom ou d'un pronom, qui exprime avec a prépositon l'espece de choses ou de personnes dont il désigne une partie, ou du moins du pronom *en* qui y supplée. *Je connois quelqu'une de vos amies qui prend os intérêts avec beaucoup de vivacité. Ces fleurs sont elles; c'est dommage qu'il en est quelques-unes qui ont les épines. C'est bien perdre son tems que de l'employer à*

lire quelques-uns des livres qu'on vante le plus dans certaines sociétés.

On dit assez souvent dans le premier sens que nous avons remarqué au mot *quelqu'un, un quelqu'un, un quelque chose : je l'ai su par un quelqu'un que vous ne soupçonnez pas. Je ne sais ce qui me plaît en lui ; son visage est affreux, & cependant j'y trouve un quelque chose qui m'intéresse.* M. Restaut prétend que ces phrases sont des plus vicieuses : il auroit pu se contenter de dire qu'elles sont des plus familieres ; & dès qu'il avoue lui-même qu'elles sont ordinaires dans la conversation, il devoit sentir qu'elles n'y peuvent être vicieuses : elles le deviendroient, si on s'en servoit ailleurs.

Chacun signifie tous les individus qui composent un nombre, une classe d'êtres particuliers, & ces individus pris les uns après les autres. Il se dit des gens & de choses : il fait *chacune* au féminin, & il n'a point de pluriel : il sert aux mêmes offices dans une phrase, que *quelqu'un*, excepté qu'il peut être adjonctif quelle que soit la forme de la phrase : *allez-vous en chacun chez vous : je les ferai paroître chacun à leur tour.* S'il est suivi d'un substantif ou pronom auquel il appartienne, il veut la préposition *de* avant l'un & l'autre : *éprouvez séparément chacun de vos amis, & voyez combien il en est de finceres ! peut-être trouverez-vous un ennemi dans chacun d'eux.*

L'usage ne souffre plus qu'on dise *un chacun*, comme l'assurent plusieurs Grammaires : peut-être cependant pourroit-on excepter de cet interdit général certaines phrases usitées dans la conversation familiere *un chacun vous le dira. Tout en iroit mieux, si un chacun se mêloit de ses affaires.*

On propose ici une difficulté de Grammaire d'autant moins aisée à résoudre, que pour le faire il faut recourir à une métaphysique très déliée & par conséquent peu intelligible. Lorsque *chacun* est suivi d'un nom qui a un rapport de possession avec celui auquel *chacun* appartient : ce rapport doit-il s'exprimer par *son, sa, ses*, ou par *leur, leurs ?* Par exemple doit-on dire, *les hommes ont beau demander conseil ; ils en agissent toujours chacun selon leur fantaisie*, ou *chacun selon sa fantaisie ?*

Il eſt d'abord certain que dans les phraſes où le nom
riel dont le mot *chacun* eſt le diſtributif, n'eſt expri-
é ni par lui-même, ni par un pronom perſonnel &
s au pluriel, *leur* ne peut avoir lieu en aucune fa-
n : *que chacun ſonge à ſes affaires. Je donnerai à cha-*
n ſa récompenſe. Nous récompenſerons chacun ſelon ſon
rite. Quand dans la même phraſe *chacun* fait con-
ſte avec un nom pluriel auquel il appartient ; alors il
ut bien examiner à qui des deux ou du pluriel ou du
tributif ſingulier répond plus directement le rapport
poſſeſſion qu'on veut exprimer par l'adjectif *ſon* ou
r : s'il répond au diſtributif, employez *ſon*, *ſa*, *ſes* ;
répond au nom pluriel, *leur*, *leurs* doivent énon-
le rapport en queſtion.

Or, 1°. ce rapport perſonnel répond plus directe-
nt au diſtributif *chacun*, lorſque les termes de la
raſe ſont arrangés de maniere que l'action ou l'at-
bution s'y trouve énoncée dans un ſens complet,
ant que le pronom *chacun* y paroiſſe ; c'eſt-à-dire,
and ce qui eſt directement ſoumis au régime du verbe
attributif, comme objectif, terminatif ou circonſ-
ciel, y précede ce pronom : *Exemple* ; *les Juges*
tous opiné, chacun ſelon ſes lumieres. Ils ont tous
pfité de vos largeſſes, chacun au-delà de ſes beſoins.
s hommes devroient tous s'aimer mutuellement, cha-
n pour ſon propre intérêt. Dans cette premiere tour-
re, le pronom *chacun* ſe préſente comme partie ini-
le d'une nouvelle circonſtance ajoutée au ſens total ;
ſemble détacher ce qui le ſuit d'avec ce qui le pré-
de, pour ſe l'unir à lui-même, & former enſemble
circonſtanciel à part ; en ſorte qu'on le pourroit mê-
e diſtinguer du reſte de la phraſe par une virgule :
ſt comme s'il y avoit deux phraſes ; *tous les hommes*
vroient s'aimer mutuellement : chacun devroit le faire
ur ſon intérêt. Auſſi dans les phraſes équivoques fe-
it-on bien de mettre non-ſeulement la virgule dont
us avons parlé, mais auſſi de mettre un *&* devant
acun : tous les Juges ont opiné, & chacun ſelon ſes
nieres.

2°. Le rapport de poſſeſſion répond plus directement
pluriel collectif qu'au diſtributif *chacun*, lorſque la

phraſe eſt conſtruite de façon que l'action ou l'attribution n'y préſente pas un ſens fini avant l'idée diſtributive, en ſorte que ce qui ſuit cette idée, eſt encore eſſentiellement lié à ce qui la précede ; c'eſt à-dire quand ce qui eſt directement ſoumis au régime du verbe ou de l'attributif, n'y paroît qu'après le pronom *chacun*, comme, *les Juges ont donné chacun leur avis ſelon leurs vues différentes. Tous ont profité, chacun au-delà de leurs beſoins, de vos largeſſes généreuſes. Tous les hommes devroient avoir, chacun pour leur propre intérêt, de l'amour les uns pour les autres.* Dans cette ſeconde tournure, le pronom *chacun* ne détache point ce qui le ſuit de ce qui le précede ; il s'y place entre deux, comme en parentheſe, pour y figurer ſeul en adjonctif ſervant à préſenter diſtributivement le collectif pluriel, ſans lui ôter la correſpondance immédiate des autres parties de la phraſe, ni ſon droit ſur elles.

Il faut cependant convenir qu'il y a des conſtructions ſi équivoques, qu'il eſt difficile de voir s'il y faut ſe ſervir de *ſon* ou *leur :* la tournure y eſt comme mitoyenne entre les deux que nous avons marquées ; on peut, ce ſemble, lui trouver l'un & l'autre ſens : mais alors : celui qui parle ſe ſert de l'un de ces adjectifs préférablement à l'autre, je connois par-là quelle eſt ſon intention.

Dans cette phraſe, *tous les Juges ont opiné chacun ſelon ſes lumieres*, ou *leurs lumieres* ; on peut avoir deux intentions différentes ; la premiere de m'apprendre à la vérité que chacun des Juges a opiné ſelon ſes lumieres, mais ſurtout que tous ont opiné de la ſorte ; de maniere que cette derniere circonſtance ſoit l'objet principal de celui qui parle, ce que ſon eſprit conſidere, & ce qu'il a envie de me faire connoître : ou bien encore que les Juges ont ſuivi leurs lumieres en opinant, en ſorte que *tous* & *chacun* ne ſoient dans cette phraſe qu'en ſous-ordre relativement aux vues de l'eſprit, & je conclus qu'on a eu cette intention-là, quand on ſe ſert de *leurs : tous les Juges ont opiné chacun ſelon leurs lumieres.* La ſeconde eſt moins de me dire que tous ont opiné, que de m'apprendre & de me faire remarquer que chacun en opinant n'a ſuivi que ſes propres lumie

res ; en sorte que ce dernier objet soit presque le seul que considere celui qui parle, & qu'il veuille faire considerer : & je penserai que telles seront les vues de quiconque se servira de *son*, *sa*, *ses*, dans ces phrases douteuses. *Tous les Juges ont opiné, chacun selon ses lumieres.*

Autrui, ne se dit que des personnes, & signifie les autres en général ; il n'a point de pluriel ni de genre, puisqu'il ne prend jamais d'adjectif : il ne paroît jamais sans l'escorte de quelque prépositon : *les maux d'autrui ne nous paroissent qu'un songe en comparaison des nôtres. Ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions point qu'on nous fit, est un précepte de morale qui s'étend plus loin qu'on ne pense. Il est inutile d'aller chez autrui chercher un bonheur qu'on ne trouve plus chez soi.* On voit qu'il ne peut être que terminatif ou circonstanciel.

L'un l'autre, fait au féminin, *l'une l'autre*, & au pluriel, *les uns les autres*, *les unes les autres*. On voit qu'il prend l'article avant chacun des deux mots qui le composent. Il se dit des gens & des choses, & s'emploie ordinairement en forme d'adjonctif ou de circonstanciel, pour marquer un rapport réciproque qu'ont entr'eux les noms auxquels il se rapporte : quoique réunis, ces deux mots ne figurent pas de même ; le premier y est à-peu-près comme subjectif, & le second comme régi en qualité d'objet ou de terme, &c. De là vient que les prépositions, quand il y en a, ne se mettent jamais qu'avant *l'autre*. *Deux amants qui paroissent bien sinceres, ne cherchent souvent qu'à se tromper l'un l'autre. Deux amis qui se sacrifient tout l'un à l'autre, sont démontrés impossibles aujourd'hui. Nous n'avons rien de secret l'un pour l'autre. Les femmes médisent volontiers les unes des autres.*

L'un, *l'autre*, sont quelquefois employés séparément ; c'est pour mettre en opposition plusieurs objets que l'on compare ensemble ; & pour marquer en détail ce qui convient à chacun : mais alors le premier peut avoir une prépositon, comme le second : *de tous ceux qui disputent contre la Religion, les uns le font parce-qu'elle les embarrasse ; les autres parcequ'ils veulent avoir la gloire d'en embarrasser les défenseurs. Les passions*

s'entendent les unes avec les autres : si l'on se laisse aller aux unes, on attire les autres : alors ce sont deux pronoms particuliers qui peuvent figurer dans une phrase aux mêmes titres que les substantifs.

Celui, faisant *celle*, au féminin, & *ceux*, *celles*, au pluriel, est également subjectif, objectif, terminatif, adjonctif & circonstanciel. Il a deux usages : dans le premier, il est suivi d'un nom avec la prépositon *de* alors il se dit des choses & des personnes : *voilà un figure singuliere* ; *celles de Calot n'ont pas l'air plus ridicule :* dans le second il est suivi d'un *qui* ou *que* relatif il se dit plus ordinairement des personnes ; *celui qui ne pense qu'à lui-même, dispense les autres d'y penser jamais.* Souvent alors on sous-entend *celui : qui veut trop se faire craindre, révolte à la fin, & n'est pas même respecté.*

Quelque est le premier des indéfinis de la second Classe ; il n'est à bien dire qu'un adjectif, qui au singulier marque un objet, & au pluriel un nombre qui n'est point déterminé : quelquefois aussi il annonce la qualité ou quantité indéterminée d'une chose ; il se dit également de toutes sortes d'objets : *quelque femme que l'on prenne, il faut toujours s'attendre à des peines. Quelques années de plus en feront un grand homme. Quelque mérite qu'on ait, il faut des protecteurs pour parvenir.*

Quelque, signifiant la qualité ou quantité indéterminée des choses, n'a point de pluriel devant les adjectifs, quoiqu'il en ait toujours un devant les substantifs *quelque grands que soient les inconvénients de la société, en égalent-ils les avantages ?* Dans le même sens *quelque* suivi immédiatement d'un adjectif ou substantif, demande la conjonction *que* avant le verbe suivant, comme on le voit par le dernier exemple : mais s'il se trouve immédiatement suivi d'un verbe ou d'un pronom personnel subjectif ; alors il se divise en deux mots, *que que*, dont le premier prend un féminin *quelle*, & un pluriel *quels*, *quelles*, & le second ne reçoit aucun changement & ne se répete pas avant le verbe suivant *quelles que soient vos entreprises, songez que souvent on échoue pour une bagatelle.* On dit que dans ce dernier ca-

as *quelque*, n'eſt plus le même pronom ; mais la diſ-uſſion ici ſeroit longue & peu utile. Il peut être ſubjec-if, objectif, terminatif & circonſtanciel.

Chaque, ſe dit auſſi de tout, & peut figurer aux mê-mes places que *quelque*. Il n'a point de pluriel, ne ſigni-fiant jamais qu'un objet pris en particulier. *On prenoit à Rome le ſuffrage de chaque Citoyen pour l'élection des Ma-iſtrats.*

Certain, fait au féminin *certaine*, & au pluriel *cer-ains*, *certaines* ; il ſignifie une perſonne ou une choſe ndéterminée ; il n'eſt jamais adjonctif ; & dans les au-res places il prend ſouvent *un*, *une* au ſingulier, & *de* u pluriel : *On voit de certains Philoſophes dont l'unique ut eſt de détruire les principes des mœurs & des loix ; ſem-lables en cela à un certain fou de l'antiquité, qui pour 'immortaliſer ne ſut rien de mieux que de brûler le Tem-le d'Epheſe.* Il eſt aiſé de diſtinguer ce pronom d'avec 'adjectif *certain*, qui ſignifie *aſſuré*, comme, *un état ertain*, *des nouvelles certaines.*

Quelconque, eſt un pronom qui ſignifie, *quelque ce oit* ; il ſe dit de toutes ſortes d'objets, & prend un *s* our le pluriel ; on n'en fait guere uſage, ſi ce n'eſt ans certaines formules en ſtyle d'affaires & de prati-que : *nonobſtant appellation quelconque*, &c.

Entre les indéfinis que nous avons placés au troiſie-me rang, *nul*, *aucun*, *pas un*, ſont les premiers : ils ont au féminin, *nulle*, *aucune*, *pas une.* Le premier peut ſeul être employé au pluriel ; encore n'eſt-ce que our ſignifier *de nulle valeur*, par exemple ; *tous vos aiſonnemens ſont nuls.* Le ſecond ne s'y met jamais ue dans le ſtyle du Palais, pour ſignifier *quelques-uns ;* Racine a pourtant dit dans Phedre :

Aucuns monſtres par moi domtés juſqu'aujourd'hui.

mais ce ſont de ces licences qui ne doivent être imitées ue par ceux qui auroient autant de talens que Racine. ls different peu dans leur ſignification, qui conſiſte à réſenter une idée générale accompagnée de négation : uſſi prennent ils toujours avec eux *ne*, pour complet-er cette négation que le pronom exprime déja par lui-

même ; excepté *aucun*, qui se met quelquefois sans né gation dans l'interrogation, ou dans les phrases d doute, & qui n'offre alors d'autre idée que celle d *quelqu'un* ; comme, *entre tous les amis que j'ai tâch de me faire, en est-il aucun sur qui je doive compter ?*

Nul peut quelquefois se prendre d'une maniere géné rale & sans aucun rapport aux personnes qui suivent o qui ont précédé : alors il a la même signification qu *personne*, & ne sert que comme subjectif : *nul n'est assé heureux pour n'avoir pas souvent à se lasser de la vi Aucun* a ordinairement rapport aux personnes ou au choses dont on a déja parlé : *Vous me parlez de Court sans, de gens en crédit ; je vous assure que je n'en connoi aucun ; aucun ne m'a fait d'offres ; & je n'ai jamais rie demandé à aucun.*

On peut encore limiter la signification d'*aucun* par u pluriel qui lui soit uni par la prépoſition *de* : *aucun d vous n'a droit de m'accuser, qu'après que vous vous ser justifiés vous-mêmes.* On dit de même, *nul de vous n droit de se plaindre autant que moi*, &c. *Pas un* est à pe de chose près semblable à *aucun : pas un de vous n droit de se plaindre autant que moi.* Au reste, l'usage se peut apprendre les circonstances où l'on se sert de l'u plutôt que de l'autre.

Seulement il ne faut point confondre en eux le pro nom avec l'adjectif : *je n'ai trouvé en tout ce qu'il a dit nulle suite, nulle solidité. C'est une foiblesse souvent que d ne vouloir aucun secours. Il n'y a pas une femme au mon de qui puisse assurer qu'elle n'a jamais voulu tromper.* O voit par tous ces exemples que les mots en question sont adjectifs, & nullement pronoms. Les pronon *nul, aucun, pas un*, peuvent être employés dans les di férens membres de phrase qui sont destinés au substan tif, si ce n'est qu'ils ne sont jamais adjonctifs ; ils se d sent de toutes sortes d'objets.

Autre, des deux genres, & pouvant avoir un pluriel sert à distinguer les personnes & les choses : il peu prendre l'article ou s'en passer dans certains cas.

De l'abord de Pompée elle espere *autre* issue.

Corneille dans *Pompée*,

» *Autre iſſue* ne ſe dit que dans le ſtyle comique, il » faut dans le ſtyle noble *une autre iſſue*; on ne ſuppri- » me les articles & les pronoms que dans ce familier » qui approche du ſtyle marotique : *ſentir joie, faire* » *mauvaiſe fin.* (M. *de Voltaire*).

Il s'emploie dans toutes les eſpeces de régimes qui ont du reſſort des noms ; il eſt pronom, quand il n'eſt point à aucun ſubſtantif, & qu'il n'a point le pronom ui avec lui ; *les autres vous auroient-ils mieux ſervi ?* illeurs il eſt adjectif : *La croyance d'une autre vie me aroit d'autant plus conforme à la vérité, qu'elle eſt plus éceſſaire à la vertu.*

L'un & l'autre, employés comme un ſeul mot peu- ent paſſer pour un pronom, en ce qu'ils expriment l'aſ- emblage de pluſieurs perſonnes ou de pluſieurs choſes. s ont les deux genres & les deux nombres, & pren- ent l'article. *Quelque diviſées que fuſſent les différentes ôtes, on les a toujours vu ſe réunir les unes & les autres ontre l'Egliſe.* Quelquefois ces mots ſont joints à un ubſtantif ſingulier ; *je veux m'aſſurer de l'un & de l'autre arti.* Il peut figurer comme nous l'avons dit pour utre.

Même, pronom des deux genres, ou ſi l'on veut ad- ectif, marque identité ; c'eſt-à-dire que la perſonne ou choſe à laquelle il ſe rapporte, n'eſt autre que celle ont il a déja été queſtion. Alors il prend l'article & gure comme les précédents : *Je vois de quel homme ous voulez parler : Eh bien, le même eſt venu auſſi pour acher de me ſurprendre.* Quelquefois on le place à côté de ſon ſubſtantif, ou d'un pronom perſonnel qui le mplace : *vous demandez ſi c'eſt le même ami ? ... C'eſt i-même.* Auprès d'un ſubſtantif il n'eſt pas indifférent de mettre *même* avant ou après.

La même vertu n'a pu le ſoutenir ; ou *la vertu même n pu le ſoutenir ;* ſont deux phraſes fort différentes. Dans la premiere, on indique une vertu dont on a déja arlé ; dans la ſeconde, on dit que non-ſeulement tout ecours lui a été inutile, mais que la vertu n'a pu l prêter un ſecours aſſez puiſſant. Par-là on peut ſen- t de quelle conſéquence il eſt de placer les mots au

rang qui leur convient : d'ailleurs dans le premier exem
ple, *même* eſt le pronom dont nous parlons ; & dans l
ſecond, il n'eſt qu'une conjonction, qui lie cette phraſ
avec celles qui ont précédé, & qui en fait comme l
complément d'un tout.

Que ces Priſonniers même avec lui conjurés.
Corneille dans *Héraclius.*

» Remarquez que dans la regle il faut *ces priſonnier*
» *mêmes ;* Corneille retranche preſque toujours ce *s* &
» fait un adverbe de *même* au lieu de le décliner. (M. *a*
» *Voltaire* »).

Nous croyons qu'en général on peut faire *même* ad
verbe, & par conſéquent indéclinable toutes les fo
qu'on peut le traduire par l'*etiam* des Latins.

Tel, au féminin *telle*, eſt pur adjectif quand il an
nonce une reſſemblance entre le nom auquel il ſe rap
porte & celui qui le ſuit, ſans dire en quoi conſiſte cet
reſſemblance, comme, *un Héros tel qu'Alexandre, e
plus à craindre qu'à déſirer ;* il l'eſt encore quand il équ
vaut à *ſi grand* ; comme, *ſes vertus ſont telles, que
haine & la jalouſie ſe taiſent devant lui.* Mais lorſque *t*
tient la place d'un ſubſtantif que l'on ne nomme point
alors il paroît vrai pronom ; *tel rit ſouvent d'un table
ridicule, qui en eſt exactement l'original. C'eſt un tel q
me l'a dit : il le ſavoit d'une telle.* Dans ce dernier uſa
ge, il ne peut s'appliquer qu'aux perſonnes.

Pluſieurs, eſt un nom pluriel, maſculin & fémin
ſans changer de terminaiſon, qui étant joint à un ſu
ſtantif eſt exactement un adjectif : *pluſieurs femmes o
mérité d'être miſes au rang des grands hommes.* Ma
lorſqu'il eſt ſeul, il ſignifie un nombre indéterminé
perſonnes ou de choſes. *C'eſt ſouvent faire injure
pluſieurs, que de faire grace à un ſeul.* Il figure comm
les précédens.

Tout, *toute* au féminin, *tous*, *toutes* au pluriel
marque la plus grande généralité de l'idée dont il accoi
pagne l'expreſſion : quelquefois il équivaut à l'adjec
entier : tout le monde le ſait ; tout Paris l'a vu. Quelq

ois il a le sens de *chaque : Tous les jours, à toute eure, il me poursuit.* Quelquefois il est seul, & masulin singulier ; & c'est alors qu'il est pronom, n'éant ailleurs qu'un adjectif : *il faut être bien habile & lus heureux encore, pour réussir à tout :* il signifie toutes hoses.

S'il est devant un nom suivi d'un *que*, il signifie, *ien que, quoique ; tout Philosophe qu'il croit être, je le ois souvent raisonner de travers :* alors il ne fait fonction ue de subjectif. S'il précede un nom pluriel masculin u féminin qui commence par une voyelle, on doit oujours l'écrire *tout ; tout étourdies qu'elles paroissent tre, elles ont pourtant l'esprit bien solide, & bien réfléchi:* nais il varie ses terminaisons selon le genre & le nombre, si le nom suivant commence autrement : *toutes dévotes qu'elles se prétendent, elles ne laissent pas que de oûter un plaisir fort vif à médire, calomnier, & desservir. Tout zèlé Prédicateur qu'il est, je sais telle action de a vie qui n'est ni chrétienne ni équitable.*

Enfin *tout* employé devant un nom, & tenant lieu l'adverbe pour signifier *entierement*, suit aussi les regles précédentes : *J'ai vu un saint homme tout fier d'avoir rendu un mauvais service ; son ame étoit toute contente d'elle-même : j'avoue que mes sens en furent tout interdits ; je is plusieurs personnes qui en étoient toutes saisies d'indignation : & ce saint homme étoit un Prédicateur dont les discours étoient pleins de la charité Chrétienne : au reste 'est une anecdote toute fraîche.*

Nous ne parlons pas du rang que tous les pronoms que nous venons de parcourir doivent occuper dans l'ordre de la construction ; parcequ'ils n'ont rien de particulier à cet égard, & qu'ils suivent les régles générales des fonctions qu'ils ont à remplir. Ce n'est pas qu'il n'y ait bien de petites remarques, des observations particulieres, des variations difficiles à deviner, & cependant nécessaires pour savoir la langue à fonds, en connoître la richesse soit dans le tour, soit dans le sens des mots, & sentir mieux quel est le génie, quelles sont les délicatesses de cette langue : mais les détails seroient également épineux & immenses ; les raisonnemens mé-

taphyſiques, & le ſuccès douteux. Une Grammaire doit fournir les régles générales, les principes fondamentaux; elle doit mettre ſur les voies, entamer même la matiere des détails; mais elle ne doit aller que juſqu'à un certain point; c'eſt à l'uſage à faire le reſte: nous ouvrons le labyrinthe; nous en traçons le plan général: nous faiſons même remarquer de quelle nature ſont ceux de ſes détours qui peuvent le plus induire en erreur; enfin nous donnons le fil qui doit diriger nos pas: il faut étudier, examiner, obſerver, & ſur-tout conſulter l'uſage.

Nous avons eu quelque regrèt à placer dans la derniere Claſſe que nous venons de parcourir, pluſieurs expreſſions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms, quoique pluſieurs Grammairiens les regardent comme tels: nous l'avons fait néanmoins parcequ'elles demandoient quelques remarques particulieres, & que le lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires, les cherchera peut-être plutôt ici qu'ailleurs. Si nous manquons en cela à cette exacte préciſion qui eſt une loi fondamentale dans les ouvrages de la nature de celui-ci, nous croyons réparer en quelque ſorte la faute par l'aveu que nous en faiſons, & par l'expoſé des raiſons qui nous ont déterminés. C'eſt dans les mêmes vues & pour les mêmes motifs, que nous allons parler encore de pluſieurs mots compoſés, que l'uſage ne regarde preſque plus que comme des expreſſions d'un ſeul mot, & que nos devanciers, & M. Reſtaut ſur-tout, ont comptés parmi les pronoms indéfinis.

Je ne ſais qui ne ſe dit que des perſonnes & marche ſeul, ou prend devant lui tantôt *un*, tantôt *ce*, & tantôt l'article: il a un pluriel & ſe dit des noms féminins comme des maſculins. *Je l'ai découvert par je ne ſais qui. Il eſt ſervi par un je ne ſais qui, auquel je ne voudrois pas trop me fier. Ce ſont ces je ne ſais qui, qui nous ont trahis. Vous parlez le plus imprudemment du monde, devant une je ne ſais qui que vous ne connoiſſez point.* On dit auſſi, *je ne ſais quel;* mais il ne prend point l'article: *Je ne ſais quel goût regne aujourd'hui.*

Vous êtes conduit par je ne sais quel homme qui me déplaît fort. On dit encore, *je ne sais quoi* de la même façon que *je ne sais qui : je lui trouve un je ne sais quoi qui m'enchante. Il vient de sortir, tout ému de je ne sais quoi.* *Je ne sais quoi* ne se dit que des choses & point des personnes. *Qui que ce soit* se fait souvent suivre de *il* ou de *lui*, & quelquefois des deux : il ne se dit que des personnes ; mais il est des deux genres, & n'a point de pluriel : *Qui que ce soit, je lui en fais bon gré. Qui que ce soit qui me l'ait dit, il a bien fait :* suivi d'une négation, il signifie, *nul : qui que ce soit ne peut le dire.* *Quoi que ce soit* ne se dit que des choses, & n'est que singulier masculin, & signifie *rien*, s'il y a une négation ; *quoi que ce soit ne peut m'en détourner. Quoi que* ne se dit que des choses, n'a ni féminin ni pluriel, & signifie *Quelque chose que. Quoi qu'il m'en puisse coûter, je ne reculerai point. A quoi que l'on veuille le faire servir, on le trouvera toujours intelligent & docile.* Il ne faut pas lier le *que* avec le *quoi*, afin de le distinguer de la conjonction *quoique*, qui en differe beaucoup.

PRONONCIATION. » La prononciation, dit le Pere » Buffier, est la maniere d'articuler de vive voix les » mots d'une Langue, qui sont représentés aux yeux par » le moyen de l'écriture & de l'orthographe. Il semble » par-là que la prononciation & l'orthographe soient » mutuellement l'image l'une de l'autre : mais comme » on a prononcé une langue avant de l'écrire, & qu'on » ne l'a écrite que pour exprimer ce que l'on prononçoit » déja auparavant, il est plus raisonnable de dire que » la prononciation est la regle & le modele de l'ortho- » graphe. On demande si l'ordre naturel d'une Gram- » maire n'exige pas qu'on parle de la prononciation » avant que de traiter de l'orthographe. Il n'y a pas de » doute qu'il faudroit en user ainsi, si l'on enseignoit » une langue de vive voix. Il faudroit alors faire en- » tendre les sons qu'elle emploie, avant que de mar- » quer les traits avec lesquels on les représente aux » yeux. Mais quand on expose une Grammaire par » écrit, ce n'est qu'aux yeux qu'on peut parler ; & ce » qui s'offre à dire de la prononciation ne pouvant » alors s'exprimer que par des figures de lettres, on est

» obligé de commencer par l'orthographe qui les re-
» gle ».

On auroit peut-être moins critiqué l'ordre que ce Grammairien a suivi sur cet objet, si l'on avoit voulu se souvenir de la raison qu'il en apporte ici. Il faut convenir aussi qu'il est bien singulier de vouloir regler l'orthographe d'une Langue qu'on est supposé ne savoir pas encore parler, puisque le Traité de la prononciation qui le doit apprendre, ne vient qu'après.

C'est peut-être la difficulté de regler le pas entre l'orthographe & la prononciation dans une Grammaire écrite, qui est cause que la plûpart de nos Auteurs traitent de l'une & de l'autre en même temps. Les uns annoncent en titre un Traité d'Orthographe, & au lieu d'y trouver comment & par quels caracteres il faut peindre & exprimer par écrit les sons divers qui composent les mots d'une Langue, ils vous détaillent la maniere dont il faut lire & prononcer les caracteres écrits. Les autres se proposent de traiter de la prononciation ou de la lecture, ce qui suppose les sons écrits, & vous disent que tel mot doit s'écrire en telle maniere. Tous (quelque soit celui des deux titres qu'ils ont préféré) confondent les regles de ces deux Traités, & ne donnent ni l'un ni l'autre.

Il faut avouer en effet que la chose est très difficile. Si l'on avoit à traiter de vive voix soit de la prononciation, soit de l'orthographe, il seroit aisé de montrer des caracteres alphabétiques, de les réunir, de les combiner, & de vous faire connoître les sons qui y sont attachés par l'usage, en vous les prononçant; ce seroit-là traiter de la prononciation. Il seroit aisé de vous prononcer quelque mot que ce soit, & de vous montrer ensuite les caracteres établis pour les tracer aux yeux; ce seroit-là traiter de l'orthographe: dans l'un & l'autre cas, on vous feroit voir & sentir les principes, les regles & les exceptions.

Mais si au lieu d'un Maître qui vous parle, vous n'avez qu'un livre à lire; comment peut-il vous apprendre quelle espece de sons on a voulu & dû tracer dans ces caracteres qu'il vous offre? Comment peut-il vous faire entendre quels caracteres il faut choisir pour des sons

qu'il ne peut vous indiquer que par des caracteres ? En parlant de prononciation, il faut qu'il suppose déjà que vous savez parler ; en traitant d'orthographe, il doit supposer que vous savez déja quel son est attaché à tel caractere. Ainsi on ne peut absolument dans un livre traiter de l'un ni de l'autre de ces deux objets, sans présupposer que le lecteur est déja instruit en grande partie de tout ce qu'on veut lui enseigner. La Grammaire, en ce point sur-tout, n'est donc pas faite pour ceux qui ne savent encore rien : elle n'est propre qu'à donner des principes, & des vues à ceux qui ne savent que par routine ; à discuter & lever des doutes particuliers ; à ranger les détails sous les loix qu'il faut admettre ; enfin à diriger les Maîtres qui enseignent de vive voix.

Nous supposons donc en parlant de la prononciation, que le lecteur connoît les principaux sons de la Langue, & l'usage ordinaire de nos caracteres alphabétiques ; comme en traitant de l'orthographe, nous avons supposé les mêmes choses.

Il faut encore avertir que nous avons balancé, si nous traiterions de tout ce qui regarde les détails de la prononciation & de l'orthographe aux mots, *voyelle*, *diphthongues* & *consonnes*, ou aux mots *orthographe* & *prononciation*. Dans le premier cas, les détails de l'une & de l'autre espece auroient été mêlés & confondus comme dans la plûpart des Grammaires, ce qui nous a paru un défaut. Dans le second, les mots *voyelles*, *diphthongues* & *consonnes*, auroient offert des articles vuides ; ce qui auroit surpris avec d'autant plus de raison que ce n'est qu'en les prenant de suite l'une après l'autre, que l'on peut développer ce que nous avons de décidé sur ces matieres. En supposant donc que l'on sût au moins un peu parler la Langue, & que l'on connût la principale fonction de chaque lettre, nous avons renvoyé aux trois mots en question ce qui regarde les détails de l'orthographe ; & nous allons ici donner ceux de la prononciation.

Quelque opposés que soient les Traités de la Prononciation & de l'Orthographe, ils rentrent néanmoins l'un dans l'autre, de maniere qu'il est impossible de donner l'un sans dire bien des choses qui se retrouvent néces-

ſairement dans l'autre. Vous voulez preſcrire la méthode reçue d'écrire le mot *marais*, par exemple ? Vous devez faire remarquer que ce ſon *è* qui eſt celui de l'*e* ouvert, s'écrit par les deux voyelles *ai :* vous devez ajouter que l'orthographe de ce mot exige un *s* à la fin, quoique la prononciation n'y en indique point. Voulez-vous m'enſeigner comment il faut lire ce même mot, *marais ?* vous me direz qu'il faut prononcer *rais*, comme s'il y avoit *rê ;* de maniere que les deux voyelles *ai* n'aient d'autre ſon que celui d'un *e* ouvert, & que *s* final ſoit entierement muet.

Ces ſortes de répétitions ſont infinies ; on nous pardonnera donc de ne pas donner celles que chaque lecteur pourra plus aiſément ſuppléer quand il aura lu ce qui regarde l'orthographe. Cependant, comme la même obſervation qui fait regle générale dans l'un des deux Traités, n'eſt ſouvent qu'une exception dans l'autre ; on ne ſera point ſurpris qu'il nous arrive ſouvent de paroître nous répéter quand nous dirons des choſes réellement différentes : & pour ne pas prendre d'autre exemple que celui que nous venons de citer ; dans l'orthographe, on vous dira, que le ſon *è* ouvert s'écrit quelquefois par *ais*, comme, *marais*, *jamais*, &c. Ce n'eſt pas là une regle générale ; ce n'eſt qu'un cas particulier : bien plus, cette remarque n'en ſeroit pas moins vraie, s'il étoit d'uſage d'employer encore les mêmes caracteres à d'autres ſons, comme *ent*, qui tantôt repréſentent, *ant*, *moment ;* tantôt peignent, *ent*, *l maintient ;* & d'autrefois *e* muet, *ils aiment*, &c.

Cependant, dans le cas où ces lettres *ais* figurent pour des ſons différens, on tomberoit dans l'erreur, d'après la remarque d'orthographe qu'on ſeroit tenté de prendre pour générale, ſi l'on n'étoit averti du contraire ; & l'on prononceroit *è* par-tout où l'on verroit *ais*. Pour éviter toutes les erreurs de cette ſorte, & les doutes fréquens que l'on auroit, il faut donc au ſujet de l'orthographe, marquer autant qu'on le peut, les mots où tel ſon doit s'écrire par tels caracteres ; & en parlant de la prononciation marquer les occaſions où tels caracteres doivent produire tel ſon. C'eſt ce que nous nous ſommes propoſés ici.

Nous commencerons par une table des ſons que nous appellons *propres* à nos caracteres alphabétiques. Nous les ſuivrons ſelon l'ordre des lettres auxquelles ils ſont plus particulierement affectés. Nous ne pouvons les indiquer qu'en joignant à chacun de ces caracteres un mot connu où le ſon dont il s'agit ſe trouve tel que nous l'entendons. Pour les conſonnes, nous les joignons à un *e* muet, comme à la voyelle la plus foible, celle par conſéquent qui laiſſe à l'oreille plus d'attention pour la conſonne, puiſque c'eſt celle qui en demande moins pour elle-même.

Table des ſons ſimples que forment les voyelles, & des articulations ſimples des conſonnes.

A, ſoit grave, *pâte*, ſoit aigu, *patte*.
E, muet . . . *il menoit*, *je ferai*.
E, fermé . . . . *bonté*, *aſſez*.
E, ouvert grave, *procès*, aigu, *muette*.
I, ... *fini*, *mari*.
O, grave, *côte*, aigu, *cotte*.
U, . . . *vertu*, *utile*.
Y, mouillé, *Royaume*, *pays*.
Au, . . . *chevaux*, *beau*.
Eu, grave, *jeûne*, aigu, *jeune*.
Ou, . . . *mou*, *hibou*.
An, . . . *gland*, *aimant*.
En, . . . *bien*, *Chrétien*.
On, . . . *ſon*, *mouton*.
Un, . . . *quelqu'un*, *commun*.
B, . . . *tombe*, *belette*.
P, . . . *Pape*, *peler*.
V, . . . *naïve*, *velouter*.
F, . . . *coëffe*, *fenêtre*.
D, . . . *grande*, *demeurer*.
T, . . . *route*, *tenir*.
G, dur, *harangue*, *guenon*.
Q, . . . *publique*, *quenouille*.
Z, . . . *ſeize*, *zeſte*.
S, . . . *tendreſſe*, *ſemaine*.
J, . . . *dirai-je*, *jetter*.

Ch, . . . *cherche*, *cheval.*
M, . . . *aime*, *mener.*
N, . . . *payſanne*, *Nemours.*
R, . . . *terre*, *revenu.*
L, . . . *belle*, *levant.*
L, . . . mouillé, *travaille*, *veille.*
Gn, mouillé, *cigogne*, *regne.*
H, . . . *Héros*, *hennir.*

Nous croyons qu'il eſt inutile de donner une liſte des différentes combinaiſons des conſonnes avec les voyelles ou diphthongues ; le ſyllabaire qui en réſulteroit ſeroit fort long, & ne paroît point néceſſaire à notre deſſein. Nous n'avons marqué qu'un *g* dur, & qu'un *q* : cependant M. l'Abbé de Dangeau en diſtingue deux, l'un plus & l'autre moins dur ; le premier dans, *guenon*, *quarré ;* & le ſecond dans, *gueule*, *queue*, &c. Nous ne nions pas la différence que l'on trouve entre la prononciation de chacune de ces deux conſonnes dans les exemples cités : mais elle eſt peu ſenſible ; & nous penſons par-là même que c'eſt aſſez d'en avoir averti en paſſant.

Table des ſons compoſés que forment les diphthongues.

Ai, . . . *la Biſcaie*, *ai !*
Ia, . . . *Fiacre*, *diamant.*
Iau, . . . *miauler*, *miaulement.*
Ié, . . . *pié*, *moitié*, *eſtaffier.*
Iè, . . . *pannetiere*, *lievre.*
Ieu, . . . *harmonieux*, *milieu.*
Io, . . . *fiole*, *pioche.*
Iou, . . . *chiourme.*
Ian, . . . *viande.*
Ien, . . . *Chrétien*, *bien.*
Ion, . . . *diſtraction*, *commiſſion.*
Oua, . . . *ouate.*
Ouan, . . . *bafouant.*
Oue, . . . *fouet*, *rouet.*
Oui, . . . *bouis*, *enfoui.*
Ouin, . . . *marſouin.*
Ui, . . . *lui*, *fruit*, *ennui.*
Uin, . . . *Juin.*

Voilà à-peu-près tous les ſons qu'il eſt néceſſaire de bien connoître, & de bien diſtinguer avant que d'étudier ce qui regarde la prononciation. Ce ſont ceux-là que nous regardons comme les ſons propres des caracteres par leſquels nous les repréſentons; enſorte que quand nous diſons le ſon propre de *a*, de *be*, de *ouè*, &c. nous entendons celui qui eſt indiqué à ces mêmes lettres dans les tables précédentes, & qui ſe trouve dans les mots qui ſont donnés pour exemple. C'eſt-là que nous renverrons le lecteur à chaque pas que nous ferons dans les détails de la prononciation.

Nous y ſuivrons l'ordre des caracteres alphabétiques, & non pas l'ordre des deux tables de ſons que nous venons de donner; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre repréſente en telle occaſion tel ſon, & tel autre ailleurs, que de ſe rappeller en ordre & à propos, que tel ſon s'exprime ici par tel caractere, & là par tel autre. D'ailleurs, ce dernier plan ſeroit bon pour l'orthographe qui ſuppoſe les ſons, & cherche les ſignes pour les repréſenter; auſſi l'avons-nous ſuivi au mot *voyelles*: mais ici on nous donne les ſignes, & c'eſt ſur eux qu'il faut trouver les ſons: l'ordre exige donc que l'on ſuive ces ſignes ou lettres, pour voir de ſuite les ſons qui leur conviennent.

A.

A conſerve toujours le ſon qui lui eſt attribué dans la table, excepté lorſqu'il ne forme qu'un ſon avec l'*i*, ou le *n*, ou le *m*, ou l'*u* qui le ſuit, comme dans les diphthongues impropres, telles que *j'aimai*, *voyant*, *amplitude*, *gluau*, &c. Il eſt encore deux mots où il ne ſert en rien a la prononciation; ce ſont *Taon*, nom d'un inſecte; *Saone*, nom d'une riviere de France: on les prononce comme ſi cet *a* ne s'y trouvoit pas; ſeulement l'*o* qui ſuit, en eſt plus long.

Quand *a* garde ſa prononciation propre, il eſt quelquefois grave, & quelquefois aigu. Il eſt toujours grave quand il a un accent circonflexe; & toujours aigu quand il eſt ſuivi d'une conſonne redoublée. *Pâture*, *pâtre*, *à la hâte*, *appeller*, *attrouper*, *accouher*, *aſſom-*

mer. Comme il n'eſt jamais grave qu'il ne ſoit long ; *voyez* ſur ce point le mot QUANTITÉ.

Le ſon de l'*a* ne s'exprime guere que par ce caractere, ſi ce n'eſt par *e* devant *m* & *n* redoublés ; comme dans *femme*, *ennoblir*, *hennir*, &c. que l'on prononce *fame*, *anoblir*, *hanir*, &c. Il ne faut pas croire cependant que deux *m* ou deux *n* après un *e* donnent toujours le ſon pur de l'*a* : il eſt nazal dans *emmener*, *ennui* ; dans *ennemi*, c'eſt le ſon de l'*e* ouvert & bref.

E.

Cette lettre repréſente trois ſons principaux, qui varient encore chacun dans leur claſſe. Auſſi eſt-ce l'article de la prononciation le plus difficile à traiter. Nous allons à ſon égard établir une obſervation générale ſur la méchanique de la prononciation ; d'où nous deſcendrons naturellement aux regles principales qui regardent les différentes ſortes d'*e*.

Il paroît qu'en général le génie de la Langue ne connoît que deux ſortes d'*e*, le muet & le fermé ; & que ce n'eſt qu'à l'occaſion de quelque conſonne ſuivante qu'il devient ouvert. En effet, dans l'*e* fermé la bouche eſt preſque entierement fermée ; mais s'il ſuit une conſonne qui ſoit étroitement liée à cet *e*, elle exige que la bouche s'ouvre pour ſon articulation, ce qui détruit la diſpoſition où les organes devroient être pour prononcer l'*e*. De toutes les conſonnes, les unes cauſent un plus grand dérangement, une ouverture plus grande ; les autres la demandent moindre : ce qui fait que nous avons tant d'eſpeces d'*e* fermés ou ouverts, que quelques Grammairiens en ont comptés juſqu'a quatre ou cinq, *e* fermé, *e* moyen, *e* ouvert, *e* plus ouvert, *e* long ; comme, *caffé*, *différent*, *diffère*, *fer*, *des fers*.

De-là, nous pouvons tirer un principe général ; c'eſt que nous n'avons point d'*e* ouvert, qu'il ne ſoit, ou n'ait été ſuivi, au moins dans l'écriture, de quelque conſonne qui ſe prononce, ou qui s'eſt autrefois prononcée. Il paroît par la même raiſon que tout *e* ſuivi d'une conſonne, ſur-tout prononcée, & même écrite ſans ſe faire entendre, doit être plus ou moins ouvert ſelon la

ature de la consonne : mais il y a pour ce dernier point ien des exceptions que nous verrons ensuite.

Que tous les *e* suivis dans la même syllabe d'une consonne qui se prononce, deviennent ouverts ; il n'y a point d'exemples qui n'en convainquent ; comme, *bec*, *rec*, *sep*, *sel*, *enfer*, &c.

Plus les consonnes dont les *e* sont suivis dans une même syllabe obligent à ouvrir la bouche, plus les *e* sont ouverts ; on ne trouvera non plus aucune exception à cette regle. Et comme *l* & *r*, sont les consonnes qui ont le plus ouvrir la bouche ; ce sont celles aussi devant lesquelles l'*e* est le plus ouvert, comme dans *amer*, *erni*, *elbeuf*, *casuel*, &c. Le *p* faisant moins ouvrir la bouche que *l* & *r* ; il rend aussi moins ouvert l'*e* qui le précede ; comme dans *imperceptible*, où le premier *e* est plus ouvert que le second.

Il ne faut pas croire cependant que la nature de la consonne fasse tout : cette cause se trouve souvent compliquée avec d'autres qui en augmentent, on en diminuent la force. Le premier *e* dans *tête*, par exemple, est plus ouvert que ne l'exige le *t* ; mais c'est que ce même *e* est long ; ce qui force à le prononcer plus ouvert qu'il ne l'est dans *musette*, *tette*, &c.

De l'observation que nous avons faite, il suit encore que l'*e* est ou muet ou fermé, quand il n'est suivi d'aucune consonne même dans l'écriture ; aussi trouve-t-on cette conséquence juste dans l'application : *bonté*, *aimé*, *préambule*, *agréable*, *géant*, *créer*, *fée*, *déifia*, *météore*, &c.

Quand l'*e* est suivi d'une consonne dans la même syllabe, il paroît, avons-nous dit, qu'il doit être toujours ouvert ; mais il y a des exceptions : les voici : cet reste fermé dans les infinitifs, quoiqu'il y ait un *r* ; comme, *aimer*, *donner*, *employer*, &c. cela s'est établi ainsi sans doute à cause de leurs participes passés, *aimé*, *donné*, *employé*, &c. Quoi qu'il en soit, cet *e* devient un peu ouvert lorsque le mot qui suit commençant par une voyelle, il fait prononcer *r* final ; comme, *aimer un homme*. Tout ce que nous venons de dire des infinitifs en *er*, doit s'appliquer aux noms qui sont terminés de même, comme, *berger*, *métier*, &c. Il n'y a que les

monosyllabes en *er*, comme, *mer*, *fer*, *cher*, &c. & quelques autres noms, comme, *amer*, *fier*, *Jupiter*, *Lucifer*, *enfer*, où le *r* se prononce toujours, & rend par conséquent ouvert l'*e* qui précede.

Tous les pluriels des noms terminés au singulier par un *e* fermé, conservent encore ce même son fermé, quoique l'*e* y soit suivi d'un *s* ou d'un *z*; la raison en est simple; c'est que ce *s* ou *z* n'est placé-là que pour distinguer les nombres, & qu'il ne s'y prononce point. Cette seconde exception s'étend aussi aux secondes personnes plurieles des verbes; comme, *bontés*, *vous donnez*, *vous iriez*, *venez*, *récompensés*, *aimés*, *nez*, *assez*, &c.

Les monosyllabes, *mes*, *tes*, *ses*, *les*, *des*, ont aussi leur *e* fermé, quoiqu'il soit muet à leur singulier, *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, &c. mais il devient un peu ouvert quand ils sont après le verbe, ou que le mot suivant commence par une voyelle; sur-tout si c'est dans un langage plus élevé que celui de la conversation: comme dans *rendez-nous les ... Souverain arbitre des hommes, Dieu des dieux, Créateur de tous les êtres, tes impénétrables décrets sont remplis de sagesse & d'équité.*

Il est quelques noms étrangers, & sur-tout Espagnol ou Portugais, comme, *Alvarez*, *Suarez*, *Rhodez*, &c. dans lesquels le *z* final se prononce comme un double *s* & rend ouvert l'*e* précédent. Mais l'*e* est fermé dans *clef*, *bled*, *pied*, que quelques Auteurs écrivent, *clé*, *blé*, *pié*. Dans ces mots écrits de la premiere façon le *f*, & le *d* final ne se prononcent point: s'ils se prononçoient l'*e* deviendroit ouvert.

Quand nous avons parlé d'une consonne après l'*e*, nous avons supposé que cette consonne appartenoit à la même syllabe que l'*e* qu'elle suit. Si elle étoit de la syllabe suivante, alors l'*e* varieroit, & seroit quelquefois ouvert, comme *différe*, quelquefois fermé, comme *pénétré*, & d'autrefois muet, comme *nous ferons*. On doit aussi se souvenir qu'il n'est pas nécessaire que cette consonne se trouve dans l'orthographe actuelle, mais qu'il suffit qu'elle se voie dans l'ancienne; ainsi le premier est ouvert dans *tête*, *même*, &c. quoique le *t* & le *m* qui le suivent, soient de la syllabe suivante.

cela parcequ'autrefois on écrivoit un *s* qui étoit de la remiere syllabe, & rendoit l'*e* très ouvert, *teſte*, *meſ*e, &c. Enfin les conſonnes qui rendent plus ſenſible-ent & plus généralement ouvert l'*e* qu'elles ſuivent auquel elles appartiennent, ſont *c*, *f*, *l*, *r*, *s*, *t*; omme, *avec*, *bec*, *fief*, *relief*, *nef*, *chef*, *ſel*, *fiel*, ouvelle, *fer*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *procès*, *très*, ès, *progrès*, *accès*, *excès*, *gourmet*, *ſecret*, *diſcret*, c.

Les conſonnes *m* & *n* rendent l'*e* nazal, quand elles ſuivent, qu'elles ſont de la ſyllabe, & qu'elles ſe pro-oncent. Les autres qui ſont *b*, *d*, *g*, *h*, *p*, *q*, *x*, *j*, *v*, ne finiſſent jamais de ſyllabe, ou n'en finiſſent ue rarement, & même alors ce n'eſt preſque jamais *e* qui les précede immédiatement, ou bien elles ne prononcent preſque jamais : enfin elles ne méritent s à cet égard d'obſervations plus particulieres.

Il y a encore une autre occaſion où l'*e* eſt preſque ujours ouvert, quoiqu'il n'ait pas après lui une con-nne appartenante à la même ſyllabe ; c'eſt lorſque ns le même mot la ſyllabe ſuivante eſt formée par un *e* uet. On peut donc regarder comme une maxime gé-rale dans notre Langue, que lorſqu'il ſe trouve dans mot deux ſyllabes de ſuite, formées chacune par un ſans accent ; la premiere a toujours le ſon ouvert, & ſeconde le ſon muet. On ſuppoſe ici que les deux *e* nt ſéparés par une ou pluſieurs conſonnes qui appar-nnent au ſecond, comme ; *piece*, *college*, *collegue*, *ſteme*, *bibliotheque*, *freres*, *pere*, *mere*, *printaniere*, *rnieres*, ils *attelent* ou *atelent*, *fidele*, *modele*, &c. Si deux *e* ſe ſuivoient ſans conſonne intermédiaire, & e le ſecond fût muet, le premier ſeroit pour l'ordi-ire fermé, & prendroit un accent aigu, comme, *ée*, *prothée*, *aimées*, &c. Hors ce dernier cas, il y a d'exception au principe que nous avons poſé, que ur le mot *chevelure*, ſon compoſé *échevelé*, & quel-efois pour les ſyllabes *de*, *re*, lorſqu'elles ſont initia-, le premier *e* s'y conſervant muet auſſi bien que le ond ; comme, *redemandé*, *redevance*, &c.

On peut encore donner pour regle, que l'*e* doit ſe prononcer ouvert toutes les fois qu'il a l'accent circon-

flexe, comme, *requête*, &c. Autrefois on varioit davantage sur les accents aigu & grave; on les plaçoit indifféremment l'un & l'autre sur des *e* fermés & ouverts. ainsi ils ne sont presque d'aucune utilité pour la lecture des livres imprimés les siecles passés. Mais enfin on a su tirer un avantage réel de ces deux accents qui ne faisoient qu'embarrasser les compositeurs; aujourd'hui on est fort exact à ne marquer l'accent aigu que sur des fermés, & l'accent grave que sur des *e* ouverts; ainsi on écrit, *progrès*, que l'on voit souvent écrit, *progrés* dans les livres anciens, &c. Nous donnerons donc pour regle sure dans la lecture des ouvrages de ce siecle, de prononcer fermés tous les *e* qui ont l'accent aigu, & ouverts tous ceux qui ont l'accent grave.

L'*e* est muet toutes les fois qu'il termine le mot, & qu'il n'a point d'accent; comme, *friponne*, *dure*, *j'aime*, *j'adore*, &c. il l'est aussi dans les troisiemes personnes plurieles des verbes, quoique suivi des consonnes *nt* qui sont alors oisives, ne servant qu'à marquer la personne; comme, *ils donnent*, *ils alloient*, *ils voulurent*, *ils allassent*, &c.

Il l'est encore, 1°. dans les mots qu'il termine sans accent, quoiqu'il ait un *s* après lui; il n'en faut excepter que les monosyllables: *armes*, *fourrures*, *belles*, *cartes*, *faites*, &c. 2°. lorsqu'il se trouve aussi sans accent avant la diphtongue impropre *au*; comme, *beau*, *berceau*, *jumeau*, *niveau*, *nouveaux*, *cerceaux*, &c. 3°. lorsqu'il finit une syllabe précédée d'une autre qui est formée par un *e* ouvert: *fermement*, *netteté*, *celle-ci*, *quatriemement*, &c. 4°. lorsqu'il termine une syllabe qui dans le même mot est suivie d'une autre syllabe dans laquelle il n'y a point d'*e* muet: *chemin*, *cheval*, *acheter*, *amener*, *demain*, *rebours*, *écrevisse*, *détenir*, &c; bien entendu qu'il n'y ait point d'accent qui fasse une loi contraire.

Enfin l'*e* est muet dans les syllabes réduplicatives *de*, *re*, quoique suivies d'un *e* muet, & quand même il se trouveroit après ces syllabes un double *ff*; comme, *devenir*, *retenir*, *redemander*, *ressort*, *ressaisir*, *ressource*, &c. Il faut toujours excepter les mots où ces syllabes sont marquées d'un accent, comme, *récipient*, *réception*, *réfugier*, *rélégation*, *rémission*, *rétention*, &c.

Pour distinguer les différens *e*, il est encore utile de remarquer que jamais le muet n'est la premiere lettre d'un mot; & qu'excepté les mots qui sont composés de *re*, *entre*, *de*, & d'un simple dont la premiere syllabe étoit un muet, tels que, *revenir*, *entretenir*, *devenir*, *redevenir*, jamais il n'y a plusieurs *e* muets de suite dans un même mot : aussi les verbes dont la pénultieme est muette à l'infinitif, dans les temps qui finissent par un muet, changent leur pénultieme en un autre *e*, ou en la diphthongue impropre *oi*, comme *appeller*, *peser*, *devoir*, *concevoir*, &c. qui dans d'autres temps changent leur pénultieme muette, comme on le voit dans, *j'appelle*, *je pese*, *ils doivent*, *ils conçoivent* : de même, *j'aime*, *aimé-je*, &c.

La prononciation de l'*e* muet varie aussi bien que celle de l'*e* ouvert : ainsi ce n'est pas assez de savoir que l *e* est muet pour savoir bien le prononcer. Il ne se prononce point du tout, 1°. à la fin des mots suivis immédiatement d'un autre mot commençant par une voyelle : ainsi, *une Histoire amusante*, se prononce comme s'il y avoit *une-nhistoi-ramusante*. 2°. Dans les futurs & les temps conditionnels des verbes en *ier*; comme, *il étudiera*, *il étudieroit*, *ils emploieront*, &c. que l'on prononce à peu près comme s'il y avoit, *il étudira*, *il étudiroit*, *ils emploiront*, &c. seulement on fait longue la syllabe qui précede cet *e* muet, *il pli-roit*, &c. 3°. Avant la syllabe *au*; comme, *beau*, &c. que l'on prononce, *bau*, &c. 4°. Dans les syllabes, où précédé d'un *c* ou d'un *g*, il est suivi d'un *a* ou d'un *o*; car alors il ne sert qu'à donner au *c* le son de *s*, & au *g* celui de *j*; comme *il commença*, *nous mangeons*, *géolier*, &c. il en est de même des mots, *Jean*, *asseoir*, &c.

L'*e* muet se prononce très foiblement, quand étant la derniere voyelle d'un mot, il est immédiatement précédé d'une autre voyelle; mais cette autre voyelle devient longue; comme *journée*, *ils rient*, &c. que l'on prononce presque comme s'il y avoit, *journé*, *ils ri*, &c.

L'*e* muet est très bref dans quantité d'occasions; comme, *soutenir*, *lâcheté*, *atteler*, *nous monterons*; *il fonera*, *acheter*, *appeller*, &c. que l'on prononce *soutnir*,

lâchté, *attler*, *nous montrons*, *il fondra*, *achter*, *apler*, &c. On ne peut pas donner là-dessus de regles précises; seulement, il faut observer que si, étant articulé par une ou plusieurs consonnes, il finit le mot, il faut le faire sentir davantage, comme on peut le voir dans presque tous les termes dont nous nous servons ici. Il en est de même lorsqu'étant au milieu d'un mot, il est articulé par plusieurs consonnes en même tems, & sur-tout par des consonnes plus difficiles à réunir, comme, *il montrera*; ou lorsque ces mêmes consonnes se trouvent après l'*e* pour articuler la voyelle suivante, comme, *retraite*, &c.

Le son de l'*e* ouvert se donne souvent aux diphthongues impropres *ai* & *oi*: mais nous en parlerons ci-après, en traitant de la prononciation des diphthongues. Seulement nous devons dire ici une chose qui ne retrouvera pas sa place ailleurs; c'est que lorsque l'on voit de suite les deux lettres *e*, *i*, dans un même mot, s'il n'y a ni accent sur l'*e*, ni tréma sur l'*i*, alors ces lettres ne sont qu'une diphthongue impropre, qui a toujours le son de l'*e* ouvert; comme, *peine*, *pleine*, &c. s'il suit un *l*, le son en est mouillé, comme, *vermeil*, *merveille*, *treille*; &c. ces lettres *œil*, se prononcent comme *euil*.

I ou *Y*.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur la prononciation de ces deux voyelles. Quand elles ne sont jointes à aucune autre, elles ne varient jamais, si ce n'est lorsque la derniere devient mouillée. Encore y a-t-il pour cela une regle aussi aisée que sûre; c'est que l'*y* ou *i* est mouillé, quand il est entre deux voyelles qui se prononcent, soit que la premiere faſle ou non avec l'*y* mitoyen une diphthongue propre ou impropre; comme, *il voyoit*, *nous employons*, *que nous ayons*, *il essuya*, *faïance*, *une baye*, *payé*, *païen*, *ils payerent*, *citoyen*, *moyen*, *haïe* féminin de *haï*, &c.

O & *U*.

Ces deux voyelles souffrent encore moins de difficul-

tés pour leur prononciation. Seulement l'*o* eſt grave dans les mots où il eſt ſuivi d'un *s*, & dans ceux où il a un accent circonflexe, comme, *côte*, *côté*, *hôte*, *repos*, *propos*, *héros*, &c. & l'*u* eſt ſouvent entierement muet après le *g* & le *q*, comme on le verra en parlant de ces conſonnes.

AU.

Cette diphthongue impropre eſt auſſi ſans embarras, parcequ'elle eſt ſans variation. Quand ces deux voyelles doivent former deux ſyllabes différentes, on met deux points ſur la ſeconde. Ainſi quand ces deux points qu'on nomme *trema* ne s'y trouvent pas, elles ne forment qu'un ſon ſimple ; comme, *maux*, &c. Quelques Grammairiens prétendent que ce ſon eſt entierement le même que celui de l'*o* grave. Nous nous contentons de leur demander à eux-mêmes, & à tous ceux qui connoiſſent le bon uſage, ſi l'on prononce *o* dans *hôte* où il eſt grave, comme *au* dans *haute*. Nous avons déja marqué ailleurs que nous y trouvions une différence aſſez ſenſible pour être marquée : chacun peut en juger ſelon ſon oreille & la connoiſſance que l'on a de la bonne prononciation.

EU.

Ces deux lettres forment toujours une diphthongue impropre, qui donne le ſon que l'on entend dans *feu*, *peu*, *jeune*, &c. Ce ſon devient grave quand il y a un accent circonflexe. Voilà la regle, qui ſouffre peu d'exceptions.

1°. *Eu* dans les temps du verbe *avoir* où il ſe trouve, ſe prononce comme *u* ſimple ; *j'eus*, *nous eumes*, *ils eurent*, *j'ai eu*, *vous avez eu*, &c. liſez *j'us*, *nous umes*, *ils urent*, *j'ai u*, *vous avez u*, &c.

2°. Il en eſt de même de quelques autres ſyllabes que l'on écrivoit autrefois par *eu*, & deſquelles on retranche aujourd'hui l'*e*, en le remplacant par un accent circonflexe, comme *ſeur*, *meur*, &c. écrivez & prononcez

sûr, *mûr*, &c. Cependant on écrit encore *Eustache*, *Europe*, &c. quoiqu'on prononce *Ustace*, *Urope*.

3°. Par-tout où l'on trouve ces deux voyelles de suite *eu*; il faut les séparer & les prononcer chacune en une syllabe, s'il y a un accent aigu sur l'*e*, comme *réussir*, que l'on prononce *ré-ussir*, & non pas *reussir*, &c. C'est là ce qui distingue la diphthongue impropre des deux sons simples; comme cet *e* avant *u* est alors fermé, son accent rend le *trema* inutile.

OU.

Ou ne forme jamais qu'un son, & forme toujours le même. Il n'y a ici ni difficulté ni exception. Quand on veut prononcer *mou*, *doux*, *douceur*, &c. c'est toujours le même son simple.

AN, EN, ON, UN.

Ces quatre combinaisons de voyelles avec la consonne *n*, forment ce qu'on appelle *des voix nazales*. Mais elles ne les forment qu'autant qu'elles sont suivies de quelqu'autre consonne, ou qu'elles terminent le mot; encore faut-il dans le premier cas, que la consonne qui les suit, soit autre que *m* ou *n*: car deux *m* ou deux *n* de suite rendent ordinairement breve la voyelle qui les précede, mais n'en changent point le son. Ainsi, *ambassade*, *chrétienté*, *montrer*, *sang*, *paysan*, *Chaldéen*, *il vient*, *triompher*, *écusson*, *rond*, *quelqu'un*, &c. prennent le son nazal: mais *paysanne*, *profane*, *amene*, *Chrétienne*, *monades*, *année*, *damné*, *bonne*, *homme*, *une*, &c. ne doivent avoir que le son de leurs voyelles; & *m* & *n* n'y servent qu'à articuler celle qui les suit.

Il y a quelques exceptions à ces regles:

1°. Les mots étrangers, comme, *amen*, *jérusalem*, *hymen*, &c. ne prennent point le son nazal quoique *en* ou *em* y termine le mot, & cela, parceque les Langues étrangeres n'admettent point ces sons: il faut donc prononcer comme s'il y avoit *amene*, *jérusaleme*, *hymene*, &c.

2°. *En* dans *ennui*, & *em* dans *emmener*, gardent le

ſon nazal, quoique la conſonne y ſoit redoublée. Ces trois lettres *ent* à la fin de la troiſieme perſonne du pluriel des verbes, ne forment jamais un ſon nazal; mais ſeulement un *e* muet; & même ſi elles ſont précedées d'un *i*, elles ne donnent aucun ſon; elles ne font que rendre un peu plus ouvert & plus long le ſon qui les précede: ainſi, *ils aiment*, *ils aimerent*, *ils aimaſſent*, &c. ſe prononcent comme, *ils aime*, *ils aimere*, *ils aimaſſe*: *& ils aimoient*, *ils aimeroient*, &c. ſe prononcent comme, *ils aimoit*, *ils aimeroit*.

Quand un ſon nazal termine un mot, & que le ſuivant commence par une voyelle, le *m* ou *n* final ne ſe fait point ſentir ſur cette voyelle initiale du ſecond mot; ſi ce n'eſt quand les deux mots ſont tellement unis entr'eux, qu'il n'eſt pas poſſible d'y faire une pauſe quelque légere qu'elle ſoit: on ne dit donc point *paſſion-nextrême*, *deſſein-neffroyable*, &c mais, *paſſion extrême*, *deſſein-effroyable*; au lieu que l'on dit, *mon nami*, *bon nenfant*, *en nexemple*, *bien-nentendu*, &c. lorſqu'il y a, *mon ami*, *bon enfant*, *en exemple*, *bien entendu*, &c.

Par ces derniers exemples on voit que le *m* ou *n* final peut articuler la voyelle initiale du mot ſuivant, lorſque cette rencontre de lettres ſe trouve entre un adjectif & un ſubſtantif, un adjectif poſſeſſif & le nom qu'il qualifie, un adverbe & un verbe, une prépoſition & ſon complément. Mais les exemples précédents prouvent qu'il n'en eſt plus de même lorſque l'adjectif ſe trouve après ſon ſubſtantif au lieu d'être devant. Remarquez encore que le pronom *on* articule la voyelle ſuivante quand c'eſt ſon verbe qui ſuit; prononcez donc, *on nappelle*, pour *on appelle*, &c; mais ſi c'eſt un autre mot que le verbe qui commence par une voyelle après *on*, celui-ci ne donne que le ſon nazal, & la voyelle ſuivante n'eſt point articulée: ainſi, *qu'en dit-on à la Cour*, ne ſe prononce point, *qu'en dit-on nà la Cour*, mais, *qu'en dit-on à la Cour*.

Toutes les fois qu'il y a un ſon nazal, c'eſt-à-dire, que le *m* ou *n* précedé d'une voyelle n'eſt pas immédiatement & dans le même mot ſuivi d'une autre, ou qu'il n'eſt pas redoublé; alors on peut aiſément ſavoir lequel des quatre ſons nazals il faut prononcer ſelon

les remarques suivantes : si la voyelle qui sert à former le son nazal est un *a*, on doit prononcer le son de *an*, quand même ce ne seroit pas un *n* mais un *m* qui suivroit cet *a* : en général, le *m* se prononce tout comme le *n* dans les voix nazales.

Il faut remarquer ici que dans *Laon*, nom de ville, *paon*, *faon*, *paonneau*, *se paonner*, l'*o* ne se prononce nullement ; que c'est l'*a* qui forme la syllabe, & que l'on prononce entierement comme s'il y avoit *pan*, *panneau*, *fan*, *se panner*, *lan*, &c. au lieu que dans les mots, *Aoriſte*, *la Saone*, *S. Laon*, l'*a* est muet & oisif ; c'est l'*o* qui se fait seul entendre, & on doit lire, *Oriſte*, *la Sône*, *S. Lon.*

Si la voyelle est un *i*, on prononce l'*e* nazal ; comme, *clinquant*, *deſtin*, &c. mais *im* & *in* finals dans quelques mots étrangers se prononcent comme, *ime* & *ine* ; dans *Ibrahim*, par exemple, *Sélim*, *aïn*, le desert de *Sin*, &c. prononcez, *Ibrahime*, *Sine*, &c.

Si c'est un *o* ou un *u*, on prend également le son nazal de chacune de ces deux voyelles : mais si c'est un *e*, le plus souvent on lui donne le son de l'*a*. Il y a sur cela une regle simple à suivre : *em* nazal se prononce toujours comme *an* : *en* représente aussi toujours le même son quand il n'est point précédé d'un *i* avec lequel il ne fasse qu'une syllabe, ou qu'il ne termine pas le mot sans être suivi d'aucune autre lettre. Ainsi, *tems*, *empêcher*, *embarras*, *entendre*, *cent*, &c. se prononcent comme s'il y avoit, *tan*, *anpêcher*, *anbarras*, *antandre*, *ſant*, &c. Il en est de même de *ſcience*, *patience*, *expérience*, *conſcience*, *patienter*, *expédient*, *inconvénient*, *patient*, *ingrédient*, &c. où l'*i* forme une syllabe différente de la nazale ; au lieu que *bien*, *le mien*, *le ſien*, *le Chrétien*, *un rien*, *un Païen*, *tu viens*, *il ſoutient*, &c. dans lesquels l'*i* fait diphthongue avec l'*e*, n'ont que le son de l'*e* nazal, & jamais de l'*a*.

On prononce de la même maniere les mots qui finissent par *en*, sans consonne ultérieure, à moins que ce ne soit un *s* qui ne sert qu'à marquer le pluriel ; comme, *examen*, *les examens*, & sur-tout les noms étrangers, comme, *Agen*, *Chaldéen*, *Iduméen*, &c. cependant *Européen*, se prononce comme s'il y avoit *Européan*. *Imbu*,

impie, *ingrat*, *incivil*, *indévot*, *indocile*, &c. ſe prononcent comme *en* dans *Chaldéen*. Il faut en dire autant de tous les ſons nazals qui ont *ai*, ou *ei* avant la conſonne *m* ou *n*; tels que *faim*, *pain*, *craindre*, *feindre*, *éteindre*, *ceinturon*, &c. Il y a quelques noms latins où *um* final ſe prononce comme *on*; tels que, *un factum*, *un factotum*; quelques noms propres, *Dunkerque* & *Humbert* ſe prononcent comme *on*, *Donkerque*, *Hombert*, &c. *Te Deum*, *opium*, & quelques autres ſe liſent comme, *Te Déomme*, *opiome*. Tous les autres noms en *un* ou *um* ſe prononcent comme *commun*, *importun*, *parfums*, &c. ce ſon n'eſt pas proprement celui de l'*u* nazal, mais de l'*eu*, comme *à jeun*, &c. Pour les autres ſons nazals, tels que ceux en *oin*, *beſoin*, il en ſera parlé en traitant de la prononciation de la diphthongue propre.

Après avoir parlé des caracteres qui repréſentent toujours les ſons ſimples, nous allons ſuivre ceux qui ſervent aux diphthongues; après quoi nous parlerons des conſonnes.

AI.

Ces deux lettres ne ſe prononcent preſque jamais en diphthongue propre, ſi ce n'eſt dans l'exclamation *ai!* dans *Biſcaie*, & quelques autres. Dans les prétérits & futurs des verbes, au préſent des deux verbes *ſavoir* & *avoir*, ces deux lettres prennent le ſon de l'*e* fermé; *je donnai*, *je donnerai*, *j'ai*, *je ſais*, *tu ſais*, *il ſait*, &c. ſe prononcent, *je donné*, *je donneré*, *j'é*, *je ſé*, *tu ſé*, *il ſé*, &c. devant deux *l*, ou un *l* final, ces deux voyelles ſe prononcent encore différemment; alors on fait ſentir le ſon pur de l'*a* ſuivi du ſon de *l* mouillé; *paille*, *maille*, *travailler*, *émail*, *corail*, *travail*, &c. par tout ailleurs, *ai* prend le ſon de l'*e* ouvert, comme dans *paix*, *trait*, *jamais*, *aimer*, *affaire*, &c. qui ſe prononcent comme s'il y avoit, *pè*, *trè*, *jamè*, *èmer*, *affère*, &c. Si après l'*a* il y a un *y* au lieu d'un *i*, & qu'il ſuive une voyelle, alors l'*a* prend encore le ſon de l'*e* ouvert, mais la voyelle ſuivante eſt mouillée; comme: *payer*, *rayer*. *Pays* forme auſſi deux ſyllabes dont la premiere a le ſon de l'*e* ouvert, & la ſeconde celui d'un

i mouillé : s'il y a un tréma ou deux points sur l'*i* ou l'*y*, alors l'*a* n'a que le son qui lui est propre, & la syllabe voisine est mouillée, comme dans *Païen*, *haïr*, &c.

IA.

Ia diphthongue ne differe de *ia* formant deux syllabes, qu'en ce que le premier se prononce en une seule émission de voix : du reste dans l'un & dans l'autre cas, on donne toujours dans le même ordre successif le son de l'*i* & celui de l'*a* ; mais là ils se suivent plus rapidement, & sont plus intimement liés ; ici ils sont plus désunis, & l'on appuie davantage sur l'*i* & moins sur l'*a* : ces différences sont sensibles dans la bonne prononciation de *liard*, *fiacre*, *familiariser*, & de *il oublia*, *il pria*, &c. pour savoir quand ces deux lettres *i*, *a*, forment ou ne forment pas diphthongue : *voyez* SYLLABE. Au reste dans la lecture de la prose, on les prononce presque toujours en diphthongue, si ce n'est lorsqu'il y a un *l* ou *r* avant l'*i*.

Pour toutes les autres diphthongues, leur prononciation ne nous offre aucune difficulté. Si vous en exceptez, *oua*, *ouet*, & *ouin* : les autres se prononcent toujours comme dans les exemples cités à la table ; & pour savoir quand les lettres qui les représentent font ou ne font pas diphthongue, *voyez* DIPHTHONGUE & SYLLABE.

On sait aussi que lorsqu'il y a un tréma sur la seconde voyelle, sa prononciation se fait comme à part, c'est-à-dire, séparée de la précédente. Cette regle est générale ; & nous croyons n'en devoir plus parler. Mais le son des trois que nous avons exceptées, se retrouve encore dans des occasions où les lettres ne sont plus les mêmes : c'est la différence qui se trouve entre la nature de leurs variations, & celle des variations de la premiere diphthongue *ai* : celle-ci ne s'exprime que par ces deux lettres *a*, *i* : mais ces mêmes lettres ne représent pas toujours une diphthongue, ainsi que nous l'avons vu : les trois autres combinaisons *oua*, *ouet*, & *ouin*, représentent toujours une diphthongue, s'il n'y a point de tréma ; mais leurs sons se peignent souvent

par des caracteres différens de ceux-ci. *Oa* se prononce comme *oua* dans *Bézoard ; oè* se prononce comme *ouet* dans *boête*, *coëffe*, *Poète*, &c.

Il y a cependant ici quelque différence, legere à la vérité, mais réelle quoi qu'en disent bon nombre de Grammairiens : *Poète* & les semblables ne font pas tant sentir le son de *ou* que les mots *jouet*, *rouet*, &c. il semble que le son de l'*o* y soit un peu plus pur. *Ouin* a un son qui se donne toujours aux lettres *oin*, quoiqu'elles ne soient point précédées de l'*u* : ainsi, *moins*, *besoin*, *soin*, &c. se prononcent comme s'il y avoit *mouins*, *besouin*, *souin*, &c.

Le son des deux premieres se donne aussi très fréquemment aux deux lettres *oi* : ainsi, *foi*, *Roi*, *loi*, *moi*, *toi*, *soi*, se prononcent comme s'il y avoit, *fouet*, *rouet*, *louet*, *mouet*, *touet*, *souet*. Il en est de même de quantité d'autres mots où les deux mêmes lettres se trouvent de suite & dans la même syllabe, comme, *poids*, *poix*, *pois*, *voix*, *toit*, *je sois*, *tu sois*, *il soit*, *nous soyons*, &c. *De la soie*, *soyer*, *soyeux*, *employer*, *noyer*, *broyer*, *Bavarois*, *Crétois*, *oiseaux*, *oisif*, *je bois*, &c. *Je reçois*, &c. *Du bois*, *fournois*, *pantois*, *courtois*, *apparoir*, *voir*, *savoir*, *auditoire*, *S. François*, *Suédois*, *croire*, *croître*, *cloître*, *droit*, *froid*, *détroit*, *ardoise*, *matoise*, *turquoise*, *Siamois*, *Hongrois*, *Danois*, &c. Quelques-uns même approchent plus du son de *oua*, sur-tout dans la prononciation soutenue, & dans la déclamation : cela arrive en particulier aux noms terminés par *oi* suivi d'un *s*, comme *trois*, *mois* : prononcez presque *trouas*, *mouas*, &c. Tous les mots où ces deux lettres *o*, *i*, font diphthongue, se prononçoient autrefois comme ceux que nous venons de citer : mais l'usage de la conversation amollit insensiblement la Langue ; & par-là même en corrompt, en change les sons. De-là un nombre infini de mots en *oi*, & entr'autres les imparfaits, & les conditionnels des verbes se prononcent comme si au lieu de *oi* il y avoit un *e* ouvert ; ainsi au lieu d'une diphthongue ils ne donnent plus qu'un son simple : *j'avois*, *j'aurois*, *j'aimois*, *j'aimerois*, &c. se prononcent comme si l'on écrivoit, *j'avès*, *j'aurès*, *j'aimès*, *j'aimerès*, &c.

Il en eſt de même des noms de peuples qui ſe retrouvent le plus ſouvent dans la converſation ; comme, *les François*, *les Anglois*, *les Hollandois*, *les Polonois* ; & de quantité d'autres mots, tels que, *connoître*, *paroître*, *comparoître*, *monnoie*, *foible*, &c. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe décider le doute à l'occaſion de ces prononciations différentes des mêmes lettres : on ne peut donner là-deſſus aucune autre regle que celle que nous avons indiquée pour les terminaiſons des imparfaits & des conditionnels. Du reſte les mots *moïſe*, & *ſimoïs* ne peuvent cauſer de difficulté ; le tréma que l'on voit ſur l'*i* indique aſſez que ces mots ſont de trois ſyllabes, & *oi* n'y fait ni une diphthongue propre, ni une impropre ; mais deux ſons & deux ſyllabes ſelon le propre de chacune de ces lettres.

Pluſieurs Auteurs célebres, à la tête deſquels ſe trouve M. de Voltaire, ont changé l'orthographe des noms en *oi*, qui ſe prononcent en *e* ouvert ; au lieu de l'*o* ils employent un *a*, & écrivent, *Français*, *connaître*, &c. D'autres à l'exemple de M. Duclos, ne prennent qu'un *e* avec l'accent grave, & écrivent, *Francès*, *connètre*, &c. Il paroît que les premiers ont plus d'imitateurs ; les ſeconds approchent peut-être plus de la ſimplicité de la parfaite orthographe : mais les uns & les autres ne ſont pas encore aſſez ſuivis pour faire loi. Au reſte leurs ouvrages deviennent par ce changement plus faciles à prononcer, au moins pour les étrangers.

M. l'Abbé d'Olivet fait obſerver que ce n'eſt que depuis l'arrivée de Catherine de Médicis en France, que nous donnons à cette diphthongue *oi*, le ſon de l'*e* ouvert. Cet uſage paſſa de la Cour à la Ville, & Henri Etienne, Auteur contemporain, nous apprend qu'inſenſiblement tout le monde fut obligé de s'y conformer, *ſur peine d'être appellé pédant*. Voici ce qu'en dit *Théodore de Beze*, dans ſon Traité Latin, ſur la bonne prononciation de la Langue Françoiſe. » Pluſieurs évitant le » ſon plein & étendu de cette diphthongue, ſupprimen » l'*o* & n'ont retenu que la ſeule diphthongue *ai*, c'eſt-» à-dire, le ſon de l'*e* ouvert, comme les Normands, » qui au lieu de *foi* (*fides*) écrivent & prononcent *fai* ; » & le petit peuple de Paris : *parlet*, *allet*, *venet*, au

» lieu de, *parloit*, *alloit*, *venoit*, De même les Italiens » francisés prononcent, *Anglès*, *Francès* par un *e* ou» vert, des noms Italiens, *Ingleſe*, *Franceſe*; car le gé» nie de leur langue est tellement éloigné de cette diph» thongue, que dans les mots *toi*, *moi*, & autres sem» blables, ils allongent l'*o* pour en faire deux syllabes, » & prononcent *to-i*, *mo-i* ».

Nous croyons devoir faire remarquer que le son de la diphthongue *oi* n'est pas encore absolument proscrit dans le nom des *François*, puisque nous lisons dans l'Art Poëtique de Boileau, qu'un jour Apollon :

Voulant pousser à bout tous les Rimeurs François,
Inventa du Sonnet les rigoureuses loix.

Mais M. l'Abbé d'*Olivet* observe qu'on hésite ici au mot *François*; on ne sait comment le prononcer n'ayant pas encore vu la rime qui suivra, au lieu que quand on lit dans le prologue de l'Opéra d'Isis :

C'est lui dont les Dieux ont fait choix,
Pour combler le bonheur de l'Empire François.

On n'hésite plus; la rime qui s'est présentée au premier vers avertit que *François* sera prononcé *à pleine bouche*, comme dit *Vaugelas*.

Le même Auteur (M. l'Abbé d'*Olivet*) après avoir dit qu'on permet aux Poëtes d'écrire *je reconnais*, au lieu de *je reconnois*, quand il s'agit de le mettre en rime avec un mot qui se termine en *ais*, fondé sur ce que l'agrément de la rime est double, lorsquelle frappe en même tems & l'œil & l'oreille, demande si hors de la rime, & même en prose il faut écrire *ils chantaient*, *j'aimais*, & ainsi des autres mots semblables. Il décide qu'il ne faut point toucher à notre orthographe; mais il ajoute : » plusieurs de nos jeunes Auteurs se plaisent de» puis un certain tems à écrire, *ils chantaient*, *je chan*» *tais*, & il n'est pas difficile d'en deviner la raison. » Ainsi les Courtisans d'Alexandre se croyoient parve» nus à être des Héros, lorsqu'à l'exemple de leur Maî» tre, ils penchoient la tête d'un côté ».

Il ne nous reſte plus qu'à parcourir les conſonnes ; pour en marquer les différens uſages ; à traiter des lettres doubles, & à marquer quand & combien les conſonnes finales d'un mot doivent articuler les voyelles initiales du mot ſuivant.

B.

Le *b* final ne ſe prononce point dans *plomb*, *à plomb*, *ſurplomb*, & *rumb* de vent, que l'on prononce *rom* : partout ailleurs il garde l'articulation qui lui eſt propre, & la fait ſentir, comme dans *Joab*, *radoub*, *Job*, *Jacob*, &c. *B* redoublé ne ſe prononce qu'une fois ; comme, *Abbé*, liſez *Abé ;* ſeulement alors la ſyllabe qui précede cette conſonne redoublée, eſt breve.

P.

P ne ſe prononce point à la fin des mots, *drap*, *julep*, *ſept*, *trop*, *galop*, *loup*, *ſyrop*, *camp*, *champ*, *prompt*, *corps*, *temps ;* ni dans *Sculpteur*, *ſculpture*, *compter*, *compte*, *baptême*, *baptiſer*, *Jean-Baptiſte*, &c. Quelques bons parleurs prétendent qu'on ne doit point non plus le faire ſentir dans *pſaume*, *pſautier*, *pſalmiſte*, *pſaltérion*, *pſalmodier :* mais il en eſt beaucoup d'autres qui veulent que le *p* y faſſe entendre ſon articulation, ſi ce n'eſt dans quelques phraſes particulieres, comme *les ſept pſeaumes*, que l'on prononce, *les ſet ſaumes*. Dans les autres mots, comme, *ineptie*, *inepte*, *adoption*, *captieux*, *aptitude*, *reptile*, &c. on prononce le *p*.

De deux *p* de ſuite, on n'en prononce qu'un, & la ſyllabe précédente eſt breve ; comme dans, *appaiſer*, *oppoſer*, &c. On prononce le *p* à la fin du mot *cap*, ſur-tout dans certaines phraſes, comme, *parler cap à cap*, &c.

V.

Cette lettre n'a aucune difficulté ; on la prononce par-tout où elle ſe trouve ; & jamais elle ne varie de ſon : elle n'eſt double que dans quelques noms étran-

gers ; alors la prononciation n'eſt point différente de ce qu'elle ſeroit s'il n'y avoit qu'un *v*.

F.

Cette conſonne redoublée ne ſe fait entendre qu'une fois ; mais la ſyllabe précédente en devient breve, comme, *affoiblir*, *offrir*, *affaire*, &c. Elle ne ſe prononce point à la fin des mots, *cerf*, *nerf*, *œuf*, *bœuf*, *neuf*, ſuivis d'une conſonne, ni dans *chef-d'œuvre :* par-tout ailleurs *f* final doit être prononcé, même devant une autre conſonne, comme, *veuf de ſa premiere femme ; cet homme eſt né ſerf de l'Abbaye ; il eſt ſimple & naïf, mais actif.* Avant une voyelle, *f* final ſe prononce comme *v* ; c'eſt-à-dire, que la foible ſe fait entendre pour la forte : ainſi lorſqu'il y a, par exemple, *neuf ans*, *veuf à trente ans*, liſez *neu-vans*, *veu-và trente ans*, &c. Toutes les fois que l'on trouve *ph*, on doit toujours prononcer comme ſi c'étoit un *f* : exemple, *philoſopher*, *phraſe*, prononcez *filoſofer*, *fraſe*, &c.

D.

D ne ſe prononce pas à la fin des mots François, même devant une voyelle : ainſi quoiqu'on écrive, *froid*, *chaud*, *fond*, on lit cependant, *il fait un froi extrême ; il fait chau aujourd'hui ; un fon inépuiſable*, &c.

Si le mot qui finit par *d*, eſt un adjectif ſuivi de ſon ſubſtantif, & que celui-ci commence par une voyelle ; ou ſi c'eſt un verbe ſuivi de l'un de ces pronoms *il*, *elle*, *on ;* alors le *d* ſonne comme le *t* : ainſi, *grand homme*, *profond abîme*, *entend-il*, *coud-elle bien*, *répond-on ainſi*, ſe liſent, *gran thomme*, *profon tabime*, *enten-til*, *cou-telle bien*, *répon-ton ainſi*, &c. S'il eſt quelques autres occaſions où le *d* final ſe prononce comme le *t*, l'oreille faite à l'uſage l'apprendra aſſez.

Le *d* ſe prononce toujours en *d* à la fin des mots étrangers, comme, *David*, *Lamed*, &c. liſez *Davide*, *Lamede*, &c.

Le *d* redoublé ſe prononce deux fois dans *addition*,

additionner, reddition : ailleurs il ne ſe prononce qu'une fois, mais la ſyllabe précedente eſt breve dans l'un & l'autre cas.

T.

Le *t* a deux ſons ; le premier eſt celui qu'on entend dans *Tacite*. Il le prend dans toutes les occaſions, ſi ce n'eſt quelquefois devant un *i* ſuivi d'une voyelle, ainſi que nous l'expliquerons bientôt. Le *t* ne ſe prononce point à la fin de la plûpart des mots, lorſque le ſuivant commence par une conſonne : cependant on le fait toujours ſentir dans *une dot, un fat, brut, zénith, chut, luth, échec & mat* : dans ces mots, *Apt*, nom de ville, *indult, un zeſt, vent d'eſt, exact, tact, correct, direct, ſuſpect, circonſpect*, les deux dernieres conſonnes ſe font entendre. Il en eſt de même du mot *Chriſt*, quand on le prononce ſeul, comme quand on dit, *le Chriſt, un Chriſt*. Mais ſi l'on dit, *Jeſus-Chriſt*, alors on ne fait ſentir ni le *s* ni le *t*. Dans les noms de nombre, *ſept, huit & vingt*, le *p* & le *g* ne ſe prononcent jamais ; mais le *t* le fait, quand il eſt ſuivi d'une voyelle, ou quand ces noms finiſſent la phraſe ; comme, *il eſt ſept heures, ils ſont huit hommes, ils ſont vingt* : liſez, *il eſt ſè theures, ils ſont huit hommes, ils ſont vint*. Dans *quatre-vingt* le *t* ne ſonne jamais, & même s'il ſuit une voyelle il doit y avoir un *s* ainſi on doit dire, par exemple, *quatrevingts ans*. Les deux mots *ſot* & *mot* ſe prononcent aſſez ordinairement comme *vingt* : mais il eſt bien des perſonnes qui n'y font point ſentir le *t*, quand ils finiſſent la phraſe.

Ailleurs le *t* final ne ſe prononce point ; comme dans la conjonction *&*, dans *contrat, il vit, Châtelet, parquet, caquet, mouſquet, brutt, fruit, trot, acabit*, &c. Pour ſavoir quels ſont les mots dans leſquels le *t* final ſe joint à la voyelle initiale du mot ſuivant, il faut conſulter l'uſage. Il y a à cet égard à peu près autant d'exceptions que de mots qui ſuivent la regle. Cela dépend auſſi de l'eſpece de prononciation : ſi l'on ne prend que le ton de la converſation, il y en a bien peu qui ſe faſſent ſentir, excepté ceux que nous avons déſignés. Si l'on

l'on déclame, presque tous se prononcent avec la voyelle suivante.

Dans la syllabe *ti* suivie d'une voyelle, le *t* a quelquefois le son de *c* ou *s*; & quelquefois il garde le son dur qui lui est propre : le premier se prononce dans les rencontres suivantes....

1°. Dans le mot *patient* & ses dérivés, & dans les adjectifs en *tial*, *tiel*, *tieux*, & les mots qui en dérivent; comme, *initial*, *nuptial*, *martial*, *essentiel*, *pestilentiel*, *substantiel*, *captieux*, *factieux*, *ambitieux*, *impatienter*, *partialité*, &c.

2°. Dans les noms terminés en *ien*, quand ce sont des noms propres, ou de pays, comme, *Domitien*, *Gratien*, *Vénitien*, &c. & dans *quotien*, qui se prononce, *quotian*, &c.

3°. Dans les mots terminés en *cratie* & *mantie*, comme, *démocratie*, *aristocratie*, *nécromantie*, &c.

4°. Dans les noms de pays terminés en *tie*, comme, *Galatie*, *Dalmatie*, *Croatie*, *Sarmatie*, *Béotie*, &c.

5°. Dans les mots, *argutie*, *facétie*, *impéritie*, *inertie*, *ineptie*, *minutie*, *primatie*, *prophétie*, *suprématie*, & peut-être quelques autres dont l'usage est rare, comme, *calvitie*, &c.

6°. Dans *satiété* & ses dérivés, *insatiable*, &c. Et dans les verbes, *initier*, *balbutier*, *j'initiois*, *je balbutie*, &c.

7°. Avant la syllabe *on* à la fin des substantifs, & dans les mots qui en sont dérivés; comme, *action*, *description*, *souscription*, *dévotion*, *perfection*, *diction*, *actionner*, *perfectionner*, *nation*, *nationnal*, &c.

Mais dans la même syllabe *ti* le *t* se prononce *th*, 1°. lorsqu'il ne suit point une voyelle, comme dans *bâtiment*. 2°. Dans tous les mots où *ti* est précédé d'un *s*, comme, *bestial*, *bastion*, *hostie*, *Sébastien*, *question*, *questionner*, *mistion*, *gestion*, *combustion*, &c. un *x* fait le même effet, *mixtion*, &c. 3°. Dans tous les noms en *tié* ou *tier*; comme, *amitié*, *pitié*, *altier*, *chantier*, &c. 4°. Dans ceux terminés en *tie* qui ne sont pas compris dans les regles supérieures; comme, *partie*, *repentie*, *ortie*, *la garantie*, *la sortie*, &c. & dans le mot *galimatias*. 5°. Dans les mots, *Chrétien*, *sou-*

tien, *maintien*, *entretien*, *Antienne*, *Etienne*, & autres ſemblables, comme auſſi dans le verbe, *je tiens*, *tu tiens*, & dans ſes compoſés, *je contiens*, *je maintiens*, *je ſoutiens*, &c. 6°. Dans tous les temps du verbe *châtier*, & dans les temps des autres verbes en *tions*, & en *tiez*, comme *nous battions*, *nous portions*, *nous mettions*, *vous battiez*, *vous portiez*, *vous mettiez*, &c.

G.

Cette lettre a le ſon *gue*. 1°. à la fin des mots, quand elle s'y prononce, comme dans *agag*, *gog*. 2°. Quand elle précede une autre conſonne, *graver*, *glacer*: 3°. Lorſqu'elle eſt ſuivie d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*, *gai*, *gabion*, *gober*, *gouffre*, *guttural*, *Auguſte*.

Quand elle précede un *e* ou un *i*, elle a le ſon de *j*: comme, *géne*, *gentil*, *gigot*, *gingembre*. Comme dans les verbes terminés en *ger*, le *g* de l'infinitif a le ſon doux dans toute la conjugaiſon, dans les temps dont la terminaiſon exige un *a* ou un *o*, on place entre le *g* & cet *a* ou cet *o* un *e* muet, qui dans la prononciation ne ſe fait nullement ſentir, & ne produit d'autre effet que d'aſſurer au *g* le ſon doux que l'*a* ou l'*o* lui ôteroit. Ainſi, *je mangeois*, *il mangea*, ſe prononcent comme s'il y avoit, *je manjois*, *il manja*. Cette remarque a auſſi lieu pour les noms dérivés de ces verbes, ou de quelques noms en *ge* ou *gi*, comme, *mangeable*, *rougeâtre*, qui viennent de *manger* & *rouge*. Il en eſt de même encore de beaucoup d'autres mots, tels que, *pigeon*, *pigeonneau*, &c.

Le *g* final eſt toujours muet dans *étang*, *rang*, *doigt*, *legs*, *poing*, *vingt*, & *ſang-ſue*. Dans les mots étrangers, il ſonne comme *gue*: *doëg*, *agag*; liſez, *doëgue*, *agague*. Dans le mot *joug*, il ſe prononce ſelon pluſieurs Auteurs, comme *gue*, *jougue*; d'autres prétendent qu'il y doit être muet: l'uſage varie & ſe partage là-deſſus. Dans les autres mots François, le *g* final eſt preſque toujours muet; ſi cependant il précede une voyelle, il ſonne comme *que*, *le ſang humain*, *ſuer ſang & eau*; *un long accès*: liſez, *ſanque humain*, *ſuer ſanque & eau*; *un lonque accès*, &c. De deux *g* de ſuite dans un

même mot ; on n'en prononce qu'un, excepté dans *suggérer*, *suggestion*, qu'on lit, *suguejérer*, *suguejestion*.

Gh se prononce *gue* : il ne se trouve que dans quelques noms propres & étrangers, comme, *Berghen*.

Gn forme ordinairement le second son mouillé, comme dans *regne*, *gagner*. Il n'y a que dans les mots, *gnome*, *gnomonique*, *gnostique*, & ses composés, comme, *prognostique*, *agnostique*, & dans les mots Latins, que ces deux lettres fassent deux articulations, *gue ne* : *guenome*, &c. la premiere très breve. Lorsqu'il y a un *u* entre le *g* & un *e* ou un *i*, cet *u* ne sert ordinairement qu'à donner le son dur au *g* : ainsi, *vague*, *guérir*, *guide*, *anguille*, *à ma guise*, &c. se prononcent comme s'il n'y avoit point d'*u*, & que le *g* eut toujours le son dur *gue* devant un *e* ou un *i*, comme il l'a devant un *a*, un *o* & un *u*. Il y a cependant quelques mots, comme le Duc de *Guise*, *éguille*, *aigu*, *aiguë*, *aiguiller*, *aiguillette*, *aiguiser*, *ciguë*, &c. dans lesquels l'*u* se prononce, soit qu'il fasse diphthongue avec la voyelle suivante, comme lorsque cette voyelle est un *i*, soit qu'il forme une syllabe différente, comme lorsqu'il suit un *e*.

GN.

Non-seulement pour les mots étrangers, & sur-tout pour les Latins on fait dures les articulations de ces deux consonnes ; mais on doit encore prononcer *gue ne*, quand elles commencent le mot, comme dans *gnide*, *gnathon* : il en est de même dans *progné*, *physiognomonie*, *physiognomonique*, & *Gnesne*, Capitale de la Grande Pologne : on ne prononce point le *g* dans *signet* ; lisez, *sinet* ; dans *encoignure*, on ne prononce pas l'*i*.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'*i* mouillé, le plus foible des trois sons de cette espece : mais nous l'avons fait en parlant de la voyelle *i*. Tout ce que nous ajouterons, c'est que cet *i* ou *y* mouillé fait une diphthongue impropre avec la voyelle précédente, quand il n'y a point de tréma, comme dans *payer* ; lorsqu'il y a un tréma, l'*i* ou l'*y* mouillé forme avec la voyelle suivante une syllabe à part, comme dans *Païen*.

Q.

Cette lettre ne se trouve seule qu'à la fin des mot *cinq*, & *coq :* dans le dernier, elle se prononce toujour comme s'il y avoit *coque*, si ce n'est dans *coq d'inde* que l'on doit lire, *codinde*. Dans le mot *cinq*, elle se pr nonce également lorsque ce mot est suivi d'une voyell ou qu'il finit la phrase. Ainsi, *cinq hommes ; j'en a cinq ;* se lisent, *cin qu'hommes ; j'en ai cinque :* mais ce mot est suivi d'une consonne, le *q* ne se fait plu sentir : pour *cinq louis*, prononcez, *cin louis*.

Par-tout ailleurs la lettre *q* est toujours suivie d'un & d'une autre voyelle, & ne fait avec ces deux voyel les qui la suivent qu'une seule syllabe ; de maniere qu l'*u* ne se fait nullement sentir. Ainsi, *qualité*, *quinze quolibet*, se prononcent comme s'il y avoit, *kinze*, *ka lité*, ou *calité*, ou *qalité*, &c.

Cependant il est quelques mots ou l'*u* & la voyell suivante font une diphthongue propre ; alors l'*u* se fa entendre : mais il le fait de deux façons ; la premiere e gardant le son qui lui est propre, comme dans *équestre queſteur*, *queſture*, *équiangle*, *équidiſtant*, *équilatéral équimultiple*, *quinquennal*, *quinquennium*, *le quinquerce* où il faut lire, *écueſtre*, *cueſteur*, *écuiangle*, *cuincuen nal*, &c : le second son de l'*u* après *q* est celui de *ou* on le trouve dans *équateur*, *aquatique*, *quadragéſime quadragénaire*, *quadruple*, *quadrupede*, *quinquagéſime* que l'on prononce, *écouateur*, *acouatique*, *couadruple couadrupede*, *cuincouagéſime*, *couadragéſime*, *couadragé naire* ; en observant que *oua* ne formant qu'une seul syllabe, il faut passer rapidement sur *ou* pour ne s'ap puyer que sur l'*a*.

On peut aussi remarquer que l'*u* après le *q* ne prenc le son de *ou*, que lorsqu'il suit un *a ;* & qu'il ne se fai entendre avec le son qui lui est propre que quand c'est un *e* ou un *i* qui suit. Au reste il ne se prononce pas par tout où ces voyelles suivent : il s'en manque bien ; il ne le fait même que dans les exemples cités. On peut voir par ce que nous avons dit plus haut, qu'il est muet dans d'autres noms où l'on retrouve la même combi-

aiſon de lettres, comme dans, *quarré*, *quinze*, *quêer*, &c.

Z.

Quand cette conſonne finit un mot, elle ne produit ucune articulation, du moins devant une conſonne : nais ſi le mot ſuivant commence par une voyelle, le *z* inal ſe fait quelquefois entendre, ſelon le ton que l'on lonne à la prononciation, c'eſt-à-dire, ſelon que ce on approche de la déclamation : car dans la converſaion, le *z* final eſt toujours muet, même devant une oyelle, ſi ce n'eſt dans les noms propres étrangers, où l ſe prononce même devant une conſonne, comme dans *anchez*, *Alvarez*, *Suarez*, *Rhodez*, *Senez*, qui doivent ſe lire, *Sancheze*, &c.

Cette conſonne ne figure que pour une ſeule articulation qui eſt par-tout la même : *zèle*, *azur*, *hazard*, *ézard*, *topaze*, *zodiaque*, *zizanie*, &c.

S.

Cette conſonne ſe prononce *ſe* au commencement les mots, & lorſqu'elle précede ou qu'elle ſuit une autre conſonne, comme dans, *ſolle*, *ſel*, *vaſte*, *verſet*. *bſtenir*. Elle a le même ſon à la fin des mots, *as*, *vis*, *ris*, *lapis*, *raminagrobis*, *lys*, fleur, *laps*, *relaps*, & les noms étrangers, comme, *Pallas*, *Cérès*, *Bacchus*, *Délos*, &c. On ne la prononce cependant point à la fin des noms, *Thomas*, *Judas*.

Cette même conſonne prend le ſon du *z* qui en eſt la oible, lorſqu'elle ſe trouve entre deux voyelles, comme dans, *Egliſe*, *maiſon* : il en faut excepter, *monoyllabe*, *paraſol*, *Melchiſédech*, où elle conſerve le ſon e *s* fort ou dur. Dans *Alſace*, *balſamine*, & dans tous es mots où la prépoſition *trans* eſt ſuivie d'une voyelle, ette conſonne donne le ſon du *z* : *tranſaction*, *tranſiger*, &c. liſez, *Alzace*, *tranziger*. Si après *trans*, il venoit ne conſonne, *s* devroit ſe prononcer dur, comme dans *ranſmuter*, *tranſport*, &c. Dans *tranſi* & autres ſemblales le *s* eſt dur, parce que ce mot n'eſt point compoſé e la prépoſition *trans*, comme on pourroit d'abord le

croire : c'eſt un mot ſimple & primitif. Si le *s* précédé d'une voyelle, eſt ſuivi d'une conſonne foible, il ſe prononce comme *z*, tels ſont les mots, *aſdrubal*, *eſdras*, *presbytere* ; quand il y a deux *s* de ſuite, on n'en prononce jamais qu'un ; mais on lui donne l'articulation forte & dure, comme dans, *embraſſer*, *baiſſer*, *poiſſon*, *couſſin*, &c. C'eſt par cette articulation forte que la prononciation de ces mots differe de celle d'autre mots ſemblables où le *s* n'eſt point doublé ; comme, *embraſer*, *baiſer*, *poiſon*, *couſin*, &c. où le *s* n'a que l'articulation douce & foible du *z*.

Le *s* eſt muet dans le mot *eſt* du verbe *être*, & non pas dans l'*eſt*, vent d'Orient : pour les mots *regiſtre*, *regiſtrer*, *enrégiſtrer*, *enrégiſtrement*, il doit s'y prononcer quoique Richelet & quelques autres Savans aient voulu même qu'on l'omît dans l'orthographe. Dans *puiſque* le *s* ſe fait toujours entendre, *puis donc que*, liſez, *puiſſ donc que*. Dans *lors* il varie : on le prononce quand il a *lorſque* : mais ailleurs, comme dans *alors*, *lors même que*, &c. il eſt ordinairement muet : par-tout ailleurs il ſe prononce toujours dans le corps des mots.

Nous n'en exceptons que ceux qui n'ont le *s* que ſuivant l'ancienne orthographe, comme, *intéreſt*, *preſter*, *giſte*, &c. Cette conſonne eſt muette à la fin de preſque tous les mots, n'y ayant d'exceptions que pour ceux que nous avons marqués plus haut ; mais elle ſert à rendre longue les ſyllabes finales qu'elle termine ; comme *trépas*, *tamis*, *progrès*, *j'avois*, *tu iras*, *bontés*, *des faits*, *des ſonges*, &c.

Si ces mots ſont ſuivis d'une voyelle, la lettre *s* prend le ſon de *z*, & va ſe joindre à cette voyelle initiale du mot ſuivant ; comme, *vous avez de grandes avances* liſez, *vou zavez de grande zavances*. Cependant dans le ſimple converſation on néglige ſouvent, & l'on doit même négliger de porter ainſi l'articulation du *s* finale ſur la voyelle initiale qui ſuit, quand les deux mots ne ſont pas intimement liés enſemble par le ſens ; comme l'eſt un adjectif avec ſon ſubſtantif, un pronom perſonnel avec ſon verbe, &c. *Il commence mille affaires & n'en finit point*, liſez, *affaire...*

Sc devant un *a*, un *o*, ou un *u*, ſe prononcent *ſcque*

comme dans, *ſcapulaire*, *ſcorbut*; il en eſt de même devant une conſonne, *ſcribe*, *ſcrupule*, &c. Mais devant un *e* ou un *i*, ces deux lettres n'ont que le ſon du ſimple *s* comme dans *ſcience*, *ſceau*, *conſcience*, &c. Il en eſt de même de ces mêmes lettres *ſç* cédillées devant toute autre voyelle, comme dans *ſçavoir*, que l'on doit écrire *ſavoir*.

Sch ont le même ſon que *ch* : exemples, *ſchiſme*, *ſchiſmatique*; prononcez, *chiſme*, &c. Mais dans les mots, *ſcholaſtique*, *ſcholiaſtes*, *ſcholie*, on les prononcent *ſcque*, & même quelques-uns écrivent, *ſcolie*, &c.

J.

Cette conſonne n'a aucune difficulté pour ſa prononciation, non plus que pour ſon orthographe. Elle ſe prononce par tout où elle ſe trouve; & toujours elle a la même articulation. *Je jeûne*, *j'ai*, *dis-je*, *jus*, &c; c'eſt la foible de l'articulation françoiſe *ch*.

CH.

Ces deux lettres forment une articulation particuliere à notre Langue : c'eſt celle que l'on entend dans les mots, *chiche*, *chaland*, *chainon*, *chenevis*, *chétif*, *chirurgie*, *chopine*, *chuchoter*, *acroſtiche*, &c. il n'y a d'exceptions que les ſuivantes. 1°. Ces deux lettres *ch* n'ont que le ſon du *k* avant ces trois conſonnes, *l*, *r*, & *n*, comme dans, *Chloris*, *Chlamide*, *Arachné*, *le ſaint Chrême*, *les Chrétiens*, &c. 2°. Dans les noms propres d'hommes, de pays, de villes, & de fleuves, quand ils viennent des Langues Grecque, Latine & Italienne; comme dans, *Achéloüs*, *Archétype*, *Cherſonèſe*, *Echo*, *Euchariſtie*, *Ichneumon*, animal d'Egypte ennemi du Crocodile, *ichnographie*, deſſein d'édifice, *orcheſtre*, *ſtomachal*, &c.

Remarquez que de tous les mots qui commencent par *archi*, il n'y a que le ſeul *archiépiſcopal*, ou *ch* ſoit dur & ſec; ailleurs il eſt gras, & ſe prononce à la Françoiſe comme dans *Archidiacre*, &c. Aux exemples étrangers dans leſquels *ch* eſt dur, joignez-en une foule d'au-

tres ; comme, *Chirographaire*, *Chiromancie*, *Chilerbaſſi*, Officier du Grand Seigneur, *Chiromancien*, *Chanaan*, *la Chaldée*, *Zacharie*, *Chuſaï*, *Michel-Ange*, *Chiéti*, &c ; cependant, *Chérubin*, *Ezéchias*, *Ezéchiel*, *Joachim*, *Michel*, *Zachée*, *Monarchie*, *Hiérarchie*, *Stomachique*, & preſque tous les noms propres Hébreux qui ont *ché* & *chi*, ſe prononcent comme les mots françois. *Achéron* varie ; à la Comédie on le prononce à la françoiſe ; à l'Opéra on le prononce comme les Grecs : la premiere prononciation a prévalu dans la ſociété.

M.

Nous avons peu de choſes à dire ſur cette conſonne & la ſuivante, après ce que nous avons dit plus haut des ſons nazals. Au commencement des mots le double *m* précédé de la voyelle *i*, ſonne deux fois, comme dans, *immédiat*, *immoler*, *immortel*, *immenſe* ; liſez, *imemédiat*, l'*e* muet extrêmement bref. Dans les autres occaſions, quand il ſe trouve deux *m* de ſuite, le premier ſe prononce *en* nazal : il faut en excepter *damner* & ſes compoſés ou dérivés, avec les mots, *ſolemnel*, *ſolemnité*, *ſolemniſer*, qui ſe prononcent *dâner*, *condâner*, *ſolanel* ; exceptez auſſi, *ammoniac*, *ammonite*, où les deux *m* ſe prononcent.

A la fin des mots, *m* eſt nazal ; il en faut excepter ceux où il eſt précédé d'un *e* : alors il garde le ſon qui lui eſt propre : par exemple, *Jéruſalem*, *item*, ſe prononcent, *Jéruſaleme*, *iteme*. Il en eſt de même de *m* dans les mots ſuivants, *Septemvir*, *Décemvir*, *Novemvir*, & *hem*, exclamation.

N.

Cette conſonne ne change jamais ſon articulation, ſi ce n'eſt pour devenir nazale, comme nous l'avons expliqué ci-deſſus : ailleurs elle ſe prononce toujours de même ; comme dans, *cabane*, *narines*, *trône*, *fortune*, &c. Quand elle eſt redoublée, elle ne donne jamais à la voyelle précédente le ſon nazal, ſi ce n'eſt dans *ennui*, & ſes dérivés, *ennuyeux*, *ennuyer*, &c. ; ainſi deux *n* ne

ſervent qu'à rendre la ſyllabe précédente brève : *anneau*, *ennemi*, &c. ſe prononcent *aneau*, *enemi*. Dans ces mots, *annales*, *annexes*, *annexer*, *annotation*, *annuel*, *annulaire*, *annuller*, *inné*, *innover*, les deux *n* ſe prononcent : on lit, *anenales*, &c.

Le *n* final ne ſe joint point à la voyelle initiale du mot ſuivant, ſi ce n'eſt. 1°. quand il eſt dans un adjectif immédiatement ſuivi de ſon ſubſtantif, comme, *mon ame*, *ſon ami*, *bon Auteur*, *ancien ouvrage*, *divin amour*, que l'on prononce, *mon-name*, *divi-namour*. Il n'y a que ceux en *in* qui, dans cette rencontre, perdent le ſon nazal : 2°. Quand ces mots, *bien*, *rien*, *on* & *en*, ſont ſuivis d'un mot avec lequel ils ont une liaiſon intime, comme, *bien aiſé*, *rien autre choſe*, *on aime*, *en Eſpagne* : liſez, *bien naiſé*, *rien nautre*, *on naime*, *en neſpagne*, &c. 3°. Dans *amen*, *hymen*, *le béarn*, *le tarn*, & quelques autres qui doivent ſe lire, *amenne*, *hymenne*, *le béarne*, *le tarne*, &c.

R.

Cette conſonne eſt muette à la fin de tous les mots en *er*, lorſque cet *e* eſt fermé : tels ſont tous les infinitifs en *er* : *aimer*, &c. & tous les noms en *er* qui ont pluſieurs ſyllabes : il n'en faut excepter que les monoſyllabes, comme, *cher*, *fer* ; & *amer*, *enfer*, *lucifer*, *cancer*, *léger* & autres où l'*e* eſt ouvert. Si *r* final eſt précédé de *eu*, ou de *oi*, de *ou*, de *u*, de *a*, enfin de toute autre voyelle que l'*e* & l'*i*, il ſe prononce toujours, comme dans, *car*, *mur*, *leur*, *grandeur*, *jour*, *pour*, *eſpoir*, *voir*, &c. il eſt ordinairement muet à la fin de *monſieur*, *meſſieurs*, *loiſir*, *plaiſir*, *le repentir*, & des infinitifs en *ir* employés comme ſubſtantifs ; car s'ils ſervent comme infinitifs, le *r* s'y prononce, auſſi bien que dans, *zéphir*, *naïr*, *ſaphir*, *fakir*, *ſoupir*, *martyr*, *cuir*, *élixir*, *déſir*, & *Viſir*.

De deux *r* de ſuite dans un mot, on n'en prononce qu'un ; comme dans, *barré*, qu'on lit, *baré* : ſeulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue ; & ſi c'eſt un *e*, il eſt plus ouvert, comme dans, *guerre*, *tonnerre*. Il y a peu d'exceptions. Les deux *r* ſe pronon-

cent dans, *errata*, *errer*, *errant*; dans la plûpart des mots qui commencent par *ir*, comme *irrégulier*; enfin dans les futurs & conditionnels des verbes *mourir*, *courir* & ſes compoſés, & les compoſés de *quérir*; *je mourrois*, *je courrai*, *j'accourrai*, *j'acquerrois*, &c.

Rh n'ont point d'autre articulation que celle du *r* ſimple : *rhéteur* ſe lit comme s'il y avoit, *réteur*, &c.

L.

Ordinairement, lorſqu'il n'y a qu'un *l* après un *e*, & que ce *l* eſt ſuivi d'une autre voyelle dans le même mot, l'*e* qui eſt devant, eſt un *e* muet : il n'en faut excepter que, *modele*, *fidele*, *poële*, *pêle-mêle*, *frêle*, *zele*, *grêle*, *mêle*, *démêlé*, & quelques autres verbes ou noms dans leſquels cet *e* qui précede *l* eſt long & très ouvert, & un petit nombre d'autres mots. Si après cet *e*, il y a deux *l*, alors l'*e* devient ouvert, comme, *coupelle*, *libelle*, *nouvelle*; il n'y a que quelques mots, tels que *appeller*, qui s'écrivent quelquefois par deux *l*, quoique l'*e* qui précede ſoit muet, dans toutes les occaſions où ces mots n'ont pas un *e* muet après *l*, comme, *nous appellons*, *vous appellez*, *j'appellois*, &c. La plûpart des Auteurs, & même l'Académie, écrivent aujourd'hui par un ſeul *l* ces mots, quand l'*e* qui précede *l* eſt muet.

Deux *l* au commencement d'un mot, & précédés d'un *i* ſe prononcent tous les deux, comme dans, *illégal*, *illicite*, *illuſion*, &c. On prononce auſſi les deux *l* dans *alluſion*, *appellatif*, *belliqueux*, *collation* d'un bénéfice, *colluſion*, *conſtellation*, *Egliſe Gallicane*, *malléable*, *malléabilité*, *fallace*, *malléole*, *métallique*, *métallurgique*, *nullité*.

Mais lorſque devant les deux *l* il y a un *e* ou un *o*, on ne prononce qu'un *l*, quoiqu'il ſoit plus fort que s'il n'y en avoit qu'un, que la prononciation en ſoit plus expreſſive, & qu'elle ait quelque choſe de plus rapide, de plus dur, de plus ſec, & de plus pénible à l'organe. Mais ces différentes prononciations ont tant de nuances & de dégrés, qu'il n'eſt pas poſſible d'en faire connoître le véritable uſage & le point fixe, que par l'uſage même.

L final ne ſonne point dans ces mots ſuivants : *baril*, *chenil*, *chartil*, *coutil*, *douzil*, *fénil*, *fournil*, *fuſil*, *outil*, *un gril*, *nombril*, *perſil*, *ſourcil ;* il ne ſonne jamais dans le pronom perſonnel *ils*, ni dans *fils*. Par-tout ailleurs on le prononce. Nous ne parlons pas des mots, *col*, *fol*, *mol*, qu'on écrit aujourd'hui, *cou*, *fou*, *mou*, & qu'on ne prononce pas autrement, ſi ce n'eſt qu'on dit encore *fol* quand il ſuit une voyelle, *un fol amour*. Ces deux mots *ſulli*, *nulli*, veulent que leurs *l* ſe prononcent en lettres mouillées. *H* fait le même effet dans *Milhaud*, *Pardalhac*, *Aurilhac*, *Marſilhargues*, & *Filhon*.

L mouillé.

La prononciation du *l* devient ſouvent graſſe & mouillée, telle qu'elle eſt dans *travailler*, *bouteille*, &c. On doit lui donner cette prononciation toutes les fois qu'étant précédé d'un *i*, il eſt double & ne forme point la premiere ſyllabe du mot : ainſi, *illuſtre*, *illuminé*, & ſemblables n'ont point *l* mouillé : mais *fille*, *famille*, *paillaſſe*, *feuille*, *treille*, *rouille*, *bille*, *pillage*, & ſemblables doivent avoir le ſon mouillé ; il n'en faut excepter que *Gilles*, *mille* nom de nombre, & *ville*.

Il faut remarquer que cet *i* qui précede *l* mouillé, ne ſe prononce point, quand il eſt immédiatement précédé d'une autre voyelle, comme dans, *ailleurs*, *brouillon*, *œillet*. *L* final eſt auſſi mouillé quand il eſt précédé d'un *i*, comme dans, *péril*, *vermeil*, *ail*, *œil :* mais ce ſon mouillé eſt un peu plus foible dans ces occaſions où *l* eſt ſimple, que dans les mots où il eſt double. De ceux qui finiſſent par *il*, *mil*, nom de nombre ; &c. *Nil* & *vil* ne mouillent point. On peut donner pour regle générale que dans les mots terminés en *ail*, *eil*, *euil*, & *ueil*, *l* final eſt toujours mouillé.

H.

H n'a le plus ſouvent aucune ſorte de prononciation : il eſt entierement muet, ſi ce n'eſt lorſqu'il marque une forte aſpiration, ce qui arrive dans environ cent vingt-quatre ou vingt-cinq mots : voyez-en la liſte

au mot ASPIRATION. On donne pour regle à cet égard, que les mots qui viennent du latin, & qui ont *h* par étymologie, ne l'aſpirent point ; tandis que cette conſonne doit être aſpirée dans les autres mots : mais cette regle a bien des exceptions ; *harpie*, par exemple, *hennir*, *henniſſement*, *hergne*, *héros*, viennent du latin, & ſont aſpirés ; *huile*, *huis*, *huitre* ne le ſont pas, quoique ce ne ſoit point l'étymologie qui leur ait donné cette lettre. D'ailleurs il doit paroître ſingulier qu'il faille étudier à fond une langue morte pour ſavoir comment il faut prononcer un mot de la nôtre. Le plus court donc & le mieux eſt de donner la liſte des mots qui ſe doivent aſpirer. On verra au mot ASPIRATION quelles ſont les variations des mots *Hollande*, *Hongrie*, &c.

Nous avons vu en parlant des lettres *p* & *t* ce que produit *h* quand il y eſt joint : il donne à la premiere l'articulation de *f*, & ne fait que rendre le ſon du *t* un peu plus fort. Mais quand *h* eſt après *c*, il en réſulte une articulation particuliere & propre à notre langue, dont il eſt parlé à la lettre *c*. Enfin *h* après *l* donne à cette derniere conſonne le ſon mouillé dans quelques mots qu'on peut voir ci-deſſus à la lettre *l*.

Nous avons quelques conſonnes dont nous n'avons point encore marqué la prononciation, parcequ'elles n'en ont point qui leur ſoit propre : elles ne ſont que partager les fonctions de quelques autres lettres ; ce ſont pour ainſi dire, des ſubſtituts qui ſervent à diſtinguer à l'œil des mots qui ne different point quant au ſon : ſouvent auſſi elles ne ſont que des ſignes étymologiques ; & même il eſt bien des occaſions où elles n'ont d'autres titres de paroître que celui d'y avoir été placées par nos ancêtres, & conſervées par l'uſage. Ces lettres ſe réduiſent à trois, *c*, *k*, & *x* : nous allons ici développer ce qui regarde leur prononciation.

C.

C a le ſon de *k* ou *qu* à la fin des mots, lorſqu'il s'y prononce, comme, *lac*, *froc*, *baſilic* ; liſez, *laque*, &c. 2°. Lorſqu'il ſuit une autre conſonne, comme dans, *clair*, *crédule*, &c. 3°. Devant *a*, *o* & *u*, lorſque ce *c*

n'a point une cédille sous lui; exemple, *calice*, *caisson*, *couleur*, *coffrer*, *cave*, &c. il faut ici excepter, *Claude*, *second*, *cicogne*, *éclogue*, & quelques autres, ou le *c* avant l'*a* & l'*o* prend l'articulation du *g*, & se prononce comme s'il y avoit, *Glaude*, *segond*, *segonder*, *cigogne*, *églogue*, &c.

Lorsque le *c* est devant un *e* ou un *i*, ou devant un *a*, un *o*, ou un *u* avec une cédille, alors il a le son de *s*; comme, *ceci*, *cécile: or ça*, *mâçon*, *il commençoit*, *il apperçut*, &c. S'il est redoublé devant *a*, *o*, *u*, il ne se prononce qu'une fois, & la syllabe précédente est brève, comme dans *accuser*, *accabler*, *accorder*, *accomplir*, &c: cependant on fait sentir ce double *c* dans *Bacchus*. Si c'est devant un *e* ou un *i* qu'il est redoublé, le premier *c* se prononce comme *k*, & le second comme *s*; ainsi, *accès*, *accident*, se lisent comme *ak-cès*, *ak-cident*. Le *c* est muet, c'est-à-dire, ne se prononce point à la fin des mots, *cotignac*, *estomac*, *clerc*, *broc*, *porc*, *croc*, *accroc*, *marc d'argent*, *respect*, *suspect*, & de tous ceux où il est précédé d'une nazale, comme, *banc*, *flanc*, *jonc*, *tronc*, *il convainc*, &c. Dans ce dernier cas, on ne fait pas même sentir cette consonne sur la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est dans quelques occasions assez rares, où on lui donne le son du *k*, comme dans, *porc-épi*, *du blanc au noir*, *un franc étourdi*, qu'on prononce *por-quépi*, &c. Pour le mot *donc*, on y prononce le *c* quand il suit une voyelle, ou que ce mot commence la phrase.

K.

Cette lettre a toujours le son de *qu*: elle n'est d'usage que dans des mots étrangers, ou qui en sont dérivés; comme, *kirie*, *kaminiek*, *kyrielle*, & quantité de noms propres Bretons. Elle n'est jamais muette.

X.

Cette consonne équivaut presque toujours à deux autres consonnes: elle se prononce *gueze* dans tous les mots qui commencent par *ex* suivi d'une voyelle, comme, *examen*, *exercer*, *exil*, *exorde*. Dans les autres oc-

caſions, *x* au commencement des mots ſe prononce pour l'ordinaire, *cs* ou *que ſe*, comme dans *Xavier*, *Xénophon*, *Ximenes :* il en eſt de même lorſque cette lettre eſt au milieu des mots, comme dans, *axiome*, *Alexandre*, *expert*, *ſexe*, *fixer*, que l'on prononce *Cſavier*, ou *Queçavier*, *Alecſandre*, *ficſer*, &c. Quand la ſyllabe *ex* eſt ſuivie de *ce* ou *ci*, *x* prend le ſon de *qu*, comme ; *exceller*, *exciter*, liſez, *équeceller*, ou *ec-celler*, *éc-citer*, ou *ékciter*.

Dans les mots *ſix* & *ſoixante*, *x* ſe prononce comme *s* dur. Il a le ſon de *z* dans *deuxieme*, *dix*, *dixieme*, *dixaine*, *ſixain*, *ſixieme*. Dans *Xaintes* & *Xaintonges*, *Bruxelles*, *Auxerre*, & *Auxonne*, on prononce *x* comme *s* dur. Dans *Luxeuil*, pluſieurs Auteurs prétendent que l'on doit lire, *Luſſeuil :* mais ſi les noms de lieux dépendent quant à leur prononciation de l'uſage général des habitants du pays & des provinces voiſines, on devra lire *Lucſeu*. *Aix* & *Cadix*, ſe prononcent *Aiſſe* & *Cadiſſe*.

Quand à la prononciation du *x* final, il y a encore des variations : on prend celle du *cs* à la fin des mots terminés en *ax*, *cx*, *ix*, *ox*, *ux*, & *inx*, comme dans *borax*, *koax*, *halifax*, *index*, *préfix*, *palafox*, *Pollux*, *ſphinx*, que l'on doit lire, *boracſe*, *ſphincſe*, *halifacſe*, &c. On voit partout le reſte de cet article ceux qui ſont exceptés de cette regle. Dans *prix*, *crucifix*, *flux* & *reflux*, *x* eſt muet auſſi bien qu'à la fin des mots terminés en *aix*, *aux*, *eux*, *oix* & *oux*, comme, *la paix*, *les maux*, *des jeux*, *des noix*, *du houx*. Il l'eſt auſſi après *ſix* & *dix* ſuivis d'un mot qui commence par une conſonne, & auquel ils ſe rapportent, comme, *ſix tables*, *dix louis*.

X final & muet prend le ſon du *z* devant une voyelle dans les circonſtances ſuivantes ; 1°. Dans l'article *aux*, *aux hommes*, liſez, *au zhommes :* 2°. Dans le mot *paix* ſuivi de ſon adjectif, *paix honorable :* 3°. Dans les ſubſtantifs qui n'ont point *x* au ſingulier, & qui ſont ſuivis de leur adjectif, *cheveux épars :* 4°. Dans les adjectifs ſuivis de leurs ſubſtantifs, *faux accord*, *affreux exemple*. 5°. Dans les verbes, *je veux*, *je peux*, lorſqu'on dit, *j'en veux une*, *je veux en avoir*, *je veux y aller*, *je*

ne peux en avoir, tu peux y prétendre. Hors de là, il faut consulter l'oreille & l'usage. 6°. Enfin après les mots *six* & *dix* suivis des noms ou pronoms auxquels ils ont rapport, *six amis, dix écus, six autres.*

TOUT ce que nous avons dit jusqu'ici, regarde principalement la prononciation ordinaire & commune, telle qu'elle regne dans la conversation des personnes instruites. Il est une autre prononciation plus marquée, plus forte, plus soutenue, plus expressive, que l'on suit dans la lecture des vers, dans les discours prononcés en chaire, au barreau; en un mot dans tout ce qui exige plus de noblesse & de gravité dans le débit. Celle-ci tient à la déclamation comme à une compagne inséparable; mais elle en differe totalement au fond. Elle consiste sur-tout à appuyer davantage sur les syllabes des mots, & à faire sentir les lettres finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ce dernier point est sur-tout essentiel dans les vers par rapport au *s* ou *z* qui se trouve à la fin des pluriels, & au *t* qui termine les troisiemes personnes muettes du pluriel dans les verbes : car si l'on ne prononçoit pas ces consonnes finales devant une voyelle, souvent le vers manqueroit d'une syllabe, & par conséquent perdroit toute sa cadence & son harmonie : dans ces deux vers, par exemple,

O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés ?

Si l'on ne prononçoit pas le *s* qui est à la fin de *livres*, & le *t* qui termine *furent*, & que l'on dît comme dans la conversation *de livre ignorés, fure en ce grand jour*, les vers n'y seroient plus.

Mais si le *s* qui marque le pluriel des noms, & le *t* qui termine les verbes, doivent ainsi se porter sur la voyelle initiale du mot suivant dans la prononciation soutenue, il n'en est pas de même de toutes les autres consonnes : il y a à cet égard plusieurs observations nécessaires. Le *n* final ne se prononce pas plus dans la haute prononciation que dans la commune : on ne dit pas plus *passion naveugle* dans la lecture ou la déclamation des

vers, que dans la converſation : la raiſon en eſt ſimple c'eſt que dans *paſſion* & les ſemblables le *n* ne ſert qu'à marquer une voix, une voyelle qu'on appelle nazale ; or les voyelles, quelles qu'elles ſoient, ne peuvent jamais articuler : c'eſt donc plutôt une regle qu'une exception, que de dire que jamais un ſon nazal ne doit articuler une voyelle qui ſuit : & ſi l'uſage veut que l'on prononce, *mon nami*, *un bon nauteur*, *on nattend*, & autres ſemblables ſelon ce que nous en avons dit à la lettre *n*, cette prononciation qui eſt aujourd'hui de regle, par l'uſage, n'a pu être dans ſon origine qu'une licence, ou même qu'une prononciation vicieuſe ; à moins que l'on ne diſe que dans ces occaſions le ſens lie ſi étroitement les mots, que des deux, il n'en fait, pour ainſi dire, plus qu'un ſeul.

Dans la prononciation dont nous parlons, on ne prononce encore jamais le *p* final ; ſi ce n'eſt dans *beaucoup* & *trop*, quand ils ſont devant une voyelle ; comme, *il a beaucoup à faire*, *il a trop à dire*. Le *t* final dans les troiſiemes perſonnes des verbes, lorſque leur derniere ſyllabe n'eſt point un *e* muet, ſe prononce ordinairement devant une voyelle dans l'une & l'autre ſorte de prononciation : ainſi l'on dit, *ils ſont ten route*, & non pas, *ils ſon en route*. Si c'eſt un *e* muet qui forme la derniere ſyllabe des verbes, le *t* qui ſuit eſt muet même devant une voyelle ; ainſi l'on prononce, *ils eſpere en vous*, & non pas, *ils eſperent ten vous*, à moins que ce ne ſoit dans une prononciation élevée & ſoutenue.

On néglige auſſi dans la converſation le *r* final des infinitifs en *er ; aimer à faire du bien*, ſe dit *aimé à faire du bien*. Dans les infinitifs en *ir*, le *r* n'eſt muet que devant une conſonne ; mais cette même lettre ſe prononce toujours dans les infinitifs en *oir*. Dans le langage commun, on dit, *note*, *vote*, au lieu de *nôtre* & *vôtre*, quand ces mots ſont ſuivis de leurs ſubſtantifs, comme, *note maiſon*, *vote jardin*. Il ſeroit mieux ſans doute de toujours prononcer *votre*, *notre*, ainſi qu'on le fait quand ils ſont joints au pronom, *le*, *la*, *les*, *le nôtre*, *la vôtre*, &c. On dit auſſi dans la converſation *ſte* pour *cet*, *cette*, *ſt'habit*, *ſt'oiſeau*, *ſte robe*. Mais pour peu

peu que le ton de la prononciation doive s'élever, il faut prononcer *cet*, *cette*, tels qu'ils sont écrits. On dit aussi en conversation *quéque*, *quéqu'un*, pour *quelque*, *quelqu'un* : mais il faut appliquer à cette façon de prononcer ce que nous venons de dire de *cet*, *cette*.

En général les finales des mots se doivent prononcer sur les voyelles initiales du mot suivant, quand ces finales se trouvent entre un adjectif & son substantif, un adverbe, ou un pronom personnel, & son verbe, ou une prépositon & son supplément ; comme, *belles actions*, *heureusement arrivé*, *il écoute*, *en Espagne*, prononcez, *belle zactions*, &c. Hors de là ce n'est que dans la haute prononciation, que les finales se font sentir devant une voyelle, sur-tout si le sens place un repos entre les mots : dans la conversation ce seroit donc une affectation ridicule que de dire, *mes plaisirs zet vos chagrins* : il faut dire, *mes plaisirs & vos chagrins*. Mais il y a là-dessus tant de détails à marquer, tant d'exceptions particulieres, que le meilleur, le plus sûr & le plus expédient est de renvoyer à l'usage. *Voyez aussi* QUANTITÉ & DÉCLAMATION.

PROSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la prépositon latine *pro*, qui signifie *devant*. Ce mot tire son origine des guerres civiles des Romains. Sylla après avoir vaincu Marius, fit écrire les noms de ceux qui avoient été dans le parti opposé, & en fit afficher la liste à la porte du principal Temple de la Ville. Il y avoit une récompense pour chaque tête de Proscrit qu'on lui apporteroit. De-là *proscrire* a pris la signification de condamner à mort, exiler, interdire, défendre, réprouver, rejetter. *Sylla proscrivit plus de quatre mille Citoyens Romains. Ce livre est dangereux, il faudroit le proscrire. Cet homme est faux, il doit être proscrit de nos assemblées. Ce mot est vieux, on l'a proscrit.*

Participe passé. Proscrit, proscrite ; il se prend quelquefois substantivement. *Cicéron fut du nombre des Proscrits sous le Triumvirat d'Auguste* : voyez ECRIRE.

PROSODIE. La Prosodie est la partie de la Grammaire qui enseigne la prononciation, qui marque les accens, les syllabes longues & breves. Nous en traitons

aux mots PRONONCIATION, QUANTITÉ, ACCENT, VOYELLES, CONSONNES : *voyez ces articles.*

PROSOPOPÉE, figure de Rhétorique propre aux passions. C'est de toutes les figures la plus vive & la plus magnifique ; elle anime, elle personifie tout.

Nous en distinguerons de trois sortes.

La premiere consiste à adresser quelques discours à des personnes présentes ou absentes. Dans le Joueur (Comédie) Nérine dit à Angélique en parlant de son amant absent :

S'il venoit à l'instant,
Avec cet air flatteur, soumis, insinuant,
Que vous lui connoissez ; que d'un ton pathétique,
Il vous dit, à vos pieds : » non charmante Angélique,
» Je ne veux opposer à tout votre courroux,
» Qu'un seul mot ; je vous aime & je n'aime que vous,
» Votre ame en ma faveur n'est-elle point émue ?
» Vous ne me dites rien, vous détournez la vue,
» Vous voulez donc ma mort, il faut vous contenter.

La seconde espece consiste à donner des sentimens aux choses inanimées, ou à personnifier des êtres moraux ou métaphysiques. Exemples :

Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes,
Vont prendre la parole, & prêts à m'accuser,
Attendent mon époux pour le désabuser.
(*Phedre* de *Racine*).

L'Eloge funebre des Officiers morts dans la guerre de 1741, nous offre un exemple frappant de cette espece de Prosopopée.

O peuples heureux ! donnez au moins à des compatriotes qui ont expiré victimes de cette gloire, ou qui survivent encore à une partie d'eux-mêmes, les récompenses que leurs cendres ou leurs blessures vous demandent. Si vous les refusiez, les arbres, les campagnes de la Flandre prendroient la parole pour vous dire. » C'est » ici que ce modeste & intrépide Luttaux, chargé d'an» nées & de services, déja blessé de deux coups, affoi-

» bli & perdant ſon ſang, s'écria : *il ne s'agit pas de* » *conſerver ſa vie, il faut en rendre les reſtes utiles*, & » ramenant au combat des troupes diſperſées, reçut le » coup mortel, qui le mit enfin au tombeau. C'eſt-là » que le Colonel des Gardes Françoiſes, en allant le » premier reconnoître les ennemis, fut frappé le pre- » mier dans cette journée meurtriere, & périt en fai- » ſant des ſouhaits pour le Monarque & pour l'Etat. » Plus loin eſt mort le neveu de ce célebre Archevêque » de Cambrai, l'héritier des vertus de cet homme uni- » que qui rendit la vertu ſi aimable.

La troiſieme eſpece de Proſopopée eſt celle par laquelle on fait parler les morts. Exemple :

Plût à Dieu que cette illuſtre morte pût encore vous exhorter elle-même Elle vous diroit : » ne pleurez » pas ſur moi. Dieu m'a retirée par ſa grace des miſeres » d'une vie mortelle. Pleurez ſur vous qui vivez encore » dans un ſiecle où l'on voit, où l'on ſouffre, & où » l'on fait tous les jours beaucoup de mal. Apprenez en » moi la fragilité des grandeurs humaines. Qu'on vous » couronne de fleurs, qu'on vous compoſe des guirlan- » des; ces fleurs ne ſeront bonnes qu'à ſecher ſur votre » tombeau, &c. ».

Le *Dialogue* où l'on fait parler deux perſonnes enſemble eſt encore une eſpece de proſopopée. Le Poëte ſatyrique en donne un exemple :

Debout, dit l'avarice, il eſt tems de marcher.
Eh ! laiſſez-moi... debout... un moment... tu répliques ! ...
A peine le ſoleil fait ouvrir les boutiques...
N'importe, leve toi... pourquoi faire après tout ? ...
Chercher juſqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre & le gingembre...
Mais j'ai des biens en foule & je puis m'en paſſer...
On n'en peut trop avoir ; & pour en amaſſer,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure,
Il faut ſouffrir la faim & coucher ſur la dure...
Et pourquoi cette épargne enfin... l'ignore-tu ?
Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu,

Profitant d'un trésor en tes mains inutile ;
De son train quelque jour embarasse la ville.

On ne doit avoir recours à la Prosopopée que pour faire dire aux personnages empruntés des choses que l'on ne pourroit pas dire soi-même avec dignité. Outre cela elle doit être soutenue d'une grande force d'éloquence, parceque donnant dans l'extraordinaire, elle devient froide & puérile pour peu que le style en soit médiocre.

PUER. Verbe neutre & irrégulier de la premiere conjugaison, il signifie sentir mauvais, causer une sensation désagréable à l'odorat. *Cette viande put.* Il est quelquefois actif, & a son régime : *cet homme put l'ambre, le vin, le musc*, &c. pour montrer que ces odeurs s'exhalent de chez lui avec trop de force & de quantité, ensorte que les personnes qui sont auprès de lui, s'en trouvent incommodées. On transporte ce verbe du physique au moral ; & on applique cette impression révoltante pour l'odorat, à l'esprit & à l'ame même. On dit, par exemple, *ses louanges me puent*, c'est-à-dire, me révoltent.

INDICATIF *Présent.* Je pus, tu pus, il put ; nous puons, vous puez, ils puent. *Imparfait.* Je puois, &c. *Prétérit.* Je puai, &c. *Prétérit indéfini.* J'ai pué, &c. *Plusqueparfait.* J'avois pué, &c. *Futur.* Je puerai, &c. *Conditionnel présent.* Je puerois. SUBJONCTIF. Que je pue, que tu pues, qu'il pue. Le pluriel n'est pas d'usage. *L'imparfait*, que je puasse n'est pas usité non plus. *Plusqueparfait.* J'aurois *ou* j'eusse pué, &c. *Futur passé.* J'aurai pué, &c. *Infinitif présent*, puer. *Parfait & plusqueparfait*, avoir pué.

Participes. Puant, pué. *Puant, puante*, sont adjectifs.

Les tems & les personnes que nous n'avons pas conjuguées ne sont pas d'usage.

PUISQUE, est une des conjonctions motivales : *voyez* CONJONCTIONS.

Q *ou* QUE

Q est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* Alphabet, Consonnes & Prononciation.

QUAND, est une des conjonctions conditionnelles. Ce mot est aussi du nombre des conjonctions périodiques : *voyez* Conjonctions.

QUANT, est une des conjonctions transitives : *voyez* Conjonctions.

QUANTITÉ. La quantité d'une syllabe est la mesure du temps que l'on emploie à prononcer cette syllabe.

On peut parler une Langue avec lenteur ou avec précipitation ; le temps employé à prononcer une même syllabe dans ces deux sortes de prononciations, ne sera pas le même ; & cependant la syllabe sera également prononcée. Il faut donc se souvenir, que la quantité dont nous parlons ici, n'est pas absolue, mais relative ; c'est-à-dire, qu'on ne doit pas entendre qu'il faille une ou deux ou plus ou moins de secondes pour prononcer bien telle syllabe ; mais qu'il faut à celle-ci un temps double, de celui que prend celle-là ; ainsi de suite.

On voit par-là ce que signifient ces mots, *syllabes longues*, *syllabes breves*, *temps*, &c. Les longues ne le sont qu'en comparaison des breves ; celles-ci ne sont breves que relativement à celles-là ; & la mesure de tems n'a de rapport qu'à la vîtesse ou à la lenteur avec laquelle on parle.

Si nous supposons que durant une seconde, par exemple, on prononce cinq syllabes dont deux seront breves, & les trois autres longues, on pourra dire que chaque breve occupe la huitieme partie d'une seconde, & que chaque longue en prend deux huitiemes. Mais si l'on augmente ou si l'on diminue la rapidité du parler ; les cinq mêmes syllabes en conservant entr'elles les mêmes proportions, occuperont plus ou moins d'une seconde ; le tems de chacune variera quant à leur durée absolue, sans varier quant à leur durée relative, puis-

que les longues auront toujours le double du temps des breves.

Mais il ne faut pas croire que toutes nos ſyllabes ſe diviſent ſeulement en deux claſſes quant à leur quantité, & que celles qui ne ſont pas de la premiere claſſe, ſe rangent toutes dans l'autre. Il y a des longues plus longues, & des breves plus breves les unes que les autres. Cela ſe voit dans la bonne prononciation, même de nos ſyllabes maſculines; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas formées par un *e* muet: & outre cela la plûpart des ſyllabes formées par l'*e* muet ſont encore plus breves que la plus breve des maſculines.

On peut donc à peu près ranger nos ſyllabes, 1°. en *très breves*; ce ſont celles où l'*e* muet fournit le ſon, ſoit que cet *e* ſoit ſeul comme dans *journée*, ſoit qu'il ſoit articulé par quelque conſonne, comme *faire*, ſoit enfin qu'il ait quelques conſonnes après lui, comme dans *ils aiment*; 2°. En *plus breves*; ſi les premieres n'ont qu'un demi tems, celles-ci auroient un tems entier; 3°. En *breves*, elles ſeront d'après la ſuppoſition que nous venons de faire, d'un tems & demi; 4°. En *longues*; elles prendront deux tems; 5°. En *plus longues* qui auront deux tems & demi ou même trois tems.

Ajoutez à tout cela que nous avons des *douteuſes* de deux ſortes, & en très grand nombre: les unes le ſont parceque l'uſage eſt partagé à leur égard; les autres ſont tantôt breves & tantôt longues, ſelon la place qu'elles occupent ſoit dans les mots, ſoit dans les phraſes, & ſur-tout relativement aux repos: mais ces dernieres ne ſont point arbitraires; leur place même décide de leur longueur ou de leur durée.

Nous n'avons pas envie de faire le détail des ſyllabes de chacune de ces eſpeces. Nous ne parlerons que des finales & pénultiemes: nous dirons peu de choſe de ce qui regarde les autres ſyllabes qui compoſent les mots; parcequ'elles dépendent ſur-tout de la *cadence*, du *nombre* & de leur diſtance des *repos*: *voyez* ces articles. Ce ſont là des ſyllabes douteuſes dont la quantité eſt décidée par leur place; ce n'eſt pas qu'elles n'aient ſouvent d'ailleurs une longueur ou une brieveté marquée, &

qui ne disparoît jamais totalement, quoiqu'elle plie un peu selon les circonstances : mais cela dépend d'un petit nombre de principes qu'il est aisé d'appliquer.

Nous ne diviserons ici les syllabes qu'en deux classes générales, celle des longues & celle des breves : si l'on poussoit la division plus loin, on feroit un ouvrage inutile à bien des lecteurs. Ceux que la nature a doués d'organes plus fins & plus justes que les autres, n'ont pas besoin qu'on anatomise tant les sons : il suffit de leur donner les principes, & de leur indiquer la voie. Les autres trouveront encore que nous en disons trop : ils ne voudront pas croire ce qu'ils ne sentent pas ; que nous ayons une quantité aussi sûre que quelqu'autre langue que ce soit. Mais le moyen de les convaincre qu'ils sont dans l'erreur, c'est de faire sentir la vérité de notre prosodie, & cela en la développant.

Cette partie essentielle de la Langue n'a pas encore été ramenée à des principes, quoique les détails aient été discutés. Il est vrai que Théodore de Beze nous a laissé huit regles de quantité pour notre Langue ; mais elles sont insuffisantes. Ceux qui ont étudié la même matiere après lui, ont négligé de les perfectionner, de les completter, ou d'en donner de meilleures. Ce n'étoit pas qu'ils ne sentissent la possibilité de l'entreprise ; il est sûr que toute la quantité ne dépend que de la combinaison que l'on peut faire de la nature de chaque voyelle avec les consonnes qui suivent, & de la situation des syllabes ainsi entendues relativement aux repos.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave & par conséquent plus long ; d'autres sont plus breves, parcequ'elles sont plus aiguës. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précedent ; & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, font couler plus légérement sur les voyelles précédentes. La même différence se retrouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les langues, parcequ'ils dependent des sons primitifs, & de la nature des organes, qui sont à peu de chose près les

mêmes par-tout. Si l'usage peut en varier l'application, s'il peut pour ainsi dire, les nuancer différemment dans la pratique, il ne les détruit pas; & ces variations mêmes sont conséquentes à d'autres circonstances que l'on pourroit apprécier.

Voilà ce que des Auteurs dont nous avons parlé n'ont pas manqué de sentir : mais ils ont vu que tant de discussions excellentes dans un ouvrage philosophique iroient mal dans une Grammaire : nous suivrons donc leur exemple ; & nous nous contenterons ici de parcourir par ordre alphabétique les différentes syllabes qui servent de finales ou de pénultiemes à nos mots.

Nous avons deux raisons puissantes d'étudier par préférence la quantité de ces syllabes ; 1°. Ce sont celles dont la longueur ou la brieveté est plus importante à la bonne prononciation, à l'harmonie, plus sujette aux variations, & plus sensible à l'oreille : 2°. Les syllabes longues ne riment point avec les breves : si nous avons des Poëtes qui fassent rimer les unes avec les autres, c'est moins une licence qu'une faute qu'on est en droit de leur reprocher. Il est donc nécessaire, pour la poésie sur-tout, de bien connoître la quantité des syllabes qui font la rime, ou qui la rendent plus parfaite & plus riche, c'est-à-dire, de la finale & de la pénultieme des mots.

A.

A est long quand il est employé pour dénommer une lettre de l'alphabet : *une panse d'ā : un petit ā, il ne sait ni ā ni b ;* mais quand il marque la troisieme personne du verbe *avoir*, ou qu'il sert de prépositon, alors il est bref : *il ă dit, il ă de grandes qualités, il est ă table, il arrivoit ă Paris* Au commencement du mot l'*a* est toujours bref & fermé, *ălter, ărriver, ăpprouver*, &c. Il n'y a d'exceptions que les mots, *ācre, āge, āgnus, āme, āne, ānus, āpre*, & leurs dérivés, où il est ouvert & long.

A la fin du mot il est fermé & bref, *il allă, il iră, il est lă, lă Reine de Sabă, déjă, ouidă, mă, tă, să, falbală, sofă, Opéră, Cinnă*, &c.

Abe eſt bref dans *ſyllăbe*, & long dans *aſtrolābe*.

Able eſt douteux dans tous les adjectifs, *aimable*, *haïſſable*, *agréable*, & dans les deux noms *table* & *étable*. Il eſt long dans les autres ſubſtantifs, *fāble*, *ſāble*, *ērāble*, &c. Et dans ces verbes, *il accāble*, *il hāble*, *il ſāble*.

Abre eſt toujours long, *jābre*, *cinābre*, *il ſe cābre*, *tout ſe délābre*; cette ſyllabe reſte toujours longue, même lorſque le nom prend une terminaiſon maſculine; *ſe cābrer*, *délābrer*, &c.

Ac eſt toujours bref, ſoit que le *c* ſe prononce ou non; comme, *almanăch*, *tabăc*; & *lāc*, *tillăc*, *ſāc*, &c.

Ace eſt bref, *audăce*, *préfăce*, *tenăce*, *voräce*, &c. il n'en faut excepter que *grāce*, *eſpāce*, *on lāce*, *on délāce*, *on entrelāce*, où il eſt long.

Ache eſt bref, *tăche* (ſouillure) *mouſtăche*, *văche*, *il ſe căche*, &c. Il n'eſt long que dans *lāche*, *tāche* (meſure d'ouvrage à faire) *gāche*, *relāche*, *il māche*, *il ſe fāche*. Ces derniers gardent la même quantité, même devant une terminaiſon maſculine, *mācher*, *fācher*, *lācher*, *relācher*. Ordinairement même l'*a* y eſt couronné par un accent circonflexe, qui remplace le *s* muet que l'on écrivoit autrefois après, *taſche*, &c.

Acle eſt toujours un peu long: *orācle*, *ſpectācle*, *obſtācle*, & tout à fait long dans *mirācle*.

Acre eſt toujours bref, *Diăcre*, *năcre*, *le ſăcre* du Roi, &c; ſi ce n'eſt dans *ācre* (piquant) & *ſācre* (oiſeau) où il eſt long.

Ade eſt toujours bref, *balăde*, *aubăde*, *caſcăde*, *făde*, *il perſuăde*, *il s'évăde*, *promenăde*, &c.

Adre eſt bref dans *lădre*, & long dans *cādre*, *eſcādre*, *cela quādre*, &c. Cette ſyllabe eſt longue, même avant une terminaiſon maſculine; *mādré*, *encādrer*, *il encādra*, &c.

Afe, *affre*, & *aphe*, ſont toujours brefs; *carăfe*, *agrăffe*, *ſăfre*, *balăffre*, *épităphe*, &c.

Afle eſt long, *răfle*, *j'érăfle*, &c. & même lorſque l'*e* muet qui ſuit, ſe change en une autre voyelle, *răfler*, *j'érăflois*, &c.

Age eſt toujours bref, ſuivant M. l'Abbé d'Olivet,

excepté dans *âge* (période de la vie). Cet Auteur nous paroît ici s'être trompé : *age* eſt réellement bref dans les verbes, *il ſaccăge*, *il engăge*, &c. Mais dans les noms, il nous ſemble qu'il eſt au moins douteux. Que l'on daigne conſulter la prononciation des perſonnes inſtruites, la déclamation & le chant; ce ſont là les maîtres auxquels il renvoie lui-même : nous doutons que l'on entende ſouvent dire, *voiſinăge*, *plantăge*, *labourăge*, *préſăge*, *aunăge*, &c. ce n'eſt pas qu'il n'y en ait qui ſe prononcent plus rapidement que ceux-là, tels que ſont, *marécage*, *paſſage*, *étage*, *payſage*, &c. mais il falloit au moins en reconnoître la différence ; & ſi l'on trouvoit trop de variations dans les noms qui ont cette finale, pour les ſoumettre à une regle fixe, on pouvoit les laiſſer au rang des douteux ; d'autant plus que leur longueur ou leur brieveté dépend fort ſouvent du nombre des ſyllabes qui précedent cette finale, & de la ſituation du mot par rapport aux autres mots qui l'accompagnent.

Agne eſt toujours bref, *Cocăgne*, *Eſpăgne*, *campăgne*, &c ; excepté le ſeul verbe, *gāgner*, *je gāgne*.

Ague eſt toujours bref, *băgue*, *dăgue*, *văgue*, *il extravăgue*, &c.

Ai diphthongue impropre, eſt douteuſe quand elle a le ſon d'un *e* ouvert, *vrai*, *eſſai*, &c. mais elle eſt breve, quand elle approche de l'*e* fermé ; *quaï*, *geaï*, *je chantaï*, *j'iraï*, &c.

Aie eſt toujours long : *haïe*, *plaïe*, &c. mais ſi la ſyllabe finale eſt une ſyllabe mouillée, *ai* qui la précede eſt bref, *je păye*, *il bégăye*, *nous păyons*, &c.

Aigne eſt toujours bref, *chatăigne*, *je daïgne*, *il ſe baïgne*, *il ſaïgne*.

Aigre eſt bref dans *aïgre*, & *vinaïgre*, mais long dans *maïgre*.

Ail eſt toujours bref ; *bercaïl*, *détaïl*, *travaïl*, &c.

Aille eſt bref dans *médaille*, *je détaille*, *j'émaille*, *je travaille*, à l'indicatif; mais il eſt long dans les ſubjonctifs, *qu'il vaïlle*, *qu'il bataïlle*, &c. Et dans les autres mots ainſi terminés ; *bataïlle*, *funéraïlles*, *il raïlle*, *il rimaïlle*, *Verſaïlles*, *ripaïlle*, &c.

Aillé & *ailler* ſuivent la quantité des mots précédens

d'où ils ſont dérivés ; *émaïller*, *travaïller*, &c. & *raïller*, *débraïllé*, *rimaïller*, &c.

Ailleur eſt long dans *bâïlleur*, & bref dans *aïlleurs*, *raïlleur*, *rimaïlleur*, &c.

Aillet & *aillir* ſont brefs ; *maïllet*, *païllet*, *jaïllir*, *ſaïllir*, *aſſaïllir*, *treſſaïllir*, &c.

Aillon eſt bref dans *médaïllon*, *bataïllon*, *nous émaïllons*, *nous détaïllons*, *travaïllons*. Hors de là il eſt long ; *haïllon*, *baïllon*, *penaïlon*, *nous taïllons*, &c.

Aim & *ain* ſont douteux : *faïm*, *païn*, *hautain :* mais s'ils ſont ſuivis d'une conſonne, ils deviennent longs ; *je craïns*, *Saïnt*, *Saïnte*.

Aine eſt long dans *haïne*, *chaïne*, *gaïne*, *je traïne*, & leurs dérivés, comme, *traïner*, &c. mais ailleurs il eſt douteux ; *fontaïne*, *plaïne*, *capitaïne*, *ſouveraïne*, *hautaïne*, &c.

Air eſt douteux, *l'air*, *chair*, &c.

Aire eſt long, *une aïre*, *une païre*, *chaïre*, *on m'éclaïre*, &c.

Ais, *aix*, *aiſe*, *aiſſe*, ſont tous longs, *palaïs*, *faïx*, *fournaïſe*, *caïſſe*, *qu'il ſe repaïſſe*, &c.

Ait, *aite*, ſont brefs, *laït*, *attraït*, *il faït*, *parfaïte*, *retraïte*, &c. il faut en excepter *il plaït*, *il naït*, *il paït*, & *faïte* (ſommet) avec leurs compoſés.

Al, *ale*, *alle*, toujours brefs, *bal*, *royal*, *morale*, *cigale*, *une malle*, *ſtalle*, &c. excepter *hâle*, *pâle*, *un mâle*, *un râle*, *il râle* ; qui s'écrivoient autrefois avec un *s*, *paſle*, &c. & qui conſervent leur longueur, même lorſque la finale devient maſculine, *hâler*, *pâleur*, *râler*, &c.

Am eſt toujours long, quand *m* eſt ſuivi d'une autre conſonne, *châmp*, *châmbre*, *jâmbe*, *pâmpre*, &c.

Am devient bref ſi *m* eſt redoublé, comme dans *enflâmmer :* il n'y a d'exception que pour *flâmme*, qui eſt long.

Ame eſt bref, *dâme*, *eſtâme*, *râme*, *on nous diffâme*, &c. *âme*, *infâme*, *blâme*, *flâme*, ſont exceptez & toujours longs, auſſi bien que tous les prétérits en *âmes*, *nous aimâmes*, *nous donnâmes*, &c.

An eſt bref dans les finales, *rubân*, *turbân*, *bouracân*, *pélicân*, *trépân*, *ſafrân*, *parméſan*, &c. il l'eſt un peu

moins dans *ăn* année, *océăn*, *romăn*, *vétérăn*, *tyrăn*, *văn*, *faiſăn*, *artiſăn*, *courtiſăn*, *partiſăn*, *payſăn*, *aleẓăn*, *bilăn*, *plăn*, *charlatăn* : ſi *an* eſt ſuivi de quelqu'autre ſyllabe, il devient long, comme, *dănſe*, *chănte*, *blăncbe*, &c.

Ane, *anne* & *amne* ſont toujours brefs, *cabăne*, *păanne*, &c. exceptés, *crāne*, *āne*, *mānes*, *mānne*, *je dāmne*, & *condāmne*, qui ſont longs eux & leurs dérivés.

Ant eſt toujours long, *cependānt*, *élégānt*, *le levānt*, *en allānt*, &c. *Comptānt* eſt long quand il eſt participe, *il s'eſt trompé en comptānt*. Mais pris ſubſtantivement, il eſt un peu plus bref, *il a du comptănt*, *il paye comptănt*.

Ap eſt toujours bref, ſoit que le *p* ſe prononce ou non, *căp*, *drăp*, &c.

Ape, *appe*, eſt toujours brefs, *Păpe*, *ſăppe*, *frăppe*, &c. exceptés, *rāpe*, *rāpé*, *rāper*, ou l'*a* eſt long.

Apre eſt long, *āpre* & *cāpre*.

Aque, *acque* ſont toujours brefs, *Andromaque*, &c. exceptés *Pāque*, & *Jācques*, qui ſont longs.

Ar eſt bref, *nectăr*, *căr*, *păr*, *Céſăr*, *ărc*, *părc* où il eſt ſuivi d'un *c* ; mais s'il étoit ſuivi d'un *d* ou d'un *t*, il ſeroit moins bref, comme dans, *part*, *dard*, &c. Au commencement & au milieu du mot *ar* eſt toujours bref, quelque ſyllable qui ſuive ; *ărcher*, *mărcher*, *dărder*, *fărder*, *mărtial*, *épărgne*, *ărtiſte*, &c.

Are eſt long dans *avāre*, *barbāre*, douteux dans *je m'égāre*, *thiāre*, *biẓārre*, &c. Mais *ar* eſt toujours bref, lorſqu'il n'eſt plus final, ni ſuivi immédiatement par une finale muette, comme, *avărice*, *barbărie*, *je m'égărois*, au lieu que *ar* eſt long par-tout, *bārreau*, *cārroſſe*, *lārron*, *cārriere*, &c.

Ari, *arie* ſont toujours brefs, *mări*, *pări*, *mărie*, exceptés, *hourvāri*, & *mārri*, *mārrie* (fâché).

As eſt ordinairement long ; *Pallās*, *un ās*, *un tās*, *grās*, *tu ās*, *tu jouerās*, &c. Quelquefois (dans la converſation ſur-tout) *as* dans certains mots devient un peu aigu & bref, *du taffetăs*, *un cannevăs*, *le brăs* ; mais au pluriel ces mêmes mots deviennent longs.

Aſe eſt toujours long, *rāſe*, *hāſe*, *pégāſe*, *emphāſe*, *extāſe*, & les dérivés, *rāſer*, &c.

Asque eſt toujours bref, *măsque*, *căsque*, *fantăsque*, *bourrăsque*, &c.

Asse eſt toujours bref, *chăsse*, *chăsser*, &c. exceptés, 1°. les ſubſtantifs, *bāsse*, *cāsse*, *clāsse*, *échāsse*, *pāsse*, *tāsse*, *tăsse*, *chasse* (de Saint) *ſuivantăsse*; 2°. les adjectifs *bāsse*, *grāsse*, *lāsse*; 3°. les verbes, *il amāsse*, *il enchāsse*, *cāsse*, *pāsse*, *compāsse*, *sasse*, avec leurs compoſés & dérivés; 4°. la premiere & la ſeconde perſonnes du ſingulier, avec la troiſieme du pluriel terminées en *āsse*, *āsses*, & *āssent*, *que j'aimāsse*, *que tu aimāsſes*, *qu'ils aimāssent*; mais les autres perſonnes en *assions* & *assiez* ſont breves, *que nous aimassions*, *que vous aimassiez*.

Aſte & *aſtre*, ſont toujours brefs, *fāste*, *chāſte*, *āstre*, &c.

At eſt long dans ces noms, *māt*, *appāt*, *dégāt*, *bāt* (de mulet) que l'on écrivoit autrefois avec un *s*, *naſt*, &c. il eſt douteux dans les troiſiemes perſonnes du ſingulier de l'imparfait du ſubjonctif, *qu'il aimat*, *qu'il donnat*: mais par-tout ailleurs il eſt bref; *Avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on le băt*, &c.

Ate, *ates*, ſont toujours brefs, exceptés dans les mots, *hāte*, *pāte*, *il empāte*, *il gāte*, *il māte*, *il démāte*, & leurs derivés *gāter*, &c, & dans les ſecondes perſonnes du pluriel terminées en *ātes*, *vous aimātes*, *vous donnātes*, &c.

Atre & *attre* ſont brefs dans *quātre*, *bāttre*, & les dérivés & compoſés de celui-ci: hors de-là ils ſont longs, *idolātre*, *théātre*, *opiniātre*, &c.

Au, diphthongue impropre, eſt longue quand elle eſt devant une terminaiſon muette, *aūge*, *aūtre*, *aūne*, *aūbe*, *taūpe*, &c Elle l'eſt auſſi lorſqu'elle termine le mot, & qu'elle eſt ſuivie d'une conſonne: *haūt*, *chaūd*, *faux*: mais ailleurs elle eſt douteuſe; *aubade*, *coteau*, &c.

Ave eſt long dans *Conclāve*, douteux dans *entrave*, *grave*, *je pave*; lorſque au lieu de l'e muet, il ſuit une finale maſculine, *a* devient bref, *grăvier*, *făveur*, *concläviſte*, *păveur*, *aggräver*, &c.

Ax, *axe*, ſont toujours brefs, *ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *ſyntăxe*, *parallăxe*, &c.

E.

Puiſque l'*e* muet eſt toujours bref, comme nous l'avons remarqué, les détails où nous allons entrer, ne regarderont que les *e* fermés & ouverts. Nous avertirons ſeulement que lorſqu'il y a pluſieurs *e* muets de ſuite, ſoit dans le même mot, ſoit dans des mots qui ſe ſuivent, le pénultieme doit être plus ſenti que les autres; ainſi dans *revenir*, *entretenir*, *redevenir*, *il faut me le donner*, *ne me le donnez pas*, ce ſont les ſyllabes *re*, *tre*, *de*, & *me* qui deviennent plus diſtinctes, plus ſenſibles, & par conſéquent plus longues, ou plutôt moins breves que leurs voiſines; car elles ſont toujours breves.

Remarquons auſſi que jamais un mot ne commence par un *e* ouvert, ſi ce n'eſt le verbe *être*; qu'il n'en eſt point non plus qui finiſſe par ce ſon, ſi la voyelle n'y eſt ſuivie de quelque conſonne articulante ou muette.

Eble, *ebre*, *ec*, *ece*, ſont toujours brefs : *hiĕble*, *funĕbre*, *bĕc*, *niĕce*.

Eche eſt long dans *bêche*, *pêche* (action de pêcher) *pêche* (fruit) *revêche*, *il empêche*, *il dépêche*, *il prêche*, & dans leurs dérivés, *prêcher*, *empêcher*, &c. douteux dans *leche*, *grieche*, &c; mais bref dans *calĕche*, *flèche*, *flammĕche*, *il lĕche*, *brĕche*, *crĕche*, *ſèche*, *on pĕche*, (pour on fait un péché).

Ecle, *ect*, *ecte*, *ede*, *eder*, ſont tous brefs, *ſiĕcle*, *reſpĕct*, *inſĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *poſſĕder*, &c.

Ef, eſt bref, *chef*, *bref*; *effe* eſt long, *grêffe*.

Effle eſt long dans *nêffle*, & bref dans *trĕffle*.

Ege, *egle*; le premier long, *ſiège*, *collège*, *manège*, &c. le ſecond bref, *règle*, *ſeigle*, *eſpiègle*, &c.

Egne, *eigne*; le premier eſt un peu long : *règne*, *douègne*, & meme dans les dérivés, *règner*, &c : le ſecond eſt bref, *peĭgne*, *enſeĭgne*, *qu'il ſeĭgne*, &c.

Egre, *egue* ſont brefs, *nĕgre*, *intĕgre*, *bĕgue*, *collègue*, *il allègue*, &c.

Eil, *eille* ſont brefs, *ſoleil*, *ſommeil*, *abeille*, *merveille*; il n'y a d'exceptions pour ces terminaiſons & pour les dérivés que dans *vieille*, *vieillard*, *vieilleſſe*.

Ein, *eint* ſont longs au pluriel, douteux au ſingulier; *deſſein*, *ſerein*, *atteint*, *dépeint*, &c.

Eine eſt douteux, *veine*, *peine*, *inhumaine*, &c.

Einte eſt toujours long, *atteinte*, *dépeinte*, *feinte*, &c.

Eitre eſt long, *reître*; il eſt le ſeul mot qui s'écrive ainſi.

El eſt toujours bref, *ſel*, *autel*, *cruel*, &c.

Ele, *elle* : le premier eſt long dans *zèle*, *poële*, *fièle*, *pêle-mêle*, *grêle*, *il mêle*, *il ſe fêle*; ailleurs il eſt bref auſſi bien que le ſecond; *modèle*, *fidèle*, *il appèlle*, *rébèlle*, *cruèlle*.

Em, *en*, allongent la ſyllabe quand ils ſont au milieu d'un mot, & qu'ils ſont ſuivis d'une autre conſonne que la leur; comme, *têmple*, *exêmple*, *prêndre*, *gêndre*, *évidence*, *têter*, &c. mais ſi leur conſonne eſt redoublée, ils ſont brefs : ils le ſont auſſi à la fin du mot, *item*, *Bethléem*, *amen*, *examen*, &c.

Eme, douteux dans *creme*, bref dans *il sème*, & long par-tout ailleurs, *même*, *baptême*, *apozême*, *le Saint Chrême*, *problême*, *ſyſtême*, *diadême*, &c.

Ene, *enne*; le premier long dans *chêne*, *cêne*, *ſcêne*, *gêne*, *alêne*, *rêne*, *frêne*, *arêne*, *pêne*; bref dans *phénomène*, *ébène*; & douteux dans les noms propres, *Athenes*, *Mecene*, *Diogene*, &c : le ſecond bref, *étrenne*, *qu'il prenne*, *apprenne*, &c,

Ent eſt bref dans *accident*, *dent*, *argent*, *arpent*, *parent*, *ſerpent*, *torrent*, *content*, *préjent*, *vent*, *moment*, *jolîment*, &c; mais il eſt douteux quand il tient plus du ſon de l'*a* ouvert, comme dans *violent*, *ardent*, *opulent*, *Préſident*, &c.

Ep, *epre* ſont longs, *guêpe*, *crêpe*, *vêpres*, excepté *lepre*.

Epte, *eptre* ſont brefs, *précepte*, *il accepte*, *ſceptre*, *ſpectre*, &c.

Eque, *ecque*, ſont longs dans *Evêque*, *Archevêque*, & brefs ailleurs, *grecque*, *bibliothèque*, *obſéques*, *hypothèque*, &c.

Er eſt bref dans *Jupiter*, *Lucifer*, *Ether*, *cher*, *clerc*, *cancer*, *pater*, *Magiſter*, *Frater*, & quelques autres noms propres ou étrangers; il eſt long dans *fer*, *enfer*,

legĕr, *mĕr*, *amĕr*, *vĕr*, *hivĕr* : il eſt douteux dans les infinitifs ; c'eſt-à-dire, qu'il devient bref, ſi le *r* eſt muet, comme dans *aimĕr Dieu ;* & long ſi *r* ſe fait entendre, comme dans ce vers....

Mais je ſais peu louer, & ma muſe tremblante ; &c.

Il eſt encore bref dans les mots où *r* eſt muet ; comme, *dangĕr*, *bergĕr*, &c.

Erbe, *erce*, *erſe*, *erche*, *ercle*, *erde*, *erdre* ſont tous brefs ; *hĕrbe*, *commĕrce*, *travĕrſe*, *chĕrche*, *cĕrcle*, *qu'il pĕrde*, *pĕrdre*, &c.

Erd, *ert*, ſont douteux, *vert*, *concert*, *ouvert*, *déſert*, &c.

Ere eſt long, *chimère*, *père*, *ſincère*, *il eſpère*, &c. Si l'*e* muet & final ſe change en une autre voyelle, l'*e* précédent devient bref, *chimĕrique*, *eſpĕrer*, &c.

Erge, *ergue*, *erle*, *erme*, *erne*, *erpe*, ſont tous brefs ; *aſpĕrge*, *exĕrgue*, *pĕrle*, *fĕrme*, *cavĕrne*, *eutĕrpe*, *ſĕrpe*, &c.

Err eſt bref dans, *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*, *ĕrroné*, *ĕrrata ;* long dans *tĕrre*, *guĕrre*, *tonnĕrre*, *il ĕrre*, *pĕrruque*, *fĕrrer*, *tĕrrein*, *nous vĕrrons* ; il eſt douteux dans les dérivés, *guerrier*, *terroir*, *terrible*, *derriere*, *ferriere*, &c.

Ers eſt long, *univĕrs*, *pervĕrs*, *dangĕrs*, *paſſagĕrs*, &c.

Erte, *ertre*, *erve*, ſont brefs ; *pĕrte*, *alĕrte*, *tĕrtre*, *vĕrve*, &c.

Es eſt long, *tu ēs*, *procēs*, *progrēs*, &c.

Des prépoſition, *lēs*, *dēs*, *mēs*, *tēs*, *ſēs*, *cēs*, pronoms, articles, & adjectifs poſſeſſifs, *beautēs*, *vous chantēz*, &c. ſont longs.

Eſe eſt long, *Diocēſe*, *Thēſe*, *Genēſe*, *il pēſe*, &c ; mais ce dernier devient bref, lorſqu'il eſt ſuivi de ſon pronom, comme, *pĕſe-t-il.*

Eſque eſt bref, *romanĕſque*, *burlĕſque*, *prĕſque*, *grotĕſque*, &c.

Eſſe eſt long dans *Abbēſſe*, *Profēſſe*, *confēſſe*, *prēſſe*, *comprēſſe*, *exprēſſe*, *cēſſe*, *lēſſe*, *s'emprēſſe* ; & bref dans leurs dérivés & tous les autres mots en *eſſe ; confĕſſer*, *cĕſſer*, *tendrĕſſe*, *carĕſſe*, *parĕſſe*, &c.

Eſte,

Eſte, *eſtre* ſont brefs, *modĕſte*, *lĕſte*, *funĕſte*, *terrĕſtre*, *trimĕſtre*, &c.

Et eſt long dans *arrēt*, *benēt*, *forēt*, *genēt*, *prēt*, *aprēt*, *acquēt*, *intérēt*, *tēt*, *protēt*, qui tous avoient autrefois un *s* après l'*e*, & prennent à préſent un accent circonflexe; ailleurs cette ſyllabe eſt breve, *cadĕt*, *vidĕt*, *ĕt* conjonction, *ſujĕt*, *hochĕt*, &c.

Ete eſt long dans *bēte*, *fēte*, *honnēte*, *boēte*, *tempēte*, *quēte*, *conquēte*, *enquēte*, *requēte*, *crēte*, *arrēte*, *tēte*, qui prennent auſſi l'accent circonflexe à la place de *s* qu'ils ont quitté; il eſt bref par-tout ailleurs, *Prophĕte*, *Poĕte*, *Comĕte*; &c. Souvent le *t* ſe redouble dans ces noms brefs, comme dans *tablĕtte*, *houlĕtte*, *tĕtte*, &c. *Vous ētes* paroît devoir être bref plutôt que long.

Etre eſt long dans *ētre*, *ſalpētre*, *ancētre*, *fenētre*, *Prētre*, *champētre*, *hētre*, *chevētre*, *guētre*, *je me dépētre*: il eſt bref par-tout ailleurs, & le *t* s'y redouble le plus ſouvent, *diamĕtre*, *il pénĕtre*, *lĕttre*, *mĕttre*, &c.

Eu, diphthongue impropre, eſt bref; *feŭ*, *bleŭ*, *jeŭ*, *ceŭ*, &c; mais *eux* eſt long, *creūx*, *je veūx*, *fâcheūx*, &c.

Eve eſt long dans *trēve*, *grēve*, *il rēve*; ce dernier eſt long dans tous ſes dérivés, *rēver*, *rēveur*, &c. *Eve* eſt douteux dans *feve*, *breve*, *il acheve*, *il creve*, *il ſe leve*; la pénultieme de ces verbes ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette, *ſe lever*, *achever*, *crever*, *il ſe leva*, &c.

Euf, *euil*, *eul*, ſont tous brefs: *neŭf*, *fauteŭil*, *tilleŭl*, &c.

Eule eſt long dans *veūle*; ailleurs il eſt bref, *ſeŭle*, *gueŭle*, &c.

Eune eſt long dans *jeūne*, abſtinence, & bref dans *jeune*, adjectif.

Eur, *eure*; le premier eſt bref, *odĕur*, *pĕur*, *majĕur*, le ſecond eſt douteux; car s'il précede un autre mot, il devient bref, *une heŭre entiere*, *la majeŭre part*, &c; & il eſt le dernier mot, *eure* eſt long, *voilà ſa demeūre*: *j'attends depuis une heūre*; *cette fille eſt majeūre*, &c.

Evre eſt long, *Orfēvre*, *lēvre*, *chēvre*, *liēvre*, &c.

Euſe eſt long, *précieuſe*, *quêteuſe*, *creuſe*, *creuſer*; &c.

Ex eſt toujours bref, *exemple*, *ſexe*, *extirper*, *perplexe*, &c.

I.

M. l'Abbé d'Olivet, que nous avons cru devoir ſuivre ici, fait une obſervation qui abrége beaucoup les détails, & que nous rappellons par le même motif; c'eſt que le nombre des breves l'emportant de beaucoup ſur celui des longues, & étant aſſez inutile de citer les ſyllabes qui ne varient jamais, pourvu qu'on avertiſſe d'ailleurs qu'elle eſt la nature de celles qu'on omet, il n'examine plus que celles qui ſont ou longues, ou douteuſes, ou variantes, en avertiſſant le lecteur que toutes celles dont il n'eſt point fait mention, ſont toujours breves.

Idre eſt long: *hīdre*, *cīdre*, &c.

Ie, diphthongue, eſt douteux; *miel*, *fiel*, *fier*, *métier*, *amitié*, *moitié*, *carriere*, *tien*, *mien*, *Dieu*, &c.

Ie diſſyllabe, eſt long, *vīe*, *ſaiſīe*, *il prīe*, *il crīe* &c. mais bref, quand l'*e* muet ſe change, *prĭer*, *crĭoit*....

Ige eſt long, *tīge*, *prodīge*, *litīge*, *veſtīge*, *je m'oblige*, *il s'afflige*, &c. mais les verbes deviennent brefs quand l'*e* muet diſparoit, *s'affliger*, *obliger*, &c.

Ile eſt long dans *īle* & *preſqu'île*; bref par-tout ailleurs, *inutile*, *imbécile*, *argile*, &c.

Im, *in*, longs devant une autre conſonne, *tīmbre*, *ſīmple*, *pīnte*: brefs, quand la leur eſt redoublée, *ĭmmenſe*, *ĭnné*, &c.

Ire eſt long, *Empīre*, *Sīre*, *écrīre*, *il ſoupīre*, *ils ſirent*, *ils punīrent*, &c. mais bref devant une terminaiſon maſculine, *ſoupĭrer*, *il deſira*, &c.

Iſe eſt long, *remīſe*, *ſurprīſe*, *j'épuīſe*, *ils līſent* &c.

Iſſe toujours bref, ſi ce n'eſt dans les premieres perſonnes du ſingulier & les troiſiemes du pluriel de l'imparfait du ſubjonctif, *que je fiſſe*, *que j'écrivīſſe*, *qu'il fiſſent*, *qu'ils écrivīſſent*, &c. *que tu fiſſes*, *que nous fiſſions*, *que vous fiſſiez*, &c.

It n'eſt long qu'à l'imparfait du ſubjonctif, *qu'il dît*, *u'il fît*, &c. on y met un accent circonflexe.

Ite long dans *benîte*, *gîte*, *vîte*, & dans les ſecondes erſonnes du pluriel du prétérit de l'indicatif, *vous fîtes*, *ous entreprîtes*, &c.

Itre eſt douteux, *mitre*, *arbitre*, *titre*, *régitre*, &c. ſi es mots terminent la phraſe ils deviennent longs: mais eurs dérivés ſont toujours brefs, *mître*, *tître*, *arbî-rage*, &c.

Ive eſt long dans les adjectifs féminins dont le maſcu-in eſt terminé en *if*; *tardîve*, *captîve*, *juîve*: ailleurs il ſt douteux; *il étoit ſur la rîve... Sur la rive oppoſée: qu'il îve... Qu'il vîve heureux... Qu'il vîve long-tems*, &c.

Ivre eſt long dans *vîvre* ſubſtantif; ailleurs il eſt douteux.

O.

Quand cette voyelle commence le mot, elle eſt fermée & breve, excepté dans *ôs*, *ôſer*, *ôſier* & *ôter*, où lle eſt ouverte & longue, auſſi bien que dans *hôte*, uoique l'on diſe *hôtel*, *hôtellerie*.

Obe eſt long dans *glôbe* & *lôbe*; il eſt bref ailleurs, *ôbe*, *dérôbe*, &c.

Ode long dans *je rôde*, & bref ailleurs, *môde*, *anti-ôde*, &c.

Oge eſt un peu long dans *Dôge*; & bref hors de-là; *lôge*, *horlôge*, *on dérôge*, &c.

Ogne long dans *je rôgne*, bref ailleurs, *Bourgôgne*, *ergôgne*, &c.

Oi, diphthongue propre, eſt douteux à la fin du ot, *Roi*, *moi*, *emploi*, &c.

Oie eſt long; *joîe*, *qu'il voîe*, &c.

Oient terminaiſon des troiſiemes perſonnes du plurie ans l'imparfait des verbes, eſt long; *ils avoîent*, *ils ouloîent*, *ils aimoîent*, &c. *Oit* au ſingulier des mêmes temps eſt bref, *il avoit*, *il vouloit*, *il aimoit*, &c.

Oin eſt douteux quand il eſt final, *loîn*, *beſoîn*, & ong quand il eſt ſuivi d'une conſonne: *oînt*, *moîns*, *be-ôins*, *joîndre*, *poînte*, &c.

Oir, *oire*, le premier douteux, *eſpoir*, *terroir*, &c. & autre long, *boîre*, *moîre*, *mémoîre*, &c.

Ois eſt toujours long, ſoit qu'il ſoit diphthongue propre ou impropre ; *foīs*, *bourgeoīs*, *Roīs*, *Danoīs*, *Angloīs*, *j'étoīs*, *j'alloīs*, &c.

Oiſe, *oiſſe*, *oitre*, *oivre*, longs : *framboīſe*, *paroīſſe*, *eloītre*, *poīvre*, &c.

Oit long dans *il paroīt*, *il connoīt*, & *il croît* venant de *croître* : ailleurs il eſt bref, *il aimoĭt*, *il voĭt*, &c.

Ole bref, excepté dans *drôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*, & leurs dérivés, *enrôler*, &c. pour marquer la différence de *vole* en l'air, & *vole* de robe, pluſieurs font le dernier long, *il vôle*, &c.

Om, *on* s'allongent au milieu du mot devant une autre conſonne ; *ſombre*, *bŏmbe*, *pŏmpe*, *Cŏmte*, *cŏmpte*, *cŏnte*, *mŏnde*, *ſŏnge*, *ils s'envŏnt*, *ils dirŏnt*, &c. mais ſi leur conſonne eſt redoublée, ils deviennent brefs, *ajſŏmme*, *un hŏmme*, *perſŏnne*, *aſſŏmmer*, *hŏmmaſſe*, *perſŏnnifier*, &c.

Ome, *one* ſont longs, *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *trône*, *amazône*, *aumône*, &c.

Ons eſt toujours long, *nous aimŏns*, *fônds*, *pônts*, *actiŏns*, *fécônds*, &c.

Or eſt ordinairement très bref, *caſtŏr*, *butŏr*, *encŏr*, &c. un peu moins dans *ŏr*, *eſſŏr*, *tréſŏr*, *ſonner du cŏr*, *bŏrd*, *effŏrt* ; mais ſi c'eſt un *s* qui termine cette ſyllabe elle devient longue, *hôrs*, *alôrs*, *tréſors*, *le côrps*, &c.

Ore, *orre* ſont longs, *encôre*, *pécôre*, *aurôre*, *éclôrre*, &c. mais ceux qui n'ont qu'un *r* deviennent brefs, quand l'*e* muet change, comme, *évapŏré*, *décŏrer*, *dévŏrant*, &c. au lieu que les autres ſont longs partout ; *j'éclôrai*, &c.

Os, *oſe* ſont longs *ôs*, *propôs*, *repôs*, *grôs*, *Hérôs*, *dôſe*, *chôſe*, *il ôſe*, &c.

Oſſe eſt long dans *grôſſe*, *foſſe*, *endôſſe*, *il déſôſſe*, *engroſſe*, & leurs dérivés, *foſſé*, *endôſſé*, *grôſſeur*, & partout ailleurs il eſt bref.

Ot eſt long dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *ſuppôt*, *rôt*, *Prevôt*, *tantôt*, qui autrefois s'écrivoient par un *s*. Dans leurs dérivés, *Prévôté* eſt long, *rôti* eſt bref : les autres changent leur *t* final en *s*, & par conſéquent ne tiennent plus à cette derniere terminaiſon.

Ote long dans *hôte*, *côte*, *maltôte*, *j'ôte* ; & ces trois

ſerniers conſervent leur quantité devant une autre finale que l'*e* muet, *cōté*, *maltōtier*, *ōter*, &c.

Otre eſt long, *Apōtre*; *nŏtre* & *vŏtre* ſont brefs quand ils ſont ſuivis de leur ſubſtantif, & longs quand ils ſuivent l'article. *Je ſuis vŏtre ſerviteur*; *& moi le vōtre.*

Oudre, *oue* ſont longs: *pōudre*, *mōudre*, *cōudre*, *réſoudre*, *bōue*, *jōue*, *il lōue*; mais devant une terminaiſon maſculine, ils deviennent brefs, *pŏudré*, *mŏulu*, *rŏué*, *lŏuer*, &c.

Ouille eſt long dans *rōuille*, *il dérōuille*, *il s'enrōuille*, *j'embrōuille*, *il débrōuille*; mais bref, quand la terminaiſon eſt maſculine, *rŏuiller*, *débrŏuiller*, *brŏuillon*, &c.

Oule eſt long dans *mōule*, *elle eſt ſaōule*, *il ſe ſōule*, *il fōule*, *la fōule*, *il rōule*, *il écrōule.*

Oure, *ourre*: le premier eſt douteux: *bravoure*, *ils courent*, &c. Le ſecond eſt long, *de la bōurre*, *il bōurre*, *il fōurre*, *qu'il cōurre*; mais la finale devenant maſculine, la précédente devient breve, *cŏurrier*, *bŏurrade*, *rembŏurré*, &c.

Ouſſe long dans *je pōuſſe*, & bref dans les autres & leurs dérivés; *tŏuſſe*, *tŏuſſer*, *cŏuſſin*, &c.

Oute long dans *abſoute*, *jōute*, *crōute*, *vōute*, *il cōute*, *je gōute*, *j'ajōute*; mais bref avant les terminaiſons maſculines, *ajŏuter*, *cŏuter*, *gŏutons*, &c.

Outre long dans *pōutre* & *coutre*, bref partout ailleurs.

U.

Uche eſt long dans *būche*, *embūche*, *on débūche*: mais il devient bref dans *bŭcher*, *débŭcher*, &c.

Ue, diphthongue qui ne ſe trouve que dans *écuelle*, y eſt bref.

Ue diſſyllabe, toujours long; *vūe*, *tortūe*, *cohūe*, *je diſtribūe*, &c.

Uge eſt douteux, *déluge*, *réfuge*, *Juge*, *ils jugent*, &c. mais il eſt abſolument bref, quand la finale devient maſculine, *jŭger*, *réfŭgier*, &c.

Ui, diphthongue, eſt douteux, *cuir*, *cuiſine*, *fuir*, *luire*, &c.

Uie long, *plūie*, *il s'ennūie*, &c.

Ule est long dans *je brūle*, *brūler*, *on brūlera*, &c.

Um, *un* longs au milieu du mot, *hūmble*, *j'em prūnte*; mais à la fin ils sont brefs : *parfŭm*, *brŭn*, *com mŭn*, &c.

Ume est toujours long dans les premieres personnes d prétérit au pluriel, *nous reçūmes*, *nous voulūmes*, *nou ne pūmes*, &c.

Ure est douteux, *augure*, *verdure*, *parjure*, *on assū re*, &c ; mais si l'*e* muet change, l'*u* devient bref, *augŭ rer*, *jŭrer*, &c.

Use est toujours long, *mūse*, *excūse*, *inclūse*, *rūse je récūse*, &c : mais il devient bref devant une final masculine, *rŭser*, *refŭser*, *je récŭserai*, &c.

Usse ; cette terminaison n'a lieu que dans les verbes où elle est toujours longue, *que je pūsse*, *qu'ils accou rūssent*, &c. Il en faut excepter quelques noms propres comme *la Prusse*, dans lesquels elle est breve : pou tous les autres noms terminés par le même son, ils s'é crivent *uce* & sont toujours brefs, comme, *astŭce*, *au mŭce*, *pŭce*, &c.

Ut, bref dans tous les substantifs, *précipŭt*, *tribŭt salŭt*, *statŭt*, &c. excepté *fūt*, tonneau ; bref encor dans les prétérits des verbes, *il fŭt*, *il vécŭt*, *il mourŭt* &c ; mais long à l'imparfait du subjonctif, *qu'il fût qu'il mourūt*, &c.

Ute, *utes* sont brefs dans les substantifs, excepté dan *flūte* ; mais longs dans les verbes, *vous lūtes*, *vou fūtes*, &c.

D'APRÈS les détails que nous venons de donner, o s'appercevra aisément qu'il seroit possible de donne des régles générales qui ne seroient pas sujettes à ur grand nombre d'exceptions : par exemple, les consonnes redoublées rendent la voyelle qui les précede bre ve : cette régle est vraie sur-tout, si la consonne n'est ni un *r* ni un *s* : car il n'y a gueres d'exceptions que pour ces deux-là : *ăbbé*, *ăccent*, *ăddition*, *affaire*, *sŭggérer*, *bĕlle*, *ĭmmense*, *innocent*, *ăpposer*, *une hŏtte*, &c. 2°. Toute pénultieme formée par une voyelle qui est immédiatement suivie d'un *e* muet devient lon-

gue ; *que j'aïe*, *aimëe*, *joïe*, *jolïe*, *connüe*, *une roüe*, *ne couleur bleüe*, &c ; mais si dans le même mot l'e nuet & final se change en une autre voyelle, la pénultieme devient toujours breve ; *ăyant*, *jŏyeux*, *roüer*, *bleŭatre*, &c.

3°. Tous les noms terminés au singulier par une syllabe masculine breve, la doivent avoir longue au pluriel, à cause du *s* qui y est ajouté ; comme, *sāc*, *des sācs*, *almanăch*, *des almanāchs*, *essaĭ*, *des essaīs*, *détaĭl*, *des détaīls*, *l'aĭr*, *les aīrs*, *attraĭt*, *des attraīts*, *rubăn*, *des rubāns*, *ărt*, *des ārts*, *le brās*, *les brās*, *un Avocăt*, *des Avocāts*, *un joyău*, *des joyāux*, *un Grĕc*, *des Grēcs*, *un Chĕf*, *des Chēfs*, *dessĕin*, *des dessēins*, *un accidĕnt*, *des accidēns*, *desĕrt*, *desērts*, *sujĕt*, *des sujēts*, *odĕur*, *des odēurs*, *un délĭt*, *des délīts*, *tardĭf*, *tardīfs*, *emploĭ*, *des emploīs*, *besoĭn*, *des besoīns*, *complŏt*, *des complōts*, *bijŏu*, *des bijōus*, *un Dŭc*, *des Dūcs*, *Consŭl*, *des Consŭls*, *statŭt*, *des statūts*, &c

Il est d'ailleurs bien des syllabes longues qui dans certaines circonstances doivent ou peuvent être prononcées breves : il en est aussi qui de breves deviennent quelquefois longues ; ainsi quoique *éternèlle*, ait la pénultieme breve, & qu'on dise, d'*éternelles amours*, cependant il arrive souvent dans la déclamation soutenue, & dans le chant, que l'on prononce, *des amours éternēlles*. On en voit aussi souvent des exemples pour ceux des noms en *esse* qui sont brefs, comme *des carēsses perfides*, *de perfides carēsses* ; pour les noms en *ile* bref, *de stérīles attentats*, *des attentats stérīles*, &c.

Un principe qui est d'une grande étendue dans la Prosodie Françoise, c'est qu'une syllabe douteuse ou même breve dans le cours du discours, s'allonge fort souvent, quand elle finit la phrase, ou le membre de phrase qui donne un repos dans la prononciation : ainsi l'on dit ; *un homme honnête*, *un homme brāve*, quoique l'on doive dire, *un brāve homme*, *un honnête homme*, &c. La raison en est simple ; c'est que devant un repos quelque léger qu'il soit, la voix a besoin de soutien, & que ce soutien se prend ordinairement sur la pénultieme, dans la prononciation de laquelle, la voix se préparant à tomber totalement, traîne plus ou

moins ſenſiblement ſelon la qualité du repos & le toi de la prononciation : *voyez* ſur tout cela l'articl NOMBRE, &c.

Il eſt bon de remarquer encore ſur ce que nous avon dit en général qu'une ſyllabe longue ne rime poin avec une breve ; que ce principe eſt évident pour celle dont la longueur & la briéveté ſont plus marquées plus connues, plus fixes, & par conſéquent plus oppoſées, plus frappantes, & moins variables. L'uſage permet de faire rimer les autres, ſur-tout quand la langue ne fournit qu'un petit nombre de terminaiſon pareilles à celle à laquelle on cherche une rime : ca il eſt juſte que la loi ſe relâche un peu pour les point difficiles, & ſe reſſerre quand une plus grande abondance de mots donne plus de facilité d'être exact.

Quoique le mauvais effet produit par la rime d'une longue & d'une breve toutes deux maſculines, ſoit quelquefois fort ſenſible, comme dans *Soldăt* avec *dégăt*, *dévŏt* avec *Prévŏt*, *intérêt* avec *pacquêt*, &c ; cependant on les pardonne encore plus aiſément que les rimes féminines dont l'une eſt longue & l'autre breve, comme, *grâce* avec *plăce*, *endŏſſe* avec *colŏſſe*, *fâche* avec *mouſtăche*, *prêche* avec *brĕche*, *hâle* avec *martiăle*, *frêle* avec *modĕle*, *île* avec *inutile*, *rôle* avec *écŏle*, *brûle* avec *mŭle*, *flămme* avec *épigrămme*, &c.

Ces exemples de rimes proſcrites, quoiqu'employées quelquefois par négligence, ſuffiſent pour montrer combien un Poëte doit reſpecter la prononciation établie. En effet la rime réſulte autant du temps employé à prononcer un ſon que de la nature même de ce ſon : de quelque maniere que deux ſyllabes different, ſoit par leur longueur, ſoit par leur ſon, l'oreille qui ſent ces différences, prononce toujours que ces ſyllabes ne peuvent rimer ; or l'oreille eſt le ſeul juge compétent de la rime.

QUASI, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

QUATRAIN : *voyez* STANCES.

QUE, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

Il eſt auſſi particule exclamative & précurſive ; *voyez* PARTICULES.

Il eſt encore conjonction conductive : *voyez* CONJONCTIONS.

La nature de ces différences eſſentielles eſt marquée dans chacun de ces articles.

QUEL, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUELCONQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUELQUE, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

QUELQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

Il eſt auſſi du nombre des adjectifs pronominaux : *voyez* ADJECTIF.

QUELQUEFOIS, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

QUELQU'UN, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* cet article au mot PRONOMS.

QUERIR, verbe actif irrégulier & défectif, de la ſeconde conjugaiſon ; il vient du verbe latin *quærere*, qui ſignifie chercher, demander. Ce verbe *querir* ne ſe conſtruit jamais ſeul ; il eſt toujours précédé des verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. *Envoyez querir M. un tel. Allez querir ce livre chez M. un tel.* Remarquez que l'on ne ſe ſert de *querir*, que lorſqu'on ſait où eſt la perſonne ou la choſe qu'on envoie querir. Ce verbe n'eſt uſité qu'au préſent de l'infinitif. Ses compoſés ſont *acquérir*, *conquérir*, *s'enquérir* : *voyez* ces verbes à leur article.

QUI, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

QUICONQUE, eſt un des pronoms indéfinis : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

QUI QUE CE SOIT. L'uſage a placé cette expreſſion parmi les pronoms indéfinis : *voyez* ſon article à la fin du mot PRONOMS.

QUOI, eſt un des pronoms relatifs : *voyez* ſon article au mot PRONOMS.

QUOI, eſt auſſi une particule exclamative : *voyez* PARTICULES.

Cette différence eſſentielle eſt marquée dans chacun de ces articles en particulier, & même dans tous les deux.

QUOI QUE. L'uſage a placé cette expreſſion parmi les pronoms indéfinis : *voyez* ſon article à la fin du mot PRONOMS.

QUOIQUE, ne faiſant qu'un mot eſt une des conjonctions conceſſives. Il eſt encore une des conjonctions adverſatives ; *voyez* CONJONCTIONS.

R *ou* R E

R est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* Alphabet, Consonnes & Prononciation.

RABATTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *battre*, sur lequel il se conjugue, de la particule *re*, qui marque réitération, & de la prépositon latine *ab*, qui désigne abduction, éloignement d'un lieu ; ainsi rabattre signifie terrasser, renverser, faire tomber de nouveau quelqu'un ou quelque chose de l'endroit où ils se trouvoient ; les faire descendre, les rabaisser, diminuer, &c. *Il a rabattu tous les coups qu'on lui a portés ; vous me faites cette marchandise trop chere, il faut en rabattre la moitié. Tout le monde fut charmé de voir rabattre un peu son orgueil. Je lui ai bien rabattu le caquet. Au sortir de la ville vous prendrez à gauche, & au bout d'une lieue, vous rabattrez à droite. Après avoir parlé de différentes choses, il se rabattit sur la politique.* Ce verbe comme on voit marque l'abduction, l'éloignement d'un lieu vers un autre, soit au simple, soit au figuré.

RAISONNEMENT : *voyez* Formes des Preuves.

RASSEOIR. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la troisieme conjugaison, composé de *seoir* & de la particule *re*, qui marque que la chose est faite de nouveau. Ainsi *rasseoir* signifie asseoir de nouveau, remettre assis quelqu'un qui l'a été & qui ne l'est plus. Il est aussi réciproque, on dit *se rasseoir*. Dans le sens figuré on s'en sert pour exprimer la position d'une chose sur un appui sur lequel elle a déja été : *rasseoir une pierre sur sa plus grande surface :* il exprime encore plus communément l'action par laquelle l'ame passe d'un état violent, agité, à un état tranquille qu'elle n'avoit perdu que depuis peu : de l'ame on porte cette expression aux organes par lesquels l'ame montre son état : on dit *un air rassis, un sang rassis, des sens rassis : un esprit rassis.*

Ce verbe se conjugue différemment selon qu'il est pris en actif, ou en verbe réciproque. Nous allons le

conjuguer ſous ce dernier point de vue ; mais dans les tems compoſés nous n'indiquerons que la premiere perſonne, & nous ne mettrons le participe qu'au maſculin : on ſait que dans ces tems des verbes réciproques le participe ſuit le genre & le nombre de la perſonne. Pour le conjuguer en actif, on n'aura qu'à retrancher le pronom réciproque de tous les tems, & former les compoſés avec l'auxiliaire *avoir*, & avec le participe *raſſis*, qui alors ne ſuivra ni nombre ni genre ; en un mot ces tems ſe forment ici comme dans les autres verbes actifs.

INDICATIF *Préſent.* Je me raſſieds, tu te raſſieds, il ſe raſſied ; nous nous raſſeyons, vous vous raſſeyez, ils ſe raſſeyent.

Imparfait. Je me raſſeyois, tu te raſſeyois, il ſe raſſeyoit ; nous nous raſſeyions ; vous vous raſſeyiez, ils ſe raſſeyoient.

Prétérit. Je me raſſis, tu te raſſis, il ſe raſſit ; nous nous raſsîmes, vous vous raſsîtes, ils ſe raſſirent.

Prétérit indéfini. Je me ſuis raſſis, &c.

Prétérit antérieur. Je me fuſſe raſſis, &c.

Pluſqueparfait. Je m'étois raſſis, &c.

Futur. Je me raſſeirai, *ou* raſſiérai, tu te raſſeiras, *ou* raſſiéras, il ſe raſſeira, *ou* raſſiéra ; nous nous raſſeirons, *ou* raſſiérons, vous vous raſſeirez *ou* raſſiérez, ils ſe raſſeiront, *ou* raſſiéront.

Futur paſſé. Je me ſerai aſſis, &c.

Conditionnel préſent. Je me raſſeirois, *ou* raſſiérois, tu te raſſeirois, *ou* raſſiérois, il ſe raſſeiroit, *ou* raſſiéroit ; nous nous raſſeirions *ou* raſſiérions, vous vous raſſeiriez, *ou* raſſiériez, ils ſe raſſeiroient, *ou* raſſiéroient.

Conditionnel paſſé. Je me ſerois, *ou* je me fuſſe raſſis, &c.

IMPÉRATIF. Raſſieds-toi, qu'il ſe raſſeye ; raſſeyons-nous, raſſeyez-vous, qu'ils ſe raſſeyent.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je me raſſeye, que tu te raſſeyes, qu'il ſe raſſeye ; que nous nous raſſeyions, que vous vous raſſeyiez, qu'ils ſe raſſeyent.

Imparfait. Que je me raſſiſſe, que tu te raſſiſes, qu'il ſe raſsît ; que nous nous raſſiſſions, que vous vous raſſiſſiez (ces deux perſonnes ne ſont pas en uſage) qu'ils ſe raſſiſſent.

Prétérit. Que je me ſois raſſis, &c.
Pluſqueparfait. Que je me fuſſe raſſis, &c.
Infinitif préſent. Se raſſeoir.
Prétérit. S'être raſſis, *ou* raſſiſe.
Participe préſent. Se raſſeyant.
Participe paſſé. S'étant raſſis, raſſiſe.
Participe paſſif. Raſſis, raſſiſe.
Gérondif. En ſe raſſeyant, *ou* ſe raſſeyant.

RAVOIR. Verbe actif & réciproque, irrégulier & défectif, compoſé d'*avoir*, & de la prépoſition itérative *re*. Il ſignifie avoir de nouveau. Il n'y a que l'infinitif qui ſoit uſité. *Tâchez de ravoir votre bien, vos forces & votre ſanté. Se ravoir* ſignifie auſſi ſe tirer d'affaire: *voyez* AVOIR.

REBATTRE. Verbe irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *battre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque réitération, répétition. Ainſi *rebattre* ſignifie battre de nouveau, agiter de nouveau. *Cet Orateur ne fait que rebattre un petit nombre de penſées, qu'il habille de cent façons différentes. Rien de plus ennuyant que d'entendre rebattre toujours la même choſe. N'en parlons plus, j'en ai les oreilles rebattues.*

RÉCIPROQUE. Les verbes réciproques ſont ceux qui ſignifient l'action de deux ou pluſieurs ſujets qui agiſſent l'un ſur l'autre; ſoit directement comme quand on dit, *ils ſe flattent mutuellement*; ſoit indirectement, comme lorſqu'on dit, *ils ſe donnent réciproquement des éloges peu mérités.*

Les verbes ne ſont jamais réciproques par eux-mêmes, mais par les pronoms *me, te, ſe, nous, vous*, qui ſe placent entre le verbe & ſon ſubjectif: pronoms que l'on appelle *réciproques*, parcequ'ils ſe rapportent au ſubjectif. On ajoute auſſi aux verbes pour rendre leur ſens réciproque plus clair, ces mots, *réciproquement, mutuellement, l'un l'autre*; ou bien on met immédiatement avant eux, ce mot *entre*; comme, *ces deux freres ſe déchirent réciproquement, ſe déchirent l'un l'autre*, ou *mutuellement*, ou *s'entre-déchirent.*

Les verbes réciproques ſe conjuguent comme les verbes *réfléchis*, auxquels ils reſſemblent à bien des

égards : auſſi pluſieurs Grammairiens les confondent-ils les uns avec les autres.

Cependant il y a une différence réelle pour le ſens : car dans le verbe réfléchi, l'action a pour objet celui même qui la produit ; comme, *les hommes ſe flattent*, c'eſt-à-dire, *chaque homme ſe flatte lui-même :* au lieu que dans le verbe réciproque, l'action a pour objet non pas celui qui la produit, mais un autre qui en produit une pareille dont l'objet eſt celui qui produit la premiere : ainſi, *ces deux freres ſe déchirent*, ſignifie, que l'un déchire l'autre, & qu'ils font de la ſorte une action réciproque, qui eſt de ſe déchirer : cela ne veut donc pas dire, que le cadet, par exemple, ſe déchire lui-même, ce qui eſt pourtant le ſens des verbes réfléchis.

De même ; *Annibal & Scipion ſe battirent en Afrique* ; *Annibal* ne ſe battit point lui-même ; *Scipion* n'eſt point non plus l'objet ſur qui tomboit la bataille qu'il donnoit ; ce qu'il faudroit cependant pour que le verbe fût réfléchi : mais l'un battoit l'autre ; & comme celui-ci rendoit à celui-là le combat qu'il en recevoit ; voilà la réciprocité.

Les deux exemples que nous venons de donner ſont de verbes réciproques directs : en voici un dont la réciprocité eſt indirecte, c'eſt-à-dire que le ſubjectif n'y eſt point l'objet, mais le terme de l'action réciproque : *Le Prince Eugéne & le Marechal de Villars ſe firent beaucoup de politeſſes dans leur entrevue.*

Voyez la conjugaiſon des verbes RÉFLÉCHIS.

RECOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *coudre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque réitération. Ainſi recoudre ſignifie coudre de nouveau, une ſeconde fois. *Son habit fut déchiré, mais ſon Tailleur le recouſit fort adroitement. La plaie étoit ſi grande que le Chirurgien a été obligé de la recoudre.*

RECOURIR & RECOURRE. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir*, ſur lequel il ſe conjuge, & de la prépoſition réduplicative *re*, qui marque que la choſe eſt faite de nouveau. Ainſi recourir ſignifie courir de nouveau, une ſeconde

fois. Cette définition embraſſe la ſignification de recourir, même au figuré. Car lorſqu'on dit, *recourir à Dieu, au Médecin, à la clémence du Vainqueur*; on entend par-là qu'après avoir couru inutilement à tout ce qui étoit à notre portée ou en notre pouvoir, nous courons de nouveau à des reſſources plus éloignées.

RECOURRE eſt vieux, & n'eſt plus gueres d'uſage; on n'emploie ce mot qu'au préſent de l'infinitif, & au participe paſſé. Il eſt actif. On dit recourre quelqu'un, c'eſt-à-dire, le retirer des mains de ſes ennemis.

Participe paſſé. Recous, recouſe: *voyez* COURIR.

RECOUVRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *couvrir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition itérative *re*, qui indique la répétition d'une choſe. Recouvrir c'eſt couvrir de nouveau. *Recouvrir un lit, une maiſon.* Il n'a point de figuré.

Participes; Recouvrant, recouvert, recouverte.

Bien des perſonnes confondent pluſieurs tems de ce verbe avec ceux du verbe *recouvrer*, qui ſignifie ravoir en ſa poſſeſſion, retrouver ce qu'on n'avoit plus. Ils en ont en effet pluſieurs de communs, comme le préſent & l'imparfait de l'indicatif. On prend mal-à-propos le participe paſſif de celui-ci, pour le participe paſſif de *recouvrer*; c'eſt une faute: on doit dire une montre *recouvrée*, & jamais dans le même ſens une montre *recouverte*. L'Académie Françoiſe admet cependant cette phraſe proverbiale *pour un perdu, deux de recouverts*; mais elle avertit que c'eſt le ſeul cas où *recouvert* ſoit participe du verbe recouvrer: *voyez* COUVRIR.

RÉCRIRE. Verbe actif & irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé d'*écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule *re*, qui dans la compoſition des verbes déſigne preſque toujours qu'une choſe eſt répétée, eſt faite de nouveau. *Cette lettre eſt illiſible; il faut la récrire.*

RÉCRIRE, s'emploie plus ſouvent d'une maniere abſolue. *Je récrirai à M. un tel, crainte qu'il n'ait pas reçu ma premiere lettre: voyez* ECRIRE.

RECUEILLIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *cueillir*, ſur lequel il ſe

conjugue, & de la particule itérative *re*. *Cueillir*, d'après la signification que nous en avons donnée, signifie amaſſer, aſſembler. Ainſi *recueillir* veut dire aſſembler, amaſſer de nouveau, une ſeconde fois, ramener à ſoi ce qui a été amaſſé, mais enſuite diſperſé. Preſque toutes les ſignifications de ce verbe, tant propres que figurées, reviennent à cette définition. *On a recueilli cette année une ample moiſſon. Il eſt juſte de recueillir les fruits de ſes travaux. Son occupation eſt de recueillir toutes les nouvelles, vraies ou fauſſes. Ce ſont des penſées qu'il a recueillies de toutes parts. Il aura bien de la peine à recueillir les débris de ſa fortune. Il eſt bon de recueillir de tems en tems ſes eſprits. Il faut ſe recueillir : voyez* CUEILLIR.

REFAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*, qui ſert à marquer qu'une choſe ſe commence de nouveau. *Refaire un Ouvrage*, c'eſt le recommencer. Refaire ſignifie ſouvent réparer, racommoder une choſe mal faite ou ruinée, *Refaire une maiſon, une armée.* Dans ce ſens il peut être réciproque. *Ma ſanté ſe refait.*

REFAIRE, en termes de jeu, c'eſt redonner les cartes. *Participe préſent.* Refaiſant, *indéclinable. Participe paſſé.* Refait, refaite.

Refait, eſt quelquefois ſubſtantif. On dit au jeu, *c'eſt un refait*, pour dire que la partie eſt nulle & qu'il faut la recommencer.

REFLECHI, ſe dit de ce qui retourne ſur ſoi-même. Nous avons en Grammaire des *verbes réfléchis*, c'eſt-à-dire des verbes dont l'action a pour objet ou pour terme la même perſonne ou la même choſe qui en eſt le ſujet. Ainſi, *je me connois, & je me rends juſtice :* ſont deux verbes réfléchis ; car c'eſt moi qui connois & qui ſuis connu : je ſuis donc le *ſubjectif* & l'*objectif* du premier verbe ; & c'eſt également moi qui rends juſtice, & moi à qui elle eſt rendue ; je ſuis donc tout-à-la-fois & le *ſujet* qui la rend & le *terme* auquel elle aboutit : je ne ſuis pas l'objet, dans ce dernier exemple, puiſque ce n'eſt pas moi, mais la juſtice qui eſt rendue.

La

La réflexion des verbes n'eſt point exprimée par les verbes ſeuls ; mais par les pronoms *me*, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*, ſelon la perſonne du verbe. Ces pronoms ſe placent entre le ſubjectif & le verbe : *voyez* PRONOMS.

On ſent qu'il ne ſuffit pas que ces pronoms ſe trouvent avant le verbe, pour qu'il ſoit cenſé réfléchi : il faut encore qu'ils ſe rapportent à la même perſonne ou à la même choſe qui ſert de ſubjectif au verbe. Ainſi, *vous me trompez*, n'eſt pas un verbe réfléchi, puiſque vous êtes le ſubjectif, & que *me* qui eſt l'objectif, ne ſe rapporte pas à vous, mais à moi.

On voit auſſi que tout verbe actif peut devenir réfléchi, dès qu'il exprime une action dont l'objet ou le terme peut en être en même temps le ſujet.

On diſtingue deux Claſſes générales de verbes réfléchis ; les uns qui le ſont par la ſignification auſſi bien que par l'expreſſion, comme ceux que nous avons donnés en exemple ; & les autres qui ne le ſont que par l'expreſſion ſeulement, comme, *je me repens*, dans lequel *me* n'eſt placé que par la loi de l'uſage, n'étant point néceſſaire pour le ſens ; puiſque *repentir* eſt un verbe dont le ſujet ne peut agir ſur lui-même, comme on le voit en tournant la phraſe, *je ſuis repentant*, où l'on ne trouve plus de réflexion en conſervant le même ſens.

Les *verbes réfléchis par la ſignification* ſe ſubdiviſent en trois claſſes, celle des *verbes réfléchis directs*, celle des *indirects*, & celle des *paſſifs*.

Les *verbes réfléchis directs* ſont ceux qui expriment l'action d'un ſujet qui agit directement ſur lui-même, c'eſt-à-dire qui eſt en même-temps le ſujet qui produit cette action, & l'objet de cette même action ; comme, *je me connois ; vous vous trompez*, &c.

Les *verbes réfléchis indirects* ſont ceux qui expriment une action dont le ſujet n'agit qu'indirectement ſur lui-même, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point l'objet de cette action qu'il produit, mais qu'il en eſt ſeulement le terme : comme dans cette phraſe, *je me rends juſtice*.

Les *verbes réfléchis paſſifs* ſont ceux dont le ſujet exprimé eſt une choſe inanimée & incapable d'action ; qui par conſéquent ne peut produire celle que la phraſe

ſemble lui attribuer ; mais qui réellement ne fait que ſe ſouffrir. Ainſi dans *ce mot ne ſe dit point*, *ce mot* ne préſente que l'idée d'une choſe inanimée, & qui par conſéquent ne peut parler ni *ſe dire* ſoi-même ; il ne peut qu'*être dit* ou *prononcé* : auſſi le ſens reſte-t-il le même en diſant, *ce mot ne doit point être dit* : d'où il ſuit que le ſens de ce verbe *ne ſe dit point* n'eſt-là qu'un ſens paſſif, quoique l'expreſſion ſoit active ; & que le pronom *ſe* n'y eſt placé que pour indiquer ce ſens paſſif.

Il y a quelquefois des verbes réfléchis paſſifs dont le ſujet eſt une choſe animée & capable de produire l'action du verbe, quoique dans le fait elle ne faſſe qu'en être l'objet : mais le ſens indique aſſez qu'elle n'agit pas ſur elle-même, & que le verbe n'eſt que réfléchi paſſif ; comme, *cet homme s'eſt trouvé coupable : il s'eſt trouvé innocent* ; dont le ſens véritable eſt, *cet homme a été trouvé coupable, a été trouvé innocent*, &c.

Quelquefois pour donner plus de force à l'expreſſion, on double le pronom en mettant après le verbe *moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, eux-mêmes, elles-mêmes*, ou *ſoi-même*, ſelon le pronom qui eſt devant, & le ſens de la phraſe ; ſurquoi, *voyez* PRONOMS. Exemples ; *je me ſers moi-même ; tu te perds toi-même* ; *il s'eſt livré lui-même ; elle s'eſt trahie elle-même* ; *nous nous égarons nous-mêmes ; vous vous décriez vous-mêmes* ; *ils ſe font tort à eux-mêmes ; elles ſe font juſtice à elles-mêmes* ; *ſe conſoler ſoi-même* ; *on ſe ſuffit à ſoi-même*, &c.

Il y en a auſſi qui prennent avant eux la prépoſition *en*, comme, *s'en aller, s'en retourner, s'en moquer : je m'en ſoucie peu, je m'en vas à Paris*, &c. Cette prépoſition eſt-là pour marquer le lieu d'où l'on part, la choſe dont on ſe moque, &c. plutôt que pour ajouter quelque choſe à la ſignification réfléchie du verbe.

Conjugaiſon d'un verbe réfléchi.

INDICATIF *Préſent.* Je me repens, tu te repens, il *ou* elle ſe repent ; nous nous repentons, vous vous repentez, ils *ou* elles ſe repentent.

Imparfait. Je me repentois, tu te repentois, il *ou* elle ſe repentoit, &c.

Prétérit. Je me repentis, tu te repentis, il *ou* elle se repentit; nous nous repentîmes, vous vous repentites, ils *ou* elles se repentirent.

Prétérit indéfini. Je me suis repenti *ou* repentie, tu t'es repenti *ou* repentie, il s'est repenti, elle s'est repentie; nous nous sommes repentis *ou* repenties, vous vous êtes repentis *ou* repenties, ils se sont repentis, elles se sont repenties.

Prétérit antérieur. Je me fus repenti *ou* repentie, tu te fus repenti *ou* repentie, il se fut repenti, elle se fut repentie; nous nous fûmes repentis *ou* repenties, vous vous fûtes repentis *ou* repenties, ils se furent repentis, elles se furent repenties.

Plusqueparfait. Je m'étois repenti *ou* repentie, tu t'étois repenti *ou* repentie, il s'étoit repenti *ou* elle s'étoit repentie; nous nous étions repentis *ou* repenties, vous vous étiez repentis *ou* repenties, ils s'étoient repentis *ou* elles s'étoient repenties.

Futur. Je me repentirai, tu te repentiras, il *ou* elle se repentira, &c.

Futur passé. Je me serai repenti *ou* repentie, tu te seras repenti *ou* repentie, il se sera repenti *ou* elle se sera repentie; nous nous serons repentis *ou* repenties, vous vous serez repentis *ou* repenties, ils se seront repentis, *ou* elles se seront repenties.

Conditionnel présent. Je me repentirois, tu te repentirois, &c.

Conditionnel passé. Je me serois repenti *ou* repentie, tu te serois repenti *ou* repentie, il se seroit repenti *ou* elle se seroit repentie; nous nous serions repentis *ou* repenties, vous vous seriez repentis *ou* repenties, ils se seroient repenties *ou* elles se seroient repenties. Ou pour le même temps. Je me fusse repenti *ou* repentie, tu te fusses repenti *ou* repentie, il se fut repenti *ou* elle se fut repentie; nous nous fussions repentis *ou* repenties, vous vous fussiez repentis *ou* repenties, ils se fussent repentis *ou* elles se fussent repenties.

Impératif *Présent & futur.* Repens-toi, qu'il *ou* qu'elle se repente; repentons-nous, repentez-vous, qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je me repente, que tu te repentes, &c.

Imparfait. Que je me repentiſſe, que tu te repentiſſes, qu'il *ou* qu'elle ſe repentît ; que nous nous repentiſſions, que vous vous repentiſſiez, qu'ils *ou* qu'elles ſe repentiſſent.

Prétérit. Que je me ſois repenti *ou* repentie, que tu te ſois repenti *ou* repentie, qu'il ſe ſoit repenti *ou* qu'elle ſe ſoit repentie ; que nous nous ſoyons repentis *ou* repenties, que vous vous ſoyez repentis *ou* repenties, qu'ils ſe ſoient repentis *on* qu'elles ſe ſoient repenties.

Pluſqueparfait. Que je me fuſſe repenti *ou* repentie, que tu te fuſſes repenti *ou* repentie, qu'il ſe fût repenti *ou* qu'elle ſe fût repentie ; que nous nous fuſſions repentis *ou* repenties, que vous vous fuſſiez repentis *ou* repenties, qu'ils ſe fuſſent repentis *ou* qu'elles ſe fuſſent repenties.

INFINITIF *Préſent.* Se repentir.

Prétérit. S'être repenti *ou* repentie.

Participe préſent. Se repentant.

Participe Paſſé. S'étant repenti *ou* repentie.

Participe paſſif. Repenti, repentie.

Gérondif. En ſe repentant *ou* ſe repentant.

Voyez CONJUGAISON pour les temps que nous n'avons pas donnés en entier.

RÉGIME. *Voyez* OBJECTIF, CONSTRUCTION & *l'article* PARTICULE.

RÉGULIERS. On appelle régulier ce qui eſt en tout conforme aux regles communes & générales, établies pour les choſes de même nature. En Grammaire Françoiſe ce mot s'applique aux verbes ſur-tout. Un *verbe régulier* eſt celui qui ſuit pour la formation de ſes modes, tems, nombres, & perſonnes, les conjugaiſons générales : *voyez* CONJUGAISON. Quant à ceux qui s'écartent de ces regles communes : *voyez* IRRÉGULIERS.

RELIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *lire*, ſur lequel il forme ſes tems, & de la particule *re*, qui dans les mots compoſés exprime réitération, répétition. *Relire* ſignifie donc lire une ſeconde fois, de nouveau. *J'ai lu & relu bien*

des fois ſes écrits, ils m'ont toujours fait un plaiſir nouveau : voyez LIRE.

RELUIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *luire*, ſur lequel il forme ſes tems, & de la particule *re*, qui marque qu'une choſe eſt répétée, eſt faite de nouveau. *Luire* ſignifie briller, jetter de l'éclat; *reluire* ſignifie jetter un éclat répété, réfléchi. *Plus les ſurfaces d'un corps ſont polies, plus elles reluiſent.*

Ce verbe s'emploie auſſi au figuré. *Tous les malheurs qu'il a eſſuyés n'ont ſervi qu'a faire reluire davantage ſa vertu, comme certains métaux qui, plus ils ſont frappés, plus ils ſe poliſſent & gagnent d'éclat.*

On dit proverbialement, *tout ce qui reluit n'eſt pas or.*

REMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*. Ainſi *remettre* ſignifie, mettre de nouveau; mettre une ſeconde fois au même lieu une choſe qui en avoit été ôtée. Exemple : *Remettez ce livre où vous l'avez pris.*

On ſe ſert ſouvent du verbe *remettre* dans un ſens figuré, comme lorſqu'on dit : *Il eſt remis par Arrêt dans ſes biens, ſon honneur & ſes droits.*

Ce verbe a une infinité d'autres ſignifications dont nous allons donner quelques exemples. On dit, *remettre bien enſemble deux amis qui s'étoient brouillés* pour ſignifier les réconcilier. *Remettre* l'eſprit à quelqu'un pour dire le raſſurer.

Se remettre pour recouvrer ſes forces, ſa fortune.

Remettre quelque choſe à quelqu'un, c'eſt-à-dire, la lui rendre.

Remettre la partie, la cauſe, pour ſignifier la différer à un autre jour.

Remettre de bon cœur les offenſes qu'on nous a faites, pour dire les pardonner.

Se remettre quelque choſe, pour ſignifier s'en ſouvenir. *Je me remets ſon viſage : voyez* METTRE.

REMORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mordre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*; il ſignifie mordre de rechef. Il eſt plus d'uſage au figuré : *Cet Eſ-*

cadron a été si mal mené qu'il a été impossible de le faire remordre, pour dire, *de le faire retourner à l'attaque.*

Il est quelquefois neutre. *La conscience lui remord : voyez* MORDRE.

Participes. Remordant *qui n'est d'aucun usage*, remordu, remordue.

RÉMOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *moudre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule modificative *re*, qui marque qu'une chose est faite de nouveau. Ainsi *rémoudre* signifie aiguiser de nouveau, une seconde fois, un fer sur une meule. *Ce couteau ne coupe plus, il faut le rémoudre.*

Participe passé : Rémoulu ; rémoulue.

RENAITRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *naître* sur lequel il se conjugue, & de la particule *re*, qui marque réitération. Ainsi renaître signifie naître de nouveau. *Aussi-tôt qu'on coupoit une tête de l'Hydre de Lerne, il en renaissoit sept autres. Tout renaît au Printems. Mes espérances commencent à renaître*, &c.

RENDORMIR. Verbe irrégulier, de la seconde conjugaison, composé du verbe *endormir*, & de la prépositon *re*, qui marque répétition d'une chose. Ainsi rendormir signifie endormir de nouveau. Il est actif ; *j'ai rendormi l'enfant.*

Il est aussi réciproque. *Je me suis rendormi.*

Participe présent. Rendormant.

Participe passé. Rendormi, rendormie.

Ce verbe se conjugue comme *dormir* : *voyez* ce mot.

RENTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *traire*, qui signifie tirer, sur lequel il se conjugue, de la particule *re*, qui marque qu'une chose est faite de nouveau, & de la prépositon *en* (*dans*) qui spécifie l'intérieur. Ainsi rentraire signifie *tirer de nouveau & en dedans* ; c'est ce que font, par exemple, les Tailleurs quand ils rejoignent deux morceaux d'étoffes, en mettant les deux extrémités en dedans, afin que cela ne paroisse presque pas recousu. *Voilà une coûture bien rentraite.* Mais ce verbe n'est guere usité qu'au présent de l'infinitif. Le parti-

cipe *rentrait*, *rentraite*, se prend mieux substantivement. On dit, *voilà une rentraite fort bien faite.*

REPARTIR. Verbe actif & neutre, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *partir* & de la prépositition itérative *re.*

Ce verbe a deux significations. Quelquefois il signifie partir de nouveau; quelquefois répliquer, répondre. Dans ce second sens il est quelquefois actif. *Il ne m'a reparti que des injures, ou que par des injures.*

Dans l'une & l'autre signification il se conjugue comme le verbe simple *partir.*

Ses participes sont repartant, reparti, repartie. Ce dernier est quelquefois substantif & signifie réplique, réponse. *Voilà une heureuse repartie : voyez* PARTIR.

Il ne faut pas confondre le verbe *repartir* avec *répartir*, qui a un accent aigu sur l'*é*, & qui signifie distribuer. Celui-ci se conjugue différemment : *voyez* l'article suivant.

RÉPARTIR. Verbe actif de la seconde conjugaison. Il n'a pas de simple en François : mais il tire son étymologie du verbe latin *repartiri*, qui est composé de la particule réduplicative *re*, & de *partiri* venant de *pars*, qui signifie *part*, *portion.* Ainsi répartir signifie faire les parts & les distribuer.

Ce verbe est régulier. Il ne faut pas le conjuguer sur *partir*, dont il ne tire pas, comme on vient de voir, son origine, mais sur la seconde conjugaison régulière. *Voyez* CONJUGAISON.

REPERDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *perdre*, sur lequel il se conjugue, & de la particule itérative *re.* Ainsi reperdre signifie perdre une seconde fois. *J'ai reperdu aujourd'hui la montre que j'avois retrouvée.* Il signifie quelquefois simplement perdre après avoir gagné; *je gagnois beaucoup, & j'ai tout reperdu.*

Participes. Reperdant, reperdu, reperdue.

RÉPÉTITION. C'est une figure de diction. Les Rhéteurs lui ont donné différents noms. Elle est fort ordinaire dans le discours de ceux qui parlent avec chaleur.

On nomme *anaphore* la répétition d'un même mot

qui recommence une phraſe. C'eſt ainſi qu'Hérode s'anime à faire périr Mariamne ſon épouſe (*Voltaire*).

Vous ſerez répandu ſang de mes ennemis,
Sang des Aſmonéens dans ſes veines tranſmis,
Sang qui me haïſſez & que mon cœur déteſte.

On appelle *Epiſtrophe* ou *Complexion* la répétition dans laquelle on finit par les mêmes paroles. Bourdaloue l'emploie ainſi dans un de ſes Sermons.

Tout l'univers eſt rempli de l'eſprit *du monde ;* on juge ſelon l'eſprit *du monde*. On agit & l'on ſe gouverne ſelon l'eſprit *du monde ;* le dirai-je ? On voudroit même ſervir Dieu ſelon l'eſprit *du monde*.

La *Conduplication* eſt la répétition d'un mot, ſoit au commencement, ſoit à la fin de la phraſe. Exemple :

Rompez, rompez, tout pacte avec l'impiété.
(*Joab* dans *Athalie*, *Tragédie de Racine*).

M. Fléchier, dans l'Oraiſon Funébre de M. de Montauſier, dit : » Tombez, tombez, voiles importuns qui » lui couvrez la vérité ».

La *Conjonction* eſt la répétition de la même conjonction qui lie tous les membres ou inciſes d'une période. Cette figure paroît multiplier les objets en les accumulant. Exemple :

On égorge à la fois les Enfants, les Vieillards,
Et la Sœur & le Frere,
Et la Fille & la Mere.
(*Racine* dans *Eſther*).

La *Diſjonction* eſt la ſuppreſſion de ces liaiſons. Par-là le diſcours acquiert plus de vivacité ; cette figure fait mieux voir les objets en les détachant. Exemple :

J'entre, le Peuple fuit, le Sacrifice ceſſe,
Le Grand Prêtre vers nous s'avance avec fureur.
(*Racine* dans *Athalie*).

REPLIQUE *ou* RÉFUTATION. *Voyez* DISPOSITION & CONFIRMATION.

REPOS. *Voyez* CÉSURE, NOMBRE ORATOIRE, PONCTUATION.

REPRENDRE. Verbe actif, réciproque, neutre, & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *prendre*, sur lequel il se conjugue, & de la prépositon réduplicative *re*. Il a plusieurs significations qu'on peut néanmoins toujours rapporter à son sens propre qui est *prendre de nouveau*. Excepté lorsqu'il signifie corriger, réprimander quelqu'un. Il est quelquefois réciproque, comme *je me suis repris*. Quelquefois neutre. *Cet arbre reprend bien.*

Ses participes sont reprenant, repris, reprise. Ce dernier est quelquefois substantif: *voyez* PRENDRE.

RÉSOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *soudre*, & de la particule itérative *re*; quoique cette particule semble ne rien ajouter à sa signification, qui dans le fonds est la même & plus usitée que celle de *soudre*. On dit *soudre* ou plutôt *résoudre un Problème.*

Le verbe simple *soudre* signifie comme on peut le voir au mot *soudre*, délier, dégager, développer; *résoudre* conserve le même sens tant dans le propre que dans le figuré.

Dans le propre, *résoudre un argument*; c'est en ôter toutes les difficultés, les lever, l'une après l'autre.

Dans le figuré, *résoudre la paix*; c'est ôter tous les obstacles qui empêchoient de prendre ce parti là.

Résoudre un homme à quelque chose; c'est le déterminer, en combattant, en détruisant les raisons qui l'empêchoient de prendre tel ou tel parti.

On dit, *un homme résolu*, *une femme résolue*, pour dire un homme, une femme hardis qu'aucune considération n'arrête; comme si ils étoient en effet dégagés de toutes les chaînes de la politique, de la bienséance, du respect humain.

Participes. Résolvant, résolu, résolue. Résoudre a encore un autre participe *résous*, qui ne se dit que des choses qui se convertissent en d'autres. *Un nuage résous en eau.*

INDICATIF *Préſent.* Je réſous, tu réſous, il réſout nous réſolvons, vous réſolvez, ils réſolvent. *Imparfait.* Je réſolvois, &c. *Prétérit.* Je réſolus, &c. *Futur* Je réſoudrai, &c. *Conditionnel préſent.* Je réſoudrois.

IMPÉRATIF. Réſous, qu'il réſolve, &c.

SUBJONCTIF. Que je réſolve, &c. *Imparfait.* Que je réſoluſſe, &c. Les tems compoſés ſont réguliers.

Participe actif. Réſolvant. *Participe paſſif.* Réſolu réſolue, quand ce verbe ſignifie décider, déterminer; & réſous, qui n'a point de féminin, quand il ſignifie réduire, changer en quelqu'autre choſe,

RESSORTIR. Verbe neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *ſortir*, & de la prépoſition itérative *re.*

Ce verbe a deux ſignifications.

1°. Il ſignifie ſortir de nouveau. *M. qui étoit entré, n'y a qu'un inſtant, vient de reſſortir.* Dans cette ſignification il ſe conjugue comme le verbe ſimple *ſortir*: *voyez* ce verbe à ſon article.

2°. Reſſortir ſignifie auſſi être de la dépendance, du reſſort de quelqu'un. Il ſemble venir alors du verbe latin *ſortiri*, tirer au ſort, partager. *Telle Cauſe, telle Juriſdiction reſſortit au Parlement* ou *reſſortit du Parlement*, comme ſi l'on diſoit, *eſt du partage du Parlement* Dans cette ſignification il ſe conjugue de la manière ſuivante.

INDICATIF *Préſent.* Je reſſortis, tu reſſortis, il reſſortit; nous reſſortiſſons, vous reſſortiſſez, ils reſſortiſſent *Imparfait.* Je reſſortiſſois, &c. *Futur.* Je reſſortirai &c. *Conditionnel préſent.* Je reſſortirois.

IMPÉRATIF. Qu'il reſſortiſſe, &c.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je reſſortiſſe, que tu reſſortiſſes, qu'il reſſortiſſe; que nous reſſortiſſions, que vous reſſortiſſiez, qu'ils reſſortiſſent.

Imparfait. Que je reſſortîſſe, que tu reſſortîſſes, qu'il reſſortît; que nous reſſortîſſions, que vous reſſortîſſiez, qu'ils reſſortîſſent. *Pluſque parfait.* Que j'euſſe reſſorti, &c.

Participes. Reſſortiſſant, reſſorti *indéclinables.*

Des tems de ce verbe il n'y a guere que le préſent, l'imparfait & le futur de l'indicatif, l'imparfait & le pluſqueparfait du ſubjonctif qui ſoient d'uſage.

RETICENCE. Figure de Rhétorique propre aux paſſions. Par cette figure l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de ſon diſcours, & paſſe ſubitement à d'autres choſes ; enſorte que ce qu'il a dit laiſſe ſuffiſamment entrevoir ce qu'il affecte de ſupprimer. On l'emploie ſouvent dans la colere. C'eſt ainſi qu'Athalie parle à Joab lorſqu'elle lui demande Eliacim, & les tréſors qu'elle croit cachés dans le Temple.

Je devrois ſur l'Autel où ta main ſacrifie,
Te . . . mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter,
Ce que tu m'as promis ſonge à l'exécuter.

On l'emploie encore quand on ne veut que laiſſer ſoupçonner les choſes. C'eſt ainſi qu'Aricie dans Phedre, ſcene III, Acte V, laiſſe ſoupçonner à Théſée qu'Hyppolite eſt la victime de la calomnie.

Prenez garde, Seigneur, vos invincibles mains
Ont de monſtres ſans nombre affranchi les humains,
Mais tout n'eſt pas détruit, & vous en laiſſez vivre
Un. . . Votre fils, Seigneur, me défend de pourſuivre.

On ne doit employer cette figure que dans les occaſions importantes.

RETORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *tordre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re*. Ainſi retordre ſignifie tordre une ſeconde fois. *Cette corde s'eſt défaite, il faut la retordre.* Retordre du fil, c'eſt tordre enſemble trois fils déja tors; ce qui eſt plus difficile. De-là ce proverbe, *donner du fil à retordre à quelqu'un ;* pour dire, lui ſuſciter bien des embarras, bien des affaires.

Participe préſent. Retordant, *indéclinable.*

Participe paſſé. Retordu, retordue. C'eſt avec ce dernier que ſe forment les tems compoſés.

On dit auſſi *retors*, *retorſe*, mais on peut le conſiderer comme ſimple adjectif. Au figuré on dit d'un homme qui eſt fin, ruſé, ſubtil, adroit ; que c'eſt *un homme retors.*

REVALOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon, compoſé de *valoir* ſur lequel il ſe conju-

gue, & de la prépoſition réduplicative *re*. Il ſignifie ſe vanger, rendre la pareille : *je lui revaudrai cela*. On s'en ſert le plus ſouvent en mauvaiſe part.

Participes. Revalant, revalu, revalue.

REVÊTIR. Verbe actif, réciproque, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *vêtir* ſur lequel il ſe conjugue, & de la particule réduplicative *re* qui marque répétition. Ainſi revêtir ſignifie vêtir de nouveau, mettre ou donner des habits de nouveau ; quitter ceux dont on eſt vêtu pour en prendre d'autres ; faire quitter à quelqu'un ceux qu'il a pour lui en donner d'autres ; en mettre par-deſſus ceux qu'on a déja ; comme lorſqu'aux habits qu'on porte ordinairement on en ajoute d'autres qui décorent, qui ſont des marques de dignité. *Il faut vous revêtir*, c'eſt-à-dire, quitter ces habits dont vous êtes vêtu, & en prendre d'autres. *Ce pauvre vieillard vous bénira, ſi vous le revêtez* ; c'eſt-à-dire, ſi vous lui donnez d'autres habits. *On revêtit le Roi de ſes habits Royaux*, c'eſt-à-dire, on ajouta aux habits qu'il avoit déja ceux de ſa dignité Royale.

Participe préſent. Revêtant.

Participe paſſé. Revêtu, revêtue.

On ſe ſert de *revêtu* en parlant des qualités eſtimables de l'ame. *Cette perſonne eſt revêtue de toutes les qualités aimables* : *voyez* VÊTIR.

REVIVRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrième conjugaiſon, compoſé de *vivre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition réduplicative *re*. Il ſignifie donc, au ſens propre, vivre de nouveau, une ſeconde fois, revenir à la vie.

Au figuré il ſignifie être réparé, rétabli dans ſon état primitif, dans ſon premier crédit.

Le Printems fait revivre la nature, c'eſt-à-dire, lui rend cette beauté, cet éclat, cette parure ſans leſquelles elle nous paroît inanimée.

On l'emploie comme on voit pour marquer le rétabliſſement des choſes qui étoient comme mortes à nos yeux. *Le Roi a fait revivre telle Charge, telle Loi*, pour dire, les a remiſes en vigueur. *Les peres revivent dans leurs enfans* ; parceque leurs enfans ſont une portion d'eux-mêmes.

Participe préſent. Revivant, revivante ; *nullement ſité. Participe paſſé.* Revécu, revécue ; *point uſité*, au noins comme participe.

REVOIR. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme onjugaiſon, compoſé de *voir* ſur lequel il ſe conjugue, de la particule *re*, qui dans la compoſition déſigne ujours réitération. Ainſi revoir veut dire voir ou exaiiner de nouveau, une ſeconde fois. *Je vous reverrai le lutôt que je pourrai. Il faut revoir ce manuſcrit. Tenez ous en à ſon avis, après lui il n'y a rien à revoir.*

L'infinitif *revoir* ſe prend quelquefois ſubſtantivement comme pluſieurs autres infinitifs. *Adieu, juſqu'au voir.* On dit en termes de chaſſe *revoir d'un cerf*, pour ire examiner qu'elle eſt ſa force, ce que l'on connoît rincipalement par le pied.

RHÉTORIQUE. La Grammaire donne des regles our écrire & parler correctement ; la Rhétorique en onne pour bien dire ; elle fournit à l'Orateur des prinipes pour parler de chaque choſe d'une maniere convenable. Ces principes ne ſont autre choſe que des obſerations judicieuſes, faites par des hommes de goût & 'un eſprit juſte, ſur les diſcours des meilleurs Orateurs ; bſervations qu'on a enſuite rédigées par ordre, & réunies ſous de certains chefs.

L'uſage & la pratique ont précédé toutes les Sciences t tous les Arts ; mais ceux-ci ont enſuite perfectionné a pratique.

La théorie, il eſt vrai, ſuppoſe toujours le génie, lle ne le crée point : mais elle le dirige, elle lui monre les défauts qu'il doit éviter, les beautés qu'il peut miter & qu'il doit s'efforcer ou d'égaler ou de ſurpaſſer. lle fait entrevoir comment l'Art en écoutant la Nature, n ſe reglant ſur elle, & en lui prêtant ſon ſecours, peut tteindre à la perfection.

Ainſi la Rhétorique ne donne point l'éloquence : elle e contente de montrer de loin la route qui y mene ; l'eſt au goût à indiquer le ſtyle qui convient à tel ou tel ujet. Mais ce goût ſe forme par les préceptes & par les xemples, & s'accoutume à diſcerner le bon d'avec le nauvais. On voit par-là quelle eſt l'union intime & néceſſaire de l'art & du goût. La Rhétorique forme le

goût ; & le goût inſpire ce que la Rhétorique ne peu enſeigner : *voyez* GOUT, STYLE.

On diviſe communément la Rhétorique en trois pa ties, ſavoir ; l'*Invention*, la *Diſpoſition* & l'*Elocution*.

On peut établir cette diviſion d'une maniere facile e réduiſant toutes les matieres à certains chefs.

Il faut conſidérer que tout homme, dans un diſcour propoſe de faire ce qui l'intéreſſe lui-même ou qui i téreſſe l'Auditeur ; ou bien qu'il ne propoſe rien à faire mais quelque choſe à connoître comme digne de louan ge ou de blâme. Cela fait trois genres de *cauſes* qu'o nomme *hypothèſes*, & qu'on diſtingue de ce qu'on ap pelle *Thèſe*.

La *Theſe* eſt une queſtion dépouillée de toutes ſes cir conſtances, comme quand on demande *ſi la Paix e préférable à la Guerre*.

L'*hypotheſe* eſt une queſtion ſur un fait particulier ac compagné de toutes ſes circonſtances, de tems, d lieux, des perſonnes & autres ſemblables : par exem ple, *lequel eſt le plus grand de Salomon ſur ſe trône, ou a Job ſur ſon fumier*.

On admet trois ſortes d'hypotheſes : 1°. La *Judiciair* où il s'agit de la juſtice ou de l'injuſtice d'une choſ faite. 2°. La *Délibération* où il s'agit de conſeiller ou d diſſuader l'Auditeur de faire une choſe, comme bonn ou mauvaiſe, utile ou nuiſible, agréable ou déſagréa ble. 3°. La *Démonſtrative* où l'on donne à connoître le bonnes ou les mauvaiſes qualités du ſujet que l'on trait pour le louer ou le blâmer. Ce ſont-là les trois genre de cauſes ou d'hypotheſes qui compoſent tous les diſ cours Oratoires.

L'Orateur ne traite gueres les theſes qu'en faveur de hypotheſes ; celles-ci y ſervent d'amplification & même de principes. Ainſi cette idée qu'*il eſt plus glorieux d porter la mauvaiſe fortune avec conſtance, que de por ter la plus belle couronne*, ſerviroit à décider la queſ tion propoſée dans la comparaiſon de Job & de Salo mon. Au reſte : *voyez* MÉTHODE.

Il eſt donc aiſé préſentement de déterminer les partie de la Rhétorique ; car quelque ſujet que l'Orateur ait à traiter, il faut d'abord qu'il cherche les moyens de per-

ader ce qu'il avance : voilà l'*invention* ; en ſuite il faut
l'il donne un ordre aux moyens qu'il a jugés con-
nables : voilà *la diſpoſition*. Il faut enfin qu'il ſache
exprimer correctement, & énoncer chaque choſe ſelon
nature, ſon importance ou ſa dignité, voilà l'*élocu-*
on. Voyez INVENTION, DISPOSITION, ELOCUTION,
STYLE.

Nous ne comprenons point dans cette diviſion, la
émoire, la voix & le geſte ; ce ſont plutôt des quali-
s de l'Orateur que des parties de la Rhétorique : *voyez*
ÉCLAMATION.

RIEN, eſt un des pronoms pour la troiſieme perſon-
e, il eſt auſſi ſubſtantif. La nature de cette différence
ſſentielle eſt développée au mot PRONOMS.

RIEN, figure encore parmi les pronoms : *voyez* Ibid.

RIME. La rime n'eſt autre choſe qu'un même ſon
lacé à la fin des mots qui terminent les vers : mais
es mots doivent être différents, au moins quant à la
ignification.

On a beaucoup diſcuté ſi la rime eſt une ſource de
eautés ou de défauts dans les vers. Les uns préten-
ent que c'eſt une pratique barbare qui entraîne avec
lle une monotonie inſoutenable, les autres n'y trou-
ent qu'une conſonance qui charme l'oreille, & qui
ſt aſſez variée, non-ſeulement par le mêlange des ri-
nes maſculines & féminines, mais auſſi par le grand
ombre des différents ſons que la langue nous fournit
our les unes & pour les autres.

Selon les premiers, la rime a contre elle juſqu'à ſon
rigine : ſi elle étoit un agrément, eſt-il vraiſemblable
ue les anciens Grecs & Romains ſi ſoigneux d'orner leur
angue de tout ce qui pouvoit l'embellir, & ſi libres
e la plier à leur gré, l'euſſent négligée ? Eſt-il croya-
le que ces Peuples groſſiers & barbares de qui nous
'avons reçue, ces déſtructeurs farouches des Arts &
les Sciences, qui inonderent l'Europe vers le dixieme
iecle, aient eu ſeuls le bonheur & le talent de la
rouver ?

Selon les ſeconds, quelque ſoit l'origine de la rime,
es beautés qu'elle fournit ne pourroient être contre-
alancées que par la monotonie. Les Italiens & les Eſ-

pagnols n'ayant presque point de terminaisons qui ne finissent par une voyelle proprement dite, seront, s l'on veut, dans le cas du reproche; mais les mots François finissant souvent par ces mêmes voyelles modifiées & diversifiées par les différentes consonnes, nous avons de ce côté-là une richesse qui empêche cette chûte monotone qu'on voudroit nous reprocher. Tout ce que l'on peut dire sur les avantages & la nécessité de la rime dans les vers François, est supérieurement traité dans la *Poëtique de M. de Voltaire*, où nous renvoyons nos Lecteurs.

Entre les regles que nous allons donner sur les rimes, les unes les regardent en général, d'autres ne sont que pour les rimes masculines, & d'autres pour les féminines.

Regles générales de la Rime.

Premiere Regle.

L'orthographe différente ne rend point la rime défectueuse, quand le son est le même à la fin des mots. Ainsi les rimes suivantes sont régulieres.

amant départ sang comte repos consumé
moment hazard flanc compte animaux j'allumai
même croître engagé
aime hêtre j'ai

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos*,
Et c'est encore ici le moindre de mes *maux*
(*Despréaux*).

Cependant il faut remarquer, 1°. que les mots terminés par un *s*, par un *x*, ou par un *z*, ne riment point avec ceux qui n'auroient aucune de ces trois lettres; ainsi *étables* ne rime point avec *présentable*. *Paix* rime avec *jamais*, *loix* avec *Rois*. 2°. Que les mots terminés en *er* demandent encore la même terminaison, quoique le *r* ne se prononce pas. Ainsi avec *danger*, il faut *protéger*; *protégé* ne rimeroit pas. 3°. Que les troisiemes personnes des verbes terminées en *ent* ou *oient* demandent encor

encore les mêmes terminaisons pour la rime : *disent* ne riment pas avec *mépriſe* ; il faut *mépriſent*. Quoique *ſang* rime avec *flanc*, ils ne rimeroient ni l'un ni l'autre avec les mots terminés par un *t*, ni avec ceux terminés par un *s*, à moins que dans ce dernier cas, eux-mêmes ne fuſſent au pluriel : ainſi *moment*, *amant* ne riment point avec *ſang*, *flanc*, &c. mais *momens*, *amans*, rimeroient avec *flancs*, *rangs*. On eſt plus libre pour ceux en *d*, comme *grand*, parceque cette lettre a plus d'analogie avec le *t* : *moment* : *ſang* : *flanc*.
grand : *grand* : *grand*.

Seconde Regle.

Un même mot répété à la fin de deux vers ne fait point rime, quand la ſignification eſt la même.

La faveur ne l'éleve *point*,
La diſgrace ne l'abat *point*.

Ces deux vers ne peuvent rimer. De bons Auteurs ſe permettent cependant la répétition de quelques demi mots, quand ils ſont comme liés & unis à d'autres termes.

Aimant beaucoup, trop peut-être, que ſais *je* ;
Donnez les-moi, dit-il : auſſi ferai-*je*.
(*Benſerade*).

Troiſieme Regle.

Un même mot forme une bonne rime, quand il a des ſignifications différentes.

Tel que vous me voyez, Monſieur, ici *préſent*,
M'a d'un fort grand ſoufflet fait un petit *préſent*.
Racine.

Mais *je ſoutiens* ne peut rimer avec des *ſoutiens*, ſi ces mots ſont pris dans leur ſignification naturelle, quoique l'un ſoit verbe, & l'autre ſubſtantif.

Quatrieme Regle.

Le ſimple ne rime point avec ſon compoſé, à moins

que l'un ne soit pris dans une signification naturelle, & l'autre dans une signification figurée. Ainsi on doit rejetter les rimes suivantes.

ami	écrire	voir	ordre	mettre	faire
ennemi	souscrire	prévoir	désordre	remettre	défaire

battre	marquer
combattre	remarquer, &c.

Cependant les meilleurs Ecrivains se permettent sans scrupule la rime de *jours* avec *toujours*. Rousseau, lui-même, le plus sévere de tous nos Poëtes pour la rime, l'a souvent employée.

Je disois à la nuit sombre,
O nuit, tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour *toujours* !
Je redisois à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes *jours*.

La Rime de *tems* avec *printems* est encore une de ces exceptions que l'usage semble faire à la regle.

Cinquieme Regle.

La rime du simple au composé est reçue, lorsqu'ils ont des significations différentes, comme,

garde	lustre	fait	fort	arme	courir	Dieu
regarde	illustre	parfait	effort	allarme	secourir	Adieu

faire	donner	gage	mander	prendre
défaire	pardonner	engage	commande	méprendre

prendre	source	traits	tour	voir	coup
surprendre	ressource	attraits	retour	pourvoir	beaucoup

La Satyre ne sert qu'à rendre un Fat *illustre* :
C'est une ombre au tableau qui lui donne du *lustre*.
Boileau.

Sixieme Regle.

La rime des différens composés d'un même verbe ou

les dérivés d'une même racine est reçue. Il faut pourtant que dans l'usage ils aient des significations assez éloignées, quoiqu'on n'y regarde pas d'aussi près que lorsqu'il s'agit du simple avec le composé. Ainsi on peut faire rimer :

abbattre	promettre	défait	recourir
combattre	permettre	satisfait	secourir, &c.

L'amour nous tira du cahos,
Il pourroit bien nous y *remettre* ;
Mais il ne le faut pas *permettre*.
Sarrasin.

Septieme Regle.

Les vers de dix ou de douze syllabes ne doivent point rimer avec leur hémistiche, ni avec celui du vers qui les précede ou les suit immédiatement.

Huitieme Regle.

Dans les pieces régulieres où les vers conservent une marche constante, une même rime ne peut revenir qu'il n'y ait au moins six vers intermédiaires. Telle est celle qu'on voit dans l'exemple suivant tiré du grand Corneille.

Et quelle impiété de haïr un *Epoux*,
Pour avoir bien servi les siens, l'Etat, & *vous* !
Aimer un bras souillé du sang de tous mes freres !
N'aimer pas un mari qui finit nos miseres !
Sire, délivrez-moi par un heureux trépas,
Des crimes de l'aimer & de ne l'aimer pas.
J'en nommerai l'Arrêt, une faveur bien grande :
Ma main peut me donner ce que je vous demande ;
Mais ce trépas enfin me sera bien plus *doux*,
Si je puis de sa honte affranchir mon *Epoux*.

On distingue la rime *masculine* & la *féminine*. On l'appelle féminine lorsque la derniere voyelle des mots qui la composent est un *e* muet, soit qu'il y ait des consonnes après, comme *conquêtes*, *tempêtes*, *charment*,

déſarment, ſoit qu'il n'y en ait point comme *gloire*, *victoire*.

La rime eſt maſculine, lorſque la derniere voyelle eſt autre qu'un *e* muet, comme *victorieux*, *glorieux*, *beauté*, *fierté*, *deſir*, *ſoupir*, *charmoient*, *aimoient*.

Dans ces mots *charmoient*, *aimoient*, & autres ſemblables, la rime eſt maſculine, quoiqu'il y ait un *e* muet à la fin : la raiſon en eſt que cet *e* n'eſt placé dans ces occaſions que pour l'orthographe, & qu'on n'y a abſolument aucun égard dans la prononciation. C'eſt de cette diviſion des rimes, que vient celle des vers maſculins & féminins.

Ces rimes tant maſculines que féminines peuvent être ou *riches* ou ſimplement *ſuffiſantes*.

On appelle rime riche ou heureuſe celle qui eſt formée par la plus grande uniformité entre les ſons. Celle qui n'a rien de plus que les ſons eſſentiels, s'appelle rime ſuffiſante.

En général la rime maſculine eſt ſuffiſante lorſque la derniere voyelle des mots avec tout ce qui la ſuit y rend un même ſon ; comme

éclatant	deſirs	eſpoir
triomphant	ſoupirs	devoir

La rime maſculine eſt riche, lorſqu'immédiatement devant la derniere voyelle ou diphtongue, il ſe trouve quelque lettre ſemblable dans les deux mots ; comme

éclatant	déſir
conſtant	plaiſir

La rime féminine eſt ſuffiſante, quand la pénultieme voyelle ou diphtongue avec tout ce qui la ſuit rend le même ſon ; comme

éclatantes	rebelle
triomphantes	infidelle

La rime féminine eſt riche lorſqu'immédiatement devant la pénultiéme voyelle ou diphtongue, il y a

une même lettre dans les deux mots ; comme

victoire	isabelle	mêlée
histoire	rébelle	réglée

Regles pour la Rime masculine.

Il faut observer d'abord que la voyelle ou diphtongue d'où l'on prend la rime, & sur laquelle elle est appuyée, s'appelle *appui*. On voit par-là que l'appui, qui dans la rime féminine se trouve toujours dans la pénultieme syllabe des mots, se prend dans la derniere des rimes masculines.

Premiere Regle.

La rime masculine doit nécessairement être riche, lorsque son appui est une simple voyelle qui n'est suivie d'aucune autre lettre dans le même mot : de sorte qu'il passe pour maxime que dans la Poésie Françoise il n'est point de rime à une seule lettre ; ainsi *charmé* ne rime pas avec *forcé*, *ennemi* avec *asservi*, *vertu* avec *défendu*, il *parla* avec il *aima* ; mais il faudroit, par exemple, il *parla*, il *troubla*, *charmé*, *formé*, *ennemi*, *affermi*, *vertu*, *abattu*, où l'on voit que la consonne qui précede la voyelle finale est la même ; c'est ce que quelques-uns appellent *rimes par consonnes*.

Seconde Regle.

Il faut encore employer la rime riche, lorsque l'appui n'est qu'une simple voyelle ou une des diphtongues qui n'ont que le son d'une voyelle, & que cet appui n'est suivi que d'une consonne muette à la fin des mots, comme du *s* ou du *z* qui distinguent les deux nombres, ou du *r* dans les infinitifs ; ainsi les rimes suivantes sont fausses. *Forcés*, *charmés*, *charmer*, *forcer*, *connus*, *conçus*, *soucis*, *Paris*.

Cependant les Poëtes se permettent assez souvent ces sortes de rimes.

Le *n* gras avec le *n* dur, ou le *l* mouillé avec le *l* naturel dans les infinitifs & dans les participes, sont encore des rimes autorisées par les Poëtes, quoique les

Grammairiens les traitent de licences ; comme :

regner	bril'er	gagné
couronner	exiler	donné

Au bout de l'Univers va, cours te confiner,
Et fais place à des cœurs plus dignes de régner.

Racine.

Troiſieme Regle.

Toutes les diphtongues ou triphtongues qui ont un ſon compoſé de celui de deux ou trois voyelles, riment fort bien enſemble ; encore que les rimes ne ſoient pas riches ; comme

nouveau	ennui	effroi	adieu
rideau	appui	prévoi	milieu, &c.

Ce que je ſouffre cede à ce que je prévoi,
Et d'un triſte avenir l'impitoyable effroi
Me déchire à force d'allarmes.

Corneille.

Quatrieme Regle.

Lorſqu'une ou pluſieurs conſonnes de celles qui ſe font entendre à la fin d'un mot, ſoutiennent l'appui, & le ſuivent, la rime eſt bonne ſans être riche ; comme

tribunal	languir	ſalut	état	cercueil	douceur
égal	ſoupir	rebut	ſenat	orgueuil	pécheur
		pouvoir			
		eſpoir, &c.			

Cinquieme Regle.

Les monoſyllabes ont le privilége de rimer fort librement entr'eux, ou avec des mots de pluſieurs ſyllabes ; ils ſont reçus lors même qu'ils ne forment que des rimes à une ſeule lettre ; il faut cependant en excepter ceux qui finiſſent par un *e* fermé ou par une diphtongue du même ſon ; ainſi *j'ai* ne rime pas avec *beauté*. Mais la regle a lieu pour toutes les autres voyelles.

Un Roſſignol diſputa,
Sur ut, re, mi, fa, ſol, la.
(*Voiture*).

Tu peux voir ſans frayeur les crimes de mes *fils*,
Après ceux que le pere & la mere ont *commis*.
(*Racine*).

Un Laquais manque-t-il à rendre un verre *net* ?
Condamnez-le à l'amende, ou s'il le caſſe, au *fouet*.
(*Le même*).

Quand je vois le Japon, . . . Quand aura-t-il tout *vu* ? . . .
Oh ! Pourquoi celui-là m'a-t il *interrompu* ?
(*Le même*).

Deſquelles celle du *milieu*,
Eſt brûlante comme du *feu*.
(*Richer*).

Il faut cependant encore remarquer ſur cette regle, que les Auteurs uſent moins de ce privilége, auſſi bien que des rimes qui ne ſont que ſuffiſantes, quand il s'agit de terminaiſons qui fourniſſent beaucoup de rimes. Ainſi ils ſe permettent rarement de faire rimer *moment* avec *content* ; jamais ils n'emploient la rime de *dangereux* avec *harmonieux*.

Sixieme Regle.

Les *é* fermés, & les *e* ouverts ne riment point ; ainſi, par exemple, *foyer* ne riment point régulierement avec *fier*. *Racine* a pourtant employé cette rime dans les vers ſuivants, tirés de la Tragédie de *Mithridate*.

Attaquons dans leurs murs ces Conquérants ſi fiers ;
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Remarquez que l'*é* dans tous les infinitifs eſt fermé, lorſque le *r* ne s'y fait point ſentir, c'eſt-à-dire, lorſqu'il n'y a point de voyelle qui ſuive. Ainſi ces deux vers de la *Bérénice* de *Racine*,

Songez y bien, Madame, & si je vous suis cher . . .
Venez, Prince, venez, je vous ai fait chercher.

ne sont pas réguliers pour la rime, parceque l'*e* s'ouvre dans l'adjectif *cher*.

Il en est de même des diphtongues qui ont le son de ces deux especes d'*e*, & des syllabes longues avec les breves. Ainsi *passés* ne rime point avec *accès*, ni *entrés* avec *attraits*, ni *Soldat* avec *dégât*. Quelques Auteurs étendent cette regle jusque sur la rime des *e* médiocres avec l'*e* ouvert; & rejettent en conséquence les rimes de *secret* avec *intérêt*. Mais les Poëtes se soumettent difficilement à tant de sévérité, sur-tout si les mots qui finissent l'un par un *e* médiocre & l'autre par un *e* ouvert, sont au pluriel,

Doux Rossigno's, divins Rois des *forêts*,
Mêlez vos voix à mes foibles *regrets*.
Sarasin.

Regles pour la Rime féminine.

Dans les rimes féminines, l'appui se prend dès la pénultieme voyelle ou diphtongue du vers, parceque la derniere syllabe ne portant qu'un *e* muet, elle rend un son si foible que l'oreille le distingue à peine; d'où il arrive que la pénultieme dans l'écriture est en quelque sorte là derniere dans la prononciation.

Premiere Regle.

En général la rime féminine est bonne, quand en retranchant le dernier *e* muet & tout ce qui le suit, ce qui reste, fait une bonne rime masculine; autrement la rime féminine sera fausse ou un peu libre. Ainsi *hazardent*, *regardent*, *soupirent*, *desirent*, feront *hasard*, *regard*, *soupir*, *desir*, qui sont de bonnes rimes masculines: au lieu que *armée*, *domptée*, ne feront pas reçues, parceque *armé*, *dompté*, qui en seroient formés, ne donneroient pas des rimes masculines suffisantes.

Seconde Regle.

Lorſque l'appui n'eſt qu'une ſimple voyelle, & qu'entre elle & l'*e* muet il ne ſe trouve aucune conſonne, de ſorte que cet appui le précede immédiatement, il faut alors employer la rime riche : cette regle regarde les trois terminaiſons *ée*, *ie*, *ue*, *eue*, & leurs pluriels ; ainſi dans ces trois ſortes de terminaiſons, il faut rimer par les conſonnes ; comme,

frap-pée	enne mie	con-nue
trem-pée	infa-mie	ve-nue

Voilà la regle ; mais le fréquent uſage des Poëtes y ſemble déroger pour les deux terminaiſons en *ie* & en *ue* ou *ue*.

Mon eſprit généreux ne hait pas tant la *vie*,
Qu'il en veuille ſortir par une *perfidie*.
Corneille.

Le Paon ſoupoit avec la *Grue*,
Et comme il ſe vantoit pendant tout le repas,
Elle lui répondit, ſans en paroître *émue* :
Vous le portez bien haut, mais vous volez bien bas.
(*Ronſard*).

Troiſieme Regle.

Si la diphtongue *ié* ſe trouve à l'endroit de l'appui devant les mêmes conſonnes que celles qui ſuivent l'*e* ouvert, médiocre, ou fermé, ou la diphtongue *ai* dans un autre mot, alors les deux mots peuvent rimer ; comme,

pere	tendreſſe	cede
premiere	niece	tiede, &c.

Prit inſenſiblement dans les yeux de ſa *niece*,
L'amour où je voulois amener ſa *tendreſſe*.
(*Racine*).

Quatrieme Regle.

La voyelle *i* & la diphtongue *ui* riment enſemble,

quand elles ſervent d'appui, & qu'elles ont les mêmes conſonnes après elles ; comme dans

vivre	évite	ſatyre	chapitre
ſuivre	pourſuite	ſéduire	huître

Et ne ſauroit ſouffrir qu'une phraſe *inſipide*,
Vienne à la fin du vers remplir la place *vuide*.
Boileau.

Cinquieme Regle.

La pénultieme qui porte un *e* long, ne rime point avec celle qui porte un *e* bref ; il faut dire la même choſe des diphtongues qui ſe prononcent comme un *e* ; ainſi

bête	tempête	maître
herbette	trompette	permettre, &c.

ſont des rimes fauſſes. Cependant bien des Auteurs ſe les permettent.

Vous montrez bien par votre *lettre*,
Que vous m'avez écrit en *maître*.
(*Voiture*).

Un Eſcadron coëffé d'abord court à ſon *aide*,
L'une chauffe un bouillon, l'autre apporte un *remede*.
(*Boileau*).

Son choix à votre nom n'imprime point de *taches*,
Son amitié n'eſt point le partage des *lâches*.
(*Racine*).

Pardonne à mon amour cette indigne *foibleſſe* ;
Tu voudrois fuir en vain ; Cinna, je te *confeſſe*. . . .
(*Corneille*).

Il y a ſur les rimes bien d'autres obſervations à faire : mais le détail en eſt infini ; & d'ailleurs ceux qui connoîtront bien toutes les regles & les variations de l'orthographe, la proſodie & la prononciation de la Langue, & la ſignification préciſe des mots qu'on emploie, pourront aiſément y ſuppléer par eux-mêmes.

ſur-tout en s'occupant beaucoup de la lecture des bons Poëtes.

Les rimes, ſoit riches ou ſuffiſantes, ſoit maſculines ou féminines, prennent quelquefois des noms différens, ſelon leur arrangement, comme *rimes ſuivies* ou *plates*, *rimes croiſées*, *rimes mêlées*, &c. *voyez* ARRANGEMENT DES VERS. Elles en ont encore d'autres ſelon les rapports qu'on leur trouve avec d'autres mots du même vers ou des vers ſuivants : mais nous ne parlons de celles-ci que pour ne rien laiſſer à deſirer dans notre article ; car elles ne ſont plus en uſage & ne ſe trouvent que dans nos vieux Poëtes. Le bon goût a banni la gêne & l'affectation puérile des mêmes ſons répétés pluſieurs fois ſans autre mérite que la difficulté. Les principales de ces *rimes vieilles* ſont la *Kirielle*, la *Batelée*, la *Fraterniſée*, la *Senée*, la *Briſée*, l'*Emperiere*, l'*Annexée*, l'*Enchaînée*, l'*Equivoque*, la *Couronnée*.

La rime *Kirielle* conſiſte à répéter un même vers à la fin de chaque couplet ; comme,

Qui voudra ſavoir la pratique
De cette rime juridique ;
Je dis que bien miſe en effet,
Le kirielle ainſi ſe fait.

De plates de ſyllabes huit,
Uſez en donc, ſi bien vous duit ;
Pour faire le couplet parfait,
Le kirielle ainſi ſe fait.

(*Gratien du Pont*).

Pour la rime *Batelée*, il faut que le repos du vers qui ſuit rime avec le vers précédent ; comme,

Quand Neptunus, puiſſant Dieu de la *Mer*,
Ceſſa d'*armer* Caraques & Galées,
Les Gallicans bien le durent *aimer*,
Et *reclamer* ſes grands Ondes ſalées.

(*Clement Marot*).

Dans la rime *Fraterniſée*, le mot qui fait la rime

eſt répété en entier ou en partie au commencement du vers ſuivant ; comme,

Mets voile au vent, cingle vers nous *Caron* ;
Car on t'attend, & quand ſeras en *tente*,
Tant & plus boi bonum vinum *Charum*.

La rime *Senée* eſt une eſpece d'Acroſtiche. Elle ſe fait lorſque tous les vers, ou tous les mots d'un vers commencent par une même lettre ; comme,

Ardente amour, adorable Angélique, &c.

Dans la rime *Briſée*, les vers ſont coupés au repos ; & à ne les lire que juſque-là, ils riment entr'eux, & forment un ſens tout différent de celui qu'ils ont en liſant les vers entiers ; comme,

De cœur parfait, . . Chaſſez toute douleur ;
Soyez ſoigneux, . . N'uſez de nulle feinte ;
Sans vilain fait, . . . Entretenez douceur ;
Vaillant & preux, . . Abandonnez la crainte :
Par bon effet, ... Montrez votre valeur :
Soyez joyeux, ... Et banniſſez la plainte.
(*Octavien de Saint Gelais*).

La rime *Emperiere* eſt une rime où la derniere ſyllabe du dernier mot eſt répétée pour former un mot dans une ſignification différente : exemple,

Je n'aimois pas le tabac beaucoup,
J'en prenois peu, ſouvent point du tout,
Mais mon mari me défend cela :
Depuis ce moment-là

Je le trouve *piquant*, *quand*
J'en puis prendre à l'*écart*, *car*
Un plaiſir vaut ſon *prix*, *pris*
A l'inſçu d'un mari.

Oui le trait eſt *piquant*, *quand*
Le ſort veut qu'un *Galant*, *lent*
Reſte en faiſant ſa *cour*, *court*
Dans les bras de l'amour.

La rime *Annexée*, eſt une rime où la derniere ſyllabe du vers ſe répete au commencement du vers ſuivant.

Dieu gard ma maîtreſſe & *regente*,
Gente de corps & de *façon*;
Son cœur tient le mien en ſa *tente*,
Tant & plus d'un ardent friſſon....
(*Cl. Marot*).

La rime *Enchaînée* eſt une eſpece de gradation, tant dans la penſée que dans les mots; comme,

Dieu des amans, de mort *me garde*,
Me gardant, *donne* moi bonheur,
Et me le *donnant*, *prends* ta darde;
En la *prenant*, navre ſon cœur.
(*Cl. Marot*).

Dans la rime *Equivoque*, la derniere ſyllabe de chaque vers eſt repriſe en une autre ſignification au commencement ou à la fin du vers qui ſuit; comme,

En m'ébattant, je fais rondeaux *en rime*;
Et en rimant, bien ſouvent je *m'enrime*:
Bref, c'eſt pitié, entre nous *rimailleurs*,
Car vous trouvez aſſez de *rime ailleurs*;
Et quand vous plaît, mieux que moi *rimaſſez*;
Des biens avez & de la *rime aſſez*.
(*Cl. Marot*).

Enfin la rime *Couronnée* a lieu quand le mot qui fait la fin du vers eſt une partie du mot qui le précede immédiatement dans le même vers.

La blanche *Colombelle*, *belle*,
Souvent je vais *priant*, *criant*:
Mais deſſous la *cordelle d'elle*,
Me jette un œil *friant*, *riant*,
En me *conſommant* & *ſommant*.
(*Cl. Marot*).

RIRE. Verbe neutre & irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il vient du verbe latin *ridere*. Il a conſervé la plûpart des ſignifications du verbe latin ; car il exprime non-ſeulement ces mouvemens convulſifs qui paroiſſent ſur le viſage, lorſque quelque choſe de plaiſant nous affecte ; mais il ſignifie encore tout ce qui plaît, tout ce qui eſt agréable. Ce verbe fait un très bel effet en latin & en françois, lorſqu'il eſt pris au figuré *Tout rit dans la nature au retour du Printems. Cela rit à l'imagination. La fortune lui rit.*

Le rire eſt une eſpece de folie ou de badinage ; tout ce qu'on dit en riant ne paſſe pas ordinairement pour vrai, pour ſérieux : de-là ces façons de parler, *ce qu'il en dit eſt pour rire*, c'eſt-à-dire, il ne parle pas ſérieuſement, ce qu'il dit n'eſt pas une vérité. Ce verbe s'emploie en une infinité de phraſes proverbiales. Il ſeroit trop long d'en faire ici l'énumération, l'uſage les apprendra.

Rire ſe prend auſſi ſubſtantivement : on dit *le rire*, pour ſignifier l'action de *rire*. *Cette perſonne a le rire fort agréable, un rire ſardonique ou forcé.*

Ce verbe a pour compoſé *ſourire* : voyez le à ſon article.

INDICATIF *Préſent.* Je ris, tu ris, il rit ; nous rions, vous riez, ils rient. *Imparfait.* Je riois, &c. nous rions, vous riez ; ils rioient. *Prétérit.* Je ris, &c. *Futur.* Je rirai. *Conditionnel préſent.* Je rirois, &c.

IMPÉRATIF. Ris, qu'il rie, &c.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je rie &c. Que nous rions, que vous riez ; qu'il rient. *Imparfait.* Que je riſſe, &c. *Participe actif.* Riant. *Paſſif.* Ri.

Tous ſes autres tems ſont réguliers.

RITHME. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

ROMAIN : (caractere) *voyez* ALPHABET.

ROMPRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il offre l'idée d'une diſcontinuation, d'une ſéparation ſubite & violente dans les parties d'un tout. Ainſi *rompre un bâton*, c'eſt empêcher que ſes parties ne ſe tiennent les unes aux autres, & ne forment toujours ce tout qu'on appelle bâton. *Rompre l'eau*, c'eſt en ſéparer les parties, faire qu'elles ne ſe ſuivent plus avec la même rapidité & la même force.

Cette définition embraſſe tous les ſens propres du verbe *rompre*, & même les ſens figurés. On dit, par exemple, *un homme rompu dans les affaires*, pour dire, qui y a acquis de la facilité, par analogie, parcequ'un corps dont les parties ſont déſunies, ſe prête bien plus aiſément qu'un autre à tout ce qu'on veut. C'eſt mal-à-propos que Corneille s'eſt ſervi de *rompre* pour *interrompre*, dans ce vers de la Tragédie de *Nicoméde*.

Et rompu par ſa mort les ſpectacles pompeux.

» *Rompre des ſpectacles* n'eſt pas français. Par une ſingularité commune à toutes les Langues, on interrompt des ſpectacles quoiqu'on ne les rompe pas. On » corrompt le goût, on ne le rompt pas. Souvent le » compoſé eſt en uſage quand le ſimple n'eſt pas admis. » Il y en a mille exemples ». *M. de Voltaire.*

INDICATIF *Préſent.* Je romps, tu romps, il rompt. Nous rompons, vous rompez, ils rompent. *Imparfait.* Je rompois, &c. *Prétérit.* Je rompis, &c. *Futur.* Je romprai, &c. *Conditionnel préſent.* Je romprois, &c.

IMPÉRATIF. Romps; qu'il rompe, &c.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je rompe, &c. *Imparfait.* Que je rompiſſe, &c.

Participes. Rompant, rompu; rompue.

Ses compoſés ſont *interrompre*, *corrompre* : *voyez* ces verbes à leur article.

RONDEAU. Le rondeau eſt une piece de vers roulant ſur deux rimes ſeulement, & ayant un refrain dont la place eſt marquée.

Le rondeau ordinaire eſt compoſé de treize vers, huit ſur une rime & cinq ſur une autre; ou ſept d'une eſpece & ſix de l'autre; il a deux ſtances de cinq vers ſéparés par un tercet.

Le premier vers, le deuxieme, le cinquieme, le ſixieme riment enſemble.

La derniere ſtance ſuit aſſez ſouvent l'ordre de la premiere : mais ce n'eſt pas une regle abſolue. On peut auſſi faire les huit rimes maſculines ou féminines, & par conſéquent les cinq autres féminines ou maſculi-

nes ; mais plus ordinairement les huit ſont maſculines Comme il n'y a que trois rimes d'une ſorte & cinq d l'autre dans les huit premiers vers , on peut mettr trois vers de ſuite ſur la rime la plus employée. Ce trois vers ſont le cinquieme , le ſixieme & le ſeptieme Il doit néceſſairement y avoir deux repos pleins & parfaits dans le rondeau , l'un après le cinquieme & l'autr après le huitieme vers.

Une ingénieuſe ſimplicité fait le caractere de ce Poè me :

Le Rondeau né Gaulois a la ſimplicité.

Deſpréaux.

Le ſtyle en eſt familier & demi-burleſque , & pa cette raiſon on y ſouffre des licences qui ne ſeroient pa tolérées ailleurs. Une des raiſons de cette indulgence e encore la gêne que l'ordre & le nombre des mêmes rim font naître. Ainſi on y peut enjamber d'un vers à l'autr faire rimer le ſimple avec le compoſé , &c.

En un mot le rondeau eſt *né Gaulois* , & ne s'e pas encore aſſujetti aux regles exactes de la verſificatio Françoiſe.

On y emploie preſque toujours les vers de dix ſy labes ; quelquefois , mais rarement , on ſe ſert de ceu de huit : mais il n'eſt pas permis d'en mettre de différe tes meſures.

Le *refrain* , ou la *repriſe* , qui doit être placée apr le huitieme vers , & à la fin du rondeau , n'eſt autr choſe que la répétition des premiers mots du premie vers : ce refrain ne doit pas s'étendre au-delà de l'hé miſtiche ; mais il peut-être plus court , témoin un ron deau de *Saint Gelais* dont le refrain n'eſt que de ce deux ſyllabes , *à Dieu*. Dans les rondeaux en vers d huit ſyllabes , le refrain n'a que deux ou trois ſylla bes au plus. Au reſte cette repriſe fait la grande beaut du rondeau : il faut donc que la chûte en ſoit naturell & délicate , & que dans les trois endroits où elle e placée , les applications en ſoient différentes & ingé nieuſes. On cite ordinairement pour exemple ce ron deau de *Voiture* , qui en explique les regles ;

Ma

Ma foi c'eſt fait de moi, car Iſabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau.
Cela me met en une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême*!
Je lui ferois auſſi-tôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faiſons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque ſtratagême,
Ma foi c'eſt fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage ſeroit beau:
Mais cependant je ſuis dedans l'onzieme,
Et ſi je crois que je fais le douzieme,
En voilà treize ajuſtés au niveau.
Ma foi c'eſt fait.

Autre.

A la fontaine où s'ennivre Boileau,
Le grand Corneille, & le ſacré troupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon Rimeur doit boire à pleine aiguiere;
S'il veut donner un bon tour au Rondeau:
Quoique j'en boive auſſi peu qu'un moineau;
Cher Benſerade, il faut te ſatisfaire;
T'en écrire un. Hé, c'eſt porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau;
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire:
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau;
Papier, dorure, image, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laiſſer faire.
A la Fontaine.

Des Rondeaux redoublés.

Les Rondeaux redoublés, qui ne ſont plus d'uſage; comprenoient vingt-quatre vers de la même meſure, ſur deux rimes ſeulement, diviſés en ſix quatrains. Il

falloit que les quatre vers du premier quatrain termi naſſent, chacun, à leur tour un des quatrains ſuivans pa forme d'intercalaires, & le refrain n'étoit qu'à la fi de la derniere ſtance. Les rimes étoient mêlées alterna tivement dans chaque quatrain ; & ſi le premier en por toit une maſculine en tête, le ſecond commençoit pa une féminine, & ainſi de ſuite.

Rondeau redoublé.

Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere,
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés,
Beaux & tournés d'une fine maniere ;
Si qu'à bon droit la plûpart ſont fifflés.

A ſix quatrains les vers en ſont réglés,
Sur double rime & d'eſpece contraire,
Rimes où ſoient douze mots accouplés ;
Si l'on en trouve, on n'en trouvera guere.

Doit au ſurplus fermer ſon quaternaire
Chacun des vers au premier aſſemblés,
Pour varier toujours l'intercalaire
De ces Rondeaux qu'on nomme redoublés.

Puis par un tour, tour des plus endiablés,
Vont à pieds joints ſautant la piece entiere
Les premiers mots, qu'au bout vous enfilez,
Beaux & tournés d'une fine maniere.

Dame Pareſſe, à parler ſans miſtere,
Tient nos Rimeurs de ſa cape affûblés ;
Tout ce qui gêne, eſt sûr de leur déplaire,
Si qu'à bon droit la plûpart ſont fifflés.

Ceux qui de gloire étoient jadis comblés,
Par beau labeur en gagnoient le ſalaire.
Ces forts eſprits, aujourd'hui cherchez-les :
Signes de Croix on aura lieu de faire,
Si l'on en trouve.

Nos anciens avoient encore une troiſieme ſorte de

ondeau qu'ils nommoient *rondeau ſimple*; car le premier étoit nommé *rondeau double*. Le ſimple conſiſtoit n deux quatrains *uniſones* ainſi qu'ils parloient, c'eſt-t-dire, ſur les mêmes rimes; & ſéparés par un diſtique uquel le refrain étoit attaché auſſi-bien qu'à la fin du econd quatrain. On n'y employoit que des vers de huit yllabes.

A dire vrai, Ligueurs jaloux,
Vous en avez un peu dans l'aile,
Et vous l'aurez échappé belle,
Si Louïs calme ſon courroux.
Comptez bien, vous trouverez tous
Flotte, ou Province, ou Citadelle
A dire.

Recevez la Paix à genoux,
Et votre pardon avec elle
D'avoir oſé chercher querelle.
Il eſt trop de Louïs à vous
A dire.

Voyez STANCES.

ROUVRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde onjugaiſon, compoſé d'*ouvrir* ſur lequel il ſe conjugue & de la particule *re*, qui ſignifie de nouveau, de rechef. Ainſi *rouvrir* ſignifie ouvrir de nouveau. *Il faudra lui ouvrir la veine, ſi la fievre ne diminue pas. Sa plaie s'eſt ouverte, cela l'inquiete beaucoup.*

A ces accens tu rouvris la paupiere,
Tu vis le jour, la Trimouille, & ſoudain
Tu déteſtas ce reſte de lumiere.
(M. *de Voltaire*).

Participe actif préſent. Rouvrant *indéclinable.*
Participe paſſé. Rouvert; rouverte.

S *ou* SE

S est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* Alphabet, Consonnes & Prononciation.

SA, est le féminin de l'adjectif possessif *son* : *voyez* Adjectif.

SAILLIR. Verbe actif, neutre, défectif & irrégulier de la seconde conjugaison. Il a deux significations différentes, & se conjugue différemment, selon qu'on le prend dans l'un ou dans l'autre sens.

1°. Saillir est actif lorsqu'on s'en sert pour exprimer l'action de quelques animaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles. *Il faut faire saillir cette jument par un bel étalon.*

2°. Saillir est neutre lorsqu'il exprime le jaillissement des eaux ou de liqueurs quelconques. *Lorsqu'on lui a ouvert la veine le sang a sailli avec une impétuosité extraordinaire.*

3°. Saillir est encore neutre lorsqu'on parle de certains ornemens d'architecture qui débordent le nu du mur. *Ne trouvez-vous pas que cette corniche saille trop?*

Dans le premier & le second cas ce verbe se conjugue de la maniere suivante, avec cette seule différence que dans le second cas il ne s'emploie ordinairement qu'aux troisiemes personnes, & au présent de l'infinitif.

Indicatif *présent*. Je saillis, tu saillis, il saillit nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent. *Imparfait*. Je saillissois, &c. *Prétérit indéfini*. Je saillis. *Prétérit défini*. J'ai sailli, &c. *Prétérit antérieur indéfini* J'eus sailli, &c. *Prétérit antérieur défini*. J'ai eu sailli &c. *Plusqueparfait*. J'avois sailli, &c. *Futur*. Je sailliai, &c. *Futur passé*. J'aurai sailli. *Conditionnel présent* Je saillirois, &c. *Conditionnel passé*. J'aurois *ou* j'eusse sailli.

Impératif. Saillis; qu'il saillisse; saillissons, saillissez, qu'ils saillissent.

Subjonctif. Que je saillisse, &c. *Imparfait*. Que je saillisse. *Prétérit*. Que j'aie sailli, &c. Tous les temps composés sont réguliers.

Participe préſent actif ; Saillant *indéclinable.* S'il eſt neutre il eſt déclinable, ſaillant, ſaillante.

SAILLIR en termes d'architecture ſe conjugue ainſi.

INDICATIF *Préſent.* Il ſaille, ils saillent. *Imparfait.* Il ſailloit, ils ſailloient. *Prétérit.* Il ſaillit, ils ſaillirent. *Futur.* Il ſaillira ; ils ſailliront. *Conditionnel préſent.* Il ſailliroit ; ils ſailliroient.

SUBJONCTIF *Préſent.* Qu'il ſaille, qu'ils ſaillent. *Imparfait.* Qu'il ſaillit, qu'ils ſaillissent. Il ne paroît pas que ce verbe puiſſe s'employer dans d'autres tems.

Les perſonnes non indiquées dans la premiere conjugaiſon de ce verbe ſe forment ſur la premiere perſonne, en ſuivant les regles générales de la formation des perſonnes : *voyez* FORMATION DES PERSONNES *ou* CONJUGAISON.

Les compoſés de ſaillir ſont ASSAILLIR & TRÉSSAILLIR : *voyez* ces mots.

SANS, eſt une des prépoſitions ſimples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SANS DOUTE, eſt un adverbe de doute : *voyez* ADVERBE.

SATISFAIRE. Verbe actif, neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *faire* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *ſatis*, qu'on a franciſée, & qui ſignifie *aſſez*. Satisfaire, c'eſt donc faire aſſez pour contenter, ou pour faire ce qu'on doit.

Il a par conſéquent deux ſignifications ; dans la premiere qui déſigne le contentement il eſt ou actif ; *ſatisfaire ſes parens ; ſes maîtres*, c'eſt-à-dire les contenter ; ou réciproque, *je veux me ſatisfaire une fois en ma vie.*

Dans la ſeconde qui emporte l'idée du devoir, il eſt neutre ; il demande après lui la particule *à. Satisfaire à la Loi.*

Ses participes ſont ſatisfaiſant, ſatisfait, ſatisfaite. Tous trois ſont ſouvent adjectif. *Des raiſons ſatisfaiſantes. Un homme ſatisfait de ſon mérite. Une femme ſatisfaite d'elle-même.*

SATYRE. La ſatyre en général, eſt l'art de donner du ridicule au vice ; & quoiqu'on en abuſe quelquefois

pour décréditer la vertu, il eſt certain qu'on n'y réuſſit qu'en lui donnant les apparences du vice. Cet art dont le but eſt de réformer les mœurs, peut être d'une grande utilité quand on le tient dans de juſtes bornes. Mais, comme les flateurs ſe brouillent avec le Public en voulant trop plaire aux particuliers ; il arrive auſſi que les faiſeurs de ſatyres ſe brouillent avec les particuliers en voulant plaire au Public ; & comme les louanges trop directes ſont groſſieres, la critique qui reprend le vice trop à découvert, eſt blâmable.

On diſtingue deux ſortes de ſatyre ; l'une ſérieuſe, l'autre badine. La premiere va quelquefois juſqu'à l'emportement & à la fureur. Le badinage de l'autre n'eſt quelquefois qu'une ſimple raillerie. La ſérieuſe, ſurtout quand elle eſt dictée par la paſſion, eſt beaucoup plus aiſée que la badine. Rien de plus difficile que de faire rire les honnêtes gens, même aux dépens d'autrui. Mais pour cela, le talent fait bien plus que les préceptes ; & la vanité, l'amour propre, & la malignité ſont d'aſſez grands maîtres pour un Poëte, qui d'ailleurs a du diſcernement & de l'eſprit. Les vers alexandrins en rimes ſuivies ſont preſque les ſeuls en uſage pour la ſatyre. Tout le monde connoît les ſatyres de notre célebre Deſpréaux ; il ſeroit inutile d'en donner d'autre exemple.

SAUF, eſt une des conjonctions conditionnelles : *voyez* CONJONCTIONS.

SAVOIR, eſt une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SAVOIR. Verbe irrégulier de la troiſieme conjugaiſon. Il ſignifie être inſtruit d'une choſe ; & ſe dit de tout ce qui ſe peut apprendre, *ſavoir les Langues, les Mathématiques, les nouvelles du jour, les démarches d'un ennemi, les ſecrets d'un ami.* On le prend auſſi quelquefois dans un ſens général & abſolu, ſans lui donner de régime ; & alors il ſignifie *avoir plus de connoiſſances que n'en a le commun : c'eſt un homme qui ſait ;* cette phraſe dit moins que celle-ci : *c'eſt un Savant*, & plus que cette autre ; *il n'ignore rien de ce qu'il convient de ſavoir dans ſon état.*

Ce verbe s'eſt écrit pendant long-tems en prenant un

e après le *s* initial, & en mettant une cédile sous ce
e : comme *ſçavoir*. Mais aujourd'hui le grand nombre le retranche comme une lettre inutile : elle n'influe en rien ſur le ſon de la ſyllabe, & elle ne peut ſervir pour marquer l'étymologie latine, puiſqu'il eſt certain que ce mot ne vient point du verbe *ſcire*, mais du verbe *ſapere*.

Savoir a tous les caracteres d'un verbe actif; & cependant il n'eſt employé au paſſif que dans un très petit nombre de phraſes uſitées, comme, *cette nouvelle eſt ſue de tout le monde*. Il ſe prend auſſi quelquefois en verbe réciproque, on dit : *Tout ſe ſait à la fin. Les Langues ne ſe ſavent pas en un jour*, &c.

On dit proverbialement : *il en ſait long*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt fin, habile. *Il ſait la Carte du pays*, c'eſt-à-dire, il connoît les intrigues & les caracteres des perſonnes. On dit, *il ſait vivre*; *il ſait bien le monde*, pour dire il eſt poli. *Je vous ſais bon ou mauvais gré de cela*, c'eſt-à-dire, j'en ſuis content ou mécontent.

Savoir ſignifie auſſi avoir la force, le moyen; je *ſaurai me défendre. Je ſaurai bien le réduire*, c'eſt-à-dire, je pourrai. *Faire ſavoir*, ſignifie informer. *C'eſt à ſavoir*, ou ſimplement *ſavoir*, marque les choſes qu'on veut diſtinguer, noter particulierement. On s'en ſert auſſi pour marquer un doute. *C'eſt à ſavoir ſi vous le pourrez. C'eſt un à ſavoir.*

Su, participe du verbe ſavoir, ſe prend ſubſtantivement dans cette phraſe. *Au vu & au ſu de tout le monde.*

INDICATIF *Préſent.* Je ſais *ou* je ſai, tu ſais, il ſait; nous ſavons, vous ſavez, ils ſavent. Ces deux lettres *ai* dans le ſingulier, ſe prononcent comme un *e* fermé.

Imparfait. Je ſavois, tu ſavois, il ſavoit; nous ſavions, vous ſaviez, ils ſavoient.

Prétérit. Je ſus, tu ſus, il ſût; nous ſûmes, vous ſûtes, ils ſurent.

Prétérit indéfini. J'ai ſu, tu as ſu, il a ſu; nous avons ſu, vous avez ſu, ils ont ſu.

Prétérit antérieur. J'eus ſu, &c.

Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu ſu, &c.

Pluſqueparfait. J'avois ſu, &c.

Futur. Je ſaurai, tu ſauras, il ſaura; nous ſaurons, vous ſaurez, ils ſauront.

Futur paſſé. J'aurai ſu, &c.

Conditionnel préſent. Je ſaurois, tu ſaurois, il ſauroit; nous ſaurions, vous ſauriez, ils ſauroient.

Conditionnel paſſé. J'aurois *ou* j'euſſe ſu, &c.

IMPÉRATIF. Sache, qu'il ſache; ſachons, ſachez; qu'ils ſachent.

SUBJONCTIF *Préſent.* Que je ſache, que tu ſaches, qu'il ſache; que nous ſachions, que vous ſachiez, qu'ils ſachent.

Imparfait. Que je ſuſſe, que tu ſuſſes, qu'il ſût; que nous ſuſſions, que vous ſuſſiez, qu'ils ſuſſent.

Prétérit. Que j'aie ſu, &c.

Pluſqueparfait. Que j'euſſe ſu, &c.

INFINITIF *Préſent.* Savoir.

Prétérit. Avoir ſu.

Participe actif préſent. Sachant.

Participe actif paſſé. Ayant ſu.

Participe paſſif préſent. Su, ſue, *ou* étant ſu, ſue.

Participe paſſif prétérit. Ayant été ſu, *ou* ſue.

GÉRONDIF. En ſachant, *ou* ſachant.

On dit encore quelquefois *je ſache*, à la premiere perſonne du préſent de l'indicatif. Mais ce n'eſt que quand il s'y trouve une négation. *Je ne ſache rien de plus honnête que l'étude*; ou dans cette façon de parler: *non pas, que je ſache.*

Les tems compoſés du verbe *ſavoir* ſe conjuguent comme ceux des verbes réguliers de la troiſieme conjugaiſon.

SE, eſt un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne: *voyez* PRONOMS.

SECOURIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *courir*, ſur lequel il ſe conjugue, & de *ſe* qui équivaut à la prépoſition latine *ſub* (*deſſous*). Secourir exprime donc l'action d'un homme qui court deſſous quelque choſe qui tombe ou menace ruine, pour l'appuyer, la ſoutenir, ou la relever. *Secourir les malheureux*, c'eſt leur procurer des ſoulagemens dans leurs peines, les aider à porter le fardeau de leurs miſeres. *Son crédit l'a ſecouru*, pour dire que ſes protections ont empêché ſa fortune de tomber.

Participes. Secourant, secouru, secourue : *voyez* COURIR.

SELON, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SENS ABSOLU ; SENS RELATIF. *Absolu* vient du mot latin *absolutus*, qui signifie achevé, complet, qui a toutes ses parties. Ainsi un sens absolu est un sens qui exprime une chose considérée en elle-même, & qui n'a aucun rapport à une autre ; un sens qui est accompli, circonscrit & sans aucune sorte de relation. Par exemple, si je dis que *la terre est opaque*, cette phrase est dans le sens absolu. On n'attend rien de plus : on n'apperçoit aucune idée relative, aucune idée accessoire, aucun objet de comparaison ni de dépendance.

Relatif ou *respectif*, signifie au contraire qui a rapport, relation à quelque chose. Si l'on dit, par exemple, que l'*esprit est préférable à la beauté* ; cette phrase est dans le sens relatif ou respectif, parcequ'on considere l'esprit relativement à la beauté.

Il y a des noms absolus, des noms relatifs, & des pronoms relatifs. On verra, au mot SUBSTANTIF, des noms pris dans un sens absolu, & au mot PRONOMS quels sont les pronoms relatifs.

SENS ABSTRAIT ; SENS CONCRET. Le mot *abstrait* vient du verbe latin *abstrahere*, arracher, tirer de, détacher.

Pour bien entendre ce terme il faut se rappeller que lorsque nous arrêtons nos yeux sur un corps quelconque, ou bien nous le considerons sans ses propriétés, ou bien nous considerons seulement ses propriétés ou quelqu'une de ses propriétés, nous les détachons pour ainsi dire ; nous pouvons même ne nous arrêter qu'à une seule en particulier, en la tirant, en la détachant du nombre des autres, en faisant abstraction de toute autre propriété. Ainsi abstraire, faire abstraction, considerer une chose dans le *sens abstrait* ; c'est l'examiner sans songer à ses propriétés, sans s'occuper ni de la chose en elle-même, ni de ses autres propriétés : par exemple, tout corps a sa longueur, largeur & profondeur, &c. je ne m'arrête qu'à la longueur, sans songer ni à

l'objet ni à ſes autres propriétés, qui ſont la largeur & la profondeur.

Le *ſens concret* au contraire eſt lorſque je conſidere tout-à-la-fois l'objet avec une ou pluſieurs de ſes qualités. Je les unis enſemble dans ma penſée, je n'en fais qu'un ſeul & même objet; comme quand je dis, *cette longue table.*

Nous ne parlerons pas ici des termes abſtraits & concrets : *voyez* SUBSTANTIF & ADJECTIF.

SENS ADAPTÉ. Le ſens adapté eſt une application plus ou moins préciſe d'un texte connu à une circonſtance particuliere. Les Oraiſons Funebres & les Sermons de nos Orateurs Sacrés en ſont remplis. Nous choiſirons pour exemple ce paſſage de l'Ecriture qui regarde Judas Machabée, & que M. Fléchier a heureuſement adapté à M. de Turenne. *Comment eſt mort cet homme puiſſant qui ſauvoit le Peuple d'Iſrael ?*

SENS COMPOSÉ; SENS DIVISÉ. Les Grammairiens appellent *ſens compoſé* le ſens qui réſulte de tous les termes d'une propoſition pris ſelon la liaiſon qu'ils ont enſemble; parce qu'alors tous ces termes conſervent leur ſignification propre dans toute l'étendue de la propoſition.

On appelle au contraire *ſens diviſé* le ſens d'une propoſition dont on prend ſéparément les termes; parce qu'alors ils ne conſervent pas à tous égards la ſignification dans laquelle ils ſont employés, & qu'ainſi la propoſition ſe trouve diviſée, ſéparée. Par exemple quand on dit qu'*une choſe qui ſe meut ne peut pas être en repos.* Si l'on conſerve à tous égards la ſignification dans laquelle tous ces termes ſont employés, cette propoſition ſe trouve vraie & eſt dans le ſens compoſé; mais ſi on conſidere qu'une choſe qui ſe meut a pu être en repos auparavant, & qu'elle y peut être enſuite; enfin ſi l'on diviſe & ſi l'on diſtingue la ſignification des termes de cette propoſition, elle ſe trouve dans le ſens diviſé, & elle eſt fauſſe; c'eſt le *diſtinguo* des Logiciens.

Quand Saint Matthieu dit, que les Boiteux marchent, que les Aveugles voient; ſi l'on prenoit ces termes

ans le ſens compoſé, il y auroit de l'abſurdité; mais n diviſant leur ſignification, c'eſt-à-dire, ſi l'on end par aveugles & boiteux ceux qui l'étoient & qui ont té guéris, la propoſition eſt vraie.

Lors qu'Apelles diſoit à un Cordonnier, qui trouvoit à edire à la jambe d'une de ſes figures, qu'un Cordonier ne devoit ſe mêler que de chauſſure, Apelles avoit aiſon dans le ſens compoſé de ſa propoſition, en ne onſiderant celui à qui il parloit que comme Cordonier: mais dans le ſens diviſé, entant que ce Cordonier pouvoit avoir des connoiſſances au-deſſus de ſon métier, & juger ſainement d'un tableau; Apelles avoit ort.

SENS DÉTERMINÉ; SENS INDÉTERMINÉ. Lorſque dans une phraſe le ſubjectif, c'eſt-à-dire, tout ce ui eſt employé à énoncer la perſonne ou la choſe à ui on attribue quelque façon d'être ou d'agir, & qui ſt comme le ſujet dont on parle, n'eſt point exprimé ommément, alors le ſens de cette phraſe eſt vague, ndéfini, indéterminé; il n'exprime qu'une penſée générale qui ne tombe ſur aucun objet en particulier: voilà ce qu'on appelle ſens indéterminé; exemple. *Qui a beaucoup d'ambition goûte peu la vie tranquille.* Cette phraſe offre une penſée générale. Le ſens en eſt ndéterminé, on ne déſigne perſonne de qui l'on diſe u'il a beaucoup d'ambition, & par conſéquent qu'il mene une vie peu tranquille.

Il eſt aiſé de ſentir maintenant quel eſt le *ſens déterminé.* C'eſt lorſqu'il y a dans la phraſe un ſubjectif dénommé, comme ſi je dis: *la bonne compagnie eſt une Ecole qui inſtruit mieux que le College.* Le ſens alors eſt déterminé, il tombe ſur un objet particulier, qui eſt la bonne compagnie.

Dans un autre point de vue on pourroit appeller le ſens littéral & le ſens ſpirituel, ſens déterminé & ſens indéterminé: *voyez* SENS LITTÉRAL, SENS SPIRITUEL.

SENS ÉQUIVOQUE: *voyez* AMPHIBOLOGIE.

SENS LITTÉRAL; SENS SPIRITUEL. Le *ſens littéral* eſt celui qui réſulte de la force naturelle des termes. Il ſe diviſe en ſens propre & en ſens figuré ou métaphorique; *voyez* ces mots.

Le *sens spirituel* est celui qui est caché sous l'écor ce du sens littéral. Il se divise, 1°. en sens allégori- que, 2°. en sens moral, 3°. en sens anagogique.

1°. Le *sens allégorique* est celui qui résulte de termes qui, pris à la lettre, signifient toute autre chose que ce qu'on veut leur faire signifier : *voyez* ALLÉGORIE.

2°. Le *sens moral* est celui qui a pour objet quel que vérité qui intéresse les mœurs & la conduite. Pres- que toutes les Fables ont un sens moral.

Lorsque la Fontaine, Fable IIIe. Liv. VII, raconte qu'un Rat dévot s'étant retiré dans un fromage de Hol- lande, y vivoit comme un Chanoine dans une riche Pré bende ; qu'un jour la République des Rats, pressée par une extrême disette, vint lui demander quelque lege secours ; mais que le solitaire leur répondit d'un ton benin, que les affaires de ce bas monde ne le regar- doient plus ; qu'un pauvre reclus comme lui n'avoi rien à leur donner ; qu'il ne pouvoit autre chose, sinon prier le Ciel de les assister ; le Fabuliste n'a pas dessein assurément de faire croire que la chose soit réellemen arrivée. Il sait bien qu'on ne prendra pas ce récit à la lettre ; mais il veut faire voir par-là que les personnes consacrées à Dieu & retirées du monde ne sont pas tou- jours les plus secourables ; voilà le sens moral.

3°. Le *sens anagogique* a pour objet les choses cé- lestes & la vie éternelle. Anagogique vient d'un mot grec qui signifie *élévation*.

Les Auteurs qui ont cherché ce sens dans l'Ecriture Sainte, se sont souvent fort éloignés des notions commu- nes ; en voici un exemple. Dieu voulut punir les cri- mes de la terre par un déluge ; il ordonna à l'homme juste qu'il vouloit sauver de la fureur des eaux de bâtir une Arche où il put se retirer avec sa famille ; cette Arche fut construite avec un bois dur. Il est naturel de penser que Noé préféra ce bois, parcequ'il étoit plus propre à résister à l'effort des vents & des flots ; mais ceux qui cherchent dans ce récit un sens anagogique assurent que ce bois dur devoit signifier les gens ver- tueux qui seroient dans l'Eglise. En continuant à cher- cher des relations, ils en trouveront entre les bois quarrés qui entroient dans la composition de l'Arche &

s Docteurs de l'Eglise Chrétienne. Ce seul exemple uffit pour faire voir combien l'imagination peut ſe ouer ſur ces ſortes de rapports, qui le plus ſouvent ont abſolument arbitraires.

SENS PROPRE ; SENS FIGURÉ, ET SENS PAR XTENSION. Les mots ont un *ſens propre*, ou un *ſens figuré*. Le ſens propre du mot eſt ſa premiere ſignification. Un *feu qui brille*, la *lumiere qui s'obſcurcit* ; ces expreſſions ſont employées dans le ſens propre. Le ſens figuré des expreſſions, eſt lorſqu'on change leur ſignification propre pour leur en donner une qui eſt emprunée. Une *imagination qui brille*, *l'eſprit qui s'obſcurcit* ; es mots *brille*, *s'obſcurcit*, ſont ici dans le ſens figuré, parcequ'on ſemble donner aux facultés inviſibles de l'ame, la propriété phyſique du feu & de la lumiere, qui ont ſenſation ſur l'organe de la vue.

Quand on dit d'un homme fourbe qu'il a toujours le *maſque* ſur le viſage ; ce terme eſt mis dans un ſens figuré, pour exprimer que le fourbe cache à l'extérieur es mauvais ſentiments. C'eſt auſſi dans un ſens figuré que l'on dit, *la voix* de la nature ſe fait *entendre* au cœur le plus endurci. Il a eu dans le Jugement de ſon Procès dix *voix* contre neuf ; *voix* eſt priſe ici dans un ſens figuré pour *ſuffrage*. Le ſtyle même le plus ſimple eſt rempli de ces façons de s'exprimer : *voyez* TROPES.

Outre le ſens propre & le ſens figuré, dont nous venons de parler, M. *d'Alembert*, dans ſes *Eclairciſſements ſur les Elements de Philoſophie*, admet un autre ſens qu'il appelle *ſens par extenſion*, & qui tient en quelque ſorte le milieu entre ces deux-là. » Ainſi quand on dit, » l'*éclat* de la lumiere, l'éclat du ſon, *l'éclat de la* » *vertu* : dans la phraſe l'*éclat du ſon*, le mot *éclat*, dit » M. *d'Alembert*, eſt tranſporté par extenſion de la lu» miere au bruit, du ſens de la vue auquel il eſt pro» pre, au ſens de l'ouie auquel il n'appartient qu'im» proprement : on ne doit pourtant pas dire que cette » expreſſion, l'*éclat du ſon*, ſoit figurée, parceque les » expreſſions figurées ſont proprement l'application » qu'on fait à un objet intellectuel, d'un mot deſtiné » à exprimer un objet ſenſible.

» Voici encore, ajoute M. *d'Alembert*, un exempl » ſimple, qui dans trois différentes phraſes, montrer » d'une maniere bien claire ces trois différents ſens » *marcher après quelqu'un*; *arriver après l'heure fixée* » *courir après les honneurs* : voilà *après*, d'abord dan » ſon ſens propre, qui eſt celui de ſuivre un corps ei » mouvement; enſuite dans ſon ſens par extenſion » parceque dans la phraſe, *après l'heure*, on regarde l » tems comme marchant & fuyant, pour ainſi dire, » devant nous; enfin dans le ſens figuré, *courir aprè* » *les honneurs*, parceque dans cette phraſe on regar » de auſſi les honneurs, qui ſont un être abſtrait, comm » un être phyſique fuyant devant celui qui le deſire & » cherchant à lui échapper. Une infinité de mots de la » langue, pris dans toutes les claſſes & tous les gen » res, peuvent fournir de pareils exemples ». Mai nous ajoutons que pour appercevoir cette diſtinction délicate, il falloit la fineſſe & la profondeur des vue d'un Ecrivain Philoſophe, accoutumé comme M. d'Alembert à ſaiſir le vrai dans les idées les plus abſtraites & à l'expoſer avec la plus grande clarté & la plus parfaite préciſion.

SEOIR. Verbe irrégulier de la troiſieme conjugaiſon Il a deux ſignifications bien différentes. Il ſignifie premierement *être convenable*; comme, *la modeſtie ſied bien aux Savans. Cet habit vous ſied bien.* Il ſe dit ſurtout de ce qui a rapport aux mœurs : dans ce ſens il eſt d'un très grand uſage; mais il n'a point d'infinitif, ſi ce n'eſt dans quelques occaſions où l'on dit *être ſéant.*

Il n'a que les troiſiemes perſonnes des tems ſimples.

INDICATIF *Préſent.* Il ſied; ils ſiéent.

Imparfait. Il ſeyoit; ils ſeyoient.

Futur. Il ſiera; ils ſieront.

Conditionnel Préſent. Il ſieroit; ils ſieroient.

SUBJONCTIF. *Prétérit* Qu'il ſiée; qu'ils ſiéent.

Participe actif. Seyant *ou* ſéant.

Souvent ce verbe ſe prend impersonnellement. *Il vous ſied bien d'être fier. Il ne ſied jamais à un homme de mépriſer les autres.* Il s'emploie ſur-tout avec les adverbes, *bien*, *mal*, qui ſe mettent toujours après le verbe,

quand il n'eſt pas à l'infinitif. Ainſi l'on doit dire : *il ſied bien*, *il ſieroit mal*, &c. Mais quand on ſe ſert de l'infinitif *être ſéant*, on met les adverbes *bien*, *mal*, avant le mot ſéant : *être bienſéant*, *être malſéant* : on lie même l'adverbe avec le participe *ſéant*, de maniere qu'ils ne font plus que comme un ſeul mot, un adjectif; *il eſt bienſéant*, *il eſt malſéant*. Si l'on ſe ſervoit de l'autre participe *ſeyant*, il faudroit mettre l'adverbe après : cet habit vous *ſeyant bien*, *pourquoi vous en défaire ?* Il n'y a que ce dernier qui puiſſe s'employer en participe proprement dit. Le mot *ſéant* ne s'emploie jamais qu'il ne ſoit accompagné du verbe être ; quand il n'en eſt pas accompagné il ſignifie *étant aſſis*, & il appartient par conſéquent au verbe *ſeoir* dans la ſignification d'*être aſſis*, qui, comme l'on voit, eſt bien différente de la premiere ; il n'y eſt même d'uſage que dans le participe, & dans l'autre participe *ſis*, *ſiſe* : on dit en termes de Palais, *le Parlement ſéant à tel endroit ; une maiſon ſiſe en telle rue.*

Seoir eſt un verbe ſimple qui a pour compoſés, *aſſeoir*, *raſſeoir*, *ſurſeoir* : voyez *ces mots.*

SERVIR. Verbe actif, neutre, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *ſervire*, qui ſignifie être eſclave, rendre des ſervices, des devoirs, ſoit forcés, ſoit volontaires. *Un Eſclave ſert ſouvent ſon Maître à regret. On a bien du plaiſir à ſervir ſes amis. Il s'a bien ſervi dans cette occaſion. Tout Citoyen doit ſervir l'Etat.*

Ce verbe s'emploie quelquefois d'une maniere abſolue. *Le Maître d'Hôtel a annoncé qu'on avoit ſervi. Il y en a qui ſont nés pour ſervir, & d'autres pour commander.*

Lorſque *ſervir* ſignifie tenir lieu, il prend toujours après lui la prépoſition *de*. Exemples : *Il lui ſert de pere. Cela me ſert de manteau.* Quand il ſignifie être utile, il eſt ſuivi de la particule *à*. Exemples : *L'eſprit ſert à tout. La politeſſe & la douceur ſervent à ſe faire des amis.*

Je vous ſervirai ſur les deux toits, eſt une façon de parler proverbiale, qui ſignifie je vous donnerai toutes les facilités poſſibles pour que vous veniez à bout de

ce que vous desirez. Cette expression est tirée du je de Paume, où il est plus aisé de recevoir la balle quan elle est servie sur les deux toits.

INDICATIF *Présent.* Je sers, tu sers, il sert; nou servons, vous servez, ils servent.

Imparfait. Je servois, &c.

Prétérit. Je servis, &c.

Futur. Je servirai, &c.

Conditionnel présent. Je servirois, &c.

IMPÉRATIF. Sers, qu'il serve.

SUBJONCTIF *Présent.* Que je serve, &c.

Imparfait. Que je servisse, &c.

Servir a pour composés *asservir* & *desservir* : voyez c *mots.*

SI, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE

SI, est une des conjonctions conditionnelles : *voy* CONJONCTIONS.

SI BIEN QUE, est une des conjonctions explicat ves : *voyez* CONJONCTIONS.

SIEN, est un des adjectifs possessifs : *voyez* AI JECTIF.

SIMILITUDE. La similitude est un des lieux cor muns de la Rhétorique, propre à la preuve : *voyez* SOU CES DES PREUVES. On entend par ce terme la convena ce que deux ou plusieurs choses ont ensemble. Les sim litudes sont fréquentes dans le style des Orientaux ; discours des Ambassadeurs Scythes à Alexandre, da *Quinte-Curce*, est rempli de similitudes.

» Ignores-tu, lui disent-ils, qu'il faut un siecle à » grand arbre pour s'élever, & qu'en un instant il » extirpé, renversé ; prends garde qu'en voulant t'él » ver jusqu'à la cime de l'arbre, tu ne tombes avec l » branches mêmes. Ne sais-tu pas que le lion, ce R » des animaux, devient quelquefois la pâture des fo » bles oiseaux, & que le fer même est rongé par » rouille ».

Par les similitudes on prouve que ce qui convient ne convient pas à une chose, convient ou ne convie pas à une autre chose à qui elle est égale ou semblabl *voyez* COMPARAISON.

L SINGULIER. Ce mot, en termes de Grammair annon

nnonce unité de personnes ou de choses : *voyez* NOMBRE.

SINON, est une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SIXAIN : *voyez* STANCES.

SOI, est un des pronoms personnels pour la troisième personne : *voyez* PRONOMS.

SOIT, est une des conjonctions conditionnelles : *oyez* CONJONCTIONS.

SOLÉCISME. Ce mot désigne particulierement une aute contre la Langue, dans les nombres, les conjuaisons, la construction, ou la syntaxe. Cependant ces égligences qui se glissent dans la chaleur de la compotion, sont quelquefois rachetées par des beautés, ou lutôt elles peuvent devenir elles-mêmes de grandes eautés. Le style du célebre Rousseau, de Genève, en est empli ; & tout le monde connoît ce beau vers de Racine :

Je l'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidele !

Mais les négligences dont nous parlons ne tombent ue sur la construction ; autrement ce seroit des fautes npardonnables.

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.

Boileau.

Le mot *solécisme* a aussi une signification plus étenue, il désigne en général une faute quelconque.

Un Acteur ayant fait un faux geste sur le théâtre, on hi cria qu'il avoit fait un *solécisme* de la main.

Le moindre solécisme en parlant vous irrite ;
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.

SON, est un des adjectifs possessifs : *voyez* ADJECTIF.

SON MOUILLÉ. On appelle ainsi les sons formés ar les consonnes liquides : *voyez* CONSONNES & PRONONCIATION.

SONNET. Le Sonnet est un Poème de quatorze vers visés en deux quatrains qui marchent sur deux rimes,

& en deux tercets. Dans ce Poème, il y a donc trois repos, l'un après le quatrieme vers, l'autre après le huitieme, & le troiſieme après le onzieme. Les deux rimes, l'une maſculine & l'autre féminine, qui rempliſſent les deux quatrains, doivent garder dans le ſecond quatrain le même ordre que dans le premier. On demande que l'arrangement des rimes dans le ſixain, ne ſoit pas, s'il eſt poſſible, le même que dans les quatrains. Il ne faut pas que dans tout le Sonnet un même mot ſoit répété; bien entendu que l'article, les pronoms auxiliaires, les prépoſitions & les conjonctions ne ſont pas ici mis au nombre des mots.

Tous les vers d'un ſonnet doivent avoir la même étendue; & même pour l'ordinaire on les prend de douze ſyllabes: cependant on en fait quelques-uns de dix, de huit, ou de ſept; mais dans des ſujets moins ſérieux & moins élevés: encore ont ils moins de beauté & d'harmonie.

Les penſées y doivent être nobles, les expreſſions vives; & l'on n'y ſouffre rien qui n'ait un rapport eſſentiel à ce qui en fait le ſujet. On conçoit, d'après des regles ſi ſéveres, que nous avons bien peu de bons Sonnets: voici ce que Boileau en dit dans ſon Art Poétique:

On dit à ce propos, qu'un jour ce Dieux bizarre (*Appollon*)
Voulant pouſſer à bout tous les Rimeurs François,
Inventa du Sonnet les rigoureuſes loix,
Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'enſuite ſix vers artiſtement rangés,
Fuſſent en deux tercets par le ſens partagés.
Sur-tout de ce Poème il bannit la licence:
Lui-même en meſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reſte, il l'enrichit d'une beauté ſuprême:
Un Sonnet ſans défaut, vaut ſeul un long Poème.

Le Sonnet que nous allons donner pour exemple,

marque auſſi les regles principales :

Doris qui ſait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un Sonnet, & je m'en déſeſpere :
Quatorze vers, grand Dieu ! Le moyen de les faire !
En voilà cependant déja quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rimes, mais
En faiſant on apprend à ſe tirer d'affaire :
Pourſuivons, les quatrains ne m'étonneront guere,
Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au haſard ; & ſi je ne m'abuſe,
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de ma muſe,
Puiſqu'en ſi peu de temps je m'en tire ſi net.

J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrême ;
Car des vers commandés j'acheve le treizieme ;
Comptez s'ils ſont quatorze, & voilà le Sonnet.

Il y auroit bien des défauts conſidérables à reprendre dans cette piece ; le ſtyle en eſt très foible ; il n'y a que bien peu de Poéſie, outre que le Sonnet ne paroît pas un ſujet digne de lui-même. D'ailleurs combien de mots répétés ? *Quatorze, commence, commencé*, &c. cette rime *mais* qui ne permet aucun repos, &c. Nous avons cru devoir avertir de toutes ces fautes que ceux qui l'ont cité avant nous, ſemblent avoir pardonnées.

SORITE : *voyez* FORMES DES PREUVES.

SORTIR. Verbe neutre & actif, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon. Dans le propre & dans le figuré il ſignifie ſe porter du dedans au dehors. *Sortir d'un royaume ; ſortir de ſon aſſiete ordinaire.* Il eſt alors preſque toujours accompagné des prépoſitions *de* ou *par*, qui marquent l'éloignement, l'abduction d'un lieu pour paſſer dans un autre. *Sortir de priſon, de ſa chambre. Le feu lui ſort par les yeux.*

Il eſt pris quelquefois à la maniere des verbes abſolus ; on dit ſimplement, *M. eſt ſorti. Ce malade ſort. Cette figure ſort bien.*

On dit, *ſortir d'une famille illuſtre*, par métaphore &

par analogie au rejetton qui *sort* de son tronc, ou à la fleur qui *sort* de sa tige.

Sortir a quelquefois une signification active. *Il faut sortir ces tonneaux de la cave*, pour dire les tirer de la cave ; ou bien dans la phrase suivante *sortir son effet*. Mais dans ce dernier sens il vient du latin *sortiri*, & se conjugue comme ressortir : *voyez* RESSORTIR.

Les participes de *sortir*, quand il signifie passer de dedans au dehors sont, *sortant*, *sorti*, *sortie*. Ce dernier est quelquefois substantif, il signifie alors *issue*, *ouverture*, quelquefois l'action de sortir d'un Camp, d'une Ville, d'un retranchement, pour fondre sur l'ennemi.

Les composés de *sortir* sont *assortir*, *ressortir* : voyez *ces mots à leur article*.

INDICATIF *Présent*. Je sors, tu sors, il sort ; nous sortons, vous sortez, ils sortent.

Imparfait. Je sortois, tu sortois, &c.

Prétérit indéfini. Je sortis, tu sortis, il sortit ; nous sortîmes, vous sortites, ils sortirent.

Prétérit défini. J'ai sorti *ou* je suis sorti ; tu as sorti *ou* tu es sorti, &c.

Futur. Je sortirai ; tu sortiras, &c.

Conditionnel présent. Je sortirois, &c.

IMPÉRATIF. Sors, qu'il sorte ; sortons, sortez, qu'ils sortent.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je sorte ; que tu sortes, &c.

Imparfait. Que je sortisse, que tu sortisses, qu'il sortît ; que nous sortissions, que vous sortissiez, qu'ils sortissent.

Prétérit. Que j'aie sorti *ou* que je sois sorti ; que tu aies sorti *ou* que tu sois sorti ; qu'il ait sorti *ou* qu'il soit sorti ; que nous ayons sorti *ou* que nous soyons sortis ; que vous ayez sorti *ou* que vous soyez sortis ; qu'ils aient sorti *ou* qu'ils soient sortis.

Plusqueparfait. Que j'eusse *ou* que je fusse sorti, &c.

Futur passé. J'aurai *ou* je serai sorti, &c.

Infinitif présent. Sorti ; *parfait*, avoir *ou* être sorti.

Gérondif. En sortant.

Participe présent. Sortant.

Participe passé. Ayant *ou* étant sorti.

L'infinitif *sortir* se prend quelquefois substantive-

nent ; on dit *au ſortir* de la ville, *au ſortir* de la forêt.

SOUDAIN, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

SOUDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme onjugaiſon : il vient du verbe latin *ſolvere*, qui ſignie *délier*, *dégager*, *développer*. Il ne ſe dit qu'au figuré, *oudre un problême*. Ce verbe n'eſt uſité qu'à l'infinitif, ncore ſe ſert-on plutôt de *réſoudre*.

Il a pour compoſés *réſoudre*, *abſoudre*, & *diſſoudre*, : ſe conjugue de même : *voyez* RÉSOUDRE.

SOUFFRIR. Verbe actif, irrégulier, de la ſeconde onjugaiſon : il vient du mot latin *ſufferre*, compoſé de *erre*, qui ſignifie *porter*, & de la prépoſition *ſub*, qui gnifie quelquefois *ſur*. Ce verbe peint donc, à proprement parler, la ſituation, l'action d'un homme qui orte ſur ſon dos ou ſur ſes épaules quelque choſe dont poids l'incommode. D'après ce ſens naturel, il eſt iſé de comprendre toutes les ſignifications métaphoiques qu'on lui donne. *Cet homme ſouffre beaucoup*, our dire qu'il éprouve de grandes douleurs : les douurs ſont repréſentées-là comme un fardeau que l'homne ſoutient avec peine, & dont il paroît accablé : c'eſt inſi que l'ame ſe ſert des images matérielles pour peinre ſes affections.

On a étendu le verbe *ſouffrir* à d'autres ſignifications oins analogues à notre définition. *Souffrir un abus*, our, le laiſſer ſubſiſter, le porter, pour ainſi dire, tranuillement, ſans aucun ſigne ſenſible de mécontentement.

On dit encore, *ſouffrez que je vous embraſſe*, pour ire, *permettez que*, &c. C'eſt la même métaphore.

INDICATIF *préſent*. Je ſouffre, tu ſouffres, il ſouffre ; ous ſouffrons, vous ſouffrez, ils ſouffrent.

Imparfait. Je ſouffrois, &c,

Prétérit. Je ſouffris, &c.

Futur. Je ſouffrirai, &c.

Conditionnel préſent. Je ſouffrirois, &c.

IMPÉRATIF. Souffre, qu'il ſouffre ; ſouffrons, &c.

SUBJONCTIF *préſent*. Que je ſouffre, &c.

Imparfait. Que je ſouffriſſe, &c.

Participes. Souffrant ; ſouffert, ſoufferte.

SOUMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il eſt compoſé de *mettre*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *ſous*, qui annonce une ſituation inférieure à l'autre. Ainſi *ſoumettre* ſignifie *mettre ſous*, *deſſous*, vaincre, dompter, réduire ſous ſa puiſſance, ſous ſes loix, ſous ſon Empire. *n'arrive que trop ſouvent que la raiſon & la juſtice ſoient ſoumiſes à la force : voyez* METTRE.

SOURCES DES PREUVES. Pour trouver des preuves ſolides, il ne faut pas s'abandonner à des idées vagues. Voyons en effet ce que fait un Orateur chargé d'une affaire. Ne ſe borne-t-il pas naturellement à examiner dans ſon ſujet le fait dont il eſt queſtion, & ſes circonſtances ; qui ſont le tems, le lieu, la perſonne, la cauſe, la fin, la maniere, les titres, les témoins, &c. Ce ſont ces idées qui ſervent à prouver qu'une choſe eſt, ou n'eſt pas, qu'elle eſt poſſible ou impoſſible, facile ou difficile.

Rendons cela ſenſible par un exemple. Un perſonnage illuſtre eſt accuſé d'intelligence avec l'ennemi. Que fait-on pour le juſtifier ? On examine & on fait ces queſtions. Un tel homme eſt-il capable d'une action horrible ? Dans la ſituation où il eſt, pourroit-il l'exécuter. Comblé d'honneurs & de biens le voudroit-il quand même il le pourroit ? Peut-on avoir cette idée de lui après qu'il a donné tant de marques d'attachement à ſa Patrie ? Manque-t-il de biens pour rechercher de nouvelles richeſſes par des voies ſi honteuſes ? A-t-il eu quelque mécontentement de l'Etat ? Quels moyens ou quelles facultés auroit-il d'exécuter ſa trahiſon, dans un lieu où toutes ſes démarches ſont éclairées ? Où ſont les témoins ? Quels indices ou quelles preuves de ſon entrepriſe ? Enfin a-t-il commis d'autres crimes qui l'aient conduit comme par dégrés au plus grand de tous les forfaits ?

Quelques crimes toujours précedent les grands crimes :
Quiconque a pu franchir les bornes légitimes
Peut violer enfin les droits les plus ſacrés.
Ainſi que la vertu le crime a ſes degrés :
Et jamais on n'a vu la timide innocence,
Paſſer ſubitement à l'extrême licence.

Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux.

(*Racine, Tragedie de Phédre*).

C'est, comme l'on voit, de la nature du fait, de la considération de la personne, de celle du lieu, du moyen, du tems, du défaut de témoins, d'indices, ou d'autres preuves, que l'on tire les argumens pour ou contre.

Il y a encore deux belles manieres de réfuter un adversaire. La premiere, consiste dans une concession simulée de ce qu'a dit l'Adversaire, pour montrer que cela même posé nous avons encore raison d'ailleurs. Comme, lorsque l'Adversaire avance qu'une telle chose est difficile, & que vous répondez au contraire qu'elle ne l'est pas; mais que quand même elle le seroit, il faudroit encore l'exécuter. La seconde, consiste à se servir contre l'Adversaire de ses propres armes. C'est ainsi que Cicéron en use (*pro Lege Manilia*) pour réfuter Catulus, qui s'opposoit à ce qu'on donnât à Pompée le commandement des Armées. « C'est toujours Pompée qu'on » charge des emplois les plus pénibles & les plus dan» gereux de la République, disoit Catulus; mais si en » exposant trop souvent une tête si précieuse à l'Etat » vous veniez à le perdre, à qui auriez-vous recours»? Et c'est par cette raison même, reprend vivement Cicéron, que ne pouvant compter sur la vie des hommes, la République doit se hâter, puisque les Dieux immortels lui accordent cette faveur, de jouir de la valeur & des lumieres de cet illustre Capitaine.

Enfin on peut rapporter toutes les preuves que l'on emploie dans diverses matieres, à certains chefs généraux, qu'on appelle lieux communs. Ce sont des especes d'Arcenaux ou de Magasins publics où l'on peut puiser pour chaque sujet les argumens qui lui conviennent. Il sont au nombre de quatorze : *voyez* DÉFINITION, ÉNUMÉRATION DES PARTIES, ÉTYMOLOGIE, GENRE, ESPECE, SIMILITUDE, DISSIMILITUDE, CONTRAIRES, CIRCONSTANCES *ou* ÉNUMÉRATION, CAUSE, EFFETS, MŒURS, PASSIONS, COMPARAISON.

Il eſt certain qu'on peut rapporter à quelqu'un de ces lieux communs tous les arguments qu'un Orateur emploie. Mais quel tems ne faudroit-il pas pour les fonder les uns après les autres, ſi toutes les fois qu'on a un diſcours à compoſer il falloit y avoir recours ? D'ailleurs, quoi de plus capable de ralentir le feu de la compoſition, & de gêner l'eſprit ? Nous croyons donc que ces lieux communs ne ſont bons que pour les jeunes gens qui ſe propoſent d'entrer dans la carriere de l'Eloquence ; ils leur apprennent à enviſager ſous toutes les faces les matieres qu'ils auront à traiter. C'eſt-là qu'il font une eſpece d'académie qui les prépare à ſoutenir ce noble exercice. Ils s'en font une heureuſe habitude & dans la ſuite il ſemble qu'ils ne ſuivent que les mouvemens naturels de leur génie : *voyez* FORMES DE PREUVES.

SOURDRE. Verbe neutre défectif de la quatriem conjugaiſon. Il exprime le mouvement d'une fluide qu ſort de deſſous. Il eſt principalement employé à marquer le jailliſſement des eaux qui ſortent de deſſous terre qu'on appelle ſources. *Cette eau ſourd de pluſieurs endroits.* Il ſe dit auſſi au figuré. *Ne vous chargez pas d cette affaire, il en peut ſourdre mille malheurs.* Il n'a que le préſent de l'infinitif & la troiſieme perſonne du préſent de l'indicatif.

INDICATIF. *Préſent ſingulier.* Il ſourd.

INFINITIF *Préſent.* Sourdre.

SOURIRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *rire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition *ſous* (deſſous en deſſous). Ainſi ſourire ſignifie rire en deſſous, ſans preſque qu'on puiſſe s'en appercevoir. Sourire annonce ordinairement ou une legere approbation ou une contradiction tacite, plus ſouvent encore une marque voilée d'affection & d'amitié. *Il ſourit malignement à tout ce que je dis. Elle n'oſoit me parler, mais elle me ſourioit.*

Sourire ſe prend auſſi ſubſtantivement, on dit *le ſourire* pour ſignifier l'action de ſourire.

Les agrémens d'*un ſourire* enchanteur
Parmi ſes pleurs commençoient à paroître.

SOUS, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SOUSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*. *Ecrire sous*, *au-dessous*.

Quand on écrit son nom au-dessous de quelqu'écriture, c'est ordinairement une preuve qu'on approuve cette écriture. De-là, *souscrire*, signifie consentir, approuver. *Souscrivez ce contrat. Je souscris à toutes vos volontés.*

Souscrire en termes de Librairie, c'est payer ou s'obliger à payer, avant que le livre paroisse ou pendant qu'on l'imprime.

Participe présent. Souscrivant, *indéclinable.*

Participe passé. Souscrit, souscrite. *voyez* ECRIRE.

SOUSTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *traire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sous*, qui vient de la préposition latine *sub*, laquelle signifie en françois *sous*, *dessous*, *en dessous*, *en cachette*, &c.

Traire signifie tirer, ôter, enlever : ainsi *soustraire* signifie enlever en dessous sans qu'on s'en apperçoive, ou enlever ce qui est sous la puissance, sous le pouvoir de quelqu'un. *Il a soustrait les titres qui m'auroient fait gagner mon procès.*

Il a eu la tête tranchée pour avoir voulu soustraire une partie des sujets à l'obéissance due au Souverain. Ils ont eu enfin le courage de se soustraire à la tyrannie.

Soustraire en termes d'Arithmétique, c'est ôter un nombre d'un autre nombre. *Il faut soustraire cette derniere somme de la premiere.*

SOUVENT, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

ST *ou* STE, est une des particules admonitives : *voyez* PARTICULES.

STANCES. On appelle *stance* un certain nombre de vers arrangés d'une maniere particuliere, & après lesquels le sens est parfait. On distingue deux sortes de stances, les *régulieres* & les *irrégulieres*. Les premieres sont celles qui sont formées par un même nombre de vers arrangés de la même maniere, quant à la disposi-

tion des rimes, & au nombre des syllabes. Les secondes sont celles qui different les unes des autres, ou par le nombre des vers, ou par le mêlange des rimes, ou par le nombre des syllabes de chaque vers. Une certaine suite de vers arrangée d'une maniere particuliere, & formant un sens complet, n'est point appellée *stance*, quand elle n'est pas suivie ou précédée de quelques autres. Si elle est seule, on lui donne le nom de *quatrain*, de *sixain*, &c. de *madrigal*, ou d'*épigramme*, selon le nombre de vers qu'elle renferme, ou selon la pensée qu'elle contient & le sujet qu'elle traite : *voyez* ces mots.

Les stances régulieres passent rarement le nombre de dix vers ; mais elles peuvent n'en avoir que quatre, cinq, six, sept, huit ou neuf. Les irrégulieres ont rarement moins de dix vers, & peuvent aller jusqu'à vingt ou trente, & même quelquefois plus. Le nombre des syllabes de chaque vers est purement arbitraire dans les unes & les autres ; mais dans les régulieres, les vers d'une stance doivent avoir le même nombre de syllabes que les vers des autres stances

Le mêlange des rimes suit les mêmes loix : étant purement arbitraire, & n'ayant que les loix générales de la versification à suivre dans les stances irrégulieres, il est fixé dans les régulieres par la premiere stance, au point que si une stance commençoit & finissoit par une rime masculine, ou par une féminine, les autres en devroient faire autant. Cet ordre n'est point contraire à ce que nous avons dit ailleurs, que dans une même piece de vers il ne falloit jamais mettre de suite deux vers masculins ou féminins qui ne rimeroient point entr'eux ; attendu que les stances sont si détachées les unes des autres par le sens, qu'elles semblent faire des pieces de vers différentes.

Le dernier vers d'une stance, soit réguliere, soit irréguliere, ne doit jamais rimer avec le premier vers de la suivante : on pourroit même étendre cette regle pour tous les vers d'une stance, sur-tout réguliere, avec la stance précédente ou suivante. Au moins, si ce n'est pas une faute d'y manquer, c'est une négligence considérable ; comme on le sent assez dans cet exemple d'Arnaud d'Andilly ;

. . . . . .

Et ta foible raiſon après divers combats,
Trahit ſes ſentimens par la crainte du blâme ;
C'eſt ta voix qui le livre aux bourreaux inhumains.
Miſérable, crois tu, ſouillant ainſi ton ame,
Te laver de ton crime, en te lavant les mains ?

⁂

Mais ici mon eſprit de colere s'enflamme :
Rien ne peut égaler le tranſport qu'il reſſent,
Lorſqu'il voit, ô Seigneur, que ton ſang innocent,
Coule de tous côtés par un ſupplice infâme ! . . . .

Lorſque nous avons dit que dans les ſtances régulieres, ſi l'une commençoit & finiſſoit par des vers maſculins ou féminins, les autres devoient naturellement ſuivre la même marche ; nous n'avons pas prétendu que ce concours de rimes de même eſpece qui ſe ſuivent d'une ſtance à l'autre, & ne s'accordent pas, fût fort agréable à l'oreille : au contraire, nous convenons qu'ordinairement on en eſt choqué. Mais il eſt, pour l'éviter, un moyen facile qui fournit une nouvelle ſorte d'agrémens : c'eſt de commencer la ſeconde ſtance par des vers féminins, ſi la premiere a commencé par des maſculins, & de faire ainſi répondre tous les vers maſculins de l'une aux vers féminins de l'autre ; & ainſi alternativement juſqu'au bout de la piece, comme dans ces quatrains de M. de la Motte :

Mille Héros ſur tes remparts,
Vont porter le fer & la flamme ;
Pallas les guide, & ſur Pergame
Lance de foudroyants regards.

⁂

Malheureux, que ſervent tes charmes,
Venus défendra mal tes jours :
Tu n'as que des chants pour ſecours,
Et qu'une lyre pour tes armes ! . . .

⁂

Remarquons encore, que, quelque liberté qu'on ait pour le choix & l'arrangement des vers dans les ſtances, il faut cependant qu'il y ait quelque choſe qui les diſtingue des vers ſuivis ou mêlés, qui forment les grands Poèmes, ou pieces libres. Il faut même éviter de mettre des vers de ſept ſyllabes à côté de ceux de huit ou de ſix : le concours en eſt déſagréable.

Une certaine ſuite de ſtances régulieres prend le nom d'*ode*, quand le ſujet & le ſtyle le permettent. On appelle ſouvent *ſtrophe* ce que nous avons nommé *ſtance*. Le mot *ſtrophe* vient des anciens : leurs odes étoient compoſées de ſtrophes, comme les nôtres le ſont de ſtances ; ainſi ces deux mots ſe reſſemblent en beaucoup de choſes ; excepté que les anciens n'étoient pas obligés de finir le ſens de leurs penſées avec leurs ſtrophes, au lieu que pour nous, c'eſt une regle ſévere & indiſpenſable que l'eſprit puiſſe pleinement ſe repoſer, & ſoit entierement ſatisfait à la fin de chaque ſtance.

Nous allons actuellement examiner chaque ſorte de ſtances en particulier ; au moins les principales d'entre les régulieres ; car les combinaiſons qui y ſont permiſes, pouvant ſe varier preſqu'à l'infini, nous aurions trop à dire, & le lecteur trouveroit ici beaucoup d'ennui & peu d'inſtruction, ſi nous voulions épuiſer cette matiere.

Les ſtances régulieres, conſidérées relativement au nombre des vers qui les compoſent, peuvent ſe diviſer en ſtances de nombre pair, & en ſtances de nombre impair ; les premieres ſont des quatrains, des ſixains, des huitains, ou des dixains ; les ſecondes ſont compoſées de cinq, de ſept, ou de neuf vers : ces dernieres paroiſſent moins analogues au génie de notre Poéſie qui cherche toujours à apparier ſes rimes : cependant elles ont quelquefois des beautés qui leur ſont propres.

Dans toutes les obſervations ſuivantes nous n'aurons en vue que l'ordre des rimes : on ſe ſouviendra que ſous chacun des arrangemens dont nous parlerons, on peut employer & mêler les vers des différentes meſures ainſi que nous l'avons dit, pourvu que la premiere ſtance ſoit toujours à cet égard le modele des autres.

Stances de quatre vers.

Les rimes peuvent se mêler de deux façons dans les quatrains : 1°. En faisant rimer le premier vers avec le troisieme, & le second avec le quatrieme ; 2°. En faisant rimer le premier avec le quatrieme, & le second avec le troisieme.

Premier exemple.

Pour qui compte les jours d'une vie inutile,
L'âge du vieux Priam passe celui d'Hector ;
Pour qui compte les faits, les ans du jeune Achille
L'égalent à Nestor.

Second exemple.

Insensés, notre ame se livre
A de tumultueux projets !
Nous mourons sans avoir jamais
Pû trouver le moment de vivre.

On peut encore mettre les rimes de suite sans les croiser ; mais alors il faut que l'espece & la variation des vers fasse sentir que ce sont des stances, comme :

Prendrai-je pour sujet les jeux de la fortune !
Rien ne lui convient mieux, & c'est chose commune
Que de lui voir traiter ceux qu'on croit ses amis,
Comme le chat fait la souris.

Stances de cinq vers.

On trouve des exemples de quatre arrangemens différens dans les stances de cinq vers ; comme on le voit par ceux que nous allons citer.

Premier exemple.

Mais insensiblement dans le tour que j'ai pris,
Mon dessein se rencontre, & si rien ne m'abuse,
Je pourrois tout gâter par de plus longs récits :

Le jeune Prince alors ſe joueroit de ma muſe ;
Comme le chat de la ſouris.

Second exemple.

Fuyez, dangereux complices
De ma folle iniquité :
Je ne vois que des ſupplices
A la ſuite des délices
Que promet la volupté.

Troiſieme exemple.

Ce que tu veux eſt en toi même ;
Tu fais ton prix par tes vertus :
Tous les encens d'autrui ſont encens ſuperflus,
Et ce qu'on eſt aux yeux du Monarque ſuprême,
On l'eſt par-tout & rien de plus.

Quatrieme exemple.

Lorſqu'une coupable licence
Empoiſonnoit mon innocence,
Le Seigneur fut mon ſeul recours ;
J'implorai ſa toute puiſſance,
Et ſa main vint à mon ſecours.

On pourroit encore trouver un cinquieme arrangement des rimes en cette ſorte ; *licence, recours, ſecours, innocence, toute puiſſance.*

Stances de ſix vers.

Nous avons deux ſortes de *ſixains :* les premiers ne ſont autre choſe qu'un *quatrain* auquel on ajoute deux vers de rime différente en eſpece, de celles du quatrain qui précede. Les ſixains de cette eſpece n'ont point de repos fixe avant leur chûte ; ils peuvent s'arranger de deux manieres, ſelon que les quatrains ſont eux-mêmes arrangés de l'une ou de l'autre des deux premieres ſortes d'arrangemens que nous avons marqués pour eux.

Exemple.

Seigneur, dans ton Temple adorable,
Quel mortel eſt digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce Sanctuaire impénétrable,
Où tes Saints inclinés, d'un œil reſpectueux
Contemplent de ton front l'éclat majeſtueux ?

La ſeconde ſorte de ſixains, aſſez commune, & fort belle, comprend deux *tercets* qui ne doivent jamais enjamber de l'un à l'autre pour le ſens : il doit donc y avoir un repos après le troiſieme vers : les deux premiers riment toujours enſemble, & le troiſieme avec le dernier, ou avec le cinquieme, & plus ordinairement avec celui ci.

Nota. On appelle *tercet*, trois vers qui font un ſens complet, ou du moins qui contiennent tout un membre de période.

Premier exemple.

Renonçons au ſtérile appui
Des grands qu'on implore aujourd'hui,
Ne fondons point ſur eux une eſperance folle.
Leur pompe indigne de nos vœux
N'eſt qu'un ſimulacre frivole,
Et les ſolides biens ne dépendent pas d'eux.

Second exemple.

Aimable paix, Vierge ſacrée,
Deſcens de la voûte azurée,
Viens voir tes Temples relevés :
Et ramene au ſein de nos Villes
Ces Dieux bienfaiſans & tranquilles,
Que nos crimes ont ſoulevés.

Stances de ſept vers.

On compoſe ordinairement les ſtances de ſept vers,

d'un quatrain & d'un tercet : mais il faut que le ſens ſoit coupé & donne un repos après le troiſieme ou le quatrieme vers, ſelon que la ſtance commence par le tercet ou par le quatrain.

Premier exemple.

Tel aujourd'hui t'embraſſe & ſoutient ta querelle,
Dont l'eſprit infidele,
Dès demain voudra t'opprimer :
Et tel autre aujourd'hui contre toi s'intéreſſe,
Que pour toi dès demain tu verras s'animer :
Tant pour haïr que pour aimer
Au gré du moindre vent tourne notre foibleſſe.

Second exemple.

L'hypocrite en fraude fertile,
Dès l'enfance eſt pêtri de fard :
Il ſait compoſer avec art
Le fiel que ſa bouche diſtille ;
Et la morſure du Serpent
Eſt moins aiguë, eſt moins ſubtile,
Que le venin caché que ſa langue répand.

Nous ne donnons des exemples que pour marquer la différence des repos au troiſieme ou quatrieme vers, ſelon que le tercet précéde ou ſuit le quatrain. Quant à l'arrangement des rimes, on peut le connoître par ce que nous avons dit des quatrains, & ce qu'on a vu des tercets dans les ſixains.

Des ſtances de huit vers.

Nous avons deux eſpeces de ſtances de huit vers : la plus commune eſt compoſée de deux quatrains, dans chacun deſquels les vers ſont entremêlés de l'une ou de l'autre des deux manieres que nous avons indiquées ; l'autre eſpece, qui eſt la plus belle & la mieux diverſifiée, comprend deux tercets, ſuivis de deux vers maſculins ſi la rime précédente eſt féminine ; & au contraire. Au reſte on doit entendre que par-tout où nous diſons

lisons un quatrain ou un tercet, il faut entendre que l'on doit ménager un repos pour le sens après le quatrieme vers dans le premier cas, & après le troisieme dans le second cas.

On peut encore arranger les stances de huit vers, de maniere que l'un des quatrains ait l'un des arrangemens que l'on voit dans les deux premiers exemples, & que l'autre quatrain suive l'autre arrangement; ou bien enforte que ces stances commencent ou finissent par deux vers de même rime, & aient un repos, & que les six autres vers coupés par tercets, marchent trois sur une rime & trois sur une autre, en mêlant ces rimes comme on jugera à propos.

Stances de neuf vers.

Nous ne trouvons qu'un seul arrangement en usage pour les stances de neuf vers; ce qui n'empêche pas les Auteurs de se faire d'autres marches, que les regles générales de la versification ne désapprouvent point, & que le goût autorise. Dans l'arrangement usité, la stance est composée d'un quatrain suivi d'une stance de cinq vers: dans l'un & l'autre, le premier vers ne doit point rimer avec le dernier; mais il doit être de rime différente, comme *vertu* & *sagesse*, *vent* & *folie*, dans l'exemple suivant:

Je ne prends point pour vertu
Les noirs accès de tristesse
D'un Loup-garou revêtu
Des habits de la sagesse.

Plus légere que le vent,
Elle fuit d'un faux Savant
La sombre mélancolie,
Et se sauve bien souvent
Dans les bras de la folie.

De même.

Homere adoucit mes mœurs
Par ses riantes images;

Seneque aigrit mes humeurs
Par ſes préceptes ſauvages.

Envain d'un ton de Rhéteur,
Epictete à ſon lecteur
Prêche le bonheur ſuprême;
J'y trouve un conſolateur
Plus affligé que moi-même.

Stances de dix vers.

Les dixains ſont de deux ſortes : les mieux coupés & les plus agréables ſont formés par un quatrain ſuivi de deux tercets, rangés le plus ſouvent de maniere que le premier & le dernier vers de chaque dixain ſoient d'eſpece différente ; comme,

Juges inſenſés que nous ſommes,
Nous admirons de tels exploits !
Eſt-ce donc le malheur des hommes
Qui fait la vertu des grands Rois ?

Leur gloire féconde en ruines,
Sans le meurtre & ſans les rapines
Ne ſauroit-elle ſubſiſter ?

Images des Dieux ſur la terre,
Eſt-ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater ?

La ſeconde maniere de former un dixain, & la moins uſitée, comme la moins harmonieuſe, eſt de placer de ſuite deux quatrains ſuivis d'un dyſtique ; les repos y ſont donc après le quatrieme & le huitieme vers ; au lieu que dans l'autre arrangement ils ſont après le quatrieme & le ſeptieme.

Ces ſtances s'emploient ſur-tout pour les Odes, & les Chanſons : mais pour celles-ci, l'air exige ſouvent un ordre différent de ceux que nous avons déſignés, quoique toujours régulier, puiſque tous les couplets doivent ſe reſſembler. Auſſi n'avons-nous parlé que des principaux arrangemens des rimes dans les ſtances. On met encore aſſez ſouvent en ſtances des Epîtres, des

loges, des Descriptions, & généralement toutes les rtes de pieces qui ne sont pas de longue haleine : mais rement ces stances sont-elles régulieres. Pour de ands Poëmes, Arnaud d'Andilly est le premier qui ait trepris d'en faire un en stances, sans doute d'après s octaves Italiennes : mais cela paroît trop gênant ns notre Langue, qui n'est pas aussi riche en chaque pece de rimes que l'Italienne, par la raison même 'elle en a beaucoup plus d'especes ; puisque tous les ots Italiens finissent par quelqu'une des cinq voyelles. ailleurs une marche si compassée fatigue quand elle trop longue ; il faut alors quelque chose de plus aisé.

Il nous reste à dire un mot des stances irrégulieres.

Des stances irrégulieres.

Outre ce que nous avons eu occasion d'expliquer sur s stances irrégulieres dans ce qui précede, il faut enre observer qu'on y emploie toutes sortes de stances puis le quatrain ou le tercet, jusqu'au dixain ; sans se ettre en peine de ménager les repos, comme on le it faire dans les stances régulieres. Seulement il ne ut jamais placer de suite plus de deux rimes masculis ou féminines, ni mettre de suite deux rimes masculines ou féminines qui ne rimeroient point ensemble.

Nous avons en françois plusieurs sortes particulieres pieces de vers composées de stances, que nous renyons chacune à leur article.

Nous ne dirons que peu de choses de celles qui ne nt plus en usage. Nous n'en parlerions pas même, si us ne pensions que l'on a toujours une sorte de satisfction à prendre une connoissance générale de ce qui ttoit nos peres, lors même que notre goût ne s'acrde pas avec le leur. Mais nous nous étendrons un ju plus sur les Poëmes qui sont encore à présent en elque réputation : *voyez* SONNET, BOUTS RIMÉS, ONDEAU, TRIOLET, CHANT ROYAL, BALADE, LAI VIRELAY, MADRIGAL, EPIGRAMME, ODE, CHANON, CANTATES.

STROPHES : *voyez* STANCES.

STRUCTURE DU VERS. La ſtructure du vers eſt l'obſervation de toutes les loix impoſées aux Poëte pour le nombre, la qualité, & l'arrangement des ſylla-bes qui compoſent un vers.

Pour déterminer le nombre des ſyllabes dans un vers il faut obſerver combien de ſorte de vers nous avons Tout le monde admet des vers françois de cinq eſpece relativement au nombre des ſyllabes; ceux de douze ceux de dix, de huit, de ſept, & de ſix. Quelques Au teurs en voudroient faire admettre de onze, de neuf, & de cinq; mais ſi l'on en trouve quelques exemples dan de célebres Ecrivains, il eſt certain que ces exemple tiennent à des circonſtances particulieres. Dans les ver mêlés, on n'en reçoit que des cinq eſpeces principales ceux de neuf ou de onze ſyllabes n'ont jamais paſſé qu' la faveur du chant; ils ſont ſujets à une très grand difficulté pour le repos ou hémiſtiche qui ſe trouve éga lement mal placé après la quatrieme ou la ſixieme ſylla be; ceux de cinq ont un inconvénient auſſi conſidéra bie, en ce que le retour trop fréquent des rimes fatigu l'oreille.

Quand on veut meſurer un vers, on ne comp point les *e* muets qui ſont à la fin des rimes féminines ni ceux qui ſouffrent éliſion dans le corps du vers: *voyez* HIATUS & ELISION.

Une autre obſervation à faire pour compter le nom bre des ſyllabes, c'eſt que la langue françoiſe a ſouve pluſieurs voyelles de ſuite qui forment une diphtongu dans certains mots, & dans d'autres n'en forment pas d'où il arrive que quelquefois elles ne font qu'une ſyll be, & quelquefois elles en font deux: *voyez* PRONON CIATION & DIPHTONGUES.

La premiere eſpece des vers françois eſt celle des ve de douze ſyllabes qu'on nomme *Alexandrins*. Ils do vent ce nom, ſuivant quelques Auteurs, à Alexandr de Paris, un de nos vieux Poëtes, qui les employa premier; ou ſuivant quelques autres à un Poëme ſu Alexandre le Grand.

Approche, triſte objet d'horreur & de tendreſſe!
Approche, cher appui qu'eſpéroit ma vieilleſſe!

Viens embraſſer ton pere, il t'a dû condamner :
Mais s'il n'étoit Brutus, il t'alloit pardonner.
(*M. de Voltaire, Tragédie de Brutus*).

Cette eſpece de vers eſt conſacrée principalement à la Comédie, à la Tragédie, à l'Epopée & au Poëme didactique. On l'emploie auſſi aſſez communément dans les Poéſies Paſtorales, dans la Satyre, l'Elégie, &c.

Les vers Alexandrins ont un repos ou hémiſtiche invariablement placé après la ſixieme ſyllabe. Quant aux autres regles de l'hémiſtiche : *voyez* HÉMISTICHE.

Après les Alexandrins ſuivent les vers de dix ſyllabes qu'on appelloit autrefois *communs*, parcequ'en effet on en faiſoit un uſage fort fréquent. Aujourd'hui ils ſont plus rares. On s'en ſert cependant encore dans les Epîtres familieres, dans les vers libres, dans les Rondeaux, Balades, Epigrammes, &c.

Le perroquet eut beau par ſon caquet
Imiter l'homme, il fut un perroquet.
En s'habillant en homme, ſous le linge
Le ſinge auſſi ne paſſa que pour ſinge.

Ici le repos doit toujours être placé après la quatrieme ſyllabe : *voyez* HÉMISTICHE.

La troiſieme eſpece eſt des vers de huit ſyllabes. Ceux-ci n'ont pas de repos ; ils ſont fort en uſage pour l'Epître, l'Ode, les Chanſons, &c.

Cenſeur de ma chere pareſſe,
Pourquoi viens-tu me réveiller
Au ſein de l'aimable moleſſe,
Où j'aime tant à ſommeiller ?
Laiſſe-moi, Philoſophe auſtere,
Goûter voluptueuſement
Le doux plaiſir de ne rien faire,
Et de penſer tranquillement.

Ceux de la quatrieme eſpece ont ſept ſyllabes. On les

emploie dans toutes sortes de styles, particulierem dans les Odes & les Chansons.

Je disois à la nuit sombre :
O nuit, tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours !
Je redisois à l'Aurore :
Le jour que tu fais éclore,
Est le dernier de mes jours.
(Ode de Rousseau).

Enfin nos plus petits vers, du moins généraleme reçus, sont ceux de six syllabes. Ils seroient fatiguans l le retour trop fréquent des rimes, si on les employ seuls ; aussi a-t-on soin de les joindre pour l'ordinair d'autres vers de différente mesure.

Le rat & la grenouille auprès du marécage
Se querelloient dans leur langage :
Le milan fond sur eux
Et les mange tous deux.
(Fables de la Fontaine).

Les qualités requises dans les syllabes qui compos un vers, varient selon que les syllabes sont à la fin dans le corps du vers. Dans le premier cas toutes observations à faire se trouvent au mot RIME. Dans second on les trouvera aux mots ELISION, HIATUS.

STYLE. Le style est une façon de s'exprimer, pc tant un caractere émané tant de la qualité de l'ouvr ge que du goût personnel de l'Auteur : ce caractere r sulte des pensées, des sentimens qui font le détail l'ouvrage, des expressions qui rendent ces sentimens ces pensées, & de l'arrangement respectif de toutes c parties.

Nous ne devons ici traiter que de la seconde de c trois parties : la premiere dépend du génie & du talen la troisieme de la justesse de l'esprit : cependant il difficile de développer un article sans toucher les autr quand ils sont aussi intimement unis entr'eux.

On distingue assez ordinairement trois sortes de style

le *ſublime* ou *élevé*, le *moyen*, & le *ſimple*. Le premier doit être celui de tous les ouvrages d'éloquence dans leſquels on traite des ſujets importans, publics & liés à de grands intérêts: le ſecond eſt pour les ſujets gracieux, amuſans, agréables; & le troiſieme convient ſur-tout à l'Hiſtoire & à la Philoſophie. Dans le premier on déploie plutôt les richeſſes du génie que celles de la Rhétorique. Dans le ſecond on évite le ton noble, les mouvemens pathétiques, les tranſports, l'enthouſiaſme, qui conviennent au premier; mais on y étale toutes les fleurs de la Rhétorique, c'eſt-à-dire, tout ce que les figures ont de plus propre à plaire: *voyez* RHETORIQUE. Dans le troiſieme on ne doit chercher qu'à être clair, ſimple, ſuivi, exact & précis

On a des exemples du premier ſtyle dans les Oraiſons Funébres de Fléchier, dans celles de Boſſuet, dans le diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle fait par ce dernier, dans quelques Sermons de Bourdaloue, & ſur-tout dans ſes Miſteres & ſes Paſſions, dans les Odes de Rouſſeau, dans les bons Poëmes Epiques & les bonnes Tragédies. Le Télémaque de M. de Fénelon, les ouvrages mêlés de M. de Voltaire, une foule d'ouvrages académiques, &c. vous ſerviront de modele pour le ſtyle moyen ou fleuri, comme auſſi les Poéſies de Greſſet, de Bernis, &c. Pour le troiſieme, nous avons nombre d'ouvrages Didactiques, Hiſtoriques & Philoſophiques, tels que les Traités, les Diſſertations de nos bons Ecrivains, qui peuvent guider les commençans. Entre les Poëtes, la Fontaine doit être à la tête pour le ſtyle ſimple & naif; & peut-être qu'après lui, il eſt inutile d'en propoſer d'autres.

Nous n'en dirons pas davantage ſur ces diviſions du ſtyle; nous le conſidererons ſous un point de vue général, qui nous fournira également toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir pour le rendre bon.

Le ſtyle exige la correction, la clarté, la facilité, l'harmonie, la propriété des termes, la préciſion, l'élégance, & l'énergie.

L'on ne parle que pour ſe faire entendre: la premiere qualité du diſcours & du ſtyle eſt donc la clarté; cette clarté doit rendre la penſée avec toute la fidélité que

demande le commerce de la parole : c'eſt preſque la ſeule beauté du ſtyle Hiſtorique, Mathématique & Philoſophique, avec l'ordonnance & le choix des idées que nous préſuppoſons.

Il y a cependant des circonſtances où trop de clarté devient un défaut. Bien des perſonnes entendent à demi mots, ſur-tout dans ce qui regarde les mœurs & le badinage ; il faut donc alors que l'expreſſion ne diſe que ce qu'il faut pour faire naître le plaiſir de deviner le reſte : alors la vérité doit être voilée. Un peu plus ou moins d'opacité ou de tranſparence dans la gaze qui la couvre en la montrant, fait un vice : l'un amene l'énigmatique, l'entortillé, le miſtérieux, le précieux, & le ridicule : l'autre conduit au ſuperflu, à l'indécence, à la groſſiereté, à l'ennui, à la lenteur, ſelon les ſujets que l'on traite. C'eſt trop ſe défier de l'intelligence des Lecteurs, c'eſt les humilier ; ou c'eſt fronder les bienſéances & l'honnêteté ; c'eſt offenſer.

Le moyen de voiler ainſi une penſée, c'eſt de n'en exprimer qu'une qui y mene, ou qui en ſoit la ſuite. Dans le premier cas, le lecteur fait ſeul le reſte du chemin ; & dans le ſecond il remonte ſeul à la cauſe de l'effet qu'on lui montre. Quelquefois auſſi, ſur-tout quand il s'agit d'un fait, il ſuffit d'indiquer quelques circonſtances principales ; l'eſprit en combinant ces circonſtances, devine le fait qui s'y trouve lié. D'autrefois on dit avec un ton d'ironie le contraire de ce qu'on veut faire entendre ; ou bien l'on ſe ſert d'un terme équivoque que l'on ſemble prendre dans un ſens, tandis qu'on a deſſein qu'il ſoit pris dans l'autre : *voyez* IRONIE. On trouve tous ces moyens employés dans les bonnes Epigrammes.

Une expreſſion propre rend la penſée avec une juſteſſe qui fait le charme de l'eſprit : les termes figurés, quand ils ſont bien choiſis & faciles à ſaiſir, la revêtent de ces couleurs intéreſſantes qui ſont les délices de l'imagination : *voyez* FIGURES. Les moyens néceſſaires pour être clair, ſont donc de bien connoître la juſte valeur des termes, & l'emploi que le bon uſage en fait ou permet d'en faire. Si l'eſprit ſaiſit bien une idée toute entiere, on n'aura pas de peine à la rendre par les termes propres ;

il ne faudra pour cela que ſavoir ſa langue. Si on ne la voit qu'à demi, on ne lui donnera qu'une expreſſion foible & peu propre ; ſouvent même on la défigurera, on la rendra méconnoiſſable, on ſera inintelligible.

Ce que nous diſons ici de chaque idée particuliere, peut aiſément s'appliquer au total d'un ouvrage. Le choix des idées dans ce dernier cas eſt comme le choix des termes dans l'autre ; là l'ordre dans les raiſonnemens ou les faits, comme ici l'ordre dans la conſtruction d'une phraſe, vous donneront une clarté complette : *voyez* RAISONNEMENT, CONSTRUCTION.

Mais ſi vous paſſez par-deſſus des idées intermédiaires qui ſoient utiles à l'intelligence des autres, vous redeviendrez obſcur. Il en ſera de même ſi vous négligez trop les liaiſons & les circonſtances : *voyez* CONJONCTIONS, TRANSITION.

Il eſt à propos de faire ici une obſervation ſur la Langue Françoiſe ; c'eſt qu'il n'en eſt point à laquelle la clarté coûte tant : on dit cependant que c'eſt la plus claire de toutes les Langues ; & on le prouve par l'ordre de conſtruction, la marche qu'elle met dans ſes phraſes, & par ſon article. Mais c'eſt par l'invariabilité même de ſa marche qu'elle préſente à chaque pas une infinité d'amphibologies difficiles à éviter. Il faut avoir écrit en françois pour ſavoir combien il en coûte pour conſerver toujours ce caractere de clarté ; il faut avoir beaucoup écrit, pour être parvenu à ſe rendre ce caractere familier. Ainſi pour être clair, il faut être bien inſtruit de ſa langue, comme nous l'avons dit, & s'être accoutumé à la plus grande correction dans l'uſage qu'on en fait.

La correction n'eſt pas ſeulement néceſſaire au ſtyle, parcequ'elle contribue à le rendre clair ; mais auſſi parcequ'un langage peu correct eſt une ſorte de barbarie qui défigure la langue, offenſe les lecteurs inſtruits, & fait tort aux meilleures choſes que l'on pourroit dire. Cette correction conſiſte à ne point employer de termes qui ne ſoient françois, à ne donner à ceux dont on ſe ſert qu'une ſignification autoriſée par l'uſage, à rendre ſes phraſes coulantes, faciles, & conformes pour l'arrangement & la liaiſon au génie de la langue. Mais

quelque ſoin que l'on doive apporter pour conſerver à ſon ſtyle une qualité auſſi fondamentale, il ne faut cependant pas porter le ſcrupule juſqu'à lui ſacrifier toute la vivacité qui convient quelquefois à notre diſcours: il eſt des occaſions où de légeres fautes ſont une licence heureuſe; c'eſt un défaut d'être incorrect; mais c'eſt un vice d'être froid. Ainſi *Racine* aima mieux être inexact que languiſſant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expreſſion, lorſqu'il dit:

Je t'aimois inconſtant, qu'euſſé-je fait fidele!

Mais il faut en pareil cas, que la faute que l'on commet ſoit rachetée par une grande beauté; qu'elle ſoit peu ſenſible; qu'elle ſoit inévitable; & ſur-tout il faut s'en permettre bien peu: il ſeroit mieux de pouvoir les éviter toujours.

Nous avons déja parlé de la propriété des termes, qui eſt le caractere diſtinctif des grands Ecrivains, la qualité par laquelle leur ſtyle ſe ſoutient toujours au niveau de leur ſujet, & d'où naiſſent la préciſion, l'élégance, & l'énergie, ſuivant la nature des matieres que l'on traite, ou des objets qu'on doit peindre; la préciſion dans les matieres de diſcuſſion; l'élégance dans les ſujets agréables; & l'énergie dans les ſujets grands ou pathétiques.

La préciſion eſt l'art de ne dire jamais plus ni moins que ce qu'on a en vue, de rendre ſes penſées avec la plus grande juſteſſe, de ne porter en un mot dans l'ame des autres que ce qui eſt dans la nôtre, mais de l'y porter tout entier & tel que nous le concevons.

L'énergie eſt cette qualité par laquelle les expreſſions font une impreſſion profonde dans l'eſprit des autres. Elle donne quelquefois de la nobleſſe aux termes les plus bas; comme dans les exemples ſuivants remarqués par M. *de Voltaire*.

Se faiſant d'un Tyran l'effroyable partie.

Corneille dans *Héraclius*, Act. II. Sc. II.

» Les termes les plus bas, dit-il, deviennent quelquefois » les plus nobles, ſoit par la place où ils ſont mis, ſoit

» par le ſecours d'une épithete heureuſe. La *partie* eſt un » terme de chicane ; la main de Dieu appéſantie qui devient l'effroyable partie du Tyran, eſt une idée terrible. On pourroit incidenter ſur une main qui ſe fait » partie ; mais c'eſt ici que la critique des mots doit, à » mon avis, ſe taire devant la nobleſſe des choſes ».

Dont leur Flaminius marchandoit Annibal.

Corneille dans *Nicoméde*.

» Cette expreſſion populaire *marchandoit* devient ici » très énergique & très noble, par l'oppoſition du grand » nom d'*Annibal* qui inſpire du reſpect. On diroit très » bien, même en proſe ; cet Empereur après avoir » marchandé la Couronne, trafiqua du ſang des Nations ». *M de Voltaire.*

La préciſion fait voir notre idée telle qu'elle eſt en nous ; l'énergie la grave dans les autres ; ils ne la voient pas ſeulement ; ils la touchent. On ſent combien la propriété des termes fait pour ces deux qualités du ſtyle.

Il en eſt une autre qui lui doit encore beaucoup ; c'eſt l'élégance, c'eſt-à-dire, le choix des expreſſions les plus riches & les plus heureuſes. Elles ſont riches par leur propriété & leur préciſion ou leur énergie ; elles le ſont auſſi par l'étendue de leur ſignification : ſouvent un mot en dit autant & plus qu'une longue phraſe ; c'eſt une expreſſion riche. Les expreſſions ſont heureuſes, quand avec cette richeſſe, elles ont l'air de naïveté qui caractériſe notre Langue, & cette facilité qui caractériſe les ouvrages des vrais génies, des eſprits ſupérieurs à la matiere qu'ils traitent, & maîtres de la langue qu'ils parlent.

La naïveté conſiſte ſur-tout à éviter les détours, l'air de gêne, de peine, d'efforts, & de contrainte. Ayez des termes naturels, rejettez ceux qui paroîtroient recherchés ; ſuivez dans la ſtructure & l'arrangement de vos phraſes le même plan que dans le choix de vos mots ; & vous aurez la facilité du ſtyle. Qu'on ne s'y trompe pas : rien n'eſt moins facile que de donner cet air de facilité à ce que l'on écrit : mais le travail doit être caché. Il eſt quelques autres qualités plus ou moins eſſentiel-

les au ſtyle ſelon le genre & l'occaſion : tels ſont *le nombre*, *l'harmonie*, & *l'accent oratoire* : voyez *ces mots*.

On ſent aſſez que le ſtyle doit avoir bien des variétés. Son but eſt de peindre ; il doit donc prendre les couleurs & les traits des objets que l'on ſe propoſe de traiter. Il y a d'ailleurs des convenances à garder, 1°. par rapport à la perſonne qui parle ; c'eſt un Héros ou un Tyran ; c'eſt un Guerrier ou un Magiſtrat ; c'eſt un Politique, ou un Philoſophe, ou un Orateur ; c'eſt un Citadin ou un Berger ; c'eſt un vieillard ou un jeune homme, &c. 2°. Par rapport aux circonſtances ; c'eſt une fête champêtre, ou une réjouiſſance publique ; c'eſt un malheur préſent ou avenir, un objet effrayant ou chéri ; 3°. Par rapport à la maniere de parler ; c'eſt en proſe ou en vers, en récit, ou en action.

Indépendamment de toutes ces convenances, on ſe propoſe un but, & c'eſt lui qui décide du ton de l'ouvrage auſſi bien que du plan. Quand on écrit, on a des paſſions à communiquer auſſi bien que des idées à rendre ; & ces paſſions ſont ou plus douces & plus lentes, ou plus fortes & plus vives, ou impatientes & inégales, ou furieuſes & emportées, ou ſombres & mélancoliques, ou gaies & riantes, ou folâtres & enjouées, ou graves & majeſtueuſes, ou burleſques & poliſſonnes : *voyez* PASSIONS, &c.

Que de ſortes de ſtyles différens, en ne comptant même que les bons ! Donnons quelques principes ſur toutes ces variations, en ſuivant ce que l'on nous a donné de plus précis & de plus ſaillant ſur ce ſujet : car pour entrer dans les détails que cet article demande pour être traité à fonds, il faudroit en faire un ouvrage conſidérable.

Le ſtyle doit être aſſorti au genre dans lequel on travaille : ce genre eſt ſérieux ou agréable, touchant ou terrible, naturel ou héroïque : le ſtyle doit donc être grave & concis dans le ſérieux, facile & enjoué dans l'agréable, doux & affectueux dans le touchant, conſterné & lugubre dans le terrible, modeſte & ingénu dans le naturel, élevé & pompeux dans l'héroïque.

Il doit être aſſorti au ſujet : le ſujet eſt du reſſort de

la mémoire, de l'esprit, de la raison, du sentiment, ou de l'imagination. La mémoire expose; son tour est simple, uniforme & rapide; elle évite les réflexions recherchées, les portraits romanesques, les descriptions poétiques, les artifices oratoires. L'esprit doit embellir; son tour est varié, ingénieux, & brillant, il lui faut des allusions, des antitheses, des contrastes, des chûtes épigrammatiques. La raison veut juger; elle prend un tour ferme, réfléchi, & sévere; elle analyse avec précision, développe avec étendue, résume avec méthode, prononce avec dignité. Le sentiment exprime: son tour est libre, pathétique, insinuant; il se répand en apostrophes animées, en exclamations vives, en répétitions énergiques, en sollicitations pressantes. L'imagination imite; son tour est enthousiaste, original, créateur; elle étale avec profusion ce que la métaphore a de plus riche, ce que la comparaison a de plus saillant, ce que l'allégorie a de plus pittoresque, ce que l'inversion a de plus mélodieux: *voyez* TROPES.

Le style doit assortir les couleurs aux choses particulieres que l'on veut peindre: pour une pensée gracieuse, il emploie des couleurs tendres, fraîches, moëlleuses, & bien fondues; pour une pensée forte, des touches pleines, resserrées, tranchantes, hardies; pour une pensée sublime, des couleurs éclatantes & simples en même tems; pour une pensée naïve, des couleurs négligées & délicates tout ensemble.

Le style doit assortir les sons au mouvement de l'action que l'on décrit: à un mouvement lourd & tardif, doivent répondre des sons graves & traînans; à un mouvement brusque & précipité, des sons vifs & rapides; à un mouvement bruyant & cadencé, des sons éclatans & nombreux; à un mouvement léger & facile, des sons doux & coulans; à un mouvement pénible & profond, des sons rudes & sourds; à un mouvement vaste & prolongé, des sons majestueux & soutenus. Il n'est point de Langue qui ne renferme des sons où l'on peut trouver toutes ces qualités, soit par la nature des sons primitifs, soit par leur mêlange & leur combinaison: *voyez* NOMBRE, HARMONIE.

Le style doit être assorti à la passion qu'on veut expri-

mer. L'admiration a recours aux hyperboles, aux paralleles les plus flatteurs ; la haine, à l'ironie, au reproche, à la menace ; l'envie, au dépit, au dédain, à l'éloge même pour préluder à la satyre. L'orgueil défie. La crainte invoque. La reconnoissance adore. La douleur chancelle, s'égare & s'abat. Le plaisir bondit, pétille, éclate, se rit de tout, s'évapore en saillies, écarte les réflexions, & appelle le sentiment. La joie douce & paisible est moins vive & plus touchante ; elle s'épanouit moins, mais elle dure plus long-tems. La mélancolie rassemble les images funestes, les tristes souvenirs, les noirs pressentimens. L'espérance a des soupirs ardens, des vœux répétés, & des regards tendres élevés vers le Ciel. Le désespoir garde un morne silence qu'il ne rompt que pour faire des imprécations, regretter & invoquer le néant : *voyez* FIGURES, IMAGES.

Enfin le style doit être assorti au génie de l'Auteur. Le génie est enfant de la nature : chaque Auteur en a un qui qui doit lui être propre, & caractériser ses ouvrages. Un style qui n'a pas le caractere de l'Auteur, est une copie qui ne ressemble point à son original ; c'est un portrait infidele.

On distingue beaucoup d'autres sortes de styles, que celles que nous avons d'abord marquées ; comme le style *attique*, le style *laconique*, le style *oratoire*, le style *académique*. Le premier & le dernier reviennent à-peu-près au style moyen. Le laconique consiste à dire beaucoup de choses, non-seulement en peu de paroles, mais même en peu de syllabes : dans les exemples qu'on en donne, les termes employés ne signifient pas à beaucoup près tout ce que l'on veut faire entendre ; mais on saisit aisément la pensée d'après ces termes & les circonstances. Le style oratoire comprend tout ce que nous venons de dire dans cet article ; il renferme encore bien des principes sur la disposition & l'arrangement des parties d'un discours ; principes qu'on trouvera dans ce Dictionnaire à leurs articles respectifs : *voyez* aussi le mot GOUT.

Enfin on distingue le style *prosaïque*, & le style *poëtique*. La différence de l'un à l'autre n'est que du plus au moins. Un Auteur du commencement de ce siecle a pré-

endu que l'inversion formoit le caractere distinctif du vers, & par conséquent du style poëtique. Mais cette prétention a été bien détruite par plusieurs Ecrivains postérieurs, & entr'autres par M. *le Batteux*. La prose admet des inversions comme la poésie ; il n'est point de figure que l'on ne puisse employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux styles : seulement tout cela est d'un usage plus fréquent & plus hardi dans la poésie que dans la prose : *voyez* INVERSION. Il faut en dire autant des charmes du style élevé, du nombre, de la cadence, & de l'harmonie. Le style poëtique a recours aux allégories & aux allusions tirées de la fable ; le style prosaïque le fait aussi, mais bien plus modestement & plus rarement, & il en est de même de tout ce que l'on trouve de plus saillant dans les meilleurs Poëtes. Il faut néanmoins bien se défendre de laisser dans la prose quelque phrase, ou quelque membre de phrase qui offre au juste la mesure de quelque sorte de vers françois, & sur-tout de ceux de douze ou de dix syllabes.

SUBJECTIF. Nous appellons *subjectif*, dans la construction d'une phrase, la chose ou la personne dont on parle, & qui fait le sujet de la phrase. C'est ce qu'on appelle *nominatif* dans les langues dont les noms se déclinent en changeant de terminaison : *voyez* CONSTRUCTION.

SUBJECTION, figure de Rhétorique propre à la preuve : *voyez* OCCUPATION.

SUBJONCTIF. Ce mot vient du verbe latin *subjungere*, qui signifie *joindre avec*. C'est un mode des verbes : *voyez* MODES & VERBE. Il désigne que l'affirmation attachée au verbe est dépendante de quelque mot précédent qui le régit selon les régles grammaticales, ou dépendante de quelque condition, de quelques circonstances ; en un mot que l'affirmation est sujette à quelque chose dont elle est comme la suite : exemple, *s'il faut que j'aille. Il vouloit que j'écrivisse.*

» Dans ce vers de la Comédie du *Menteur* :

La plus belle des deux je crois que ce soit l'autre.

» *Je crois que ce soit* est une faute de Grammaire, du » tems même de *Corneille*, dit M. *de Voltaire*. Je crois

» étant une chose positive exige l'*indicatif*. Mais pour
» quoi dit-on, je crois qu'elle *est* aimable, qu'elle *a* d
» l'esprit; & croyez-vous qu'elle *soit* aimable, qu'elle
» *ait* de l'esprit? C'est, ajoute-t-il, que *croyez-vous*
» n'est point positif. *Croyez-vous* exprime le doute d
» celui qui interroge. *Je suis sur qu'il vous satisfera*
» *Etes-vous sur qu'il vous satisfasse*.

» Vous voyez par cet exemple que les regles de l
» Grammaire sont fondées la plûpart sur la raison, &
» sur cette logique naturelle avec laquelle naissent tou
» les hommes bien organisés : *voyez* SYNTAXE & CON
JUGAISON.

SUBSTANTIFS (*Noms*). Quelques Grammairien ont défini *le nom substantif*, un mot qui signifie un substance. Cette définition fausse vient de l'étymologi du mot *substantif*, mot barbare qui ne présente aucun idée dans notre Langue, ou qui n'en présente qu'un fausse; introduit par des Grammairiens étrangers, & reçu chez nous par des Grammairiens gothiques; mo que nous sommes pourtant forcés d'admettre en le con damnant, parceque le préjugé & l'usage semblent l'a voir consacré. La considération que toutes les idées d substances s'expriment en effet par des substantifs n'aura point permis de douter que la définition don nous venons de parler ne fût exacte. Les difficulté feront venues ensuite; mais le parti étant pris, on aur eu recours aux vaines subtilités.

Une très grande partie des substantifs ne représen tent nullement des choses subsistantes par elles-mêmes *La couleur* est un substantif; mais l'idée qui est atta chée à ce mot ne peut qu'être accidentelle à une idé principale, & dans le physique la couleur ne peut exis ter, s'il n'existe en même tems une substance colorée Mille autres exemples arrêtent à chaque pas les parti sans de la définition étymologique.

D'autres ont voulu substituer à cette notion peu exac te, une autre notion encore moins juste. Le substantif disent-ils, est un mot susceptible des différents cas & des nombres, mais qui ne peut varier quant à son gen re. Définition purement méchanique, qui au lieu de l'essence même de la chose, ne présente que des idées purement

urement acceſſoires & des qualités arbitraires. On voit dans toutes les langues des ſubſtantifs qui n'admettent que le ſingulier ; il en eſt d'autres qui n'ont que le pluriel. D'autres enfin ſe prêtent également aux genres maſculin & féminin.

Il eſt des Auteurs aux yeux de qui les noms ſubſtantifs ne ſont que des noms faits pour exprimer les idées annoncées par l'article : ce qui peut être vrai dans une langue, mais n'en être pas moins abſurde chez les peuples qui n'ont aucun article ; & ce qui pêche toujours par le grand défaut d'expliquer une choſe par ce qu'elle eſt quelquefois, & non par ce qu'elle eſt eſſentiellement.

Qu'eſt-ce donc qu'un nom ſubſtantif ? C'eſt une partie d'oraiſon ou un nom qui exprime un objet conſidéré en lui-même, & indépendamment des qualités qu'il peut avoir. L'*homme* eſt un ſubſtantif, parcequ'il me rappelle l'idée d'un objet dont je ne vois alors que l'eſſence, ſans faire aucune attention aux attributs dont il eſt ſuſceptible ; ſans comprendre ni examiner s'il eſt jeune ou vieux, grand ou petit, vertueux ou vicieux, &c. Ce n'eſt pas que dans le corps de la phraſe ces qualités ne lui puiſſent être ajoutées ; mais le ſubſtantif ſeul ne les préſente, ni ne les exclut jamais : il reſte donc toujours ſubſtantif.

La bonté n'exprime pas une choſe qui puiſſe exiſter ſeule ; il n'y aura point de bonté, s'il n'y a quelque choſe qui ſoit bonne ; mais cette expreſſion *bonté* ne déſigne en aucune maniere ce rapport à un autre objet : ſi non eſprit le voit, c'eſt par une opération de mon entendement qui va plus loin que l'idée qu'on lui a préſentée ; *la bonté* ne me préſente en elle-même qu'une qualité iſolée, pour ainſi dire, & ſéparée de tout autre être : le mot ne m'en dit pas davantage ; c'eſt donc un ſubſtantif. Il ſuffit que ſon exiſtence indépendante ſoit ſuppoſée réelle dans le diſcours ; & cette ſuppoſition eſt ici néceſſaire ; elle ſe fait même pour le rien, pour le néant, dès qu'on en parle.

Les objets réels, ou ſuppoſés réels qui ſont repréſentés par des ſubſtantifs, ont pu s'offrir aux Inſtituteurs des Langues, de deux manieres différentes ; ou en groupe ou en détail. Ces hommes auront examiné les

êtres qui ſont dans la nature, ou qu'ils imaginoient chacun en particulier; ou bien, ils en auront apperçu d'un ſeul coup d'œil une foule de ſemblables. Dans le premier cas, chacun de ces êtres aura reçu une dénomination qui l'aura diſtingué de tout le reſte : dans le ſecond cas, le nom donné aura été commun à tous ces objets ſemblables que l'eſprit conſidéroit en même tems de-là ſont venus les ſubſtantifs *individuels*, & les *génériques*.

Je vois un homme ſeul ; je veux parler de lui, & je me détermine à le déſigner par le mot *Pierre ;* voilà un ſubſtantif individuel, qui diſtingue cet homme que je vois, de tout autre homme & de tout autre être. Il peut ſe faire que pluſieurs portent enſuite le même nom mais alors il ceſſera d'être *individuel*, & s'approchera de la claſſe des *génériques :* il y faudra joindre un autre mot pour déſigner perſonnellement cet homme, ce individu, dont je voulois parler. Si je vois, ou ſi je conſidere un grand nombre d'êtres qui ſe reſſemblent aſſez pour faire dans mon eſprit une claſſe à part & différente des autres eſpeces d'êtres, je chercherai à leur donner un nom qui convienne à chacun d'eux, & qui n'exprime que ce qu'ils ont de commun. *Pierre* que je voyois ſéparément tout à l'heure, s'y trouve réuni, & fait partie de l'eſpece ou du genre que je veux dénommer ; il ſera compris dans la dénomination comme les autres ; & je les appellerai *hommes :* voilà un ſubſtantif *générique*.

Il y a de ces noms génériques plus étendus, plus génériques que les autres ; le mot *homme* exprime une eſpece d'êtres compriſe & renfermée dans celle que nous rappelle le mot *animal :* mais cela ne fait rien ici. Il peut encore arriver par la diſette de la langue, ou par d'autres cauſes, qu'un mot établi pour ſignifier un genre ou une eſpece de choſes, ſe trouve, dans d'autres cas n'offrir que l'unité & l'individuité d'une ſeule choſe alors il ſera individuel ici, ſans en être moins générique dans la premiere deſtination.

On peut conſidérer les ſubſtantifs ſous différents aſpects, ſelon qu'on veut, 1°. en marquer les ſignifications particulieres, ce qui ſeroit trop long pour en

rer dans notre plan. 2°. La construction qu'ils demandent dans une phrase, ce que l'on trouvera à chacun des mots qui peuvent avoir à se construire avec eux, comme *adjectifs*, *articles*, *adverbes*, d'autant plus que le substantif étant la partie principale d'une phrase, tout le reste ne s'y trouvant que pour servir à développer & circonstancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'est plutôt aux autres mots à subir des loix de construction qu'aux substantifs. 3°. Selon qu'on veut déterminer le genre que chacun des substantifs exige, & leurs variations Grammaticales & orthographiques par rapport aux nombres. Ce dernier objet paroît encore devoir être immense; nous allons cependant donner sur cela les regles les plus précises que l'on puisse souhaiter. Un Grammairien, bien moins connu du public qu'il ne le mérite, a fait sur cet article des recherches pénibles, & des découvertes heureuses qui abrégent bien l'ouvrage. Nous ne pouvons que le suivre, en posant d'après lui les préliminaires qui sont nécessaires pour établir ensuite des régles sures & intelligibles; seulement en adoptant ses idées, nous l'abrégerons quelquefois; & quelquefois nous tâcherons de le développer davantage pour plus de clarté.

Toute idée exprimée par un substantif générique, est ou l'idée d'une véritable *substance*, ou celle d'un *mode* considéré d'une maniere abstraite comme nous l'avons expliqué pour les mots *couleur*, & *bonté*, ou d'une action, d'un événement passager.

La *substance* est une chose qui existe, ou qui peut réellement exister par soi-même, c'est-à-dire, sans le secours d'aucune autre chose qui lui serve d'appui, comme la substance elle-même en sert aux qualités qui nous la rendent sensible, ou qui la caractérisent. On ne dit pas que pour être *substance*, il soit nécessaire qu'une chose pût se donner, ou se conserver à soi même l'existence; en ce cas il n'y auroit qu'une substance, l'Etre Suprême: mais on dit, que cette existence ne doit pas être unie & identifiée avec celle d'un autre être. L'homme, par exemple, doit sa vie à Dieu qui l'a créé & qui le conserve; mais cette vie n'est point unie, & ne

fait point une même chose avec celle de Dieu ; il n'est d'ailleurs aucun autre être de qui l'on puisse dire que l'homme soit ou puisse devenir une qualité accidentelle ou nécessaire. L'homme est donc une vraie substance.

Il en est de même de tous ces autres objets qui nous environnent, & que nous voyons exister, sans que l'existence de l'un exige l'existence actuelle d'un autre ; un *fruit* ne vient que de l'arbre qui l'a produit ; mais l'*arbre* peut n'être plus tandis que le fruit se conservera encore ; comme cet arbre a pu exister lorsque le fruit n'étoit pas : voilà l'indépendance dont nous parlons, celle qui constitue l'idée de toute substance.

Les *modes* sont les qualités des différentes substances ; qualités qui ne peuvent être dans la nature, qu'on ne peut concevoir existantes, s'il n'existe en même-tems une substance qu'elles qualifient, dans laquelle & par laquelle elles subsistent, qui en un mot leur sert d'un appui aussi intime que nécessaire.

Ces modes ou qualités peuvent être présentées à l'esprit de deux manieres, ou par un mot qui exprime moins la qualité, que la substance revêtue de cette qualité, ce qui fait l'*adjectif* ; ou par un mot qui n'exprime que cette qualité considérée en elle-même, & indépendamment de l'objet qu'elle peut qualifier ou qu'elle qualifie réellement, ce qui fait nos *substantifs génériques* de la seconde classe. Cette derniere expression, nous l'appellons *mode*, telles sont les expressions, *couleur*, *figure*, *bonté* ; l'autre nous l'appellerions *modificatif*, tels sont les mots *coloré*, *figuré*, *bon* ; mais il n'en est ici question que pour la précision des idées.

Les actions ont leur principe dans le mouvement, soit physique ou produit sur les corps, soit intellectuel ou conçu par analogie dans les cœurs ou les esprits. Tels sont les événemens produits par les différens êtres les uns à l'égard des autres : telle est la *course* dans un animal, pour le mouvement physique, & pour le mouvement intellectuel le *pardon* d'une injure dans une ame généreuse, &c. Les noms de cette derniere espece sont dérivés des verbes, & représentent les mêmes idées, mais avec une différence essentielle, quoique délicate à saisir ; différence qu'il faut tâcher de rendre sensible,

pour empêcher qu'on ne confonde les verbes avec les substantifs de cette troisieme espece.

Les verbes, *courir* & *pardonner*, pour nous en tenir aux exemples cités, expriment *la course* & *le pardon*, comme ces derniers mots qui sont leurs dérivés, expriment l'action de *courir* & de *pardonner*. Cependant quand on se sert des deux infinitifs, on offre à l'esprit non-seulement les idées de *course*, & de *pardon*, mais celles de *course faite* & de *pardon accordé*; de maniere que la chose représentée par ces deux mots est peinte comme étant mise en action, & portant avec soi un caractere confus mais réel d'affirmation.

Cette remarque frappera bien davantage, si au lieu des mots *courir*, *pardonner*, on dit, *je cours*, *je courois*, &c. *je pardonne*, *je pardonnois*, &c. Si elle est moins sensible, étant appliquée aux infinitifs, c'est que ceux-ci sont très souvent de purs substantifs, & peuvent n'être considérés que comme tels. Au contraire, en ne servant des mots *course* & *pardon*, je n'exprime l'action de *courir* & de *pardonner*, que pour les distinguer; j'en fais une simple dénomination, sans en peindre ni affirmer l'existence ou la non existence en aucune maniere ni pour aucun tems. Ainsi *course* & *pardon* sont des mots d'une espece très distincte de celle des verbes, *courir* & *pardonner*, quoiqu'ils en soient dérivés.

Voilà trois différentes classes de substantifs génériques dont les premiers peuvent prendre le nom d'*appellatifs*, les seconds d'*abstractifs*, & les troisiemes d'*actionnels*.

Les uns peignent des êtres réels & substanciels, les appellent en quelque sorte par des sons propres & destinés à en faire connoître la nature & les qualités essentielles; tels sont les substantifs *république*, *ville*, *muraille*, *corps*, *tête*, *soldat*, *armée*, *livre*, *offrande*, *cercle*, *physique*, *appui*, &c.

Les autres ne nomment que des modes, des qualités abstraites, que l'esprit sépare en quelque sorte dans sa pensée des objets modifiés & qualifiés; comme, *bienfaisance*, *figure*, *hardiesse*, *mélancolie*, *témérité*, *pesanteur*, &c.

Les derniers ne nomment ni des êtres réels, ni de qualités permanentes, mais des actions faites, des effet produits, des événemens passagers; par exemple, *réception*, *conception*, *mépriſe*, *lecture*, *badinage*, *cou ronnement*, *marche*, &c.

Une remarque eſſentielle à faire ici, c'eſt qu'un mê me mot peut être de pluſieurs claſſes, parcequ'il peu être employé dans pluſieurs ſignifications; ainſi le mc *humeur*, pris pour un corps phyſique, eſt appellatif *c'eſt un corps plein d'humeurs; il lui faudroit une bon médecine*; & il eſt abſtractif pris dans un ſens moral pour déſigner un caractere perſonnel. *Il eſt toujours belle humeur.*

Jugement eſt actionnel au barreau, où il ſignifie ur Sentence rendue; & appellatif en Logique, où il expr me une faculté de l'eſprit. *Figure* eſt abſtractif en Phyſ que & en Mathématique où on ne l'emploie que po exprimer le contour d'un corps; & appellatif en ſcu pture, où il exprime une ſurface où ſont imités les trai & la figure de quelque animal.

Dans les détails, il eſt quelquefois fort difficile décider de quelle claſſe eſt un ſubſtantif; la matiere e par elle-même très métaphyſique, & les reſſembla ces, les analogies, ou les différences ſont ſouvent difficiles à ſaiſir, qu'on doit nous pardonner la lo gueur de cette diviſion & de ſon développement.

Les ſubſtantifs *individuels*, qui ne ſont chacun la d nomination que d'un ſeul être pris en particulier, pe vent auſſi ſe diviſer en trois ordres différents; car ſont les noms, ou des êtres exiſtants réellement ou ſu poſés exiſtants; ou des lieux particuliers; ou enfin d parties plus étendues de l'univers.

Les noms des dieux, des hommes & des animaux ſo du premier ordre, & ſe nomment *Perſonnifiques*, te que *Jupiter*, *Apollon*, *Minerve*, *Junon*, *Pompée*, *Sc pion*, *Silvie*, *Lucrece*, *Bucéphale*, *Pégaſe*, &c. L noms des places, des villes, villages, hameaux, autres lieux particuliers ſont du ſecond ordre, & nomment *Topographiques*, comme *Fort-Louis*, *Pari Choiſi*, &c. Les noms des contrées, provinces, état rivieres, montagnes & des vents, ſont du troiſieme

ernier ordre, & ſe nomment *Chorographiques*; tels ont *les Gaules*, *la Champagne*, *la France*, *la Suiſſe*, *le Rhin*, *le Parnaſſe*, *le Midi*, &c.

Toutes les diſtinctions que nous venons de faire, ne ont tirées que des différences qui ſe trouvent entre les bjets que repréſentent les ſubſtantifs; il faut actuelle- ent les conſidérer comme *ſons*, & nous y trouverons autres claſſes à faire, qui appliquées ſucceſſivement à hacune de celles que nous venons d'aſſigner, nous don- eront les regles que nous cherchons.

Ici nous ne conſidérons les ſubſtantifs que relative- nent à leur terminaiſon. La premiere remarque qui ſe préſente, c'eſt que ces terminaiſons ſont *maſculines* ou *éminines*, c'eſt-à dire, ſont formées par le ſon de toute utre voyelle que celui de l'*e* muet, ou par le ſon de l'*e* nuet, ſoit qu'il y ait après quelques conſonnes, ou qu'il n'y en ait point.

Le ſon final de la terminaiſon maſculine, peut être formé par une des voyelles ſimples *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, *y*; ou bien par l'une des diphtongues *ai*, *au*, *ei*, *eu*, *oi*, *ou*; ou enfin par la jonction de l'une des conſonnes *m*, *n*, avec l'une des voyelles ou diphtongues, ce qui pro- duit les ſyllabes nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, *ain*, *ein*, *oin*, *am*, *em*, *im*, *om*, *um*, &c.

D'après cela, nous pouvons enfin en venir aux regles. Commençons par celles des genres.

GENRES DES SUBSTANTIFS.

Premiere Regle.

Les ſubſtantifs génériques qui ſont de terminaiſon maſculine, affectent le genre maſculin, excepté ceux terminés en *té* & *tié*, parmi ceux qui finiſſent par le ſon d'une voyelle ſimple; ceux en *eur* parmi ceux dont la terminaiſon ſe fait par diphtongue; & ceux en *on* précé- dé de l'une des ſyllabes, *ci*, *gi*, *ni*, *ſi*, *ti*, ou de la conſonne *s* prononcée comme le *z*, parmi ceux qui finiſ- ſent par une terminaiſon nazale. Nous examinerons ces trois cas particuliers, après que nous aurons parcouru toutes les autres terminaiſons maſculines.

Exemples pour les noms génériques terminés par des voyelles simples.

A.

Opéra, *almanach*, *hasard*, *art*, *rempart*, *trépas*, *éclat*, *contrat*, &c. il n'y a point d'exceptions.

E.

Caffé, *thé*, *bec*, *miel*, *enfer*, *pied*, *accès*, *sujet*, *portier*, &c.
Clé, & *mer* sont exceptés.

I.

Ami, *soucis*, *soupir*, *babil*, *avis*, *écrit*, *if*, *flix*, &c.
Fourmi, *nuit*, *souris*, *brebis* sont exceptés.

O.

Balot, *roc*, *abord*, *repos*, *complot*, *tort*, *port*, &c.
Dot & *mort* sont exceptés.

U.

Suc, *jus*, *tuf*, *salut*, *luth*, *fétu*, &c. il n'y a ici que *vertu* d'excepté.

Les noms génériques terminés en *té* & *tié* sont du genre féminin, comme *amirauté*, *vanité*, *société*, *amitié*, *moitié*, *pitié*, &c. exceptés *côté*, *été*, & *pâté*, qui sont masculins.

Exemples pour les noms génériques terminés par des diphtongues.

AI.

Geai, *dais*, *souhait*, *mail*, *plaid*, &c. sont masculins.
Chair & *paix* sont exceptés.

AU.

Agneau, *tonneau*, *défaut*, *saut*, &c. sont masculins.

Eau, *peau*, & *faulx* ſont exceptés.

E I.

Réveil, *appareil*, *conſeil*, *orteil*, *ſoleil*, &c. & tous les autres ſont maſculins ſans exceptions.

E U.

Feu, *lieu*, *œuf*, *vœux*, *deuil*, *tilleul*, *recueil*, &c. ſont tous maſculins & les autres ſemblables, ſans exceptions.

O I.

Effroi, *toit*, *poil*, *harnois*, *miroir*, &c. ſont maſculins.

Loi, *ſoif*, *croix*, *poix*, *fois*, *foi*, exceptés.

O U.

Filou, *bourg*, *jour*, *loup*, *tour*, &c. ſont maſculins. Les exceptés ſont *cour*, *tour* (bâtiment), & *amours* au pluriel, quand il eſt pris pour la paſſion ou pour l'objet aimé, comme, *il n'eſt point de laides amours*, c'eſt-à-dire, de maîtreſſes qui ne paroiſſent belles. *On ne voit plus d'éternelles amours*, de paſſions qui ſoient toujours conſtantes. Mais ce même ſubſtantif reſte maſculin au pluriel, quand il ſignifie les graces qu'on perſonnifie, & ces petites figures qui ſervent d'emblêmes dans la peinture. *Les amours rians & légers ſont des tyrans dangereux*. Au ſingulier il eſt toujours maſculin, quoique nos vieux Poëtes l'aient également fait féminin.

Les noms génériques en *eur* ſont ou appellatifs, ou abſtractifs. Les premiers ſont maſculins, comme *cœur*, *voleur*, *pleurs*, *auteur*, *rêveur*, &c. *Fleur*, *ſœur*, *vapeur*, *ſueur*, *humeur*, ſont les ſeuls exceptés.

Les ſeconds ſont féminins; comme *couleur*, *pudeur*, *valeur*, *odeur*, *mœurs*, *lueur*, *frayeur*, &c. point d'exceptions.

Exemples pour les noms génériques terminés par des ſyllabes nazales.

Champ, *écran*, *maintien*, *moment*, *chemin*, *vin*,

plomb, *mâçon*, *alun*, *bain*, *levain*, *daim*, *ſein*, *reins*, *beſoin*, *pourpoint*, *coing*, *poing*, &c. ſont maſculins. *Maman*, *dent*, *jument*, *fin*, *boiſſon*, *chanſon*, *cuiſſon*, *moiſſon*, *leçon*, *façon*, *faim* & *main*, ſont ici les ſeuls qui ſoient du genre féminin.

Le mot *gens* eſt toujours maſculin, lorſqu'il n'a point d'adjectifs avec lui, ou qu'il les précede. *Les gens qui paroiſſent les plus zélés, ne ſont pas toujours les plus conſtans. Ce ſont des gens prudens, mais durs & dangereux*, &c. Mais ſi l'adjectif eſt devant ce ſubſtantif, alors celui-ci devient féminin : *bonnes gens*, *ſottes gens*, *vilaines gens*, *petites gens*. Au reſte le droit de ſe féminiſer ne s'étend pas plus loin ; car ſi cette expreſſion féminine ſe trouve liée dans le diſcours à quelques pronoms ou adjectifs qui viennent après ; alors ceux-ci reſtent maſculins, nonobſtant les regles de concordance. *Je n'ambitionne le ſort ni des bonnes gens, ni des mauvaiſes gens, parcequ'ils ſont également expoſés, les premiers à ſe voir fripponnés, & ceux-ci à être des frippons.*

Les ſubſtantifs génériques, dont la terminaiſon eſt en *on*, & précédée de *ci*, *gi*, *ni*, *ſi*, *ti*, ou de *s* adouci, ſont féminins, comme *légion*, *ſuſpicion*, *union*, *paſſion*, *dimenſion*, *action*, *caution*, *combuſtion*, *raiſon*, *priſon*, *illuſion*, *occaſion*, *ſaiſon*, &c. *Baſtion*, *blaſon*, *friſon*, *oiſon*, *poiſon*, & *tiſon* ſont les ſeuls maſculins.

Les autres ſubſtantifs génériques ont la terminaiſon féminine, & demandent encore quelques préliminaires, avant qu'on puiſſe en donner les regles.

Nous ne conſiderons point ici les conſonnes qui peuvent ſe trouver après l'*e* muet, qui conſtitue la terminaiſon féminine. Mais cet *e* muet peut avoir immédiatement devant lui grand nombre de différens ſons qui joints aux conſonnes qui ſe trouvent entr'eux & l'*e* muet, produiſent toutes les diverſités que l'on peut remarquer entre les terminaiſons féminines, & en conſtituent les eſpeces.

Si l'*e* muet eſt immédiatement précédé d'une voyelle ou diphtongue ſans aucune conſonne intermédiaire, alors vous aurez la terminaiſon féminine qu'on appelle *terminaiſon pure* : tels ſont *corvée*, *folie*, *bévue*, *joie*, *roue*, &c. Si la derniere ſyllabe eſt formée par l'articu-

lation d'une seule consonne avec l'*e* muet ; de sorte qu'entre cet *e* muet final & la voyelle ou diphtongue précédente il n'y ait qu'une consonne, comme dans *Pape, Rome, tête*, &c ; ou s'il y a plusieurs consonnes, qu'il n'y ait que la derniere qui porte sur l'*e* muet, soit que l'autre ne se fasse pas sentir comme dans *flamme, femme, ville*, &c, soit qu'elle n'appuie que sur la syllabe précédente, comme dans *écharpe, caverne, risque, bourse*, &c ; alors c'est ce qu'on nomme *terminaison articulée*.

Remarquez que l'*u* qui se trouve souvent entre *q* ou *g* & l'*e* muet, ne rend pas la terminaison pure, quand il ne fait pas un son séparé de celui de l'*e* final, & qu'il ne sert qu'à donner au *q* ou au *g* une prononciation forte ; comme dans les mots *parque, bague, masque, digue*, &c. tous ces mots & leurs semblables appartiennent à la terminaison articulée.

Si devant l'articulation finale il y a deux consonnes, & qu'elles portent sur l'*e* muet ; alors vous aurez deux nouvelles sortes de terminaisons féminines ; l'une *grasse*, quand ces deux consonnes sont un *c* suivi d'un *h*, ou un *g* devant un *n*, ou deux *ll* mouillés ; comme *hache, hémistiche, montagne, cigogne, caille, fille, merveille*, &c ; l'autre *intermediaire*, quand ces deux consonnes sont *l*, ou *r* placé après l'une des huit suivantes, *b, c, d, f, g, p, t, v*, comme dans *fable, bustle, angle, peuple, fabre, diacre, soufre, vinaigre, pourpre, plâtre, fievre*, &c.

Voilà donc quatre especes générales de terminaisons féminines, *la pure, l'articulée, la grasse* & *l'intermédiaire*, d'où il faut tirer les regles des genres des substantifs génériques qui finissent par une syllabe muette.

Seconde Regle.

La terminaison féminine pure indique toujours le genre féminin, comme *allée, année, fée, marée, anarchie, toupie, héresie, partie, cohue, laitue, haie, paie, courroie, roue*, &c.

Il n'y a d'exceptés que *colisée, apogée, périgée, pigmée, mausolée, incendie*. On ne doit pas oublier qu'il

ne s'agit encore ici que des substantifs génériques : voilà pourquoi dans l'exception nous ne citons point *Prothée*, *Prométhée*, &c. qui sont des noms individuels.

Troisieme Regle.

Dans la terminaison articulée, les substantifs peuvent finir par dix-huit syllabes différentes, dont douze affectent généralement le féminin ; les six autres se partagent également entre les deux genres, & demandent pour être éclaircies quelques remarques que nous ferons, après avoir indiqué & parcouru les douze premieres, qui sont *be*, *de*, *fe*, *gue*, *le*, *ne*, *pe*, *que*, *ve*, *xe*, *ze*, *se*.

Exemples pour les noms terminés en BE.

Syllabe, *barbe*, *jambe*, *gerbe*, *limbes*, *bribe*, *robe*, *bombe*, *bourbe*, &c. Il y a ici exception pour *astrolabe*, *monosyllabe*, *scribe*, *lobe*, *catacombes*, *globe*, *lombes*, *rombe*, & *barbe* cheval, qui sont masculins.

Exemples pour DE.

Aubade, *ambassade*, *hardes*, *moutarde*, *glande*, *aide*, *bride*, *ode*, *mode*, *corde*, *onde*, *période* dans le discours, &c.

Les exceptés sont *camarade*, *péricarde*, *code*, *épisode*, *exorde*, *coude*, *monde*, *prélude*, *Garde* du Roi, & *période* de tems.

FE.

Agraffe, *carafe*, *coëffe*, *griffe*, *étoffe*, &c. il n'y a point ici d'exceptions.

GUE.

Bague, *langue*, *figue*, *intrigue*, *morgue*, *églogue*, *orgue*, *fougue*, &c.

Les seuls *collegue*, *dogue*, *catalogue*, *monologue*, *Astrologue* sont masculins.

LE.

Cabale, *malle*, *hydrocele*, *pucelle*, *pile*, *idille*, *écoi-*
, bouſſole, *mule*, *bulle*, *épaule*, *moëlle*, *toile*, *voile*
e navire, *poële* à fricaſſer, &c.

Balle, *modele*, *chyle*, *Concile*, *protocole*, *pole*, *rôle*,
ntrôle, *môle* de maçonnerie, *préambule*, *veſtibule*,
rupule, *baile*, *corpuſcule*, *crépuſcule*, *branle*, *ſaule*,
oule, *chambranle*, *voile* à couvrir, & *poële* fourneau
ont maſculins.

NE.

Cabanne, *canne*, *carne*, *marne*, *aubaine*, *ſcêne*, *fre-*
aine, *lanterne*, *futaine*, *veine*, *caverne*, *vermine*,
némone, *none*, *perſonne*, *aveine*, *bétoine*, *marne*, *ra-*
ine, &c.

Les maſculins ici ſont *âne*, *dôdâne*, *crâne*, *organe*,
ene, *faune*, *cône*, *prône*, *trône*, *Moine*, *Chanoine*, *an-*
moine, & *patrimoine*.

Le mot *perſonne* conſidéré, non comme pronom, mais
omme ſubſtantif, eſt toujours féminin : ce n'eſt que
ans la vivacité de la converſation où une phraſe a ſou-
ent moins de rapport à ce qui a été dit, qu'à une idée
mplement entendue & non exprimée, qu'on peut par-
onner non pas de faire maſculin ce ſubſtantif *perſonne*,
ais de n'y plus faire attention dans la ſuite du diſ-
ours, & de mettre au maſculin les pronoms qui le
éſignent, comme ſi on s'étoit ſervi du ſubſtantif *hom-*
me.

PE.

Cape, *carpe*, *rampe*, *guêpe*, *ſerpe*, *pipe*, *nipe*, *tau-*
e, *trompe*, *loupe*, *croupe*, *troupe*, *ſoupe*, *hupe*, *guim-*
e, &c.

Pape, *Anti-Pape*, *agapes*, *jaſpe*, *type*, *prototype*,
olype, *microſcope*, *téleſcope*, *grouppe*, *carpe*, partie
e la main, ſont les ſeuls maſculins.

QUE.

Baraque, *caſaque*, *barque*, *marque*, *parque*, *ban-*

que, *hypotheque*, *colique*, *boutique*, *brique*, *risque*, *relique*, *coque*, *époque*, *nuque*, *perruque*, &c.

Les exceptés sont *cloaque*, *Monarque*, *exarque*, *tétrarque*, *casque*, *masque*, *Evêque*, *Archevêque*, *cirque*, *disque*, *panégyrique*, *colloque* & *soliloque*.

SE.

Base, *case*, *casse*, *tasse*, *caisse*, *chaise*, *cause*, *chausses*, *danse*, *panse*, *caresse*, *herse*, *chemise*, *rose*, *rosse noise*, *épouse*, *secousse*, *bourse*, *mousse*, *muse*, *ruse*, *dépense*, *offense*, &c.

Vase, *tarse*, & *mousse* de navire, sont ici les trois seuls masculins.

Le mot *chose* est essentiellement féminin; mais il devient masculin par la compagnie de l'adjectif *quelque* lorsqu'ils sont unis de maniere à ne former plus ensemble que comme un seul terme. *C'est quelque chose de surprenant que la confiance des petits Maîtres. Ce que vous demandez, est un quelque chose que je me garderai bien de vous dire.*

VE.

Cave, *rave*, *feve*, *séve*, *verve*, *lessive*, *rive*, *solive alcove*, *guimauve*, *cuve*, *preuve*, *louvre*, &c.

Conclave, *fleuve*, *réve*, *élève*, *convive*, sont masculins.

XE.

Taxe, *syntaxe*, *parallaxe*, *annexe*, &c.

Les masculins sont *axe*, *sexe*, *équinoxe*, & *luxe*.

ZE.

Gaze, *topaze*, *bise*, &c.

Bonze, & *bronze* sont exceptés.

Les six autres terminaisons articulées que nous avons dit varier davantage sont *ce*, *ge*, *me*, *re*, *te*, *phe*. Pour y trouver quelque chose de plus fixe, il faut recourir aux sons qui précedent.

1°. Les substantifs génériques qui finissent par *ce* sont masculins, étant précédés de la voyelle *i*, & féminins dans les autres occasions.

Exemples pour le premier cas : *calice*, *bénéfice*, *injice*, *office*, *vice*, *orifice*, *sacrifice*, *supplice*, *caprice*, *ervice*, &c.

Lice, *malice*, *milice*, *immondices* ſont féminins.

Exemples pour les autres occaſions : *beſace*, *race*, *arce*, *eſpece*, *noce*, *puce*, *ſource*, *vengeance*, *confiance*, *égence*, *once*, *ronce*, *pince*, &c.

Eſpace, *commerce*, *Prince*, *Nonce* & *pouce* ſont maſculins.

2°. Ceux en *ge* ſont toujours du genre maſculin, excepté lorſque leur nazale a devant elle un ſon nazal.

Exemples pour le premier cas : *âge*, *borage*, *cordage*, *lliage*, *hommage*, *ravage*, *héritage*, *collége*, *privilége*, *iege*, *manege*, *cierge*, *ſiege*, *cortege*, *vertige*, *prodige*, *nénologe*, *doge*, *orge*, *bouge*, &c.

Les exceptés ſont : *plage*, *cage*, *rage*, *page* de livre, *narge*, *charge*, *auge*, *auberge*, *ſerge*, *verge*, *ſauge*, *neige*, *tige*, *loge*, *horloge*, *gorge*, *forge* & *courge*.

Exemples pour le ſecond cas : *fange*, *frange*, *vendange*, *grange*, *louange*, *vuidange*, *lozange*, *longe*, &c.

Les maſculins ſont, *Ange*, *Archange*, *change*, *lanages*, *mêlange*, *linge*, *ſonge*, *menſonge*, & *échange*.

3°. La conſonne *s* indique le genre maſculin, lorſqu'elle ſe trouve avant les finales *me* & *te*. Car ſi cette lettre s'y trouve pour la régularité de l'orthographe, & qu'elle y ſoit d'ailleurs oiſeuſe quant à la prononciation, elle ne peut ſervir à la connoiſſance du genre. Mais comme aujourd'hui la pratique la plus commune eſt de retrancher ces *s* inutiles, tous les ſubſtantifs où ils ſe trouvent tels, doivent être conſidérés comme s'ils n'y étoient point. Dans cette hypothèſe, la finale *me* ſe partage également entre le maſculin & le féminin. Ainſi pour connoître le genre, il faut alors recourir au Dictionnaire & à l'uſage. Pour la finale *te*, elle eſt encore une marque du maſculin, quand au lieu de *s*, elle a avant ſoi une des lettres *c*, *x*, *i*; mais hors de ces cas, elle ſe tourne totalement du côté du genre féminin.

Exemples pour ME, *précédé d'un* S *prononcé.*

Enthouſiaſme, *cataplaſme*, *aſthme*, *pléonaſme*, *iſthme*,

ſchiſme, *ſoléciſme*, *galliciſme*, *ſophiſme*, &c. Il n'y a point ici d'exceptions.

Exemples pour TE *précédé de l'une de ces quatre lettres :* S, C, X, I.

Faſte, *geſte*, *puriſte*, *périoſte*, *poſte* qu'on occupe *buſte*, *acte*, *prétexte*, *gîte*, *mérite*, *lévite*, *paraſite* &c.

Les féminins ſont *peſte*, *veſte*, *liſte*, *piſte*, *poſte* qu'on court, *ripoſte*, *épacte*, *collecte*, *ſecte*, *élite*, *guérite*, & *pitte*.

Exemples pour TE *non précédé des lettres mentionnées.*

Datte, *natte*, *bête*, *ſornette*, *perte*, *botte*, *hotte*, *brute*, *chûte*, *traite*, *meute*, *croute*, *tourte*, *plante*, *pinte*, *crainte*, *patentes*, *honte*, *ponte* de poule, &c.

Les maſculins ſont *Cornette* (Officier), *Trompette* (celui qui en ſonne), *hôte*, *ponte* (joueur) & *Prote* d'imprimerie.

Exemples pour ME *non précédé de* S *ou en ayant un qui ne ſe prononce pas.*

Maſculins; *blâme*, *charme*, *Carme*, *Vidame*, *vacarme*, *programmes*, *problême*, *carême*, *chrême*, *terme*, *abîme*, *crime*, *régime*, *anonyme*, *azime*, *dôme*, *diplôme*, *atôme*, *rhume*, *légume*, *baume*, &c. Féminins; *flamme*, *oriflamme*, *dame*, *femme*, *larme*, *allarme*, *épigramme*, *emblême*, *créme*, *ferme*, *dîme*, *rime*, *énigme*, *eſtime*, *maxime*, *gomme*, *pomme*, *forme*, *coutume*, *plume*, *écume*, *chiourme*, *gourme*, & *ſomme* argent.

4°. Les ſubſtantifs qui finiſſent par *phe*, ſont ſi bien partagés entre les deux genres, qu'on ne peut rien ſtatuer à leur égard : nous allons ſeulement donner quelques exemples.

Exemples maſculins : *paraphe*, *Géographe*, *Hiſtoriographe*, *paranymphe*, *triomphe*, *Philoſophe*, &c.

Exemples féminins : *orthographe*, *épitaphe*, *nymphe*, *triomphe* (au jeu), &c.

5°. Les ſubſtantifs terminés par la ſyllabe *re* précédée de

le la diphtongue *ai*, ſont maſculins : ſi cette finale eſt précédée de l'un de ces quatre ſons, *a*, *u*, *ie*, *ou*, lors ils ſont féminins : mais ſi c'eſt l'un de ceux-ci *i*, *o*, *eu*, *oi* qui marchent avant *re*, les ſubſtantifs ont partie maſculins, partie féminins ; on ne peut faire lors aucune regle.

Exemples pour RE *précédé de la diphtongue* AI.

Corſaire, *maire*, *corollaire*, *ſommaire*, *factionnaire*, *capulaire*, *douaire*, *reliquaire*, *légataire*, &c.
Affaire, *chaire*, *grammaire* & *paire* ſont féminins.

Exemples pour RE *précédé de l'un des quatre ſons* A, U, IE, OU.

Arres, *barre*, *mare*, *tare*, *bure*, *cure*, *bordure*, *moulure*, *tournure*, *dorure*, *mo ſure*, *rupture*, *bierre*, *arriere*, *aiguiere*, *maniere*, *orniere*, *frontiere*, *bourre*, &c.
Catarre, *phare*, *cimetiere*, *lierre*, *derriere*, *augure* & *murmure* ſont maſculins.

Exemples pour RE *précédé de tout autre ſon que des cinq précédens.*

Maſculins ; *pere*, *frere*, *tonnerre*, *cliſtere*, *miniſtere*, *caractere*, *Meſſire*, *Sire*, *martyre*, *pore*, *boſphore*, *minaure*, *beurre*, *auditoire*, *acceſſoire*, *prétoire*, *conſiſtoire*, &c.
Féminins ; *mere*, *bergere*, *galere*, *ſerre*, *panthere*, *cire*, *lyre*, *mirre*, *aurore*, *pécore*, *demeure*, *foire*, *poire*, *écritoire*, *écumoire*, *baſſinoire*, *décrotoire*, &c.

Quatrieme Regle.

La terminaiſon graſſe que nous avons dit être celle qui finit par *che*, *gne*, ou *lle* les deux *ll* mouillés, eſt entierement du diſtrict des noms féminins, comme on va le voir par les exemples & le peu d'exceptions qu'il y aura à faire.

Exemples pour CHE.

Hache, *vache*, *tache*, *tâche*, *marche*, *meche*, *pêche*, *perche*, *biche*, *affiche*, *cloche*, *roche*, *torche*, *ruche*, *buche*, *mouche*, *bouche*, *fourche*, *anche*, *manche*, &c.

Les maſculins ſont, *Euſtache*, *panache*, *Patriarche*, *prêche*, *coche*, *ponche*, *dimanche*, & *manche* d'outil.

Exemples pour GNE.

Campagne, *compagne*, *montagne*, *épargne*, *châtaigne*, *ligne*, *vigne*, *beſogne*, *doigne*, &c.

Règne, *peigne* & *ſigne* ſont maſculins.

Exemples pour LLE *mouillé.*

Caille, *médaille*, *paille*, *muraille*, *abeille*, *oreille*, *merveille*, *bille*, *fille*, *famille*, *charmille*, *chenille*, *feuille*, *grenouille*, *quenouille*, *patrouille*, &c.

Cadrille & *ſpadille* ſont ſeuls exceptés.

Cinquieme Regle.

Les deux lettres *l*, *r*, qu'on nomme *liquides*, ayant par le coulant de leur prononciation la facilité de s'unir à quelques autres conſonnes, pour concourir enſemble à l'articulation d'une ſeule ſyllabe, conſtituent la terminaiſon intermédiaire. Les conſonnes qui peuvent ainſi ſe joindre à ces deux liquides, ſont au nombre de huit, dont cinq, *b*, *c*, *f*, *g*, *p*, s'uniſſent également avec les deux, & trois, qui ſont *d*, *t*, *v*, ne s'uniſſent qu'avec *r*. Cela produit treize différentes combinaiſons dans la terminaiſon intermédiaire, qui toutes indiquent le maſculin, excepté *pre*, qui affecte le féminin.

Exemples pour BLE, BRE.

Cable, *rable*, *ſable*, *diable*, *crible*, *meuble*, *tremble*, *tomble*, *arbre*, *cinabre*, *marbre*, *algébre*, *opprobre*, *ambre*, *timbre*, *hombre*, &c.

Il y a exception pour *fable*, *table*, *bible*, *cible*, *gardenoble*, *ténebres*, *fibre*, *chambre* & *ombre*.

Exemples pour CLE & CRE.

Cénacle, *miracle*, *oracle*, *ſiecle*, *cercle*, *cycle*, *oncle*, *diacre*, *fiacre*, *ſacre*, *maſſacre*, *ſucre*, &c.

Débâcle, *boucle*, *nacre* & *ocre*, ſont féminins.

Exemples pour FLE & FRE.

Treſle, *buſle*, *ſouſle*, *fifre*, *gouffre*, *ſoufre*, *muſle*, &c.

Raſle, *neſle*, *pantouſle*, *bâfre*, *offre*, & *gaufre*, ſont exceptés & féminins.

Exemples pour GLE & GRE.

Segle, *eſpiegle*, *angle*, *triangle*, *ongle*, *vinaigre*, *tigre*, *ogre*, &c.

Regle, *ſangle*, *épingle* & *tringle*, ſont exceptés.

Aigle paroît toujours devoir être féminin, ſi ce n'eſt lorſqu'on l'emploie métaphoriquement pour déſigner un homme d'un génie ſupérieur, en diſant de lui que c'eſt *un aigle*.

Exemples pour PLE & BLE.

Peuple, *triple*, *quadruple*, *double*, *centuple*, *exemple*, *temple*, &c.

Il n'y a ici d'exception que pour le mot *couple*. Quand il ne préſente d'autre idée que celle du nombre, alors il prend le genre féminin :

J'avalai une couple d'œufs. Il tua une couple de perdrix. Je n'y vis qu'une couple de jolies femmes.

Mais ſi outre l'idée du nombre, ce mot renferme un rapport acceſſoire à quelque liaiſon entre les choſes ; ſi, par exemple, il indique une appariation de ſexe, un nœud de parenté, d'amitié, ou quelque ſervice commun ; alors *couple* redevient maſculin. On dit donc d'un mâle & d'une femelle d'animaux, & même d'un garçon & d'une fille qui peuvent s'unir : *voilà un beau couple*.

On dit de deux freres, de deux amis, &c. *Ce fut un couple heureux & charmant.*

On dit de même de deux animaux, de deux chevaux, par exemple, qui ſont deſtinés au même attelage. *Ce couple paroît bien aſſorti*, &c.

Exemples pour la finale PRE, la ſeule des intermédiaires qui ſuive le féminin.

Capre, *lepre*, *vêpres*, *pourpre*, &c.
Pampre eſt ſeul maſculin.

Exemples pour DRE.

Cadre, *cedre*, *cidre*, *ordre*, *déſordre*, *foudre*, *cylindre*, &c.

Les exceptés ſont : *poudre*, *eſcadre*, *coriandre*, *eſclandre*, & *foudre* que nous avons auſſi marqué parmi les maſculins : on dit : *c'eſt un foudre de guerre ;* &, *prends ta foudre, Louïs. . .*

Exemples pour TRE.

Albâtre, *théâtre*, *plâtre*, *aſtre*, *déſaſtre*, *être*, *Prêtre*, *tertre*, *nitre*, *titre*, *Chapitre*, *Miniſtre*, *filtre*, *Apôtre*, *luſtre*, *maître*, *traître*, *antre*, *centre*, *peintre*, *cloître*, *chantre*, *tartre*, &c.

Les exceptés & féminins ſont : *marâtre*, *dartre*, *martre*, *fenêtre*, *lettre*, *huître*, *litre*, *mitre*, *vitre*, *loutre*, *poutre*, *montre.*

Exemples pour VRE

Havre, *lievre*, *cuivre*, *poivre*, *chanvre*, *livre* à lire, &c.

Fievre, *chevre*, & *livre* poids, ſont exceptés.

Dans ces exemples on n'a cherché à épuiſer que ceux qui font exception ; pour les autres, on auroit craint de ſurcharger inutilement ce Dictionnaire.

Il reſte maintenant à examiner les genres des ſubſtantifs de la ſeconde claſſe, que nous avons nommés individuels. Si cette recherche paroît longue, nous prions

l'observer qu'une des grandes difficultés de la Langue est de savoir de quel genre est un nom ; & qu'une des plus grandes sources des fautes qu'y font les étrangers, & même assez souvent les nationaux, c'est l'ignorance de ce point essentiel.

Pour donner ici des regles, il faut se rappeller la distinction que nous avons faite des substantifs individuels en *personnifiques*, *topographiques*, & *chorographiques* ; distinction que nous allons suivre.

Sixieme Regle.

Les noms individuels *personnifiques* sont masculins ou féminins selon qu'ils désignent des mâles ou des femelles. La différence des terminaisons n'est ici d'aucun usage ; & la regle ne peut avoir aucune exception.

Plutus, *Salomon*, *Scipion*, *Brutus*, *Hercule*, *André*, *Louïs*, *Mahomet*, *Brifau*, *Raton*, &c. seront nécessairement masculins, tant qu'ils désigneront le même objet : & *Junon*, *Pallas*, *Diane*, *Magdeleine*, *Jeanne*, *Athalie*, *Judith*, *Lison*, *Catau*, &c. seront aussi toujours féminins, tant qu'ils seront au service des mêmes idées.

Il faut seulement remarquer ici, comme nous l'avons déja insinué, que quelquefois un nom originairement individuel, devient par la suite commun à plusieurs êtres, par exemple, à toute une famille, &c. alors il est de genre masculin ou féminin, selon l'espece de l'objet auquel on l'applique.

Le mot *Dacier* n'aura d'abord été destiné qu'à dénommer un seul homme ; mais cet homme ayant eu des héritiers, ils se seront approprié son nom ; sur quoi le genre de ce substantif sera devenu douteux, & l'on aura dû dire selon les occasions ; *le Savant Dacier*, en parlant d'un de ces héritiers mâle ; ou *la Savante Dacier*, en parlant d'une femme appartenante à la même famille.

Septieme Regle.

1°. Quant aux noms *topographiques*, on peut établir pour regle générale que tous ceux qui ont la terminai-

ſon maſculine, ſont du genre maſculin ; comme, *Paris*, *Pau*, *Dijon*, *Nancy*, &c. On dit : *Jéruſalem a été détruit ;* & *la Sainte Jéruſalem.* On devroit dire auſſi : *Nancy eſt devenu une très belle ville ;* & *Nancy la Sainte*, &c. D'où peuvent naître ces variations ? Faut-il renvoyer aux caprices de l'uſage tout ce dont on ne découvre pas d'abord les raiſons ? N'y auroit-il pas dans ces exemples & leurs ſemblables, différentes figures de conſtruction qui produiroient les différences grammaticales ? Ne peut-on pas dire que dans ces phraſes : *Jéruſalem a été détruit*, *Nancy a été bâti à neuf ;* les participes ſont au maſculin ſelon la regle générale, & par ce que leurs ſubſtantifs *Jéruſalem* & *Nancy* ſont eux-mêmes du même genre ? mais que dans ces deux autres ; *la Sainte Jéruſalem*, *Nancy la Sainte*, il y a une ellipſe du nom *ville* auquel ſe rapporte l'adjectif *la Sainte ;* qu'on veut dire, *la Sainte ville de Jéruſalem*, *Nancy la ville Sainte ;* & qu'ainſi les ſubſtantifs conſervent toujours le même genre ? Mais alors quels ſont les occaſions où ce mot *ville* ſera ſous-entendu, & où les adjectifs ſeront féminins ? Nous voilà retombés dans la néceſſité que nous voulions éviter ; la néceſſité de renvoyer à l'uſage ceux qui par eux-mêmes ne pourront diſcerner les cas où il y a ellipſe ; à moins que nous ne diſions que la différence des deux conſtructions eſt rendue ſenſible par l'article *la* qui y eſt ajouté, ce qui ne pourroit encore être applicable qu'aux noms de terminaiſon maſculine, comme nous allons le voir.

2°. Les noms topographiques qui ſont de terminaiſon féminine, ſouffrent de plus grandes difficultés. Le plus grand nombre cependant eſt maſculin ; on peut même en faire la régle générale : mais les exceptions ne ſeront pas aiſées à aſſigner. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que les noms de cette eſpece qui ſont du féminin, l'annoncent aſſez par-tout où ils ſe trouvent, puiſque l'article *la* marche ordinairement devant eux. C'eſt ainſi qu'on dit : *la Rochelle*, *la Ferté*, *la Villette*, &c. Malgré cela les doutes renaiſſent : on dit bien, *tout Rome a vu ;* mais ne ſemble-t-il pas qu'il faille dire ; *Rome fut priſe d'aſſaut*, & non pas, *fut pris ;* ou bien ne peut-on pas dire l'un autant que l'autre ? nous répondrions bien que tous

es deux peuvent se dire, quoique *Rome* soit toujours du masculin ; nous expliquerions la premiere phrase par le moyen d'une ellipse qui nous viendroit encore au secours ; *Rome fut ville prise d'assaut ;* nous ajouterions pour satisfaire ceux aux yeux de qui *prise* est la plus exact que *pris*, que des deux phrases *Rome fut prise*, & *Rome fut pris d'assaut*, l'usage aura insensiblement plus employé la premiere que la seconde, quoiqu'originairement la seconde ait été plus exacte ou du moins aussi bonne que la premiere ; que celle qui aura été négligée dans ce choix arbitraire, sera devenue rare, extraordinaire, & fera sur nos oreilles le même effet qu'une phrase vicieuse, par cela seul qu'elle sera insolite ; & qu'en conséquence le substantif n'en sera pas pour cela moins dévoué au genre masculin. Mais ces raisons nous laissent toujours le chagrin de ne pouvoir fixer toutes ces phrases préférées & particulieres, à moins d'entreprendre une liste qui seroit infinie.

Huitieme & derniere Regle.

Les substantifs *chorographiques* affectent aussi le masculin plus souvent que le féminin, comme on en peut juger par les détails suivants.

1°. Les noms de contrées suivent le genre de la terminaison. *Dannemarck*, *Piémont*, *Pérou*, *Lyonnois*, *Languedoc*, *Poitou*, *Berry*, *Portugal*, *Brandebourg*, &c. sont masculins. *Suede*, *Silésie*, *Pologne*, *Turquie*, *Perse*, *Chine*, *Espagne*, *France*, *Sardaigne*, *Bretagne*, *Auvergne*, *Afrique*, *Angleterre*, *Champagne*, *Bourgogne*, &c. sont féminins.

S'il y a ici des exceptions, les noms exceptés prennent avec eux l'article de leur propre genre, comme une portion essentielle qui ne les abandonne jamais : ainsi la connoissance du genre n'a point de difficulté : tels sont *le Perche*, *le Maine*, &c.

2°. Les noms de vents suivent aussi leur terminaison : *Est*, *Sud*, *Ouest*, *Nord*, &c. sont masculins ; *Bize* est féminin.

3°. Les noms de rivieres qui ont la terminaison masculine, sont masculins ; & ceux qui finissent par un *e*

muet, se partagent entre les deux genres. *Jourdain*, *Volga*, *Rhin*, *Pô*, *Iser*, *Allier*, *Lignon*, &c. sont masculins. Et pour ceux qui se terminent par un *e* muet, *Ebre*, *Tybre*, *Danube*, *Euphrate*, *Rhône*, serviront d'exemples pour le masculin; & pour le féminin, *Garonne*, *Saone*, *Seine*, *Tamise*, *Moselle*, *Marne*, *Loire*. C'est donc aux Dictionnaires Vocabulaires qu'il faut recourir pour ceux de cette derniere Classe, sur lesquels on aura des doutes.

4°. Tous les noms de montagnes sont masculins, quelque terminaison qu'ils aient; comme, *Caucase*, *Olympe*, *Parnasse*, *Horeb*, *Ethna*, *Sion*, *Pyrénées*, *Cantal*, &c. Il y a ici fort peu d'exceptions; *les Vosges*, *les Alpes* sont du nombre.

Quoique cette méthode de connoître les genres ne leve pas toutes les difficultés, elle est cependant encore moins pénible, plus sûre, & moins sujette aux variations, que les étymologies. Un Auteur imprimé les années dernieres, a mis en deux classes les différentes terminaisons selon le genre qu'elles affectent: mais il s'en manque bien qu'il ait fait des tables complettes. Il a laissé une foule de terminaisons qu'il lui eût été fort difficile de mettre dans l'une plutôt que dans l'autre de ses deux Classes. Nous croyons donc avoir ici suivi la meilleure de toutes les routes qu'on a voulu frayer pour arriver au but important de faire connoître les genres des substantifs.

Nous allons présentement examiner ce qui concerne le nombre des substantifs. A quoi peut-on connoître s'ils sont au singulier ou au pluriel? Quelle différence grammaticale distingue ces deux nombres l'un de l'autre? Tous les substantifs les admettent-ils tous deux? Voilà les principaux objets de cet examen.

La marque caractéristique du pluriel pour les noms dans la Langue françoise, c'est un *s* à la fin du nom: cette maxime générale est vraie pour les substantifs comme pour les adjectifs; & quant aux exceptions qu'elle souffre, nous aurons soin de les marquer, en développant la matiere.

Tout nom se termine ou par un *s* ou par une voyelle, ou par une consonne autre que le *s*. Dans le premier

as, le pluriel n'eſt pas différent du ſingulier. *Accès*, *pas*, *ſens*, *puits*, *fonds*, *Héros*, &c. ſe prononcent & écrivent de même dans l'un & l'autre nombre ; & ce n'eſt que par le reſte du diſcours qu'on peut juger s'ils ont appliqués à un ſeul ou à pluſieurs objets. Si le nom ſubſtantif finit par une voyelle, ou par une conſonne différente de *s*, il forme ſon pluriel en ajoutant un *s* à la voyelle ou à la conſonne qui termine ſon ſingulier. *Homme*, *province*, *faute*, *mépriſe*, *pere*, *fallace*, *bonté*, *défi*, *écho*, *vertu*, *amour*, *maiſon*, *parfum*, *art*, &c. font au pluriel par l'addition d'un *s*, *hommes*, *provinces*, *fautes*, *mépriſes*, *peres*, *fallaces*, *bontés*, *défis*, *échos*, *vertus*, *amours*, *maiſons*, *parfums*, *arts*, &c.

Sur cette regle générale, il faut remarquer 1°. que les noms tirés des langues étrangeres & reçus dans la nôtre ſans avoir ſouffert d'altérations, ne prennent point de *s* au pluriel, s'ils ne l'ont pas au ſingulier : ainſi l'on dit, des *Opéra*, des *Alleluia*, des *Libera*, des *Ave Maria*, des *Pater*, des *Ave*, des *numéro*, des *zero*, des *Duo*, des *à parté*, des *infolio*, des *à capo*, &c. Nous avons déja excepté *écho*, en lui donnant un *s* au pluriel *échos*. Nous pouvons encore excepter de cette remarque tous les noms propres, dont nous parlerons bientôt.

2°. Que ceux qui finiſſent par *au*, *eu*, *ou*, prennent un *x* au lieu d'un *s* pour former leur pluriel. *Agneau*, *beau*, *lieu*, *Dieu*, *chou*, *clou*, &c. font *agneaux*, *beaux*, *lieux*, *Dieux*, *choux*, *cloux*, &c. Il n'y a ici que *trou* qui conſerve le *s* au pluriel, *trous*, & non pas *troux* ; comme parmi ceux en *oi* il n'y a que *loi* qui prenne un *x* au lieu de *s*, *loix*.

3°. Que ceux qui finiſſent au ſingulier par un *x*, doivent être mis au rang de ceux qui ne ſouffrent aucun changement. *La voix*, *les voix*, *le prix*, *les prix*, &c.

4°. Que ceux qui finiſſent par le ſon nazal *ant* ou *ent*, ſont écrits différemment à leurs pluriels ; une partie des auteurs les écrivent en changeant le *t* en *s*, & l'autre partie ajoutent le *s* après le *t* ; que l'uſage étant partagé là-deſſus, il paroît libre d'écrire *amant*, *garant*, *jurement*, *accent* ; au pluriel *amans*, *garans*, *juremens*, *ac-*

cens, ou *amants*, *garants*, *jurements*, *accents*, &c. qu cependant cette derniere méthode paroît plus conform au génie de la langue, en ce qu'elle ne fait qu'ajoute un *s* pour le pluriel; il faut la suivre sur-tout pou le nom de nombre *cent*, pour ne pas confondre *cen* au pluriel avec *cens & rentes*; mais le mot *gent* fait toujours *gens*. Que si l'on retranche le *t* dan cette formation de pluriel, il paroît du moins conve nable d'en excepter les monosyllabes, soit par raiso d'étymologie, & d'analogie entre les primitifs & les dé rivés, soit pour distinguer la différente valeur de plu sieurs substantifs qui n'ont que cette différence au plu riel, comme *plants* venant de *plant* (plantation) d'ave *plans*, venant de *plan* dessiné, &c. Ainsi on doit tou jours écrire *vents*, *dents*, *chants*, pluriels de *vent*, *dent chant*, &c.

5°. Que les substantifs terminés au singulier par *a* ou *al*, forment leur pluriel en *aux*, & que ceux en *el* forment en *eux*; qu'ainsi *Maréchal*, *Sénéchal*, *animal canal*, *Caporal*, *cheval*, *bail*, *émail*, *travail*, *mal*, *ciel* &c. font *Maréchaux*, *Sénéchaux*, *animaux*, *canaux Caporaux*, *chevaux*, *baux*, *émaux*, *travaux*, *maux cieux*, &c il y a cependant *bal*, *régal*, *carnaval*, *mail éventail*, *camail*, *détail*, *ciel* de lit, & *ciel* en peintur qui restent soumis à la grande regle, & font *bals*, *ré gals*, *carnavals*, *mails*, *éventails*, *camails*, *détails*, *ciels*. *Fiel* & *miel* n'ont point de pluriel. *Œuil*, a un plu riel irrégulier *yeux*; excepté en architecture où l'on d des *œuils de bœuf*.

6°. Que les noms composés de plusieurs mots unis p un tiret, n'ont aucune distinction pour le pluriel, si c dénominations composées commencent par une prépo sition, comme *des in-douze*, *des in seize*, &c; ma que si elles commencent & finissent par des noms leur pluriel prend un *s* final après le premier des deu noms, lorsque leur union ne produit qu'unité de déno mination, & non de prononciation, comme *des œuil de bœuf*; & après le dernier, quand l'union est si fort qu'elle fait prononcer tous ces mots comme s'ils n'e faisoient qu'un : des *arc-en-ciels*, &c.

7°. Que les noms personnifiques ne doivent prend

cune marque de pluriel, lorſqu'appliqués à pluſieurs, ne ſervent qu'à diſtinguer leurs objets par leur propre nom : on doit écrire ; *les deux Corneille ſe ſont diſtingués dans la République des Lettres. Il eſt peu de Nobleſſe auſſi ancienne que celle des Montmorency. Combien compteriez-vous aujourd'hui de Capitaines auſſi grands que les Scipion, les Céſar, & les Turenne?* Mais ſi ces noms ſont tranſportés par métaphore à un ſervice qualificatif, qu'ils ne ſervent dans la phraſe que pour y faire fonction d'adjectifs ; alors ils prennent le ſigne du pluriel qui convient à leur terminaiſon. *Ils ſont braves comme des Céſars. Ils ſont les Alexandres de leur ſiecle*, &c.

Tous les ſubſtantifs topographiques & chorographiques ne prennent jamais de pluriel s'ils ont un ſingulier, ni de ſingulier s'ils ont un pluriel. Ainſi l'on dit *l'ancienne Rome ;* mais l'on ne peut jamais dire, *les Romes ;* de même *les Pyrénées, les Alpes*, ne peuvent varier leur nombre, ni leur terminaiſon. *Encens* ne ſouffre point de pluriel. Ainſi ce vers de *Corneille*, dans *Pompée*, eſt répréhenſible.

Mais quoique vos encens le traitent d'immortel.

On peut obſerver ici qu'en aucune langue les métaux, les minéraux, les aromates, n'ont jamais de pluriel. Ainſi chez toutes les nations on offre de l'*or*, de l'*encens*, de la *myrrhe*, & non des *ors*, des *encens*, des *myrrhes*.

Cette remarque qui eſt de M. de Voltaire eſt très juſte : nous croyons cependant devoir obſerver que l'uſage paroît avoir fait le pluriel *ors*, du moins en termes d'art, depuis que la mode eſt venue de faire des bijoux de *pluſieurs ors*, qui ſont l'or pâle, l'or rouge, l'or jaune, & l'or vert.

Qui tour à tour dans l'air pouſſoient des harmonies.

Corneille dans *le Menteur*.

» Quoique ce ſubſtantif *harmonie* n'admette point de pluriel, non plus que *mélodie*, *muſique*, *phyſique*, & preſque tous les noms des ſciences & des arts ; ce-

» pendant j'oſe croire, dit M. *de Voltaire*, que dans » cette occaſion ces *harmonies* ne ſont point une faute, » parceque ce ſont des concerts différents. On peut dire » *les mélodies de Lully* & *de Rameau* ſont différentes ».

Il eſt encore quelques autres noms qui n'ont que le ſingulier, comme *eſpoir*, *eſſor*, *nage*, &c ; ou qui n'ont que le pluriel, comme *Vêpres*, *Matines*, *heure*, à prier, &c ; mais le nombre en eſt peu conſidérable.

Parmi les noms ſubſtantifs qui ne prennent point de pluriel, on peut ajouter les infinitifs des verbes & les adjectifs employés ſubſtantivement : on dit bien, *le boire & le manger* me dégoûtent, mais jamais on ne peut dire, *les boires & les mangers, ni les boire & les manger*, &c. Si *le dîner* ſe met au pluriel, alors il change ſon *r* final en *s*, & conſéquemment ceſſe d'être infinitif pour devenir vrai ſubſtantif ; *les dînés*. De même, *le vrai & l'utile nous devroient toujours plaire ; le beau & l'agréable devroient toujours nous conduire à la vertu :* ces adjectifs & autres pris ſubſtantivement ne ſont pas ſuſceptibles du nombre pluriel. On dit néanmoins *les penſers* : mais c'eſt un mot vieux pour la proſe, quoiqu'encore uſité en poéſie : *voyez* LICENCES POÉTIQUES.

Parmi les ſubſtantifs qui admettent un pluriel ſans en prendre le ſigne, on peut ranger les lettres de l'alphabet, quand on ne les emploie que pour parler d'elles mêmes ; comme, *il ne peut prononcer les* r. *Il prononce le* b *comme les* p ; on dit *les* a, *les* e, *les* i, &c. Il faut en dire autant de tous les mots employés matériellement de la maniere que nous venons de dire pour les lettres : *les* car *ont bien manqué d'être bannis de la langue françoiſe : il n'a jamais dit deux* ouï *dans ſa vie*, &c.

Voilà tout ce que nous croyons avoir à dire ici ſur le ſubſtantif. Les autres remarques ou détails qu'il demande, lui étant communs avec les autres noms ou les autres mots, on en trouvera l'énumération & les regles dans le développement que nous faiſons de tout ce qui concerne les *mots*, les *noms*, les *adjectifs*, &c.

SUBSTANTIF (verbe). Nous avons donné à l'article (SUBSTANTIFS NOMS) la définition du mot *ſubſtantif* : nous ne la répéterons pas ici.

Le verbe ſubſtantif eſt celui qui ne préſente que l'idée

eſſentielle aux verbes, que la ſubſtance du verbe; c'eſt-à-dire, l'affirmation avec la déſignation du tems, du nombre & de la perſonne, ſelon la nature & l'uſage des modes. Nous n'avons en général que le verbe *être* qui ſoit tel; encore ne l'eſt-il pas toujours. S'il en eſt quelques autres qui en faſſent quelquefois la fonction, nous les indiquerons.

Nous diſons que le verbe *être* ne contient que l'affirmation, & nous allons le rendre ſenſible par un exemple. Quand on dit, *l'homme eſt foible*, le verbe *eſt* n'exprime abſolument que la liaiſon, la convenance du mot *foible* avec le mot homme; c'eſt-à-dire, qu'il ne fait qu'affirmer l'un de ces mots de l'autre, le mot *foible* du mot *homme*. Si l'on y voit un rapport de tems, de perſonne, de nombre, de mode, ces rapports communs à tous les verbes ne font qu'en modifier & en particulariſer l'affirmation, ſans la changer ni l'altérer.

Pour mieux ſentir ce que cet exemple prouve, qu'on le compare avec celui-ci : *l'homme chérit ſes erreurs*. Le verbe *chérit* renferme les mêmes rapports de tems, de mode, de nombre & de perſonne que le verbe *eſt :* il renferme auſſi la même idée d'affirmation; car on ſent que cette phraſe affirme poſitivement une choſe. Mais outre tout cela, ce verbe *chérit* préſente encore très diſtinctement une idée de *dilection*, qui eſt l'objet de l'affirmation, mais qui en eſt totalement différente. Qu'on analyſe ce verbe, on trouvera, *l'homme eſt chériſſant ſes erreurs :* par où l'on voit que le verbe *chérir* eſt un verbe adjectif, c'eſt-à-dire, un verbe dont la ſignification renferme une idée d'attribut ajouté à l'affirmation, un objet ſur lequel cette affirmation porte, & que *ſes erreurs* n'eſt pas l'objet de l'affirmation, comme *foible* l'eſt dans le premier exemple, mais l'objet de l'idée de dilection qui eſt compriſe dans *chérit*.

Le verbe ſubſtantif ne comprenant point l'objet de l'affirmation, il faut qu'il ſoit toujours uni à d'autres mots qui expriment cet objet, & rendent ainſi le ſens complet : car on n'affirme point ſans énoncer la choſe affirmée. Ces mots qui ſont joints au verbe ſubſtantif, & qui expriment l'attribut qu'on affirme, ſont ordinairement des adjectifs, ou participes paſſés, ou des noms

ſubſtantifs employés adjectivement. La raiſon en eſt que cet attribut ne peut être affirmé que du ſujet du verbe, & par conſéquent en doit être comme une qualité : ces qualités ſont ordinairement exprimées par des adjectifs. Ainſi on dit, *l'homme eſt foible ; ce diſcours eſt paſſionné ; cet ouvrage eſt réfléchi ; l'homme eſt un animal*, &c.

Le verbe *être* n'eſt pas toujours ſubſtantif ; car ſouvent outre l'affirmation il contient un attribut, le plus général de tous, celui de l'exiſtence ; & alors il ſignifie *exiſter*, comme dans cette phraſe, *je penſe, donc je ſuis*, c'eſt-à-dire, *donc j'exiſte*, ou *je ſuis exiſtant*. Quelques Auteurs même ont prétendu que le verbe *être* renfermoit toujours cet attribut d'*exiſtence*, & par conſéquent n'étoit jamais vrai ſubſtantif : matiere propre à développer bien de la métaphyſique, mais d'ailleurs totalement inutile.

Le verbe *être* eſt quelquefois purement *auxiliaire* ; alors il eſt moins un verbe qu'une portion de verbe : *voyez* AUXILIAIRE.

Du reſte, ce verbe conſidéré comme ſubſtantif eſt d'un très grand uſage, précédé du pronom *ce :* alors il ne s'emploie jamais qu'à la troiſieme perſonne ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel. C'eſt une façon de parler dont on ſe ſert fréquemment pour indiquer ce qu'on a déjà dit, ou pour annoncer ce qu'on va dire ; comme, *c'eſt être bien injuſte que d'être ingrat.*

Il eſt bien des occaſions où le verbe *être* avec le pronom *ce* ne s'emploie que par pure élégance ; comme : *c'eſt d'après l'étude des hommes, & non pas d'après les romans, qu'il faut juger de l'amour.*

Quand ce verbe a ce pronom *ce* pour objectif, il reſte toujours à la troiſieme perſonne, quand même le pronom *ce* devroit ſe rapporter à d'autres pronoms de la premiere ou de la ſeconde perſonne qui ſeroient exprimés immédiatement après le verbe, comme, *c'eſt moi qui l'ai voulu ; c'eſt toi qu'on interroge, c'eſt nous qu'on demande ; c'eſt vous qu'il récuſe.* D'où l'on voit que le verbe ne ſe met à la troiſieme perſonne du pluriel que quand il eſt ſuivi de quelques noms ou pronoms de la troiſieme perſonne du pluriel ; comme, *ce ſont eux qui*

'ai vus, &c. & qu'ailleurs il ſe met toujours au ſingu-ier. Il en eſt de même lorſque le pronom *ce* doit être placé après le verbe; comme dans l'interrogation : *eſt-noi ? Eſt-ce vous ? Eſt-ce nous qu'il menace ? Sont-ce à vos raiſons.*

Nous avons dit qu'il y avoit quelques autres verbes qui en certaines occaſions peuvent être regardés comme ubſtantifs, parcequ'alors ils paroiſſent en effet ne ſigni-ier que la ſimple affirmation, ou, ce qui revient au même, l'union, la liaiſon d'un attribut avec le ſujet : els ſont *devenir*, *ſembler*, *paroître*, *ſe trouver*, *demeu-er*, &c. dans les phraſes ſuivantes : *la ſaiſon devient nauvaiſe ; cette phraſe ſemble obſcure à bien des lec-eurs. Il paroît clair que la Philoſophie eſt utile aux Arts. Cette crainte ſe trouve malheureuſement trop bien fondée. Le diſciple ne demeurera pas fidele à ſon maître.*

Quoique l'adjectif que ces verbes lient à leurs ſujets, rouve aſſez qu'ils ſont employés comme verbes ſub-tantifs ; il faut néanmoins convenir qu'il y a une diffé-ence réelle entr'eux & le verbe *être*, & même entre hacun d'eux : cela eſt ſi vrai que le ſens du diſcours ermettroit rarement qu'on les mît les uns pour les au-res. Ils renferment donc quelqu'autre idée avec celle le l'affirmation ; ils ne ſont donc pas ſimplement ver-es ſubſtantifs. Cependant ils ne doivent pas être com-ris parmi les adjectifs, puiſqu'ils ſont ſuivis d'un ad-ectif qui ſe rapporte à leur ſubjectif. Que ſont-ils donc ? Autre queſtion peu importante; mais qui pourroit four-ir un champ vaſte aux analyſes métaphyſiques. Quant à la conjugaiſon du verbe *être : voyez* CONJUGAISON.

SUFFIRE. Verbe neutre, irrégulier, & défectif, & ouvent impersonnel, de la quatrieme conjugaiſon. Il ignifie être aſſez, être autant qu'il faut. *Peu de biens uffiſent au ſage : il ne ſauroit ſuffire à tant d'affaires.*

Impersonnellement, *il ne ſuffit pas de vouloir.*

INDICATIF *préſent.* Je ſuffis, &c.

Imparfait. Je ſuffiſois, &c.

Prétérit. Je ſuffis.

Prétérit indéfini. J'ai ſuffi, &c.

Futur. Je ſuffirai, &c.

Conditionnel préſent. Je ſuffirois, &c.

IMPÉRATIF. Suffis, &c.

SUBJONCTIF *présent.* Que je suffise, &c.

Imparfait. Que je suffisse.

Participe présent actif. Suffisant. *indéclinable.*

Participe passé, indéclinable, suffi.

Suffisant, suffisante, est un adjectif qu'il ne faut pas prendre pour le participe actif présent du verbe *suffire.*

SUFFISAMMENT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

SUIVANT, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SUIVRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il exprime l'action d'un homme qui marche après quelqu'un ou quelque chose qui va devant. *Allez toujours devant, je vous suivrai.*

Où courez vous ? Je vais par-tout vous suivre.

Un chemin est comme un guide qui nous mene en tel endroit ; de-là on dit, *suivre un chemin.*

On dit au figuré ; *tous les vices suivent l'oisiveté. Il faut suivre cette affaire,* c'est-à-dire, ne pas l'abandonner, ne pas la négliger.

SUIVRE annonce ordinairement subordination, soumission, adhérence de la part de celui qui suit : voilà pourquoi suivre est souvent employé pour obéir, se livrer à, &c. *Il ne faut pas toujours suivre ses passions. Il suit la morale d'Epicure. Suivez les avis de M. votre pere. Suivre* est quelquefois impersonnel : on dit, *il suit de ce raisonnement que,* c'est-à dire, telle preuve, tel argument marche, vient après ce raisonnement.

INDICATIF *présent.* Je suis, tu suis, il suit ; nous suivons, vous suivez, ils suivent.

Imparfait. Je suivois, &c.

Prétérit. Je suivis, &c.

Futur. Je suivrai, &c.

Conditionnel présent. Je suivrois, &c.

Participe présent, indéclinable, Suivant.

Participe passé. Suivi, suivie.

Le participe présent se prend substantivement, dans cette phrase, *la suivante de Madame.*

Les tems composés sont réguliers. *Suivre* a pour composés *ensuivre* & *poursuivre :* voyez *ces mots.*

SUPERLATIF : *voyez* DEGRÉS DE COMPARAISON.

SUR, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

SURFAIRE. Verbe irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *sur*, qui au propre désigne une position supérieure, & au figuré de l'accroissement, de l'augmentation. *Surfaire* ne s'emploie qu'au figuré, & signifie mettre un prix trop haut à une chose. *Surfaire sa marchandise*, c'est l'estimer par-dessus, au-delà de ce qu'elle vaut. *Surfaire les talens de quelqu'un*, c'est les vanter trop.

SURPRENDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *prendre*, & de la préposition *sur*, qui vient quelquefois de la préposition latine *super*, *sur*, & quelquefois aussi de *sub* qui signifie *sous*, *dessous*. Ensorte que surprendre peut signifier prendre dessus, prendre sur le fait, surprendre un voleur. Dans ce sens ce verbe emporte toujours une idée de frayeur & de honte, quelquefois aussi de plaisir ; comme, *cette nouvelle m'a agréablement surpris.*

Il signifie d'autres fois prendre en dessous, c'est-à-dire, en cachette, avec adresse, d'une maniere frauduleuse. *Surprendre les lettres de quelqu'un. Surprendre la Justice.*

Il exprime aussi l'admiration & l'étonnement. *Vous me surprenez*, pour dire, vous m'étonnez. *Son adresse me surprend*, pour dire, qu'elle me cause de l'admiration.

Ses participes, sont surprenant, surpris, surprise. *Surprenant* est souvent adjectif ; *cela est surprenant : il est d'une vivacité surprenante.*

Le féminin du participe passé, *surprise*, est souvent substantif ; il signifie erreur, étonnement. *Ma surprise est extrême.*

SURSEOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troisieme conjugaison, composé de *seoir*, qui peint une sorte de repos, & de la préposition *sur*. Ainsi surseoir, dans son étymologie, signifie se reposer sur quelque chose, s'arrêter, reprendre haleine. La langue n'emploie ce verbe que dans le *figuré*, toujours relativement au repos qu'il

exprime ; & que nous peignons par l'action de s'asseoir. Comme après s'être reposé, on commence à marcher de nouveau, le verbe *surseoir* offre l'idée d'un tems limité, après lequel on reprend la chose interrompue ou surfise. *Surseoir l'exécution d'un Arrêt*, c'est en suspendre, en différer l'exécution.

Surseoir est quelquefois neutre ; on dit, *surseoir au Jugement de cette affaire*. Il a la même signification que plus haut.

Ses participes sont surfoyant, surfis, surfise.

Il se conjugue différemment du verbe *seoir*.

INDICATIF *présent*. Je surfois, tu surfois, il surfoit ; nous surfoyons, vous surfoyez, ils surfoient.

Imparfait. Je surfoyois, tu surfoyois, il surfoyoit ; nous surfoyions, vous surfoyiez, ils surfoyoient.

Prétérit. Je surfis, tu surfis, il surfit ; nous surfîmes ; vous surfîtes, ils surfirent.

Prétérit indéfini. J'ai surfis, &c.

Prétérit antérieur. J'eus surfis, &c.

Prétérit indéfini. J'ai eu surfis, &c.

Plusqueparfait. J'avois surfis, &c.

Futur. Je surseoirai, tu surseoiras, il surseoira ; nous surseoirons, vous surseoirez, ils surseoiront.

Conditionnel présent. Je surseoirois, tu surseoirois, il surseoiroit ; nous surseoirions, vous surseoiriez, ils surseoiroient.

Conditionnel passé. J'aurois *ou* j'eusse surfis, &c.

IMPÉRATIF. Surfois, qu'il surfoie ; surfoyons, surfoyez, qu'ils surfoient.

SUBJONCTIF *Présent*. Que je surfoie, que tu surfoies, qu'il surfoie ; que nous surfoyions, que vous surfoyiez, qu'ils surfoient.

Imparfait. Que je surfisse, que tu surfisses, qu'il surfît ; que nous surfissions, que vous surfissiez, qu'ils surfissent.

Prétérit. Que j'aie surfis, &c.

Plusqueparfait. Que j'eusse surfis, &c.

INFINITIF *Présent*. Surseoir.

Prétérit. Avoir surfis.

Participe actif présent. Surfoyant.

Passé. Ayant surfis.

Participe passif présent. Surfis, surfise, *ou* étant surfis, surfise.

Passé. Ayant été surfis *ou* surfise.

GÉRONDIF. En surfoyant *ou* surfoyant.

Les tems composés se conjuguent à l'ordinaire.

SUR-TOUT, est une des conjonctions explicatives : *voyez* CONJONCTIONS.

SURVIVRE. Verbe neutre, & irrégulier, de la quatrieme conjugaison, composé de *vivre*, sur lequel il se conjugue, & de la prépositon *sur*, qui désigne une position plus élevée. Ainsi survivre signifie rester sur la terre quand un autre est dessous. Dans le propre, *survivre à ses parens*, c'est-à-dire, vivre après eux.

Dans le figuré, *survivre à sa fortune*, pour dire, vivre encore apres qu'on l'a vue tomber, comme si l'on demeuroit ferme & debout sur ses debris. *Se survivre à soi-même*, pour dire vivre après qu'on a perdu l'usage de ses facultés ; comme si l'homme s'élevoit sur cette partie de son être déja détruite.

Il a pour participes, *survivant*, *survécu*, *survécue*.

SUSPENSION. C'est une figure de Rhétorique propre aux passions, à réveiller l'attention des Auditeurs. Elle se fait lorsqu'on commence un discours de telle sorte que l'Auditeur ne sait pas ce que va dire celui qui parle, & que l'attente de quelque chose de grand le rend attentif. En voici un exemple bien frappant tiré de Racine : Phedre, pressée par Œnone de lui découvrir le sujet de ses mortels chagrins, parle ainsi :

PHEDRE *à Œnone.*

Tu le veux, leve-toi.

ŒNONE.

Parlez, je vous écoute.

PHEDRE.

Ciel ! que lui vais-je dire ! & par où commencer !

ŒNONE.

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHEDRE.

O haine de Venus ! O fatale colere !
Dans quels égaremens l'amour jetta ma mere !

ŒNONE.

Oublions-les, Madame, & qu'à tout l'avenir
Un silence éternel cache ce souvenir.

PHEDRE.

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
Vous mourutes aux bords où vous fûtes laissée !

ŒNONE.

Que faites-vous, Madame, & quel mortel ennui
Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui.

PHEDRE.

Puisque Venus le veut, de ce sang déplorable
Je péris la derniere, & la plus misérable.

ŒNONE.

Aimez-vous ?

PHEDRE.

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

ŒNONE.

Pour qui ?

PHEDRE.

Tu vas ouir le comble des horreurs.
J'aime... A ce nom fatal je tremble... Je frisonne...
J'aime....

ŒNONE.

Qui ?

PHEDRE.

Tu connois ce fils de l'Amazone,
Ce Prince si long tems par moi-même opprimé.

ŒNONE.

Hyppolite, grands Dieux!

PHEDRE.

C'eſt toi qui l'as nommé.

Il y a une eſpece de ſuſpenſion qui badine & ſe joue de l'attention des Auditeurs, telle eſt celle-ci de Scaron :

Un mont, tout hériſſé de rochers & de pins;
Coloſſe que la terre oppoſe au choc des nues,
D'où les bœufs dans les champs ſont pris pour des lapins,
Et les arbres plus grands pour des herbes menues;

Vomit en gros bouillons de ſes froids inteſtins,
Un torrent qui, groſſi d'eaux du Ciel deſcendues,
Et faiſant plus de bruit que cent mille lutins;
Entraîne dans les champs mille roches cornues.

Le foudre quelquefois le couvre tout de feu;
Mais le foudre ne fait que le noircir un peu,
Et faire un peu fumer ſa cime inébranlable.

Sur ce ſuperbe mont juſqu'aux Cieux élevé,
Pour vous dire la choſe en homme véritable,
Il ne m'eſt ſur ma foi jamais rien arrivé.

SYLLABES. M. l'Abbé Girard définit très bien la ſyllabe, un ſon ſimple ou compoſé, prononcé avec toutes ſes articulations par une ſeule émiſſion de voix.

Il faut donc pour une ſyllabe, unité de prononciation, ainſi que le fait entendre l'étymologie du mot. Cette unité dépend de l'impulſion de la voix hors de la bouche. Lorſqu'il n'y a qu'une impulſion de voix, il ſe trouve unité de prononciation, & par conſéquent unité de ſyllabe. S'il y a pluſieurs impulſions de voix, il ne ſauroit y avoir unité de prononciation; il y aura donc pluralité de ſyllabes.

Mais qu'eſt-ce qui fait l'unité ou la pluralité des impulſions de la voix? La premiere vient de la continuité,

la seconde de l'interruption du passage de la voix. Le mot *unité*, par exemple, est de trois syllabes, parceque pour prononcer ce mot, on interrompt deux fois, on coupe deux fois le passage de la voix, son impulsion; ce qui avec la premiere émission d'air, forme trois sons prononcés à trois différentes reprises. *U* fait le premier son, la premiere émission de voix, la premiere impulsion, & en conséquence la premiere syllabe : *ni* ne se forme pas de la même émission d'air que *u*; cette seconde syllabe est séparée & distinguée de la premiere, par un interruption, légere à la vérité & peu sensible, mais néanmoins réelle, d'impulsion de voix, & de prononciation. Il en est de même de *té* à l'égard de *ni*; ce qui forme le mot complet *unité*; prononcé en trois reprises différentes, *u-ni-té*.

Quelquefois cette interruption est causée par une consonne qui n'est point au service de la premiere voyelle. Il faut bien remarquer qu'une consonne peut être au service d'une voyelle qui la précede, ou d'une voyelle qui la suive. Dans le premier cas, cette consonne ne cause point d'interruption dans la prononciation de la voyelle précédente; telle est la consonne *r* dans *mer*. Dans le second cas, la consonne demande une seconde impulsion, & forme une prononciation interrompue; telle est la consonne *r* dans *marais*. C'est à l'oreille à bien sentir toutes ces différences délicates.

Si au lieu de *mer*, on écrivoit *mere*, il y auroit deux syllabes; parceque dans ce dernier mot *r* n'est point au service du premier *e*, mais se réserve tout entier pour l'articulation du second. Il est vrai que la prononciation de l'un ne differe que très peu de la prononciation de l'autre, puisque *r* se faisant sentir dans *mer*, c'est presque comme s'il y avoit *mere*. Cependant si l'on veut y faire attention, on verra que dans *mere* on appuie davantage sur l'*e* muet & final; au lieu que dans *mer*, il semble que la voix s'éteigne au moment qu'on en vient à cette seconde voyelle.

Nous fixerons encore davantage la différence de l'un à l'autre, par ce que nous avons à dire sur les syllabes *d'usage* & les syllabes *physiques*. Mais auparavant, il faut faire observer que ce n'est point toujours une con-

sonne, aumoins écrite & proprement dite, qui sépare dans un même mot une syllabe d'une autre. Souvent ce n'est qu'une aspiration marquée par *h*, quand elle est forte, comme dans *enhardir*, & suppléée par les organes de la voix, quoique sans caractere alphabétique, lorsqu'elle est foible.

On peut s'en convaincre en prononçant avec attention ces mots, *pieux*, *Saül*, *Baal*, &c. quoiqu'il n'y ait ni *h* ni autre signe d'aspiration entre *i* & *eux*, *a* & *ul*, *a* & *al*, cependant la prononciation y en met une. Elle est foible & peu sensible; & cependant elle y est nécessaire; si on vouloit l'éviter, ces mots ne feroient plus qu'une syllabe; *pieux* se prononceroit comme *Dieux*; *Baal*, comme s'il n'y avoit qu'un *a*; & *Saül* ne pourroit se prononcer, ou bien il faudroit que l'*a* & l'*u* ne fissent qu'un son, comme dans *Paul*, *Saul*, &c.

La raison de cette différence entre *Saül* & *pieux*, vient de ce que les diphtongues devant rapidement couler sur leurs premieres voyelles pour s'arrêter & s'appuyer sur les secondes, il est très rare que les premieres soient des voyelles fortes comme *a*, & les secondes des voyelles foibles comme *u*. Il est même bien des Grammairiens qui regardent les diphtongnes ainsi formées, comme impossibles: ce qu'il y a de certain, c'est que si nous en avons quelques-unes comme, *ai*, cri de douleur, on y appuie moins sur la seconde voyelle, qu'on ne seroit obligé de le faire dans Saül, à cause de *l*. Mais sur cet objet, *voyez* DIPHTONGUE.

La différence donc qu'il y a entre une diphtongue propre telle que *Dieux*, & un dissyllabe formé par plusieurs voyelles de suite, comme *pieux*, c'est que dans les mots de la premiere sorte, la premiere voyelle, l'*i* par exemple y est prononcé conjointement avec le son de la seconde voyelle ou de la seconde voix, sans aucun mouvement ou aspiration intermédiaire. Au lieu que dans les mots de la seconde sorte, après la premiere voyelle les organes font un mouvement plus ou moins sensible pour passer à la prononciation des voyelles suivantes. Ce mouvement quoique petit, ne cause pas moins une interruption réelle dans l'impulsion de

voix, dans la prononciation ; d'où vient une seconde syllabe.

De tout ce que nous venons de dire, il suit que la syllabe peut être formée par une voyelle seule, par une voix seule, mais représentée par plusieurs lettres, par une diphtongue propre, par une consonne à la tête de ces voyelles, ou à leur suite, ou même par plusieurs consonnes dont les articulations se réunissent sur la même voyelle ou diphtongue ; comme on le voit dans *a-é-ro-mé-trie*, *aérométrie* ; *bien-heu-reux* ; *Prin-ce peu-ple* ; *mul-ti-tude*, &c.

On pourroit là dessus distinguer les syllabes, en *articulées*, & *non articulées*, selon qu'il s'y trouve ou non des consonnes avant la voyelle ou diphtongue ; en *simples* & *composées*, selon qu'elles sont formées par une voix, ou par une diphtongue propre ; enfin en *syllabe d'usage*, & *syllabes physiques*, selon qu'il y a plus d'une consonne avant la voyelle ou diphtongue, ou qu'il n'en a qu'une, & selon qu'après il y en a ou n'y en a point.

Pour entendre cette derniere division, il faut observer avec M. Duclos, que toutes les fois que plusieurs consonnes de suite se font sentir dans un mot, on pourroit compter dans leur prononciation autant de syllabes réelles qu'il y a de ces consonnes, quoiqu'il n'ait point de voyelle écrite après chacune d'elles ; parce qu'alors la prononciation y supplée nécessairement un *e* muet, moins sensible sans doute que s'il étoit imprimé, mais néanmoins réel & physique.

Que l'on prenne le mot *Armateur* : selon l'usage il n'y a que trois voyelles ou voix, *a*, *a*, *eu* : mais le premier *a* est suivi de deux consonnes qui se prononcent, *r* & *m*. Une consonne est une articulation ; toute articulation est un mouvement des organes de la parole qui modifie une voix ; ce mouvement est préparatoire & antérieur à la prononciation de cette voix ou voyelle : donc toute consonne, pour être sentie, doit dans le fait avoir à sa suite une voix, ou voyelle, ou diphtongue écrite ou suppléée

S'il n'y en a point d'indiquée par l'écriture, la voix

y met la plus foible de toutes, l'*e* muet. Auſſi quand on veut prononcer *arma*, on dit, *a re-ma* : il eſt vrai que l'on coule très rapidement ſur cet *e* muet ; mais on le prononce enfin. Il en eſt de même de *teur* qui ſe prononce *teu-re*.

Voilà donc dans ce mot, *Armateur*, cinq ſyllabes *phyſiques*, ou prononcées, quoiqu'il n'y en ait que trois *d'uſage* ou écrites. C'eſt la même choſe pour les conſonnes qui précedent la voyelle de leur ſyllabe écrite ; *travail* ne peut ſe prononcer qu'on ne diſe à peu près *teravaille*. Ce qui donne quatre ſyllabes phyſiques dans ce mot, qui ſelon l'uſage & l'écriture n'en a que deux. De-là on pourroit compter juſqu'à cinq ſyllabes dans un mot qui n'en a qu'une, tel que *ſcroòs*, qui ſe prononce, *ſe-que-ro-be-ſe*, &c.

Il eſt vrai, comme nous l'avons déja dit, & comme on ne peut trop le répéter pour ne pas induire en erreur, que ces *e* muets que la prononciation ſupplée ſont les plus foibles & les plus brefs qu'il ſoit poſſible. En effet on ne les prononce que par la néceſſité de donner à une conſonne une voix qu'elle articule ; & la plus foible voix, la moins ſenſible ſuffiſant pour cela, ce ſeroit un vice de la rendre plus ſonore ou plus longue. Ainſi la plupart de nos *e* muets écrits ſe doivent prononcer plus ſenſiblement que ceux qui ſont ainſi ſuppléés ; & voilà pourquoi ils forment une ſyllabe d'uſage, tandis que les autres n'y ſont comptés pour rien.

Par cette obſervation on pourra aiſément concevoir combien eſt fauſſe la définition que M. Reſtaut & quelques autres nous donnent de la ſyllabe, quand ils diſent que c'eſt *un ſon qui ſe fait entendre en un ſeul inſtant*. Il eſt clair que nous avons telle ſyllabe d'uſage qui ne peut ſe prononcer à moins de trois ou quatre inſtans très diſtincts ; ou plutôt il eſt de regle que toutes les ſyllabes d'uſage & d'écriture demandent autant d'inſtans qu'il y a de conſonnes prononcées avant la voix : & s'il ſe trouve encore après la voix ou les voyelles d'autres conſonnes qui ſe faſſent entendre, chacune d'elles exigera encore un inſtant.

Il faut bien ſe ſouvenir que nous ne parlons ici que des conſonnes qui ſe font entendre, c'eſt-à-dire, qui

ont chacune dans la syllabe où elles se trouvent une articulation propre & sentie. Ainsi, *amant* n'a que deux syllabes physiques non plus que d'usage, parceque le *n* produisant un son nazal, n'est plus une consonne, puisqu'il n'a plus d'articulation ; & le *t* qui termine le mot, ne doit pas être compté, puisque la prononciation ne le fait pas entendre.

On pourra encore conclure de tout ceci, que c'est une erreur de croire que les vers d'une même espece sont aussi longs les uns que les autres dans la langue françoise ; puisque parmi ceux de douze syllabes d'usage, on en trouvera qui ont au moins vingt-cinq syllabes physiques, & dont la prononciation exige par conséquent, au moins vingt-cinq instans réels & distincts. Mais les Poètes ne font attention qu'aux syllabes d'usage, au moins *la plûpart du temps*. Nous y mettons cette derniere restriction, parcequ'il est une infinité de mots qui selon l'usage ne devroient compter qu'une diphtongue, & par conséquent qu'une syllabe, & dans lesquels cependant les Poètes comptent deux syllabes ; comme, *passion*, *pas-sion*, selon l'usage, & *pas-si-on* en poésie. Il ne sera pas mal-à-propos d'indiquer ici les principaux d'entre ces mots. C'est un point sur lequel les jeunes Poètes ont souvent des doutes très difficiles à lever.

1°. En poésie, la terminaison *ien* fait deux syllabes dans les noms propres & adjectifs qui indiquent quelque ville, quelque pays, ou quelque profession particuliere, comme, *Domiti-en*, *Parisi-en*, *Itali-en*, *Histori-en*, *Grammairi-en*. Il faut aussi y ajouter, *li-en*, *anci-en*, *Gardi-en*. *Chrétien* ne fait que deux syllabes ; *ien* est monosyllabe dans tous les mots qui ne sont point noms propres, ni adjectifs d'état, de profession, ni de pays ; comme, *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *sien*, *je viens*, *tu tiens*, *il maintient*, *combien*, &c.

2°. *Ian* & *ien*, quand celui-ci se prononce comme *ïan*, forment toujours deux syllabes, comme dans *étudi-ant*, *ri-ant*, *li-ant*, *cli-ent*, *pati-ent*, *impati-ence*, *expédi-ent*, &c. il n'en faut excepter que *vian-de*.

3°. *Ions* est diphtongue, quand il forme la terminaison des premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de

l'imparfait du subjonctif, comme, *nous ai-mions*, *nous ai-me-rions*, *nous ai-maſ-ſions*, *nous fe-rions*, *nous i-rions*, &c. Mais ſi, à l'un des temps marqués, le verbe a devant *ion* deux conſonnes dont la ſeconde ſoit un *r*; alors *ions* devient diſſyllabe, comme, *nous mettri-ons*, *nous rendri-ons*, *nous rompri-ons*, &c. Dans les premieres perſonnes du pluriel du préſent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont *ier* à l'infinitif, & dans quelqu'autre mot que ce puiſſe être, *ion* eſt auſſi diſſyllabe, comme, *nous étudi ons*, *nous déli-ons*, *nous mari-ons*, *nous ri-ons*, *des li-ons*, *Religi-on*, *uni-on*, *paſſi-on*, *viſi-on*, *créati-on*, &c.

4°. *Ia* forme auſſi deux ſyllabes en vers, ſoit qu'il ſe trouve dans les noms ou dans les verbes; *di-amant*, *di-adême*, *di-amêtre*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubli-a*, &c. il n'en faut excepter qu'un petit nombre de mots qui ſe réduiſent à-peu-près aux ſuivants : *dia-ble*, *fia-cre*, *liard*, *familia-rité*, *familia-riſer*.

5°. *Ie* n'eſt ordinairement que d'une ſyllabe dans les noms, ſoit que l'*e* y ſoit ouvert ou fermé : mais dans les verbes il eſt de deux ſyllabes : *Ciel*, *troiſie-me*, *fievre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-bie-re*, *pre-mier*, *pa-pier*, *éco-lier*, *fier*, *der-nier*, &c. *Li-er*, *ni-er*, *ſe fi-er*, *aſſoci-er*, *mari-er*, *vous étudi-ez*, *confi-é*, *mari-é*, *vous ri-ez*, *inqui-éter*, &c : il en eſt de même des prétérits de ces verbes; *j'étudi-ai*, *tu déli-as*, *il mari-a*, &c. il faut excepter de cette regle, pour les noms, *pi-été*, *impiété*, *inqui-et*, *inqui-étude*, *hardi-eſſe*, *matéri-el*, *eſſenti-el*, & les autres polyſyllabes en *iel*, avec tous les mots dans leſquels *ie* eſt précédé de deux conſonnes dont la derniere eſt une des deux liquides, *l*, *r*, comme *boucli-er*, *ſangli-er*, *baudri-er*, *étri-er*, *meurtri-er*, *levri-er*, *ouvri-er*, *calendri-er*, &c. La Fontaine fait ſuivant ce principe, *qua-tri-e-me*, de quatre ſyllabes, tandis qu'il ne fait *troi-ſie-me*, que de trois ſeulement.

M. *de Voltaire*, à l'occaſion de cet hémiſtiche de la *Médée* de *Corneille* :

Les Sœurs crient miracle.

fait l'obſervation ſuivante. » J'ai remarqué que parmi » les Etrangers qui s'exercent quelquefois à faire des

» vers François, & parmi plusieurs Provinciaux qui » commencent, il s'en trouve toujours qui font *crient*, » *plient*, *croient*, &c. de deux syllabes. Ces mots n'en » valent jamais qu'une seule, & ne peuvent être em- » ployés qu'à la fin d'un vers. Corneille, ajoute-il, » fit souvent cette faute dans ses premieres pieces, & » c'est ce qui établit ce mauvais usage dans nos Pro- » vinces ».

Hier s'employoit autrefois en une syllabe ;

Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere.

Aujourd'hui il en fait deux ;

Mais hier il m'aborde, & me serrant la main,
Ah, Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Dans *avant hier* il est d'une seule syllabe ;

Le bruit court qu'avant hier on vous assassina.

Au reste tous ces noms qui font aujourd'hui *ie* de deux syllabes, n'en faisoient qu'une autrefois ; on en trouve mille exemple dans nos Poëtes qui sont un peu vieux : la Fontaine même, quoique plus récent, l'a encore fait quelquefois, comme,

Le gibier du Lion, ce ne sont pas Moineaux ;
Mais beaux & bons Sangliers, Daims & Cerfs bons & beaux.

On a eu raison de diviser des sons qui étant si compliqués sont toujours très durs à prononcer ; en y coupant la diphtongue, ils sont devenus plus coulans & plus conformes au génie de la poésie qui veut sur-tout charmer l'oreille.

J'ai su tout ce détail d'un ancien Valet.
(*Corneille* dans *le Menteur*).

» Autrefois, dit M. *de Voltaire*, un Auteur, selon sa vo- » lonté, faisoit *hier* d'une syllabe, & *ancien* de trois. Au- » jourd'hui cette méthode est changée. *Ancien* de trois » syllabes rend le vers plus languissant : *ancien* de deux » syllabes devient dur. On est réduit à éviter ce mot, » quand on veut faire des vers où rien ne rebute l'oreille ».

6°. Comme l'*e* eſt toujours muet ou obſcur dans la pénultieme ſyllabe du futur & du conditionnel, comme, *je ferai*, *j'adorerai*, *je ferois*, *j'adorerois*; que l'on prononce preſque, *je frai*, *je frois*, *j'adorrai*, *j'adorrois*; ſi cet *e* muet s'y trouve pur, c'eſt-à-dire, précédé d'une voyelle ou d'une diphtongue, il ne peut plus alors ſoutenir une ſyllabe, & l'on n'y doit avoir aucun égard en meſurant les vers : ainſi, *j'oublierai*, *je ſacrifierai*, *j'envierai*, *je prierois*, *je contribuerois*, *je louerois*, *j'avouerois*, & autres ſemblables ont une ſyllabe de moins dans la lecture, même des vers, que dans l'écriture.

Et nous le prierons tous de nous ſervir de pere.
(*Racine* dans *Phedre*).

Ce jour, je l'avouerai, je me ſuis allarmé.
(*Racine* dans *Bérénice*).

Perdez un ennemi d'autant plus dangereux,
Qu'il s'eſſaiera ſur vous à combattre contre eux.
(*Racine* dans *Andromaque*).

Et ce ſont ces plaiſirs, & ces pleurs que j'envie,
Que tout autre que lui me paieroit de ſa vie.
(*Racine* dans *Britannicus*).

C'eſt ſur ce même principe que la prononciation de l'*e* muet ſe ſupprime dans les mots où il ſe trouve placé après une voyelle ou diphtongue, comme, *tuerie*, *paiement*, *tournoiement*, *remerciement*, *duement*, & ſemblables, qui ſe prononcent *tu-rie*, *pai-ment*, *tournoi-ment*, *remerci-ment*, *du-ment*, &c.

Tout fuit, tout ſe dérobe à l'affreuſe tuerie.
(*Segrais*).

Sa belle & ſon aimable mere,
M'a donné charge de vous faire,
Mille & mille remerciemens,
Cent & cent mille complimens;
Ce ſont en tout deux cents deux mille;
Mais c'eſt que la Dame eſt civille.
(*Voiture*).

7°. *Io* eſt ordinairement de deux ſyllabes ; comme ; *vi-olence*, *vi-olon*, *Di-oceſe*, &c. on pourroit en excepter *fiole*, & *pioche*.

Prends la fiole, ou ....
Je crains en ce déſordre extrême.
Semble un vi-olon faux qui jure ſous l'archet.

8°. *Oe* ne fait qu'une ſyllabe, comme, *boë-te*, *coëffe*, *moel-le*, *poe-le*, &c. Il en a cependant deux dans *Po-éſie*, *Po-ême*, *Po-ète*.

Si ſon aſtre en naiſſant ne l'a formé Poète.
Boileau.

Un ſonnet ſans défaut vaut ſeul un long Poëme.
(*Idem.*)

9°. *Ue* avec l'*e* ouvert ou fermé, eſt toujours de deux ſyllabes, comme, *du-el*, *tu er*, *attribu-é*.

10°. *Ui* eſt toujours monoſyllabe, comme, *lui*, *dédui-re*, *fuir*, &c. exceptés, *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine*. Pour *oi*, par tout où il eſt diphtongue propre ou impropre, il ne forme qu'une ſyllabe ; & l'oreille peut très facilement ſentir quand il ne l'eſt pas : on n'a pas beſoin de regle pour ſentir que *emploi* eſt de deux ſyllabes, & *mo-ï-ſe* de trois.

11°. *Iais* eſt quelquefois d'une & quelquefois de deux dans *biais*, *biai-ſer* : *ni-ais* eſt toujours de deux. *Brevi-aire* eſt de trois.

Car il eſt des Héros d'une douce maniere,
Il en eſt de Juſtice, il en eſt de Breviaire.

12°. *Iau* forme toujours deux ſyllabes ; *mi-auler*, *beſti-aux*, *Provinci-aux*, &c.

13°. *Ieu* ſe prononce auſſi en deux ſyllabes, comme, *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-eux*, *préci-eux*, *offici-eux*, &c. il faut en excepter, *Cieux*, *Dieu*, *lieu*, *Lieu-tenant*, *milieu*, *mieux*, *pieu*, *épieu*, *eſ-ſieu*, *vieux*, *yeux*.

14°. *Oue* avec l'*e* ouvert ou fermé eſt de deux ſyllabes ; *jou-et*, *lou-er*, *avou-er*, *jou-é*, &c. il faut excepter *fouet*, & *fouet-ter*.

15°. *Oui* eſt auſſi de deux ſyllabes, comme, *jou-ir*, *ou-ir*, *jou-i*, *Lou-is*, *éblou-i*, &c. il n'eſt que d'une dans l'affirmation *oui*, & dans *bouis*.

Nous avons ici donné l'uſage le plus ſuivi par les Poëtes; mais il ne faut pas croire qu'il ſoit général. Des articles ſur leſquels nous venons de donner des regles, il en eſt bien peu pour leſquels on ne trouve des exemples contraires à ce que nous venons d'en dire: cependant comme nous avons toujours parlé d'après le plus grand nombre, on ne doit pas moins s'en rapporter à ce que l'on trouvera de réglé ici.

La gêne du nombre des ſyllabes eſt très grande en bien des occaſions; il ne faut pas être ſurpris de trouver à cet égard bien des fautes, même dans de bons Poëtes; ſouvent ils ont contredit le grand uſage & peut-être leurs propres lumieres, en retranchant ou en ajoutant mal-à-propos une ſyllabe dans quelque mot; mais je n'a été que par déſeſpoir de faire mieux. Voudroit-on prononcer dans la poéſie, *extrordinaire*, parce qu'il n'a que cinq ſyllabes dans ces vers;

Il ſe mit à gémir & braire,
Dans le dernier extraordinaire.

On ne peut pas ſupprimer l'*a* dans ce mot, & il eſt très difficile de ne faire qu'une ſyllabe de *ao* en prononçant les deux lettres.

Fléau eſt de deux ſyllabes, quoique les noms en *au* ne comptent jamais qu'une ſyllabe pour ces trois lettres. *Perdreau*, &c.

Galimathias eſt communément de cinq ſyllabes.

D'où peut procéder, je te prie,
Ce galimathias maudit?
Moliere.

Cependant un autre Poëte a dit:

Et de termes ſavants fit un galimathias,
Qui charmoit les eſprits qui ne l'entendoient pas.
Art de prêcher

C'eſt ainſi qu'on trouve, ſur-tout dans les ancien Poëtes, des paſſages contraires à ce que nous avons cr devoir donner pour regles générales.

Pour fu-ir d'un grand Roi la colere ſanglante.
(*Godeau*).

Comme du Ciel ſerein on voit fu-ir les nues.
(*Segrais*)

Et pour faire une rumeur grande
Non pour l'amour de la vi-ande.
(*S. Gelais*).

Je trouve des ſoupirs la vi ande bien creuſe.
(*T. Corneille*).

Les Poë-tes au parterre en parlent autrement,
Tout vient dans ce grand Poë-me admirablement bien.
(*Le même*).

Si de quelque retour tu pay-eras ma peine....
Mais elle bat les gens, & ne les pay-e point.
(*Moliere*)

Il prit l'épée à la dextre,
Le bou-clier à la feneſtre.
(*Ronſard*).

De toutes tailles bons le-vriers,
Et de tous arts méchans ou-vriers.
(*Marot*).

A peine la qua-trieme lune
Acheve de faire ſon tour.
(*Malherbe*).

J'ai reçu deux meur-triers
Pour témoins d'un parjure.
(*Rotrou*).

Son ordre eſt un bou-clier à quiconque le ſert,
Et ce même bou-clier met ma tête à couvert.
(*Le même*).

Et li vriez de si belles choſes
A la merci de la douleur.

(*Malherbe*).

On pourroit en citer beaucoup d'autres : mais ceux-ci ſuffiſent. Quand on a quelque doute ſur ces ſortes de ſyllabes; il ne faut point imiter ces licences, qui ſont des fautes contre la langue & l'oreille : *voyez* PRONONCIATION & QUANTITÉ.

SYLLEPSE ORATOIRE. Ce mot vient du grec & ſignifie union, jonction, aſſemblage. Il y a ſyllepſe lorſque le même mot eſt pris en même tems au propre & au figuré dans la même phraſe. Cette figure eſt une eſpece de métaphore. Quand le Berger Coridon dans une Eglogue de Virgile, dit que ſa Galathée eſt pour lui plus douce que le thim du mont Hibla : ce mot *douce* eſt pris en même-tems au propre & au figuré, au propre par rapport au thim, & au figuré par rapport à l'impreſſion que la Bergere fait ſur lui.

On trouve auſſi un exemple de cette figure dans l'Andromaque de Racine. Pyrrhus qui eût le plus de part à l'embraſement de Troye, eſt épris d'une violente paſſion pour Andromaque qui n'y répond pas. Au fort de ſa paſſion il s'écrie :

Je ſouffre tous les maux que j'ai faits devant Troye;
Vaincu, chargé de fers, de regrets conſumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Feux eſt tout-à-la-fois au propre & au figuré, il fait alluſion aux feux qui embraſerent la Ville de Troye, & à la paſſion de Pyrrhus.

On voit que cette figure eſt une eſpece de jeu de mots; ainſi il ne faut l'employer qu'avec beaucoup de circonſpection & à propos. C'eſt ce qui a fait dire à un de nos plus grands Poëtes, en parlant du vers que nous venons de citer. « Si Pyrrhus s'exprimoit toujours dans » ce ſtyle il ne toucheroit point; on s'appercevroit que » la vraie paſſion s'occupe rarement de pareilles com- » paraiſons, & qu'il y a peu de proportion entre les » feux réels dont Troye fut conſumée, & les feux de

» l'amour de Pyrrhus ». (*Poétique de M. de Voltaire*).

SYLLOGISME. Le syllogisme est un raisonnement composé de trois propositions dépendantes l'une de l'autre. La premiere contient la seconde, la seconde fait voir qu'elle est contenue dans la premiere, & toutes les deux démontrent mutuellement qu'elles contiennent la troisieme. Un exemple rendra la chose très claire. Toutes les fois qu'on a une proposition à prouver, on choisit un principe connu dont la vérité peut établir cette proposition par la liaison qu'il a avec elle.

Un *principe* n'est autre chose qu'une connoissance vraie & certaine, qui conduit à une autre connoissance qui étoit douteuse, & l'usage qu'on fait d'une connoissance pour en établir une autre, s'appelle *raisonnement*.

Le principe fait donc la premiere proposition, comme dans ce raisonnement : *Un Etre bon & juste ne doit point laisser le crime impuni, ni la vertu sans récompense*. voilà la premiere proposition qui contient la seconde que voici, & à laquelle on l'applique : *Or Dieu est bon & juste* : & ces deux propositions contiennent nécessairement cette troisieme : *Donc Dieu punira le crime & récompensera la vertu.*

La premiere de ces propositions qui est la plus générale, s'appelle en Philosophie *la majeure ;* la seconde *la mineure*, & la troisieme *la conséquence* ou *la conclusion*. On voit par ce que nous venons de dire, que pour qu'un raisonnement soit concluant, il faut que le principe soit général & certain, & que l'application en soit juste.

La maniere de raisonner par syllogismes, qu'on appelle raisonner en forme, est froide & lente. Elle est propre au Philosophe dont l'unique but est de découvrir la vérité. Il craint de se méprendre ; il a toujours le syllogisme en main, comme le Géometre le compas. Il va de proche en proche, il ne franchit aucune idée intermédiaire. Il ne fait jamais un pas sans le concours des trois propositions, & sans toutes les distinctions philosophiques.

Il n'en est pas ainsi de l'Orateur. Les matieres qu'il traite sont ordinairement plus intelligibles, d'ailleurs comme il cherche plutôt à persuader qu'à démontrer, sa

marche eſt moins réguliere ; mais elle eſt plus vive, plus rapide. Il ſupprime le principe, & il en réſulte ce qu'on appelle enthymême : *voyez* ENTHYMÊME.

Si quelquefois il ſe ſert de l'argument en forme, il le préſente bien différemment du Logicien ; il ne ſuit point l'ordre que celui-ci obſerve : *voyez* CONCLUSIONS ORATOIRES.

Cicéron veut prouver que Céſar, en pardonnant à Marcellus qui avoit pris les armes contre lui, eſt digne des plus grands éloges. Au lieu de dire comme feroit le Logicien : la clémence eſt une vertu ſi rare qu'elle mérite les plus grands éloges ; Céſar poſſede cette vertu, donc Céſar mérite les plus grands éloges. Il prend chacune de ces propoſitions ſéparément ; & ſans s'aſtreindre à l'ordre établi entre elles, il commence tantôt par la premiere, tantôt par la ſeconde indifféremment. Il les développe & les amplifie tour à tour. Il cache ſes preuves ſous le pompeux appareil de l'éloquence. Après avoir élevé juſqu'aux cieux les actions guerrieres de Céſar, il les compare avec la clémence qu'il vient de faire éclater envers Marcellus, &, ſans rien diminuer de la gloire militaire dont un grand Capitaine eſt toujours très jaloux, il met au-deſſus ſa clémence & ſa généroſité, en prouvant qu'un Général n'a pas ſeul toute la gloire d'une victoire, au lieu que celle de la clémence lui devient propre & perſonnelle ; qu'il eſt moins difficile de vaincre ſes ennemis que de ſurmonter ſes paſſions ; enfin que les lauriers qu'on cueille dans les combats ſont teints du ſang de pluſieurs milliers d'hommes ; que les applaudiſſemens que reçoit le vainqueur ſont troublés par les cris des mourans : au lieu que les actions de bonté & de clémence ne ſont accompagnées d'aucun trouble, d'aucun tumulte ; elles ne ſont fondées ſur le malheur de perſonne ; elles flattent & gagnent le cœur de tous ceux qui en entendent parler ; elles font le bonheur du monde : *voyez* FORMES DES PREUVES.

SYNECDOQUE *ou* SYNECDOCHE. Le mot ſynecdoque ſignifie compréhenſion, conception. On appelle ainſi une figure de diction, qui fait concevoir à l'eſprit plus ou moins que le mot dont on ſe ſert ne ſignifie

dans le sens propre. C'est une espece de métonymie ; avec cette différence pourtant que la métonymie prend simplement un mot pour un autre, au lieu que la synecdoche prend le moins pour le plus, ou le plus pour le moins.

Il y a plusieurs sortes de synecdoches.

1°. *Synecdoche du genre*, comme quand on dit les *mortels* pour les hommes. Le terme de mortels devroit pourtant comprendre aussi les animaux qui sont sujets à la mort aussi bien que nous ; ainsi quand par les mortels on n'entend que les hommes, c'est une synecdoche du genre. On dit le plus pour le moins.

2°. *Synecdoche de l'espece.* C'est lorsqu'un mot, qui dans le sens propre ne signifie qu'une espece particuliere, se prend pour le genre. C'est ainsi, par exemple, qu'on appelle quelquefois *coquin* un homme adonné à toutes sortes de crimes, alors on prend le moins pour dire le plus.

3°. *Synecdoche dans le nombre.* C'est lorsqu'on met un singulier pour un pluriel, ou un pluriel pour le singulier, comme lorsqu'on dit : *l'ennemi vient à nous*, c'est-à-dire les ennemis. *Il est écrit dans les Prophétes*, c'est-à-dire, il est écrit dans un des livres de quelqu'un des Prophétes.

4°. On prend quelquefois la partie pour le tout, ou le tout pour la partie. Ainsi, par exemple, la tête se prend pour l'homme entier.

> Les Chrétiens vous devroient une tête si chere.
>
> (*Volt. Zaire*).

C'est-à-dire une personne si précieuse, si chérie.

Quand les Poëtes disent après quelques hivers, quelques étés, c'est-à-dire, après quelques années.

L'onde, dans le sens propre, signifie une vague, un flot ; cependant les Poëtes prennent ce mot, ou pour la mer, ou pour l'eau d'une riviere, ou pour la riviere même.

> Vous juriez autrefois que cette onde rebelle,
> Se feroit vers sa source une route nouvelle,

Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé ;
Voyez couler ces flots dans cette vaſte plaine ;
C'eſt le même penchant qui toujours les entraîne :
Leur cours ne change point, & vous avez changé.
(*Quinault*, *Iſis*, Act. I. Sc. 3.).

On voit ſouvent dans les Poëtes le Tybre pour les Romains, la Seine pour les François.

Chaque climat produit des favoris de Mars,
La Seine a des Bourbons, le Tybre a des Céſars.
(*Boileau*, Ep. 1.).

5°. On ſe ſert ſouvent du nom de la matiere pour marquer la choſe qui en eſt faite, comme quand on dit : prends *ce fer*, au lieu de dire prends *cette épée*.

SYNONYMES. On appelle ſynonymes les mots qui ſe reſſemblant par une idée commune, ſont néanmoins diſtingués l'un de l'autre par une idée acceſſoire & particuliere à chacun d'eux, d'où naît dans beaucoup d'occaſions une néceſſité de choix pour les placer à propos & parler avec juſteſſe. La diſtinction des ſynonymes prévient l'abus des termes, rend le langage intelligible, bannit les idées vagues & les à-peu-près dont les eſprits ſuperficiels ſe contentent.

Il ne faut donc point imaginer que les mots qu'on nomme *ſynonymes* le ſoient dans toute la rigueur d'une reſſemblance parfaite, enſorte que le ſens ſoit auſſi uniforme entr'eux que l'eſt la ſaveur, par exemple, entre les gouttes d'eau d'une même ſource ; car en les conſidérant de près, on verra que cette reſſemblance n'embraſſe pas toute l'étendue & la force de la ſignification ; qu'elle ne conſiſte que dans une idée principale que tous énoncent, mais que chacun diverſifie à ſa maniere par une idée acceſſoire qui lui conſtitue un caractere propre & ſingulier. La reſſemblance que produit l'idée générale fait donc les mots ſynonymes, & la différence qui vient de l'idée particuliere qui accompagne la générale, fait qu'ils ne le ſont pas parfaitement, & qu'on les diſtin-

gue comme les diverſes nuances d'une même couleur.

Je ne citerai ici que deux exemples tirés de l'excellent livre de M. l'Abbé *Girard*, intitulé : *Synonymes François*, & un troiſieme tiré du Commentaire de M. *de Voltaire*, ſur *P. Corneille*.

Bonheur, félicité, béatitude.

Ces trois mots ſignifient également un état avantageux & une ſituation gracieuſe. Mais celui *de bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matiere des plaiſirs, & de mettre à portée de les prendre. Celui *de félicité* exprime particulierement l'état du cœur diſpoſé à gouter le plaiſir, & à le trouver dans ce qu'on poſſede. Celui *de béatitude* qui eſt du ſtyle myſtique déſigne l'état de l'ame prévenue des dons de la grace & pleine des conſolations intérieures que donnent une bonne conſcience & une réſignation parfaite à la volonté de l'Être Suprême.

On eſt quelquefois dans un état de bonheur ſans être dans un état de félicité. La poſſeſſion des biens, des honneurs, des amis, & de la ſanté, fait le bonheur de la vie : mais ce qui en fait *la félicité*, c'eſt l'uſage, la jouiſſance, le ſentiment, & le goût de ces choſes. Quant à la béatitude elle eſt le partage des perſonnes vraiement pieuſes.

Les choſes étrangeres ſervent au bonheur de l'homme, mais il faut qu'il faſſe lui-même ſa félicité, & qu'il demande à Dieu la béatitude. Le premier eſt pour les riches, la ſeconde pour les ſages, la troiſieme pour les Saints.

Apparition, Viſion.

La *viſion* ſe paſſe au-dedans & n'eſt qu'un effet de l'imagination. *L'aparition* ſuppoſe un objet au-dehors. « Si Joſeph, dit M. l'Abbé Girard, fut averti par une » viſion de paſſer en Egypte, ce fut une apparition qui » inſtruiſit la Magdeleine de la réſurrection de Jeſus-» Chriſt ».

Deſſein, Projet.

» On ne fait point des *deſſeins*, on fait des *projets*. » Ces regles paroiſſent étranges au premier coup d'œil, » & ne le ſont point. Il y a de la différence entre *deſſein* » & *projet*; un projet eſt médité & arrêté; ainſi on fait » un projet. *Deſſein* donne une idée plus vague; voilà » pourquoi on dit qu'un Général fait un projet de cam- » pagne, & non pas un deſſein de campagne ». *M. de Voltaire.*

SYNTAXE. La ſyntaxe eſt cette partie de la Grammaire qui regle, d'après l'uſage, la forme ſous laquelle un mot doit paroître dans le diſcours, en conſéquence des liaiſons qu'il a avec d'autres mots; c'eſt-à-dire, s'il doit être mis au maſculin ou au féminin, au ſingulier ou au pluriel, &c. en quoi elle differe de la *conſtruction* qui regle la place qu'un mot doit occuper dans une phraſe relativement aux autres mots, comme nous le diſons à l'article CONSTRUCTION.

Il n'y a de ſyntaxe en général que pour les mots dont le matériel peut varier ſelon les différents rapports qu'on y veut faire appercevoir. Ainſi en françois il n'y a de ſyntaxe que pour les ſubſtantifs, les adjectifs, les verbes, l'article, & les pronoms; les adverbes, les prépoſitions les conjonctions & les particules ne ſouffrant jamais la moindre altération. Il ne faut pas croire cependant que tout nom ſubſtantif, ou adjectif, ou pronom, que tout mode de verbe varie ſa ſyntaxe de même que les autres mots de ſon eſpece: il y a là-deſſus bien des irrégularités, ou ſi l'on veut, bien des différences, comme on le verra bientôt. Mais avant que de parler des regles de ſyntaxe, il faut expoſer quelles ſont les variations des différentes ſortes de mots qui y ſont ſoumis.

Les ſubſtantifs ne varient que relativement au ſingulier ou au pluriel, ſelon que l'on veut faire ſignifier à chacun d'eux un ou pluſieurs individus de leur eſpece. Les adjectifs (& ſous ce nom nous comprenons l'article, les pronoms, & les participes) varient ſelon le genre de leurs ſubſtantifs, auſſi bien que ſelon leur nom-

bre. Les verbes varient selon le mode, le temps, le nombre & la personne : *voyez* MODES, TEMS, NOMBRE & PERSONNES.

Voilà la regle générale ; mais il y a des substantifs qui n'ont point de singulier, d'autres qui n'ont point de pluriel ; il y a des adjectifs qui ne souffrent aucune altération pour passer d'un genre à l'autre ; il y en a qui n'ont point de singulier, comme *vingt*, *trente*, &c. Il y a des pronoms qui restent les mêmes pour tous les genres & les nombres, comme, *ce*, *qui*, *que*, *donc* ; d'autres qui ne servent qu'au singulier, comme *je*, ou au pluriel, comme *nous*, &c ; il y a des participes qui restent les mêmes pour le singulier & le pluriel, le masculin & le féminin, comme tous les participes présents de l'actif, tels que, *aimant*, *jouant*, &c. Il y a des verbes qui n'ont point certains tems, certains modes, certaines personnes ; tels sont les verbes *défectifs* & les verbes *impersonnels*. Sur-tout cela, il faut consulter les mots SUBSTANTIF, ADJECTIF, ARTICLE, PRONOMS, VERBE, PARTICIPE, &c. Ici nous ne parlons que de ceux qui sont susceptibles des terminaisons propres à leur espece. On sent que ce seroit encore nous répéter inutilement, que de rapporter les regles qui fixent les lettres ou les syllabes que chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ses variations ; nous supposons qu'on les connoît, & qu'on les a vues dans leurs articles respectifs.

Substantifs, Adjectifs, Pronoms, &c.

La pensée peut seule décider du nombre auquel on doit mettre un substantif : il n'est point esclave à cet égard des autres parties du discours ; puisque c'est lui au contraire qui regle leur syntaxe.

Les adjectifs, les pronoms, l'article, & les participes passifs du passé, doivent suivre le nombre & le genre du substantif auquel ils se rapportent. Si celui-ci est au singulier & du genre masculin, ceux-là prendront la terminaison que l'usage leur a assignée pour le masculin singulier ; il en est de même du féminin singulier, & du pluriel, soit masculin, soit féminin. *L'hom-*

me eſt un ſubſtantif maſculin & ſingulier, ainſi l'on doit dire, *l'homme eſt bon*; & non pas *bons*, ni *bonne*, ni *bonnes*; parceque c'eſt la premiere de ces terminaiſons que l'uſage a conſacrée pour le ſingulier maſculin, & que les autres ſont pour l'autre genre dans les deux nombres, ou le même genre dans l'autre nombre.

Si un ou pluſieurs adjectifs, pronoms, participes paſſifs, ou l'article, ſe rapportent à pluſieurs ſubſtantifs; il faut les mettre au pluriel, comme, *les pere & mere*. Si ces ſubſtantifs ſont d'un même genre, les autres mots qui s'y rapportent doivent en prendre la terminaiſon pluriele, comme, *la mere & la fille ſont également capricieuſes*. Si l'un eſt du maſculin & l'autre du féminin, les qualificatifs doivent ſe mettre au maſculin pluriel; *l'homme & la femme ſont ſoumis à des devoirs réciproques*.

Quelquefois un adjectif ſe met du nombre & du genre du ſubſtantif dont il eſt le plus près, quoique celui-ci ſoit du féminin, & que l'autre ſoit du maſculin; mais il faut pour cela que l'adjectif ſoit immédiatement auprès du ſubſtantif dont il prend le genre & le nombre. *Cet homme a les pieds & la tête nue.... Cette Actrice joue avec un goût & une nobleſſe charmante... Sylla s'étoit acquis dans Rome un pouvoir & une autorité abſolue*. Il ſeroit contre le bon uſage de dire, *les pieds & la tête nus... Un goût & une nobleſſe charmants... Un pouvoir & une autorité abſolus*.

Cette exception dont nous venons de parler a encore lieu, quand les deux ſubſtantifs ont une même ſignification, ou du moins une ſignification approchante, quoiqu'alors l'adjectif ne ſoit plus voiſin immédiat du ſubſtantif dont il eſt le plus près, & dont il prend le genre & le nombre. *Son courage & ſa hardieſſe eſt étonnante... Il marche toujours avec un empreſſement & une viteſſe qui me paroît originale. Il a un ſavoir vivre & une politeſſe bien affectée*. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe également mettre l'adjectif au pluriel maſculin quand il eſt ſéparé des ſubſtantifs par un verbe, & dire, *ſon courage & ſa hardieſſe me paroiſſent étonnants*. Mais il vaut encore mieux, pour éviter tout embarras, pla-

cer le ſubſtantif féminin le premier, en diſant, *ſa hardieſſe & ſon courage me ſemblent ſinguliers*, &c.

Quand un adjectif, ou un pronom, ou un participe ne ſe rapporte à aucun ſubſtantif déterminé, & qu'il eſt pris lui-même ſubſtantivement, alors il ſe met au maſculin ſingulier ; *j'aime le vrai ; il faut le préférer au brillant. Le vrai, il, le, au brillant*, ſont au maſculin ſingulier, quoiqu'ils ne ſe rapportent à aucun ſubſtantif qui leur en faſſe la loi : mais c'eſt parcequ'il n'en eſt point non plus qui leur demande d'être autrement.

Il eſt encore certains ſubſtantifs qui veulent leurs adjectifs au pluriel & au maſculin, quoiqu'ils ſoient eux-mêmes du féminin & au ſingulier. Ce ſont les ſubſtantifs qui marquent pluralité, comme, *la plûpart*. Il faut obſerver de quelle choſe on parle quand on les emploie. Si la choſe dont on parle eſt du maſculin, l'adjectif ſera maſculin pluriel, ſoit que cette choſe ſoit exprimée, comme, *la plûpart des hommes ſont faux* ; ſoit qu'elle ſoit ſous-entendue dans la phraſe actuelle, mais exprimée dans les précédentes, ou ſuffiſamment indiquée par les circonſtances, comme, *les hommes font volontiers de belles promeſſes ; ils cherchent aſſez ſouvent à ſe flatter mutuellement ; mais* LA PLUPART SONT FAUX, *& n'agiſſent ainſi que par vanité, par foibleſſe ou par méchanceté.*

Noms collectifs.

Il eſt bien des noms collectifs, qui par conſéquent marquent pluralité, & qui néanmoins ne prennent point le pluriel, & n'admettent jamais dans leur adjectif d'autre genre que le leur, comme ; *la foule importune... Le peuple inconſtant... L'armée furieuſe... La Cour timide & flottante... Tout le monde nous fut contraire.* Cette différence vient de ce que parmi les noms collectifs les uns marquent plus explicitement multiplicité d'objets, & les autres unité de collection. Quand on ne ſaiſit pas avec aſſez d'aſſurance le tour ſous lequel ils indiquent pluralité, alors il faut étudier l'uſage pour décider la ſyntaxe des adjectifs qui s'y rapportent.

Il y a de ces noms collectifs qui par eux-mêmes ne paroissent pas indiquer plus précisément la collection que la multiplicité ; alors pour la syntaxe de leurs adjectifs on flotte, on balance entre le singulier & le pluriel, sans trop oser se décider pour l'un ou pour l'autre. Voici la regle. Si ces noms ne sont suivis d'aucun autre substantif qui exprime la chose dont les collectifs marquent pluralité, l'adjectif reste au singulier. Il en est de même si le nom collectif est suivi d'un autre nom au singulier ; *une infinité de monde est intéressé à cette affaire.* Mais s'il est suivi d'un nom au pluriel, alors sa maniere de signifier se trouve plus décidée pour la multiplicité, & l'adjectif se met au pluriel ; *une infinité de bons Citoyens sont intéressés à cette affaire.* C'est ainsi qu'on dit encore ; *combien de monde en fut touché ! ... Combien de personnes en furent sensibles ! ... Bien du monde en fut ému... Bien des personnes en furent émues*, &c.

Verbes.

Tout ce que nous avons dit pour les adjectifs quant au nombre, peut faire loi pour les verbes, dans les temps qui ont un singulier & un pluriel. Le verbe se met au singulier par-tout où nous avons dit que l'adjectif s'y mettoit ; & au pluriel par-tout où l'adjectif doit y être. Mais le nombre n'est pas le seul point pour lequel le verbe ait une syntaxe ; il en a aussi pour les modes, les temps & les personnes.

C'est au subjectif ou nominatif, exprimé ou sous-entendu, à décider de la personne à laquelle on doit mettre le verbe. Si le sujet de la phrase est celui ou ceux qui parlent, le verbe est à la premiere personne ; si c'est celui à qui l'on parle, le verbe est à la seconde personne ; enfin si c'est un autre que celui qui parle, & que celui à qui le discours s'adresse, le verbe est à la troisieme personne. Si le subjectif est composé de plusieurs noms ou pronoms, le verbe se met au pluriel, & à la personne la plus noble, comme disent les Grammairiens ; c'est-à-dire, que si de ces noms ou pronoms, un est de la premiere personne, le verbe sera à la premiere personne du pluriel, quand même les autres se-

roient de la seconde ou de la troisieme. S'il n'y en a point de la premiere, mais qu'il y en ait de la seconde & de la troisieme, le verbe doit être de la seconde : *vous & moi, nous faisions la même chose... Vous & lui, disent de même.* Quand la personne n'est point déterminée, le verbe prend la troisieme du singulier ; c'est ce qui fait les verbes impersonnels ; *il est ordinaire à l'homme de se tromper.*

C'est à la pensée à indiquer les temps auquel le verbe doit être pris. Si l'on veut dire une chose présente, on prend le présent ; si la chose dont on parle n'est plus, mais qu'elle ait été, on emploie le passé ; & le futur sert pour exprimer des choses qui ne sont pas encore, mais qui seront : *voyez* TEMS DES VERBES. *Mon cœur fut long-temps insensible. Vous m'inspirez une passion funeste, jamais je ne retrouverai le repos.* Il en est de même de l'imparfait, du plusqueparfait, des temps conditionnels, & du prétérit indéfini. On ne peut prescrire rien autre chose que de consulter la pensée même qu'on veut communiquer, & de bien étudier la signification & le sens de chaque tems des verbes, pour les employer selon leur nature & leurs propriétés.

Modes.

Il n'en est pas de même des modes : c'est sur-tout le tour de la phrase, & l'emploi que le verbe y fait, qui de concert avec le génie de la langue font servir l'un dans une occasion & l'autre dans une autre. On peut dire une même chose pour un même temps de bien des façons différentes ; par exemple, si je vous dis, *j'ai lu votre ouvrage. Puisque je le sais par cœur, il faut bien que je l'aie lu. Je me souviens de l'avoir lu.* Vous comprenez également que j'ai lu l'ouvrage dont nous parlons ; & cependant j'emploie trois modes différents du même verbe *lire.* Dans le doute, qui pourra me décider entre les trois ? le génie de la langue bien plus que la pensée, qui reste la même.

Infinitif.

Si le verbe sert de subjectif dans la phrase où il est

mployé, on le met à l'infinitif ; *lire un ouvrage, n'eſt as toujours l'apprendre ; l'avoir lu n'eſt pas toujours le onnoître. Lire un ouvrage, l'avoir lu*, ſont les ſubjec-fs des deux phraſes.

S'il fait fonction d'objectif (*voyez* OBJECTIF & CONSTRUCTION), ou de terminatif (*voyez* TERMI-ATIF), il ſe met encore à l'infinitif ſans prépoſition u avec une prépoſition, ſelon que le demande la na-ure du verbe précédent qui ſert d'attributif ; *je voulois ous dire une choſe bien importante. Je l'empêcherai de aire ce faux pas. Dire* eſt l'objectif de *je voulois ; de aire* eſt le terminatif de *j'empêcherai.*

Quand il eſt circonſtanciel, (*voyez* CIRCONSTAN-IEL), on le met ordinairement au gérondif ; *on devient abile en travaillant.*

Si le verbe eſt régi par quelque ſubſtantif ou adjec-if que ce ſoit, il prend devant ſon infinitif la même prépoſition que le même nom exigeroit devant un autre ubſtantif qui ſeroit à la place de ce verbe ; *à force de ravailler on devient habile*, comme on diroit, *à force le travail... Agréable à dire*, &c.

Il y a quelques verbes qui prenant leur objectif ſans prépoſition quand c'eſt un nom, veulent avant lui ne prépoſition quand c'eſt un infinitif, comme ; *je rains ma colere ; je crains de me fâcher.* Ces infinitifs avec leur prépoſition ſe peuvent ordinairement changer en un temps du ſubjonctif précédé d'un *que* & accompa-gné d'une négation ; *je crains que je ne me fâche.* Ce changement de conſtruction ne ſe fait pas lorſque l'infi-nitif & ſa prépoſition ſont régis par un nom, comme ; *'ai envie de vous plaire ;* on ne diroit pas, *j'ai envie que e vous plaiſe.* L'infinitif ſe met encore avec une prépo-ſition, quand dans une phraſe où il y a comparaiſon, il ſe trouve en ſecond alternatif après le *que. Il vaut mieux être malheureux que d'être criminel... Il ſonge bien plus à s'amuſer qu'à rétablir ſa ſanté.*

Impératif.

C'eſt à l'intention & à la penſée de celui qui parle, à regler quand on doit ſe ſervir de l'impératif ; *allez*, &

ſongez à moi. Mais on peut l'éviter par des périphraſes, *je vous prie de ſonger à moi. Je vous exhorte à ſonger à moi.* Alors *ſonger* qui dans la premiere phraſe faiſoit fonction d'attributif (*voyez* ATTRIBUTIF & CONSTRUCTION), eſt régime des attributif; *je vous prie*; *je vous exhorte.*

Subjonctif.

Le ſubjonctif ne ſe prend que dans les phraſes où il ne ſert qu'en ſous-ordre, c'eſt-à-dire, où il n'eſt attributif que dans une phraſe ſubordonnée. *Je veux qu'il reſte. Je veux* eſt la phraſe principale; *qu'il reſte*, eſt la ſubordonnée: (*voyez* CONSTRUCTION, ſur la différence de ces deux ſortes de phraſes). Une phraſe ſubordonnée à une autre, prend le mode ſubjonctif pour ſon attributif, après les conjonctions, *afin que*, *avant que*, & quelques autres (*voyez* CONJONCTIONS); après les verbes qui marquent quelque ſentiment de l'ame, ſoit de crainte, ſoit de deſir, ſoit de doute, comme, *je veux que vous le faſſiez*; après les impersonnels, *il faut, il eſt à propos, il eſt difficile, il convient*, & autres ſemblables; comme *il faut qu'il vienne*; bien entendu que ces verbes de deſir, de crainte ou de doute, & ces impersonnels auront après eux & avant le ſubjonctif ſuivant, la conjonction *que*; ſans cela il faudroit l'infinitif; comme, *je veux dire, je crains de dire, il faut dire*, &c. Il faudroit même prendre cet infinitif, ſi les verbes précédens avoient d'ailleurs un nom ou pronom pour régime; ainſi on diroit, *je lui ordonne de venir*, & non pas, *je lui ordonne qu'il vienne*; quoiqu'on diſe, *j'ordonne qu'il vienne.* Il en eſt de même ſi le ſecond verbe a le même ſubjectif que le premier; *je veux étudier*, & non pas, *je veux que j'étudie.*

On met ordinairement le ſubjonctif après tous les verbes précédés de *ne*, ou employés par interrogation; comme; *je ne crois pas que vous mentiez... Eſt-il certain que cela ſoit?* ... quoiqu'on diſe, *je crois que vous mentez... Il eſt certain que cela eſt.* Cependant, quand ces interrogations, ces négations ne laiſſent pas un certain doute dans la penſée, on prend l'indicatif; *vous ne di-*

es pas que j'ai répondu... M'assurez-vous qu'il viendra bien-tôt ? Il en eſt de même quand le premier verbe eſt précédé d'un *ſi : ſi vous me dites que vous l'ayez vu : ſi vous me dites que vous l'avez vu*, &c. Après *quel que, quelque*, & *quoique ; quel homme que ce ſoit. Quelques bonnes raiſons qu'il apporte. Quoiqu'il diſe.*

Après *que* employé au lieu de répéter la conjonction *ſi*, ou pour, *de ce que. Si vous le voulez, & que vous me le faſſiez dire à tems. Je ſais fâché que vous n'ayez rien dit.*

Après le relatif, *qui* ou *que*, immédiatement précédé d'un ſuperlatif ou d'un pronom négatif ; *le plus habile qu'on puiſſe trouver. Le meilleur qui ſoit. Nul que je ſache.*

Après le même relatif placé entre deux verbes de maniere qu'il indique quelque deſir, ou quelque beſoin, & qu'il ait à-peu-près le ſens des conjonctifs *de maniere que, afin que. Il faut des Rois qui ſachent commander, & des peuples qui apprennent à obéir. Cherchez un ami qui ſoit diſcret & zélé. Voulez-vous en avoir qui vous ſéduiſent ?* Si le relatif ne marquoit aucun deſir, ni aucun beſoin, ou qu'il ne tînt pas lieu des conjonctifs que nous avons indiqués, le verbe ſuivant ſeroit à l'indicatif ; *je connois un homme qui peut vous rendre ce ſervice.* &c.

Quand le premier verbe eſt au préſent ou au futur, le ſecond qui doit être au ſubjonctif, ſe met au préſent du ſubjonctif ; *il faudra que je liſe ; il ſemble que vous héſitiez. Il faut que je me ſois mépris.* Si le premier verbe eſt en un autre temps que le préſent ou le futur, le ſecond ſe mettra à l'imparfait du ſubjonctif ; *je voulois, j'ai voulu, je voulus, j'avois voulu, je voudrois qu'il vînt aujourd'hui.* Il y a pourtant de bons auteurs, qui mettent le préſent du ſubjonctif, quand le ſens indique bien le préſent, & que le premier verbe eſt au conditionnel, comme ; *je ne voudrois pas qu'il vienne à préſent* ; mais c'eſt une négligence ; il faut *qu'il vînt.*

Indicatif.

On voit bien actuellement quelles ſont les occaſions où l'on doit prendre les temps de l'indicatif. C'eſt dans

'attributif de toutes les phraſes détachées, ſi elles ne ont pas dans la forme impérative. Quant aux phraſes périodiques, la principale phraſe partielle a auſſi ſon attributif à l'indicatif. Au reſte nous ſuppoſons ici que l'attributif eſt ſimple ; s'il eſt compoſé de pluſieurs verbes, le ſecond eſt joint au premier en forme de régime, & il ſuit la ſyntaxe qui convient à la fonction de régime qu'il remplit ; s'il n'eſt joint au premier que par forme d'addition, il ſe met également à l'indicatif ; comme, *je voulois & j'eſperois votre bonheur.* Enfin dans les phraſes conditionnelles l'attributif ſe met ſouvent à l'indicatif, ſelon la nature des conjonctifs qui les uniſſent à la phraſe principale, & ſelon le tour de la penſée. Voyez là-deſſus ce que nous avons dit plus haut en parlant du ſubjonctif, & le mot CONJONCTIONS.

Uſage des Conjonctifs & des Prépoſitions.

Il nous reſte encore un point de difficulté qui ſemble devoir regarder la ſyntaxe ; c'eſt de ſavoir quand on doit ſe ſervir de conjonctifs pour lier & joindre des mots ou des phraſes, & de prépoſitions pour marquer les rapports entre les idées. Nous ne donnerons ici que deux regles générales, renvoyant pour les détails, pour les exceptions & pour le choix des conjonctions ou des prépoſitions, aux articles de ces deux mots.

1°. Quand un ſecond verbe régi par un premier ne cauſe aucune amphibologie, aucun embarras, étant à l'infinitif ; il eſt mieux de l'y mettre que de lui donner un conjonctif : *je viens vous dire, ou je viens pour vous dire*, vaut mieux que, *je viens afin que je vous diſe.* La raiſon en eſt claire ; le conjonctif allonge inutilement le diſcours ; & par-tout on hait le ſuperflu. S'il y a des exceptions à cette loi, c'eſt quand la phraſe eſt à-peu-près égale pour la longueur, & que le langage eſt plus doux, plus coulant, en ſe ſervant d'un conjonctif. Il faut remarquer qu'un verbe à l'infinitif ne prenant point de ſubjectif proprement dit, & le ſens de la phraſe exigeant néanmoins qu'il y en ait un de connu, afin éviter le conjonctif, il eſt néceſſaire que le reſte de la phraſe l'indique ſuffiſamment : cela ſe

trouve

rouve toutes les fois que dans la penſée le ſubjectif
lu ſecond verbe eſt le même que celui du premier ;
e veux lui parler : vous oſez m'interrompre ; il ne dai-
gne pas m'écouter. Les ſubjectifs des infinitifs *parler*,
nterrompre, *écouter*, ſont, dans l'ordre de la penſée, les
nêmes que ceux qui ſont exprimés avant les verbes,
eux, *oſez*, *ne daigne pas*. Si le premier verbe eſt im-
perſonnel, & que le ſubjectif du ſecond puiſſe en être
'objectif ou le terminatif, alors on peut encore em-
ployer le ſecond verbe à l'infinitif ; *il vous convient*
ien de parler ainſi ! Vous eſt terminatif de *il convient*,
x ſubjectif de *parler*. Mais ſi cet objectif ou ce termina-
if du verbe impersonnel peut être pris pour un régi-
ne du verbe à l'infinitif auſſi naturellement que pour
on ſubjectif ; alors l'obſcurité du ſens force à recourir
u conjonctif ; *il faut à cette femme médire ſans ceſſe de*
es voiſines. Eſt-ce elle qui veut médire, ou eſt-ce en ſa
réſence que les autres doivent le faire ? Pour éviter ce
doute, dites, *il faut que cette femme médiſe continuelle-*
ment de ſes voiſines. Ainſi pour dire qu'il faut que cet
homme parle, vous ne direz point, *il le faut parler*, ni,
l lui faut parler. La premiere phraſe ne diroit rien, pré-
ſentant un *le* objectif devant un infinitif qui ne le peut
admettre, & pour une fonction que ce *le* ne peut faire ;
& la ſeconde ſignifiant, *il faut qu'on lui parle*, ce qui
n'eſt point du tout la penſée que vous vouliez rendre.

Si le ſubjectif ſous entendu du ſecond verbe n'eſt pas
le même qui ſe trouve exprimé devant le premier, &
que celui-ci ne ſoit point impersonnel, alors on ſe ſert
du conjonctif *que ; je veux que vous obéiſſiez ; je veux*
que votre frere s'y trouve ; & non pas, *je vous veux obéir*,
ni, *je veux vous obéir*, ce qui feroit un ſens tout diffé-
rent de la penſée : ni, *je veux votre frere s'y trouver ;* ce
qui eſt contre le principe de la langue qui ne permet
point à nos infinitifs d'avoir leurs ſubjectifs exprimés.
Nous ne parlons pas des circonſtances où le ſecond
verbe n'eſt uni au principal que par une idée de condi-
tion ou de cauſe, comme on le voit dans les phraſes con-
ditionnelles & cauſales, &c : on ſe ſert alors des conjonc-
tifs deſtinés à marquer ces ſortes d'unions, comme,

s'il le faut, *je le ferai. Je le ferai*, *puisqu'il le veut*, &c. Les relatifs *qui*, *que*, *lequel*, &c. sont des pronoms qui font aussi fonction de conjonctifs ; quelquefois on peut les remplacer par un participe, comme ; *l'homme étant un animal raisonnable*, *doit commander à ses passions* ; ou, *l'homme qui est un animal raisonnable*, *doit commander à ses passions*. Mais il est peu d'occasions où l'on puisse ainsi éviter les phrases subordonnées en se servant des participes, parceque ceux-ci prêtent moins aux repos de la voix & de l'esprit, & causeroient souvent de la monotonie & de la confusion, en accompagnant eux-mêmes, comme qualificatifs, des noms qui ont déja d'autres adjectifs, ou en amenant après eux des régimes qui se trouveroient comme douteux entre le nom principal & le participe. D'ailleurs, les participes servent eux-mêmes dans des occasions & pour certains points de vue, & les relatifs pour d'autres. C'est ainsi que ces deux phrases, *l'homme sachant se connoître soi-même*, *méprise moins les autres* ; & *l'homme qui sait se connoître soi-même*, *méprise moins les autres*, ne présentent pas la même idée de la même façon ; la premiere semble parler de toute l'espece des hommes, & donne conséquemment une idée fausse ; la seconde est plus vraie, en n'assurant point que tous les hommes se connoissent eux-mêmes, mais en supposant seulement un homme qui se connoîtroit. A l'égard des participes passifs, nous aimons mieux employer un relatif pour les éviter, que de les voir suivis de ces régimes allongés par des prépositions qui en sont inséparables.

Les noms qui régissent d'autres substantifs veulent avant les derniers une prépositon, & ordinairement c'est la prépositon *de* : *le jardin* des *Tuileries est la promenade favorite* du *grand monde* ; *l'épreuve* de *la vertu*, *c'est l'adversité* ; *l'épreuve* du *vice*, *c'est la fortune*. Les adjectifs qui régissent un nom veulent aussi une prépositon, & c'est plus ordinairement la prépositon *à* : *un homme attentif* à *ses affaires* ; *une femme sujette* à *la colere*. Les adverbes suivent, à cet égard, les adjectifs dont ils sont formés : on dit, *il est assiduement* à *l'étude*, comme *il est assidu* à *l'étude*. Les verbes actifs prennent

our l'ordinaire leur objectif ſans prépoſition, & leur rminatif avec la prépoſition *à* ou *de*, ſelon que le ré- ime indique le terme où aboutit l'action, ou bien celui où elle part : *aimer Dieu* ; *exciter quelqu'un* à *la vertu*, *le détourner* du *vice* ou de *ſes mauvaiſes inclinations*. Quand un verbe ſert de régime à la place d'un nom, il rend une prépoſition, ou s'en paſſe, ſuivant qu'un nom la même place en auroit eu, ou s'en ſeroit paſſé : on it, *ſe plaire* à *danſer*, comme *ſe plaire* à *la danſe* ; *il eut chaſſer*, *il veut la chaſſe*.

Les verbes paſſifs peuvent avoir deux terminatifs ; s n'ont jamais d'objectifs : le premier terminatif eſt elui par qui l'action eſt produite, celui qui ſeroit ſub- ectif ſi le verbe étoit à l'actif ; celui-là prend ordinaire- ent la prépoſition *de* ou *par*. Le ſecond eſt celui qui e trouve également dans l'actif ; il reſte le même & arde la prépoſition qu'il auroit dans l'actif. *Vous me emandez ce livre ? il a été remis par votre ſœur à votre ere.* On diroit à l'actif, *votre ſœur l'a remis à votre ere.* Quant aux verbes neutres, & autres qui ne ſont ni ctifs ni paſſifs, ils ſuivent pour leur régime l'analogie u'ils ont avec d'autres verbes actifs ou paſſifs, ce qui épend ſur-tout de leur ſignification : *voyez* PRÉPOSI- IONS, VERBES, &.

Participe.

Le participe préſent ou actif n'a aucune difficulté pour a Syntaxe, n'étant plus aſſujetti par l'uſage aux loix de a concordance. Il garde toujours la même forme, quel- ue ſoit le genre ou le nombre du nom auquel il a rap- ort.

Le participe paſſé, au contraire, eſt quelquefois dé- linable, quelquefois indéclinable. Quelle regle ſuit-il ? erſonne à notre avis n'ayant mieux développé cette atiere, que M. Douchet dans ſes *Principes généraux e l'Orthographe Françoiſe*, nous allons donner ici l'a- alyſe de ce qu'il dit ſur ce ſujet

Le participe, en général, n'eſt déclinable que dans eux circonſtances : quelquefois c'eſt relativement au

ſubjectif ; & quelquefois c'eſt relativement à l'objectif ſuivant que le verbe auquel il appartient eſt actif paſſif, neutre ou réciproque.

Premiere Regle.

Le participe s'accorde avec le ſubjectif qui le précede, lorſqu'il concourt avec le verbe auxiliaire *être* à former les temps compoſés, 1°. d'un verbe paſſif : *la vertu eſt admirée ; le mérite n'eſt pas toujours récompenſé ; ſes maximes ſont erronées ; ſes écrits ont été cenſurés.* 2°. D'un verbe neutre de la claſſe de ceux qui prennent le même auxiliaire : *mon défenſeur eſt venu ; ma partie adverſe eſt ſortie ; les Juges ſont entrés ; mes protectrices ſont arrivées.* 3°. D'un verbe paſſif réciproque : *ſes menſonges ſe ſont découverts ; la mine s'eſt éventée ;* c'eſt-à-dire *ont été découverts, a été éventée.* 4°. D'un verbe neutre réciproque ; *je me ſuis promené ; elle s'eſt repentie ; ils ſe ſont prévalus ; elles ſe ſont tues.*

Seconde Regle.

Le participe doit s'accorder avec l'objectif qui le précede, lorſqu'avec le verbe auxiliaire *avoir*, il concourt à former les temps compoſés, 1°. d'un verbe actif ; *les ennemis que j'avois annoncés ; les nouvelles que j'ai reçues ;* 2°. d'un verbe actif, qui, par une inverſion uſitée en vers, a pour objectif un nom placé entre l'auxiliaire & le participe.

Quand les tiedes zéphirs ont l'herbe rajeunie. . .
Il a ſous ſon pouvoir tous les peuples rangés. . .
Il a, par ſa valeur, cent Provinces conquiſes. . .

3°. D'un verbe actif, qui a pour objectif un nom qui précede l'auxiliaire & le participe ; mais alors la phraſe eſt ſous la forme interrogative, ou exclamative : *Quels hommes a-t-il vus ? Quelles leçons a-t-il reçues ? Quels progrès n'avoit-il pas faits ! Quelles eſpérances n'avoit-il pas données !*

Troiſieme Regle.

Le participe s'accorde encore avec l'objectif qui le précede, lorſqu'avec le verbe auxiliaire *être*, il concourt à former les temps composés d'un verbe actif réciproque ; *la loi que je me ſuis preſcrite ; les ennemis qu'il eſt attirés.*

L'uſage exige quatre conditions pour que la concordance du participe puiſſe avoir lieu dans l'eſpece présente : la premiere, qu'il y ait un objectif ; la ſeconde, que cet objectif précede le verbe ; la troiſieme, que cet objectif ne ſoit point régi par un autre verbe à la ſuite du participe ; la quatrieme que le verbe ſoit perſonnel.

Ainſi, 1°. le participe des verbes neutres qui prennent pour auxiliaire le verbe *avoir*, eſt indéclinable, puiſque ces verbes n'ont point d'objectifs ; *Nos troupes avoient campé ; les ennemis ont paru, notre avant-garde a marché*, & non pas, *campées, parus, marchée.*

2° Le participe des verbes actifs eſt de même indéclinable, quand l'objectif marche après ces verbes : *Vous avons admiré vos talents ; elle a vu ſa ſœur ; elles ont accompagné les Dames*, & non pas *admirés, vue, accompagnées.* M. Douchet fait remarquer qu'il en eſt de même du participe qui concourt avec l'auxiliaire *être* à former les temps composés des verbes actifs réciproques qui ont leur objectif à leur ſuite. *Didon s'eſt donné la mort ; nous nous ſommes fait des beſoins.* Dans les exemples *ſe* & le ſecond *nous* ne ſont que le terminatif ; c'eſt comme s'il y avoit *a donné la mort à ſoi*, &c.

3°. Le participe eſt indéclinable, lorſqu'il eſt ſuivi d'un autre verbe actif qui régit l'objectif : *les Dames que j'ai entendu louer.* Dans cette phraſe, dit M. Douchet, ce n'eſt point le verbe *entendre* qui régit l'objectif, lequel eſt ici le conjonctif *que*, mais le verbe *louer* ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *les Dames, & j'ai entendu louer icelles.* C'eſt la même choſe dans cette autre façon

de parler; *je l'ai vu peindre*, en parlant d'une femm dont on faiſoit le portrait.

Cette regle a lieu de même dans l'exemple ſuivant *j'ai choiſi toutes les perſonnes que j'ai voulu*, & non pa *voulues*. Dans cette phraſe l'objectif eſt régi par le verb *choiſir* ſous-entendu; c'eſt comme s'il y avoit *que j' voulu choiſir*.

On doit encore en faire l'application, lorſque le pa ticipe eſt ſuivi d'un verbe neutre qui ſe transforme e quelque ſorte en verbe actif, comme dans ces exem ples : *les ſoldats que j'ai vu partir*; *les perſonnes qu'il fait venir*; *les troupes qu'il a fait marcher*; *les livres qu' a laiſſé tomber*. En effet on dit : *voir partir des ſoldats faire venir des perſonnes*, *faire marcher des troupes*, *laiſ ſer tomber des livres*, où *partir*, *venir*, *marcher*, *tom ber*, ſont autant de verbes neutres : comme on dit, *vo repréſenter une piece*, *faire conſtruire un ouvrage*, *laiſſ maltraiter un ami*, où *repréſenter*, *conſtruire*, *maltraite* ſont autant de verbes actifs.

L'objectif eſt donc encore ici régi par le verbe q eſt à la ſuite du participe, ou, ſi l'on veut, par le pa ticipe & par ce verbe conjointement, qui, dans cett poſition, ne ſont plus qu'un ſeul mot, ou du moi deux expreſſions inſéparables. Mais il faut dire, *l ſoldats qu'on a contraints de marcher*; *les troupes qu' a accoutumées à camper*; *je l'ai vue peindre* (en parla d'une femme qui avoit le pinceau à la main), parceq dans les deux premiers exemples, *marcher* & *camp* reſtent neutres, & par conſéquent ſans régime, & q dans le dernier *peindre* ne régit point l'objectif qui pr cede le participe, mais un autre ſous-entendu; car c'e comme s'il y avoit, *je l'ai vue peindre quelqu'un* ou *que que choſe*.

4°. Le participe eſt encore indéclinable, ſuivant l'u ſage, quand le verbe eſt employé impersonnellement *les chaleurs qu'il a fait*; *les maladies qu'il y a eu*.

Les Auteurs ſont aſſez d'accord ſur ces quatre cas mais il y en a trois autres ſur leſquels les ſentimen ſont plus partagés, & dans leſquels cependant, conti nue M. Douchet, la raiſon, & le génie de notre Langu

ſemblent demander que le participe ſoit encore indéclinable.

1°. Quand il y a inverſion du ſubjectif : *la Doctrine qu'a enſeigné Pythagore* ; *les regles que ſe ſont preſcrit les grands hommes*. L'indéclinabilité du participe eſt fondée ici ſur la rapidité avec laquelle on doit paſſer ſur le participe, parceque l'eſprit ſe hâte d'arriver au ſubjectif, ſans lequel la phraſe ne préſente aucun ſens. Envain voudroit-on objecter l'épigramme d'Auſone, traduite par M. Charpentier :

Pauvre Didon, *où t'a réduite*
De tes maris le triſte ſort ?
L'un, en mourant, cauſe ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cauſe ta mort.

Cet exemple, dit M. Douchet, loin de détruire le motif de l'exception, ne fait au contraire que le développer & le confirmer. Dans cette poſition rien ne s'oppoſe à la concordance, parceque le participe terminant le vers, on fait néceſſairement un petit repos, pendant lequel on rend ſenſibles les effets de la déclinabilité : mais il n'en eſt pas de même en proſe, où le participe & le ſubjectif ſont indiviſibles à la prononciation.

2°. Le participe doit être pareillement indéclinable, quand il y a tranſpoſition de terminatif ou d'objectif, comme dans ces exemples ; *elle lui eſt allé parlé* ; *ils ſe ſont allé plaindre* ; *elles nous ſont venu conſulter*. Les quatre premiers mots de ces phraſes n'offrent à l'eſprit aucun ſens déterminé ; il faut aller juſqu'au verbe, juſqu'au dernier mot, pour le trouver ; & c'eſt la précipitation avec laquelle on s'y porte, qui fait ſupprimer les caracteriſtiques dans les participes *allé* & *venu*, & qui les rend indéclinables.

Mais ſi on ramene le ſubjectif, le terminatif ou l'objectif, à la conſtruction réguliere, tout ſe rétablit, le participe redevient déclinable, & l'on dit, *la Doctrine que Pythagore a enſeignée* ; *les regles que les grands hommes ſe ſont preſcrites* ; *elle eſt allée lui parler* ; *elles ſont venues nous conſulter*.

3°. Le participe doit être encore indéclinable, quand

il eſt ſuivi d'un adjectif, ou d'un nom employé adjectivement, qui fait partie de l'objectif, comme dans ces exemples ; *je l'avois cru belle* ; *nous nous ſommes rendu maîtres de la ville*. On laiſſe ici le participe indéclinable, parcequ'il influe autant ſur la ſeconde partie de l'objectif, que ſur la premiere ; c'eſt une ſuite de la regle générale qui veut que le participe ſoit indéclinable, quand il eſt ſuivi de ſon objectif : *elle a reçu compagnie*.

A l'égard de ces formules de ſtyle judiciaire, *les Gens* tenants *notre Cour de Parlement* ; *la* rendante *compte* ; *ſes* ayants *cauſe*, &c, où le participe préſent eſt décliné & ſuivi de ſon régime, ce ſont, dit M. Douchet, autant de monuments qui prouvent que ce participe étoit autrefois ſuſceptible de genre & de nombre ; & c'eſt tout ce qu'on en peut conclure : *voyez* les articles PARTICIPE & CONSTRUCTION.

SYNTHESE *ou* MÉTHODE DE COMPOSITION. Ce mot vient du grec & ſignifie aſſemblage, réunion des parties, enſorte qu'elles faſſent un tout, un enſemble parfait qui démontre une vérité.

Cette méthode enſeigne l'art de traiter toutes ſortes de queſtions, de raſſembler tous les matériaux néceſſaires à l'édifice qu'on veut conſtruire, & d'en faire un tout dont les différentes parties ſoient enchaînées les unes avec les autres dans l'ordre le plus naturel.

On commence par ſe demander ſi le ſujet qu'on veut traiter exiſte, enſuite on s'en remplit bien l'eſprit. On le définit en n'employant que des termes parfaitement connus ; on le diviſe, on le ſubdiviſe, on traite chaque partie ſéparément. On paſſe du tronc aux branches, des branches aux rameaux, c'eſt-à-dire, qu'on commence par les choſes les plus générales & les plus ſimples pour venir aux moins générales & aux moins compoſées. On définit d'abord le genre, enſuite l'eſpece. Sans cela on ſeroit obligé de ſe répéter à chaque inſtant. Car ſi l'on parloit de l'eſpece avant le genre, comme il eſt impoſſible de bien connoître une eſpece ſans en connoître le genre, il faudroit expliquer la nature du genre dans l'explication de chaque eſpece : *voyez* GENRE, ESPECE.

La principale attention eſt d'établir tous ſes raiſonnemens ſur des principes bien clairs & bien évidens ; en-

ſorte que les conſéquences qu'on en tire ſoient frappantes & bien liées : *voyez* CHOIX DES ARGUMENTS.

La marche eſt à-peu-près la même dans la ſyntheſe que dans l'analyſe : *voyez* ANALYSE.

Toute la différence, c'eſt que dans la premiere l'eſprit aſſemble les matériaux, les diſpoſe, les arrange, les met chacun à leur place de maniere qu'ils faſſent un tout régulier, & qu'il en cache enſuite la charpente par les ornemens de l'éloquence. Dans la ſeconde, on écarte tous les ornemens, on décompoſe, on diviſe, on ſépare les différentes parties qui ſont liées enſemble, mais en ſuivant comme dans l'autre l'analogie & les rapports qu'elles ont entr'elles : l'analyſe décompoſe, mais ne détruit pas.

La marche eſt donc à-peu-près la même dans l'une comme dans l'autre ; & cela eſt naturel. La méthode que l'on ſuit pour découvrir la vérité doit être naturellement la même pour démontrer les découvertes qu'on a faites. La meilleure façon d'inſtruire les hommes, c'eſt de les conduire par la route qu'on a ſuivie ſoi-même pour s'inſtruire.

Par exemple, ſi j'ai à traiter de la gloire, j'établirai ce principe : Il n'eſt point de véritable gloire ſans la crainte de Dieu. Je me demande enſuite, en quoi conſiſte la gloire ? Je trouve que de tout tems les hommes l'ont placée dans la probité, dans les grands talens & dans les ſuccès éclatants : trois ſources d'où la gloire peut jaillir : voilà ma diviſion. Je reprends chacune de ces trois branches, & je les traite ſéparément.

I. *La probité.*

Voilà une branche de gloire. Je vois qu'elle conſiſte dans cette vérité, dans cette pureté d'intention, cet honneur qui doit nous accompagner dans toutes les actions de la vie, & que la crainte de Dieu peut ſeule donner. Sans cette crainte ſalutaire, la probité eſt preſque toujours fauſſe ou du moins jamais ſûre ; voilà une ſubdiviſion : ce ſont des rameaux.

1°. Fauſſe : je le prouve par les cauſes. Elle n'a ſans crainte de Dieu d'autres motifs que l'orgueil, la vanité

ou l'intérêt. J'entre dans le détail. Je parcours les belles actions de ces vertueux mondains : par-tout je trouve qu'elles ont pour cause le desir d'une vaine réputation ou l'intérêt, & qu'ainsi elles ne peuvent produire une véritable gloire. Elle est donc inutile aux yeux de Dieu, quoiqu'aux yeux du monde elle produise quelquefois un phantôme de gloire toujours prêt à s'évanouir.

2°. Elle n'est du moins jamais sûre. Ce raisonnement est lié au premier. Quelle est la chose qu'on peut regarder comme sûre ? C'est celle qui est posée sur des fondements inébranlables. Or il n'y a que la Religion qui puisse assurer la probité en la mettant au-dessus de tous les événemens. Comme elle ne tire sa gloire que de l'accomplissement de ses devoirs, elle n'est sujette à aucun changement ; elle méprise la honte, l'opprobre, la crainte, les vains applaudissements, l'intérêt, &c. J'examine ensuite si les vertus humaines ont la même solidité. Sur quoi sont-elles appuyées ? sur les circonstances, sur les occasions, sur les jugemens des hommes qui changent à chaque instant. Elles ne sont donc à l'épreuve de rien. Tout occupées d'allier leur intérêt avec leur réputation, elles songent plus à l'apparence qu'à la réalité. J'appuie mes raisonnemens par plusieurs exemples : *voyez* EXEMPLES.

Entr'autres par celui d'Achitophel, cet homme si vertueux dans l'estime publique, qui se déclare contre le Roi son maître abandonné de ses sujets, pour suivre le parti d'Absalon, fils dénaturé & rébelle, qui a pour lui la faveur publique.

II. *Les grands talens.*

C'est la seconde branche de la premiere division. Je définis les grands talens, valeur guerriere, vastes connoissances, esprit, génie ; voilà une subdivision : ce sont quatre rameaux de la seconde branche. Si tous ces talens ne sont pas guidés par la crainte de Dieu, ils deviennent des instruments funestes à ceux qui en sont doués & aux autres hommes ; voilà encore une subdivision. Je prouve tout cela par les effets.

La valeur. 1°. Funeste aux autres hommes : ce n'est

plus qu'une force aveugle qui veut tout dompter, tout subjuguer. Les droits les plus sacrés ne sont pas capables d'arrêter l'impétuosité de sa course. Elle regarde un repos sage & majestueux comme une honteuse oisiveté; elle épuise les peuples qui lui sont soumis, porte le désastre & les calamités chez ses voisins. Ses lauriers sont arrosés de sang & de larmes; elle ne se rend célebre qu'en faisant des millions de malheureux, &c. 2°. Funeste à elle-même : l'orgueil s'empare d'elle & la jette dans l'aveuglement; elle s'égare & se précipite du haut de cette fausse grandeur, qui n'étoit élevée que sur des ruines & des malheurs. Mille exemples peuvent venir à l'appui de ces preuves.

Les vastes connoissances. Elles s'égarent elles-mêmes & entraînent les autres dans l'égarement & dans les ténebres, comme ces Astres errans qui trompent le Voyageur : témoin ces chefs de Sectes, ces Docteurs du mensonge qui, &c.

L'esprit. S'il n'est éclairé par la crainte de Dieu, il corrompt le cœur, & répand un poison d'autant plus subtil & d'autant plus dangereux qu'il est préparé par des mains plus habiles. Dela la corruption des mœurs pour le siecle présent & pour les siecles suivants.

Le génie. Il est inquiet & remuant; il ne cherche que l'éclat & la célébrité, qu'à étonner la terre; il bouleverse & détruit tout; il n'enfante que des malheurs : témoin cet homme célebre, qui de la foule où il étoit confondu s'est élevé même au-dessus de la tête de son Roi, qu'il a osé juger & condamner. En Italie les Orateurs prouvent encore tout ce que nous venons d'avancer par les *contraires* : *voyez* SOURCE DES PREUVES, CONTRAIRES.

III. *Les succès éclatants.*

C'est la troisieme branche de la premiere division. On appelle succès éclatants, des Provinces conquises, des Batailles gagnées, des Négociations difficiles terminées, des Trônes chancelans affermis. Ils peuvent être glorieux lorsqu'ils sont utiles à la Patrie. Mais le sont-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient ? On prouve la

négative par les causes & par les effets. On ne les doit ordinairement ces succès éclatants, qu'à l'ambition, qu'à la jalousie, qu'à la témérité, qu'au hasard, souvent même à la crainte & au désespoir. D'ailleurs que de malheurs ne causent-ils pas ! On en peut faire ici une longue énumération. D'un autre côté cette prétendue gloire n'est-elle pas partagée par le soldat, par la fortune, &c. Qu'on approche de plus près ceux qui s'enorgueillissent de cette gloire ; qu'on les dépouille de ces décorations étrangeres qui éblouissent les yeux ; le Héros disparoît, on ne voit plus que les motifs les plus bas, que des ames injustes & sanguinaires, que des mœurs corrompues. On prouve encore tout cela par les contraires, en comparant ces Héros mondains à ces ames nobles & vertueuses que leurs succès n'enflent point d'un vain orgueil, comme elles ne seroient point abattues par leurs défaites : *voyez* COMPARAISON, SIMILITUDE, DISSIMILITUDE.

Enfin on rassemble sous un seul point de vue les preuves les plus fortes & les plus frappantes, & on conclut que les vertus humaines, toutes seules, ne peuvent produire une véritable gloire ; qu'il faut qu'elles soient guidées par la crainte de Dieu, qui seule donne la droiture du cœur, la pureté des intentions & l'empire des passions.

Voilà la charpente du discours. Pour la cacher, on a recours à l'art oratoire ; on accumule les ornemens d'une véritable éloquence, &c. *Voyez* RHÉTORIQUE, AMPLIFICATION, FIGURE, EXORDE, CONFIRMATION, PERORAISON, PREUVES, SOURCE DES PREUVES, CHOIX DES PREUVES, DISPOSITION, &c.

T *ou* TE

T eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

TA, eſt le féminin de l'adjectif poſſeſſif *ton* : *voyez* ADJECTIF.

TAC, eſt une des particules imitatives : *voyez* PARTICULES.

TANDISQUE, eſt une des conjonctions périodiques : *voyez* CONJONCTIONS.

TANT, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TANT, eſt une des conjonctions extenſives : *voyez* CONJONCTIONS.

TANTOST, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TANTOST, eſt une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

TARD, eſt un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TE, eſt un des *pronoms perſonnels* pour la ſeconde perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

TEL, eſt un des *pronoms indéfinis* : *voyez* cet article au mot PRONOMS, où nous expliquons auſſi comment ce mot eſt quelquefois ſimple adjectif.

TEMS. *Voyez* NOMBRE ORATOIRE.

TEMS DES VERBES. Le tems dans les verbes eſt une inflexion qui déſigne ſur quel tems porte l'affirmation. Il n'y a que trois tems ſimples, le préſent *je lis*, le paſſé *j'ai lu*, & le futur *je lirai*. On les appelle *tems ſimples* ou *naturels*, parceque les autres ſe rapportent tous à quelqu'un d'entr'eux. Ces trois tems naturels peuvent donc recevoir bien des différences qu'il faut remarquer.

1°. Pour marquer qu'une choſe eſt ou qu'elle ſe fait au tems où l'on parle, on ſe ſert du préſent ſimple, *je vous quitte*. On s'en ſert pour exprimer des choſes qui ſont vraies en tout tems : *l'Amour eſt un Dieu perfide ;* & pour exprimer des choſes qui ſont d'habitude ; *il apprend les Langues. Il travaille à l'Hiſtoire.* Mais ſi l'on

veut dire non pas qu'une chose est actuellement, mais qu'elle arriveroit dans le tems présent, si une autre se faisoit ou s'étoit faite, si certaine condition étoit remplie; alors on se sert du *présent conditionnel*; comme, *je travaillerois, si j'avois la santé.* Ce tems est présent, puisqu'on y peut ajouter le mot *actuellement*, *je travaillerois actuellement;* mais il est conditionnel, puisqu'il faudroit que certaines conditions fussent effectuées pour que la chose fût réellement présente; *si j'avois la santé.*

2°. Une chose peut être affirmée comme passée absolument, & sans aucune attention au tems, sans aucune comparaison à d'autres choses; c'est ce qu'on appelle le *prétérit indéfini*, & que nous avons nommé plus haut *le passé simple* ou *naturel; j'ai lu le livre que vous m'avez prêté.* La chose peut s'être faite dans un tems dont il reste encore une partie à écouler, comme dans ce jour, cette semaine, ce mois, ce quartier, ce sémestre, cette année, ce siecle; alors on se sert encore du même prétérit indéfini, mais il faut en désigner le tems. *J'ai vu votre ami aujourd'hui; je vous ai écrit cette semaine; je le suis allé voir ce mois ci. La récolte a été bonne cette année. Les Rois ont eu des guerres terribles ce siecle ci.* Si le tems n'est pas exprimé, il faut du moins qu'il soit assez désigné par la suite du discours.

Si l'on veut exprimer une chose passée quant à présent, mais présente dans un tems passé que l'on désigne, & lors d'une autre action dont on parle, on se sert de *l'imparfait*; *je sortois, quand il arriva. J'y pensois, quand il me le dit.*

Si la chose que l'on veut affirmer, s'est faite dans un tems entierement passé, dont il ne reste plus de partie, & qu'on n'y soit plus renfermé, on se sert de l'*aoriste* ou *prétérit défini*, en cas qu'on veuille faire connoître le tems. Ainsi l'on dit, *je fis un voyage l'année derniere; je travaillai beaucoup la semaine passée.* Mais pour ce servir de ce tems, il faut au moins qu'il y ait un jour que la chose soit faite, ainsi on diroit mal; *j'écrivis cette derniere nuit; j'y allai ce matin.* C'est par cette raison que M. de Voltaire blâme cet hémistiche de *Corneille* dans Pompée, *je sais qu'il fit trancher;* il faut, dit-il, *qu'il a fait trancher*, parceque la chose s'est passée au-

jourd'hui. Une phraſe toute ſemblable eſt condamnée dans les ſentiments de l'Académie ſur le *Cid*. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du ſoufflet qu'il venoit de donner à D. Diegue. *Il n'a pu*, ſelon l'Académie *dire*, je lui fis ; *car il a fallu dire* je lui ai fait, *puiſqu'il ne s'étoit point paſſé de nuit entre deux*. On trouve cependant quelques exemples du contraire dans nos meilleurs Auteurs. *Racine* fait dire à Theramene dans la Tragédie de *Phedre* :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

La Fontaine, dans ſa Fable *du Lion & du Moucheron*, dit auſſi :

L'inſecte du combat ſe retire avec gloire,
Comme il ſonna la charge, il ſonne la victoire.

Cependant dans l'un & l'autre endroit il s'agit de choſes arrivées le jour même. « Je ſuis diſpoſé à croire, » dit à ce ſujet M. l'Abbé *d'Olivet*, que la phraſe de » Corneille, tirée d'une Scene où il ne falloit que la ſim- » plicité du Dialogue, a été juſtement condamnée par » l'Académie : mais que cette condamnation ne tombe » pas ſur les phraſes de Racine & de la Fontaine, par- » cequ'elles ſont l'une & l'autre placées où le Poëte pou- » voit être hardi, & ſe montrer à viſage découvert ».

Le *prétérit indéfini* s'emploie, en bien des occaſions, à la place du défini ; mais celui-ci ne peut être employé à la place de l'autre. Ainſi l'on dit indifféremment, *Céſar fut*, ou *Céſar a été le tyran de ſa Patrie*. Mais on ne pourroit dire, *je vis une femme ce matin*.

Si la choſe eſt non-ſeulement paſſée quant à préſent ; mais ſi elle l'étoit déja avant un autre tems indiqué & paſſé, on ſe ſert du *prétérit antérieur*. Ce tems ſe ſubdiviſe en deux autres ; l'un qui exprime une choſe paſſée avant un tems entierement écoulé ; *quand j'eus ainſi parlé, il ſe tut* ; l'autre qui exprime une choſe paſſée avant une autre, dans un tems, dont il reſte encore quelque partie à écouler : *quand j'ai eu dit cela, il eſt parti* : où l'on voit qu'il y a entre ces deux tems la même différence que celle qui ſe trouve entre les deux

prétérits indéfini & défini. Ces deux prétérits antérieurs ſont preſque toujours à la ſuite des conjonctions *quand*, *dès que*, *après que*, &c ; & s'ils n'en ſont pas quelquefois précédés, c'eſt qu'ils marquent une choſe non-ſeulement comme paſſée, mais comme totalement finie & conſommée : *j'eus bientôt fait*, ou *j'ai eu bientôt fait*.

Si l'on veut marquer une choſe faite non-ſeulement en ſoi, mais avant une autre choſe qui eſt auſſi entierement paſſée, on ſe ſert du *pluſqueparfait*. *J'avois écrit, quand il revint*. Le retour dont on parle s'eſt fait dans un tems paſſé, & la lettre a précédé ce retour. Ce qui diſtingue ce pluſqueparfait du prétérit antérieur, c'eſt que la choſe exprimée par celui-ci eſt ſubordonnée à celle qui l'a ſuivie, & par conſéquent n'eſt point le principal objet de l'attention. Quand je dis, *dès que j'eus ainſi parlé, il ſe tut*. Je veux principalement faire connoître qu'*il ſe tut* ; c'eſt-là l'objet principal de la phraſe. *Dès que j'eus ainſi parlé*, ne s'y trouve que pour y inſerer une circonſtance. A l'égard du pluſqueparfait, c'eſt tout le contraire : *j'avois écrit*, c'eſt ce que j'avois principalement à dire ; *lorſqu'il revint*, n'eſt qu'une praſe incidente.

Si l'on veut exprimer une choſe non pas comme abſolument paſſée, mais qui le ſeroit ſi une certaine condition eût été effectuée, on ſe ſert du *paſſé conditionnel*. *Il ſeroit venu, ſi vous l'aviez averti*. Je ne dis pas qu'il eſt venu, mon affirmation n'eſt pas abſolue & indépendante ; mais je dis que la choſe ſeroit paſſée quant à préſent ; *il ſeroit venu*, ſi certaine condition que j'aſſigne avoit eu lieu, *ſi vous l'aviez averti*. *Je l'euſſe* ou *je l'aurois fait*, *ſi vous l'euſſiez* ou *ſi vous l'aviez voulu* ; car on dit indifféremment l'un ou l'autre.

3°. Quand on veut dire qu'une choſe n'eſt pas arrivée, mais qu'elle arrivera dans un tems qui n'eſt pas encore, on ſe ſert du *futur*. *Je verrai votre affaire*.

Mais ſi l'on veut marquer un avenir qui ait rapport au paſſé, & faire connoître que dans le tems qu'une choſe arrivera, une autre qui n'eſt pas encore ſera paſſée ; on ſe ſert du *futur paſſé*. *J'aurai fini quand vous viendrez*.

Nous venons de marquer la juſte ſignification des tems principaux

principaux des verbes ; mais il s'en faut bien qu'ils se tiennent toujours renfermés dans les bornes que la théorie semble d'abord leur prescrire. Plusieurs d'entr'eux changent leur signification suivant les occasions où ils sont employés : c'est ce que nous allons tâcher de développer.

1°. Le présent se met quelquefois pour le futur, comme, *je reviens tout-à-l'heure. Il part dans peu pour l'Italie. Que faites-vous ce soir?* c'est-à-dire, *je reviendrai tout-à-l'heure. Il partira dans peu. Que ferez-vous ce soir? Dispute lui mon cœur, & ce cœur est à toi*, c'est-à-dire, *ce cœur sera à toi.* Quand le présent est précédé du mot *si*, exprimant une condition, il a encore la signification du Futur. *Je veux lui rendre ce service, si je le puis*, c'est-à-dire, *en supposant que je le pourrai.* Quand on veut donner plus de force & de vivacité à ce que l'on raconte, on met quelquefois le présent pour le passé ; comme dans ces vers de Racine.

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeller, & sa voix les effraie ;
Ils courent ; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.

Pour *il a voulu* ou *il vouloit*, *les a effrayés* ou *les effrayoit*, *ils ont couru* ou *ils couroient*, *n'a plus été* ou *n'étoit plus.*

2°. L'imparfait ne marque souvent autre chose qu'un prétérit sans rapport au présent, sur-tout dans le cours des narrations. *Rome étoit d'abord gouvernée par des Rois*, pour *Rome fut d'abord gouvernée par des Rois.* Quand cet imparfait est précédé de *si*, il ne marque autre chose qu'un rapport au tems présent. *S'il daignoit m'entendre, je pourrois me justifier ;* c'est-à-dire, *s'il daignoit actuellement m'entendre ;* ou *je ne me justifie point, parcequ'il ne daigne pas m'entendre.*

3°. On donne quelquefois au *prétérit indéfini* le sens du *futur passé*, comme : *Avez-vous bientôt fait? J'ai écrit dans un moment ;* c'est-à-dire, *aurez-vous bientôt fait? J'aurai écrit dans un moment.* On lui donne même quelquefois le sens du *futur naturel* : *Vous avez vaincu*

vos ennemis, ſi vous ſuivez ce conſeil : cela veut dire, *ſi vous ſuivez ce conſeil, vous vaincrez vos ennemis.* Mais ces exceptions tiennent moins de la grammaire, que de la vivacité qui nous fait parler, que de la force que nous voulons mettre dans notre affirmation, en un mot de la Rhétorique.

4°. Le pluſqueparfait n'exprime ſouvent qu'un ſimple rapport au tems paſſé, comme quand il eſt à la ſuite de *ſi* ; *vous penſeriez mieux, ſi vous aviez examiné le fonds des choſes* ; c'eſt-à-dire, *vous ne penſez mal, parceque vous n'avez pas examiné le fonds des choſes.*

5°. Le *conditionnel préſent* précédé de *que* à la ſuite d'un autre verbe au paſſé, exprime ordinairement un futur par rapport au tems du verbe précédent. *Il a promis qu'il reviendroit dans peu ;* c'eſt-a dire, *il reviendra dans peu, ſelon qu'il l'a promis.*

6°. Dans les mêmes circonſtances, le *conditionnel paſſé* marque quelquefois un futur paſſé, par rapport au tems paſſé du verbe qui le précede. *Il a cru que je vous l'aurois annoncé hier.* Si c'eſt hier qu'il l'a cru, le ſens eſt le même que s'il avoit parlé, & qu'il eut dit : *je crois qu'il le lui aura annoncé.*

Malgré le grand nombre de tems auxquels nos verbes s'aſſujettiſſent, il s'en manque bien cependant qu'ils rendent avec préciſion tous les différens degrés d'étendue ou de diſtance que nous voyons dans le paſſé & l'avenir. Quand on dit ; *j'allai*, on ne ſait ſi c'eſt hier ou en tel autre tems ; de même *j'irai*, ne dit ni le jour ni le moment. Pour ſuppléer à ce défaut des verbes, on y ajoute des adverbes ou d'autres mots qui achevent de fixer le tems ; *j'allai hier ; j'irai lundi prochain à midi.* On emploie auſſi d'autres verbes pour augmenter cette préciſion, & cela de pluſieurs manieres qu'il faut expliquer.

1°. Pour marquer un paſſé peu éloigné, à l'égard d'un autre tems qu'on a en vue, on ſe ſert du préſent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe principal. Ainſi on dit : *il vient de ſortir*, pour dire, *il eſt ſorti il n'y a qu'un moment. Il venoit de ſortir quand vous êtes arrivé*, pour dire, *il étoit ſorti il n'y avoit pas long-tems, quand vous êtes arrivé.* Il eſt au

voir par ces deux exemples, que *il vient* exprime en te occasion un *prétérit indéfini*, & *il venoit* un *plus-parfait.*

2°. Pour exprimer un futur prochain par rapport au ns présent, ou par rapport à un tems passé, on joint à finitif du verbe principal le *présent* ou *l'imparfait* du rbe *aller. Je vais revenir*, pour *je reviendrai bientôt ; llois revenir, quand il m'a retenu*, pour *quand il m'a enu* je disois & je pensois, *je reviendrai bientôt.* On rime encore un futur incertain ou indéterminé, soit rapport au tems présent, soit par rapport au tems sé, en joignant à un infinitif quelque tems du verbe oir. *Je dois voyager; vous avez dû le voir*, &c. Le ur dans *je dois voyager* n'est pas si positif que si l'on oit *je voyagerai*, ni le passé dans *vous avez dû le voir*, e dans *vous l'avez vu*, &c.

3°. Quand on met *si* avant un *plusqueparfait*, la chose rimée par ce tems n'est pas encore faite lorsqu'on le : *si j'avois réussi je vous le dirois* ; je fais entendre e je n'ai pas réussi. Mais si la chose est faite ou passée lsqu'on parle, & qu'elle n'ait pas encore été faite dans tems passé qu'on désigne, on se sert alors d'une es-e de *plusqueparfait antérieur*, que les verbes n'ont pas linairement, mais qu'on leur donne en cette occa-n ; & l'on dit : *si j'avois eu reçu cet argent, je vous urois envoyé.* On sent bien que si l'on disoit, *si j'avois u cet argent, je vous l'aurois envoyé*, l'exactitude n'y oit pas, puisque *si j'avois reçu* fait entendre que *si je vois à présent*, je vous l'aurois envoyé dans un tems érieur, ce qui est faux ; il falloit que je l'eusse déja u avant le tems où je devois l'envoyer.

4°. De même le *conditionnel passé* fait simplement en-ger une chose ou une action qui auroit été présente s un tems passé ; *j'aurois dîné avant midi, s'il n'étoit venu m'amuser ;* mais pour faire entendre que la se auroit été finie & consommée avant un tems passé, aut dire : *j'aurois eu dîné*, ou *j'eusse eu dîné avant mi-s'il n'étoit pas venu*, ou *s'il ne fut pas venu m'amu-*. On voit par-là qu'il y a un second plusqueparfait, *vois eu dîné, tu avois eu dîné, il avoit eu dîné*, &c. n second conditionnel passé *j'aurois eu dîné, tu au-*

rois eu dîné, il auroit eu dîné, &c. ou *j'eusse eu dîné, t eusses eu dîné, il eût eu dîné*, &c ; ce sont les tems qu quelques Grammairiens appellent *sur-composés*, parce qu'ils empruntent les tems composés du verbe auxi liaire *avoir* ; & nous appellons ces tems *plusqueparfait c conditionnel passés antérieurs*, parcequ'ils marquent u tems antérieur à celui même du plusqueparfait & d conditionnel passé. Ces sortes de tems sont d'un usage rare, qu'on ne les fait point entrer ordinairement dar la conjugaison des verbes.

Nous avons tâché de développer ici l'idée qu'on do se former des différents tems : mais nous renvoyons au différents modes, pour dire quels sont ceux qu'admet tent l'indicatif, l'impératif, le subjonctif & l'infinitif on verra de même dans les verbes défectifs quels soi ceux qu'ils ne reçoivent pas. Quant à la formation d tems, comme leur génération à cet égard ne regar que la terminaison, il n'y a pas d'endroit où il convien mieux d'en parler qu'au mot CONJUGAISON : *voyez* mot.

TERCET. *Voyez* STANCES.

TERMINATIF. On appelle *terminatif* dans la con truction d'une phrase, le nom qui marque le terme d'c part ou vers lequel tend l'action spécifiée par le verb c'est ce qu'on nomme communément *second régim voyez* CONSTRUCTION.

THESE. *Voyez* RHÉTORIQUE.

TIC, est une des particules imitatives : *voyez* PART CULES.

TIEN, est un des adjectifs possessifs : *voyez* AI JECTIFS.

TIRET. On appelle *tiret* un trait formé en longueu (-) qu'on emploie dans deux occasions différentes ; premiere pour unir ensemble deux mots différens ; la conde pour diviser un seul mot en deux parties. C pourroit dire aussi que dans le premier cas, il divi dans l'orthographe deux mots que la prononciation ré nit en un seul ; & que dans la seconde, il sert à ind quer l'union réelle de deux parties d'un même mot q l'orthographe sépare. Quoi qu'il en soit, voici l usage.

1°. Le tiret sert à joindre deux mots ensemble dans q occasions différentes que voici.

Quand le subjectif ou nominatif est un pronom per- nnel, & qu'il est mis immédiatement après le verbe, t place le tiret entre l'un & l'autre ; on écrit donc *dis- j, dis-tu, dit-il, dit-elle, dit-on, disons-nous, dites- ous, disent-ils.* Il est bien des Auteurs qui n'en met- nt point pour la premiere & la seconde personne du uriel : mais il y en faut un selon l'analogie & le plus and usage. Quelques autres, au lieu du tiret, met- nt une apostrophe pour la troisieme personne soit du gulier, soit du pluriel ; ils écrivent *dit'il, disent'ils*, : mais c'est une faute ; l'apostrophe ne doit être se que lorsqu'il y a élision : *va-t'en*, pour *va te-en.*

Si le verbe est à la troisieme personne du singulier, qu'il ne finisse point par une consonne, on y met un ntre deux tirets ; comme, *viendra-t-il, aime-t-il*, c. *S'imagine-t-elle, pensera-t-on*, &c.

Le même trait d'union se met aussi pour l'ordinaire tre l'impératif des verbes réciproques, & le pronom ciproque qui se trouve après, comme ; *réjouis-toi. ouvenez-vous. Allons-nous en*, &c.

Quelques Auteurs le mettent entre le mot *même* & les ronoms personnels qui le précedent ; comme, *moi-mê- e, lui-même, eux-mêmes*, &c. Ils en font autant des onosyllabes, *très, fort, bien*, avec l'adjectif ou l'ad- erbe suivant, comme, *très-bien, fort-aimable, bien- al* ; ils l'emploient encore avant ou après ces monosyl- abes, *ci, là, çà* ; comme *celui-ci, celui-là, ci-des- us, là-haut, viens-ça*, &c. Ces monosyllabes, *même, ien, fort, très*, peuvent très bien se passer du tiret ; l'usage actuel paroît même l'y proscrire : mais il est par- agé à l'égard des autres ; bien des Auteurs écrivent *ce- ui-ci, ci-dessus, là-haut*, &c.

Le tiret doit nécessairement être placé entre plusieurs mots, quand ils n'en font plus qu'un ; on doit donc écrire, *un vis-à-vis, un porte-manteau, l'avant-coureur, avant-garde, franc-arbitre, franc-fief, franc-comtois, ab-intestat, le Tout-puissant, une demi-journée*, &c.

Il faut en dire autant de tous les verbes réciproques, dans lesquels *entre* est suivi d'une consonne ; comme,

s'entre-choquer, *s'entre-mêler*, &c ; des noms composés de la prépoſition *entre*, & d'un mot commençant par une conſonne, comme, *entre-deux*, *entre-ſol*, &c. & de certains adverbes compoſés de pluſieurs mots, comme *ſur-le-champ*, *à-peu-près*, *tout-à fait*, &c.

2°. Par-tout ailleurs le tiret eſt une faute, ſi ce n'eſt lorſqu'un mot commencé dans une ligne, n'y peut-être placé tout entier, de maniere qu'il faut le couper en deux parties, dont la ſeconde commence la ligne ſuivante : alors pour montrer que ces lettres ſi éloignées les unes des autres ne forment néanmoins qu'un ſeul mot, on met un tiret à la fin de la premiere ligne. Ainſi on peut écrire, *a-gilité*, ou *agi-lité*, ou *agili-té*, ſelon qu'on pourra en placer plus ou moins dans la premiere ligne. Mais on ne doit pas porter le droit de couper un mot, juſqu'à couper auſſi les ſyllabes ; il faut que la derniere lettre de la premiere ligne, ſoit préciſément la derniere de la ſyllabe dont elle fait partie. On ne doit point écrire, *ag-ilité*, ni *agil-ité*, ni *agilit-é*, parceque dans ce mot les lettres *g*, *l*, *t* ne ſont point les dernieres mais au contraire, les premieres lettres de leurs ſyllabes reſpectives.

Il y a même des Grammairiens qui ſoutiennent qu'on ne doit pas couper un mot, ſi l'on ne peut en place qu'une ſyllabe dans la premiere ligne, ou s'il n'en reſte qu'une à placer dans la ſeconde. Leur raiſon eſt qu'il vaut mieux dans le premier cas laiſſer en blanc le court eſpace d'une ſyllabe, que de couper un mot ; & que dans le ſecond cas, on peut preſque toujours placer une ſyllabe où l'on place un tiret ; que ſi celui-ci eſt plus court du moins la ſyllabe empiéteroit bien peu ſur l'eſpace laiſſé pour la marge ; & que cet inconvénient ſi peu ſenſible ſeroit préférable à celui de ſéparer des lettres qui doivent être contiguës pour former le tout auquel elles ſont deſtinées. Ainſi *agilité* ne pourroit plus être ſéparé qu'en un ſeul endroit, *agi lité*.

On ſent que la grande difficulté pour les Compoſiteurs eſt de bien ſaiſir l'entre-deux des ſyllabes d'un même mot : voici quelques regles qui peuvent beaucoup ſervir à cela.

Lorſqu'entre deux voyelles il n'y a qu'une conſonne,

lle appartient à celle des voyelles qui vient après : dans *gilité*, *g* eſt de la ſeconde ſyllabe, *l* eſt de la troiſieme, *t* eſt de la quatrieme. Cette regle eſt ſans exception ; lle s'étend même aux mots compoſés, & à ceux où cette onſonne eſt la lettre double, *x*. Ainſi dans *réflexion* on oit ſéparer les ſyllabes de la ſorte ; *réfle-xion*.

Quand la même conſonne eſt redoublée entre deux oyelles, elle ſe partage, de ſorte que le premier carac-ere fait ſyllabe avec la voyelle précédente, & le ſecond vec la ſuivante ; comme *er-reur*, *guer-royer*, *ter-raſ-er*, &c.

Deux ou trois conſonnes différentes & placées de uite entre deux voyelles, ſe portent quelquefois toutes ur la voyelle ſuivante, & d'autres fois ſe partagent ntre les deux. Le grand juge ici, c'eſt l'oreille. Cepen-lant obſervez que *l* & *r* terminent toujours la ſyllabe précédente, quand ces lettres ſont immédiatement après une voyelle, & qu'elles ont d'autres conſonnes après elles : on entend bien que nous les ſuppoſons dans le corps des mots, & non pas à la ſyllabe finale : ainſi l'on doit écrire dans le cas de ſéparation, *Al-cide*, *Ar-tiſte*, *por-celaine*, &c.

Il en eſt de même des nazales ; *am-bulant*, *tem-ple*, *amen der*, *amoin-drir*, *aiman-ter*, *ain-ſi*, *pein-dre*, *en-join-dre*, *con-vain-cre*, *nous vin-mes*, &c.

Remarquez en ſecond lieu que ſi l'une des quatre conſonnes, *l*, *m*, *n*, *r*, eſt précédée d'une ou même de deux autres conſonnes, & ſuivie d'une voyelle ; non-ſeulement elle fait ſyllabe avec la voyelle ſuivante ; mais elle entraîne encore fort ſouvent avec elle les autres conſonnes qui la précedent ; comme, *a-breuver*, *a-blution*, *a-tlas*, *Da-phné*. Jamais on ne porte à la nouvelle ligne une ſyllabe qui commence par une voyelle ; cela occaſionneroit des ſections qui déplairoient à l'œil. Ainſi on ne coupera point *travailler*, *créer*, &c. en *tra-va-iller*, *cré-er*, &c.

On donne quelques autres regles pour diſtinguer & ſéparer les ſyllabes d'un mot : mais elles nous ont paru fauſſes en bien des occaſions. Selon ces regles il faudroit couper ainſi les mots, *ſo-mnifere*, *inſo-mnie*, *re-ſtituer*,

e-ſpérance, *attri-ſter*, &c. au lieu qu'il nous ſemble ſur le jugement de l'oreille qui eſt ici le premier à reſpecter, qu'il faudroit, *ſom-nifere*, *reſ-tituer*, *eſ-pérance*, &c.

TOI, eſt un des *pronoms perſonnels* pour la ſeconde perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

TON, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIF.

TOPOGRAPHIE. C'eſt une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le diſcours. C'eſt la deſcription d'un lieu, comme d'un temple, d'un bois, d'un ruiſſeau, &c. Cette figure eſt commune aux Orateurs, aux Poëtes & aux Hiſtoriens. Exemple :

Deſcription de la Grotte de Calipſo dans Télémaque.

» Cette grotte étoit taillée dans le roc en voûtes » pleines de rocailles & de coquilles. Elle étoit tapiſſée » d'une jeune vigne qui étendoit également ſes bran» ches ſouples de tous côtés. Les doux zéphirs con» ſervoient en ce lieu, malgré les ardeurs du ſoleil, » une délicieuſe fraîcheur. Des fontaines, coulant avec » un doux murmure ſur des prés ſemés d'amaranthes & » de violettes, formoient en divers lieux des bains auſſi » purs & auſſi clairs que le cryſtal. Mille fleurs naiſſan» tes émailloient les tapis verts dont la grotte étoit » environnée. Là on trouvoit un bois de ces arbres touf» fus qui portent des pommes d'or, & dont la fleur » qui ſe renouvelle dans toutes les ſaiſons répand le » plus doux de tous les parfums. Ce bois ſembloit cou» ronner ces belles prairies, & formoit une nuit que les » rayons du ſoleil ne pouvoient percer : là on n'enten» doit jamais que le chant des oiſeaux, ou le bruit d'un » ruiſſeau qui ſe précipitant du haut du rocher, tomboit » à gros bouillons pleins d'écume & s'enfuyoit au tra» vers de la prairie ».

TORDRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon. Il ſignifie *tourner de côté, de travers. Tordez ce lien, il en ſera plus fort. Tordre la bouche. On lui a tordu le cou.*

INDICATIF *présent*. Je tords, tu tords, il tord; nous tordons, vous tordez, ils tordent.

Imparfait. Je tordois, &c.

Prétérit. Je tordis, &c.

Futur. Je tordrai, &c.

Conditionnel présent. Je tordrois, &c.

IMPÉRATIF. Tords, qu'il torde; tordons, &c.

SUBJONCTIF *présent*. Que je torde, &c.

Imparfait. Que je tordisse, &c.

Participes. Tordant, tordu, tordue. C'est avec ce dernier que se forment tous les tems composés, suivant les regles communes. Mais ce verbe a encore deux autres participes passifs qu'on peut en quelque sorte ne regarder que comme des adjectifs, & qui s'appliquent chacun en différentes occasions, quoiqu'ils présentent le même sens : ce sont *tors*, *torse*; & *tort*, *torte*. On dit; *jambe torse*, *colonne torse*, *de la soie torse*, *du fil tors*; & *un bâton tort*, *une bouche torte*, &c.

TOT; est un adverbe de tems, *voyez* ADVERBE.

TOTALEMENT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE

TOUCHANT, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

TOUJOURS, est un adverbe de tems : *voyez* ADVERBE.

TOUR-A-TOUR, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : *voyez* ADVERBES.

TOUT, est un des pronoms indéfinis : *voyez* PRONOMS.

Il figure aussi parmi les adjectifs : *voyez* ADJECTIFS.

Il est encore adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TOUT-A-FAIT, est un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TOUTEFOIS, est un des adverbes composés : *voyez* ADVERBE.

Il est aussi une des conjonctions alternatives : *voyez* CONJONCTIONS.

TRAGÉDIE. La Tragédie differe principalement de l'Epopée, en ce qu'elle met en action, au lieu que l'Epopée met en récit.

D'ailleurs dans la Tragédie on souffre moins le surnaturel. Le tems de l'action est renfermé dans l'espace d'un jour : le lieu de la scene dans une seule place, une seule Ville ou un seul Palais ; on n'y veut en un mot qu'un seul fait principal. Mais pour le style elle differe peu de l'Epopée, si ce n'est que celui de la Tragédie est quelquefois plus concis, plus touchant, & un peu plus familier.

Les personnages y communiquent entr'eux d'une maniere plus sensible. Ils y paroissent plus près de nous. Ils éprouvent les événemens sous nos yeux. Ils ont moins de tems & sont plus pressés : voilà ce qui occasionne ces trois différences dans le style de ces deux Poëmes : *voyez* ARRANGEMENT DES VERS.

TRAIRE, verbe actif, irrégulier, & défectif, de la quatrieme conjugaison. Il vient du verbe latin *trahere*, qui signifie tirer, attirer, sucer. *Traire* n'est d'usage en François qu'en parlant d'animaux femelles dont on exprime le lait. *Quand on veut traire souvent les vaches, les brebis, les chevres & les ânesses, il faut avoir soin de les mener dans de gras pâturages.*

On ne se sert gueres du participe *trait*, que pour dire de *l'or trait*, de *l'argent trait* ; c'est de l'or & de l'argent que l'on file pour le travailler avec de la soie, & en faire ensuite des galons ou des broderies d'or & d'argent.

Trait, *traite* pris substantivement ont beaucoup de significations différentes qui ne sont pas de cet article.

Traire a pour composés *attraire*, *distraire*, *extraire*, *retraire*, *rentraire* & *soustraire : voyez* ces mots chacun à son article.

INDICATIF *présent*. Je trais, &c ; nous trayons, vous trayez, ils traient.

Imparfait. Je trayois, &c ; nous trayions, vous trayiez, ils trayoient.

Il n'a point de prétérit qui soit d'usage, non plus que ses composés.

Futur. Je trairai, &c.

Conditionnel présent. Je trairois, &c.

IMPÉRATIF. Trais, qu'il traie, &c.

SUBJONCTIF *présent*. Que je traie, que tu traies, qu'il traie ; que nous trayions, que vous trayiez, qu'ils traient.

Il n'a point d'imparfait, non plus que ſes compoſés.

Les tems compoſés de ce verbe ſuivent les régles générales.

Participe actif préſent. Trayant.

Participe paſſif paſſé. Trait, traite.

TRANSCRIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé *d'écrire*, ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *trans*, qui marque changement, tranſpoſition. *Tranſcrire* c'eſt donc reporter ſur un papier ce qui eſt écrit ſur un autre papier; c'eſt ce qu'on appelle copier. *J'ai fait tranſcrire toutes ſes lettres.*

TRANSITIONS. Ce ſont des conjonctions qui ſervent à lier les différentes parties du diſcours. C'eſt une des plus grandes adreſſes de l'Orateur de faire à propos des tranſitions : *voyez* CONJONCTIONS.

TRANSMETTRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon, compoſé de *mettre* ſur lequel il ſe conjugue, & de la prépoſition latine *trans*, qui marque changement, paſſage d'un lieu dans un autre. Ainſi tranſmettre ſes biens à quelqu'un, c'eſt les faire paſſer de ſes mains dans celles d'un autre. *Son pere lui a tranſmis ſa fortune, mais non pas ſes vertus :* voyez METTRE.

TRÉMA. Deux points placés au deſſus d'une voyelle, ſont ce qu'on appelle *tréma*. On s'en ſert pour avertir que la voyelle ſur laquelle eſt le *tréma* commence une nouvelle ſyllabe, & ne forme point avec la voyelle précédente un ſeul & même ſon : d'où l'on voit que le *tréma* ne ſe place jamais ſur la premiere voyelle, quand il y en a pluſieurs de ſuite, mais ſur la ſeconde ou la troiſieme.

Saul peut former deux noms biens différents : l'un d'une ſeule ſyllabe, dans lequel on entend le ſon ſimple *au*; c'eſt celui de l'Apôtre des Gentils : l'autre de deux ſyllabes, la premiere formée par le ſon *Sa*, & la ſeconde par *ul*; c'eſt le nom du premier Roi des Juifs. Les ſons de ces deux noms ne ſe reſſemblent point, ſi ce n'eſt pour l'articulation : cependant les lettres ſont les mêmes; comment les diſtinguer ?

Dans le premier les voyelles *a* & *u* ne font qu'un même ſon, qu'une diphtongue impropre; l'uſage eſt de

n'écrire que les caracteres alphabétiques ſeuls pour marquer cette union ; & cela ſe fait par-tout où elle ſe trouve ; on écrit, *chevaux*, *beau*, &c. Dans le ſecond, il faut donc avertir que ces voyelles ſe ſéparent l'une de l'autre contre la regle générale ; & parmi tous les moyens de marquer cette ſéparation, l'uſage a choiſi le *tréma* : pour cela on écrit donc *Saül*. Il en eſt de même des mots *Eſaïe*, *Naïade*, *haïr*, *héroïque*, *ſtoïque*, &c. ſans ces deux points, les voyelles ſur leſquelles ils ſont, ſe lieroient avec la précédente, & l'on prononceroit tous ces mots, comme l'on prononce, *je hais*, *Saul*, *païe*, *Roi*, *toi*, &c. Dans chacun d'eux il y auroit une ſyllabe de moins, & les ſons ne ſeroient plus les mêmes.

Quelques Grammairiens prétendent que le *tréma* ne doit s'employer que ſur l'*i*, & l'*u* : cependant, 1°. il nous paroît qu'il devroit encore avoir lieu ſur l'*y* entre deux voyelles, lorſqu'il doit ſe détacher de la premiere & faire ſyllabe avec la ſeconde, comme dans *Payen*, que l'on prononce *Pa-ien*. 2°. Il eſt uſité ſur l'*e* qui ſe trouve après un *u* précédé de *g*, lorſque cet *e* doit faire une ſyllabe diſtincte de celle de l'*u* : par exemple dans le mot *digue*, ces trois lettres, *gue*, ne forment qu'une ſeule ſyllabe dans laquelle on ſent l'articulation du *g* dur ſur l'*e* muet ; l'*u* n'y eſt placé que pour déterminer le *g* à cette articulation dure plutôt qu'à la molle qu'il prend ordinairement devant un *e* ou un *i*. Mais dans *aigue* féminin de l'adjectif *aigu*, ces mêmes lettres *gue* font deux ſyllabes, la premiere, *gu*, & la ſeconde, *e* : il faut donc mettre un tréma ſur cet *e* pour indiquer qu'il doit être ſéparé de l'*u* précédent : & par conſéquent écrire, *aiguë*.

Par tout ce que nous venons de dire de l'uſage du *tréma*, on doit aiſément en reconnoître les abus.

1°. Il y a des perſonnes qui placent les deux points ſur une voyelle qui ne doit faire qu'une même ſyllabe avec la précédente, & qui écrivent par exemple, *joüer*, *loüer*, *avoüer*, &c. c'eſt faire exprimer à un même ſigne deux choſes contradictoires, la premiere, une ſéparation de voyelle comme dans *haïr*, & la ſeconde une réunion de voyelles, comme dans *jouer*. Or un ſigne de deux contradictoires ne peut plus rien ſignifier. Si

l'on prétend que par ce tréma, on veut seulement indiquer que l'*u* dans les mots cités se sépare de l'*e* qui suit, c'est donc sur cet *e*, & non pas sur l'*u* qu'il faut placer les deux points, puisque le *tréma* doit être sur la voyelle qui est séparée de la précédente; sans cela l'on devroit lire, *jo-u-er*, pour *jou-er*. Mais l'*u* suivi d'un *e* ne fait jamais avec lui un même son, si ce n'est après le *g* ou le *q*, ce qui n'est point dans les exemples cités : le *tréma* y est donc inutile & vicieux; ainsi l'on doit écrire simplement, *jouer*, *louer*, &c. On sent qu'aux exemples cités on pourroit en joindre beaucoup d'autres, comme, *bouillon*, *louis*, *grenouille*, &c.

2°. Les raisons qu'on vient de voir, condamnent aussi une autre pratique que l'on trouve dans quelques ouvrages, c'est de marquer un *tréma*, tantôt sur l'*u*, tantôt sur l'*e*, dans des mots où ces deux lettres ne peuvent jamais se réunir en une syllabe, comme, *il tue*, *il s'évertue*, &c. que l'on écrit quelquefois, & mal-à-propos, *il tüe*, *il s'évertüe*, ou *il tuë*, *il s'évertuë*, &c. ces fautes ne sont pas assez communes pour que ceux qui les font puissent invoquer l'usage en leur faveur; mais elles le sont assez pour être remarquées, & démontrées fautes.

3°. On met quelquefois deux points sur un *i* dans des occasions où ils doivent encore causer une erreur : c'est dans les mots où il faut un *y* mouillé, comme, *pays*, *royal*, *loyal*, *employer*, &c. l'*y* suffit pour indiquer les vrais sons de ces mots; mais s'il ne suffit pas, il ne faut pas y suppléer par un moyen qui entraîneroit d'aussi grands inconvéniens que ceux qu'on voudroit éviter, & les deux points marquant une entiere séparation entre l'*i* ou l'*y* & la voyelle précédente, ils feroient prononcer *pa-ys*, comme *haïr*, *ro-yal*, *lo-yal*, *emplo-ïer*, &c. au lieu qu'il faut, *pai-is*, *roi-ial*, *loi-ial*, *emploi-ier*, &c. Il faut en dire autant des mots *iambe*, *iambique*, & de quelques autres qui, chez quelques Auteurs, prennent le *tréma* sur la premiere voyelle, & s'écrivent *ïambe*, &c; c'est une faute; le *tréma* est-là entierement inutile; & s'il y étoit nécessaire, ce seroit sur l'*a* qu'il faudroit le placer.

4°. C'eſt encore une faute d'écrire *Eneïde ;* il faut *Enéide ;* l'é aigu déterminant ſuffiſamment le ſon qu'on doit donner à ce mot.

TRÈS, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TRÉSSAILLIR. Verbe neutre & irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon, compoſé de *ſaillir.* Il ſe conjugue ſur la ſeconde conjugaiſon de *ſaillir :* voyez *ce verbe.* Il eſt à croire que *treſſaillir* eſt compoſé de *ſaillir* & de la particule *très*, qui donne au verbe une action plus vive. Ainſi *treſſaillir* veut dire ſaillir avec beaucoup de vivacité. *La nouvelle qu'on m'a apportée au ſujet de mon fils m'a fait treſſaillir de joie.*

TRIOLET. Le Triolet eſt une ſorte de Rondeau comprenant huit vers ſur deux rimes. Les deux premiers vers doivent faire un ſens parfait ; & toute la fineſſe du Triolet conſiſte dans les applications ingénieuſes que l'on fait de ces deux vers, en les répétant en forme de refrain, de la maniere que l'exemple ſuivant l'indique. Le caractere du Triolet eſt eſſentiellement plaiſant & badin ; on n'en peut guere faire pour louer, ni ſur des ſujets graves ; mais ils ſont très propres à bien rendre un trait de raillerie un peu ſatyrique.

Triolet.

Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage !
Vous allez au feu rarement :
Que vous montrez de jugement !

Mais on vous voit avidement
Courir des premiers au pillage :
Que vous montrez de jugement,
Jeune Soldat, & de courage !

Souvent dans les airs d'Opéra, dans des récits en chant, dans de ſimples chanſons, on finit par les mêmes vers par leſquels on a commencé : on donne auſſi à ces pieces le nom de Rondeau. Mais les refrains y ſont très libres, & ne dépendent que du goût de l'Auteur : en voici un exemple ;

Du charmant Berger que j'adore
Un ſort cruel menace les beaux jours.
Ruiſſeaux, vous le ſavez, & vous coulez toujours !
Roſſignols, vous chantez encore !
Vous les ſeuls confidens de nos tendres amours !
Taiſez-vous, arrêtez votre cours ;
Du charmant Berger que j'adore,
Un ſort cruel menace les beaux jours.

Voyez STANCES.

TROP, eſt un adverbe de quantité : *voyez* ADVERBE.

TROPES. La fécondité de l'eſprit humain eſt ſi grande, qu'il trouve ſtériles les Langues les plus fécondes ; il tourne les choſes en tant de manieres, qu'il n'a point de termes pour toutes les différentes formes de ſes penſées.

Les mots ordinaires ne ſont pas toujours juſtes, ils ſont ou trop forts ou trop foibles ; ils ne rendent pas aſſez préciſément l'idée qu'on veut donner ; c'eſt ce qui a obligé de recourir à certaines manieres figurées de s'exprimer, c'eſt-à-dire à des mots qu'on tranſporte de la choſe qu'ils ſignifient proprement à une autre qu'ils ne ſignifient qu'indirectement. Par exemple, le mot *voile* dans le ſens propre ne ſignifie point *vaiſſeau ;* cependant voile ſe dit pour vaiſſeau : on dit une flotte de cent voiles, pour une flotte de cent vaiſſeaux. Lorſqu'en parlant des paſſions, on dit que c'eſt *un feu qui brûle, & dont la lumiere nous éclaire*, les mots de feu & de lumiere ne ſont point dans leur ſignification propre & primitive ; il ne s'agit point ici du feu matériel, ni de la chaleur, ni de la lumiere qu'il produit.

Lorſque Boileau dans un diſcours adreſſé au Roi, dit au ſujet du ſecours envoyé à l'Empereur :

Quand je vois ta ſageſſe. . . . .
Rendre à l'*Aigle* éperdu ſa premiere vigueur,
La France ſous tes lois maîtriſer la fortune,
Et nos vaiſſeaux domptant l'un & l'autre *Neptune*.

Il ne prend pas les mots *Aigle*, *Neptune*, dans leur

signification propre & primitive. L'Aigle est pris ici pour l'Allemagne, pour l'Empire, dont il est le symbole, parceque l'Empereur porte un Aigle à deux têtes dans ses armoiries; & Neptune, Dieu de la Mer, est pris pour la Mer même. Or ce passage de la signification propre à une signification étrangere, est ce qu'on appelle *trope* du mot grec *trepo*, je tourne, je change.

Mais la disette de mots pour exprimer différentes formes de pensées n'est pas la seule origine des tropes. On les doit encore aux rapports qui se trouvent entre certaines idées. Le nom propre de l'idée accessoire est souvent plus présent à l'esprit que le nom de l'idée principale. Souvent aussi ces idées accessoires désignant les objets avec plus de circonstances, que ne feroient les noms propres de ces objets, elles les peignent avec plus d'énergie ou avec plus d'agrément. Aussi voyons-nous que les personnes qui sont animées par quelque passion ou quelque sentiment vif, ne se servent gueres des mots propres. Elles se font un tableau des objets, & transportent à la chose même le nom des images sous lesquelles l'imagination émue la représente. De-là le signe pour la chose signifiée, la cause pour l'effet, la partie pour le tout, l'antécédent pour le conséquent, &c.

La nécessité d'adoucir, de déguiser quantité d'idées dures, désagréables, tristes ou contraires à la modestie, en substituant des termes empruntés aux termes propres, peut encore être regardée comme une origine des tropes : *voyez* EUPHÉMISME.

En général les tropes jettent beaucoup d'agrément & de variété dans le discours, & font la richesse & la beauté d'une langue. Pour s'en convaincre il suffit de lire ce bel endroit de M. Fléchier, où il parle de l'instruction qui disposa M. de Montausier à faire abjuration de l'hérésie : au lieu de dire simplement qu'il se fit instruire, que les Prêtres lui apprirent les dogmes de la Religion Catholique, & lui découvrirent les erreurs de l'hérésie; il s'exprime ainsi :

» *Tombez, tombez, voiles* importuns qui lui *couvrez* » la vérité de nos mysteres, & vous, Prêtres de Jesus- » Christ, *prenez le glaive* de la parole, & *coupez* sage- » ment *jusqu'aux racines* de l'erreur que la naissance & » l'éducation

» l'éducation avoient fait *croître* dans ſon ame : mais par » combien de *liens* étoit-il *retenu ?*

Dans l'emploi des Tropes il faut conſulter beaucoup l'uſage, le goût, la convenance, & éviter l'affectation. Les choſes ſimples doivent être dites ſimplement. Loin de donner de la grace au diſcours, on y répandroit un ridicule inſupportable ſi l'on y ſemoit par-tout ſans choix & ſans goût des mots figurés. Il ne faut pas appeller une très groſſe rave *un phénomene potager*, un miroir *le conſeiller des graces*, une aiguille de cadran *un greffier ſolaire*. De plus tel trope plaît dans un Epithalame qui déplaît dans une Oraiſon Funebre.

Enfin les Tropes doivent être faciles à entendre, ſe préſenter naturellement à l'eſprit, & donner de la clarté, de l'énergie & de l'agrément au diſcours. Pour cela il faut qu'ils ſortent du ſujet, que les idées acceſſoires les faſſent naître, ou que les bienſéances les inſpirent. Autrement,

Ce ſtyle figuré dont on fait vanité,
Sort du bon caractere & de la vérité ;
Ce n'eſt que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'eſt point ainſi que parle la nature.

Les mots les plus uſités ſont auſſi les plus ſuſceptibles d'acceptions différentes, & ſe convertiſſent le plus ſouvent en tropes. Tels ſont les termes, *corps*, *ame*, *eſprit*, *tête*, *couleur*, &c. que l'on emploie très fréquemment dans un ſens figuré.

Chaque Langue a ſes tropes qui lui ſont propres & particuliers. La traduction les fait ſouvent diſparoître, & c'eſt peut-être la plus grande difficulté du Traducteur que de ſavoir diſtinguer le génie des deux Langues, pour ſubſtituer à propos un trope à un autre trope.

Les Grammairiens ont beaucoup diſputé entr'eux, pour ſavoir dans combien de claſſes on devoit ranger les tropes ; quelles eſpeces chaque claſſe renfermeroit ; enfin quel ordre on devoit obſerver entre ces claſſes & ces eſpeces.

Sans nous arrêter à toutes ces diſcuſſions, nous pen-

ſons qu'on peut compter autant de tropes, qu'il y a de manieres différentes de donner à un mot une ſignification qui n'eſt pas ſa ſignification propre ; perſuadés que toutes les fois qu'il y a de la différence entre les rapports naturels qui donnent lieu à une ſignification empruntée, on peut dire que l'expreſſion qui eſt fondée ſur ces rapports appartient à des tropes particuliers.

Le lecteur trouvera les différents tropes chacun à leur article, où nous avons tâché d'en donner une définition exacte, en marquant leur reſſemblance commune & leurs différences particulieres : *voyez* CATACHRESE, MÉTONYMIE, MÉTALEPSE, SYNECDOCHE, ANTONOMASE, LITOTE, HYPERBOLE, MÉTAPHORE, SYLLEPSE ORATOIRE, ALLÉGORIE, ALLUSION, IRONIE, EUPHÉMISME, ANTIPHRASE, PÉRIPHRASE, SENS DÉTERMINÉ, SENS INDÉTERMINÉ, SENS ABSOLU, SENS RELATIF, SENS COLLECTIF, SENS DISTRIBUTIF, SENS ÉQUIVOQUE, SENS LOUCHE *ou* AMPHIBOLOGIQUE, SENS COMPOSÉ, SENS DIVISÉ, SENS LITTERAL, SENS SPIRITUEL, SENS ADAPTÉ, SENS ABSTRAIT, SENS CONCRET, SENS PROPRE, SENS FIGURÉ, SENS PAR EXTENSION.

Si aux tropes ordinaires nous avons joint ce qui concerne *le ſens déterminé*, *le ſens indéterminé*, &c. c'eſt que nous avons cru qu'il étoit de notre ſujet d'expliquer tous les ſens dans leſquels un même mot peut être pris dans le diſcours.

TU, eſt un des pronoms perſonnels pour la ſeconde perſonne du ſingulier : *voyez* PRONOMS.

TUTOIEMENT. » Le tutoiement, dit M. *de Voltaire*, qui rend le diſcours plus ſérré, plus vif, a » ſouvent de la nobleſſe & de la force dans la Tragédie ; on aime à voir *Rodogune* & *Chimene* l'employer. » Remarquez cependant que l'élégant *Racine* ne ſe permet gueres le tutoiement que quand un pere irrité » parle à ſon fils, ou un maître à un confident, ou » quand une amante emportée ſe plaint à ſon amant :

Je ne t'ai point aimé ! cruel ! qu'ai-je donc fait ?

» Jamais *Moliere* n'a fait tutoyer les amants. Hermione

» dit ; *ne devais-tu pas lire au fond de ma penſée ?* » Phedre dit ; *eh bien, connais donc Phedre & toute ſa* » *fureur.* Mais jamais Achille, Oreſte, Britannicus, » &c. ne tutoient leurs maîtreſſes. A plus forte raiſon » cette maniere de s'exprimer doit-elle être bannie de » la Comédie, qui eſt la peinture de nos mœurs. Mo- » liere en a fait uſage dans le *Dépit Amoureux*, mais il » s'eſt enſuite corrigé lui-même ».

U UI

U est une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

UI, est une des diphtongues : *voyez* DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

V *ou* V E

V est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

VAINCRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrieme conjugaison. Il signifie remporter l'avantage sur quelqu'un ou sur quelque chose qui tend à l'emporter sur nous. Exemples : *Il a vaincu ses ennemis. Il a vaincu tous les obstacles qui s'opposoient à ses desseins. Il a vaincu ses passions. Ne te flatte pas de me vaincre en générosité.*

INDICATIF *présent.* Je vaincs, tu vaincs, il vainc ; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.

Imparfait. Je vainquois, &c.

Prétérit. Je vainquis, &c.

Futur. Je vaincrai, &c.

Conditionnel présent. Je vaincrois.

IMPÉRATIF. Point de seconde personne. Troisieme, qu'il vainque ; *pluriel* vainquons, vainquez, qu'ils vainquent.

SUBJONCTIF *présent.* Que je vainque, &c.

Imparfait. Que je vainquisse, &c.

Les tems composés sont réguliers.

Participe présent actif, vainquant, *indéclinable.*

Participe passé. Vaincu, vaincue.

VALOIR. Verbe neutre, irrégulier, de la troisieme conjugaison. Il vient du verbe latin *valere* (*être de quelque prix*), il présente une idée de force, de crédit, de pouvoir, d'utilité.

On l'emploie pour tout ce qui a rapport à ces choses-là : *voyez* le Dictionnaire de l'Académie.

Participes. Valant, valu, value.

INDICATIF *préſent.* Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons, vous valez, ils valent.

Imparfait. Je valois, &c.

Prétérit. Je valus, &c.

Futur. Je vaudrai, &c.

Conditionnel préſent. Je vaudrois, &c.

IMPÉRATIF. Vaux, qu'il vale; valons, valez, qu'ils valent.

SUBJONCTIF. Que je vaille, que tu vailles, &c.

Imparfait. Que je valuſſe, que tu valuſſes, qu'il valût, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Participes. Valant, valu. *Value* eſt un ſubſtantif féminin, terme de pratique, qui n'eſt d'uſage que dans cette phraſe, *la plus value*, pour ſignifier la ſomme que vaut une choſe au-delà de ce qu'elle a été priſée ou achetée : *vous me donnerez encore mille livres pour la plus value.* Nous avons dit que ce verbe étoit neutre, quoiqu'il ait un régime direct ainſi que tous les verbes actifs; parcequ'il ne peut jamais être employé dans la voix paſſive, ſi ce n'eſt lorſqu'il ſignifie, produire, procurer; & alors il devient actif.

VERBE. Il y a quatre ſortes de mots qui ſervent à marquer non pas l'objet de nos idées (c'eſt aux noms à le faire), mais la forme de ces mêmes idées, la maniere de les peindre, de les unir; ce ſont les verbes, les conjonctions, les adverbes, & les interjections.

Pour connoître la nature du *verbe*, il faut analyſer celle du jugement que nous faiſons des choſes.

Il y a dans tout jugement trois choſes, le ſujet, l'affirmation & l'attribut. Quand je dis, *la vertu eſt aimable. La vertu*, voilà le ſujet ou l'objet principal dont je parle dans cette propoſition; *aimable*, voilà l'attribut ou la qualité que j'attribue à la vertu, que j'aſſure convenir à la vertu, que j'affirme appartenir à la vertu : *eſt*, voilà le mot par lequel je déclare cette convenance, cette attribution de qualité, cette affirmation; & c'eſt le *verbe.*

Quand je dis, *la vertu n'eſt pas inutile; la vertu* eſt le ſujet; *inutile* eſt l'attribut; *n'eſt pas* contient le verbe

eſt avec la négation *ne pas :* ſi cette négation n'y étoit pas, j'affirmerois que l'inutilité ſe trouve avec la vertu; mais en joignant cette négation au verbe, j'affirme qu'elle ne s'y trouve pas. Surquoi il faut remarquer que tous les verbes, même négatifs, renferment & expriment véritablement l'affirmation. *Nier*, c'eſt affirmer ou qu'une choſe n'eſt pas, ou qu'elle ne convient pas à une autre. Le principal emploi du verbe, c'eſt donc l'affirmation; c'eſt-là ſa qualité eſſentielle. Il n'y a même que le verbe qui l'exprime : les mots *affirmant*, *affirmatif*, *affirmation*, ne diſent point que celui qui les emploie, affirme, mais ſeulement que par une réflexion de ſon eſprit l'affirmation eſt devenue l'objet de ſa penſée. Le mot *oui* paroît rentrer davantage dans la définition que nous donnons du verbe : mais ce n'eſt ou qu'une particule aſſertive qui donne plus de force à la penſée, comme;

Oui, oui, ſi ſon amour ne peut rien obtenir,
Il m'en rendra coupable. . . . . .

ou bien une réponſe, & alors il tient la place du verbe qui a précédé, & n'a d'autre ſignification que ce verbe même; comme,

Eſt-ce le Chef de cette race impie?
Oui . . . . . .

ce *oui* n'eſt que comme un repréſentatif du verbe qui a précédé. Il eſt au verbe ce que le pronom eſt au nom. Il ne ſignifie rien s'il n'eſt précédé ou ſuivi d'un verbe qui lui donne de la ſignification.

Cette premiere définition que nous avons donnée du verbe, ne marque pas tout l'uſage des verbes : il n'y a que le verbe *être* dont elle rende bien toute la nature.

Les hommes, naturellement portés à abréger leurs expreſſions, ont trouvé moyen de renfermer dans le verbe bien d'autres ſignifications avec celles de l'affirmation Ils y ont joint 1°. celle de l'adjectif : *aimer*, c'eſt à dire, *être aimant ; j'aime, je ſuis aimant ; il aime, il eſt aimant ;* de-là les verbes *adjectifs : voyez* ADJECTIFS.

2°. Celle de l'attribut, de sorte qu'alors deux mots font une proposition, rendent un jugement complet. *Il vivoit*, c'est-à-dire, il étoit jouissant de la vie; de-là les *verbes neutres : voyez* NEUTRE.

3°. Celle d'une action que le verbe déclare être produite ou soufferte par le sujet de la proposition; comme, *Plutus usurpe les prérogatives de la noblesse; les prérogatives de la noblesse sont usurpées par Plutus;* de-là les verbes *actifs, passifs, réfléchis* & *réciproques :* voyez *ces mots.*

4°. On a inséré des différences dans les terminaisons, pour mieux désigner celui ou ceux qui sont le sujet de la proposition : *j'aime;* nous *aimons;* vous *aimez;* de-là les personnes dans les verbes : *voyez* PERSONNES. Et comme ce sujet de la proposition peut désigner un ou plusieurs; de-là les nombres *singulier* & *pluriel : voyez* NOMBRE.

5°. On y a renfermé d'autres différences, qui expriment quelque rapport au tems à l'égard duquel on affirme; *j'ai aimé, j'aime, j'aimerai;* de-là la diversité des tems : *voyez* TEMS DES VERBES.

6°. On a encore assujetti le verbe à d'autres inflexions, pour marquer si l'affirmation est absolue, indéterminée, conditionnelle & dépendante, désirée ou commandée; de-là les modes : *voyez* MODES.

La diversité de ces significations réunies en un même mot, a jetté beaucoup d'Ecrivains, fort habiles d'ailleurs, dans l'erreur sur la notion & la nature du verbe. Ils ont moins considéré l'affirmation qui en est l'essentiel, que ces rapports qui lui sont accidentels. Les uns ont cru pouvoir définir le verbe par l'action ou la passion qu'il renferme quelquefois, & ils ont pris l'actif & le passif pour le verbe. Il seroit long & inutile de les réfuter.

On distingue encore les verbes d'une autre façon, en ne considerant que la formation de leurs tems, nombres, personnes, & modes.

Les uns se terminent d'une maniere commune à beaucoup d'autres; ils se prêtent exactement à toutes les variations d'une *conjugaison.* On les appelle *réguliers : voyez* CONJUGAISON & RÉGULIERS.

D'autres s'écartent des regles communes que contiennent les conjugaisons pour la formation des tems ; on les appelle verbes *irréguliers : voyez* IRRÉGULIERS.

D'autres ne prennent jamais certaines personnes, ou ne rendent point certains tems ; on les appelle verbes *défectifs* : *voyez* DÉFECTIFS.

D'autres ne s'emploient jamais qu'à la troisieme personne du singulier dans chacun des tems ; on les appelle verbes *impersonnels : voyez* IMPERSONNELS.

D'autres enfin, outre leur propre signification, ont encore un autre usage ; c'est de servir comme de secours aux autres verbes pour former quelques-uns de leurs tems ; on les appelle verbes *auxiliaires : voyez* AUXILIAIRES.

VERMOULER. *Se vermouler* est un verbe réciproque & irrégulier, de la premiere conjugaison ; il est dérivé de *moudre*, & signifie être piqué de vers, en être comme réduit en poudre, percé en plusieurs endroits. *Ce coffre, ce papier est tout vermoulu.* Il n'a d'irrégulier que les tems composés : les autres se conjuguent comme les réciproques de la premiere conjugaison.

VERS, est une des prépositions simples : *voyez* PRÉPOSITIONS.

VERS. Par le mot *vers* on entend le style poétique astreint aux regles de la versification. Si vous n'avez que la premiere de ces deux parties, votre discours sera élevé, nombreux, plein d'images ; vous ferez Poète si vous le voulez, mais vous ne ferez pas des vers : l'Histoire Romaine par Florus, & un grand nombre de morceaux de Fléchier, de Bossuet, & sur-tout du Télémaque de M. de Fenelon, nous fourniſſent des exemples de ce style poétique. Si vous soumettez un style prosaïque aux regles de la versification, vous nous donnerez des lignes, qui auront tous les compartimens du vers, mais qui ne seront que de la prose ; ce sera une riche enveloppe sur un objet commun, un homme vulgaire revêtu des marques de la plus haute dignité. Tels sont les ouvrages de tant d'Auteurs qu'il seroit trop long de nommer, & qui sont toujours trop connus.

Mais on voit des vers qui ont la rime, l'hémistich, le nombre des pieds, certaines figures, certains tours

poétiques, de la nobleſſe même & de la douceur, & qui cependant n'ont point cette ſaveur que l'on goûte dans les bons vers : bien plus un vers de Moliere eſt vers chez lui, & ne l'eſt point dans Corneille. Un vers tragique ſera proſe dans un Poëme Epique. Quel eſt donc le principe qui fonde ces différences & qui établit le caractere général du vers ? On a cru que c'étoit l'inverſion, & l'on s'eſt trompé : l'inverſion n'eſt que comme un aſſaiſonnement qu'on donne à la proſe auſſi bien qu'à la poéſie, mais, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, dont on double la doſe dans la derniere qui doit toujours être d'un goût plus relevé. Prenez toutes les qualités qui peuvent rendre une phraſe proſaïque plus parfaite dans quelque genre que ce ſoit ; portez les à un point plus élevé ; ajoutez-y quelques traits qui faſſent ſortir le ſtyle du ton ordinaire, même le plus accompli ; joignez-y les meſures, les rimes, des figures éclatantes & lumineuſes, des inverſions préparées & ménagées dans un juſte degré de liberté ; en un mot que la phraſe ceſſe d'être commune dans ſon genre, & qu'elle ſoit ſoumiſe aux regles de la verſification, vous aurez des vers. C'eſt par le goût, qu'on juge du mérite & de la bonté du vers : ce goût quand il eſt exercé ne s'y trompe jamais, & il ſuffit pour quiconque lit ou fait des vers.

Le mot *vers* ne ſignifie quelquefois qu'une phraſe aſſujettie au méchaniſme de la verſification, comme lorſqu'on dit : *ce vers eſt proſaïque, lâche, dur, rempant*, &c. *voyez* STYLE & VERSIFICATION.

VERSIFICATION. La verſification n'a pour objet que le méchaniſme des vers : c'eſt l'art de les conſtruire relativement au nombre, à la qualité & à la place des ſons ; & la verſification françoiſe eſt l'art de la ſtructure & de l'arrangement des vers françois : *voyez* STRUCTURE DU VERS, ARRANGEMENT DES VERS.

Il ſemble que les Poëtes de tous les pays devroient être aſſujettis à des regles communes ; puiſqu'ils peignent tous un même objet qui eſt la belle nature, que cet objet ſe reſſemble par-tout, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original : mais les différences qui ſe trouvent entre le gé-

nie, la marche, l'ordre de conſtruction & les propriétés des idiômes dont les peuples ſe ſervent, ont dû donner des caracteres bien variés aux expreſſions de nos idées & de nos ſentimens. Certains peuples ont dû avoir dans leur langue des beautés dont d'autres langues n'étoient pas ſuſceptibles : ici la continuité des ſons a quelque choſe de plus rapide & de plus coulant ; là on trouve plus de force & plus de nerf ; ailleurs plus de nobleſſe & d'harmonie, ou plus d'aiſance & de variété. Les uns auront racheté certains agrémens qui leur manquoient par d'autres qu'on ne retrouve point chez leurs voiſins. Peut-être même l'habitude nous aura-t-elle fait prendre pour des beautés ce qui ne devroit être conſidéré que comme des vices : la rigueur de certaines regles aura peut-être donné un air de prix & d'importance à leur objet. La verſification a donc des principes généraux qui ſont communs à toutes les Langues, & des regles qui ſont particulieres à chacune. La peinture vraie de l'objet, l'expreſſion, & la force des termes, l'application des figures, la clarté, l'aiſance, l'harmonie, le nombre, tout cela eſt de tous les pays & de toutes les Langues : mais ceux-ci y parviennent par une route, & ceux-là par une autre, parceque les entraves & la gêne auxquelles on eſt aſſujetti par l'idiôme dont on ſe ſert, varient autant que ces idiômes eux-mêmes. Les Latins avoient pour le méchaniſme de leurs vers l'eſpece, le nombre & la diſpoſition de leurs pieds. Les François ont ordonné pour leurs vers le nombre des ſyllabes, mais ſans rien ſtatuer ſur la quantité : ſeulement ils y ont ajouté la rime que les Latins n'avoient pas ; comme s'ils avoient voulu par-là compenſer une beauté par une autre : *voyez* RIME, CÉSURE.

VÊTIR. Verbe actif, réciproque, & irrégulier de la ſeconde conjugaiſon. Il vient du verbe latin *veſtire*, qui veut dire donner des habits, mettre des habits. *L'Evangile & l'humanité nous ordonnent de vêtir les pauvres*, c'eſt-à-dire, de leur donner des habits. *Il vêt ſon maître*, c'eſt-à-dire, il lui met ſes habits. Au réciproque, *il ſe vêt, nous nous vêtons.*

Ce verbe n'eſt guere uſité au ſingulier du préſent de

l'indicatif, ni au singulier de l'impératif. En général on peut le regarder comme un mot ancien. Ses composés sont *dévêtir*, *revêtir*.

Nous allons le conjuguer comme verbe actif. Il sera ensuite aisé de le conjuguer comme réciproque en suivant les regles des verbes réciproques : *voyez* RÉCIPROQUE.

INDICATIF *présent*. Je vêts, tu vêts, il vêt; nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent.

Imparfait. Je vêtois, &c.

Prétérit indéfini. Je vêtis, &c.

Prétérit défini. J'ai vêtu, &c.

Futur. Je vêtirai, &c.

Conditionnel présent. Je vêtirois, &c.

IMPÉRATIF. Vêtons, vêtez, qu'ils vêtent.

SUBJONCTIF. Que je vête, &c.

Imparfait Que je vêtisse, &c.

Participe présent. Vêtant.

Participe passé. Vêtu, vêtue.

Les tems composés sont réguliers.

VIRGULE. Dans la ponctuation, la virgule sert à marquer le plus foible repos, & la moindre des séparations qui peuvent se trouver, quant au sens, entre les mots qui concourent à former une même phrase : *voyez* PONCTUATION.

On verra aussi dans cet article la place qui est destinée à *la virgule ponctuée*.

VIRE-LAI. *Voyez* LAI.

VIS-A-VIS, est une des prépositions composées : *voyez* PRÉPOSITIONS.

» Aujourd'hui que la langue commence à se corrompre, dit M. *de Voltaire*, & qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre *vis-à-vis*, au lieu *d'envers*. Plusieurs gens de lettres ont été ingrats *vis-à-vis de moi*, au lieu *d'envers moi*. Cette compagnie s'est rendue difficile *vis-à-vis du Roi*, au lieu *d'envers le Roi*, ou *avec le Roi*. Vous ne trouverez ce mot, *vis-à-vis*, employé dans ce sens, dans aucun Auteur Classique du siecle de Louis XIV ».

VIVAT, est une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

VIVRE. Verbe neutre, irrégulier, de la quatrieme conjugaison ; il signifie être en vie, être animé. L'idée de la vie emporte avec elle celle de mouvement, d'action, de jouissance ; celle de la mort au contraire la privation de toutes ces choses-là.

C'est d'après ces idées, que nous appliquons le mot *vivre* à tout ce qui nous paroît avoir quelque principe de mouvement, d'action ou de jouissance. Ainsi nous disons que les végétaux vivent, que les fleurs vivent : *cet homme a vécu*, pour dire, qu'il a joui de la vie.

Vivre est mis quelquefois par simple opposition à mourir.

S'il est doux, s'il est beau de mourir pour son Roi ;
Vivre pour le servir est plus beau selon moi.

D'autrefois il se rapporte aux mœurs & aux usages. On dit, *cet homme sait vivre*, c'est-à-dire, il connoît les usages du monde. *Cet homme vit bien*, pour dire, c'est un homme de bien, qui a de la conduite ; on le dit aussi pour signifier un homme qui a bonne table.

Vivre est quelquefois pris substantivement, & alors il signifie nourriture ; il est plus usité au pluriel qu'au singulier. On dit, *avoir le vivre*, *le vêtir & le coucher*. *Les vivres sont chers*.

INDICATIF *présent*. Je vis, tu vis, il vit ; nous vivons, vous vivez, ils vivent.

Imparfait. Je vivois, &c.

Prétérit. Je vécus, tu vécus, il vécut ; nous vécûmes, vous vécûtes, ils vécurent.

Futur. Je vivrai, &c.

Conditionnel présent. Je vivrois, &c.

IMPÉRATIF. Vis ; qu'il vive.

SUBJONCTIF. Que je vive ; que tu vives, &c.

Imparfait. Que je vécûsse, que tu vécusses, qu'il vécût ; que nous vécussions, que vous vécûssiez, qu'ils vécussent.

Participe présent. Vivant.

Participe passé. Vécu.

On dit en ſtyle familier, en parlant d'un homme ou d'une femme réſolus, *c'eſt un vivant; c'eſt une vivante.* Vivant & vivante ſont alors ſubſtantifs.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Il a pour compoſés, *revivre* & *ſurvivre : voyez* ces verbes chacun à leur article.

VOICI, eſt une des particules exhibitives : *voyez* PARTICULES.

VOILA, eſt une des particules exhibitives : *voyez* PARTICULES.

VOICI, VOILA. Conſtruits avec les pronoms perſonnels *me, te, nous, vous, le, la, les;* voyez *pronoms perſonnels* au mot PRONOMS.

VOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon; il ſignifie appercevoir, connoître, ſaiſir quelque choſe par l'organe de la vue; il vient du verbe latin *videre.* Il s'emploie en une infinité d'expreſſions différentes. On peut dire qu'il ne ſert pas moins à la langue, que l'œil ſert au corps. Conſultez le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe.

Ses participes ſont voyant; vu, vue. Le premier eſt quelquefois ſubſtantif. Allons auprès du *Voyant*, c'eſt-à-dire auprès du Sage, du Prophète. On pourroit auſſi le regarder comme l'adjectif d'*homme*, qui eſt alors ſous entendu. Allons auprès du *Voyant*, c'eſt-à-dire, de l'homme voyant, qui voit, qui eſt éclairé.

On dit voilà un ouvrage bien vu, c'eſt-à-dire réfléchi.

Vu, quand il eſt joint au *que* conjonctif, fait l'office d'une conjonction. *Vû que*, &c.

Le participe féminin *vue* eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie ou l'organe des yeux, ou deſſein, projet.

INDICATIF *préſent.* Je vois, tu vois, il voit; nous voyons, vous voyez, ils voient.

Imparfait. Je voyois, tu voyois, &c.

Prétérit. Je vis, &c.

Futur. Je verrai, &c.

Conditionnel préſent. Je verrois, &c.

IMPÉRATIF. Vois, qu'il voie; voyons, &c.

SUBJONCTIF *préſent.* Que je voie, &c.

Imparfait. Que je viſſe, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

Participes. Voyant; vu, vue.

La premiere perſonne ſinguliere du préſent de l'indicatif retranche quelquefois le *s* final en vers, & cela pour la rime. Il en eſt de même des autres verbes dans leſquels cette perſonne ſe termine en *ois*; alors on écrit, *je voi*, *je prévoi*, &c.

Je le ſais; &, malgré les maux que je prévoi,
Un déſir curieux m'entraîne loin de moi.
Voltaire.

VOIX. *Voyez* CONSONNES & VOYELLES.

VOTRE, eſt un des adjectifs poſſeſſifs : *voyez* ADJECTIFS.

VOULOIR. Verbe actif, irrégulier, de la troiſieme conjugaiſon. Il marque l'intention, le pouvoir, ou le deſir qu'on a d'une choſe : *voyez* le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe ſur les différentes manieres dont on l'emploie dans la langue.

Son infinitif eſt quelquefois ſubſtantif. *Tel eſt mon vouloir.*

Participe. Voulant; voulu, voulue.

INDICATIF *préſent.* Je veux, tu veux, il veut; nous voulons, vous voulez, ils veulent.

Imparfait. Je voulois, &c.

Prétérit. Je voulus, &c.

Futur. Je voudrai, &c.

Conditionnel préſent. Je voudrois, &c.

Il n'a point d'impératif, parcequ'il eſt ridicule de ſe commander à ſoi-même de vouloir, & abſurde de vouloir le commander aux autres.

SUBJONCTIF *préſent.* Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille; que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.

Imparfait. Que je vouluſſe, &c.

Les tems compoſés ſont réguliers.

VOUS, eſt le pronom perſonnel pour la ſeconde perſonne du pluriel. *Tu*, *te* ou *toi*, en ſont le ſingulier : *voyez* PRONOMS.

VOYELLES. Nous appellons *voyelles* les caracteres deſtinés à peindre dans l'écriture ce qu'on appelle *voix*

dans la parole, c'eſt-à-dire, les ſons qui ne ſont point articulés.

Le nombre des voyelles eſt fixé : en François nous en avons ſix qui ſont, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, & *y*. Mais il ne faut pas croire que ce nombre réponde à celui des voix qui entrent dans la prononciation de la langue. Tous les Grammairiens s'accordent à reconnoître plus de ſix voix ; quoiqu'ils varient ſur le nombre fixe qu'ils en trouvent dans la Langue.

On trouve d'abord le ſon aigu de *a*, *i*, *o*, *u*, en les prononçant de la maniere la plus aiſée, & la plus naturelle. Outre ces quatre premieres voix, on en trouve encore trois dans la prononciation de l'*e* ; ſelon qu'il eſt ſans accent, ce qui fait l'*e* muet, ou ſelon qu'il a l'accent aigu, ce qui fait l'*e* fermé ou clair, ou l'accent grave, ce qui rend l'*e* grave. On trouve ces trois ſortes d'*e* dans les trois ſyllabes de *fermeté ;* la premiere ayant un *e* grave ; la ſeconde un *e* muet ; & la troiſieme un *e* fermé : ſi la premiere n'a pas l'accent qui caracteriſe l'*e* grave, c'eſt pour une raiſon particuliere que l'on verra par la ſuite.

Outre les ſons aigus de *a*, *e*, & *o*, ces trois voix venant à ſe former en pouſſant de la poitrine une plus grande quantité d'air, rendent des ſons plus forts, plus pleins, plus nourris, & enfin ſenſiblement différens des premiers que nous avons nommés aigus ; ceux-ci s'appellent graves. On en ſent toute la différence dans le premier *e* de *tette* du verbe *tetter*, & du ſubſtantif *tête* ; dans les mots *tache* (ſouillure), & il *tâche* (il fait effort) ; *cotte*, habillement de femme, & *côte*, os du corps humain & d'autres animaux. Ces trois voix graves jointes aux quatre ſons aigus que nous avons d'abord indiqués, & aux trois ſortes d'*e*, font déja dix voix reconnues par tous les Grammairiens.

Il y en a qui admettent encore pluſieurs *e* entre le grave & l'aigu ; & il eſt vrai qu'en paſſant de l'un à l'autre il y a bien des nuances ou degrés de ſons plus ou moins graves, & qui par conſéquent peuvent établir des eſpeces différentes. Il ne faut pas être ſupris ſi les Grammairiens ne ſont pas d'accord là-deſſus ; ce ſont

de ces choſes qui ſe ſentent plus ou moins, ſelon que l'on a les organes plus ou moins délicats ; ce n'eſt qu'à l'égard de l'*e* ouvert que l'on peut appercevoir ces différences ; on les remarque entr'autres dans les mots ſuivants, *muſette*, *meſſe*, *pere*, *thèſe*, *preſſe*, *fête*, *ils avoient*, &c. Ces ſept mots fourniſſent ſept *e* ouverts plus graves l'un que l'autre : en prenant le premier, *muſette*, pour l'exemple de l'*e* ouvert aigu, & le dernier ſon dans *ils avoient*, pour l'exemple de l'*e* ouvert bien grave, on en trouveroit cinq intermédiaires qui fourniroient cinq nouvelles ſortes de voix.

Quelques Auteurs comptent des ſons *mitoyens* : Il en eſt auſſi un bon nombre qui ſentent & admettent toutes ces nuances différentes d'un même ſon, & refuſent néanmoins d'en faire autant de claſſes. Ils ſe fondent ſur ce que l'on auroit bientôt preſque autant de claſſes de voix que de ſyllabes, ſi l'on vouloit s'autoriſer des petites différences pour en établir de nouvelles. Ils penſent, avec raiſon, que s'il eſt néceſſaire de diviſer pour mettre de l'ordre dans un ouvrage, il ne faut cependant le faire qu'avec ſobriété, parceque trop de diviſions accablent l'eſprit en le ſurchargeant, & amenent des petiteſſes au lieu de remarques eſſentielles ; que c'eſt un défaut en grammaire comme ailleurs de vouloir tout dire ; qu'enfin il eſt bien des choſes qu'il ſuffit d'indiquer, & que c'eſt à l'uſage ſeul à les faire mieux connoître.

Voilà tout ce que nous avons de voix qui puiſſent s'écrire par un ſeul caractere : il en eſt d'autres qui n'ayant pas leurs lettres propres, ſe marquent par la réunion de pluſieurs autres ; tel eſt le ſon *eu* comme on le prononce dans *feu*. Ce ſon n'eſt ni celui de l'*e* ni celui de l'*u*, diſent tous nos Auteurs ; je crois cependant qu'en y prenant garde d'un peu plus près, on trouvera que l'*e* muet n'eſt autre choſe que cet *eu* prononcé plus foiblement. En effet, que l'on traîne & que l'on appuie un peu ſur la derniere ſyllabe de *femme*, par exemple, on prononcera *femmeu*. L'*u* n'eſt donc ajouté à l'*e* muet dans *feu*, *vœu*, &c. que pour en affermir, en appuyer le ſon ; *eu* peut donc être regardé comme un ſon grave qui correſpond à l'*e* muet, qui eſt le ſon aigu dont il eſt formé.

Mais

Mais on distingue encore deux sortes d'*eu*, l'un que l'on nomme communément aigu, & qui se voit dans *jeune*, *jeunesse*, & l'autre qu'on appelle grave, ou plus grave, & qui se trouve dans *jeûne* (abstinence); ces deux *eu* ajoutés aux dix voix simples que nous avons déja comptées, sans y comprendre les *e* ouverts mitoyens entre le grave & l'aigu, feront douze voix. Que ces deux dernieres exigent plusieurs caracteres pour se manifester aux yeux, cela ne prouve rien contre la simplicité du son; chacune ne forme qu'une voix, & s'il y a diphtongue, ce n'est qu'une diphtongue orthographique, & non une diphtongue syllabaire ou de prononciation: nous en marquons mieux la différence au mot *Diphtongue*.

Il est une autre voix simple dans le parler, & qui prend plusieurs caracteres, que nous ne devons pas omettre ici, quoique plusieurs Grammairiens des plus estimables la confondent avec l'*o* grave: c'est le son de *au*, comme on le prononce dans *beau*. On nous dit que *beau* se dit comme si on écrivoit *bô*: mais nous sommes obligés d'avouer que quelque respect que nous ayons pour ceux qui le prétendent, leur autorité n'a pu nous empêcher de sentir entre l'un & l'autre une différence considérable. Dans *bô* on avance davantage les levres, on les resserre, le palais s'éleve moins: dans *beau*, les levres ne s'avancent presque point, elles s'ouvrent davantage, & le palais forme une cavité plus grande dans la bouche. C'est ainsi du moins qu'il faut disposer ces organes pour rendre le son *au* tel que nous l'entendons prononcer par-tout. Nous en ferons donc un son différent de l'*o* grave.

C'est ici une matiere dans laquelle tous ceux qui ont des organes, & qui savent la langue, sont juges nés: qu'ils comparent *sot* & *sault*, *hôte* & *haute*, & qu'ils nous disent si le son en est le même. Il est vrai que les noms qui finissent par un *ô* grave suivi de la lettre *s*, comme *héros* se rapprochent beaucoup plus du son de *au*: cependant nous demandons encore si l'on dit de la même façon *les héros*, & *les héraults?* Il est vrai que la différence est bien moins sensible; mais nous croyons

pourtant qu'elle eſt réelle. Quand pour ce dernier cas les ſons pourroient ſe confondre en une même claſſe, ce ne ſeroit point celle de l'*o* grave, ainſi qu'on en peut juger par *hôte*. Ce ſeroit donc un ſon différent des deux que l'on trouve dans la voix *o* : il ſeroit donc faux de dire même alors, que *au* prend le ſon de *o*; il faudroit plutôt dire que *o* final & ſuivi de la lettre *s* prend la prononciation de *au*. On trouve *au* quelquefois bref, & quelquefois long; mais nous n'en croyons pas devoir tirer une claſſe de *au* aigus, & de *au* graves.

Les deux lettres *o*, *u*, réunies en un même ſon, font encore une voix ſimple, qui n'eſt aucune des précédentes, & qui differe totalement des ſons attachés aux deux lettres qui la compoſent. Mais cette voix ſimple *ou*, telle qu'elle ſe prononce dans *mou*, *moudre*, &c. eſt-elle d'une ſeule eſpece, ou doit-on la diviſer en grave & en aiguë ? c'eſt un point ſur lequel on eſt partagé. Dans ces deux mots que nous avons cités, *mou* & *moudre*, *ou* ſe prononce bien différemment, diſent les uns : Cela eſt vrai, diſent les autres; mais la différence ne conſiſte que dans le tems qu'on emploie à le prononcer; on en met davantage au ſecond qu'au premier; *mou* eſt donc bref, & la premiere ſyllable de *moudre* eſt longue. Voilà ce que l'un a de plus que l'autre; or cela ne ſuffit pas pour établir deux claſſes du même ſon, l'une grave & l'autre aiguë; comme perſonne n'a penſé à en établir deux pour l'*i*, quoiqu'il ſoit bref dans *ami*, & long dans *amie*.

Les premiers répondent que toute voix breve eſt aiguë, & que toute voix longue eſt grave; ce qui ne nous paroît pas univerſellement vrai.

Enfin nous ajoutons à ces voix ſimples que nous venons d'examiner, quatre ſons qu'on appelle *nazals*; ce ſont *an*, *en*, *on*, *un*. Ce ſont de véritables voix ſimples, car la conſonne qui s'y trouve ne ſe prononce point aſſez pour les articuler; on peut dire même que le vrai ſon de cette conſonne ne s'y retrouve en rien. Pour s'en convaincre on n'a qu'à comparer ce ſon *on* avec le mot *ſonne* ou *ſaone*.

Quelques Auteurs veulent trouver une cinquieme

voix nazale dans la syllabe *in* qui se trouve à la tête de certains mots, comme, *indécent*, *indocile*. Mais nous pensons que cet *in* se prononce comme *en* dans *bien*, *payen*. Si l'on donnoit pour exemples les mots où la consonne *m* ou *n* se trouve redoublée entre l'*i* & une autre voyelle, comme *immense*, *inné*; on pourroit plutôt établir cette cinquieme voix nazale sur laquelle on dispute. En effet, dans cette derniere occasion, l'*i* ne se prononce ni comme dans *Indien*, ni comme dans *image*: mais on fait observer que dans *immense*, *inné*, & leurs pareils, la consonne *m*, ou *n*, y fait sentir deux fois sa véritable articulation; que quoiqu'il n'y ait dans l'un que trois syllabes, & que deux dans l'autre; il paroît néanmoins sur la véritable prononciation de ces mots, qu'il y a quatre syllabes dans le premier, & trois dans le second. En effet, on prononce *immense*, comme s'il y avoit *imemense*; & *inné*, comme si l'on écrivoit *inené*, seulement il faut passer rapidement sur cet *e* muet, comme on le fait dans *j'aimerai*, *nous ferons*, &c. Il est vrai que cette syllabe que nous y ajoutons, n'est point réelle dans l'écriture, & que dans la prononciation elle n'est que demie syllabe; mais cela suffit pour rejetter l'opinion de ceux qui veulent faire passer le son de cet *im* ou *in* pour un son nazal, pour une voix. C'est réellement un son articulé, c'est-à-dire, appuyé & modifié par tout ce que la consonne lui peut donner.

Voilà donc au moins dix-huit voix simples dans la Langue Françoise: & pour les représenter nous n'avons que six voyelles; encore ne devroit-on pas ici compter l'y grec; puisque jamais il ne marque de sons différents de celui de l'*i* simple. Nous allons donner une table de ces voix, avec un exemple pour chacune.

Voix aiguës.	*Voix graves.*
a patte,	â pâte,
è musette,	ê fête,
é vérité,	
eu jeu,	eû jeûne,
i ici,	
o une hotte,	ô un hôte,

Voix aiguës.	*Voix nazales.*
u uſure,	an cadran,
au Auteur,	en bien,
ou coucou,	on bon,
e muſe.	un chacun.

Lorſque l'on connoît bien toutes ces ſortes de voix ſimples qui entrent dans la compoſition d'une Langue ; il faut voir de combien de façons différentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture, & l'eſt en effet ſelon l'uſage.

De la voix A.

Le ſon *a* ne s'exprime gueres que par le caractere a. Cependant on le trouve exprimé par *em* dans *femme*, qui ſe prononce *fame*, la premiere breve. On le rend auſſi par *am*, lorſqu'il eſt long, & que la ſyllabe ſuivante du même mot commence par un *n*, comme, *damner*, que l'on prononce *dâner ;* il en eſt de même des compoſés de ce verbe. Quand la voix pénultieme des adverbes terminés en *ment* eſt le ſon *a*, on l'écrit par *em*, de ſorte que la lettre *m* eſt doublée après l'*e* ; *ardemment*, *éloquemment*, *négligemment*, *violemment*, &c. qu'on prononce *ardament*, *néglijament*, &c. D'autres fois cette voix pénultieme s'écrit par un *a* ; mais alors on ne met qu'un *m* après, comme, *élégament*, *abondament*, *méchament*, *nonchalament*. On rend le même ſon par *em* dans *ſolemnel* & ſes compoſés, qu'on prononce *ſolanel ;* mais alors l'*a* eſt bref. On le trouve encore dans *indemniſer*, *indemnité ;* mais on prononce *indameniſer*, *indamenité*, l'*e* muet très bref ; & l'*a* précédent y eſt auſſi bref que dans *ſolemnel*. Quelquefois on l'écrit par *en*, comme, *hennir*, que l'on prononce *hanir*, l'*a* bref.

Partout ailleurs on exprime l'*a* par ſon caractere propre ; mais on le fait précéder d'un *e* entierement muet après la lettre *g* quand cette derniere doit être adoucie, comme, *il ſongea*, *il forgea*, *il abrégea*, &c. On lui donne un accent circonflexe dans les ſyllabes longues,

qui dans l'ancienne orthographe avoient un *s* que nous ne marquons plus, comme, *lâche*, *pâle*, &c. que l'on écrivoit autrefois *laſche*, *paſle*. Ce caractere prend l'accent grave lorſqu'il eſt prépoſition, comme, *difficile à faire*, *dez à jouer*, *aller à pied*, &c. On le lui donne auſſi dans l'adverbe *là*, ſoit qu'il ſoit *ſeul*, ſoit qu'il termine quelqu'autre mot, comme, *voilà*. Cependant on écrit communément *cela* ſans accent. Hors de ces cas, la voix *a* exprimée par ſon caractere propre ne prend jamais d'accent, ſoit qu'elle figure comme faiſant ſeule la troiſieme perſonne du préſent ſingulier du verbe *avoir*, *il a*, *il a dit*; ſoit qu'elle ne forme qu'une ſyllabe dans un mot, comme, *place*, *graſſe*, *grace*, *grade*, &c.

Quand la lettre *a* entre dans la compoſition d'un mot, comme prépoſition, elle fait ordinairement doubler la lettre initiale du ſimple, comme, *accoucher*, *affamer*, *alléger*, *annotation*, *appaiſer*, *arranger*, *aſſocier*, *attirer*, *aggrandir*; qui viennent de *coucher*, *faim*, *léger*, *note*, *paix*, *ranger*, *ſociété*, *tirer* & *grand*, &c. il faut en excepter les compoſés dont le ſimple commence par un *d* ou *m*, ou *v*; car ceux-là ne doublent point leur lettre initiale. On dit donc, par exemple, *adoucir*, *amener*, *avilir*, &c. & non pas *addoucir*, &c. parceque leurs ſimples, *doux*, *mener*, *vil* & leurs ſemblables commencent par ces trois conſonnes exceptées.

Il y a néanmoins quelques compoſés dont le ſimple ne commence ni par un *d*, ni par un *m* ou un *v*, & qui ne doublent point la conſonne initiale qui ſe trouve après l'*a* : tel eſt *abattre* avec ſes compoſés, qui viennent de *battre*. Quelle eſt la raiſon de ces ſortes d'exceptions ? L'Auteur du Traité de l'Orthographe en forme de Dictionnaire, penſe que cela dépend de l'effet de la prépoſition *à* dans la ſignification des compoſés ; que lorſque cette prépoſition ajoutée à un ſimple n'en change point totalement le ſens, & qu'elle ne fait qu'y marquer quelque rapport de plus, comme dans *affamer* qui vient de *faim*, &c. alors la conſonne initiale doit ſe doubler, à moins que ce ne ſoit une des trois qui ſont exceptées : mais que ſi cette prépoſition change la ſignification du mot, au point que le ſens du compoſé ne paroiſſe plus

tenir, ou du moins ne tienne plus que de très loin, à celui du simple, la consonne ne doit point se doubler : il donne pour exemple les mêmes verbes, *battre*, *abattre*, que nous avons déja cités. Il resteroit dans cette hypothèse une difficulté très grande à lever ; ce seroit de marquer jusqu'à quel point le sens du composé peut s'éloigner de celui du simple, avant que l'on soit dispensé de doubler la lettre initiale. On pourroit dire d'ailleurs à cet Auteur que sa regle est démentie par sa propre décision ; *abréger*, par exemple, vient de *bref ;* il ne s'éloigne pas plus du sens de cet adjectif, que *affamer* du sens du substantif *faim* ; & cependant *abréger* ne prend qu'un *b* selon son Dictionnaire, & selon l'usage. Il est donc aussi court & plus sûr de renvoyer à l'usage & aux bons Dictionnaires, ainsi qu'on est obligé de le faire à chaque pas dans ces sortes de matieres.

On comprend que nous n'avons point parlé de ces lettres doubles qui se prononcent ; on écrit, par exemple, *addition* par deux *d*, parcequ'en effet, en prononçant ce mot, on fait sentir le *d* deux fois, à peu-près comme si l'on disoit *adedition*, l'*e* muet très bref. Cette partie de l'orthographe de ce mot, & des semblables est sans difficulté. Nous ne parlons ici que des lettres ajoutées à l'*a* dans l'écriture, quoiqu'elles ne le soient pas dans la prononciation.

Nous n'avons pas de marque générale & certaine pour distinguer l'*a* long d'avec le bref ; parceque tous ceux qui sont de la premiere espece, ne prennent pas l'accent circonflexe ; *age*, par exemple, a la premiere syllabe longue, puisqu'il s'écrivoit autrefois *aage* ; & cependant on ne lui donne presque jamais l'accent. Renvoyer sur cela à l'ancienne orthographe, ou à l'étymologie ; c'est charger le lecteur d'une étude bien plus longue, plus pénible, plus ennuyante & moins certaine, que celle du bon usage.

Lorsque le son *a* forme la derniere syllabe d'un mot, il n'est quelquefois suivi d'aucune consonne ; & d'autrefois il en prend une, ou même deux ; c'est ce qu'il faut tâcher de développer. Dans les verbes, il ne termine jamais que le singulier de quelques tems ; il prend un *s* à la premiere & à la seconde personne ; *je vas*, *tu vas*,

tu aimas, &c. A la troiſieme il ne prend aucune lettr s'il eſt au préſent, ou au prétérit, ou au futur, *il ira*, *il a*, *il aima*, *il va*, *il alla*, &c. mais ſi c'eſt à l'imparfait du ſubjonctif, il prend un *t*; *je voudrois qu'il s'en allât*, *& qu'il terminât ſes affaires*, &c. Dans cette derniere terminaiſon, on donne un accent circonflexe à l'*a*, parcequ'autrefois on écrivoit *s'en allaſt*, *terminaſt*, &c.

Dans les noms, il prend un *s* ou un *t*; ce n'eſt que dans les noms totalement étrangers qu'il n'eſt ſuivi ni de l'un, ni de l'autre; comme, *opéra*, *falbala*, &c. Nous ne parlons pas des autres noms ou l'*a* final eſt ſuivi d'un *b*, ou d'un *d* ou de quelqu'autre conſonne; tels que ſont *Joad*, *Achab*, &c; parceque non-ſeulement ils ſont entierement étrangers; mais que de plus, ces conſonnes ſe font ſentir dans la prononciation, puiſqu'on prononce *Achabe*, *Joade*, &c.

Les finales ſe prononcent auſſi dans les mots terminées en *al* & en *apt*, *ard* ou *art*, comme *martial*, *cheval*, *dard*, &c. S'il y a quelquefois deux conſonnes & que l'on n'en prononce qu'une, comme dans le dernier exemple, ce n'eſt point ici le lieu de fixer l'uſage de celle qui ne ſe prononce point: *voyez* CONSONNES.

Il n'eſt point de regle ſûre pour décider quand l'*a* final dans les noms doit avoir un *t* ou un *s*; on peut cependant s'aider beaucoup par la comparaiſon du nom dont on cherche l'orthographe, avec d'autres mots qui en ſont les ſimples ou les compoſés, ou bien qui en ſont formés, ou enfin dont il eſt formé lui-même; j'écrirai *compas* par un *s*, parceque l'on dit, *compaſſer*; il en eſt de même de *trépas*, *trépaſſer*, *bas*, *baſſeſſe*: j'écrirai au contraire *contrat*, parceque l'on dit *contracter*, *combat*, à cauſe de *combattre*; de même, j'écrirai *dard* à cauſe du verbe *darder*, & *art* à cauſe du mot *artiſte*; *achat*, à cauſe de *acheter*, &c; mais ſi ces ſortes de comparaiſons peuvent être de quelque ſecours, elles ſont d'un autre côté extrêmement dangereuſes, parceque l'on eſt toujours tenté d'en faire des regles générales, ce qui ne peut que produire beaucoup d'erreurs, vu qu'à chaque occaſion on eſt obligé d'admettre bien des exceptions.

é ouvert.

Cette voix, quand elle eſt aiguë, ſe marque par *e*, comme *College*, *abrege*, *Autel*, *mortel*, &c; par *ai*, comme, *ſemaine*, *fainéant*, *faiſable*, &c; par *ei*, comme, *peine*, *Reine*, &c; par *et*, comme, *bonnet*, *valet*, *tiret*, &c; par *oi*, comme, *foible*, *roide*, &c.

Quand elle eſt plus grave, on ſe ſert pour l'exprimer d'un *è*, comme, *thèſe*, *hypothèſe*, &c; d'un *ê*, comme, *fête*, *tête*, &c; d'un *ès*, comme, *accès*, *procès*, *ſuccès*, &c; d'un *eſt*, comme, *il eſt*; d'un *aî*, comme, *maître*, *naître*; d'un *ait*, comme, *fait*, *parfait*; d'un *aits*, ou *ais*, comme, *jamais*, *parfaits*; d'un *ets*, comme, *ſecrets*, *reſpects*; d'un *oî*, comme, *paroître*, *connoître*; d'un *ois*, comme, *François*, *Anglois*, *j'aimois*, *j'aimerois*; d'un *aix*, comme, *la paix*, *faix*; d'un *oient*, comme, *alloient*, *viendroient*, &c.

Comment décider à chaque occaſion particuliere, de laquelle de ces dix-huit ou dix-neuf façons il faut ſe ſervir pour exprimer à-peu-près la même voix? On ſent que cela doit être très difficile, pour ne pas dire impoſſible, dans une Langue dont l'orthographe eſt auſſi peu ſoumiſe à des regles générales que la nôtre.

Nous dirons cependant ce que nous trouverons de plus certain ſur chacune de ces expreſſions différentes, en renvoyant pour le reſte à l'uſage, aux Dictionnaires, & aux articles ACCENT, CONSONNES, &c.

L'*e* ouvert ne prend jamais d'accent quand il eſt ſuivi d'un *l* ou d'un *r*; ſoit que cette conſonne ſoit ſeule, ſoit qu'elle ſoit doublée ou ſuivie de quelqu'autre lettre, comme, *éternel*, *modele*, *fidele*, *cruel*, *cruelle*, *mer*, *fer*, *cher*, *enfer*, *lucifer*, *amer*, *verd*, *verre*, *pere*, *tonnerre*, &c. Il y a quelques Auteurs qui mettent un accent grave ſur l'*e* quand il n'eſt ſuivi que d'un *l* avec un *e* muet, & qui écrivent *modèle*, *fidèle*, *zèle*, *règle*, &c.

Lorſque cet *e* eſt ſuivi d'un *g* avec un *e* muet, pluſieurs Grammairiens prétendent encore qu'on doit y mettre un accent grave, comme, *ſacrilège*, *collège*, *piège*, &c. Mais beaucoup d'autres rejettent ces accents comme inutiles, parceque nous avons une regle

selon laquelle toutes les fois que dans un mot il se trouve deux syllabes de suite qui sont formées par deux *e* sans accent ; le premier *e* est ouvert, & le second muet. Comme l'usage est partagé là-dessus, on peut marquer ou omettre cet accent sans faire de faute, quoiqu'il semble mieux de ne pas le marquer, puisque tout ce qui est inutile paroît vicieux.

Quand on a dans un mot une syllabe formée par le son d'un *e* ouvert ; si l'on trouve quelqu'autre mot qui lui soit analogue, & dans lequel cette même syllabe soit formée par le son d'un *a* ou d'un *o* ; alors on doit exprimer, dans le premier, la syllabe sur laquelle on étoit en doute, par un *a* ou par un *o* suivi d'un *i*. Cette regle ne trompera point dans les occasions où l'on pourra en faire usage ; & c'est la meilleure que l'on puisse fournir : vous écrirez donc par *ai*, *naitre*, *naissance*, *faire*, *faisceaux*, *comparaison*, *caisson*, *maison*, *paitre*, &c ; dès que vous vous souviendrez que cette syllabe est un *a* dans les analogues, *nativité*, *factice*, *fascines*, *comparatif*, *cassette*, *masure*, *pâture*, &c. vous écrirez par *oi*, *connoitre*, *paroitre*, puisque l'on dit, *notion*, *apparoir*, &c.

On renvoie aussi fort souvent là-dessus à l'étymologie, & quelquefois avec succès. On vous dit d'écrire, *plaine*, terrein uni, dès que vous savez que l'on dit en latin *planus* ; & *plein*, *pleine*, *peine*, par *ei* & non par *ai* ni par *oi*, à cause qu'on voit un *e* & non pas un *a* ni un *o* dans *plenus*, *pœna*, &c : mais outre que cette regle n'est pas sans exception comme la précédente, elle nous paroît avoir un défaut essentiel, qui est d'appuyer une décision sur un fait encore moins connu (du moins par le plus grand nombre des Lecteurs qui ne savent pas le Latin) que la chose même que l'on décide. D'ailleurs, nous dirions aussi-bien que *plaine* prend un *ai*, parceque l'on dit, *figure plane* ; que *pleine* féminin de *plein*, *peine* & leurs semblables n'ont ni un *ai* ni un *oi*, parcequ'il y a un *e* dans *plénitude*, *pénible*, &c.

Il se présente ici une difficulté qu'il faut lever : quand on sait que le son de l'*e* ouvert ne se marque ni par un *ai*, ni par un *oi*, surquoi décider s'il faut le marquer par *ei* ou par *e* ? Il faut remarquer que *ei* ne paroît que-

res que devant les conſonnes *n*, *g*, *l*, & donne à cette derniere une prononciation graſſe ou mouillée. Ainſi on écrit, *ſeine*, *peine*, *teigne*, *neige*, *vieille*, *pareil*, &c. parcequ'immédiatement après la voix *e*, il ſuit un *n* ou un *g*, ou un *l*, & que cette derniere ſe prononce graſſement.

Il y a des exceptions ſans doute : car, pour la conſonne *n*, on dit *chaîne*, *chêne*, &c, pour la conſonne *g*, on dit *College*, &c. Nous n'en donnons point pour la conſonne *l*, parceque nous n'avons dit de placer *ei* avant elle, que lorſqu'elle eſt graſſe ou mouillée ; ailleurs elle a un *e* ſimple, comme *zele*, *grele*, &c ; ou s'il en eſt autrement, comme dans *pleine*, c'eſt pour les raiſons d'analogie, que nous avons déja citées. *Pleine* vient du maſculin *plein*, qui a le ſon de l'*e* ouvert nazal ; ce qui ne peut ſe marquer dans notre orthographe par la ſimple voyelle *e*, à moins que cet *e* ne ſoit précédé d'un *i*, comme dans *bien*. Or cet *i* n'étant point de la ſorte dans le ſon du mot *plein*, il a fallu exprimer ce ſon par d'autres caracteres : le mot analogue *plénitude* déterminoit à y conſerver l'*e* ; il a donc fallu dire *plein*, & par conſéquent *pleine*, par *ei*.

Un autre principe encore pour diſtinguer le ſervice de l'*ei* de celui de l'*e* dans les cas où l'un des deux doit figurer ; c'eſt que partout où le ſon de l'*e* ouvert eſt appuyé d'une conſonne appartenante à la même ſyllabe, c'eſt la ſimple voyelle *e* qui le repréſente ; ainſi l'on dit, *diſcret*, *naturel*, *geſtion*, &c. à cauſe que les *t*, *l*, & *s* appartiennent à la ſyllabe de l'*e* ouvert qui les précede.

Nous ne diſſimulerons point qu'il s'en manque bien que nous ayons réglé pour tous les cas le choix des différentes expreſſions de la voix dont il eſt ici queſtion. Nous ne ferons pas en cela comme la plûpart des Grammairiens, qui ayant donné quelques regles particulieres, paſſent rapidement à d'autres objets, comme s'ils craignoient d'avouer que leurs déciſions ne ſont pas générales. Au contraire, nous ne nous laſſerons point d'indiquer combien les principes que nous donnons ſont limités & ſujets aux exceptions ; parceque par-là nous empêcherons le lecteur de tomber dans des erreurs con-

sidérables, où ne manqueroient pas de le jetter ces mêmes principes, s'il leur donnoit trop d'étendue.

Souvent un mot, quant aux sons qui le composent, s'écrit différemment, parcequ'il a différentes significations; ainsi *les Peres* s'écrit par un *e* simple, quand il signifie ceux qui nous ont donné le jour; & par un *ai*, *les Pairs*, quand il indique ceux qui ont une Pairie. *Cher* s'écrit par un *e*, quand il signifie *précieux*, & par un *ai*, *chair*, quand il marque la partie musculeuse des animaux; si l'on parle d'un siege, on écrit, *chaire*, &c. On dit *mets*, nourriture, & *mais* conjonction; *vaine*, femme qui a de la vanité, *veine*, vaisseau du corps humain; *lai*, laïque, *laid*, difforme; *lait*, nourriture, *leg*, donation par testament; *faîte*, sommet, *fête*, réjouissance; *Abbesse*, Supérieure, *il abbaisse*, il fait descendre; *balet*, danse, *balai*, instrument à balayer, &c.

Si l'on avoit l'oreille bien délicate, & qu'on connût bien la bonne prononciation, le son de l'*e* plus ou moins ouvert décideroit fort souvent le choix de *l'e*, de l'*ei*, de l'*ai* ou de l'*oi*.

On ne met gueres l'accent circonflexe sur l'*e* ouvert, que dans les syllabes où il annonce la suppression d'un *s* qui se marquoit autrefois, & ne servoit qu'à rendre la syllabe longue; ainsi on écrit, *tête*, *quête*, *même*, *enquête*, *intérêt*, &c; parcequ'autrefois on écrivoit *teste*, *queste*, *mesme*, *enqueste*, *intéreſt*, &c. quoique l'on ne prononçât pas différemment d'aujourd'hui. S'il y a encore une autre circonstance où l'on doive se servir de cet accent, c'est lorsque l'*e* ouvert est dans la pénultieme syllabe, & que la derniere est formée par un *e* muet; surtout lorsqu'il s'agit de mots qui, dans d'autres circonstances n'ont point cet accent, parcequ'ils se terminent autrement. Ainsi les mots *empêcher*, *extrêmité*, &c. qui n'ont que l'accent grave sur leur second *e*, y prennent l'accent circonflexe quand on écrit, *j'empêche*, *il empêche*, *ils empêchent*, *extrême*, &c. Au reste, cette loi n'est pas universellement suivie.

Lorsque dans les finales des verbes il y a le son de l'*e* ouvert, on l'écrit toujours par *oi*; seulement on y ajoute un *s* pour les premiere & seconde personnes du singulier, un *t* pour la troisieme du même nombre, & *ent*

pour la troiſieme du pluriel, où cet *ent* eſt entierement muet; comme, *j'aimois*, *j'aimerois*, *tu aimois*, *tu aimerois*, *il aimoit*, *il aimeroit*; *ils aimoient*, *ils aimeroient*. Il n'y a que *je vais* où ce ſon s'écrive par un *ai*. Nous ne parlons pas des prétérits, *j'aimai*, ni des futurs, *j'aimerai*, parceque cet *ai* final n'a pas le ſon d'un *e* ouvert, mais d'un *e* fermé, comme nous le verrons bientôt.

Pluſieurs noms terminés par le même ſon, & ſur-tout des noms de peuples, s'écrivent auſſi par *ois*, comme, *François*, *Anglois*, *Polonois*, &c. *Portugais* s'écrit par *ai*. Pluſieurs Ecrivains célebres, comme nous le diſons au mot ORTHOGRAPHE, trouvent cette pratique ſi vicieuſe, qu'ils ne ſe font point ſcrupule de l'abandonner; ils écrivent, *j'aimais*, *j'aimerais*, *il aimait*, *ils aimeraient*. *Français*, *Anglais*, *Polonais*, &c. d'autres écrivent, *Françès*, *Anglès*, &c. Ils diſent qu'autrefois on écrivoit ces mots par *ois*, parceque l'on prononçoit ces *oi* dur, comme on le fait encore dans *Suédois*, qu'on prononce à-peu-près *Suédouais*; mais que la prononciation ayant changé, la façon d'écrire doit changer auſſi, puiſque celle-ci eſt & doit être toujours ſoumiſe à celle-là; & que dès qu'on ne dit plus, *j'aimouais*, *Anglouais*, *les Françouais*, on ne doit plus écrire, *j'aimois*, *Anglois*, *François*. La meilleure objection qu'on ait à leur faire, c'eſt que le plus grand uſage eſt encore contre eux, & que juſqu'à ce qu'ils l'aient entierement décidé en leur faveur, quelque ſolides que leurs raiſons ſoient d'ailleurs, quelques avantages que leur méthode paroiſſe offrir, elle ne peut faire regle.

L'expreſſion *ès* avec l'accent grave eſt deſtinée ſur-tout pour les terminaiſons de certains noms, qui ſont analogues à d'autres dans leſquels cette ſyllabe eſt ſuivie de deux *s*, comme, *excès*, *exceſſif*; *procès*, *proceſſif*; *accès*, *acceſſible*, &c. on l'emploie auſſi dans les adverbes *près*, *auprès*, *après*, & dans les noms *Cérès*, *Cyprès*, *décès*, *abcès*, *agrès*, *grès*, &c.

On ne ſe ſert de *ets*, *aits*, que pour les pluriels des noms qui ont au ſingulier *et* ou *ait*, comme, *valet*, *valets*; *forfait*, *forfaits*, &c. Pour *ais* & *aix*, l'uſage en eſt reſtreint à un petit nombre de mots, comme, *j'ai*

mais, *dais*, *paix*, *rabais*, *Aix* (Ville), *ais* (planche), *faix* (fardeau), *biais*, *niais*, *Calais* (Ville), *Palais*, *Rabelais*, *Saint Gélais* (noms d'hommes), *relais*, *déformais*, *panais* (légume), *punais*, *épais*, *Laquais*, *marais*, *frais* (nouveau), *frais* (dépenses), *Ségrais* (Poète François), *engrais*, *mauvais*, &c.

Il y a peu de noms en *ait*; les principaux sont, *fait*, *bienfait*, & autres composés de *fait*; *Jouhait*, *lait*, *trait*, *attrait*, *retrait*, *abstrait*, *extrait*, & *portrait*. Nous ne parlons pas des verbes.

Pour ceux en *et*, on en compte plus de deux cents cinquante, comme, *Arrêt*, *interêt*, *barbet*, *effet*, *trajet*, *objet*, *droguet*, *muguet*, *cachet*, *déchet*, *inquiet*, *palet*, *chevalet*, *roitelet*, *mantelet*, *soufflet*, *stilet*, *colet*, *fumet*, *chenet*, *robinet*, *brunet*, *caquet*, *coquet*, *aiscret* *coffret*, *regret*, *tabouret*, *corset*, *placet*, *brevet*, &c.

*De l'*E *fermé* ou *aigu.*

Cette voix se trouve exprimée dans notre orthographe de six façons différentes; par un *é*, comme, *vérité*; par un *ai*, comme, *j'aurai*; par un *és*, comme, *bontés*; par un *es*, comme, *les*; par un *ez*, comme, *lisez*; par un *er*, comme, *donner*. Un grand nombre d'Auteurs y ajoutent une septieme expression *et*, ou &, pour la conjonction *et*; mais nous ne l'avons jamais entendu prononcer comme un *e* fermé; on ne dit pas, *du pain é de l'eau*, mais, *du pain è de l'eau*; nous renvoyons donc cette conjonction parmi les *e* ouverts aigus; puisqu'elle se prononce comme les dernieres syllabes de *valet*, *bonnet*, &c.

L'*e* fermé se marque sans accent dans la derniere syllabe des verbes de la premiere conjugaison, quand ils sont à l'infinitif, comme, *aimer*, *donner*, *jouer*, &c; & dans la derniere de tous les noms où il se trouve suivi d'un *r*, comme; *premier*, *dernier*, *Berger*, *Frippier*, &c.

Il faut avertir ici que l'on trouveroit nos décisions fautives, si l'on vouloit les prendre dans le sens de la plûpart de celles des autres Grammairiens sur le même

ſujet. En parlant de l'orthographe, ils traitent de la prononciation ; & nous, nous avons penſé que ces deux objets, tout différents l'un de l'autre, devoient être traités ſéparément : ainſi ils établiſſent, par exemple, en quelles occaſions l'*e* eſt fermé ; & nous, nous ſuppoſons ici qu'on le ſait, parceque nous ſuppoſons qu'on ſait parler la Langue : ainſi il ne nous reſte en parlant de l'*e* fermé & de ce qui concerne ſon orthographe, que d'indiquer par quels caracteres on l'exprime, & en quelles circonſtances on prend l'un ou l'autre.

Les autres Grammairiens diſent donc qu'un *e* final ſuivi d'un *r* eſt fermé dans *Berger*, *premier*, &c. mais qu'il eſt ouvert dans *amer*, *fer*, &c ; & nous, nous établiſſons que partout où l'*e* fermé eſt final, mais appuyé d'un *r*, il ne prend point d'accent ; ce qui eſt très différent, & ne ſe contredit cependant point. Nous avons cru devoir faire cette petite remarque, de peur qu'on ne s'y méprît. C'eſt à l'article *prononciation* qu'il faut avoir recours pour ſavoir ſi le premier *e* étant fermé dans *donner*, l'eſt auſſi dans *donnerent ;* ſi même il ne change pas, en cas que *donner* ſoit ſuivi d'un mot commençant par une voyelle, comme *donner à gens indignes*, &c.

Au reſte ce n'eſt que dans les ſyllabes finales que l'*e* fermé ſuivi d'un *r* ne prend point d'accent ; partout ailleurs on doit le lui donner ; ſi ce n'eſt dans la pénultieme ſyllabe des féminins qui avoient cet *er* à leur maſculin, comme, *premiere*, *derniere*, qui ont à leur maſculin, *premier*, *dernier ;* mais cet *e* qui eſt fermé au maſculin, ne reſte pas tel au féminin ; il n'y devient cependant pas tout-à-fait ouvert, encore moins muet ; il y tient en quelque ſorte le milieu entre l'*e* fermé & l'*e* ouvert.

Nous avons un mot, qui eſt *pluriel*, dont la derniere ſyllabe offre le ſon d'un *é* fermé, & s'écrit par *el*.

Lorſque la ſyllabe finale des ſecondes perſonnes du pluriel des verbes eſt un *e* fermé, on l'écrit par *ez*, comme, *vous donnez* ; *vous donniez* ; *vous donnerez ; donnez* ; *vous donneriez*, &c. Autrefois on écrivoit de même l'*e* fermé & final dans les noms pluriels, comme, *degrez*,

bontez, &c ; mais cette méthode eſt aujourd'hui abandonnée par tous les Auteurs de poids : quelques-uns écrivent encore de la ſorte la prépoſition *dez*, *dez l'aurore* ; mais il eſt mieux d'écrire, *dès l'aurore* : auſſi eſt-ce la maniere la plus uſitée ; ſeulement pour diſtinguer *des* prépoſition d'avec *dez* à jouer, ce dernier prend ordinairement le *z*. On a encore conſervé cette lettre dans le ſubſtantif *nez*, partie du viſage, & dans la prépoſition *chez* & l'adverbe *aſſez*. Ce ſont là les ſeules occaſions où il ſoit employé après un *e* fermé pour ſuppléer à l'accent aigu.

Le ſon de l'*e* fermé ſe marque par *ai* dans la premiere perſonne des prétérits & des futurs actifs des verbes, quand ils ſont terminés par cette voix ; on écrit donc, *j'aimai*, *j'aimerai*, quoique l'on prononce *j'aimé*, *j'aimeré*. Outre ces deux tems, qui ſont communs à un très grand nombre de verbes, l'*e* fermé forme encore la premiere perſonne du préſent du verbe *avoir*, & s'écrit de même, *j'ai*. Les trois perſonnes du ſingulier du préſent du verbe *ſavoir*, ſont auſſi formées par le ſon d'un *e* fermé, & s'écrivent, les deux premieres par *ais*, & la troiſieme par *ait*, *je ſais*, *tu ſais*, *il ſait* ; quoique l'on diſe, *je ſé*, *tu ſé*, *il ſé*.

Tous les pronoms & adjectifs poſſeſſifs pluriels & monoſyllabes qui ont l'*e* fermé, s'écrivent par *e* ſans accent, comme, *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ſes*, *ces*. Tous les noms terminés au ſingulier par un *e* fermé, qui n'eſt ſuivi d'aucune autre lettre, ont au pluriel *és* avec l'accent aigu, comme ; *bonté*, *bontés*, *degré*, *dégrés*, *aimé*, *aimés*. On voit que dans cette regle nous comprenons également les ſubſtantifs, adjectifs & participes ; il étoit autrefois d'uſage d'écrire ces derniers avec un *z* ; on écrivoit alors, *les Souverains qui ſont aimez de leurs ſujets* ; mais on a entierement quitté cette orthographe, en laiſſant le *z* pour les verbes, & ramenant les participes dans la claſſe des adjectifs.

Enfin, hors tous les cas particuliers que nous venons de marquer, toutes les fois qu'un *e* fermé ſe trouve dans un mot, on l'écrit par un *e* en lui donnant l'accent aigu, ſoit que cet *e* ſe trouve au commencement, au milieu, ou à la fin d'un mot ; comme, *étude*, *répondre*, *Chré-*

tion , préface , Créateur , créé , obéiſſance , auſtérité duſſé-je , &c.

*De l'*E *muet.*

L'*e* muet, ſoit bref, ſoit très bref, ſoit entierement muet, ne peut s'écrire que par un *e* ſans accent, par un *es* de même ſans accent, & par un *ent :* cette derniere expreſſion de l'*e* muet ne s'emploie que dans les ſyllabes finales des troiſiemes perſonnes du pluriel des verbes ; comme, *ils aiment*, *ils aimoient*, *ils aimerent*, *ils aimeroient*, *ils aimaſſent.*

Les ſecondes perſonnes du ſingulier, ſoit de l'indicatif, ſoit du ſubjonctif, marquent cet *e* muet par *es* ; comme, *tu aimes*, *que tu aimaſſes* , &c ; mais la premiere & la troiſieme perſonne du même nombre, comme la ſeconde à l'impératif, le marquent par un *e* muet ſeul ; comme, *j'aime*, *il aime*, *aime*, *que j'aimaſſe :* &c. *Voyez* IMPÉRATIF.

Cet *es* ſert auſſi à marquer l'*e* muet dans la ſyllabe finale du pluriel de tous les noms ſubſtantifs, adjectifs ou participes qui finiſſent par cette voix ; comme, *les hommes*, *les femmes*, *fideles*, *bonnes*, *aimées*, &c. on l'emploie auſſi quelquefois dans l'adverbe *gueres*, qui ſignifie *peu* ; mais aujourd'hui un grand nombre d'Auteurs en ont retranché la conſonne *s* comme inutile, & ils écrivent *guere* ; l'uſage eſt aſſez partagé là-deſſus pour qu'il ſoit libre de prendre lequel des deux partis on voudra.

Partout ailleurs, ſoit au commencement, ſoit au milieu, ſoit à la fin d'un mot, le ſon de l'*e* muet s'exprime par un *e* ſeul & ſans accent ; comme, *refus*, *reconnoiſſance*, *aimerai-je*, *croire*, *fortune*, *modele*, *utile*, &c.

Il y a ici une très grande difficulté qu'il faut du moins remarquer, ſi nous ne pouvons la lever ; la remarque ſervira à redoubler l'attention de ceux qui cherchent à écrire correctement : c'eſt qu'il eſt une infinité d'occaſions où l'*e* muet ſe prononce, & ne s'écrit point. Qu'on y faſſe attention, on verra que non-ſeulement aucune conſonne ne peut ſe prononcer ſans le ſecours de quelque voyelle, mais que ſi dans un même mot il

ſe

le trouve plusieurs consonnes de suite, ou l'on n'en prononce qu'une, ou celle qui n'a pas une voyelle à son propre service, c'est-à-dire après elle, prend un *e* muet pour se faire sentir; ainsi, *belle*, *guerre*, *tonnerre*, ne font sentir qu'un *l*, *r*, *n*, &c. Mais *inné* se prononce *inené*, *immense* se dit comme s'il y avoit *imemense*; &c. Les syllabes nazales ne font point ici d'exception, puisque la consonne n'y est point sentie comme consonne: *oblation* se prononce comme s'il y avoit, *obelation*; il en est de même de *ténèbres*, *téneberes*; *cloison*, *queloison*; *psalmodier*, *pesalemodier*; *cheval*, *chevale*, & de tous les autres noms où quelque consonne fait entendre l'articulation qui lui est propre, sans avoir après elle une voyelle qui soit le sujet de cette articulation: *voyez* SYLLABES.

Or quelle regle peut nous enseigner en quels cas il faut écrire cet *e* muet, & en quels cas il ne faut que marquer la consonne seule? voilà la difficulté qu'aucun Grammairien n'a cherché à lever, & qui nous paroît ne pouvoir l'être en effet que par une étude attentive & détaillée de l'usage. On peut dans quelques cas particuliers s'aider de la connoissance que l'on a de la maniere dont les mots se composent souvent les uns des autres; l'étymologie sera aussi quelquefois utile; l'analogie peut éclairer quelques doutes: mais rien de tout cela n'est sans de grandes exceptions. Pourquoi dit-on, par exemple, un homme *fidele*, & un homme *naturel*; un homme *vil*, & un homme *inutile*; *haïr*, & *dire*; *zéphir*, & *satyre*; *voir*, & *croire*? Dans ces exemples mis en parallele, & dans un nombre infini de semblables, l'*e* muet se fait autant sentir dans l'un que dans l'autre mot; pourquoi doit-on le marquer ici, & l'omettre là?

Cette difficulté est pour les *e* muets qui sont brefs: il en est une autre pour ceux qui sont longs; c'est qu'on ne sait quelquefois s'il faut les écrire par *e* ou par *eu*, parcequ'en effet l'*e* muet long, & l'*eu* bref sont à-peu-près la même chose pour le son. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer l'*e* muet qui est dans *refus*, & le premier *eu* dans *heureusement*. Il est vrai qu'une oreille bien délicate y trouve assez de différence pour ne s'y

tromper que bien rarement ; & d'ailleurs on peut souvent lever ce doute par des mots analogues où la même syllabe sera plus sensible ; ainsi je m'assurerai que la premiere syllabe de *heureusement* doit s'écrire par *eu*, en prononçant le mot *heureux*, où cette même syllabe est plus longue.

De la voix EU.

Eu ne s'écrit pas ordinairement par d'autres caracteres que ceux dont nous le marquons ici ; avec cette seule différence, que lorsqu'il est long & grave, on y met un accent circonflexe ; comme *jeûne* (abstinence). Nous avons dit ordinairement, parcequ'il est quelques mots où il s'écrit par *œu*, comme, *cœur*, *œuf*, *bœuf*, *œuvre*, *œuvé*, *manœuvre*, *vœu*, *mœurs*, &c ; quoique l'*o* soit fort inutile pour la prononciation dans tous ces mots, si ce n'est dans le premier, *cœur*.

Eu s'écrit aussi par œ dans *œillet*, *œil*, *œillade*, *œillere*, *œilleton*, &c. & par *ue* dans *écueil*, *orgueil*, *cercueil*, &c. nous ne parlons plus ici de certains *e* muets qui devenant plus longs en certaines circonstances, ont le son de l'*eu* bref, comme *te* dans cette phrase, *je te le dis*, &c.

Tous les adjectifs terminés par la voix *eu* ont *eux*, même au singulier ; comme *vigoureux*, *heureux*, &c. les noms substantifs qui finissent par le même son, prennent aussi au pluriel cette consonne *x* qu'ils n'ont point au singulier, comme, *vœux*, *feux*, &c. Le verbe *Vouloir* s'écrit au présent singulier, *je veux*, *tu veux*, *il veut*. L'usage de ces *x* à la suite de *eu* final est aujourd'hui contredit par quelques Grammairiens qui veulent y substituer un *s* : mais il ne paroît pas qu'on doive jamais les suivre. Si le *s* est la marque distinctive du pluriel dans la plûpart des noms, le *x* l'est aussi légitimement dans ceux qui sont terminés par *eu* ou par *au*. C'est un point d'orthographe qui n'a aucun embarras ; la réforme y seroit donc inutile.

De la voix I.

Le son *i* ne s'écrit que par *i* ou *y*. Nous ne parlons pas

de *ui* que quelques Auteurs nous donnent pour une expreſſion de l'*i* dans quelques mots, comme, *vuide*, puiſque *vuide* ne ſe prononce pas tout-à-fait *vide*, & que la premiere ſyllabe y eſt une vraie diphtongue dans laquelle on ſent un peu le ſon de l'*u*. On auroit mieux fait de citer pour exemple, le pronom *qui*; mais nous diſons au mot *conſonne* ce qui regarde cet uſage de mettre après le *q* un *u* qui ne ſe fait point ſentir.

On peut conſiderer l'*y* ſous deux points de vue différents, parcequ'en effet cette lettre ſert à deux uſages; ſouvent elle équivaut à deux *i* dont le premier ſert à former une diphtongue, & le ſecond fait une ſeconde ſyllabe, ſoit ſeul, ſoit avec d'autres lettres, comme, *payſan*, *pays*, *envoyer*, que l'on prononce, *pai-i ſan*, *pai-is*, *envoi-ier*, &c.

Nous dirons d'abord à ce ſujet que la premiere & la ſeconde perſonne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du préſent du ſubjonctif des verbes qui ont un *y* avant *ant* au participe actif, prennent un *i* après l'*y*, & avant *ons* ou *ez*, comme; *fuyant*, *fuyions*, *fuyiez*; *envoyant*, *envoyions*, *envoyiez*, &c.

Au reſte, il eſt aiſé de connoître à l'oreille quand on doit y ajouter cet *i*; c'eſt dans les occaſions où l'*i* qui ſuit la diphtongue eſt long & paroît comme double. Il eſt également aiſé de ſentir quand un *i* entre deux voyelles formant une diphtongue avec celle qui le précede, doit s'écrire par un *y*; c'eſt lorſqu'outre la diphtongue qu'il aide à former, il mouille encore la voyelle qui le ſuit, comme dans *Royaume*, *frayer*; mais lorſqu'il ne mouille point la voyelle ſuivante, ou qu'il ne la mouille que d'une maniere peu ſenſible, ainſi qu'il arrive ſouvent quand cette voyelle eſt un *e* muet bref; alors on doit n'écrire qu'un *i* ſimple, comme, *proie*, *joie*, *oie*, *claie*, *haie*, *pluie*, &c. Si le ſon *i* n'eſt ſuivi d'aucune voyelle, on ne prend l'*y* qu'autant qu'on prononce un *i* pur après la diphtongue, comme, *pays*; partout ailleurs on ne prend que l'*i* ſimple, comme, *vois*, &c.

Quelquefois auſſi la lettre *y* placée entre deux voyelles a l'effet d'un *i* tréma & par conſéquent elle fait

syllabe avec la voyelle qui la suit, comme dans *payer* que l'on prononce *pa-ier*, & non *pai-ier*.

Le second point de vue sous lequel on peut considérer l'*y*, c'est comme lettre grecque, ne figurant que comme signe étymologique, & ne faisant d'autre fonction quant au son que celle d'un *i* simple. Alors on ne l'emploie que dans les mots originaires du grec, comme, *acolyte*, *améthyste*, *asyle*, *beryl*, *cristal*, *Cygne*, *cylindre*, *dactyle*, *dyssenterie*, *dynastie*, *labyrinthe*, *lyre*, *martyr*, *myrrhe*, *myrthe*, *mystere*, *mystagogique*, *mystique*, *mythologie*, *néophyte*, *nymphe*, *olympiade*, *paralytique*, *hyacinthe*, *hydropique*, *hypocrite*, *hymne*, *hypocondre*, *hydre*, *hypostase*, *hypotheque*, *hypothèse*, *physionomie*, *porphyre*, *pyramide*, *pyrrhique*, *satyre*, *sibylle*, *style*, *syllabe*, *sycomore*, *syllogisme*, *symbole*, *symmétrie*, *sympathie*, *symphonie*, *syndérese*, *synagogue*, *syncope*, *Syndic*, *synecdoche*, *Synode*, *synonyme*, *systême*, *systole*, *Syrien*, *Syriaque*, *tympanon*, *tympaniser*, *tyran*, *zéphyre*, & autres semblables.

Il ne faut pas croire néanmoins que tous les noms grecs d'origine, qui ont un *i* s'écrivent par un y; cela ne se fait que lorsque cet *i* remplace *l'upsilon* des Grecs. Encore y a-t-il sur cela tant de variations, que l'on peut pour bien des mots prendre l'y ou l'*i* simple indifféremment.

Nous avons quelques autres occasions où nous employons l'*y* pour un son simple, sans qu'il y ait aucune analogie avec la Langue grecque; tels sont le nom *yeux*, pluriel de *œil*, & le pronom *y* que quelques-uns appellent adverbe de lieu; l'usage de ce dernier est fréquent dans la langue, comme lorsqu'on dit; *il faut y aller*, *y venir*, *y rester*; *il y a des hommes nés pour le malheur des autres*; *il ne faut pas s'y fier*, &c.

Hors les occasions dont nous venons de parler, on ne doit se servir que de l'*i* simple; & c'est une faute dans plusieurs auteurs d'écrire, *ennuy*, *aujourd'huy*, *essay*, *foy*, *loy*, *Roy*, *moy*, *soy*, *toy*, *délay*, &c. au lieu de *délai*, *essai*, *foi*, *loi*, *Roi*, *moi*, *toi*, *soi*, *aujourd'hui*, *ennui*, &c.

On écrit *fusil*, *sourcil* par un *l* quoiqu'on ne pro-

nonce point cette lettre ; la plûpart des noms ſubſtantifs terminés en *i* prennent un *t*, comme ; *dédit*, *conſlit*, &c. D'autres prennent un *s*, comme, *mépris*, *ris*, &c. Quant aux adjectifs ils n'ont point de conſonne après l'*i* quand ils font leur féminin en *ie*, comme *joli*, *jolie* ; ſi ce féminin eſt en *ite* ils font *it* ; ils font *is* ſi le féminin donne *iſe*, comme, *écrit*, *écrite*, *pris*, *priſe*, &c.

Du ſon o.

L'*o* ſoit grave, ſoit aigu, ſe marque par un *o*, ou par un *ô*, ou par un *ot*, ou par un *os*, ou par un *op*, ou par un *aô*. Cette derniere expreſſion ne ſe trouve que dans les mots *Saône*, riviere, *taon*, groſſe mouche, *Saonois*, pays de Normandie, & *Laon*, nom de Ville, que l'on prononce *Sône*, *Sônois*, *tôn*, *Lan*.

Tous les ſons *o* qui ſe trouvent au commencement ou au milieu d'un mot, s'écrivent par un *o* ſimple, comme, *oranger*, *opprimer*, *olives*, *Odyſſée*, *évoquer*, *Euphroſine*, *convoquer*, *controverſe*, &c. on n'y met un accent circonflexe que lorſque cette voix eſt longue, & que c'eſt une ſyllabe dans laquelle nous omettons un *s* que nos peres y marquoient, comme, *côte*, *hôte*, &c. que l'on écrivoit autrefois, *coſte*, *hoſte*, &c.

La difficulté de cette voix ſe réduit donc à la ſyllabe finale ; nous n'avons que quelques mots tirés des Langues étrangeres qui ſe terminent par un *o* ſimple, comme *converſo*, terme de marine, *in-folio*, un *duo*, un *zéro*, un *in-quarto*, &c. on écrit de même certains termes de muſique qui nous viennent des Italiens, comme, *allegro*, *da capo*, &c. Les finales des noms terminés en *o*, s'écrivent ordinairement par *ot* pour le ſingulier, & *ots* pour le pluriel, comme, *dévot*, *bigot*, *tripot*, *margot*, *ſot*, &c. *dévots*, *bigots*, &c ; il n'y en a que quelques-uns, dont la finale eſt longue, qui s'écrivent par un *os*, comme, *un os à ronger*, *le dos*, *Héros*, &c. on écrit *ſyrop* par un *op*. Nous ne parlons pas des terminaiſons où la prononciation ordinaire fait ſentir la conſonne qui ſuit l'*o*, comme, un *roc*, un *eſcroc*, *choc*, *Maroc*, &c ; l'orthographe de ces ſortes de ſyllabes regarde les conſonnes.

De la voix AU.

Le plus grand nombre des Grammairiens confondent cette voix avec la précédente, comme nous l'avons déja dit; cependant elles different entr'elles à-peu-près comme l'*e* muet differe de l'*eu*; & comme ils n'ont jamais confondu ces deux derniers ſons, nous croyons devoir également diſtinguer les deux autres. On ouvre plus les levres, on les éleve plus pour prononcer *au*. Pour rendre le ſon propre à l'*o*, on avance plus les levres en pointe, & l'on forme en dedans de la bouche une plus grande cavité. En un mot, les Auteurs que nous contrediſons ici, ſont les premiers à dire que l'oreille eſt le ſeul juge de cette diſpute; & c'eſt ſur ſa déciſion que nous nous ſommes déterminés à diſtinguer ces deux ſons, en faiſant attention ſur-tout à la prononciation des perſonnes cultivées.

Quoi qu'il en ſoit, qu'on les confonde, ou qu'on les diſtingue, nous trouvons ici quatre expreſſions différentes qui ſont, *au*, *eau*, *aux*, *eaux*; les deux dernieres ne ſont priſes que pour marquer les pluriels; & les deux premieres ſervent aux noms ſinguliers. *Au* eſt pour *à le* article ſingulier: *voyez* ARTICLE; ſi l'article doit être au pluriel, on écrit, *aux*. *Au premier jour de l'an. Aux hommes.*

Si le ſon *au* ſe trouve au milieu ou au commencement d'un mot, il s'écrit par *au* ſimple; comme, *aubaine*, *vaudeville*, *vautour*, *audace*, *aubier*, *audience*, *minauderie*, *réchauffer*; il n'y a d'exception que pour les mots compoſés de quelques noms terminés en *eau*, & qui portent ces trois caracteres dans leurs compoſés, comme, *veautrer*, qui vient de *veau*; *beau-pere*, *Beauvais*, *beau-jeu*, *beaupré*, &c. qui ſont compoſés des mots *beau* & *pere*, *jeu* & *pré*, &c.

Nous avons quelques noms qui ont *aux* au ſingulier, comme *faux*, inſtrument à faucher, & *faux*, adjectif; c'eſt de ce dernier que viennent les compoſés *faux-bourg*, *faux fuyant*, *faux-pas*, *faux-jour*, &c. Nous en avons peu qui aient *au* à leur ſingulier, tels que *gruau*, *noyau*,

&c. En général ceux qui, comme les deux précédents, ont immédiatement avant le ſon *au* une voyelle qui n'eſt pas un *e* muet, prennent *aux* à leur pluriel ; auſſi-bien que tous les noms terminés en *al*, & qui ont un pluriel en *aux*, comme, *mal*, *maux* ; *métal*, *métaux* ; *ſacerdotal*, *ſacerdotaux* ; *maréchal*, *maréchaux* ; *cheval*, *chevaux*, &c.

Tous les noms terminés en *au* & dans leſquels ce ſon eſt ſuivi d'un *t* ou d'un *d*, ne prennent point non plus l'*e* muet avant *au*. On peut le plus ſouvent reconnoître ſi un nom doit avoir ce *t* ou ce *d*, par quelque mot analogue dans lequel cette conſonne eſt ſenſible ; ainſi j'écrirai, *ſaut*, *aſſaut*, à cauſe de *ſauter* ; *haut* à cauſe de *hauteur*, &c ; *ruſtaud*, *nigaud*, *échaffaud*, *maraud*, &c. me paroîtront devoir finir par un *d*, quand je penſerai aux mots, *ruſtaude*, *nigauderie*, *échaffaudage*, *marauder*, &c. *chaud* prend auſſi un *d* ; & *réchaud* prend un *d* ou un *t* indifféremment, &c. Les pluriels de ces différents noms ont les uns *auts*, comme, *ſauts* ; les autres *auds*, comme *marauds*.

Le plus grand nombre des noms terminés par le ſon *au* prennent un *e* muet avant l'*au* ; mais pour cela il faut que cette terminaiſon ſoit pure, c'eſt-à-dire, qu'elle n'ait aucune conſonne qui en faſſe la clôture. On peut encore les reconnoître, au moins la plûpart, par des mots analogues dans leſquels la ſyllabe *au* ſera changée en *el* ; comme, *beau*, *bel*, *nouveau*, *nouvel*, *fourreau* ; *fourrelier*, *bourreau*, *bourelle*, *jumeau*, *jumelle*, *niveau*, *niveler*, *muſeau*, *muſeliere*, *morceau*, *morceler*, *monceau*, *amonceler*, *marteau*, *marteler*, *manteau*, *manteler*, *ruiſſeau*, *ruiſſeler*, *rateau*, *rateler*, &c.

Il y en a pluſieurs pour leſquels vous ne trouverez pas de mots analogues qui ſoient aujourd'hui en uſage ; mais pour peu qu'on ait de connoiſſance de ce qu'étoit autrefois notre langue, on ſaura qu'elle en avoit ; ainſi l'on ſait aſſez que pour *château*, on diſoit autrefois *châtel*, *vel* pour *veau*, *taure* ou *taurelle* pour le féminin de *taureau*, *oiſel* pour *oiſeau*, &c ; s'il y en a quelques-uns pour leſquels on n'en trouve point ſi facilement, comme, *eau*, *réſeau*, *rideau*, *roſeau*, &c. c'eſt à l'uſage

& aux Dictionnaires qu'il faut recourir. On ne peut guere donner de meilleurs principes que ceux qu'on vient de voir, à moins qu'on ne donne des listes complettes, ce qui n'entre point dans le plan de cet ouvrage.

Tous les noms qui ont *eau* au singulier, y ajoutent la consonne *x* au pluriel, comme, *hameaux*, *chalumeaux*, &c.

De la voix ou.

Le son *ou* s'écrit par *ou* simple dans la conjonction *ou* & dans quelques noms, comme, *coucou*, *hibou*, *chou*; *mou* qu'on écrivoit autrefois *mol*; *fou* que quelques-uns écrivent encore *fol*; on écrit aussi ce même son par *oul*, dans *foul* (rassasié), que plusieurs Auteurs écrivent *faoul*: par *août* dans le nom du mois d'*Août*; par *où* dans l'adverbe de lieu, ou pronom *où*. *Fou* (insensé) s'écrit toujours par *ou*, excepté devant les noms qui commencent par une voyelle; alors on écrit *fol*, comme *fol amour*: il en est de même de *cou*; on écrit *col allongé*.

L'adjectif *tout* prend un *t* au singulier, & ajoute un *s* au pluriel *touts*; on écrit de même le *bout*, le *goût*, &c. quelques noms en *ou* prennent un *x* au singulier, comme, *toux* & sur-tout plusieurs adjectifs, comme, *roux*, *doux*, &c. on peut les reconnoître par des mots analogues, où cette consonne est remplacée par deux *s* ou un *c*, comme, *rousse*, *douceur*, *tousser*, &c. Le verbe *coudre* s'écrit au présent, *je cous*, *tu cous*, *il cout*.

Les noms en *ou* qui finissent par une consonne y joignent un *s* au pluriel, comme, les *bouts*, les *coups*, qui font au singulier *bout*, *coup*, &c. ceux qui n'ont point de consonne après *ou*, prennent pour leur pluriel un *x*, comme, *hiboux*, *choux*, &c; quoique plusieurs Auteurs prétendent qu'il est mieux d'écrire par un *s*, *hibous*, *chous*, &c; c'est ainsi en effet que s'écrivent *nous*, *vous*, *fous*, *mous*, &c.

Nous n'avons parlé du son *ou* que relativement aux

syllabes finales, parcequ'ailleurs il ne souffre point de variation, on l'écrit toujours par *ou* simple.

De la voix U.

De toutes les voix simples de la langue, celle-ci est une de celles qui varient le moins. Au commencement, au milieu & à la fin des mots, elle s'exprime par un *u* simple, comme, *tumulte*, *tutele*, *muses*, *mutiler*, *futile*, *fructueux*, *vertu*, *dû*, &c. ce dernier prend un accent circonflexe, pour qu'on le puisse distinguer de l'article *du* qui n'en a point. *Puer* s'écrit au présent, *je pus*, *tu pus*, *il put*. Les imparfaits du subjonctif terminés en *u*, prennent un *t* & un accent circonflexe, comme; *il fût*, *il pût*, des verbes *être*, *pouvoir*: au prétérit, ils prennent le *t* sans accent, comme, *il reçut*, *il fut*, &c. quelques noms ajoutent aussi un *t* à leur *u* final, comme, *but*, *fût*, *affut*, *début*, &c. Le verbe *avoir* a pour prétérit le son *u* qui s'écrit, *j'eus*, *tu eus*, *il eut*; & pour participe le même son qui s'écrit *eu*, *j'ai eu*, &c. Les noms terminés en *u* prennent un *s* pour leur pluriel, comme, *vertus*, *débuts*, &c. il y en a même qui ont cette consonne à leur singulier, comme, *refus*.

De tous les sons simples, il ne nous reste à examiner que ceux qu'on appelle communément, *voyelles nazales*, & qui se réduisent à quatre, *an*, *en*, *on*, *un*: nous allons les reprendre de suite, & détailler les variations de l'orthographe pour leur expression.

Des voix AN, EN, ON, UN.

Le son nazal *an* s'écrit par un *an*, *ancêtres*; par un *am*, *chambre*; par un *en*, *entier*; par un *em*, *emploi*; par un *aen*, *Caen*; enfin par un *aon*, *Paon* (oiseau), *Laon* (ville). Voilà presque tout ce que les Grammairiens peuvent dire sur ce premier son nazal; ils ajoutent cependant que *fan*, petit d'une biche, & leurs dérivés *faner*, &c. s'écrivent comme *paon*, *faon*, *faoner*, *paone*, *paoneau*, *se paoner*, &c. cette énumération est aisée à faire, parceque nous n'avons que ce petit nombre de

mots qui ſe prononcent *an*, & qui s'écrivent *aon*. Il en eſt de même de l'expreſſion *aen*; il n'y a que le nom de Ville *Caen*, qui s'écrive comme on le voit ici, & qui ſe prononce *an*, *Can*.

Mais entre les mots dans leſquels ſe trouve le ſon *an*, quels ſont ceux où ce ſon s'exprime par *an*, ou par *en*; quels ſont ceux où il doit prendre un *e* au lieu d'un *a*, un *m* au lieu d'un *n*? Comme l'énumération en ſeroit trop longue, quelle regle doit diriger là-deſſus? quel principe peut-on établir? voila ce qu'il faudroit ſavoir pour l'orthographe de ce ſon, & ce qu'aucun Grammairien n'a enſeigné. Il ne faut point en faire un crime aux auteurs; ce défaut ſi conſidérable qu'on retrouve dans toutes nos Grammaires, eſt une ſuite néceſſaire des variations de la langue: l'uſage ſeul fait loi; & l'uſage ne paroît en ceci ſuivre aucune regle; comment les Auteurs qui ne peuvent conſulter que l'uſage, en pourroient-ils établir? Cependant on ſupplée autant qu'on peut aux regles qui manquent, par quelques obſervations particulieres que nous allons recueillir, autant du moins qu'elles nous paroîtront utiles.

Comme avant les trois conſonnes *b*, *p*, *m*, on ne met jamais la lettre *n*, mais toujours *m*, il s'enſuit que la nazale *an* s'écrit par *am* ou *em* toutes le fois qu'elle ſe trouve avant ces trois conſonnes; comme, *ambaſſade*, *embarras*, *ample*, *empire*, *emmaillotter*, *emmener*, &c. On ſent d'après le principe général ſur lequel cette obſervation eſt fondée, qu'elle eſt également applicable aux autres nazales; ainſi l'on écrit *ombrage*, *humble*, *rompre*, *impie*, *imbu*, *imprudent*, &c. & non pas, *onbrage*, *hunble*, *ronpre*, &c. Il eſt quelques mots qui autrefois après la voyelle nazale prenoient une des conſonnes *b*, *p*, & qui aujourd'hui ne la prennent plus, ſelon quelques Auteurs: on les connoîtra aiſément par l'analogie; ceux-là conſervent encore *m* pour former leur nazale; tels ſont, *promt*, *domter*, *indomtable*, *exemt*, *exemter*. Mais la ſuppreſſion du *p* dans ces mots n'eſt pas encore généralement admiſe. Il y a encore exception pour les prétérits, *nous tinmes*, *nous vinmes*, & leurs compoſés, *nous continmes*, *nous convinmes*, &c.

des verbes, *tenir*, *venir*, *contenir*, *convenir*, &c; qui Par analogie gardent *n*, quoique ce ſoit un *m* qui ſuive.

Si la nazale eſt ſuivie d'une autre conſonne, on emploie le *n* plutôt que le *m*, comme, *ennuyer*, *ronces*, *entendre*, &c. Dans les ſyllabes finales on ne ſe ſert ordinairement que de la conſonne *n*, ſoit que cette finale ne prenne aucune autre lettre après elle, ſoit qu'elle ait quelque conſonne, comme, *chant*, *écran*, *banc*, *ſang*, *commun*, *quelqu'un*, *rond*, *ſon*, &c. il n'y a d'exception que pour les ſyllabes finales qui ſont terminées par un *b* ou un *p*, comme; *camp*, *plomb*, *temps*, &c. cette remarque eſt encore générale pour toutes les diverſes nazales.

Nous n'avons de noms terminés par un *m* pur, que quelques noms étrangers, comme, *Adam*, *Abraham*, *un Quidam*, on dit, *une Quidane*; & pour les autres nazales, *Jéruſalem*, *Sichem*, &c. *daim*, *faim*, *étaim* (laine cardée), *eſſaim*, *factum*, *factotum*, *quinquennium*, qui ſe prononcent *facton*, *factoton*, *quinquennion*; & *parfum*, qu'on prononce *parfun*.

Il faut avertir ici que *factum*, *factotum*, *quinquennium*, auſſi-bien que *Duumvir*, *Triumvirat*, &c. ſont prononcés par beaucoup de perſonnes, comme s'il y avoit, *factomme*, *quinquenniomme*, *Duommevir*, *Triommevirat*, &c. On voit que nous ne comptons point parmi les exceptions, les mots *nom*, *pronom*, &c. parcequ'ils ont des dérivés où cette conſonne *m* eſt aſſez indiquée, comme, *nommer*, *pronominaux*, &c.

Voilà tout ce que l'on peut dire pour décider le choix entre les conſonnes *m* & *n* dans les ſyllabes nazales. Mais il reſte de grandes difficultés dont nous nous tirerons encore moins bien. Dans la premiere nazale *an*, celle que nous examinons plus particulierement ici, quand eſt-ce qu'il faut employer un *a* ou un *e*, ſoit devant *m*, ſoit devant *n*? Pour le ſentir, nous dit-on, il faut ſavoir le latin; on écrira, *ſang*, *les ſens*, un *cent*; comme, *le ſang des ennemis*; *le ſens commun*, *cent œufs frais*; quand on ſaura qu'ils ſe diſent en latin, le premier, *ſanguis*; le ſecond, *ſenſus*; & le troiſieme, *centum*. Mais il paroîtra toujours fort ſingulier aux perſonnes qui ré-

fléchiſſent, qu'on envoye étudier la langue Françoiſe dans la Latine, & ſur-tout notre orthographe dans celle d'une langue qui ne reſſemble preſqu'en rien à la nôtre.

D'ailleurs il s'en faut bien que nous ſuivions les mots latins avec autant de ſcrupule qu'on le penſe; il en eſt une foule qui ſont contraires aux principes qu'on établit : on dit, par exemple, que l'*in* des Latins ſe change chez nous en *en*, comme, *intendere*, *entendre*; *inter*, *entre*; *intrare*, *entrer*, &c; cependant *fine* s'écrit chez nous *fans*; *latinus*, s'écrit *latin*.

On nous donne auſſi pour regle que les ſyllabes nazales qui s'écrivent en Latin par un *e*, le font auſſi en François; & cependant *condemnare*, *condemnatio*, &c. s'écrivent, *condamner*, *condamnation*, *condamnable*, &c. On ſent bien que nous ne voulons pas ici accumuler les exemples qui ſont contraires aux regles qu'on nous donne : il nous ſuffit d'en indiquer quelques-uns; pour peu que les lecteurs veuillent y faire attention, ils en trouveront d'autres à chaque pas, & ſe convaincront par eux-mêmes que c'eſt avec raiſon que nous rejettons des regles fauſſes & étrangeres.

Nous renverrons donc aux Dictionnaires pour le choix des voyelles *a*, *e* dans la premiere voix nazale; ſur-tout ſi elle ne fait point la clôture du mot où elle ſe trouve. Car ſi elle termine le mot, nous avons une regle qui ſert pour les adverbes, & pour les gérondifs, & les participes actifs préſents : c'eſt que pour les adverbes on emploie toujours l'*e*; & l'*a* dans les gérondifs ou participes, comme, *finement*, *éperdûment*, *lâchement*, *vaillamment*; *priant*, *aimant*, *voyant*, *courant*, *diſant*, &. Pour la terminaiſon des adjectifs & des ſubſtantifs, on ne peut rien ſtatuer : on dit, *conſtant*, *ſavant*, *préſent*, *dolent*, *franc*, *diamant*, *moment*, &c.

Les mots terminés par le ſon *an*, ont quelquefois une conſonne muette après la nazale, & quelquefois n'en ont point. Tous les adverbes & gérondifs prennent un *t*; preſque tous les ſubſtantifs & adjectifs en font de même. *Banc*, *blanc*, *franc*, prennent un *c*; *rang*, *ſang*, prennent un *g*, &c. *prendre* fait *je prends*, *il prend*. *En*

ne s'écrit par *en*, que dans un petit nombre de mots, comme, *examen*, *hymen*, *amen*; encore y fait-on sentir la consonne *n* presque autant que si l'on écrivoit *examène*, *hymène*, *amène*.

On emploie aussi les deux mêmes lettres *en*, lorsque cette nazale est précédée d'un *i*, & qu'elle termine le mot sans être appuyée d'aucune consonne, à moins qu'elle ne le soit de *s* ou de *t*; comme, *mien*, *tien*, *sien*, *maintien*, *bien*, *lien*, *Chrétiens*, *Parisiens*, *tu tiens*, *il maintient*; on dit aussi, *Chrétienté*, quoique *en* n'y soit pas final. Partout ailleurs on se sert de *in*, *im*, *ain*, *aim*, *ein*, ou *eim*. Ce n'est que par des mots analogues ou par l'usage que l'on peut s'assurer de laquelle de ces expressions on doit se servir dans les occasions particulieres, si ce n'est pour *eim* qui ne figure que dans *Reims*, ville de Champagne.

L'*a* que l'on trouve dans *humanité*, *manuel*, *vanité*, *panetiere*, &c. indique l'expression *ai* pour les mots *humain*, *main*, *vain*, *pain*, &c. L'*e* qui est dans *plénitude* indiquera *ei* pour *plein*, &c; mais il ne faut pas regarder cette analogie comme une regle toujours infaillible; on dit également, *finesse* & *dessiner*; & l'on écrit *fin*, *dessein*, &c. Nous avons dit tout ce qui regarde le choix entre les lettres *m* & *n*. *Peindre*, *craindre*, &c. font au présent, *je peins*, *je crains*, *tu peins*, *tu crains*, *il peint*, *il craint*. Il est peu de noms, soit adjectifs, soit substantifs, terminés par cette nazale, qui prennent après elle une consonne muette; en quoi l'on voit que c'est ici le contraire de la nazale *an*. On conçoit que nous ne parlons pas des pluriels qui prennent *s* selon la regle générale, comme, *les biens*, *les mains*, &c.

La voix nazale *on* s'écrit par *on*, *om*, *aon*, *un*, *um*. Ces trois dernieres expressions ne se trouvent que dans fort peu de mots étrangers ou extraordinaires, comme, *Munster*, *Humbert*, *taon*: ainsi nous n'en parlerons pas. Nous aurons encore moins à discuter sur les deux premieres, la voyelle y étant la même, attendu que nous avons dit plus haut les circonstances où l'on se sert de *m* dans les nazales.

Il ne reste donc plus qu'à voir quels noms terminés

par la voix *on*, prennent une conſonne muette. Il en eſt peu qui en admettent; on dit, *tronc*, le pied d'un arbre; *blond*, *rond*, adjectifs; *mont*, montagne; *bond* (ſaut), *fond* (le bas). Les autres noms n'admettent que *s* à leur pluriel, comme, *les ſons*, *boutons*, &c. *Tondre* & les ſemblables ſont au préſent, *je tonds*, *tu tonds*, *il tond*. *Rompre* & ſes compoſés ſont, *je romps*, *tu romps*, *il rompt*; toutes les premieres & troiſiemes perſonnes terminées en *on* ſont *ons* & *ont*, comme, *nous aimons*, *nous voulions*, *nous irions*; *ils ſont*, *ils vont*, &c.

Le ſon *un* varie encore moins que les précédents; il fait preſque toujours *un*, & ne prend d'autre conſonne que *s* au pluriel; *les uns*, *les communs*, &c. Il n'y a que *parfum* qui faſſe *um* à la fin du mot, & *à jeûn*, qui prenne un *e* avant *un*. Quant aux autres ſyllabes le *p* & le *b* veulent *um* avant eux, comme *humble*: ailleurs il faut *n*.

Il eſt une autre voix nazale dont nous n'avons pas parlé ici, parcequ'elle ne nous a pas paru une voix ſimple; c'eſt *oin*, *join*, *moins*, &c. Nous parlons de cette nazale à la fin du mot *diphtongue*, parcequ'elle n'eſt en effet rien autre choſe que la diphtongue *oi* prononcée du nez.

X *ou* X E

X eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

XEXE, eſt une des interjections acclamatives : *voyez* PARTICULES, CONSTRUCTION.

Y

Y eſt une des voyelles de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION. Y eſt auſſi un des pronoms perſonnels pour la troiſieme perſonne : *voyez* PRONOMS,

On peut le voir encore parmi les adverbes de lieu : *voyez* ADVERBE.

Z *ou* Z E

Z eſt une des conſonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

ZEUGMA. C'eſt une ſorte d'éllipſe : voyez ſa définition & ſon uſage à l'article ELLIPSE *au mot* CONSTRUCTION.

Fin du Tome ſecond.

ADDITION.

INCISE ; c'eſt un membre court & détaché d'une période, comme l'indique aſſez le mot latin *inciſum*, (*coupé*) dont il eſt formé. » L'inciſe, dit M. l'Abbé Co-» lin dans ſes notes ſur ſa traduction de l'*Orateur* de Ci-» céron, ne differe du membre dans la période, qu'en » ce qu'il n'a pas tant d'étendue, & qu'en ce que le nom-» bre n'en eſt pas ſi complet. Le membre détaché eſt » ſemblable à une période ſimple, comme en cet exem-» ple de Cicéron dans ſa ſeconde Philippique : *nulla* » *cauſa juſta cuiquam eſſe poteſt contra patriam arma ca-*» *piendi.* L'inciſe n'eſt compoſé que de deux ou trois » mots, comme, *furor arma miniſtrat :* quelquefois il eſt » renfermé dans un ſeul mot, comme *dixit* ».

On ſentira peut-être encore mieux cette différence par les exemples que Cicéron lui-même en donne dans ſon vingt-quatrieme chapitre de l'*Orateur*, où il traite des uſages du nombre oratoire. *Miſſos faciant patronos, ipſi prodeant... Cur clandeſtinis conſiliis nos oppugnant ? Cur de perfugis noſtris copias comparant contra nos ?* Ces deux premieres phraſes, dit Cicéron, *Miſſos faciant patronos, ipſi prodeant*, ſont des inciſes ; & la troiſieme, *Cur clandeſtinis conſiliis nos oppugnant?* eſt un membre : la quatrieme, *Cur de perfugis noſtris copias comparant contra nos ?* eſt une parfaite & courte période, compoſée ſeulement de deux membres. Il ajoute que l'inciſe doit être compoſé d'un pied ou de deux, ou de trois tout au plus, ou d'un pied & demi ou de deux & demi.

Les inciſes & les membres détachés, dit-il encore, ſont d'un grand uſage & ont beaucoup de poids dans les cauſes du Barreau, ſur-tout dans les cenſures ou dans la réfutation. Il eſt conſtant, ajoute-t'il, que rien n'eſt plus efficace, ni plus propre à rendre le diſcours vif & frappant, que ces parcelles qui n'ont que deux ou trois mots, & quelquefois qu'un ſeul.

TABLE
DES MATIERES.

A

A, ſon de l'*a*, & les changements qu'il produit dans la compoſition des mots : voyez *Voyelles*, *pag.* 512 : voyez *Prononciation*, *p.* 249 : voyez *Quantité*, *p.* 292 *& ſuiv.*

— Dans quels tems des verbes prend-il un *s* ou un *t* après lui : voyez *Voyelles*, *p.* 514 & 515.

— Quand eſt-ce qu'il s'élide ; régles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.

A, verbe : voyez *Accent*, *p.* 4.

A, prépoſition : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *Article*, 124 *& ſuiv.* voyez *Prépoſitions*, 159, 160, 170, 171.

A DE : voyez *Article*, *page* 131.

A LE : voyez *Article*, *page* 128.

A LE, pour *au*. A LES, pour *aux* : voyez *Article*, *p.* 127.

A QUI, pour *à celui qui* : voyez *Article*, *p.* 130.

A non élidé : voyez *Article*, *p.* 126.

ABSOLU, ſens abſolu, maniere abſolue : voyez *Conclure p.* 195.

ABSOUTE (ſubſtantif) : voyez *p.* 2.

ABSTRACTIFS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

ABSTRAIT (ſens) : voyez *Sens abſtrait*, *p.* 357.

ACADÉMIQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.

ACCENTS, leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, *p.* 55 : voyez *Prononciation*, *p.* 249 *& ſuiv.*

ACCENT AIGU : voyez *Accent*, *p.* 3, 5, 7, 28 : voyez *Voyelles*, *p.* 507.

— CIRCONFLEXE : voyez *Accent*, *p.* 3, 5, 6 : voyez *Voyelles*, *p.* 526 & 529.
— GRAVE : voyez *Accent*, *p.* 3, 4 : voyez *Voyelles*, *page* 507.
— IMPRIMÉ : voyez *Accent*, *p.* 3.
— MUSICAL : voyez *Accent*, *page* 2.
— NATIONAL : voyez *Accent*, *page* 3.
— ORATOIRE : voyez *Accent*, *p.* 8, 9, 10, 11.
— PROSODIQUE *ou* GRAMMATICAL : voyez *Accent*, *p.* 4, 5, 6, 7, 8, 9.
ACCENTS : voyez *é* ouvert à l'article *Voyelles*, *page* 516, 521.
ACCIDENTS : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193 : voyez *Conjonctions*, *p.* 201 : voyez *Mots*, *ibid. p.* 18.
ACCLAMATIVES (particules) : voyez *Particules*, *p.* 84.
ACCUSATIF *ou* OBJECTIF : voyez *Déclinaiſon*, *page* 319 & 320.
ACQUIT, ſubſtantif : voyez *Acquérir*, *page* 13.
ACTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *page* 499.
ACTIONNELS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.
ADAPTÉ (ſens) : voyez *Sens adapté*, *page* 358.
ADJECTIFS : voyez *Céſure*, *p.* 174 & *ſuiv.* voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 344. voyez *Epithete*, *p.* 405. voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Noms*, *p.* 41 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 140 : voyez *Pronoms*, *p.* 183, 184, 185, 240 : voy. *Subſtantif*, *p.* 400, 424.
ADJECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 498.
— Quelles ſont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452 & *ſuiv.*
— POSSESIFS : voyez *Adjectif*, *p.* 20 & *ſuiv.* voyez *ibid. p.* 41 & *ſuiv.* voyez *Pronoms*, *p.* 180, 181, 182.

— pluriels & monosyllabes, prennent-ils l'accent : voyez *Voyelles, page* 523.
— PRONOMINAUX : voyez *page* 20 & *suiv. ibid. p.* 41.
— RÉGISSANTS d'autres noms : voyez *Syntaxe, page* 462 : voyez aussi *Prépositions.*
— QUALIFICATIFS ; quelle est leur place dans la construction : voyez *Construction, page* 302.
— qui deviennent substantifs : voyez *page* 43.
— VERBAUX : voyez *p.* 19 & *suiv. p.* 27 & *suiv.*
— unis aux noms qu'ils précedent : voyez *Adverbe, p.* 71
— Raprochés les uns des autres : voyez *p.* 44.
— quels sont les pronoms relatifs qui peuvent avoir à leur suite des adjectifs : voyez *Pronoms, page* 211.
— qui n'ont point la terminaison féminine, *page* 25, 26 & 27.
— leur diversité de terminaison. Pourquoi ? voyez *Genre* (syntaxe), *page* 430.
— pris adverbialement, *page* 43 & 57.
— PURS. Adjectifs verbaux : voyez *Participes, page* 74 & 75.
— Quels sont ceux qui peuvent être modifiés par des adverbes : voyez *page* 44.
— Quels mots peuvent séparer l'adjectif du substantif : voyez *page* 38.
— non susceptibles de degrés de comparaison : voyez *Degrés de comparaison, page* 348.
— qui n'ont point de pluriel masculin : voyez *Adjectif : page* 27.
— Formant un sens différent selon qu'ils précedent ou suivent le substantif : voyez *Adjectif, page* 37.

— Quand eſt-ce qu'ils doivent précéder ou non le ſubſtantif : voyez *page* 31 *& ſuiv.*

— Quels ſont ceux qui s'appliquent également aux choſes & aux perſonnes, & quels ſont ceux qui ne ſe diſent que des perſonnes. Exemple tiré de Racine : voyez *page* 46 *& ſuiv.*

— Leurs rapports avec le ſubſtantif, avec l'article, avec les autres adjectifs, & leur conſtruction avec les différentes parties du diſcours : voyez *Adjectif*, *page* 20 *& ſuiv.*

— Leur terminaiſon au ſingulier & au pluriel : voyez *page* 27 *& ſuiv.*

— ſuſceptibles de régime : voyez *page* 47.

— Terminaiſon de pluſieurs d'entr'eux : voyez *Conſonnes*, *page* 257.

— MÉTAPHISIQUES, voyez *page* 18.

— NOMINAUX : voyez *page* 19 *& ſuiv.*

— NUMÉRAUX : voyez *page* 20 *& ſuiv.*

— PHYSIQUES : voyez *page* 18.

ADJONCTIF : voyez *Ponctuation*, *page* 112, 113, 114.

ADMIRATION : voyez *Figure*, *page* 419.

ADMONITIVES (particules admonitives) : voyez *Particules*, *page* 85.

ADVERBES ; différentes définitions des Grammairiens ; quelle eſt celle qui paroît la meilleure : voyez *p.* 48 *& ſuiv.* voyez *Mots*, *page* 28.

— Leur diviſion ſuivant leurs différentes manieres de modifier : voyez *page* 58 *& ſuiv.* voyez auſſi *Article*, *p.* 147 *& ſuiv.* voyez *Conjonctions*, *p.* 200.

ADVERBES & autres mots qu'on emploie pour marquer les

différents degrés des tems que les verbes ne ſauroient marquer : voyez *Tems des verbes*, *page* 478 & *ſuiv.*
— Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *page* 536.
— étant circonſtanciels, quelle eſt leur place : voyez *Conſtruction*, *page* 296.
— COMPOSÉS : voyez *page* 57.
— MODIFIÉS par d'autres adverbes : voyez *page* 54.
— MONOSYLLABES. Admettent-ils la céſure entr'eux & les autres mots auxquels ils ſont joints : voyez *Céſures*, *page* 178 & 180.
— ſervant d'objectif ou de terminatif : voyez *Adverbe*, *page* 74.
— de certitude ou de doute : voyez *page* 68.
— de comparaiſon : voyez *page* 69.
— de diſtance : voyez *page* 63.
— d'interrogation ; en exiſte-t'il ? voyez *page* 71.
— de lieu : voyez *page* 62.
— de motif : voyez *page* 71.
— de quantité : voyez *page* 64.
— de tems : voyez *page* 63.
— de maniere : voyez *page* 59 & *ſuiv.*
— d'ordre ou d'arrangement : voyez *page* 61.
— réunis ou mis de ſuite : voyez *page* 62, 63, 74.
— pris ſubſtantivement : voyez *page* 74.
— ſimples : voyez *page* 55 & *ſuiv.*
— non ſuſceptibles de degrés de comparaiſon : voyez *Degrés de comparaiſon*, *page* 349.
ADVERBIALE, expreſſion adverbiale : voyez *Gérondif*, *page* 432.
ADVERSATIVES (conjonctions) : voyez *page* 206.
Æ : voyez *Orthographe*, *page*. 56.

AFFIRMATIF ; quel eſt l'affirmatif dans une phraſe : voyez *Verbe*, *page* 497.

AI : voyez *Prononciation*, *page* 261 *& ſuiv.*

AI, dans quels mots ſe met-il pour l'*é* ouvert, regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *page* 516 *& ſuiv.*

AIGU (accent) : voyez *Accent*, *page* 3.

ALEXANDRINS (vers), à quels genre de Poéſie conviennent-ils. Regles, exceptions : voyez *Arrangement des vers*, *page* 111.

ALLÉ : voyez *Participe paſſé*, *page* 80.

ALLÉGORIES : voyez *Figures*, *page* 419 : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*

ALLUSION : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*

ALTERNATIVES (conjonctions) : voyez *page* 204.

AMPLIFICATION : voyez *Paſſions*, *page* 93.

AN : voyez *Prononciation*, *page* 258 *& ſuiv.*

— Voyelle nazale. De combien de manieres ce ſon peut être rendu. Quels ſont les mots terminés par ce ſon, & l'orthographe même pour les noms dérivés : voyez *Voyelles*, *page* 533 *& ſuiv.*

ANALOGIE : voyez *Conſonnes*, *page*, 252 : voyez *Etymologie*, *ibid. page* 409.

— Son utilité pour l'orthographe : voyez *Voyelles*, *page* 517, 531 & 537.

ANALYSER, ce que c'eſt. Exemple tiré d'un Sermon de Maſſillon : voyez *page* 98. voyez *Genre*, *page* 429 : voyez *Syntheſe*, *page* 469.

ANTITHESES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193 : voyez *Figure*, *p.* 419.

ANACRÉONTIQUE (Ode), ſon caractere, ſes regles, & le ſtyle qui lui convient : voyez *Ode*, *p.* 45 *& ſuiv.*

ANTECEDENTS, quels ſont ceux qu'on ſous-entend, & dans quelle occaſion : voyez *Pronoms relatifs*, *p.* 207, 208 & 209.

— Ceux des relatifs ſouvent difficiles à diſtinguer : voyez *Pronoms*, *p.* 216, 217, 220.

ANTIPHRASE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

ANTONOMASE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

APOSTILLE : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

APOSTROPHE, ſon origine & ſa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

APPELLATIFS (ſubſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *page* 401 & 402.

APPUI DE LA RIME : voyez *Rime*, *page* 337.

ARTICLE : voyez *p.* 38 *& ſuiv. juſqu'à la p.* 43 *inclusivement* : voyez *Adjectif*, *p.* 20.

— Sa conſtruction avec les différentes ſortes de noms ſubſtantifs ou pris ſubſtantivement. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135.

— Son rapport avec le pronom démonſtratif : voyez *Pronoms*, *p.* 199, 210, 224 & 225 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 140, 164, 165 : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Conſtruction*, *p.* 302 : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347 & 350.

ARTICULATION : voyez *Alphabet*, *p.* 83 *& ſuiv.* voyez *Conſonnes*, *p.* 242 : voyez *Diphtongues*, *p.* 359.

— Simple des conſonnes : voyez *Prononciation*, *p.* 247 & 248.

ARGUMENTATION par le genre : voyez *Genre*, *p.* 428.

ARRANGEMENT des pronoms régis entr'eux : voyez *Pronoms*, *p.* 207.

ASSISES (ſéance), ſubſtantif dérivé d'*Aſſéoir* : voy. *p.* 153.

ASSERTIVES (particules assertives) : voyez *Particules*; *page* 85.

ASSOCIATION des adverbes, *p.* 62, 63, 74.

ATTRIBUT, quel est l'attribut dans une phrase : voyez *Verbe*, *p.* 497 & 499.

ATTRIBUTIF : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

AU : voyez *Prononciation*, *p.* 257.

— De combien de maniere ce son est rendu; des noms terminés en *aux* & en *au*; leur changement en *el*, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *page* 530 *& suiv.*

AVANT QUE, avant que de : voyez *Prépositions*, *p.* 168, 169.

AUCUN : voyez *Article*, *page* 132, 133.

AUGMENTATIVES (conjonctions) : voyez *p.* 204.

AVOIR, verbe auxiliaire : voyez *Auxiliaire*, *p* 157. & *tome* II. *p.* 26.

AUSSI, adverbe de comparaison ; voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 347 *& suiv.*

AUSSI, employé pour *si* : voyez *p.* 67.

AUXILIAIRE : voyez *Passif*, *p.* 92. & *Verbe*, *p.* 500 : voyez *Substantif*, *page* 246.

B.

B : voyez *Prononciation*, *p.* 266 : voyez *Voyelles*, *page* 534.

BAILLEMENT : voyez *Article*, *p.* 126.

BAS (mots bas) : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *l'art. Style.*

BATTUE. Substantif : voyez *Battre*, *p.* 162.

BIEN, adverbe de qualité & de quantité : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 347 *& suiv.*

BIEN, figurant comme adverbe, & même de différente nature; comme ſubſtantif ayant pluſieurs ſignifications, & comme interjection : voyez *Adverbe*, *p.* 61 : voyez *Article*, *p.* 147.

BOIRE (ſubſtantif) : voyez *Boire* (verbe), *p.* 163.

BOUILLIE, ſubſtantif. Il eſt auſſi le participe féminin du verbe bouillir : voyez *p.* 164.

C.

C : voyez *Prononciation*, *p.* 280 & 281.

CANTATILLES : voyez *Cantates*, *p.* 368.

CARACTERES : voyez *Orthographes*, *p.* 53.

CARACTERE DES MÉTAPHORES. Obſervation de M. de Voltaire ſur ce point : voyez *Métaphore*, *p.* 6.

— DES PREUVES : voyez *Choix des preuves*, *p.* 187 & *ſuiv.*

CARDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, *p.* 33.

CATACHRESE : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

CAUSE : voyez *Métonymie*, *p.* 9 : voyez *Amplification*, *page* 93.

— EXEMPLAIRE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

— EFFICIENTE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— FINALE : voyez *Cauſe*, *p.* 168 & *ſuiv.*

— FORMELLE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— INSTRUMENTALE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

— MATÉRIELLE : voyez *Cauſe*, *p.* 169 & *ſuiv.*

— PRINCIPALE : voyez *Cauſe*, *p.* 170.

CE : voyez *Article*, *p.* 134 : voyez *Genre*, *Syntaxe*, *page* 432.

— PRONOM : voyez *Subſtantif* (verbe), *p.* 426 : voyez *Impersonnels*, *p.* 460 & *ſuiv.*

— employé pour *il* impersonnel ; voyez *Pronoms*, *p.* 229.

— étant ſubjectif des verbes pouvoir & devoir, avec un nom pluriel, à quel nombre ſeront les verbes : voyez *Pronoms*, *p.* 229.

— étant avec la premiere ou la ſeconde perſonne, ſoit du ſingulier, ſoit du pluriel, à quelle perſonne veut-il ſon verbe ? voyez *Pronoms*, *p.* 228.

— ſuivi du verbe *être*, eſt de tout genre & de tout nombre, quoiqu'indéclinable : voyez *Pronoms*, *p.* 227, 228

— dans quel cas il ſe répéte : voyez *Pronoms*, *p.* 227 & 228 *au bas de la page.*

— pronom démonſtratif, ſuivi d'un relatif : voyez *Pronoms*, *p.* 226 & 227.

CECI : voyez *Article* ; *p.* 134.

CECI, CELA, leur différence : voyez *Pronoms*, *p.* 230.

CÉDILLE, d'où tire t-elle ſon origine : voye *Orthographe*, *p*, 55 : voyez *Alphabet*, *p.* 89.

CELA : voyez *Article*, *p.* 134.

CELUI-CI : voyez *Article*, *p.* 134.

CERTAIN : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

C'EST LUI, C'EST MOI, C'EN EST : voyez *Pronoms*, *p.* 201.

C'EST VOUS A QUI *ou* C'EST A VOUS QUE JE VEUX PARLER : voyez *Pronoms*, *p.* 223.

CÉSURE : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 296.

CH, voyez *Orthographe*, *p.* 56 : voyez *Prononciation*, *p.* 275.

CHACUN : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

CHAQUE : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

CHEVRON, ſorte d'accent : voyez *Accent*, *p.* 3.

— BRISÉ : voyez *Conſonnes*, *p.* 266.

CHOIX DES ARGUMENTS : voyez *Syntheſe*, *p.* 468 & 469.

— DES PRONOMS AGISSANTS : voyez *Pronoms*, *p.* 191 *jusqu'à la page* 195.

CHUTES MASCULINES : voyez *Accent*, *p.* 5.

— NOMBREUSES : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32, 37 *& suiv.*

CIRCONFLEXE (accent) : voyez *Accent*, *p.* 3.

— Accent : voyez *s* au mot *Consonnes*, *p.* 271.

CIRCONSTANCES : voyez *Amplification*, *p.* 93.

CIRCONSTANCIEL : voyez *Infinitif à l'art. Syntaxe*, *page* 456 & 457 : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

CIRCONSTANCIELS : voyez *Participes*, *p.* 72 *& suiv.*

CLOS, substantif : voyez *Clore*, *p.* 189.

COLLECTIFS (noms) : voyez *Article*, *p.* 137.

— Quelle est leur Syntaxe avec leurs adjectifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 451 & 454.

— (nom collectif) : voyez *Personnes* (des verbes) *p.* 102.

COMBIEN, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71. *& suiv.*

COMME, pour *que* dans un exemple tiré de Corneille : voyez *Adverbe*, *p.* 69.

COMMENT, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& suiv.*

COMMIS, substantif : voyez *Commettre*, *p.* 191.

COMMISE, substantif : voyez *Commettre*, *p.* 191.

COMPARAISON (degrés de comparaison) ; quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, *plus* doit-il avoir l'article : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 350 : voyez *Figure*, *p.* 419 : voyez *Métaphore*, *p.* 5.

COMPARAISONS : voyez *Amplification*, *p.* 94.

COMPARATIFS : voyez *Particules*, p. 87 & 88.

COMPARATIF D'ÉGALITÉ : voyez *Degrés de comparaison*, *page* 347.

COMPOSÉ, nom composé : voyez *Etymologie*, *p.* 409.
— (sens) : voyez *Sens composé*, *p.* 358.
COMPOSITION. Modele de composition très utile pour les jeunes gens : voyez *Syntheſe*, *p.* 469 & *ſuiv.*
COMPROMIS, ſubſtantif : voyez *Compromettre*, *p.* 194.
CONCLUSIONS : voyez *Preuves*, *p.* 173.
CONCLUSIVES (conjonctions) : voyez *p.* 211.
CONCORDANCE, de l'adjectif avec le ſubſtantif. Regles générales & exceptions, *p.* 30.
CONCRET (ſens) : voyez *Sens concret*, *p.* 357.
CONCURRENCE des pronoms agiſſants & des pronoms régis ; quels ſont ceux qui ont le pas dans la conſtruction : voyez *Pronoms*, *p.* 200 & *ſuiv.*
CONDITIONNELLES (conjonctions) : *p.* 205.
CONDUCTIVES (conjonctions) : *p.* 214.
CONJONCTIF : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.
CONJONCTIONS, qui marquent degré de comparaiſon : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 350 : voyez *Mots*, *page* 18.
— Conſidérées relativement à la conſtruction des mots dans une phraſe : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.
— Uſage des conjonctions dans l'ordre des mots d'une phraſe. Regle générale : voyez *Syntaxe*, *p.* 460 & *ſuiv.*
— Union de pluſieurs conjonctions les unes avec les autres, *p.* 215 : voyez *Conſtruction*, *p.* 283.
— COMPOSÉES : voyez *Conjonctions*, *p.* 201 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 168 : voyez *Style*, *p.* 389 : voyez *Subjonctif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 458.
— SIMPLES : voyez *Conjonctions*, *p.* 201.
CONJUGAISON : voyez *Verbe*, *p.* 499.
— D'UN VERBE RÉFLÉCHI : voyez *Réfléchi*, *p.* 318 & *ſuiv.*

CONSACRÉS (mots consacrés) : voyez *Mots*, *p.* 20.

CONSÉQUENCE : voyez *Preuves*, *p.* 173.

CONSONNES : voyez *Alphabet*, *p.* 86 & *suiv.* voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation*, *p.* 247, 266, & *suiv.* voyez *Tiret*, *p.* 483.

— DENTALES *ou* SIFFLANTES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— FOIBLES : voyez *Consonnes*, *p.* 245.

— FORTES : voyes *Consonnes*, *p.* 245.

— GUTTURALES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— LABIALES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— LINGUALES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— MUETTES, qui ne forment aucune articulation : voyez *Diphtongues*, *p.* 362.

— NAZALES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— PALATIALES : voyez *Consonnes*, *p.* 244.

— REDOUBLÉES : voyez *Quantité*, *p.* 306.

— Réduplication des consonnes : voyez *Orthographe*, *p.* 58 & 59.

CONSTRUCTION : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Style*, *p.* 389 : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 458 : voyez *Syntaxe*, *p.* 451.

— FIGURÉE. Regles, exceptions : voyez *Construction*, *p.* 279 & 303.

— GRAMMATICALE. Regles & exceptions : voyez *Construction*, *p.* 279.

— GRAMMATICALE des différentes parties d'oraison : voyez *Inversion*, *p.* 468.

— Qui paroît contraire aux regles de la Grammaire : voyez *Gallicisme*, *p.* 428.

— DES PRÉPOSITIONS : voyez *Prépositions*, *p.* 164, 165, 166, 167, 168 & *suiv.*

— Des pronoms perſonnels ſelon qu'ils figurent dans les phraſes, comme ſubjectifs ou objectifs : voyez *Pronoms*, *p.* 191 & *ſuiv. juſqu'à la p.* 207.

— VICIEUSE. Exemple tiré de Corneille : voyez *Amphibologie*, *p.* 92.

CONTES : voyez *Fable*, *p.* 415.

CONTRACTION : voyez *Article*, *p.* 132.

CONTRADICTOIRES en Logique : *p.* 305.

CONTRAIRES : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.

COPULATIVES (conjonctions), *p.* 202.

CORRECTION, dans le ſtyle : voyez *Style*, *p.* 389 & 390.

COUPLE (ſubſtantif), eſt tantôt maſculin & tantôt féminin : voyez *Subſtantif*, *p.* 415.

COUPLETS : voyez *Balade*, *p.* 159 : voyez *Lai & Vire-Lai*, *p.* 483.

COURANT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Courir*, *p.* 308.

COUVERT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Couvrir*, *p.* 309.

D.

D : voyez *Prononciation*, *p.* 267.

DATIF, pour la Langue Latine : voyez *Déclinaiſon*, *page* 319.

D'AUTANT QUE avec apoſtrophe après le D : DAUTANT QUE ſans apoſtrophe : voyez *Conjonction*, *p.* 210.

DE : voyez *Article*, *p.* 131, 137 & 142.

— Quand eſt-ce qu'on doit mettre *de* au lieu de *que* après le comparatif *plus* : voyez *Adverbe*, *p.* 70.

— Particule : voyez *Adverbe*, *p.* 66 : voyez *Prépoſitions*, *p.* 160 & 161, 170, 171, 172.

— Prépoſition : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92 : voyez *Ar-*

ticle, *p.* 124 & *suiv.* voyez *Pronoms*, *p.* 211. & *au bas de la page* 212.

— Prépoſition ou particule, conſtruit avec la conductive *que* : voyez *p.* 217.

— Prépoſition, ſuivi d'un verbe à l'infinitif : voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457.

DÉCLAMATION : voyez *Accent*, *p.* 8, 9, 10, 11.

DÉCLINAISON : voyez *Article*, *p.* 131.

— La Langue Françoiſe en a-t-elle ? voyez *Déclinaiſon*, *page* 320.

DÉFAITE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Défaire*, *page* 433.

DÉFECTIFS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 500.

DÉFINI : voyez *Article*, *p.* 124.

DÉFINITIONS : voyez *Amplification*, *p.* 93 : voyez *Périphraſes*, *p.* 94.

— Des particules : voyez *Particules*, *p.* 82, 83.

— Des prépoſitions par les différents Grammairiens. Quelle eſt la meilleure, *p.* 131, 132, 133, 137.

— Des pronoms & leurs fonctions : voyez *Pronoms*, *page* 175, 176, 177.

— Du ſubſtantif : voyez *Subſtantif*, *p.* 397.

— De la ſyllabe : voyez *Syllabes*, *p.* 437.

DEGRÉS DE COMPARAISON : voyez *p.* 22, 59.

DE L' : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.*

DE LA : voyez *Article*, *p.* 128 & *ſuiv.*

DE LE pour DU : voyez *Article*, *p.* 127 & 130.

DEMI-REPOS : voyez *Céſure*, *p.* 174.

DÉPARTIE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Départir*, *page* 354.

DÉRIVÉ ; nom dérivé : voyez *Etymologie*, *p.* 409.

Des, article : dès prépoſition : dez à jouer : voyez z au met *Conſonnes page* 277.

Des : voyez *Article*, *p.* 128 & 130, 133 & 142 & *ſuiv.*

Description : voyez *Topographie*, *p.* 484.

— Poétique : voyez *Chronographie*, *p.* 312.

Dès lors, adverbe : voyez *Conjonctions périodiques*, *p.* 209.

Déterminé (ſens), *p.* 359.

Devant, participe du verbe devoir joint à un autre verbe : voyez *Auxiliaire*, *p.* 157.

Deux : voyez *Article*, *p.* 132 & *ſuiv.*

Dialogue : voyez *Proſopopée*, *p.* 287.

Diphtongues : voyez *Voyelles*, *p.* 509 : voyez *Syllabes*, *p.* 435 & 436.

Dire, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Dire*, *p.* 365.

Discours Académiques : voyez *Diſcours*, *p.* 366.

Dissimilitudes : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.

Dissyllabes féminins : voyez *Accent*, *p.* 6 & 7.

— masculins : voyez *Accent*, *p.* 6.

Divisé (ſens) : voyez *Sens*, *p.* 358.

Division : voyez *Analyſe*, *p.* 99.

— des particules : voyez *Particules*, *p.* 83.

— des prépositions, en ſimples & en compoſées : voy. *Prépoſitions*, *p.* 133, 134.

— des prépositions, par les rapports qu'elles expriment, *p.* 138.

— des pronoms : voyez *Pronoms*, *p.* 178.

— des substantifs : voyez *Subſtantifs*, *p.* 397 & *ſuiv.*

Dixain : voyez *Balade*, *p.* 159.

Dont, relatif, terminatif, ou circonſtanciel : voyez *Pronoms*, *p.* 213.

DORMIR, pris ſubſtantivement, voyez le verbe *Dormir*, *page* 370.

DU : voyez *Article*, *p.* 128 *& ſuiv.* voyez *Prépoſitions*, *p.* 160 & 161.

DYPHTONGUES : voyez *Mots*, *p.* 19.

E.

E : voyez *Orthographe*, *p.* 58 : voyez *Prononciation*, *p.* 250 *& ſuiv.* voyez *Quantité*, *p.* 298 *& ſuiv.*

— Inflexions de la voix marquées par différents accents ſur cette lettre : voyez *Accent*, *p.* 3.

— Quand eſt-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.

— Bref : voyez *Accent*, *p.* 6.

— Fermé *ou* aigu : voyez *Accent*, *p.* 3 : voyez *Adverbe*, *p.* 55 *& ſuiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 521 *& ſuiv.*

— Long : voyez *Accent*, *p.* 3.

— Muet : voyez *Accent*, *p.* 5, 6, 7 : voyez *Adjectif* (*genre*), *p.* 20, 27 : voyez *Article*, *p.* 126 : voyez *Céſure*, *p.* 173 : voyez *Harmonie*, *p.* 447 & 448 : voyez *Hiatus*, *p.* 451 *& ſuiv.* voyez *Structure du vers*, *p.* 384 : voyez *Syllabes*, *p.* 437 & 441.

— Quand eſt-ce qu'il prend un *s* après lui, quand eſt-ce qu'il ſe prononce & ne s'écrit point : voyez *Voyelles*, *p.* 524 *& ſuiv.*

— Ouvert : voyez *Accent*, *p.* 3 : voyez *Voyelles*, *p.* 516 *& ſuiv.*

ÉCLATS DE VOIX : voyez *Accent oratoire*, *p.* 9.

ÉCRIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Ecrire*, *page* 374.

EFFETS : voyez *Amplification*, *p.* 93.

Effet : voyez *Métonymie*, *p.* 9.

Ei, dans quels mots se met-il pour l'*é* ouvert. Regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *p.* 516 & *suiv.*

Élégance de style : voyez *Style*, *p.* 391.

Élision : voyez *Article*, *p.* 126 & *suiv.* voyez *Aspiration*, *p.* 152.

Elle, pronom personnel agissant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 186, 200 & 204.

Ellipse : voyez *Article*, *p.* 129, 131 & *suiv. p.* 136 & 146 : voyez *Construction figurée*, *p.* 304 : voyez *Particules*, *p.* 87.

Eloquence : voyez *Elocution*, *p.* 382.

En : voyez *Impératif*, *p.* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 258 & *suiv.*

— Construit avec *moi* : voyez *Pronoms*, *p.* 205.

— Joint au pronom réciproque *se* : voyez *Aller*, *p.* 82.

— Prépositon : voyez *Réfléchi*, *p.* 318.

— Pronom : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

— Pronom & prépositon, leur différence : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 190,

— Prépositon : voyez *Prépositions*, *p.* 140, 160 : voyez *Gérondif*, *p.* 432 & *suiv.*

— Voyelle nazale. De combien de maniere ce son peut être rendu. Quand est-ce qu'il faut se servir de *an* au lieu de *en*. Regles pour les noms dérivés : voyez *Voyelles*, *p.* 533 & *suiv.*

Enclos, pris substantivement : voyez le verbe *Enclore*, *p.* 388.

Endormir, signifiant *en conter*, *en faire accroire* : voyez *Endormir*, *p.* 388.

Energie : voyez *Style*, *p.* 390.

ENTHYMÊME : voyez *Preuves*, *p.* 173.

ENTREMISE, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Entremettre*, *p.* 400.

ENVERS, prépoſition : voyez *vis à vis* ; avec la remarque de M. de Voltaire, *p.* 503.

ENUMÉRATION : voyez *Amplification*, *p.* 93.

ENVOI : voyez *Balade*, *p.* 159 : voyez *Chant Royal*, *p.* 183.

EQUIVOQUE, ſource des équivoques : voyez *Homonimes*, *p.* 455.

— (ſens) : voyez *Sens équivoques*, *p.* 359.

ES *ou* EZ pour AUX : voyez *Article*, *p.* 127.

EST-CE LUI ? EST-CE VOUS ? voyez *Pronoms*, *p.* 201.

ET : voyez *p.* 33.

— Dans quels mots ſe met-il pour l'*é* ouvert. Regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *p.* 516 *& ſuiv.*

ETRE, verbe auxiliaire : voyez *Neutre*, *p.* 26 : avec l'obſervation de M. l'Abbé d'Olivet, & la déciſion de l'Académie.

— Verbe ſubſtantif : voyez *Céſure*, *p.* 179.

— Quand eſt-ce qu'il eſt verbe auxiliaire ; quand eſt-ce qu'il eſt verbe ſubſtantif : voyez *Auxiliaire*, *p.* 157.

— Peut-on employer le prétérit du verbe *être*, je fus *ou* j'ai été, pour celui du verbe *Aller*, j'allai *ou* je fus : voyez le verbe *Aller*, *p.* 80, *& Conjugaiſon*, *p.* 222.

ÉTYMOLOGIE, utile pour l'orthographe : voyez *Voyelles*, *p.* 517 : voyez *Conſonnes*, *p.* 252 *& ſuiv.* voyez *Orthographe*, *p.* 58, 59, 64, *& ſuiv.*

EU : voyez *Prononciation*, *p.* 257 : voyez *Voyelles*, *p.* 526.

EUPHEMISME : voyez *Antiphraſe*, *p.* 101 : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

EXCLAMATIVES (particules exclamatives) : voyez *Particules*, *p.* 84.

EXEMPLES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Choix des preuves*, *p.* 188.

— Forme des preuves : voyez *Analyſe d'un Sermon de Maſſillon*, *page* 99.

EXHIBITIVES (particules exhibitives) : voyez *Particules*, *page* 85.

EXPLETIVES (particules expletives) : voyez *Particules*, *page* 85.

EXPLICATIVES (conjonctions) : *p.* 212.

EXPRESSIONS : voyez *Accent oratoire*, *page* 9.

— AVERBIALES : voyez *Article*, *p.* 144.

— De maniére, d'ordre, de lieu, de diſtance, de tems, de quantité, de certitude, de comparaiſon, de motif : voyez *page* 73 *& ſuiv.*

— NOBLES ET MAGNIFIQUES : voyez *Amplification*, (Fig. de Rhet.), *p.* 94 voyez *Style*, *p.* 390 & 391, avec les obſervations de M. de Voltaire.

— PROPRES : voyez *Style*, *page* 388.

— (hardieſſes d'expreſſion) : voyez *Licences Poétiques*, *page* 498.

EXTENSION (ſens par extenſion) : *p.* 361 & 362.

EXTENSIVES (conjonctions), *page* 208.

EXTRAORDINAIRES (mots extraordinaires) : v. *Mots*, *p.* 19 : voyez l'art. *Style*.

F.

F : Voyez *Prononciation*, *page* 267.

FABLES : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 393.

FAÇONS DE PARLER USITÉES & pourtant irrégulieres : voyez *pronoms*, *page* 224.

FAIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Faire*, *page* 417.

FAMILIERS (mots familiers) : voyez *Mots*, *p.* 20.

FÉMININ (genre) : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs*, *des adjectifs*, &c. *p* 451, 452, *& ſuiv.* voyez *Genres des ſubſtantifs*, *p.* 403 *& ſuiv.*

FEUILLE. En combien de ſens ce mot ſe prend : voyez *Catachreſe*, *p.* 169.

FIGURES : voyez *Style*, *p.* 388 & 394.

— De mots, de diction, de conſtruction, de penſées : voyez *Figures*, *p.* 419 : voyez *Communication* (Fig. de Rhétorique) *p.* 192.

— (Rhétorique) : voyez *Paſſions*, *p.* 93.

— CONVENABLES A LA PREUVE : voyez *Figures*, *p.* 420.

— D'ORNEMENS : voyez *Figures*, *p.* 421.

— PROPRES AUX PASSIONS : voyez *Figure*, *p.* 420.

FIGURÉ (ſens) : voyez *Sens figuré*, *p.* 361.

FORMATION DES ADVERBES, *p.* 55 *& ſuiv.*

— DES TEMS : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 236.

FORT, adverbe de quantité : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347 *& ſuiv.*

G.

G : Voyez *Prononciation*, *p.* 270.

GÉNÉRIQUES (noms) : voyez *Article*, *p.* 136 *& ſuiv.*

— (Subſtantifs) : voyez *Subſtantif*, *p.* 398, 400 & 403.

GÉNITIF, pour la Langue Latine : v. *Déclinaiſon*, *p.* 319
GENRE DOUTEUX : voyez *Genre* (*Syntaxe*), *p.* 431.
— EPICENE : voyez *Genre* (*Syntaxe*), *p.* 431.
— & terminaiſons différentes du pronom *ce* : voyez *Pronoms démonſtratifs*, *p.* 226.
— DES ADJECTIFS : voyez *p.* 22 *& ſuiv.* Regles générales & exceptions : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs*, &c. *p.* 451, 452 *& ſuiv.*
— DE L'ADJECTIF ; Regles générales & exceptions, *p.* 30.
— Des noms individuels perſonnifiques voyez *Subſtantif*, *p.* 417.
— Des noms individuels topographiques : voyez *Subſtantif*, *p.* 417, 418, 419.
— Des ſubſtantifs génériques, ſuivant leurs différentes terminaiſons. Regles & exceptions : voyez *Subſtantif*, *p.* 403, *juſqu'à la page* 417.
— Des ſubſtantifs individuels chorographiques, voyez *Subſtantif*, *p.* 419, 420.
GENS (ſubſtantif), eſt tantôt maſculin, & tantôt féminin : voyez *Subſtantif*, *p.* 406.
GÉRONDIFS : voyez *Prépoſitions*, *p.* 153.
— Leur conſtruction dans la phraſe : voyez *Gérondif*, *page* 434.
— Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *p.* 536.
GLACE, en combien de ſens ce mot eſt pris, *p.* 169.
GN : voyez *Prononciation*, *p.* 271.
GOUTTE, terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.
GRAMMAIRE : voyez *Etymologie*, *p.* 409.
GRAVE (accent) : voyez *Accent*, *page* 3.
GROSSIERS (mots groſſiers) : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez l'article *Style.*
GUILLEMETS : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

H.

H aſpiré, H non aſpiré : voyez *Article*, *p.* 226 : voyez *Aſpiration*, *p.* 150. il y a une liſte de la plûpart des mots commençant par un *h* aſpiré : voyez *Hiatus*, *page* 451 *& ſuiv.* voyez *Prononciation*, *p.* 279 & 280.

HARANGUE : voyez *Diſcours*, *page* 367.

HARMONIE DANS LE STYLE ? voyez *Style*, p. 393.

HARMONIEUX (mots harmonieux) : voyez *Mots*, *p.* 20 : voyez *les art. Style & Harmonie.*

HELLENISME : voyez *Conſtruction*, *p.* 304.

HIATUS : voyez *Article*, *p.* 126.

HOMONIMES : voyez *Mots*, *p.* 19.

HUITAIN : voyez *Balade*, *p.* 159.

HYPERBATE : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304.

HYPERBOLES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

I.

I : voyez *Prononciation*, *p.* 256, 275 : voyez *Quantité*, *p.* 302 *& ſuiv.*

— De combien de manieres le ſon de l'*i* eſt rendu. Des noms terminés par ce ſon, & leur orthographe : voyez *Voyelles*, *p.* 526 *& ſuiv.*

— Quand eſt-ce qu'il s'élide. Regles & exceptions : voyez *Eliſion*, *p.* 379.

IA : voyez *Prononciation*, *p.* 262.

IDIOMES, combien de ſortes : voyez *Elocution*, *p.* 382.

JE, pronom perſonnel agiſſant : voyez *Pronoms*, *p.* 184.

JEU DE MOTS : voyez *Epigramme*, *p.* 403 & 404.

— DE PENSÉES : voyez *Alluſion*, *p.* 82.

Il : voyez *Impersonnels*, *p.* 460 & *suiv.*

— Avec les verbes impersonnels : voyez *Pronoms*, *page* 194, 196.

— Occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

Il y a : voyez *Particules*, *p.* 88.

Ils : voyez *Pronoms*, *p.* 188.

Images dans le Style : voyez *Style*, *p.* 394 : voyez *Enumération des parties*, *p.* 401 : voyez *Epithete*, *page* 405 : voyez *Hypotypose*, *p.* 457 & *suiv.* voyez *Métaphore*, & *la remarque de M. de Voltaire*, *p.* 7.

Imitatives (particules imitatives) : voyez *Particules*, *page* 85.

Imparfait du subjonctif : quand est-ce qu'il a lieu, voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.

Impératif : voyez *Syntaxe*, *p.* 457 & 458.

Impersonnel (verbe) : voyez *Syntaxe*, *p.* 461.

Impersonnels (verbes) : voyez *Pronoms*, *page* 194 : voyez *Verbe*, *p.* 500.

Imprécatives (particules imprécatives) : voyez *Particules*, *p.* 84.

Incises : voyez *Ponctuation*, *p.* 121 & la derniere page du second volume.

Indéfini (sens indéfini) : voyez *Article*, *p.* 124, 146.

Indéterminé (sens) : voyez *Sens indéterminé*, *p.* 359.

Indicatif, quand est-ce qu'il a lieu : voyez *Syntaxe*, *p.* 459 & 460.

Individu (sens individu) : voyez *Article*, *p.* 143 & *suiv.*

Individualiser, individu, ce que c'est, voyez *Article*, *p.* 120 & *suiv.* voyez aussi *ibid.* 138.

Individus : voyez *Genre*, *page* 428.

Individuels (substantifs) : voyez *Substantif*, *p.* 398, 402.

INFINITIF : voyez *Pronoms*, *p.* 191, 192 : voyez *Syntaxe*, *page* 451, 452, 456 & 457.

— Des verbes de la premiere conjugaiſon prennent-ils l'accent : voyez *é* fermé à l'article *Voyelles*, *page* 521 : voyez *Noms page* 41.

— Des verbes : voyez *Subſtantifs*, *p.* 401, 424.

INFLEXION DE VOIX : voyez *Accent Oratoire*, *page* 5, 9, 10, 11.

INTERDIT, pris ſubſtantivement : voyez le verbe *Interdire*, *page* 464.

INTERJECTIONS : voyez *Mots*, *page* 18.

INTERROGATION : voyez *Pronoms*, *page* 195, 196.

INTONATION : voyez *Accent Oratoire*, *p.* 9.

INVECTIVE : voyez *Figure*, *page* 419.

INVERSION GRAMMATICALE : voyez *Hyperbate*, *p.* 456 : voyez *Conſtruction Grammaticale*, *p.* 293, & *Conſtruction figurée*, *page* 303.

INVERSIONS. Regles & exemples d'inverſions, en proſe & en poéſie : voyez *Inverſion*, *page* 472 & *ſuiv.*

IRONIE : voyez *Antiphraſe*, *p.* 101 : voyez *Contrevérité*, *p.* 306 : voyez *Figure*, *p.* 419 : voyez *Style*, *p.* 388 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

IRRÉGULIERS (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 500.

K.

K : voyez *Prononciation*, *page* 281.

L.

L : voyez *Voyelles*, *p.* 528 : voyez *Prononciation*, *p.* 278 & 279.

— Mouillé : voyez *Orthographe*, *p.* 56 ; voyez *Diphtongue*, *p.* 361.

LA, adverbe de lieu : voyez *Accent*, *page* 4 : voyez *Article*, *p.* 147 & 148.

— Article & pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 200 & 204.

— Pronom : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *Article*, *p.* 147 & 148.

LACONIQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *page* 394.

LANGUES POSITIVES, langues tranſpoſitives : voyez *Conſtruction*, *page* 281.

LE, article & pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 189, 200 & 204.

— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293 : voyez *Article*, *page* 147 & 148.

LES, pronoms perſonnels régis : voyez *Pronoms*, *p.* 188, 200 & 204.

LE, pronom remplaçant un adjectif ou un ſubſtantif : voyez *Pronoms*, *page* 205 & 206.

LEQUEL. Quand eſt-ce qu'il faut l'employer pour QUI : voyez *Pronoms*, *page* 215 & 222.

— Etant ſubjectif, objectif, terminatif, ou circonſtanciel : voyez *Pronoms*, *page* 214 & 215.

LETTRES SUPPRIMÉES : voyez *Accent*, *page* 3.

LETTRES DOUBLÉES. Regles, exceptions : voyez *Conſonnes*, *page* 241 & *ſuiv.*

— Qui s'écrivent & qui ne ſe prononcent point. Leur uſage : voyez *Orthographe*, *page* 58.

LEUR : voyez *Pronoms*, *page* 181.

— pronom & adjectif poſſeſſif, leur différence : voyez *Pronoms*, *page* 188, 189.

LEURS, précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms*, *page* 232 & *ſuiv.*

LICENCES (poétiques) : voyez *Arrangement des vers*, *page* 110 : voyez *Consonnes*, *page* 272 : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 351 : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 393 *& suiv.*

— Pour les mots : voyez *Licences poétiques p.* 487, 488 & 489 : voyez *Madrigal*, *p.* 1 : voyez *Particules*, *p.* 89.

— Quant à la construction : voyez *Inversion*, *page* 473 : voyez *Licences poétiques*, *page* 497.

— Relatives à l'orthographe : voyez *Licences poétiques*, *page* 490, 491 *& suiv.*

LIQUIDES : voyez *Consonnes*, *p.* 245, 256 & 266.

LITOTE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& suiv.*

LITTÉRAL (sens) : voyez *Sens Littéral*, *p.* 359.

LITTÉRATURE, beautés de littérature. En quoi elles consistent : voyez *Goût*, *p.* 435.

LOGOGRIPHE : voyez *Enigme*, *p.* 590.

LORS DE, prépoſition : voyez *Conjonctions périodiques*, *page* 209.

LUI, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 186, 193 & 200.

L'UN L'AUTRE : voyez *Pronoms*, *p.* 222 & 223.

LUXE DES NOMBRES : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 37.

M.

M : voyez *Voyelles*, *page* 534 : voyez *Prononciation*, *page* 276.

MA, pronom adjectif : voyez *Adjectif*, *p.* 41. *& ſuiv.*

MADRIGAL : voyez *Epigramme*, *p.* 403.

MAIS, pris ſubſtantivement : voyez *Conjonctions adverſatives*, *page* 206.

MASCULIN (genre) : voyez *Syntaxe des Subſtantifs*, *des*

Adjectifs, *&c. p.* 451, 452 *& ſuiv.* voyez *Genres des ſubſtantifs*, *page* 403 *& ſuiv.*

ME, pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *page* 184 & 200.

— Régime particulé : voyez *Particulé*, *page* 82.

MEILLEUR, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaiſon*, *page* 348.

MÉLANGE DES RIMES ET DES VERS : voyez *Arrangement des vers p.* 107 *& ſuiv.*

— DES VERS : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111.

MÉLODIE : voyez *Harmonie*, *p.* 445.

MEMBRES COMPOSÉS : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.

— DE PHRASE TOTALE : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.

— DÉTACHÉS DANS UNE PÉRIODE : voyez *Inciſe* à la fin du *tome* II.

— DU DISCOURS : voyez *Nombre Oratoire*, *p.* 32.

— Particuliers dans les phraſes incidentes. Leur ordre entr'eux : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.

MÊME, pronom indéfini ; adverbe.

— Placé devant ou après le ſubſtantif, a une ſignification bien différente : voyez *Pronoms*, *p.* 239 & 240.

MÉTALEPSE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

MÉTAPHORES : voyez *Figure*, *p.* 419.

MÉTAPHORES : voyez *Catachreſe*, *p.* 169 : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*

MÉTHODE : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Genre*, (Rhétorique), *p.* 429.

— pour ſe guider dans l'étude des Langues : voyez *Grammaire*, *page* 440.

MÉTONYMIE : voyez *Antonomaſe*, *p.* 103 : voyez *Métalepſe*, *p.* 4 : voyez *Tropes*, 491 *& ſuiv.*

MIEN : voyez *Article*, *p.* 20.
MIEUX voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347.
MODES : voyez *Adjectif*, *p.* 53 : voyez *Subſtantif*, *p.* 399 400.
— DES VERBES voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452, 456, 499.
MODIFICATIFS : voyez *Subſtantifs*, *p.* 400.
MODIFIER, ce que c'eſt, & quelle différence il y a entre modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, *p.* 52 *& ſuiv.*
MŒURS : voyez *Exorde*, *p.* 412.
MOI, pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 200.
— conſtruit avec *en* : voyez *Pronoms*, *p.* 205.
— n'étant qu'une déſignation : voyez *Pronoms*, *p.* 193.
MOINDRE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *p.* 348.
MOINS : voyez *Adverbe*, *p.* 66 : voyez *Degrés de comparaiſon*, *p.* 347.
MON : voyez *Article*, *p.* 132 *& ſuiv.*
MONOSYLLABE LONG : voyez *Accent*, *p.* 5, 6.
— BREF : voyez *Accent*, *p.* 5, 6.
— (adverbe) : voyez *Céſure*, *p.* 178 & 180.
— FÉMININS : voyez *Accent*, *p.* 6.
— MASCULINS : voyez *Accent*, *p.* 6.
MOT, terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.
MOTS COMPOSÉS : voyez *Pronoms*, *page* 242, 243.
— CONSTRUITS : voyez *Grammaire*, *p.* 441 : voyez *Conſtruction*, *page* 278.
— ÉCRITS : voyez *Grammaire*, *p.* 441 : voyez *Orthographe*, *p.* 53.
— PRONONCÉS : voyez *Grammaire p.* 441 : voyez *Prononciation*, *p.* 193.

MOTIVALES (conjonctions) , *p.* 210.
MOUVEMENT : voyez *Nombre Oratoire* , *page* 32.
MOYEN (ſtyle) : voyez *Style* , *page* 387.
MUETTES , conſonnes muettes qui ne ſe prononcent pas : voyez *Prononciation* , *page* 283 , 284 & 285.

N.

N : voyez *Prononciation* , *page* 276.
NAIFS (mots naïfs) : voyez *Mots* , *page* 20.
NAIVETÉ DANS LE STYLE : voyez *Style* , *p.* 391.
NARRATION : voyez *Ponctuation* , *p.* 119.
NE : voyez *Adverbe* , *p.* 68.
— Obſervations eſſentielles ſur la particule NE : voyez *Particule* , *page* 88 & 89.
— Particule qui veut ordinairement au ſubjonctif le verbe qui ſuit celui qu'elle accompagne : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe* , *p.* 458.
NÉGATION : voyez *Pronoms* , *page* 290.
NE PAS : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NE POINT : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NEUTRE (verbe) : voyez *Paſſif* , *page* 92 : voyez *Verbe* , *page* 499.
NI : voyez *Adverbe* , *page* 68.
NOBLES (mots nobles) : voyez *Mots* , *p.* 20. : voyez l'art. *Style*.
NOMBRE DANS LES MOTS : voyez *Nombre* , *p.* 30.
— DANS LE STYLE : voyez *Style* , *p.* 393.
— (ſingulier & pluriel des ſubſtantifs). Regles & exceptions : voyez *Subſtantif* , *p.* 420 & *ſuiv.* voyez *Harmonie* , *p.* 445.
— DES ADJECTIFS, Comment du ſingulier ils forment le

pluriel. Regles & exceptions : voyez *p.* 27 *& ſuiv.*
— ORATOIRE : voyez *Nombre*, *p.* 32.
NOMINATIF *ou* SUBJECTIF : voyez *Déclinaiſon*, *p.* 319 & 320.
NOMS : voyez *Mots*, *p.* 16.
— qui n'ont point de pluriel : voyez *Subſtantif*, *depuis la p.* 420 *juſqu'à la p.* 424.
— qui n'ont point de ſingulier : voyez *Subſtantif*, *depuis la p.* 420 *juſqu'à la p.* 424.
— abſtractifs étant joints à une prépoſition. Quel rapport ils peuvent avoir avec un adverbe : voyez *p.* 50.
— adjectifs : voyez *Adjectif*, *p.* 16 *& ſuiv.*
— conſidérés quant à leur conſtruction : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.
— chorographiques : voyez *Subſtantif*, *page* 403, 417 & 419.
— de nombre : voyez *Nombre*, *p.* 29.
— de nombre adjectifs : voyez *Nombre*, *p.* 29.
— de profeſſion : voyez *Adjectifs*, *p.* 25.
— de nombre, d'accroiſſement ou d'augmentation : voy. *Nombre*, *p.* 30.
— collectifs : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— de diſtribution : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— Subſtantifs : voyez *Nombre*, *p.* 30.
— de régions, de contrées, &c. Quand eſt-ce qu'ils prennent l'article. Regles & exceptions voyez *Article*, *p.* 141 *& ſuiv.*
— GÉNÉRIQUES : voyez *Article*, *p.* 135 *& ſuiv.*
— GÉNÉRIQUES. Dans quels cas prennent-ils l'article. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135 *& ſuiv.*
— INDIVIDUELS, particuliers ou propres ; voyez *Article*, *p.* 135.

— PERSONIFIQUES : voyez *Substantif*, *p.* 402 & 417.
— PROPRES *ou* INDIVIDUELS ; quand est-ce qu'ils prennent l'article. Regles & exceptions : voyez *Article*, *p.* 135 *& suiv.*
— PROPRES pour un nom commun, ou nom commun pour un nom propre : voyez *Antonomase*, *page* 103 & 104.
— TOPOGRAPHIQUES : voyez *Substantif*, *p.* 402 & 417.
NON : voyez *Adverbe*, *p.* 68.
NOTRE : voyez *Article*, *p.* 132 *& suiv.*
NOUS, pronom personnel agissant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 200.
NUL : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

O.

O : voyez *Prononciation*, *p.* 256 & 257 : voyez *Quantité*, *p.* 303 *& suiv.*
O, voyelle : voyez par combien de manieres le son de l'*o* est rendu ; des noms terminés par ce son, & quelle est l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *p.* 529.
OA : voyez *Prononciation*, *p.* 263.
OBJECTIF *ou* RÉGIME : voyez *Actif*, *p.* 15, 16 : voyez *p.* 30 : voyez *Adverbe*, *p.* 74 : voyez *Infinitif*, à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457 : voyez *Participes*, *p.* 72 *& suiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114 : voyez *Syntaxe*, *p.* 461 & 463.
OBJET D'UNE ACTION : voyez *Actif*, *p.* 15.
ODE : voyez *Stances*, *page* 376.
OÈ : voyez *Prononciation*, *page* 263.
Œ, quel son il rend : voyez *Orthographe*, *p.* 56.

— Pour

— Pour EU : voyez *Voyelles*, *page* 526
OI : voyez *Prononciation*, *p.* 263 *& ſuiv.*
— Dans quels mots eſt-il pour l'*é* ouvert ; regles & exceptions : voyez *Voyelles*, *p.* 516 *& ſuiv.*
ON avec l'article : voyez *Pronoms*, 199.
— Pronom perſonnel agiſſant : voy. *Pronoms*, *p.* 192, 194.
— Voyelle nazale. De combien de manieres ce ſon eſt rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voylles*, *page* 533 *& ſuiv.* & 537 : voyez *Analogie*, *p.* 97 : voyez *Impersonnels*, *p.* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 258 *& ſuiv.*
OPÉRA : voyez *Triolet*, *p.* 490.
OPPOSÉS EN LOGIQUE : voyez *Contraires*, *p.* 305.
OPTATIF : voyez *Impératif*, *p.* 459.
ORAISONS FUNEBRES : voyez *tome* I, *p.* 367.
ORATOIRE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.
ORDINAL (nombre) : voyez *Adjectif*, *p.* 33.
ORDRE GRAMMATICAL : voyez *Inverſion*, *p.* 466.
— MÉTAPHYSIQUE *ou* SUIVANT LA GÉNÉRATION DES IDÉES : voyez *Inverſion*, *p.* 466.
— ORATOIRE : voyez *Inverſion*, *p.* 467.
ORTHOGRAPHE : voyez *p.* 33 : voyez *chacune des Conſonnes*, *p.* 241 : voyez *Adjectif*, *p.* 33 : voyez *Diphtongue*, *p.* 360 *& ſuiv.* voyez *Etymologie*, *p.* 411 : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation p.* 243 *& ſuiv.*
— Obſervations ſur l'orthographe ancienne & ſur l'orthographe moderne ; quelle eſt celle qu'on doit préférer : voyez *Orthographe*, *p.* 59, 60, 61, 62, 63, *& ſuiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, *p.* 506 *& ſuiv.*
OU : voyez *Prononciation*, *p.* 258.
— De combien de manieres ce ſon eſt rendu ; des noms

terminés par ce ſon, leurs variations pour le féminin & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, *p.* 532.
— Adverbe : voyez *Accent*, *p.* 4 : voyez *ibid. p.* 62.
— prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& ſuiv.*
— conjonction : voyez *Accent*, *p.* 4.
— pronom relatif ne pouvant ſervir que de terminatif & de circonſtanciel. A quels verbes peut-il être joint : voyez *Pronoms*, *p.* 216 & 217.
— relatif, ou conjonction : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
Oui : voyez *Adverbe*, *p.* 68.
Ouin : voyez *Prononciation*, *p.* 263.
Oyez, ſeconde perſonne de l'imparfait du verbe *Ouir* : voyez là-deſſus les obſervations de M. de Voltaire, au verbe *Ouir*, *p.* 68.

P.

P : Voyez *Voyelles*, *p.* 534.
Panégyrique : voyez *Diſcours*, *p.* 367.
Par, prépoſition : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92.
Paralleles : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.
Parceque : voyez *Conjonctions*, *p.* 201.
Par-ci, par-la : voyez *p.* 62.
Parenthese, ſon origine & ſa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.
Parole écrite : voyez *Orthographe*, *p.* 53.
Participe : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 132 : voyez *p.* 27 : voyez, *p.* 29 : voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Noms*, *page* 41.

— PRÉSENT, ſes variations & ſes regles de conſtruction : voyez *Participe préſent*, *p.* 74.
— PASSÉ, quand eſt-ce qu'il eſt actif ou paſſif, ſes variations & ſes regles de conſtruction : voyez *Participe paſſé*, *p.* 77, 78 *& ſuiv.* voyez *Battre*, *p.* 162 : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 92 : voyez *Pronoms*, *p.* 184 & 185.
— pouvant remplacer quelquefois les pronoms conjonctifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 462.
— quelle eſt leur Syntaxe ; regles & exceptions : voyez *Syntaxe*, *p.* 463 *& ſuiv.*
— ACTIFS PRÉSENTS. Leur orthographe : voyez *Voyelles nazales*, *p.* 536.
PARTICULARISER. Ce que c'eſt : voyez *Article*, *p.* 120 *& ſuiv.*
PARTICULES : voyez *Adverbe*, *p.* 68.
— INTERJECTIVES, leurs ſubdiviſions & leurs loix de conſtruction : voyez *Particules*, *p.* 83.
— DISCURSIVES, leurs ſubdiviſions & leurs loix de conſtruction : voyez *Particules*, *p.* 83.
PARTITIFS DÉFINIS : voyez *Article*, *p.* 128.
— DÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, *p.* 128 *& ſuiv.*
— INDÉFINIS. S'il y en a : voyez *Article*, *p.* 131.
— (noms) : voyez *Article*, *p.* 137.
PAS : voyez *Adverbe*, *p.* 66.
— particule. Quelle eſt la raiſon du choix entre *pas* & *point* : voyez *Particules*, *p.* 86 & 87.
PASSIF, conjugaiſon du verbe paſſif : voyez *p.* 132.
PASSIFS (verbes) n'ont jamais d'objectifs voyez *Syntaxe*, *p.* 463.
— (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 499.
PASSIONS : voyez *Style*, *p.* 392.

PEINTURE, IMAGE, en fait de ſtyle : voyez *Hypotypoſe*, *p.* 457 & *ſuiv.* voyez *Narration*, *p.* 25.

PÉRIPHRASES : voyez *Amplification* : *p.* 94.

PÉRIPHRASE : voyez *Euphemiſme*, *p.* 411 : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 91 & 92 : voyez *Pléonaſme*, *p.* 104, 105, & 106 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*

PÉRIODE : voyez *Ponctuation*, *p.* 118, 119. voyez *Conſtruction*, *p.* 288 : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 392 : voyez *Inciſe* à la fin du *tome* II.

PÉRIODIQUES (conjonctions) : voyez *p.* 209.

PERMISSION, figure de Rhétorique : voyez *Conceſſion*, *page* 195.

PÉRORAISON : voyez *Paſſions* (Rhétorique), *p.* 93.

PERSONNE, pronom perſonnel agiſſant & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 188 & *ſuiv.* voyez *p.* 200 & *ſuiv.*

— terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87 : voyez *Pronoms perſonnels*, *p.* 183.

— des verbes : voyez *Pronoms*, *p.* 184.

— ſubſtantif : voyez *Subſtantif*, *p.* 409.

— des verbes : voyez *Verbe*, *p.* 499.

PEU, adverbe de quantité : voyez *Adverbe*, *page* 64 & *ſuiv.*

PHRASES. Barbariſmes de phraſes : voyez *Barbariſme*, *p.* 161.

— où les huit parties d'oraiſon figurent toutes en arrivant l'une après l'autre ſuivant leur rang : voyez *Conſtruction*, *p.* 282 & *ſuiv.*

— COMPOSÉE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— IMPLICITE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— INTÉGRALE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.

— SIMPLE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287.
— EXPLICITE : voyez *Conſtruction*, *p.* 287 & 289.
— DÉTACHÉE : voyez *Conſtruction*, *p.* 288.
— PÉRIODIQUE : voyez *Conſtruction*, *p.* 288 : voyez *Participe*, *p.* 76.
— SUBORDONNÉES : voyez *Conſtruction*, *p.* 289.
— PRINCIPALE : voyez *Conſtruction*, *p.* 289.
— EXPOSITIVE. Regles & exceptions pour la conſtruction des mots qui entrent dans cette ſorte de phraſe : voyez *Conſtruction*, *p.* 290 & 292.
— INTERROGATIVE. Sa conſtruction : voyez au mot *Conſtruction*, *p.* 290 & 298. Regles & exceptions.
— IMPÉRATIVE. Sa conſtruction : voyez au mot *Conſtruction*, *p.* 290 & 298. Regles & exceptions.
— INCIDENTES. Leur place : voyez *Conſtruction*, *p.* 303.
— OÙ IL Y A DEGRÉS DE COMPARAISON. Leur regle de conſtruction : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *page* 351. voyez *Enjambement des vers*, *p.* 392.
— COMPLETTE : voyez *Conſtruction*, *p.* 286.
— INCOMPLETTE : voyez *Conſtruction*, *p.* 286 : voyez *Nombre Oratoire*, *p.* 32.
— SIMPLES, COMPOSÉES, SUBORDONNÉES, DÉTACHÉES : voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114, 115, 116 *& ſuiv.*
— PRINCIPALE, SUBORDONNÉE : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 458.
PLÉONASME DE PHRASES : voyez *Battologie*, *p.* 161 & 162 : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304.
PLUS, adverbe de quantité : voyez *Degrés de Comparaiſon*, *p.* 347 *& ſuiv.*
PLAIDOYER : voyez *Diſcours*, *p.* 366.

PLAISANTS (mots plaisants) : voyez *Mots*, *p.* 20 : voyez l'article *Style*.

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS AGISSANTS. Regles générales, & exceptions : voy. *Pronoms*, *p.* 195 jusqu'à la *p.* 198, 200.

— DES PRONOMS PERSONNELS RÉGIS. Regles générales, & exceptions : voy *Pronoms*, *p.* 200, jusqu'à la *p.* 207.

— DES RELATIFS DANS LA CONSTRUCTIONS DES MEMBRES DE PHRASE. Regles, exceptions : voyez *Pronoms*, *page* 212.

PLURIEL : voyez *Nombre des substantifs*, *p.* 420 & *suiv.*

— (nombre) : voyez *Syntaxe des substantifs adjectifs*, &c, *p.* 451, 452 & *suiv.*

LA PLUPART, quelle est sa Syntaxe avec son adjectif : voyez *Syntaxe*, *p.* 454.

— (nombre) : voyez *Verbe*, *p.* 499 : voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185.

PLUS : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

POEME HISTORIQUE : voyez *Poëme Didactique*, *p.* 107 & 108.

— PHILOSOPHIQUE : voyez *Poëme Didactique*, *p.* 107.

POÉSIE (goût en Poésie) : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111 & *suiv.* voyez *Elocution*, *p.* 382 : voyez *Syllabes* avec les remarques de M. de Voltaire, *p.* 438, 439 & *suiv.*

POÉTIQUES (mots potétiques) : voyez *Mots*, *p.* 19 voy. *Licences Poétiques*, *p.* 487.

— (style) : voyez *Style*, *p.* 394.

POINT : voyez *Adverbe*, *p.* 66.

POINTS QUI MARQUENT LES REPOS DANS LES PHRASES : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 35.

— DE DIVISION. Leur origine & leurs fonctions : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

— D'OMISSION : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

PONCTUATION. Son origine & sa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

PORTRAIT : voyez *Antithese*, *p.* 102 : voyez *Etopée*, *p.* 407.

POSITIF : voyez *Degrés de Comparaison*, *p.* 345.

POURQUOI, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& suiv.*

PRÉCISION DANS LE STYLE : voyez *Style*, *p.* 390, 391.

PRÉCURSIVE (particule précursive) : voyez *Particule*, *page* 85, 86.

PRÉFÉRABLE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 348.

PRÉPOSITIONS : voyez *Adverbe*, 75 *& suiv* : voyez *Articles*, *p.* 124 : voyez *Article*, *p.* 146 *& suiv.* voyez *Article*, *p.* 147.

— suivie de plusieurs complemens se répéte-elle à la tête de chacun ? voyez *Prépositions*, *p.* 161, 162, 163 : voyez *Mots*, *p.* 18 : voyez *Pronoms*, *p.* 202 & 203.

— (usage des prépositions) dans l'ordre des mots d'une phrase ; regles générales : voyez *Syntaxe*, *page* 260 & 262.

PRÉSENT DU SUBJONCTIF ; quand est-ce qu'il a lieu : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.

PREUVES : voyez *Choix des preuves*, *p.* 187.

PRIMITIF, nom primitif : voyez *Etymologie*, *p.* 409.

PRINCIPE : voyez *Analyse*, *p.* 99.

PRINCIPES COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : *Grammaire*, *p.* 439 : voyez *Preuves*, *p.* 173.

— DE QUANTITÉ COMMUNS A TOUTES LES LANGUES : voyez *Quantité*, *p.* 291.
— D'UNE GRANDE ÉTENDUE DANS LA PROSODIE FRANÇOISE : voyez *Quantité*, *p.* 306. *& suiv.*
PIRE, adjectif comparatif : voyez *Degrés de comparaison*, *p.* 348.
PRIVATIFS, en Logique : voyez *Contraires*, *p.* 305.
PRONOMS : voyez *Césure*, *p.* 178 *& suiv.*
— RELATIFS : voyez *Conjonctions*, *p.* 200.
— PERSONNELS étant objectifs ou terminatifs dans la phrase expositive. Quelle est leur place : voyez *Construction*, *p.* 295.
— RELATIFS étant objectifs ou terminatifs dans la phrase expositive : voyez *Construction*, *p.* 295.
— RÉLATIFS : voyez *Pronoms*, *p.* 179, 207, *jusqu'à la page* 224.
— INDÉFINIS : voyez *Pronoms*, *p.* 180, 230, *jusqu'à la page* 243 *inclusivement.*
— REDOUBLÉS : voyez *Réfléchi*, *p.* 318.
— POSSESSIFS : voyez *Degrés de comparaison*, *page* 348. voyez *Mots*, *p.* 17 : voyez *Participe passé*, *p.* 80. voy. *Particules*, *p.* 88.
— PERSONNELS, leurs fonctions & leur construction avec les verbes : voyez *Personnes* (des verbes), *p.* 98, 99 *& suiv.*
— RÉCIPROQUES : voyez *Pronoms*, *p.* 205.
— Quelles sont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452 *& suiv.*
— faisant l'office de conjontifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 462.
— MONOSYLLABES, & au pluriel prennent-il un accent ? voyez *Voyelles*, *p.* 523.

PRONONCIATION : voyez *Accent*, *p.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

— (défaut ou excès de) : voyez *Accent*, *page* 9 : voyez *Adjectif*, *p.* 33 : voyez *Adverbe*, *p.* 56 : voyez *Article*, *p.* 126 : voyez chacune des consonnes au mot *Consonnes*, *p.* 241 : voyez *Diphtongues*, *p.* 360 & *suiv.* voy. *Hiatus*, *p.* 451 & *suiv.* voyez *Mots*, *p.* 19.

PRONOMS, soit disant possessifs : voyez *Pronoms*, *p.* 180, 181, 182.

— PERSONNELS : voyez *Pronoms*, *p.* 178, 183, *jusqu'à la page* 207 *inclusivement*.

— DÉMONSTRATIFS : voyez *Pronoms*, *p.* 179, 224, *jusqu'à la page* 230.

— PERSONNELS RÉGIS : voyez *Pronoms*, *p.* 191, 260 & *suivantes*.

— PERSONNELS AGISSANTS : voyez *Pronoms*, *p.* 191 *jusqu'à la page* 200.

— RELATIFS ABSOLUS, ou interrogatifs : voyez *Pronoms*, *p.* 209, 220, 221.

PRONONCIATION : voyez *Pronoms*, *p.* 196 : voyez *Prononciation*, *p.* 266.

— Pour la lecture des vers & pour les discours prononcés en Chaire, au Barreau : voyez *Prononciation*, *p.* 283 & *suiv.* voyez *Quantité*, *p.* 289 & *suiv.* voyez *Syllabes*, *p.* 437 : voyez *Tiret*, *p.* 482 & *suiv.* voyez *Tréma*, *ibid.* *p.* 487 & *suiv.* voyez tout l'article *Voyelles*, *p.* 506 & *suiv.*

— de l'*e* muet : voyez *Voyelles*, *p.* 525 & *suiv.*

PROPORTION entre les phrases : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32.

PROPRE (sens) : voyez *Sens propre*, *page* 361.

PROPRES (noms propres). Quand eſt-ce qu'ils prennent l'article ? Regles générales & exceptions : voyez *Article*, *p.* 138 *& ſuiv.*

PROSAÏQUE (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 394.

PROSCRIT, pris ſubſtantivement : voyez *Proſcrire*, *page* 285.

PROSODIE : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Accent*, *p.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

PROSOPOPÉE : voyez *Figure*, *page* 419.

Q.

Q : Voyez *Prononciation*, *page* 272.

QUALIFICATIFS. Quels ſont les pronoms qui admettent des qualificatifs, & quelle place ces derniers doivent occuper : voyez *Pronoms*, *p.* 198 *& ſuiv.* pour les pronoms agiſſants, & *ibid. p.* 206 pour les pronoms régis.

QUALIFIER, ce que c'eſt, & quelle différence il y a entre modifier & qualifier : voyez *Adjectif*, *p.* 52 *& ſuiv.*

QUAND, prétendu adverbe d'interrogation : voyez *Adverbe*, *p.* 71 *& ſuiv.*

QUANTITÉ *ou* PRONONCIATION : voyez *Accent*, *p.* 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

QUATRE : voyez *Article*, *p.* 132.

QUE : voyez *Prépoſitions*, *p.* 168 & 172.

— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293

— Conjonctif avec une négation : voyez *Infinitif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 456 & 457.

— Conjonction conductive, *page* 46.

— Conjonction conductive avec la particule *de* : *page* 217.

— Relatif toujours objectif : voyez *Pronoms*, *p.* 213.

— Etant relatif absolu ne se dit que des choses : voyez *Pronoms*, *p.* 221.
— Mis à la place de *si* qui devroit naturellement être répété, veut le subjonctif : voyez *Syntaxe*, *p.* 459.
— (particule précursive) : voyez *Particule*, *p.* 85.
— Pronom relatif objectif du verbe suivant, *p.* 46.
— Marquant exclamation, étant conjonction, étant relatif : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
QUEL ET QUI. Quelle différence il y a dans leur signification : voyez *Pronoms*, *p.* 222.
QUEL suivi de que : voyez *Adjectif*, *p.* 46 : voyez *Pronoms*, *p.* 236.
QUELQUE suivi de que : voyez *Adjectif*, *p.* 46 : voyez *Pronoms*, *p.* 236. voyez *Article*, *p.* 132 & 133.
— signifiant quelquefois *environ*, *p.* 46.
QUI, quand est-ce qu'il est subjectif, objectif, terminatif ou circonstanciel : voyez *Pronoms*, *p.* 214.
QUI, QUE, QUOI, pronoms relatifs, régis en même tems par deux verbes : voyez *Pronoms*, *p.* 216.
— Etant pronom absolu ne se dit que des personnes : voyez *Pronoms*, *p.* 221.
— *ou* QUE immédiatement précédé d'un superlatif ou d'un pronom négatif, veut le subjonctif : voyez *Syntaxe*, *p.* 459.
— *ou* QUE placé entre deux verbes : voyez *Subjonctif* à l'art. *Syntaxe*, *p.* 459.
— commençant la phrase ne peut se dire que des personnes : voyez *Pronoms*, *p.* 211.
— occasionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

— relatif : voyez *Article*, *p.* 143 & *ſuiv.* au mot *Galliciſme*, *p.* 427.
— relatif devenant *que* conjonctif : voyez *Pronoms*, *page* 223.
— *ou* QUE relatifs doivent-ils être placés immédiatement après leurs ſubſtantifs : voyez *Pronoms*, *p.* 215 & 216.
— pronom relatif : voyez *Perſonnes* (des verbes), *p.* 99 & 100, 102 & *ſuiv.*
QUOI, ſigne d'exclamation, relatif : voyez *Pronoms*, *p.* 210.
— Quand eſt-ce qu'il eſt objectif, terminatif ou circonſtanciel, ou ſubjectif : voyez *Pronoms*, *p.* 213 & 214.
QUOIQUE, pronom : voyez *Conjonctions*, *p.* 207.

R.

R : voyez *Prononciation*, *page* 277.
RAISONNEMENT : voyez *Style*, *p.* 389.
RALENTISSEMENT DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire*, *page* 9.
RAPPORTS marqués par les prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, *p.* 135, 136, 137.
— de lieu marqués par pluſieurs prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, *p.* 138, 139, 140, 141 & 142.
— d'ordre marqués par pluſieurs prépoſitions *page* 142 & 143.
— d'union marqués par pluſieurs prépoſitions : voyez *Prépoſitions*, 143, 144, 145, 146 & 147.
— de ſéparation marqués par pluſieurs prépoſitions : voy. *Prépoſitions*, *p.* 147.
— d'oppoſition marqués par pluſieurs prépoſitions, *p.* 148.

— de but, de terme exprimés par plusieurs prépositions, voyez *Prépositions*, *p.* 148, 149, 150.
— de spécification de différentes sortes, exprimés par plusieurs prépositions : voyez *Prépositions*, *p.* 150 *jusques & compris la page* 159.
Réciproques (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 499.
Récitatif : voyez *Cantates*, *p.* 168.
Recouvert : voyez *Recouvrir*, *p.* 315.
Refait, pris substantivement : voyez *Refaire*, *p.* 316.
Réfléchis (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 499.
Refrain : voyez *Rondeau*, *p.* 348.
Régime particulé : voyez *Actif*, *p.* 16.
— simple : voyez *Actif*, *p.* 16.
— des verbes actifs ; regles & exemples : voyez *Actif*, *page* 15, 16.
— de concordance : voyez *Construction*, *p.* 291.
— de quelques adjectifs : voyez *Adjectif*, *p.* 47.
— des adverbes : voyez *p.* 51 *& suiv.*
— & construction des adverbes : voyez *Adverbe*, *p.* 58 *& suiv.*
— disposítif : voyez *Construction*, *p.* 292.
Regles générales de la rime : voyez *Rime*, *page* 332 *& suiv.*
Réguliers (verbes) : voyez *Verbe*, *p.* 499.
Relatif (pronom) : voyez *Article*, *p.* 143. *& suiv.*
Relatifs indifférents pour le genre & pour le nombre, excepté *lequel* : voyez *Pronoms*, *p.* 211.
— ayant plusieurs antécédents : voyez *Pronoms*, *p.* 220.
— considérés relativement à la construction des mots dans une phrase : voyez *Construction*, *p.* 302.
— en Logique ; voyez *Contraires*, *p.* 304.

RENTRAITE, pris ſubſtantivement : voy. *Rentraire* (verbe), *page* 323.
RÉPÉTITIONS : voyez *Amplification*, *p.* 94.
REPOS : voyez *Céſure*, *p.* 172 & *ſuiv.* voyez *Enjambement des vers*, *p.* 396.
— Des objets : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 32.
— De l'eſprit : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 33.
— Final : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 33.
— De l'oreille : voy. *Nombre oratoire*, *p.* 33 & 34 & *ſuiv.*
— De reſpiration : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 35. voyez *Ponctuation*, *p.* 109.
REPRISE : voyez *Rondeau*, *p.* 348.
RÉTICENCE : voyez *Apoſiopeſe*, *p.* 105.
RHÉTORIQUE : voyez *Eloquence*, *p.* 385.
RIEN : voyez *Adverbe*, *p.* 66.
— Terme négatif : voyez *Particules*, *p.* 87.
— Pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 188 & *ſuiv.* en qualité d'agiſſant, & *ibid.* *p.* 200 & *ſuiv.* en qualité de régi.
RIME : voyez *Chanſon*, *p.* 182 : voyez *Structure des vers*, *page* 384 : voyez le verbe *Voir*, *page* 506.
RIMES SUIVIES, rimes mêlées : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 117 & *ſuiv.*
— CROISÉES : voyez *Arrangement des Vers*, *p.* 114. voyez *Céſure*, *p.* 180 & *ſuiv.* voyez *Virelai*, *p.* 484 : voyez *Lai* & *Virelai*, *p.* 484.
— (mélange des rimes) : voyez *Madrigal*, *p.* 1 : voyez *Prononciation*, *p.* 265 : voyez *Quantité*, *p.* 292 & 308.
— RICHES ? voyez *Rime*, *p.* 336.
— SUFFISANTES : voyez *Rime*, *p.* 336.
— MASCULINES, ſes regles : voyez *Rime*, *p.* 336 & *ſuiv.*

— FÉMININE, ſes regles : voyez *Rime*, *p.* 336, 340 *& ſuiv.*
— KIRIELLE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— BATELÉE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— FRATERNISÉE : voyez *Rime*, *p.* 343.
— BRISÉE : voyez *Rime*, *p.* 344.
— EMPERIERE : voyez *Rime*, *page* 344.
— SENÉE : voyez *Rime*, *page* 344.
— ANNEXÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— ENCHAINÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— COURONNÉE : voyez *Rime*, *page* 345.
— ÉQUIVOQUE : voyez *Rime*, *page* 345.
RITHME : voyez *Nombre oratoire*, *page* 32 & 39.
ROMPRE, employé par Corneille pour interrompre : voy. *Rompre* (verbe), avec la remarque de M. de Voltaire, *page* 347.
RONDEAUX REDOUBLÉS : voyez *Rondeau*, *p.* 349 *& ſuiv.*

S.

S : voyez *Adjectif* (nombre), *page* 27, 28 *& ſuiv.*
— Quand eſt-ce qu'il faut le ſupprimer ou l'ajouter à l'impératif : voyez *Impératif*, *p.* 459 : voyez *Prononciation*, *p.* 273 *& ſuiv.* voyez *Nombre des ſubſtantifs*, *p.* 420 *& ſuiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 519.
SA, occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.
SE, occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.
— Pronom : voyez *Conſtruction*, *p.* 293.
— Pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *page* 186 & 400.

SENS : voyez *Céſure*, *page* 180.
— ABSOLU : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*
— ABSTRAIT : voyez *Métonymie*, *page* 10.
— ABSTRAIT : voyez *Tropes*, *page* 491 *& ſuiv.*
— ADAPTÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— COLLECTIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— COMPOSÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— CONCRET : voyez *Métonymie*, *p.* 10. voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DÉTERMINÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DISTRIBUTIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— DIVISÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— ÉQUIVOQUE : voyez *Tropes*, *p.* 491.
— FIGURÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— INDÉTERMINÉ : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— LITTÉRAL : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— LOUCHE *ou* AMPHIBOLOGIQUE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— PROPRE : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— PAR EXTENSION : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— RELATIF : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
— SPIRITUEL : voyez *Tropes*, *p.* 491 *& ſuiv.*
SERMON : voyez *Diſcours*, *p.* 366,
SI, adverbe. Il y a ſur ce mot une obſervation eſſentielle : voyez *Conjonctions*, *p.* 205.
SIGNE : voyez *Ponctuation*, *p.* 125.
SIMILITUDES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Comparaiſon*, *p.* 193.
— (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 387.
SINGULIER : voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185 : voyez *Nombre des Subſtantifs*, *page* 420 *& ſuiv.*

SINGULIER (nombre) : voyez *Syntaxe des ſubſtantifs, adjectifs*, &c. *p.* 451, 452 *& ſuiv.* voyez *Verbe*, page 499.

SOI, pronom : voyez *Adverbe* dans un exemple cité de Corneille, *p.* 69.

— Pronom perſonnel agiſſant, & quelquefois rég voyez *Pronoms*, *p.* 186, 187, 188 & 200.

SOIT : voyez *Adverbe*, *p.* 68.

SON aigu : voyez *Accent*, *p.* 6.

— (voix) : voyez *Alphabet*, *p.* 83 *& ſuiv.*

— Occaſionnant amphibologie : voyez *Amphibologie*. Il y en a un exemple, *p.* 92.

— Pronom adjectif : voyez *Article*, *p.* 132 *& ſuiv.*

— Mouillé : voyez *Conſonnes*, *page.* 255. On trouvera des liſtes de mots où le ſon mouillé eſt marqué, *page* 259 *& ſuiv.*

— Quels mots peuvent rendre le ſon dur ou harmonieux, ſur-tout en Poéſie ? voyez *Harmonie*, *page* 446 *& ſuiv.*

— Même ſon rendu par des caracteres différents, pourquoi ? voyez *Orthographe*. *p.* 58.

— SA, SES, précédés du pronom *chacun* : voyez *Pronoms*, *p.* 232, 233, 234, 235.

SONS aigus, graves : voyez *Voyelles*, *p.* 507

— Compoſés des diphtongues : voyez *Prononciation*, *p.* 248.

— Différents produits par le même caractere : voyez *Orthographe*, *p.* 54, 55, 56, 57, 58.

— Mitoyens : voyez *Voyelles*, *p.* 508.

— Simples des voyelles : voyez *Prononciation*, *p.* 247 & 248.

Sons imitatifs : voyez *Harmonie*, *p.* 448 & 449.
Sonnet : voyez *Bouts rimés*, *p.* 165 & *suiv.*
Sortir, pris substantivement : voyez *Sortir* (verbe), *p.* 368.
Spirituel (sens) : voyez *Sens spirituel*, *p.* 359.
Stances : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 391.
— Régulieres : voyez *Stances*, *p.* 373 & *suiv.*
— Irrégulieres : voyez *Stances*, *p.* 373, 374 & 383.
Strophe : voyez *Stances*, *p.* 376.
Style : voyez *Accent*, *p.* 9 : voyez *Adjectif*, *p.* 36. voyez *Adverbe*, *p.* 72 : voyez *Bouts rimés*, *p.* 165 : voyez *Article*, *p.* 149 : voyez *Aspiration*, *page* 152 : voyez *Cantates*, *p.* 168 : voyez *Chansons*, *page* 182 : voyez *Choix*, *p.* 186 : voyez *Comédie*, *p.* 190 : voyez *Conjonctions*, *p.* 212. Il y a un exemple de Corneille : voyez *Eglogue*, *p.* 375 : voyez *Elegie*, *p.* 377 : voyez *Elocution*, *p.* 382 : voyez *Enjambement des vers*, *p.* 391 & 393 : voyez *Epithalame*, *p.* 405 : voyez *Epître* & *Epopée*, *p.* 406 : voyez *Exorde*, *p.* 413 : voyez *Fable*, *p.* 415 : voyez *Harmonie*, *p.* 450 : voye *Incise*, à la fin du *tome II.* voyez *Ironie*, *p.* 478 : voyez *Narration*, *p.* 25 : voyez *Piéces de Theâtre*, *p.* 104.
— Poëtique : voyez *Poëme didactique*, *p.* 107 : voyez *Poésie*, *p.* 108. voyez *Tragédie*, *p.* 485 & 486 : voyez *Vers*, *p.* 500 & 501.
— Orné ; voyez *Antitheſe*, *p.* 103.
Subdivision : voyez *Analyſe*, *p.* 99.
Subjectif : voyez *Article*, *p.* 128 & 131 & *ſuiv.* voyez *Infinitif* à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457 : voyez *Paſſif* (verbe), *p.* 91 : voyez *Perſonnes* (des verbes), *p.*

101, 102 & *suiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114.

— Quand eſt-ce qu'il faut le répéter : voyez *Pronoms*, *p.* 192 & *suiv.* voyez *Syntaxe*, *p.* 460 & *suiv.*

SUBJONCTIF : voyez *Conjonctions*, *p.* 115 : voyez *Syntaxe*, *p.* 458 & 459.

SUBLIME (ſtyle) : voyez *Style*, *p.* 387.

SUBSTANCE : voyez *Subſtantif*, *p.* 399.

SUBSTANTIF, dont la ſignification change ſelon qu'il eſt avant ou après l'adjectif : voyez *Adjectif*, *p.* 37.

— Pris comme ſimple adjectif : voyez *Article*, *p.* 121 : voyez *Articles*, *p.* 135 : voyez *Céſure*, *p.* 174 & *ſuiv.* voyez *Infinitif*, *p.* 463.

— abſtractifs : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

— actionnels : voyez *Subſtantif*, *p.* 401.

— & adjectif, leur rapport, leur convenance, *p.* 49.

— Etant objectif ou terminatif dans la phraſe expoſitive ; quel eſt ſa place : voyez *Conſtruction*, *p.* 294 : voyez *Mots*, *p.* 17.

— (verbes) : voyez *Subſtantif*, *p.* 425, 426 & 427.

— Terminaiſon de pluſieurs ſortes de ſubſtantifs : voyez *Conſonnes*, *p.* 258.

— Leur diverſité de genre. Surquoi fondée : voyez *Genre* (Syntaxe), *p.* 430.

— De pluſieurs ſignifications, & par conſéquent de pluſieurs claſſes : voyez *Subſtantif*, *p.* 402.

— Quelles ſont leurs regles de Syntaxe : voyez *Syntaxe*, *p.* 451, 452 & *ſuiv.*

— Quels mots peuvent ſéparer le ſubſtantif de l'adjectif : voyez p. 38.

— Régis par d'autres ſubſtantifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 462 ; voyez auſſi *Prépoſitions*.
— & adjectifs (noms), leur différence : voyez *t.* I. *p.* 17.
— & adjectifs (verbes), leur différence, *t.* I. *p.* 17.
— Appellatifs : voyez *Subſtantif*, *p.* 401 & 402.
— Génériques : voyez *Subſtantif*, *p.* 398. & 400.
— Individuels : voyez *Subſtantif*, *p.* 398 & 402.
SUIVANTE, pris ſubſtantivement : voyez *Suivre* (verbe), *p.* 428.
SUJET d'une action : voyez *Actif*, *p.* 15.
— Quel eſt le ſujet dans une phraſe : voyez *Verbe*, *p.* 497.
SUPPRESSION de conjonction : voyez *Conjonctions*, *page* 203.
S. SUPPRIMÉ : voyez *Accent*, *p.* 3.
SUR, prépoſition : voyez *Prépoſition*, *p.* 171.
SYLLABES maſculines : voyez *Accent*, *p.* 6.
— Breves : voyez *Accent*, *p.* 5, 6, 7, 9.
— Longues : voyez *Accent*, *p.* 6, 7, 9.
— Leur ſéparation : voyez *Tiret*, *p.* 482 & *ſuiv.* voyez *Tréma*, *ibid. p.* 487, 488 & *ſuiv.*
— Articulées & non articulées : ſimples & compoſées ; d'uſage & phyſiques : voyez *Syllabes*, *p.* 436 & *ſuiv.*
SYLLEPSE : voyez *Conſtruction figurée*, *p.* 304.
— Oratoire : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*
SYMETRIE dans les phraſes : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 32 & 35.
SYNECDOCHE : voyez *Antonomaſe*, *p.* 103 : voyez *Tropes*, *p.* 491 & *ſuiv.*
SYNONYMES : voyez *Amplification*, *p.* 94 : voyez *Mots*, *page* 19.

SYNTAXE : voyez *Conſtruction*, *p.* 278 & 291 : voyez *Mots*, *p.* 19.

SYNTHESE : voyez *Genre* (Rhétorique), *p.* 429.

T.

T : voyez *Hiatus*, *p.* 454 : voyez *Pronoms*, *p.* 195. 196 : voyez *Prononciation*, *p.* 268 & *ſuiv.* voyez *Voyelles*, *p.* 529.

TABLEAU, image : voyez *Hypotypoſe*, *p.* 457, & *ſuiv.*

TE, pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 185 & 200.

TEMS DES VERBES : voyez *Participes*, *p.* 73.

— Mis les uns pour les autres : voyez *Tems des verbes*, *p.* 477. & *ſuiv.* voyez *Verbe*, *p.* 499.

— Surcompoſés des verbes : voyez *Tems des verbes*, *p.* 479 & 480.

TENUES DE LA VOIX : voyez *Accent oratoire*, *p.* 9.

TERMINAISON ou déſinence des noms : voyez *Déclinaiſon p.* 318 & *ſuiv*

— DES ADJECTIFS. Regles générales & exceptions : voyez *p.* 22 & *ſuiv.*

— DES PARTICIPES PASSÉS : voyez *Participe paſſé*, *p.* 81 & 82.

— DES SUBSTANTIFS : voyez *Subſtantif*, *p.* 403 & *ſuiv.*

TERMINATIF : voyez *Adverbe*, *p.* 74 : voyez *Infinitif*, à l'article *Syntaxe*, *p.* 456 & 457 : *Participes*, *page* 72 & *ſuiv.* voyez *Ponctuation*, *p.* 112, 113, 114 : voy. *Syntaxe*, *p.* 461 & 463.

TIRET, ſon origine, & ſa fonction : voyez *Orthographe*, *p.* 55.

Toi, n'étant qu'une désignation : voyez *Pronoms*, *page* 193.

— Pronom personnel agissant & quelquefois régi : voyez *Pronoms*, *p.* 185, 186, 200 & 205.

Ton, (pronom adjectif) : voyez *Article*, *page* 132 & *suiv.*

— oratoire : voyez *Accent*, *p.* 8, 9, 10, 11. Exemple tiré d'Athalie : voyez *Accent*, *p.* 10, 11.

Tout, pris adverbialement : voyez *Adjectif*, *p.* 42 & *suiv.* voyez *Adverbe*, *p.* 65 : voyez *Article*, *p.* 132 & 133.

— Etant objectif ; quelle est sa place : voyez *Construction*, *p.* 296.

— Est quelquefois adverbe : voyez *Pronoms*, *p.* 241.

Tragédie : voyez *Comédie*, *p.* 190 : voyez *Comparaison*, *p.* 193.

Transitions : voyez *Choix des Preuves*, *p.* 188 : voyez *Style*, *p.* 389.

Transitives (conjonctions) : voyez *p.* 213.

Très, adverbe de quantité : voyez *Dégrés de Comparaison*, *p.* 347 & *suiv.*

Tryssillabes masculins : voyez *Accent*, *p.* 7.

— féminins : voyez *Accent*, *p.* 7.

Trois : voyez *Article*, *p.* 132.

Tropes : voyez *Figures*, *p.* 420 : voyez *Noms*, *p.* 41 : voyez *Style*, *p.* 393.

Tu, pronom personnel agissant : voyez *Pronoms*, *p.* 185 & 186.

Tutoiement, voyez *Personnes* (des verbes), *p.* 101 & 102 : voyez *Pronoms*, *p.* 185.

— quand, & dans combien de cas on l'emploie, p. 185 & 186.

U.

U : voyez *Prononciation*, p. 256 & 257 : voyez *Quantité*, p. 5 & *suiv.*
— De combien de manieres ce ſon eſt rendu, & l'orthographe à cet égard : voyez *Voyelles*, p. 533.
UN, UNE : voyez *Article*, p. 132 & *ſuiv.*
UN : voyez *Prononciation*, p. 258 & *ſuiv.*
— VOYELLE NAZALE. De combien de manieres ce ſon peut être rendu : voyez *Voyelles*, p. 533 & 537.
— QUELQU'UN, un quelque choſe, un chacun : voyez *Pronoms*, p. 232.
UNIVERSAUX (ſubſtantifs), p. 29.
USAGE : voyez *Orthographe*, p. 60 & *ſuiv.*
— DES PRÉPOSITIONS : voyez *Prépoſitions*, p. 129, 130.

V.

V : voyez *Prononciation*, p. 266.
VENU : voyez *Participe paſſé*, p. 80.
VERBE : voyez *Céſure*, p. 176.
— Précédé du que conductif : voyez *Conjonction*, p. 215.
— Orthographe de certains verbes : voyez *Conſonnes*, p. 258 : voyez *Pronoms*, p. 191.
— Liſte des verbes qui ſe font immédiatement ſuivre de leur objectif, ſeul & ſans article : voyez *Article*, p. 148 : voyez *Céſure*, p. 177 : voyez *Conſtruction*, p. 295 & 296.
— ACTIF : voyez *Actif*, p. 14 & *ſuiv.*

VERBE actif irrégulier de la quatrieme conjugaiſon : voyez *Abſoudre*, *p.* 2.
— actif irrégulier de la ſeconde conjugaiſon : voyez *Acquérir*, *p.* 12 : voyez *Accueillir*, *p.* 12.
— Actif & réciproque irrégulier, de la quatrieme conjugaiſon : voyez *Abattre*, *p.* 1.
— Adjectif : voyez *Adjectif*, *p.* 16.
— Neutre, irrégulier, de la ſeconde conjugaiſon : voyez *Accourir*, *p.* 11.
— Neutre, réciproque & irrégulier de la quatrieme conjugaiſon : voyez *Accroire*, *p.* 12.
VERBES : voyez *Mots*, *p.* 16.
— Qui ſe conjuguent, partie avec le verbe auxiliaire *Être*, & partie avec l'auxiliaire *Avoir* : voyez *Neutre*, *p.* 26 *& ſuiv.*
— A quel nombre, & à quelle perſonne ils doivent ſe mettre : voyez *Perſonnes* (des verbes), *p.* 101, 102 *& ſuiv.*
— Conſidérés relativement à la conſtruction des mots entr'eux : voyez *Conſtruction*, *p.* 302.
— Qu'on joint à d'autres verbes pour fixer le tems que ces derniers ne peuvent déterminer : voyez *Tems des verbes*, *p.* 478 *& ſuiv.*
— Servant de régime à la place d'un nom : voyez *Syntaxe*, *p.* 463.
— Quelle eſt leur Syntaxe avec leurs ſubjectifs : voyez *Syntaxe*, *p.* 451 & 455.
— RÉFLÉCHIS : voyez *Actif*, *p.* 14 : voyez *Participe paſſé*, *p.* 80.
— Réfléchis par la ſignification : voyez *Réfléchis*, *page* 317.

— Reflechis directs : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Réfléchis indirects : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Réfléchis paſſifs : voyez *Réfléchi*, *p.* 317.
— Neutres : voyez *Actif*, *p.* 14.
— Paſſifs : voyez *Actif*, *p* 14.
Vers : voyez *Syllabes*, *p.* 438 *& ſuiv.*
— De douze ſyllabes : voyez *Céſure*, *p.* 172.
— De dix ſyllabes : voyez *Céſure*, *p.* 172.
— De dix ſyllabes, de douze, de huit, de ſix, de cinq. A quel genre de Poéſie ces différentes meſures conviendroient ; il y a des exemples : voyez *Arrangement des vers*, *page* 111 *& ſuiv.*
— De dix ſyllabes ou communs : voyez *Structure du vers*, *p.* 385.
— De ſept ſyllabes : voyez *Structure du vers*, *page* 385 & 386.
— De ſix ſyllabes : voyez *Structure du vers*, *p.* 386.
— Libres : voyez *Arrangement des vers*, *p.* 111 *& ſuiv.*
— Alexandrins : voyez *Structure du vers*, *p.* 384 & 385.
Vieux (mots vieux) : voyez *Mots*, *page* 19 : voyez l'article *Style*.
Virgules : voyez *Nombre oratoire*, *p.* 35.
— Simples, virgules ponctuées ; leur différence : voyez *Ponctuation p.* 120, 121.
Vivant, pris ſubſtantivement : voyez *Vivre*, *p.* 505.
Vocatif : voyez *Déclinaiſon*, *p.* 319.
Voici : voyez *Pronoms*, *p.* 201.
Voila : voyez *Pronoms*, *p.* 201.
Voix : voyez *Conjugaiſon*, *p.* 218.
— Aiguës : voyez *Voyelles*, *page* 511 *& ſuiv.*

— GRAVES : voyez *Voyelles*, *p.* 511 *& suiv.*
VOTRE : voyez *Article*, *p.* 132 *& suiv.*
— Adjectif possessif : voyez *Pronoms*, *p.* 185.
VOS : voyez *Pronoms*, *p.* 185.
VOULOIR, infinitif, pris substantivement : voyez *Vouloir* (verbe), *p.* 506.
VOUS : voyez *Pronoms personnels*, *p.* 184.
— Pronom personnel agissant, & quelquefois régi ? voyez *Pronoms*, *p.* 184, 185 & 200.
VOYANT, pris substantivement : voyez *Voir*, *p.* 505.
VOYELLES : voyez *Alphabet*, *p.* 86 *& suiv.* voyez *Aspiration*, *p.* 151 : voyez *Consonnes*, *p.* 241 : voyez *Mots*, *p.* 19 : voyez *Prononciation*, *p.* 247 *& suiv.*
— NAZALES : voyez *Voyelles*, *p.* 533.
VU, participe masculin, du verbe *Voir*, joint au conjonctif *que* : voyez *Voir*, *p.* 505.
VUE, participe féminin, du verbe *Voir*, pris substantivement : voyez *Voir*, *p.* 505.

X.

X : voyez *Adjectif* (nombre) *p* 27., 28 *& suiv.* voyez *Nombre des substantifs*, *p.* 421. voyez *Prononciation*, *p.* 281 *& suiv.*

Y.

Y : voyez *Adverbe*, *p.* 62 : voyez *Impératif*, *page* 460 : voyez *Prononciation*, *p.* 256.
— Pronom personnel régi ; quelle est sa place ? voyez *Pronoms*, *p.* 200 *& suiv.*
— Etant terminatif : voyez *ibid. p.* 204.

Y, quand eſt-ce qu'il doit prendre un *i* après lui ; quand eſt-ce qu'il eſt adverbe de lieu : voyez *Voyelles*, *p.* 526 & *ſuiv.*

—Mouillé : voyez *Orthographe*, *p.* 56 & *ſuiv.*

—Pour là, à cet endroit-là, conſtruit avec *me* pronom perſonnel régi : voyez *Pronoms*, *p.* 205.

Z

Z : voyez *s* au mot *Conſonnes*, *p.* 270 : voyez *Adjectif* (nombre), *p.* 27 & 28 & *ſuiv.* voyez *Prononciation*, *p.* 273.

&

&c. (ſigne) voyez *Ponctuation*, *p.* 125.

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amées & féaux Conseillers, les Gens tenans nos cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le Sieur LACOMBE, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un ouvrage qui a pour titre : *Dictionnaire de la Langue Françoise*, s'ils nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou

de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant; ou à celui qui aura droit de lui, & de tout dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présente seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun

trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dixieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent soixante-six, & de notre Régne le cinquante-deuxieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris. N°. 1072, fol. 66. *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 18 *Décembre* 1766.
Signé, GANEAU, *Syndic.*

J'ai cédé le présent Privilége à M. J. P. COSTARD, Libraire, suivant nos conventions. A Paris, ce 4 Mai 1770. *Signé*, LACOMBE.

Registré la présente Cession sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 252. *conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris, ce premier Juin* 1770.
BRIASSON, Syndic.